

Boulogne major del. ad viuum. — Picart Rom.[us] Sculp. 1693

Franciscus Mauriceau
Artium Magister, et antiquus Magistrorum
Chirurgorum Parisiensium Societati
Præpositus.

OBSERVATIONS SUR LA GROSSESSE ET L'ACCOUCHEMENT DES FEMMES, ET SUR LEURS MALADIES, & celles des Enfans nouveau-nez.

En chacune deſquelles les cauſes & les raiſons des principaux évenemens ſont décrites & expliquées.

Par FRANÇOIS MAURICEAU Maiſtre és Arts, & ancien Prevoſt de la Compagnie des Maiſtres Chirurgiens Jurez de la Ville de Paris.

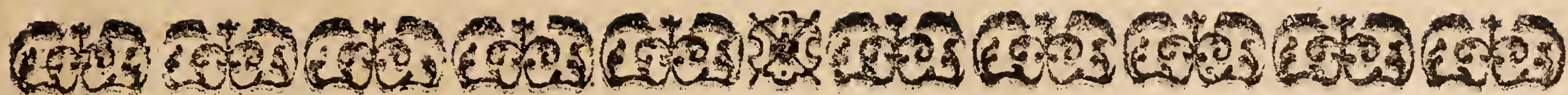


A PARIS,
PAR LA COMPAGNIE DES LIBRAIRES ASSOCIEZ.

M. DCC. XV.

AVEC PRIVILEGE DU ROY.


WELLCOME
LIBRARY
INSTITUTE



PREFACE.



*OMME les exemples persuadent bien mieux que les simples raisonnemens, & que l'experience donne la perfection à tous les Arts, on verra dans ce Livre d'Observations les veritables preuves & la confirmation de tous les preceptes de l'Art des Accouchemens, que j'ay enseignez dans mon Livre des Maladies des Femmes grosses, & de celles qui sont accouchées, que j'ay donné au public dès l'année 1668. Ce ne sont point des relations empruntées, ou inventées comme sont celles des Empiriques & des Charlatans; ou falsifiées, comme sont la plûpart de celles qu'un nouvel Auteur * vient de donner au Public: mais ce sont toutes Observations que j'ay faites moy-même, qui ont pour fondement des experiences très-certaines, & une simple verité Historique, à laquelle j'ay seulement ajoûté les raisons des principaux évenemens, qui serviront, comme je viens de dire, à faire d'autant mieux connoistre les preceptes de l'Art, que je me suis plus attaché à les expliquer bien intelligiblement, qu'à les exprimer par la politesse du discours. On trouvera dans ces Observations des exemples que l'on doit imiter, & d'autres qui doivent estre évitez. Et comme je n'ay consideré en les communiquant, que l'utilité que le Public en peut recevoir; je ne me suis pas contenté de rapporter les seuls exemples des bons évenemens; mais j'ay fait un fidele recit des mauvais aussi bien que des bons, & de tout ce que j'ay reconnu par une longue experience, qui a pû contribuer au soulagement & à la santé des femmes qui m'ont appellé pour les secourir dans le temps de leur grossesse & de leur accouchement, & pour remedier à leurs maladies en d'autres temps.*

*Les Lecteurs équitables pourront voir facilement la preuve de ce que j'avance, s'ils se donnent la peine de conferer l'Observation CDL. de mon present Livre, avec la même que ce nouvel Auteur a affecté de rapporter tout differemment; avec beaucoup de suppositions, dans la page 150. & dans les suivantes de sa *pratique des Accouchemens*. Ils pouront voir aussi en même temps, avec quel déguisement il a rapporté en la page 16. de son livre, l'histoire de la fausse grossesse d'une certaine Dame qu'il avoit entretenuë durant plus d'un an d'une vaine esperance de grossesse d'enfant, contre mon sentiment. C'est la même Dame dont j'ai parlé en l'Observation DLXVI. On connoistra bien par ces deux simples échantillons l'estime que l'on doit faire de cet Auteur & de son Ouvrage.

On y verra donc des exemples de toutes ſortes ; & ſi dans le grand nombre que j'en rapporte, on en trouve pluſieurs d'une même eſpece, ils feront mieux connoiſtre, que les preceptes qu'on en peut tirer, ſont d'autant plus certains, que les évenemens en ont eſté ſemblables. Je n'ay pas declaré dans toutes ces Relations Hiſtoriques le nom, la qualité, & les autres circonſtances qui auroient pû faire connoiſtre, contre leur volonté, toutes les differentes perſonnes qui en ſont les ſujets, y en ayant de toutes ſortes de qualitez, depuis les premieres & les plus éminentes, juſques aux plus baſſes ; & je me ſuis même abſtenu d'en rapporter pluſieurs, qui auroient trop préciſément indiqué quelques perſonnes, dont je n'aurois pas pû parler ſans une expreſſe permiſſion. C'eſt pourquoy j'ay crû qu'il ſuffiſoit de leur laiſſer à toutes également la ſimple qualité de femme qui leur eſt commune, & d'en tenir ſeulement memoire par la datte du temps auquel j'ay vû toutes les choſes arriver, comme je les ay fidelement décrites. Et quoy qu'il y ait plus de trente cinq ans que je faſſe une profeſſion particuliere de l'Art des Accouchemens, avec une continuelle aſſiduité, je ne rapporte que ſept cens des plus conſiderables Obſervations, que j'ay choiſies entre plus de trois mille autres, que j'ay faites depuis les vingt-cinq dernieres années : parce que je n'ay pas tenu regiſtre de toutes celles que j'avois faites avant ce temps, ſinon de quelques autres qu'on peut voir dans mon Livre des Accouchemens. Mais j'ay écrit celles-cy journellement avec une grande exactitude, depuis que je me ſuis proposé de les communiquer au Public ; & comme il y a dans ces ſept cens Obſervations des exemples de toute nature, j'ay crû qu'il n'eſtoit pas beſoin d'en donner un plus grand nombre.

AVERTISSEMENT.

JE travaille à donner inceſſamment une quatriéme Edition de mon Livre *des Maladies des femmes groſſes & accouchées*, que j'ay augmenté de beaucoup de preceptes très-conſiderables, & de pluſieurs nouvelles figures, qui luy donneront une bien plus grande perfection qu'il n'avoit pas dans les trois précedentes Editions. Et comme pluſieurs Libraires de Lyon, avec leſquels je ſuis à préſent en inſtance, ont depuis peu, par une pure avidité d'un injuſte gain, contrefait furtivement ledit Livre ſur ces mêmes précedentes Editions, qui ſont bien moins parfaites que cette quatriéme que je vais donner au public, j'ay crû que je luy rendrois ſervice en luy donnant le preſent avertiſſement; auquel j'ajoûte encore, que j'ay lû & examiné avec attention le Livre nouveau qui vient de paroiſtre ſous le titre de *la Pratique des accouchemens*. Voici en general quel eſt mon ſentiment ſur ce Livre. Il m'a paru que c'eſtoit l'ouvrage de trois perſonnes différentes; car outre le ſtile naturel du Chirurgien ſous le nom duquel il paroiſt, on y reconnoiſt encore celui d'un Predicateur zelé, & l'éloquence affectée d'un Medecin. Mais en attendant que je communique au Public toutes les remarques particulieres que j'ai faites ſur ce Livre, afin d'en faire connoiſtre la mauvaiſe doctrine, & toutes les dangereuſes erreurs qui y ſont contenuës, ce que je ne manqueray de faire, Dieu aidant, auſſi-toſt que j'auray achevé de faire imprimer la quatriéme Edition de mon Livre *des Maladies des femmes groſſes & accouchées*, que je viens de promettre, je crois que je puis dire, ſans me tromper, que je n'ay jamais vû d'Auteur ſi bien nommé que celuy-là, qui par une fatalité qui luy eſt originairement annexée, a toûjours porté *Omen in nomine*.

Pour ce qui eſt de ſon Ouvrage, comme il le ſoûmet aux judicieuſes reflexions de Meſſieurs les Docteurs en Medecine, & qu'il dit en ſa Preface, *que ſes Confreres luy feront beaucoup d'honneur de le juger digne de leur cenſure*, je laiſſe à ces Meſſieurs les Docteurs d'en faire tel jugement qu'il leur plaira. Mais pour moy qui ay toute ma vie fait profeſſion de ne pas déguiſer mes ſentimens, je declare ingenuëment, que ſi l'on vouloit tirer quelque utilité de ſon Livre, on devroit en augmenter le titre d'un ſeul mot bien ſignificatif, en l'intitulant, *La mauvaiſe Pratique des Accouchemens*. Cette Epithete ſerviroit comme de Gardefou pour empêcher les jeunes Chirurgiens & les Sagesfemmes de tomber dans beaucoup d'erreurs pernicieuſes, que ceux qui ſont connoiſſans en l'Art pouront remarquer auſſi facilement que moy en liſant ce Livre, où ils ne trouveront pas, ſi je ne me trompe, le *ſat bene* que l'Auteur a pris pour ſa deviſe. C'eſt pourquoy je veux bien qu'il ſçache que ce ſeroit pour moy une complaiſance criminelle d'en ſupporter tous les défauts, comme il le demande. Il y en a qui ſont d'une trop dangereuſe conſequence, pour ne pas les découvrir au Public, afin d'empêcher qu'il ne ſoit trompé, ſous le ſpecieux pretexte de trois ou quatre autentiques approbations de Doyens & Docteurs en Medecine, qui pouvoient faire un meilleur uſage de leur Rethorique.

L'Approbation de deux de ces Meſſieurs doit eſtre ſuſpecte au Public, puiſque cet Auteur en la page 500. de ſon Livre, declare qu'ils ſont ſes bons amis. Je me ſuis figuré ce Livre ainſi qu'un de ces Medecins ſe l'eſt repréſenté, comme le Parterre d'un Jardin. J'en ay examiné toute la ſtructure. Je l'ay trouvée trés mal ordonnée; & en entrant dans ce prétendu Parterre, au lieu *de fleurs d'une beauté éclatante* & d'une ſuave odeur, j'y ay trouvé beaucoup de funeſtes plantes d'une odeur empeſtée, & quantité de brouſſailles qui ne ſont propres qu'à jetter au feu. J'y ay

vû la charité bleſſée en pluſieurs endroits. Je n'y ay pas trouvé, comme dit cet Approbateur, *cette Phyſique la plus recherchée, l'Anatomie la plus nouvelle, la Medecine la plus curieuſe, la Morale la plus exacte*, ni *la Religion & les Sacremens traitez avec dignité*. Car à l'égard de *l'Anatomie la plus nouvelle*, il n'eſt pas vray, comme il le dit en la page 37. que *les vaiſſeaux du Placenta ſe réüniſſent pour ſe terminer enfin en deux veines & deux arteres, & compoſer ce corps que nous appellons le Cordon* : les moindres Apprentifs en l'Anatomie ſçavent bien qu'il n'y a qu'une ſeule veine & deux arteres dans ce Cordon, & que l'*os Sacrum* & ceux des hanches ne s'ouvrent point en l'accouchement pour le paſſage de l'enfant, comme il l'aſſure poſitivement dans les pages 164. & 185. Pour *la Morale, la Religion & les Sacremens*, ils y ſont traitez avec indignité, comme il paroiſt par un grand nombre de meurtres de pauvres enfans que cet Auteur a temerairement maſſacrez en les tirant vivans avec des crochets, ſous le ſpecieux, mais mauvais pretexte qu'il doute, comme il dit en la page 368. de la validité du baptême d'un enfant, que l'on auroit effectivement ondoyé ſur la teſte qui ſe preſente à découvert au paſſage dans le tems de l'accouchement. L'on peut voir des exemples de tous ces horribles meurtres * dans les pages 298. 344. 346. 347. 348. 356. 361. 362. 446. 450 601. & en beaucoup d'autres, & connoiſtre en même temps que cette doctrine eſt auſſi pernicieuſe pour la Religion que pour l'Etat. C'eſt pourquoy *videant Conſules ne quid detrimenti Reſpublica patiatur*. Les Magiſtrats doivent empêcher qu'on n'introduiſe de ſi dangereuſes maximes.

* *Vous verrez dans la page 356. comme il appelle ces meurtres, en s'applaudiſſant*, des coups de Maiſtre.

Aprés avoir examiné le Parterre de cet Approbateur, je me ſuis auſſi figuré ce Livre comme la table d'un feſtin, ainſi que l'Approbateur ſuivant ſe le repreſente. Mais comme j'ay aſſurément un autre gouſt que lui en cette matiere; loin d'en trouver tous les mets auſſi exquis qu'il ſe les imagine, ils m'ont paru pour la pluſpart abominables, & capables d'empoiſonner ceux qui n'en connoiſſant pas ſi bien que moy la mauvaiſe qualité, s'en voudroient ſervir; ce qui me donne lieu de croire que ces Meſſieurs les Approbateurs ne ſe ſont pas ſouvenus en cette occaſion, de ce ſage & pieux conſeil de *Fernel* leur Confrere : *Levibus in rebus falſis interdum aſſentiri aut connivere nihil fraudi eſt : at verò in ſeriis & gravibus quæ tanti ſunt ad hominum ſalutem momenti, in primis doloſum, omninoque veritas in lucem fidenter perferenda*. En choſes de petite conſequence il n'y a quelquefois pas grand mal de ſouſcrire & de conniver à quelques legeres erreurs : mais c'eſt une grande fraude, quand la choſe eſt auſſi importante au ſalut & à la vie des hommes, qu'eſt celle-cy, d'approuver l'erreur, au lieu de faire voir manifeſtement la verité.

Pathol. cap. 9. lib. 4.

Pour ce qui eſt de la ſuccinte approbation que le Chirurgien accoucheur a donnée à ce même Livre, en diſant ſimplement *que ceux qui ſe devoüeront à cet utile employ, y trouveront la vraye methode pour le pratiquer habilement* ; il eſt bon que le public ſoit averti que je ne ſuis pas de ce ſentiment. Cependant, ſi ce nouvel Auteur, & ſes Approbateurs veulent bien lire avec attention les inſtructions que j'ay cy-devant données au public, & celles que je luy donne encore dans le preſent Livre d'Obſervations, ils y apprendront beaucoup de choſes qu'ils ignorent. *Itaque ne pudeat, quæ neſcieris te velle doceri*. Car il me ſemple qu'aprés avoir travaillé avec quelque ſuccés à perfectionner l'Art dont je fais une profeſſion particuliere depuis un ſi long-temps, comme l'ont aſſez témoigné la pluſpart des Etrangers qui ont traduit mon Ouvrage en leur langue, je puis bien ſans trop de vanité, ſelon la Morale de Plutarque, me ſervir des paroles que Ciceron diſoit à ſon fils, au premier Livre de ſes Offices : *Quoniam in eo ſtudio ætatem conſumſi, ſi id mihi aſſumo, videor id meo jure quodammodò vendicare*.

PRIVILEGE DU ROY.

LOUIS par la grace de Dieu Roy de France & de Navarre. A nos amez & feaux Conseillers les gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes Ordinaires de nôtre Hôtel, Grand Conseil, Prevôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Justiciers qu'il appartiendra, SALUT : Nostre bien-amé Michel Clouzier Libraire à Paris, Nous ayant très humblement fait remontrer qu'il étoit sollicité de réimprimer l'Histoire de Theucydide traduite par feu Nicolas Perrot Sr Dablancourt, de l'Academie Françoise ; l'Histoire & les Annales de Tacite traduite par le même ; l'Histoire d'Herodote traduite par le feu Sr du Rier ; les Plaidoyers, Harangues & Oeuvres diverses du Sr Patru de la mesme Academie ; l'Histoire Romaine traduite par le Sr Coeffeteau Evêque de Marseille ; l'Histoire du Monde par feu le Sr Chevreau ; les Oeuvres du Sr d'Hernusson Avocat en Parlement : Lesquels Ouvrages il desireroit faire imprimer ; mais comme ces Livres sont d'un très-long debit, & qu'il ne les peut faire sans s'engager à une très-grande dépense, il Nous a très-humblement fait supplier, pour le dédommager des avances considerables qu'il est obligé de faire pour l'impression desdits Livres, de luy accorder nos Lettres de continuation de Privilege pour *les Oeuvres du Sr Mauriceau ; les Conseils de la Sagesse ; les Oeuvres du R. P. Malebranche ; le Dictionnaire François-Italien, & le mesme Italien du Sr Veneroni ; les Dialogues de Lucien du Sr Dablancourt ; le Traité des Excommunications & des Monitoires par Eveillon ; Recueils des Edits & Reglemens de la Cour des Aydes de Paris sur le fait des Tailles, depuis* 1500. *jusques à present :* A CES CAUSES, voulant favorablement traiter ledit Clouzier, & en mesme temps exciter par son exemple les autres Libraires & Imprimeurs à entreprendre des Editions de Livres aussi utiles au public pour l'avancement des Sciences & des belles Lettres, qui ont été toûjours florissantes dans nostre Royaume, ainsi qu'à soûtenir l'Imprimerie & Librairie, qui ont été jusqu'à présent cultivées par nos Sujets avec autant de succés que de reputation : Nous luy avons permis & permettons par ces Presentes de réimprimer ou faire réimprimer, vendre & debiter par tout nostre Royaume, Païs, Terres & Seigneuries de nostre obéïssance, en tels volumes, forme, marge, caractere, conjointement ou séparément, & autant de fois que bon luy semblera, *lesdites Oeuvres du Sieur Moriceau, les Conseils de la Sagesse, les Oeuvres du R. P. Malebranche, le Dictionnaire François-Italien, & le mesme Italien du Sr Veneroni, les Dialogues de Lucien du Sr Dablancourt, le Traité des Excommunications & des Monitoires par Eveillon, Recueils des Edits & Reglemens de la Cour des Aydes de Paris sur le fait des Tailles depuis* 1500. *jusques à present*, pendant le temps & espace de quinze années consecutives, à compter du jour de la datte desdites Presentes ; à condition expresse par ledit Michel Clouzier, de faire réimprimer dans le cours des deux premieres années d'icelles, *l'Histoire d'Herodote & le Traité des Propres du Sr d'Hernusson* ; dans le cours de l'année suivante, *les Plaidoyers, Harangues & autres Oeuvres du Sr Patru, l'histoire & Annales de Tacite* ; & dans la quatriéme année, *l'Histoire de Theucydide, le restant des Oeuvres du Sieur d'Hernusson, l'Histoire Romaine de Coeffeteau, & l'Histoire du Monde du Sr Chevreau :* Et faute de remplir exactement ladite condition les presentes Lettres seront nulles & de nul effet : & faisons défenses à toutes sortes de personnes de quelque qualité & condition qu'elles puissent estre, d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de nôtre obéïssance ; & à tous Imprimeurs, Libraires, & autres d'imprimer, faire imprimer, vendre, faire vendre ou debiter lesdits Livres cy-dessus énoncez en tout ou en partie, sous quelque pretexte que ce soit, d'augmentation, correction, changement de titre, de traduction en langue Latine ou autrement ; ni d'en faire des extraits ou abregez sans la permission expresse & par écrit dudit Exposant ou de ceux qui auront droit d'elle, à peine de confiscation des Exemplaires contrefaits, de dix mil livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, l'autre tiers audit Exposant, & de tous dépens, dommages & interêts ; à la charge que ces Presentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, & ce dans trois mois de la datte d'icelles, que l'impression desdits Livres sera faite dans nôtre Royaume & non ailleurs, en bon papier, & en beaux caracteres, conformément aux Reglemens de la Librairie, & qu'avant que de l'exposer en vente, il en sera mis deux Exemplaires de chacun dans nôtre Bibliotheque publique, un dans celle de nôtre Château du Louvre, & un dans celle de nôtre très-cher & feal Chevalier Chancelier de France le Sieur Phelypeaux, Comte de Pontchartrain, Commandeur de nos

Ordres, le tout à peine de nullité des Presentes : Du contenu desquelles, Vous mandons & enjoignons de faire joüir l'Exposant, ou ses ayans causes, pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons que la copie desdites Presentes qui sera imprimée au commencement ou à la fin dudit Livre soit tenuë pour dûëment signifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amez & feaux Conseillers-Secretaires foy soit ajoûtée comme à l'Original. Commandons au premier nôtre Huissier ou Sergent de faire pour l'execution d'icelles tous Actes requis & necessaires, sans demander autre permission, & nonobstant Clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires : Car tel est nôtre plaisir. DONNE' à Fontainebleau le 24. jour du mois de Juillet l'an de grace 1712. Et de nôtre Regne le soixante-dixiéme ; Par le Roy en son Conseil. *Signé*, DE S. HILAIRE.

Registré sur le Registre N. 560. de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, page 508 N. 560. conformement aux Reglemens, & notamment à l'Arrest du Conseil du 13. Aoust 1703. A Paris ce 7. Septembre 1706. Signé, L. JOSSE, Syndic.

Approbation de Messire ANTOINE DAQUIN *Conseiller du Roy en ses Conseils, premier Medecin de Sa Majesté.*

NOus soussigné Conseiller du Roy en ses Conseils, premier Medecin de Sa Majesté, certifions avoir lû & examiné *les Observations sur la grossesse & l'accouchement des femmes, & sur leurs maladies & celles des enfans nouveau-nez*, composées par le Sieur MAURICEAU, dans lesquelles nous avons vû plusieurs faits particuliers trés-propres à l'instruction des Chirurgiens qui s'appliquent à cette operation. Fait à Versailles ce 17. Aoust 1693. DAQUIN.

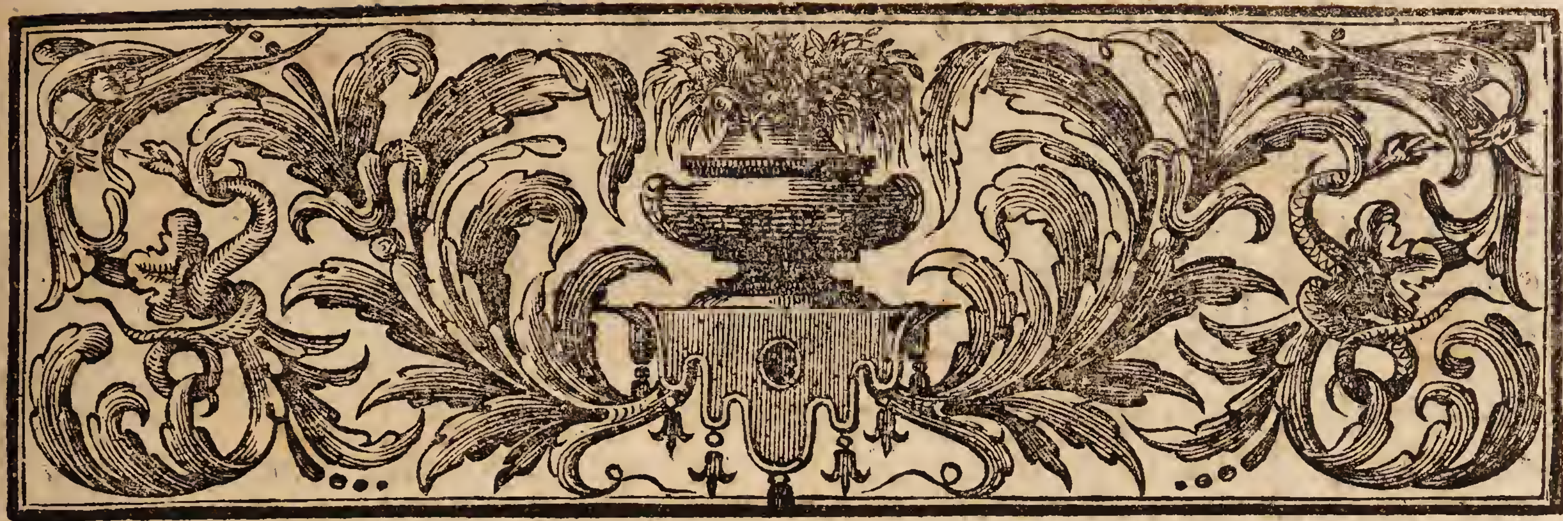
Approbation de Monsieur BOURDELOT, *Conseiller du Roy, Medecin de la feuë Reine, & de Monseigneur le Chancelier, Docteur-Regent en la Faculté de Medecine de Paris.*

J'Ay lû & examiné avec soin le Livre d'*Observations sur la grossesse & l'accouchement des femmes, & sur leurs maladies & celles des enfans nouveau-nez*, composé par Monsieur MAURICEAU Maistre Chirurgien Juré à Paris, dans lequel je n'ay rien trouvé qui ne soit trés-utile & digne d'estre donné au public. A Paris le 10. Juillet 1693. BOURDELOT.

Approbation de Monsieur FELIX *premier Chirurgien du Roy.*

NOus premier Chirurgien du Roy, certifions avoir lû le Livre des *Observations sur la grossesse & l'accouchement des femmes, & sur leurs maladies*, composé par Monsieur MAURICEAU Maistre Chirurgien Juré à Paris, que nous croyons trés-utile & trés-digne d'estre donné au public. Fait à Versailles le 18. Aoust 1693. FELIX.

OBSERVA-



OBSERVATIONS SUR LA GROSSESSE ET L'ACCOUCHEMENT DES FEMMES, ET SUR LEURS MALADIES, & celles des Enfans nouveau-nez.

OBSERVATION I.

Du laborieux accouchement d'une femme dont l'enfant étoit resté au passage, à cause de l'extrême grosseur de sa teste.



LE 13. Mars 1669. j'ay accouché une femme âgée de 35. ans, qui étoit en travail depuis huit jours entiers de son premier enfant, qui pour l'extrême grosseur de sa teste étoit resté au passage, & y étoit mort depuis plus de quatre jours. Cette femme étoit pour lors à l'extrêmité, & avoit été abandonnée dans ce déplorable état par trois ou quatre Chirurgiens qui l'avoient vûë avant moy; dont l'un lui avoit fait une incision au bas de la

vulve, s'imaginant faciliter par cette incision l'accouchement de cette femme; mais son operation fut entierement inutile à son intention; car le plus grand empêchement dans ces sortes d'accouchemens ne procede pas des parties charnuës exterieures; mais seulement des parties interieures, & principalement de l'articulation du *coccix*, qui ne cede pas si facilement en se reflechissant en arriere pour le passage de l'enfant aux femmes avancées en âge, qu'aux jeunes dans leur accouchement; comme aussi de l'orifice interne de la matrice, qui étant plus dur & coriace, ne se dilate pas pour lors si aisément qu'il fait dans un âge moins avancé. Je tiray cet enfant mort avec l'aide d'un crochet, après avoir fait une ouverture au milieu de sa teste, pour en vuider une partie du cerveau, afin d'en diminuer l'extrême grosseur qui l'empêchoit de ceder à l'attraction du crochet. Cette femme toute moribonde qu'elle étoit pour lors, ne laissa pas de vivre encore onze jours après que je l'eûs ainsi accouchée; une grosse fiévre qu'elle avoit cinq ou six jours auparavant, luy ayant continué avec des redoublemens durant tout ce temps: c'est ce qui me fait croire qu'elle seroit indubitablement échapée, si les Chirurgiens qui furent appellez deux ou trois jours avant moy pour la secourir, l'eussent accouchée de la maniere que je fis, après qu'elle en eust été entierement abandonnée.

OBSERVATION II.

D'une femme qui avoit l'orifice interne de la matrice dilaté de la largeur du pouce, un mois avant qu'elle accouchast.

LE 14. Mars 1669. je vis une femme qui m'avoit mandé chez elle, pour luy donner mon avis sur la difficulté de son accouchement, dans l'opinion qu'elle avoit d'estre effectivement en travail, comme l'en assuroient deux Sagefemmes qui étoient présentes. L'ayant touchée pour reconnoître l'état où elle étoit, je trouvay l'orifice interne de sa matrice dilaté de la largeur du pouce; & je sentis même aisément avec le doigt la teste de son enfant à travers de ses membranes, qui étoient molasses & tapissées contre elle immediatement, sans estre aucunement tenduës; mais comme cette femme me dit que depuis six jours entiers elle avoit des douleurs dans le ventre, qui toutefois ne répondoient point en bas, ainsi que devoient faire les veritables

douleurs de l'accouchement ; & que je ne sentis point aucune préparation des eaux de son enfant, je luy conseillay de se contenter de prendre quelque simple clystere, & de se tenir en repos chaudement en son lit ; ce qu'ayant fait, ses douleurs cesserent ; après quoy elle fut encore un mois entier à faire toutes les fonctions de son negoce & de son ménage, & accoucha au bout de ce temps très doucement d'un enfant vivant. Or il est très-certain que pour le peu qu'on eust contribué à mettre cette femme en travail, elle seroit accouchée à huit mois ; ce qui auroit pû luy causer un grand préjudice & à son enfant, en avançant d'un mois sa naissance. Cet exemple, qui est très-remarquable, nous fait connoistre que l'ouverture de l'orifice interne de la matrice n'est pas toûjours un indice certain que la femme grosse soit en travail, si ce signe n'est accompagné de la préparation des eaux, que l'on sent par la tension de leurs membranes qui répond au doigt dans le temps de l'impulsion de la douleur.

OBSERVATION III.

De l'accouchement d'une femme qui avoit été surprise de si furieuses convulsions, qu'elle étoit presque agonisante.

LE 23. Mars 1669. j'ay accouché une femme âgée de 25. ans, qui étant en travail de son premier enfant, fut surprise de si furieuses convulsions durant un jour & demy, avec perte de toute connoissance, qu'elle s'étoit coupée presque toute la langue avec les dents. Elle fut vûë en ce déplorable état par plusieurs Medecins & Chirurgiens, qui tous l'avoient abandonnée, avant que j'eusse été mandé par un de mes Confreres pour la secourir, étant pour lors presque agonisante, nonobstant quoy ayant jugé plus convenable d'essayer à luy donner un remede douteux, que de l'abandonner comme avoient fait ceux qui l'avoient vûë avant moy, dans un déſespoir certain, je l'accouchay sur l'heure, en luy tirant son enfant du ventre avec l'aide d'un crochet, vû la certitude qu'il y avoit, que cet enfant ne pouvant pas estre vivant, après un jour & demy de ces cruelles convulsions de la mere, joint aux autres signes qui le faisoient suffisamment connoistre. Aussi-tost que j'eus ainsi accouché cette femme, ses convulsions cesserent ; mais elle resta encore sans connoissance jusques au lendemain, auquel temps après luy avoir

fait donner un clystere, & l'avoir fait saigner du pied, la raison luy revint six heures ensuite, sans néanmoins avoir aucune memoire ni croyance d'estre accouchée ; après quoy elle se porta très-bien, & fit d'autres enfans dans la suite, dont je l'ay accouchée heureusement.

OBSERVATION IV.

De l'accouchement d'une femme grosse de deux enfans, dont l'un présentoit la teste dans une situation oblique, & l'autre venoit les pieds devant.

LE 30. Mars 1669. j'ay accouché une femme de deux enfans qui avoient chacun leur arrierefais separé l'un de l'autre ; & comme ces enfans étoient tous deux assez gros, la mere après avoir été fort incommodée durant toute sa grossesse, ainsi qu'il arrive ordinairement à toutes les femmes qui ont plusieurs enfans, eust un long & penible travail ; à cause que les enfans se nuisans l'un à l'autre, ne peuvent pas estre poussez si en ligne droite au passage par les douleurs, que lors qu'il n'y en a qu'un. Ce fut pour ce sujet que le premier des deux enfans de cette femme, lequel étoit un garçon, étoit resté la teste au passage depuis un jour & demy, sans pouvoir estre poussé dehors, lors que je fus mandé par la Sage-femme pour la secourir, comme je fis aussi-tost que je fus arrivé, en dégageant & conduisant la teste de ce premier enfant en ligne droite hors du passage, où elle avoit été long-temps retenuë dans une situation un peu oblique ; ce qu'étant fait, je tiray dehors dans le même temps cet enfant, & incontinent ensuite le second, qui étoit une fille, laquelle présentoit les pieds devant, & étoit encore envelopée de ses membranes, que je rompis aussi-tost avec mes doigts, pour en faire écouler les eaux, & accelerer par ce moyen l'extraction de ce second enfant, qui étoit vivant aussi-bien que le premier ; après quoy je délivray la mere des arrierefais de ces deux enfans, qui vécurent l'un trois mois, & l'autre quatre, à ce que me dit la mere, qui se porta si bien après que je l'eus ainsi accouchée, qu'elle nourrit elle-même ses deux enfans durant tout ce temps.

Observation V.

De l'accouchement d'une femme qui étoit réduite à l'extrêmité par une grande perte de sang.

Le 29. Avril 1669. j'ay accouché une femme qui étoit à l'extrêmité, à cause d'une grande perte de sang qu'elle avoit. Je la trouvay vuidant quantité de gros caillots de sang, & tombant en de fréquentes foiblesses, avec des douleurs suffoquantes, qui ne faisant aucune impulsion, ne donnoient pas lieu d'esperer qu'elle pust jamais accoucher d'elle-même; ce qui m'obligea de rompre aussi-tost les membranes des eaux de son enfant, & de le tirer dans le même temps par les pieds, après l'avoir retourné. Par ce prompt secours, qui est le plus salutaire que l'on puisse donner aux femmes qui sont en ce déplorable état, je sauvay la vie à cette femme, qui se porta bien dans la suite; à l'exception d'une boufissure universelle qu'elle eust seulement durant quinze ou vingt jours, comme il arrive assez souvent après les grandes pertes de sang de cette nature; & je procuray le Baptême à l'enfant qui avoit encore assez de vie pour le recevoir. Ces sortes de boufissures viennent de ce que le nouveau sang qui s'engendre ensuite de ces grandes pertes, contient en soy beaucoup de parties excrementeuses, qui regorgeant dans toutes les parties du corps, les tumefient de la sorte, jusques à ce qu'ayant été repurgé de toutes ses parties superfluës, il ait enfin acquis la perfection qu'avoit le premier, qu'il n'acquiert que peu à peu dans la suite, par le moyen de son mouvement circulaire, réïteré autant de fois qu'il est besoin pour luy donner toutes les qualitez necessaires à son entiere perfection. J'ay souvent remarqué que les femmes, après ces grandes pertes de sang, sont encore sujettes à des maux de teste, & à des simples fiévres qui de soy ne sont point dangereuses; parce qu'elles ne viennent que du boüillonnement de ce sang nouvellement engendré, qui semblable au vin nouveau venant à se fermenter, cause ces sortes d'accidens, jusques à ce qu'il ait été épuré, comme j'ay dit, de toutes ses parties superfluës.

OBSERVATION VI.

De l'accouchement d'une femme qui avoit tout le col de la matrice renversé & tombé depuis trois jours.

LE 11. May 1669. je vis une femme qui étant en travail d'enfant ne pouvoit accoucher, à cause que tout le col de sa matrice étoit entierement renversé, & tombé depuis trois heures hors de la partie honteuse, d'une longueur & d'une grosseur si prodigieuse, que sa Sagefemme en fust toute étonnée, ne sçachant pas même ce que ce pouvoit estre; tant la chose étoit extraordinaire. Ce col ainsi tombé étoit de la longueur de plus d'un grand demy pied, & une fois plus gros que la teste d'un enfant: on voyoit en son extrêmité l'orifice interne de la matrice qui représentoit une espece de gros *phymosis*, dont les bords étoient épais de plus de trois travers de doigts en toute sa circonference; ce qui en étrecissoit tellement le passage, que l'enfant n'en pouvant sortir, & y étant arresté, poussoit toûjours de plus en plus la matrice en dehors; & les humeurs y affluant en abondance, à cause des efforts inutiles que la femme y faisoit, gonfloient extraordinairement ce col de la matrice, qui en étoit déja tout livide & disposé à la mortification; laquelle seroit indubitablement arrivée dans peu, si je n'eusse promptement accouché cette femme, en m'y comportant de cette maniere que je vais dire. Comme il n'y avoit pas lieu pour lors de réduire ce col de la matrice ainsi tombé, non seulement à cause de son extrême grosseur; mais aussi à cause que la teste de l'enfant étant trop avancée dans le passage, n'auroit pas pû estre repoussée sans une extrême violence, qui auroit été très-préjudiciable à la mere & à l'enfant, j'introduisis ma main peu à peu dans ce gros *phymosis*, l'ayant trempée auparavant tout à fait dans l'huile d'olives; après quoy je fis efforcer la femme, en conduisant la teste de l'enfant à chaque douleur, & la faisant ainsi avancer peu à peu dans le passage que ma main luy préparoit; sans l'en retirer que pour la retremper de fois à autre dans l'huile, & la remettre aussi-tost comme auparavant: ainsi faisant je donnay lieu à la teste de l'enfant de passer par cette ouverture, ma main luy servant toûjours à disposer & entretenir son passage, en écartant tous les doigts les uns des autres en forme de dilatatoire, & les retirant peu à

peu, à proportion que la teste s'avançoit, jusques à ce qu'elle eust été entierement poussée dehors par les seules douleurs de la femme, qui étoient très-fortes; après quoy l'ayant prise avec mes deux mains de costé & d'autre en la maniere ordinaire, je tiray facilement l'enfant qui étoit vivant, & délivray entierement la femme; ensuite de cela je réduisis aussi-tost sa matrice en sa situation naturelle, recommandant à sa Sagefemme de luy bien étuver tous les jours les parties basses, pour empêcher la pourriture à laquelle elles étoient très-disposées. Cette femme guérit en peu de jours nonobstant un si grand accident; après quoy je luy mis un pessaire qu'elle porta sans aucune incommodité depuis ce temps, pour retenir en état sa matrice, dont elle souffroit une fâcheuse descente depuis dix ans entiers, sans avoir trouvé personne qui pust y remedier comme je fis.

OBSERVATION VII.

De l'accouchement d'une femme qui ayant vuidé prés d'une pinte d'eau, qui pouvoit venir d'une espece d'hydropisie de matrice, fut surprise d'une grande perte de sang.

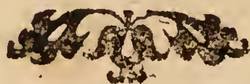
LE 14. Aoust 1669. j'ay accouché une femme, qui le jour précedent avoit vuidé tout d'un coup près d'une pinte d'eau par la matrice; après quoy elle fut surprise d'une grande perte de sang avec de gros caillots; mais quoy qu'elle eust ainsi vuidé cette grande abondance d'eau dés le jour précedent, les veritables eaux de son enfant n'étoient pas encore écoulées: ce qui dénotoit que ces premieres évacuées pouvoient venir d'une espece d'hydropisie de matrice; car pour l'accoucher, je fus obligé de rompre les membranes des eaux de son enfant, qui n'étant pas encore percées, contenoient ces eaux en assez grande abondance. Cet enfant étoit mort depuis deux ou trois jours dans le ventre de sa mere, comme il me parut à sa corruption: il se présentoit naturellement par la teste; mais je fus obligé de le retourner pour le tirer par les pieds; à cause que la mere n'avoit plus aucune douleur, ni assez de force pour donner lieu d'espérer qu'elle pust accoucher d'elle-même; ce secours luy étant absolument necessaire pour la préserver du danger où la mettoit la grande perte de sang qu'elle avoit. Cette femme, qui étoit d'une humeur fort prompte & colere, étoit si sujette à des pertes de

sang de cette nature, que je l'ay encore accouchée dans la suite par trois autres différentes fois de la même maniere, étant à chaque fois preste d'expirer à cause de semblables pertes de sang; nonobstant quoy elle se porta toûjours bien après : mais de ces quatre différentes fois que je l'ay ainsi accouchée, je n'ay pû sauver qu'un seul de ses enfans qui étoit vivant, les autres étant auparavant morts en son ventre.

OBSERVATION VIII.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant présentoit un pied & un genoüil avec l'arrierefais, qui venant le premier avoit causé une grande perte de sang à cette femme.

LE 18. Aoust 1669. j'ay accouché une femme qui avoit une très-grande perte de sang, causée par le détachement de son arrierefais qui se présentoit le premier au passage, avec un pied & un genoüil de l'enfant. Et comme cet arrierefais étoit à demi-sorti du passage, lors que je fus arrivé pour secourir cette femme, j'essayé aussi-tost de le tirer, afin qu'il ne m'empêchast pas de joüir facilement des pieds de l'enfant : mais ayant reconnu qu'il étoit encore en quelque façon retenu, non pas qu'il fust adhérant au lieu où il est ordinairement attaché, qui est le fond de la matrice; mais cette adhérence qui le retenoit en cette occasion, ne procedoit plus que des membranes de l'enfant, ausquelles il tenoit encore fortement; ce qui fit que ne le pouvant tirer facilement sans en déchirer toutes les membranes, je fus obligé de repousser aussi-tost en dedans la partie de cet arrierefais qui se présentoit au passage, & incontinent après je tiray dehors l'enfant qui étoit encore vivant, mais si foible qu'il mourut une heure ensuite. Le prompt secours que je donnay à cette femme, qui étoit preste d'expirer avec son enfant dans le ventre, à cause de la grandeur de sa perte de sang, sauva la vie à la mere, qui se porta bien ensuite, & procura le Baptême à son enfant, dont il auroit été privé sans cette assistance.



OBSER-

Observation IX.

D'une femme qui avorta d'un enfant de cinq mois après avoir pris une medecine purgative.

Le 25 Aoust 1669 je vis une femme grosse de cinq mois, ou environ, qui avoit une petite perte de sang continuelle depuis trois semaines, & qui n'avoit pas laissé d'avoir reglément tous les mois ses menstruës; mais un peu moins qu'à son ordinaire, & jusques alors elle n'avoit pas encore senti remüer son enfant: ce qui fit croire à un Medecin qui la voyoit, qu'elle étoit seulement grosse de quelque Mole, quoy que je l'asseurasse que cette femme étoit veritablement grosse d'enfant, luy citant mesme plusieurs exemples de femmes que j'avois veuës, qui n'avoient pas laissé d'accoucher à terme d'enfans vivans, nonobstant un semblable accident. Mais ce Medecin persistant avec opiniâtreté dans sa pensée, fit prendre à cette femme quelques jours ensuite que je l'eus veuë, une medecine purgative, qui au lieu de luy procurer l'expulsion d'une mole, comme il le pretendoit, luy causa l'avortement d'un enfant, qui expira presque aussi-tôt; lequel il auroit pu conserver, s'il s'étoit simplement contenté d'approuver une saignée du bras, & le seul repos que j'avois conseillé à cette femme pour tout remede.

Observation X.

D'une femme qui mourut d'un ulcere carcinomateux de la matrice.

Le 21 Septembre 1669 j'ay vû une femme âgée de 47. ans, qui après avoir eu une entiere privation de ses menstruës durant deux années entieres, se sentant pour lors incommodée de frequens rhumatismes, comme il arrive ordinairement aux femmes de cet âge, au lieu de la saignée qui luy auroit esté plus convenable, avoit usé des étuves à un tel excès, que s'en étant servi jusques à huit fois en deux jours, croyant par là être mieux soulagée des douleurs de son rhumatisme, elle fut surprise tout d'un coup d'une perte de sang, qui luy avoit duré continuellement depuis deux années entieres, avec une excretion de matiere purulente très-fetide, qui venoit d'un ulcere carcinoma-

teux de la matrice, dont elle mourut quinze jours après que je l'eus veuë, comme je l'avois bien prédit par le mauvais état où je la trouvay. Cette perte de sang qui survint ainsi à cette femme après l'entiere privation de ses menstruës, la trompa fort; car dans le commencement n'en connoissant pas la consequence fâcheuse, elle la prit pour un signe salutaire, au lieu de la considerer comme un signe avantcoureur de la mort qui luy en devoit arriver dans la suite. Car il faut remarquer que toutes les pertes de sang qui viennent ainsi aux femmes avancées en âge, après une entiere privation de leurs menstruës durant plusieurs années, sont toûjours mortelles dans la suite, si elles continuënt plus d'un mois ou deux sans cesser entierement; & qu'il n'y a que les simples évacuations qui sont reglées de mois en mois comme à l'ordinaire, durant quelques jours seulement, qui puissent être quelquefois salutaires en ce temps; ce qui est très-rare: car ordinairement ce sont de veritables pertes de sang, qui sont presque toûjours suivies ou accompagnées d'un ulcere carcinomateux de la matrice, qui étant entierement incurable, fait toûjours mourir dans la suite les femmes qui en sont affligées, après leur avoir fait traîner durant un assez long-temps une miserable vie languissante.

Observation XI.

D'une femme qui étoit à l'extrêmité, par une trop grande perte de sang causée par un faux germe.

Le 2. Octobre 1669 je vis une femme, qui croyant être grosse de trois mois & demi, ou environ, étoit depuis trois jours en une si grande perte de sang, qu'elle en étoit presque reduite à l'extrêmité. En entrant chez elle, je la trouvay ayant de très-frequentes foiblesses, qui de moment en moment interrompoient sa confession qu'elle faisoit à un Prêtre, qui aussi-tôt qu'il m'eût apperçû, se depêcha de terminer l'entretien qu'il avoit avec elle, par l'absolution qu'il luy donna promptement, afin que je pusse aussi luy donner sans aucun délay le secours qui luy étoit necessaire, comme je fis aussi-tôt en la délivrant d'un faux germe de la grosseur du poing, qui luy avoit causé cette perte de sang, qui cessa dès l'instant que je luy eus tiré de la matrice ce corps étrange. Mais ce qui avoit

d'autant plus contribué à augmenter cette perte de sang, c'étoit de l'eau de sureau, & certains autres breuvages diuretiques que la Sagefemme de cette femme lui avoit fait prendre mal à propos avec plusieurs clysteres extrêmement forts, comme la plûpart des autres Sagefemmes, & mesme quelques Medecins ont coûtume de faire en pareilles rencontres, pour lui exciter, à ce qu'elle prétendoit, l'expulsion de ce corps étrange, au lieu de l'en délivrer, comme je fis en sa presence par l'operation de la main, que l'on doit toûjours préferer à tous ces prétendus remedes specifiques, qui souvent au lieu de produire le bon effet qu'on en espere, causent par leur chaleur & par leur forte irritation de trés-pernicieux accidens, en excitant de grandes pertes de sang, comme il étoit arrivé à cette femme & à d'autres, des fiévres, des inflammations de matrice, des flux de ventre immoderez, ou des dangereuses fluxions de poitrine, comme je l'ay vu arriver assez souvent.

OBSERVATION XII.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant étoit mort par la faute de la Sagefemme, qui luy avoit laissé la tête accrochée par le menton vers l'os Pubis.

LE 24 Octobre 1669 j'ai accouché une femme, dont l'enfant étoit mort par la faute de la Sagefemme, qui l'ayant voulu tirer par les pieds qu'il presentoit d'abord, n'avoit pas eû la précaution ni l'industrie de lui tourner la face en dessous, comme elle devoit faire en inclinant peu à peu le corps de l'enfant à mesure qu'elle en faisoit extraction, du côté où il pouvoit avoir plus de disposition à lui donner cette bonne situation necessaire, ce qui avoit esté cause que la tête de l'enfant demeurant au passage accrochée par le menton, au dessous de l'os *Pubis* de la mere sans pouvoir être tirée dehors, par tous les efforts que cette Sagefemme avoit faits, cet enfant avoit péri. L'ayant trouvé en ce mauvais état, lors que je fus mandé pour secourir cette femme, je glissai ma main droite applatie jusques sur la face de l'enfant, qui étoit ainsi mal située en dessus, & ayant introduit un des doigts de la mesme main dans la bouche de l'enfant, pour en accrocher le menton, & le dégager hors du passage, je lui tournay la face en dessous, tournant en mesme temps

le corps de l'enfant, que je soutenois de ma main gauche, pour luy donner le mesme mouvement qu'à la tête; après quoy je tiray facilement dehors la tête de cet enfant, qui étoit mort pour n'avoir pas esté secouru assez à temps par la Sagefemme, comme il falloit.

Observation XIII.

D'une femme qui mourut d'un flux dysenterique dix jours après être accouchée d'un enfant de six mois.

Le 18 Novembre 1669 j'ay accouché une femme d'un enfant de six mois qui étoit encore vivant, nonobstant que la mere eût eu depuis deux mois & demi un flux dysenterique, qui après l'avoir fait ainsi accoucher prématurément, luy ayant encore continué après son accouchement, la fit mourir dix jours ensuite, comme je l'avois bien predit. Cette femme eut de frequens vomissemens un jour devant que de mourir, excitez par la grande douleur qu'elle sentoit dans tout le ventre, causée par une ulceration des intestins, qui s'augmenta de telle sorte par l'érosion d'une bile erugineuse, qu'ils me parurent mesme en avoir esté percez, en ce que cette femme ne rendit plus aucune dejection par le siege durant le dernier jour; toutes les matieres contenuës dans les intestins s'étant vraisemblablement épanchées dans le ventre, qui en devint subitement si tendu qu'elle en suffoqua peu d'heures ensuite. Il faut remarquer que les femmes grosses qui ont un flux de ventre de longue durée, sont en grand danger d'avorter, & d'autant plus, si ce flux est dysenterique & avec fievre, comme étoit celuy de cette femme, & qu'il leur est presque toujours mortel, s'il continuë plus de trois ou quatre jours après leur accouchement.

Observation XIV.

De l'accouchement d'une femme qui eut un très-laborieux travail.

Le 25 Novembre 1669 je fus appellé pour secourir une femme âgée de 28 ans, qui étoit en travail de son premier enfant depuis deux jours entiers après l'écoulement de ses eaux, sans pouvoir accoucher, quoy qu'elle eut eu durant dix heures de

très-fortes douleurs, qui avoient bien fait avancer son enfant jusques au passage, où il étoit resté depuis douze heures entieres, sans pouvoir être poussé dehors par les douleurs de la mere, qui après s'être ralenties peu à peu, avoient entierement cessé, quoique sa Sagefemme luy eût donné deux clysteres assez forts, pour tâcher de luy exciter de nouvelles douleurs, & qu'elle l'eût fait aussi saigner du bras suivant mon conseil, pour luy rendre plus libre la respiration qu'elle avoit engagée par l'émotion de son travail. Ayant trouvé cette femme en cet état je luy fis prendre une infusion de deux drachmes de sené dans peu de liqueur, y mêlant le jus d'une orange aigre, pour éviter qu'elle ne vomist ce remede, & deux heures après, je luy fis donner un clystere un peu fort; afin que ces deux remedes agissans en mesme temps, les douleurs de l'accouchement qui étoient entierement cessées, en pussent être plus facilement reveillées & provoquées, comme elles furent aussi-tôt qu'ils commencerent à faire leur effet: de sorte que durant leur operation étant survenu de nouvelles douleurs assez fortes à cette femme, elle accoucha heureusement une heure ensuite, d'un gros enfant mâle, qui étoit encore vivant, & qui sans le secours de ce remede, seroit indubitablement mort au passage où il étoit ainsi resté après l'entiere cessation des douleurs de la mere. J'ay souvent vu de très-bons effets de l'usage de ce simple remede, dont j'ay coûtume de me servir avec bon succès, de la maniere que je fis en cette femme, dans ces sortes d'accouchemens laborieux, où les enfans sont en danger de perir aussi-bien que les meres, quand la tête de l'enfant demeure trop long-temps arrêtée au passage après l'écoulement des eaux, comme il arrive souvent dans les premiers accouchemens des femmes un peu avancées en âge: mais il faut prendre garde à ne pas s'en servir, qu'après avoir fait saigner du bras la femme qui est en travail, & à ne pas le donner à celles qui ont une fiévre trop considerable.

OBSERVATION XV.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant presentoit la main avec la tête.

LE 2 Janvier 1670 je fus appellé pour accoucher la femme d'un homme de guerre, dont l'enfant presentoit la main avec

la tête. Ayant reconnu que la tête de cet enfant étoit bien située, & que cette femme pourroit accoucher naturellement, parce qu'elle avoit de bonnes douleurs, je me contentay de repousser la main de cet enfant jusques au derriére de sa tête; ce qu'étant fait, & recommandant à la mere de s'efforcer, la tête de l'enfant ayant esté dégagée de cet empêchement, prit place au passage, & la femme accoucha heureusement un petit quart d'heure ensuite: mais comme je commençois à repousser ainsi la main de l'enfant au derriére de sa tête, la mere ayant fait un assez grand cry, plûtôt par une simple appréhension, que par aucune douleur considérable qu'elle en ressentît, dans le mesme instant son mary qui étoit present, compatissant aveuglément à la clameur de sa femme, mit brusquement la main sur la garde de son épée, comme pour la tirer contre moy, prétendant m'empêcher de faire du mal à sa femme; ce qui m'obligea de surseoir le salutaire secours que je lui donnois, jusques à ce que j'eusse obligé cet inconsideré mari de sortir de la chambre de sa femme; afin qu'ayant la presence d'esprit qu'on doit toûjours conserver en ces occasions, je pusse operer plus seurement, & plus facilement. Aussi-tôt que j'eus ainsi accouché cette femme, je fis ouvrir la porte de la chambre à son mari, qui reconnoissant l'obligation qu'il m'avoit, pour le secours que je venois de donner à sa femme, commença pour lors à me regarder comme le meilleur de ses amis. J'ai rapporté cet exemple pour faire connoistre qu'il ne faut pas souffrir dans la chambre des femmes en travail, des personnes qui puissent par leur compassion indiscrete distraire la presence d'esprit de ceux qui y sont pour les secourir.

Observation XVI.

Du violent accouchement d'une femme, qui mourut quatre jours ensuite, par la faute de ceux qui avoient tenté les premiers de l'accoucher.

Le 26 Janvier 1670 je vis une femme en travail de son premier enfant; laquelle étant pour lors presque agonisante, avoit reçû tous ses Sacremens, à cause des extrêmes violences qu'elle avoit souffertes de trois Chirurgiens qui avoient tenté l'un aprés l'autre de l'accoucher, sans en pouvoir venir à bout durant

trois heures entiéres. Je trouvay cette femme en ce déplorable état, lors que deux de ces Chirurgiens me requirent de leur prêter mon secours pour accoucher cette femme, déclarant ingénûment qu'ils avoient épuisé inutilement toute leur industrie, aussi-bien que toutes leurs forces à différentes reprises. La tête de l'enfant qui étoit mort, étoit au passage avec une de ses jambes qui en étoit entiérement sortie ; mais ces Chirurgiens avoient tiré cette jambe avec tant de violence, qu'elle étoit toute séparée du genoüil, n'y tenant plus que par la seule peau ; quoy faisant ils avoient tellement engagé la cuisse & la hanche de l'enfant avec sa tête dans le passage, qu'ils en avoient rendu dans cét état l'extraction de l'enfant impossible, faute d'avoir repoussé la tête devant que de tirer cette jambe aussi fortement qu'ils avoient fait. De sorte que voyans qu'ils ne le pouvoient pas tirer par les pieds, ils essayérent une autre maniére qui leur fut aussi inutile, qui étoit de fendre la tête de l'enfant pour en vider le cerveau ; car l'ayant fait, ils ne purent encore venir à bout de tirer l'enfant ; ce qui fit qu'après s'être tant fatiguez qu'ils en suoient à grosses goutes, quoy-que l'on fut en plein hyver, ils furent obligez de renoncer à la besogne, & de m'envoyer querir pour l'achever, comme je fis en leur presence, avec presque autant de facilité que si l'accouchement eût esté naturel, en operant avec plus de méthode qu'ils n'avoient pas fait. Pour y proceder, j'achevay premiérement d'extirper entiérement cette jambe, qu'ils avoient tant tirée, qu'elle étoit tout-à-fait hors du passage, ne tenant plus au genoüil que par la seule peau ; parce qu'elle m'eût empêché de repousser au dedans, aussi facilement que je fis ensuite, la cuisse & la hanche, afin de laisser la seule tête au passage où elle étoit. Ce qu'étant fait, je tiray aussi-tôt avec un crochet cette tête entiérement dehors ; incontinent aprés quoy l'ayant prise avec mes deux mains, j'achevay facilement de tirer le reste du corps de l'enfant. Ce qui m'obligea de repousser plûtôt la cuisse de l'enfant pour le tirer ainsi par la tête, fut le danger qu'il y avoit d'user d'une autre maniére ; à cause que les os de cette tête étant tout écartez, avec plusieurs asperitez causées par les coups du crochet dont ces Chirurgiens s'étoient inutilement servis, auroient sans doute grandement blessé la matrice, si j'eusse repoussé au dedans la tête en cét état, pour tirer l'enfant par les pieds. Aussi-tôt que j'eus ainsi accouché cette femme, elle se trouva beaucoup soulagée de toutes les cruelles douleurs qu'elle sentoit

auparavant; mais elle ne laissa pas de mourir quatre jours ensuite, comme je l'avois bien préjugé; encore étoit-il bien étonnant, qu'elle eût pû subsister si long-temps après les grandes violences que ces trois Chirurgiens luy avoient fait souffrir.

Observation XVII.

De l'accouchement d'une femme qui mourut par une excessive perte de sang.

Le 25 Février 1670 j'ay accouché une femme qui avoit une perte de sang depuis trois semaines, laquelle ayant esté durant tout ce temps assez médiocre, devint tout d'un coup si grande, que cette femme en tomboit en de frequentes foiblesses, vidant beaucoup de gros caillots depuis huit heures entieres; pour raison de quoy elle avoit déja receu tous ses Sacremens, lors que je fus mandé pour la secourir, comme je fis dès l'instant que je fus arrivé chez elle, en l'accouchant sans aucune violence d'un enfant vivant, qui alloit indubitablement périr avec sa mere qui étoit moribonde. Par ce secours je sauvay bien la vie à l'enfant, mais la mere ne laissa pas de mourir sept heures ensuite; la trop grande abondance du sang qu'elle avoit perdu avant que je l'accouchasse, luy ayant ôté la force de supporter la perte de celuy qui s'écoule ordinairement après l'accouchement; ce qui ne seroit pas arrivé vraysemblablement si j'eusse esté mandé plûtost pour la secourir; car quoyque l'accouchement soit bien le plus salutaire secours que l'on puisse donner aux femmes qui sont surprises de ces sortes de pertes de sang surabondantes, il leur est souvent inutile, si l'on differe trop long-temps à leur donner; n'étant pas possible que la femme en échape, s'il ne luy reste plus assez de sang pour la faire subsister après l'operation, quoyqu'elle ait esté bien & deuëment faite sans aucune violence, comme il arriva à cette femme suivant la prédiction que j'en avois faite auparavant à tous ses parens, qui m'avoient très-instamment requis de l'accoucher toute moribonde qu'elle étoit, pour tâcher au moins de sauver son enfant, comme je fis. Ce fut ainsi que ma propre sœur mourut en l'année 1665. pour n'avoir pas esté accouchée d'assez bonne heure par la faute du Chirurgien qui avoit esté mandé pour la secourir en mon absence. J'en ay rapporté

l'histoire

l'histoire avec toutes ses circonstances en mon livre des accouchemens au chapitre de la perte de sang.

Observation XVIII.

Du très-laborieux accouchement d'une femme dont l'enfant présentoit le bras.

Le 26. Février 1670. j'ay accouché une femme dont le travail étoit un des plus laborieux, & des plus pénibles que l'on puisse voir, tant pour la mauvaise situation de son enfant qui présentoit un bras, que pour la mauvaise disposition du ventre de cette femme, qui pendoit jusques au milieu de ses cuisses en maniere de sac; pour lequel sujet je fus obligé de faire une extrême contorsion de tout mon bras jusques au coude, pour refléchir ma main pardessus l'os *Pubis* de la mere, afin d'aller prendre jusques au fond de ce sac les deux pieds de son enfant; lequel y étant tout en un tas fortement engagé, étoit empêché par la réflexion de la figure recourbée de son corps, de ceder aussi facilement qu'il auroit pû faire à l'attraction des pieds, dans une disposition plus naturelle que n'étoit pas celle du ventre de cette femme. Cependant quoi que ce travail fust, comme j'ay dit, un des plus laborieux & pénibles, je tiray cet enfant vivant, & la mere se porta bien ensuite, s'estimant très-heureuse de ce que je l'avois ainsi secouruë dans cette urgente necessité.

Observation XIX.

De l'accouchement d'une femme qui avoit vuidé plus d'une pinte d'eau six semaines auparavant.

Le 2. Mars 1670. j'ay vû une femme accouchée à terme depuis douze jours, d'un enfant vivant, laquelle avoit vuidé tout d'un coup plus d'une pinte d'eau six semaines avant que d'accoucher; nonobstant quoy elle en avoit encore vuidé beaucoup le jour qui préceda son accouchement; ces dernieres eaux ayant percé comme à l'ordinaire. Cela peut donner lieu de croire, que ces premieres eaux écoulées subitement en une si grande abondance, venoient vray-semblablement de quelque espece d'hydropisie de matrice contenuë hors des membranes de l'enfant;

car ſi elles euſſent été les veritables eaux de l'enfant, l'accouchement ſeroit arrivé peu de temps enſuite de leur écoulement.

OBSERVATION XX.

De deux femmes qui ne laiſſerent pas d'accoucher heureuſement, quoy que l'une euſt été ſaignée quarante-huit fois durant ſa groſſeſſe, & l'autre juſques à quatre-vingt-dix fois.

LE 6. Mars 1670. un de mes Confreres me dit avoir ſaigné ſa femme quarante-huit fois durant le cours d'une ſeule groſſeſſe; ſçavoir, quarante-cinq fois du bras, deux fois du pied, & une fois de la gorge, m'aſſurant qu'il n'avoit pû la ſoulager d'une continuelle oppreſſion qu'elle avoit, par d'autres remedes que par la ſaignée ſi ſouvent réïterée, nonobſtant quoy elle ne laiſſa pas d'accoucher heureuſement à terme d'un enfant qui ſe portoit bien. Mais je joindray à cet exemple un autre encore bien plus remarquable; qui eſt d'une jeune femme de dix-huit ans que je vis le 31. Mars 1688. qui étoit heureuſement accouchée à terme depuis trois mois de ſon premier enfant, qui ſe portoit aſſez bien, & elle auſſi, quoy qu'elle euſt été ſaignée quatre-vingt-dix fois dans le temps de ſa groſſeſſe, & notamment vingt-deux fois du bras par l'ordonnance d'un celebre Medecin, étant dans le huitiéme mois de ſa groſſeſſe, & même deux fois du pied. Mais ſelon mon ſentiment, ces fréquentes ſaignées, nonobſtant l'évenement, qui par fortune n'en fut pas malheureux, n'avoient pas été judicieuſement conſeillées à cette femme par pluſieurs Medecins, pour remedier, à ce qu'ils prétendoient, à une grande oppreſſion accompagnée de foibleſſe, dont elle étoit preſque journellement travaillée; qui n'étoit en effet, à ce que je croy, qu'une veritable ſuffocation de matrice; à quoy on auroit pû remedier par d'autres voyes que par ces ſaignées ſi fréquentes, qui contribuoient plûtoſt par la grande inanition qu'elles faiſoient, à luy cauſer quelquefois des mouvemens convulſifs, & de frequentes récidives de cette maladie, qu'à l'en guérir veritablement: parce que le ſang nouvellement engendré à la place de celuy qu'on luy tiroit journellement par toutes ces ſaignées, étant plus ſujet à ſe fermenter, par l'infection de quelques vapeurs hyſteriques, réïteroit par ſon boüillonnement les grandes ſuffocations dont cette femme étoit fort ſouvent incommodée. Je ne rap-

porte pas ces deux prodigieux exemples pour en approuver la pratique que je blâme fort ; mais seulement pour faire connoistre jusques à quel point certaines femmes grosses peuvent supporter la saignée, lorsqu'elles en ont besoin, puisque celle-cy, nonobstant qu'elle eust été saignée, à ce que je croy, plus de quatre-vingt fois sans necessité durant le temps de sa grossesse, ne laissa pas de porter son enfant jusques à terme, & d'en accoucher assez heureusement.

Observation XXI.

De deux femmes qui furent surprises de convulsions aprés estre accouchées, dont l'une échapa & l'autre mourut.

LE 15. Mars 1670. je vis une femme, qui un jour aprés estre accouchée assez heureusement à terme, à ce que me dit sa Sagefemme, fut surprise tout d'un coup de trés-violentes convulsions, qui luy continuerent quatre ou cinq jours par differens intervalles, durant tout lequel temps elle fut sans aucune connoissance, ce qui faisoit croire qu'elle devoit certainement mourir ; mais lui ayant tiré quelques petites portions d'arriere-faix, & de membranes que la Sagefemme qui l'avoit accouchée lui avoit laissées dans la matrice, qui pouvoient contribuer à son mal, & ayant été saignée six fois du bras, & deux fois du pied, ses convulsions cesserent peu à peu, & elle revint à son bons sens, & se porta bien dans la suite. Mais le 12. Septembre de la même année je vis une autre femme qui ne fut pas si heureuse que celle dont je viens de parler ; car ayant été surprise de pareilles convulsions trois heures aprés estre accouchée naturellement, à ce que me fit aussi entendre sa Sagefemme, elle mourut le jour suivant, à quoy contribuerent beaucoup, à ce que je croy, deux prises de vin émetique qu'un Medecin qui la vit avec moy lui avoit ordonnées contre mon sentiment, qui étoit de la saigner même plusieurs fois s'il étoit necessaire, comme j'avois conseillé de faire à celle de cy-dessus qui étoit bien réchapée. Ce dernier exemple & beaucoup d'autres semblables que j'ay vûs, m'ont toûjours fait connoître que ce remede est très-pernicieux en ces occasions.

OBSERVATION XXII.

De l'accouchement d'une femme groſſe de deux enfans, dont le premier vint naturellement, & l'autre préſentoit les pieds.

LE 16. Avril 1670. j'ay accouché une femme de deux enfans vivans, qui avoient chacun leur arrierefaix entierement ſéparé l'un de l'autre; ſinon qu'ils étoient ſeulement joints par un intervalle membraneux, large d'un travers de doigt. Le premier de ces deux enfans, qui étoit une fille de mediocre groſſeur, vint naturellement la teſte la premiere; & le ſecond, qui étoit un garçon bien plus gros & plus fort, vint les pieds devant. L'on peut connoiſtre par cet exemple, ce qui m'a été confirmé par beaucoup d'autres ſemblables, que la bonne ou la mauvaiſe ſituation des enfans ne dépend point de leur vigueur plus ou moins grande; & que ce n'eſt pas auſſi toûjours le plus fort des enfans jumeaux qui ſe préſente le premier pour ſortir dans l'accouchement: car ſi cela étoit, le garçon auroit pris la place de la fille, & ſeroit venu le premier en bonne ſituation, & non pas le dernier en la mauvaiſe qu'il avoit; & l'on doit remarquer qu'il arrive aſſez ſouvent que l'un ou l'autre des enfans jumeaux, & quelquefois même l'un & l'autre viennent en mauvaiſe ſituation, à cauſe qu'étant fort preſſez dans la matrice, ils ſe nuiſent l'un à l'autre, n'ayant pas une entiere liberté de ſe retourner pour prendre une bonne ſituation.

OBSERVATION XXIII.

D'une femme qui étant groſſe de ſept mois, fut traitée de la maladie Vénérienne, dont elle fut bien guérie, & accoucha enſuite heureuſement.

LE 26. Juin 1670. un de mes Confreres me pria d'aller voir une jeune femme âgée de vingt-deux ans, groſſe de ſept mois, qu'il traitoit de la maladie Vénérienne, étant en peine de ce qu'elle n'avoit point ſenti remuer ſon enfant depuis trois jours; mais elle me dit en la viſitant, qu'elle venoit de le ſentir. Cette femme avoit pour lors un flux de bouche aſſez copieux, qui lui avoit été excité par pluſieurs frictions d'onguent de mercure,

vuidant jusques à cinq ou six bassins par jour, sans aucun autre accident extraordinaire; par lequel flux elle fut bien guérie de cette fâcheuse maladie, & accoucha ensuite heureusement à terme d'un enfant fort sain, qui auroit été en grand risque d'estre infecté de cette maladie contagieuse de la mere, si elle eust differé à s'en faire traiter après son accouchement.

Observation XXIV.

D'une femme grosse de deux mois qui avoit des vomissemens si violens, qu'ils luy causoient quelque sorte de mouvemens convulsifs.

Le 3. Aoust 1670. j'ay vû une femme âgée de 25. ans, qui ayant eu un avortement au terme de deux mois & demy de sa premiere grossesse, & une autre fois une fausse couche d'un faux germe, environ au même terme, se voyant grosse pour la troisiéme fois, & craignant la même chose qui lui étoit arrivée à ses deux précedentes grossesses, me manda chez elle pour sçavoir de moy ce que je lui conseillerois de faire pour éviter que les fréquens vomissemens dont elle étoit travaillée, avec de si violens efforts, qu'ils lui causoient quelque sorte de mouvemens convulsifs, ne la fissent encore avorter dans peu, n'étant pour lors grosse que de deux mois. Et comme elle me parut d'un tempérament sanguin, & d'une habitude assez replete, je lui conseillay de se faire saigner du bras dès le même jour, sans attendre plus longtemps; & sur ce qu'elle me dit que si elle se faisoit saigner devant le terme de quatre mois & demi de sa grossesse, auquel on a coûtume de conseiller ce remede à la pluspart des femmes grosses, elle craignoit que cette saignée prématurément faite, à ce qu'elle croyoit, au terme de deux mois, au lieu de la soulager, ne lui causast encore plûtost une fausse couche: Je la desabusay de l'erreur où elle étoit, qui est aussi grande qu'elle est commune, lui faisant connoître par sa propre expérience, qu'il n'y avoit pas de raison de suivre cette mauvaise coûtume, & d'attendre qu'elle fust grosse de quatre mois & demi, à lui faire un remede pour la préserver d'un accident qui luy étoit déja arrivé par deux fois avant la fin du troisiéme mois. Car il est certain que de dix femmes qui ont des fausses couches, il s'en trouve neuf à qui cet accident arrive avant la fin du troisiéme mois de

leur grossesse, par la trop grande abondance de sang, qui n'ayant, s'il faut ainsi dire, en elles la conception dès les premiers mois de leur grossesse, détruit le principe de vie du *fetus*, qui pour sa petitesse ne peut pas en ce temps consumer pour sa nourriture tout le sang superflu : de sorte qu'ayant persuadé par mon raisonnement cette femme de se faire saigner dès le même jour, & ayant suivi le bon conseil que je lui donnay, elle fut tout à fait soulagée de ses violens vomissemens ; & s'étant préservée par ce remede salutaire d'une troisiéme fausse couche, dont elle étoit menacée, elle se porta bien dans la suite, & accoucha heureusement à terme d'un enfant qui se portoit aussi fort bien.

Observation XXV.

D'une femme qui étoit tombée en une grande suffocation hysterique, immediatement après une dysenterie de trois mois.

Le 12. Aoust 1670. je vis une jeune femme qui étoit tombée en une grande suffocation hysterique avec perte de connoissance, immediatement après une dysenterie de trois mois, accompagnée de fiévre sans discontinuer, qui l'avoit renduë presque étique. Ses parens ne connoissans pas d'abord que ce fust cette maladie, mais croyans plûtost qu'elle alloit effectivement mourir, venoient de lui faire apporter l'extrême-Onction, lors que j'arrivay chez elle : Mais je les consolay aussi-tost, en les assurant que ce n'étoit qu'une maladie passagere, dont ils furent persuadez par l'évenement ; car cette femme, après que l'accès de sa suffocation eut été entierement dissipé, se porta bien dans la suite. J'ay rapporté cet exemple pour faire seulement connoistre que la suffocation de matrice vient bien plûtost du sang menstruel retenu ou corrompu, que de la superfluité de la semence ; car il n'y a pas d'apparence que la suffocation de matrice de cette femme procedast d'une telle superfluité, après une continuelle dysenterie durant trois mois, qui l'avoit renduë si émaciée qu'elle en paroissoit étique, comme j'ay dit ; pendant tout lequel temps elle n'avoit point été bien reglée dans l'évacuation de ses menstruës.

OBSERVATION XXVI.

D'une femme qui mourut avec son enfant dans le ventre, qui n'en pût jamais estre tiré par un Medecin Anglois qui avoit entrepris de l'accoucher.

LE 19. Aoust 1670. j'ay vû une petite femme âgée de 38. ans, qui étoit en travail de son premier enfant depuis huit jours, ses eaux s'étant écoulées dès le premier jour qu'elle avoit commencé à se trouver mal, sans presque aucune dilatation de la matrice. Etant restée en cet état jusques au quatriéme jour, je fus mandé pour en dire mon sentiment à sa Sagefemme, à laquelle je conseillay de la faire saigner; & au cas que la saignée ne produisist pas le bon effet que l'on en pouvoit esperer, de luy faire prendre l'infusion de deux drachmes de sené, pour luy provoquer les douleurs qu'elle n'avoit point; ce qui fut fait le jour suivant, & réüssit assez bien, ce remede luy ayant excité des douleurs qui dilaterent la matrice autant qu'il étoit possible. Neanmoins pour tout cela elle ne put jamais accoucher, & son enfant qui venoit la teste devant, mais la face en dessus, resta toûjours au même lieu, sans pouvoir avancer au passage, que cette femme, qui étoit très-petite, avoit tellement étroit, & les os qui le forment si serrez & proches l'un de l'autre, & l'os du croupion si recourbé en dedans, qu'il me fut entierement impossible d'y introduire ma main pour l'accoucher, quoy que je l'aye assez petite, lorsque je fus mandé pour luy donner ce secours, trois jours ensuite de la premiere fois que je l'avois vûë; de sorte qu'y ayant tâché inutilement il ne me fut pas possible d'en venir à bout, ne pouvant introduire ma main qu'avec un extrême effort, à cause de l'étroitesse du passage d'entre les os, & l'ayant introduite elle se trouvoit si serrée, qu'il m'étoit impossible d'en remuer seulement les doigts, & de la faire avancer assez pour pouvoir conduire un crochet avec sureté, afin d'en tirer cet enfant, qui étoit mort depuis près de quatre jours, suivant l'apparence; ce qu'ayant essayé je declaray l'impossibilité d'accoucher cette femme à tous les assistans, qui en étant bien persuadez, me prierent de luy tirer son enfont du ventre par l'operation Cesarienne; laquelle je ne voulus pas entreprendre, sçachant bien qu'elle est toûjours très-certainement mortelle à la mere. Mais après que j'eus laissé cette fem-

me en cet état, ne m'étant pas possible de la secourir, comme j'aurois fait toute autre qui auroit eu une disposition du corps plus naturelle, il survint aussi-tost un Medecin Anglois, nommé *Chamberlen*, qui étoit alors à *Paris*, & qui de pere en fils faisoit une profession ordinaire des accouchemens en Angleterre dans la ville de *Londres*, où il a acquis depuis ce temps-là le suprême degré de réputation en cet art. Ce Medecin voyant cette femme en l'état que je viens de declarer, & ayant appris que je n'avois trouvé aucune possibilité de l'accoucher, témoigna estre étonné de ce que je n'en avois pas pû venir à bout, moy, qu'il disoit & assuroit estre le plus habile homme de ma profession qui fut à *Paris*; nonobstant quoy il promit d'abord de l'accoucher très-assurément en moins d'un demy quart d'heure, quelque difficulté qu'il pust y trouver; pourquoy faire, il se mit aussi-tost en besogne, & au lieu d'un demi quart d'heure, il y travailla durant plus de trois heures entieres, sans discontinuer que pour reprendre haleine. Mais ayant épuisé inutilement toutes ses forces, aussi-bien que toute son industrie, & voyant que la pauvre femme étoit preste d'expirer entre ses mains, il fut contraint d'y renoncer, & d'avoüer qu'il n'étoit pas possible d'en venir à bout, comme je l'avois bien declaré. Cette pauvre femme mourut avec son enfant dans le ventre vingt-quatre heures après les extrêmes violences qu'il lui avoit faites: & par l'ouverture que je fis de son corps, en lui faisant après sa mort l'operation Cesarienne, que je n'avois pas voulu lui faire, comme j'ay dit, durant qu'elle vivoit, je trouvay son enfant & toutes les autres choses disposées comme je les ay specifiées cy-dessus, & la matrice toute déchirée & percée en plusieurs endroits, par les instrumens dont ce Medecin s'étoit servi aveuglement sans la conduite de sa main; laquelle pour estre une fois plus grosse que la mienne, il n'avoit vrai-semblablement pas pû introduire assez avant pour l'en préserver. Neanmoins ce Medecin étoit venu d'*Angleterre* à *Paris* depuis six mois, dans l'espérance d'y faire fortune, faisant courir le bruit qu'il avoit un secret tout particulier pour les accouchemens de cette nature, se vantant de faire les plus désesperez & abandonnez en moins d'un demi quart d'heure; & il avoit même proposé à M. le premier Medecin du Roy, que si on vouloit lui faire donner dix mil écus de récompense, il communiqueroit son prétendu secret. Mais la seule expérience de ce fâcheux accouchement le dégoûta tellement de ce païs-ci, qu'il s'en retourna peu de jours en-

suite

fuite en *Angleterre* ; voyant bien qu'il y avoit à *Paris* de plus habiles gens en l'art des accouchemens que lui. Mais avant que de partir pour *Londres*, il me rendit visite chez moy, pour me faire compliment sur le livre des accouchemens que j'avois donné au public depuis deux ans ; & me dit pour lors qu'il n'avoit jamais trouvé d'opération si difficile à faire que l'accouchement de cette femme, dont il n'avoit pas pû venir à bout, me loüant de ce que je ne l'avois pas voulu entreprendre aussi inconsidérément qu'il avoit fait. Je reçûs son compliment comme je devois, lui faisant entendre qu'il s'étoit bien trompé, en croyant trouver autant de facilité à accoucher les femmes à *Paris*, comme il avoit pû trouver à *Londres*, où il s'en retourna dès le lendemain, emportant avec lui un exemplaire de mon livre, qu'il fit imprimer après l'avoir traduit en Anglois, en l'année 1672. depuis laquelle traduction il s'est acquis un si haut degré de réputation en l'Art des accouchemens dans la ville de *Londres*, qu'il y a gagné plus de trente mille livres de rente, qu'il possede présentement, à ce que m'ont dit depuis peu des personnes de sa connoissance. S'il lit quelque jour cette observation, lorsque je l'auray renduë publique, & qu'il soit aussi sincere que je le suis, je croy qu'il avoûëra que je l'ay rapportée avec toute la religion que peut demander une verité très-constante, dont il peut fort bien se souvenir. L'extraordinaire difficulté qui se rencontra en cet accouchement m'a fait inventer un Instrument auquel j'ay donné le nom de *tireteste*, pour son usage qui est incomparablement plus commode & plus sûr que celui des crochets. Si j'avois eu pour lors un pareil instrument, je suis certain qu'avec son aide j'aurois pû sauver la vie à cette femme. J'en ay fait représenter la figure dans mon livre des accouchemens, où j'ay enseigné très-exactement la maniere de s'en bien servir.

OBSERVATION XXVII.

De l'accouchement d'une femme qui avoit une très-grande perte de sang.

LE 22. Septembre 1670. j'ay accouché une femme qui avoit depuis le jour précedent en une si grande perte de sang avec caillots, qu'elle couroit grand risque de perdre la vie, si je ne l'eusse promptement secouruë en retournant entierement son en-

fant, pour le tirer par les pieds comme je fis, n'y ayant pas d'espérance par le defaut des douleurs de la mere, qu'elle pust jamais accoucher d'elle-même, quoi que son enfant se présentast dans la posture naturelle. Cette femme se porta bien ensuite, & son enfant aussi, nonobstant un si laborieux & si dangereux travail.

OBSERVATION XXVIII.

D'une femme qui avorta d'un petit enfant de six mois, par les efforts d'une violente toux qui lui causa une perte de sang.

LE 10. Novembre 1670. je vis une femme grosse de six mois, qui avoit depuis huit jours une médiocre perte de sang avec quelques caillots, causée par les efforts d'une violente toux, qui avoit fait dilater sa matrice de la largeur du doigt; pour raison de quoy je prédis qu'elle avorteroit certainement dans peu, nonobstant qu'elle n'eust pour lors aucune douleur; parce que l'ouverture de la matrice me faisoit connoistre que cette perte de sang venant des parties intérieures, il étoit impossible que l'agitation de cette violente toux n'achevast de produire le mauvais effet qu'elle avoit commencé, comme il arriva le jour ensuite, cette femme étant avortée d'un très-petit enfant qui ne vécust qu'un jour & demi.

OBSERVATION XXIX.

De l'accouchement d'une femme qui étoit en travail depuis cinq jours, son enfant ayant la teste arrestée au passage.

LE 17. Septembre 1670. j'ay accouché une jeune femme âgée de seize ans, qui étoit en très-grand péril de la vie, pour l'impossibilité qui étoit en elle d'accoucher naturellement; à cause de l'extrême grosseur de son enfant, qui néanmoins présentoit la teste la premiere. Cette femme étoit en travail depuis cinq jours entiers, & la longueur de ce temps avoit causé la mort à son enfant en son ventre, sa teste étant restée au passage, sans pouvoir avancer plus outre. J'en fis extraction en cette posture, me servant d'un crochet, dans l'entiere certitude que j'avois de la mort de l'enfant depuis deux ou trois jours.

Pour y parvenir j'imprimay premierement mon crochet à costé de la teste de cet enfant mort, sur un des os pariétaux, & l'ayant un peu fait avancer, je retiray le crochet du premier endroit où je l'avois mis pour le ficher en l'autre costé de cette teste, afin de la faire avancer en la redressant dans le passage ; & usant de cette methode de costé & d'autre alternativement, selon qu'il étoit convenable, j'achevay de faire l'extraction de ce gros enfant mort, sans en ouvrir aucunement la teste pour en vuider le cerveau, comme j'avois quelquefois essayé en d'autres occasions; mais la methode n'en est pas si seure, que de tâcher de faire passer ainsi la teste entiere, si on le peut ; car lors que le cerveau en est vuidé, les os de la teste de l'enfant n'ayant plus d'appui, empêchent que le crochet ne s'y imprime si aisément ; & ils en sont souvent rompus & lacerez avec peu d'aide ; & en s'écartant ensuite de costé & d'autre, ils blessent la femme de toutes parts, & incommodent beaucoup le Chirurgien en son opération ; lequel n'ayant plus cette prise solide de la teste entiere, à quelquefois bien de la peine à faire avancer les épaules de l'enfant au passage : car la matrice venant à se contracter, à proportion que la teste s'affaisse, quand on en vuide le cerveau retient fortement les épaules au dedans ; ce qui n'arrive pas si-tost quand la teste entiere par sa grosseur leur fait passage. Il faut remarquer qu'il survient souvent pourriture aux parties basses des femmes, dont les enfans demeurent long-temps de la sorte au passage ; ensuite de quoy il leur arrive parfois durant quelque temps un flux involontaire d'urine, qui vient de la suppuration d'une partie du col de la vessie qui a été trop long-temps violemment comprimé ; & aussi à cause que l'urine & les autres excrémens ont été supprimez par la même compression durant trois ou quatre jours devant l'accouchement. Cette pourriture suit ordinairement l'inflammation qui est toûjours en ces parties en pareille occasion, & succede aussi très-souvent aux lacérations de ces mêmes parties pour petites qu'elles soient. Il arriva un pareil accident à cette femme, mais elle fut guérie en peu de jours par le soin que j'en pris, & releva de sa couche en parfaite santé.



Observation XXX.

D'une femme qui après une perte de sang durant quatorze mois entiers, devint grosse & accoucha ensuite heureusement.

Le 2. Janvier 1671. j'ay vû une femme âgée de trente-cinq ans, qui étoit pour lors grosse de trois mois passez, dont je fus assez étonné à cause d'une perte de sang presque continuelle, qu'elle avoit euë avant sa grossesse durant quatorze mois entiers; dans tout lequel temps je l'avois vûë par plusieurs fois vuider une prodigieuse quantité de sang; car je craignois plûtost que cet accident ne lui causast dans la suite quelque ulcere en la matrice, comme il arrive ordinairement aux femmes qui sont sujettes à ces sortes de pertes de sang de longue durée, que je ne soupçonnois qu'elle pust devenir grosse, comme il lui arriva un mois après que sa perte de sang eût enfin cessé de paroistre, à quoy avoit beaucoup contribué l'usage du lait de vache que je lui avois conseillé. Elle se porta bien dans tout le reste du temps de sa grossesse, s'étant fait faire suivant mon avis par précaution quelques saignées du bras, qui l'ayant préservée de la récidive de sa perte de sang, aiderent à lui faire porter jusques à terme son enfant, qui étoit une fort grosse fille, dont elle accoucha heureusement le 24. Juin de la même année.

Observation XXXI.

De l'accouchement d'une femme grosse de deux enfans qui présentoient tous deux les pieds.

Le 15 Janvier 1671. j'ay accouché une femme de deux gros enfans mâles vivans, qui avoient chacun leur arrièrefaix separé l'un de l'autre. Je les tiray tous deux par les pieds; parce qu'ils s'étoient présentez en cette posture, qui étoit celle qu'ils avoient toûjours euë naturellement; laquelle est commune à tous les autres enfans, durant les sept ou huit premiers mois de la grossesse, n'ayans pas pû se tourner la teste en bas, comme tous les enfans ont coûtume de faire vers le dernier mois, à cause qu'ils étoient trop pressez en la matrice. C'est ce qui fait que des enfans jumeaux il y en a presque toûjours quelqu'un qui vient en

cette mauvaise situation, & que même assez souvent tous les deux se présentent ainsi.

OBSERVATION XXXII.

D'une femme qui avoit une tumeur de la grosseur des deux poings à la lévre gauche de la vulve.

LE 1. Fevrier 1671. j'ay vû avec deux de mes Confreres une femme âgée de plus de soixante ans, qui avoit depuis vingt-cinq ans une tumeur de la grosseur des deux poings à la lévre gauche de la vulve, à laquelle il s'étoit fait depuis peu une fluxion très-considerable, qui avoit entierement disposé cette tumeur à suppurer ; pour raison de quoy nous conclumes à en faire ouverture, afin de donner une entiere issuë à la matiere qui y étoit contenuë ; ce qui fut fait deux jours ensuite. L'on tira par l'ouverture de cette tumeur une grande abondance de matiere aneurismale, semblable à la lie de vin rouge, après quoy cette femme fut parfaitement bien guérie en peu de jours de cette indisposition, qu'elle avoit gardée durant un si long-temps avec une grande incommodité ; n'ayant pas jamais osé s'en faire traiter auparavant, dans le soupçon qu'elle avoit que ce fust quelque vraye hergne ; mais elle n'étoit seulement que similitudinaire. Ces sortes de tumeurs particulieres sont connuës en ce qu'elles ont leur matiere renfermée dans une espece de chyste, & qu'elles n'ont aucune continuité jusques dans l'aine, ni les propres accidens des vrayes hergnes. J'ay vû plusieurs autres femmes, & même des femmes grosses, avoir de ces sortes de tumeurs de mediocre grosseur, à l'une des lévres extérieures de la matrice sans aucun autre accident qu'une douleur assez considérable qui en précedoit la suppuration.

OBSERVATION XXXIII.

De l'accouchement laborieux d'une femme qui croyoit que son enfant, qui étoit vivant, fust certainement mort, à cause qu'elle ne l'avoit point senti remuer depuis deux jours.

LE 25. Fevrier 1671. j'ay accouché une femme âgée de trente ans, d'une habitude fort replete, qui avoit vuidé toutes les

eaux de ſon enfant, qui avoient toûjours continué de couler peu à peu depuis huit jours ſans aucune douleur, ſinon depuis un jour & demi qu'elle étoit effectivement en travail, & que ſa matrice avoit commencé à ſe dilater manifeſtement, avec de très-fortes douleurs, qui néanmoins n'avoient pas pû juſques alors la faire accoucher, à cauſe de l'extrême groſſeur de ſon enfant, qui demeura un jour entier la teſte au paſſage, ſans pouvoir eſtre pouſſé dehors. Cette femme fit pour lors tout ſon poſſible, auſſi-bien que tous ſes parens, pour me perſuader de l'accoucher de quelque maniere que ce fuſt, dans la croyance qu'elle avoit que ſon enfant, qu'elle diſoit n'avoir point ſenti remuer depuis près de deux jours, étoit mort dans ſon ventre. Mais comme il venoit naturellement, & que je n'avois pas d'autre preuve qu'il fut mort, que celle qu'alleguoit la mere de ne l'avoir point ſenti remuer durant ce temps, qui me paroiſſoit très-douteuſe, je n'y voulus pas conſentir; dautant qu'il n'y avoit pas lieu de tirer cet enfant en la ſituation où il étoit ſans ſe ſervir d'inſtrumens; & que j'avois encore eſpérance, vû les forces & les douleurs de la mere, qu'elle pourroit accoucher naturellement, comme elle fit aſſez heureuſement deux heures enſuite, ſon enfant étant encore vivant. J'ay rapporté cet exemple pour faire remarquer, que ſouvent les femmes en travail ne ſentent pas ou très-peu remuer leur enfant, quoi qu'il ſoit vivant un jour après que leurs eaux ont percé, & qu'elles ſe ſont entierement écoulées; ce qui arrive à cauſe que la matrice joignant pour lors exactement, & ſerrant le corps de l'enfant, ne lui laiſſe plus la liberté de ſe remuer, comme il avoit durant que les eaux étoient encore contenuës en la matrice entierement, ou en partie; c'eſt ce qui fait qu'on ne doit pas trop ſe fier à ce ſigne, pour juger certainement de la mort de l'enfant; dautant qu'il eſt bien équivoque en ces rencontres, s'il n'eſt confirmé par pluſieurs autres moins douteux.

OBSERVATION XXXIV.

De l'accouchement d'une femme groſſe de deux enfans qui ſe préſentoient en mauvaiſe poſture; l'un étant mort & corrompu, & l'autre étant vivant.

LE 27. Fevrier 1671. une femme m'envoya querir pour la ſecourir en ſon accouchement, & pour terminer un grand

différent qu'elle avoit avec sa Sagefemme, qui étoit fondé sur ce que nonobstant qu'elle sentoit manifestement son enfant remuer en son ventre, sa Sagefemme lui vouloit faire croire qu'il étoit mort; à cause des excrétions puantes & cadavereuses qu'elle vuidoit de la matrice depuis deux jours: mais lors que j'eus examiné ce qui en étoit, je trouvay qu'elles avoient toutes deux raison; car j'accouchay sur l'heure cette femme de deux enfans mâles, dont le premier étoit mort & entierement corrompu, d'où procedoient ces excrétions puantes qu'elle vuidoit, & l'autre étoit vivant. Je les tiray tous deux par les pieds à cause qu'ils se présentoient en mauvaise posture, ayant été obligé pour ce sujet de percer les eaux du dernier qui étoit vivant; afin de le tirer incontinent aprés que j'eus fait l'extraction de ce premier qui étoit mort. Il faut encore observer que les excrétions de la matrice peuvent aussi estre rendus fétides & cadavereuses par la seule corruption de quelques caillots de sang extravasé, qui ont séjourné durant quelque temps dans la matrice, ce qui n'empêche pas que l'enfant ne soit vivant.

Observation XXXV.

D'une femme qui ayant une fiévre continuë depuis trois semaines, avorta d'un enfant de cinq mois, & mourut deux jours ensuite.

Le 1. Mars 1671. j'ay vû une femme grosse de cinq mois, qui après trois semaines de fiévre continuë avec redoublement, étant avortée d'un petit enfant qui expira aussi-tost, mourut elle-même deux jours ensuite; l'extrême danger où elle étoit s'étant encore augmenté après son avortement, comme je l'avois bien prédit aux Medecins qui la voyoient, lesquels furent frustrez de la vaine espérance qu'ils avoient que les vuidanges de la couche pourroient contribuer à faire cesser la fiévre de cette femme, & qu'elle pourroit aussi faire plus facilement dans la suite les remedes convenables à sa maladie: car bien loin de cela, l'on voit ordinairemeut en ces occasions que la fiévre s'augmente encore incontinent après l'accouchement, & qu'elle se redouble plus fortement par l'entiere suppression des vuidanges qui se fait pour lors presque toûjours, dont les humeurs corrompuës refluënt aussi-tost, & vont faire un dépost subit sur les parties internes qui ont causé la premiere indisposition; après quoy la malade

tarde peu à mourir ; parce que la nature qui étoit déja presque accablée par une maladie qui de soy étoit mortelle, ne peut pas jamais bien régir ni achever l'évacuation necessaire des vuidanges. C'est pourquoi ceux qui sont appellez pour traiter les femmes grosses en leurs maladies, doivent sur tout empêcher autant qu'ils peuvent par tous leurs remedes, qu'elles n'avortent durant leur maladie ; car la plusspart des femmes à qui cet accident arrive, meurent très-peu de temps ensuite ; & principalement celles dont la fiévre est accompagnée de fluxion de poitrine, dont j'ay vû beaucoup d'exemples semblables à celui de cette femme de laquelle je viens de parler, à qui je trouvay par l'ouverture de son corps après sa mort, le poulmon du costé gauche tout purulent, & beaucoup de serosité sanglante épanchée en l'un & en l'autre costé de la poitrine, & le foye tout déseché.

Observation XXXVI.

De l'accouchement de trois femmes qui furent surprises de fortes convulsions durant leur travail.

LE 12. Avril 1671. j'ay accouché une femme qui étoit preste d'expirer, à cause des fortes convulsions dont elle avoit été surprise, étant en travail de son premier enfant, qui étoit un garçon, que je tiray vivant après l'avoir retourné par les pieds, & qui se porta bien dans la suite. La mere nonobstant le secours que je lui donnay, qui pouvoit lui estre aussi salutaire qu'à son enfant, mourut le huitiéme jour après que je l'eûs ainsi accouchée, faute, à ce que je croy, d'avoir été saignée, comme je l'avois expressément recommandé, à quoi ne voulurent jamais consentir plusieurs femmes de ses parentes, sur ce que j'avois conseillé qu'on la seignast du bras, à cause que la grande enflure de ses jambes empêchoit qu'on la pust saigner du pied ; disant pour leur raison, que la saignée du bras lui retiendroit encore davantage ses vuidanges qui étoient supprimées. C'est une faute que commettent journellement la plusspart des femmes, qui ne peuvent pas seulement souffrir qu'on parle de saigner du bras une femme en couche, laquelle est cause que plusieurs meurent faute de ce secours, comme il arriva à celle-ci, & à une autre femme que j'accouchay de la même maniere peu de temps ensuite ; laquelle avoit été surprise de semblables convulsions,

vulsions, qui l'avoient réduite à l'extrêmité devant que je l'accouchasse. Elle mourut pareillement le huitiéme jour, à quoy contribua beaucoup, si je ne me trompe, un Medecin qui au lieu de la faire saigner, comme je l'avois fort recommandé, lui fit prendre du vin émetique dès le second jour après que je l'eus ainsi accouchée, croyant la mieux guérir par ce remede, des convulsions qui lui venoient encore de fois à autre après son accouchement, ne sçachant pas qu'il est très-pernicieux en ces sortes d'occasions, où la convulsion n'arrive ordinairement que par compassion. Les enfans de ces deux femmes s'étoient présentez la teste la premiere, qui est la posture naturelle; mais comme ils étoient encore vivans, ne pouvant pas à cause de cela me servir d'instrumens pour les tirer en cette posture, je fus obligé de les retourner entierement pour les tirer promptement par les pieds, afin de leur sauver la vie comme je fis. Si une certaine Dame dont la mort surprenante a été connuë de tout *Paris*, laquelle expira en convulsion avec son enfant dans le ventre le 8. May 1692. eust été secouruë de la maniere par le Chirurgien qu'elle avoit choisi pour l'accoucher de son premier enfant, il y auroit eu lieu d'esperer que cette opération auroit pû estre salutaire à la mere & à l'enfant, qui périrent tous deux ensemble, faute de leur avoir donné ce secours, comme ce Chirurgien devoit necessairement faire, aussi-tost qu'il la vit surprise de ce funeste accident.

OBSERVATION XXXVII.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant présentoit la teste avec sortie du cordon du l'ombilic.

LE 2. Juin 1671. j'ay accouché une femme, dont l'enfant présentoit la teste la premiere dans une figure naturelle avec sortie du cordon de l'ombilic, qui auroit été certainement cause de la mort de l'enfant, si je ne l'eusse secouru en le retournant pour le tirer par les pieds, comme je fis, après avoir connu qu'il étoit certainement vivant, par le battement des arteres de son cordon que l'on sentoit manifestement. Cette opération est à la verité laborieuse pour la mere, aussi-bien que pour le Chirurgien, à cause qu'il faut entierement retourner l'enfant pour le tirer ainsi par les pieds; mais elle est necessaire pour sauver la vie à l'enfant, qui périroit certainement si on ne le secouroit prompte-

ment de la ſorte ; car lors que le cordon de l'ombilic eſt ſorti, il ſe refroidit, aprés quoy le ſang qu'il contient étant deſtitué de ſes eſprits par le defaut de chaleur naturelle, s'y coagule, & l'enfant n'en peut plus eſtre vivifié ; ne pouvant auſſi au defaut de ce ſang uſer de la reſpiration durant qu'il eſt au ventre de la mere, comme il auroit beſoin ; joint à ce que le cordon de l'ombilic ainſi ſorti, étant fort comprimé par la teſte de l'enfant qui eſt au paſſage, le mouvement du ſang y eſt intercepté, qui eſt cauſe de la mort de l'enfant s'il n'eſt promptement ſecouru, comme je fis en cette occaſion, avec une grande ſatisfaction de la mere, qui n'avoit pas d'autre enfant que celui-là, à qui je ſauvay la vie qu'il auroit indubitablement perduë, ſi pour m'exempter de cette laborieuſe opération, j'euſſe commis cet accouchement à la ſeule nature.

Observation XXXVIII.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant préſentoit la teſte de coſté, avec ſortie du cordon de l'ombilic.

LE 30. Juin 1671. j'ay accouché une femme d'un très-gros enfant mort en ſon ventre, qui préſentoit la teſte de coſté, avec ſortie du cordon de l'ombilic depuis plus de 24. heures. Lors que je fus mandé pour la ſecourir elle avoit été vûë par deux autres Chirurgiens, qui n'avoient pas voulu l'accoucher pour l'eſperance vaine qu'ils avoient, & qu'ils avoient donnée qu'elle accoucheroit naturellement ; ne conſiderant pas que la teſte de ſon enfant ſe préſentant de coſté, & étant renverſée ſur l'épaule, dans le temps des douleurs de la mere, la nature faiſoit des efforts tout à fait inutiles depuis plus de deux jours que cette femme étoit en travail ; & comme je connus que l'enfant étoit certainement mort, en touchant le cordon de ſon ombilic qui pendoit au dehors, que je ſentis tout froid & flétri, & ſans aucune pulſation, & qu'il n'y avoit pas lieu d'eſperer que la nature puſt elle ſeule pouſſer dehors cet enfant, à cauſe de la mauvaiſe ſituation de ſa teſte qui ſe préſentoit de coſté, je le tiray avec le crochet, aprés avoir redreſſé & reduit par le moyen de cet inſtrument la teſte de l'enfant en une ſituation convenable à l'extraction que j'en fis auſſi-toſt, qui fut entierement ſalutaire à la mere, qui ſeroit morte ſans ce ſecours. J'ay expliqué en la pre-

cedente Observation la raison pour laquelle la sortie du cordon de l'ombilic est ordinairement cause de la mort subite de l'enfant.

OBSERVATION XXXIX.

Du très-laborieux accouchement d'une femme dont l'enfant présentoit le costé de la teste.

LE 16. Juillet 1671. j'ay accouché la femme d'un de mes Confreres, en présence de plusieurs autres Chirurgiens aussi de nos Confreres, laquelle étoit en un très-laborieux travail depuis plus de trois jours entiers, avec ses eaux écoulées, ne pouvant accoucher à cause que son enfant présentoit le costé de la teste; ce qui le fit mourir au passage en cette posture, y restant sans pouvoir venir naturellement, ainsi que deux autres Chirurgiens des plus celebres en l'art des accouchemens, lui avoient fait esperer inutilement depuis ces trois jours, par quatre différentes fois qu'ils l'avoient vûë; pour lequel sujet je fus prié par son mari de l'aller voir, pour lui dire mon avis de l'état où elle étoit. Je la trouvay presque réduite à l'agonie, ayant le ventre extraordinairement dur, & tendu quasi jusques à la gorge; & toutes les parties exterieures de la vulve extrêmement tumefiées, & entierement disposées à la mortification à cause de leur inflammation qui commençoit à se communiquer aux parties internes de la matrice; ayant outre cela une grosse fiévre, & une entiere suppression de l'urine & des autres excrémens, dont son ventre ne se pouvoit point décharger; pour raison de quoi elle avoit déja reçû tous ses Sacremens. Néanmoins comme je crûs qu'il valoit mieux tenter un remede incertain, que de laisser la malade dans un désespoir assuré; ayant fait connoistre à ce mien Confrere l'impossibilité qu'il y avoit que sa femme accouchast d'elle-même, ainsi que ces deux Chirurgiens, qui se piquoient d'estre les plus habiles au fait des accouchemens lui avoient toûjours fait esperer vainement, je lui conseillay de la faire accoucher au plûtost, à quoy je fis consentir ces deux mêmes Chirurgiens qu'il envoya querir dans cet instant, pour sçavoir s'ils avouëroient en ma présence que la chose fust comme je la lui avois declarée; de quoy ils furent obligez de demeurer d'accord, ne pouvant pas nier la verité du fait, que je leur fis reconnoistre

devant plusieurs autres de nos Confreres qui étoient aussi présens. Mais comme il étoit question de faire l'opération sur l'heure (car le délay en étoit mortel) le plus ancien des deux, qui dans tout le long-temps qu'il a vécu a toûjours fui les mauvaises cures autant qu'il a pû, sçachant bien l'extrême difficulté qu'il y avoit de tirer cet enfant, & le mauvais état où étoit la mere, prit pour prétexte, afin de s'en exempter, que de toute la journée il n'avoit ni bû ni mangé, quoi qu'il fust six heures du soir; de sorte que prenant ainsi congé de la compagnie, il dit en s'en allant, que ces Messieurs, parlant de cet autre Chirurgien & de moy, feroient bien ce qu'il faudroit sans lui. Mais l'autre vouloit pareillement s'en aller & user de la même politique, avoüant franchement qu'il l'auroit fait, si je n'avois été présent; ce qui étoit le sujet pour lequel il consentit enfin d'entreprendre l'opération, dans la confiance qu'il avoit que je lui aiderois au besoin, quand il se seroit lassé, comme il prévoyoit aussi-bien que moy qu'il arriveroit. En un mot, après que ce Chirurgien se fut bien fatigué se servant inutilement du crochet pour venir à bout de cette opération qui étoit une des plus laborieuses & des plus difficiles, à cause que toutes les parties extérieures de la vulve étoient extrêmement tumefiées, & que la matrice où il y avoit inflammation étoit entierement à sec, il me ceda sa place, ensuite de quoy j'accouchay cette femme d'un très-gros enfant mort, ayant été obligé pour ce faire de le retourner par les pieds, à cause que les épaules de cet enfant étoient si fortement enchassées dans la substance de la matrice tumefiée, qu'elles ne pouvoient pas estre déplacées par la seule attraction du crochet imprimé sur la teste, qui étant toute de costé, ne pouvoit pas aussi pour lors estre réduite en une figure droite. L'opération lui fut néanmoins infructueuse, si ce n'est qu'elle lui prolongea la vie durant quelques jours, à cause d'une grosse fiévre qu'elle avoit devant que d'accoucher, qui continua toûjours ensuite avec deux ou trois redoublemens par jour, qui étoient ordinairement précedez de frissons; ayant aussi toûjours eu depuis son accouchement un grand flux de ventre qui la fit mourir neuf jours ensuite. Mais il est certain que si on l'eust secouruë d'assez bonne heure elle seroit réchappée, puisqu'elle résista encore si long-temps nonobstant le déplorable état où elle étoit, quand nous lui tirâmes son enfant, qu'on auroit aussi sauvé si ces deux Chirurgiens eussent connu dès le commencement, qu'il présentoit le costé

de la teste ; ce qui étoit le seul sujet pour lequel cette pauvre femme n'avoit pas pû accoucher d'elle-même.

OBSERVATION XL.

D'une femme qui étoit devenuë grosse, nonobstant qu'elle portast toûjours actuellement un pessaire.

LE 27. Juillet 1671. j'ay accouché une femme d'un fort gros garçon, laquelle avant sa grossesse étoit fort incommodée depuis six ou sept ans, d'une fâcheuse descente de matrice ; pour laquelle m'étant venu consulter, je lui mis dans le col de la matrice un pessaire, en maniere de petit bourelet circulaire, ouvert en son milieu, dont elle fut entiérement soulagée, & même guérie ; & nonobstant qu'elle portast toûjours actuellement ce pessaire, elle ne laissa pas de devenir grosse, & ne l'osta point qu'elle ne le fust de six mois, après m'en avoir demandé avis ; ce que je luy conseillay de faire ; tant parce qu'il faloit laisser à la matrice la liberté de s'étendre, que parce qu'étant fort dilatée dans le temps avancé de la grossesse, elle est suffisamment empêchée de tomber, étant pour lors soûtenuë sur la face intérieure des os des *Isles* par ceux du passage. Ces sortes de pessaires sont préferables à tous autres ; parce qu'étant percez d'un grand trou dans leur milieu, ils n'empêchent point la reception de la semence de l'homme dans la matrice, & donnent une libre issuë à l'écoulement des menstruës, & aux autres excrétions de la matrice. On en peut voir la figure dans mon livre des accouchemens, où j'ay enseigné la maniere de les faire, & de s'en bien servir.

OBSERVATION XLI.

D'une femme qui eût une excessive perte de sang causée par les fortes épreintes d'un flux de ventre, qui la fit mourir six jours après estre accouchée.

LE 31. Aoust 1671. j'ay accouché une femme qui avoit une perte de sang depuis huit jours, excitée par les fortes épreintes d'un flux de ventre, dont elle étoit travaillée depuis douze jours : cette perte de sang étant enfin devenuë excessive, m'obli-

gea de retourner son enfant pour le tirer par les pieds, quoi qu'il présentast la teste la premiere; afin de tâcher, autant qu'il étoit possible, de sauver la vie à cette femme, qu'elle couroit risque de perdre dans peu d'heures, aussi-bien que son enfant, que je tiray vivant: Mais nonobstant le bon secours que je lui donnay, qui fit bien cesser sa perte de sang, son flux de ventre ayant toûjours continué, elle ne laissa pas que de mourir, le sixiéme jour après que je l'eus ainsi accouchée, la nature n'ayant pas pû résister à l'excès de deux évacuations si considerables, qui en cet état, étant chacune en particulier mortelles d'elles-mêmes, contribuerent d'autant plus, succedant & étant jointes l'une à l'autre, à faire mourir cette femme.

OBSERVATION XLII.

D'une femme qui eut un laborieux travail, à cause de l'écoulement prématuré des eaux de son enfant.

LE 7. Octobre 1671. j'ay accouché une femme qui avoit vuidé toutes les eaux de son enfant, qui s'étoient écoulées subitement sans aucune douleur, trente heures auparavant, & sans aucune manifeste dilatation de la matrice, qui ne commença à s'ouvrir qu'incontinent après leur entier écoulement, comme il arrive ordinairement en ces sortes d'occasions, où le travail de la femme est prolongé, & rendu beaucoup plus laborieux dans le premier accouchement, que dans les suivans; car les eaux de l'enfant s'écoulant ainsi prématurément, à cause de la foiblesse des membranes qui les contiennent, devant que les douleurs qui contribuënt à la dilatation de la matrice, ayent précedé, pour lors l'enfant y restant enfermé à sec, en est bien plus difficilement expulsé par les douleurs, qui ne deviennent ordinairement bonnes, qu'après l'entier écoulement des eaux; joint à cela que l'orifice interne de la matrice, qui n'a pas encore été jamais dilaté, s'ouvre alors bien plus mal-aisément.

OBSERVATION LXIII.

D'une femme qui deux jours après estre avortée d'un fétus *de six semaines, eût une grande perte de sang causée par la retention de l'arriérefaix.*

LE 18. Octobre je délivray une femme qui étoit avortée depuis deux jours d'un petit *fétus* de six semaines laquelle étoit en une très-grande perte de sang avec des foiblesses réïterées, causée par la retention de l'arriérefaix, dont la nature n'avoit pas pû se délivrer; parce que le corps de cet avorton qui étoit très-petit & molasse, comme il arrive ordinairement en ces sortes de fausses couches, n'ayant pas fait d'ouverture de la matrice de cette femme, qui n'avoit jamais eu d'autres enfans, qu'à proportion de sa petitesse, le corps de cet arriérefaix qui étoit trois fois plus gros & plus étendu, n'en avoit pas pû estre expulsé; ce qui étoit cause que la nature faisant des efforts inutiles, cette perte de sang en étoit excitée; qui étant surabondante, lors que je fus mandé pour secourir cette femme, la mettoit en danger de la vie, si je ne l'eusse promptement délivrée de cet arriérefaix ainsi retenu.

OBSERVATION XLIV.

*D'une femme qui avoit une déchirure de toute la partie inférieure de la vulve jusques à l'*anus.

LE 25. Octobre 1671. une femme vint chez moy m'offrir toute la reconnoissance que je desirerois d'elle, si je pouvois remedier à une simple difformité, qui sans lui causer aucune incommodité lui donnoit un extrême chagrin. C'étoit une déchirure de toute la partie inférieure de l'entrée extérieure de la vulve, jusques à l'*anus*, arrivé il y avoit neuf ans, dans le temps de son dernier accouchement, par l'ignorance & mauvais traitement de sa Sagefemme, à ce qu'elle croyoit: mais comme elle me dit en même-temps, que l'enfant qu'elle avoit eu en ce dernier accouchement, étoit d'une grosseur excessive, je lui fis entendre qu'ayant été fort contente de sa Sage-femme dans tous ses précedens accouchemens, elle l'accusoit peut-estre à tort

d'ignorance, à cause de la déchirure qui s'étoit faite de cette partie, lors de son dernier accouchement, laquelle vrai-semblablement n'avoit été causée que par la grosseur excessive de son enfant: & sur ce qu'elle me prioit instamment de remedier à cette difformité, je lui dis qu'il n'étoit plus temps présentement que cette partie déchirée étoit enduite d'une forte cicatrice, qui s'étant renduë caleuse depuis un si long-temps, ne pouvoit pas estre réünie, sans renouveller par une incision très-douloureuse toute la superficie de cette cicatrice, & que pouvant avoir encore d'autres enfans aussi gros que le dernier, qui renouvelleroient infailliblement cette déchirure au temps de l'accouchement, je lui conseillois de souffrir plûtost la difformité de cette partie sans incommodité, que de se faire faire l'opération douloureuse qui y convenoit pour sa réünion, qui auroit dû estre faite immédiatement après son accouchement: car pour lors, n'y ayant aucune perte de substance en cette partie nouvellement déchirée, elle se seroit réünie plus facilement, étant en son entier, qu'après avoir été tout à fait cicatrisé depuis un si long-temps.

Observation XLV.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant présentoit le costé de la teste avec un pied, & chute du cordon de l'ombilic.

Le 29. Octobre 1671. j'ay accouché une femme d'un gros enfant, qui présentoit le costé de la teste avec un pied, & chute du cordon de l'ombilic jusques à l'entrée extérieure du passage; auquel cordon l'on sentoit un battement manifeste, qui me fit connoistre que l'enfant étoit encore vivant, bien qu'il y eût près de deux heures qu'il fut en cette mauvaise situation, lors que la Sagefemme qui assistoit cette femme me manda pour la secourir. Mais ce qui est de remarquable en cet exemple, est que ce fut le pied de l'enfant qui se présentoit avec la teste, qui préserva l'enfant de mourir, en préservant le cordon de l'ombilic qui se présentoit aussi, d'une entiere compression, que cette teste en auroit faite par sa rondeur égale, si elle se fut présentée seule avec ce cordon; laquelle compression interceptant le mouvement du sang qui y devoit estre libre, auroit été certainement cause de la mort de cet enfant, que je tiray vivant, en le pre-

nant

nant par les pieds, aprés avoir un peu repoussé au dedans la tête avec le cordon de l'ombilic qui se presentoient, pour en faire plus facilement l'extraction.

OBSERVATION XLVI.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant venoit le cul devant.

LE 7. Novembre 1671. j'ay accouché une femme d'un enfant vivant, qui venoit le cul devant, ayant la face & les pieds vers le ventre de sa mere, comme ont la plûpart des enfans qui presentent le cul le premier; parce que leur premiere situation naturelle étoit d'avoir la face ainsi tournée vers le ventre de la mere, dans laquelle situation ils restent, nonobstant l'affaissement du cul qui se presente le premier au passage. L'operation qui convient à l'extraction de l'enfant est assez facile en cette occasion, si l'on fait comme j'ay coûtume de faire; qui est, qu'il faut faire ensorte qu'en tirant l'enfant qui se presente par le cul, il vienne la face en dessous: car comme nous avons dit, lors qu'il vient ainsi par le cul, ayant ordinairement la face & les pieds vers le ventre de la mere, si on le tiroit de la sorte en ligne droite, sans le retourner peu à peu, à mesure qu'on en fait extraction, la face étant ainsi en dessus dans sa premiere situation, le menton de l'enfant s'accrocheroit au dessous de l'os *Pubis*, & la tête en seroit arrestée au passage, où il periroit trés-promptement.

OBSERVATION XLVII.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant avoit la tête au passage avec sortie du cordon de l'ombilic.

LE 3. Decembre 1671. je vis une jeune femme de seize ans, en travail de son premier enfant, dont la tête étoit au passage, avec sortie du cordon de l'ombilic depuis quatre heures; lequel cordon étant tout froid, flétri, & sans aucun battement, me fit connoistre que l'enfant étoit trés-certainement mort, faute d'avoir été secouru dans le temps, par la Sagefemme qui étoit auprés de cette femme, comme elle auroit dû faire en repoussant au dedans jusques au derriére de la tête de

l'enfant, ce cordon, dès le commencement qu'il avoit été poussé dehors ; ce qu'ayant negligé, ce cordon ainsi sorti, ayant été fort comprimé durant un si long-temps, par la tête de l'enfant qui occupoit tout le passage, avoit été la cause manifeste de la mort de l'enfant, par l'entiére interception du mouvement du sang, auquel il doit continuellement donner un libre passage, durant tout le temps que l'enfant est au ventre de la mere : & comme pour ce sujet il n'y avoit plus aucune esperance de pouvoir sauver cet enfant, qui étoit mort lors que je fus appellé pour voir cette femme, & que d'ailleurs elle n'avoit aucun autre accident, & avoit des forces & des douleurs suffisantes pour accoucher d'elle-mesme, je conseillay de commettre le reste de l'accouchement à la nature, qu'elle acheva deux heures ensuite assez heureusement pour la mere ; mais malheureusement pour l'enfant, qui vint mort, comme je l'avois prédit, pour la raison que je viens d'expliquer.

OBSERVATION XLVIII.

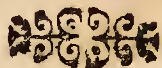
De l'accouchement d'une femme dont l'enfant venant le cul devant eût la cuisse cassée, par un violent mouvement de contorsion que fit la mere.

LE 11. Decembre 1671. j'ay accouché une femme d'un des plus gros enfans que l'on puisse voir, qui venoit le cul devant, d'une situation oblique, & qui avoit vuidé beaucoup de *Meconium*, un jour auparavant; nonobstant quoy je le tiray vivant, & se portant bien, sinon que la mere par une extrême impatience, ou plûtost par une grande opiniastreté, venant à faire un subit & violent mouvement de contorsion de tout le corps, durant que j'étois occupé à dégager la cuisse de son enfant hors du passage, pour le tirer ensuite par les pieds, fut cause qu'elle fut rompuë dans ce moment; mais l'ayant réduite avec un petit bandage convenable, incontinent après que j'eûs ainsi tiré l'enfant, il guérit parfaitement en vingt-cinq jours, sans qu'il luy arrivast aucun accident durant ce temps ni dans la suite.

Observation XLIX.

De la disposition de la matrice d'une femme qui avoit été penduë dans le temps qu'elle avoit actuellement ses menstruës.

LE 12. Janvier 1672. ayant pour lors l'honneur d'être Prevost de nostre celebre Compagnie des Maistres Chirurgiens Jurez de cette Ville de *Paris*, je remarquay très-manifestement en la dissection d'une femme, qui avoit été penduë pour ses crimes, dans le temps qu'elle avoit actuellement ses menstruës, sur le cadavre de laquelle un aspirant à la maistrise faisoit son chef-d'œuvre anatomique, ce que j'avois déja bien reconnu par la dissection du corps de plusieurs autres femmes semblables à celle-cy; qui est, que les menstruës de la femme, quand elle n'est pas grosse, s'écoulent toûjours de la cavité intérieure du propre corps de la matrice, & non pas seulement des vaisseaux qui aboutissent à son orifice interne, aussi-bien quand elle n'est pas grosse, que quand elle l'est, comme quelques Auteurs le voudroient persuader. C'est ce qu'on reconnoissoit manifestement en cette femme; car toute la cavité du fond de la matrice étoit enduite de petits grumeaux de sang caillé, & ses vaisseaux paroissoient beaucoup plus gros que ceux de son col, & mesme tout pleins de ce sang caillé, vers les orifices qui se dégorgeoient dans le fond de la matrice. Je ne veux pourtant pas soûtenir, que les menstruës ne s'écoulent aussi parfois de quelques vaisseaux du col de la matrice, en mesme temps qu'elles fluënt des vaisseaux du fond : mais je soûtiens seulement, que l'opinion de ceux qui veulent que les menstruës ne s'écoulent en tout temps, que par les vaisseaux qui se terminent au col de la matrice, n'est pas véritable, comme ces expériences le prouvent très-bien ; étant très-certain que les vaisseaux qui aboutissent au col de la matrice, ne servent seuls à l'évacuation de la superfluité du sang menstruel, que dans le temps de la grossesse, à certaines femmes, qui pour être trop sanguines, ont encore besoin quelquefois de cette évacuation, dans les premiers mois qu'elles sont grosses.



OBSERVATION L.

D'un enfant de cinq mois & demy qui presentoit les pieds, & qui étoit encore vivant, quoy-que la mere eût vuidé près de deux pintes d'eau vingt jours auparavant.

LE 20. Janvier 1672. j'ay accouché une femme d'un enfant de cinq mois & demy, dont les eaux s'étoient écoulées vingt jours auparavant, en ayant vuidé plus de deux pintes dès le premier jour, & s'en étant encore écoulé tous les jours quelque peu, jusques au jour que je l'accouchay de cet enfant, qui presentoit les pieds; lequel je tiray vivant, & faisant quelques cris assez forts par intervales, durant une heure qu'il vécut. Ces sortes d'écoulemens d'eaux, qui arrivent ainsi prématurément, & causent ordinairement dans la suite l'avortement, viennent de l'extrême foiblesse des membranes qui les contiennent; ausquelles il se fait quelque rupture, par quelque cause si peu violente qu'elle soit, comme il arriva à cette femme, qui étoit seulement tombée assez legerement sur un genoüil. Mais ce qui est de plus remarquable en cette observation, est qu'un si petit enfant ait été encore bien vivant, après un si grand & si subit écoulement de ses eaux vingt jours auparavant; n'étant point extraordinaire qu'il se fust presenté les pieds devant; car c'est la posture naturelle à un enfant de ce terme.

OBSERVATION LI.

D'une femme qui ne laissa pas d'accoucher heureusement d'un enfant vivant, quoy-qu'elle eût eû plusieurs fortes convulsions.

LE 5. Février 1672. une femme de vingt-cinq ans, étant en travail de son premier enfant depuis deux jours, fut surprise de plusieurs fortes convulsions, étant seulement assistée par sa Sagefemme, à laquelle l'accident parut si pressant, qu'elle obligea le mary de la malade de me venir querir au plûtost, pour lui donner secours. Estant allé chez cette femme aussi-tost que j'en fus averti, je la trouvay venant d'accoucher d'une fille vivante, par une forte douleur qu'elle avoit eûë ensuite de la derniere convulsion qui avoit duré près d'une demi-heure, à ce que

l'on me dit. Je crois que deux choses contribuérent beaucoup à faire accoucher ainsi heureusement cette femme, nonobstant un des plus dangereux accidens qui puissent arriver à une femme qui est en travail, qui est la convulsion; la premiere est, que cette femme revenoit à connoissance incontinent aprés que l'accés des convulsions, dont elle avoit été travaillée, étoit passé; durant lequel bon intervale la nature ne laissoit pas de travailler à l'expulsion de l'enfant; & la seconde est, que cet enfant étant une fille de médiocre grosseur, l'accouchement en fut d'autant moins difficile.

OBSERVATION LII.

D'une femme qui aprés avoir eû un laborieux travail durant neuf jours, mourut pour avoir commis son accouchement à la seule nature.

LE 12. Février 1672. je vis une femme âgée de quarante-trois ans, qui étoit en travail de son premier enfant depuis neuf jours, à ce qu'elle me dit, sans avoir pû accoucher, quoy-que cet enfant vint naturellement; lequel étoit neanmoins mort en son ventre depuis deux ou trois jours, lors que je la vis en cet état; ce que je reconnus par la grande feteur des excrétions de la matrice, & par la molesse de la tête de l'enfant qui étoit au passage, & par la vacillation de ses os, & autres signes évidens; pour raison de quoy, je dis qu'il falloit promptement le tirer du ventre de cette femme; & que nonobstant qu'elle parust moribonde, elle pourroit peut-être en échaper par cette voye, que je croyois plus seure, toute incertaine qu'elle étoit, que de continuer à laisser l'accouchement, comme on avoit fait jusques alors, à la seule nature, qui paroissoit toute accablée en cette femme, qui avoit le ventre extraordinairement tendu, & dur comme du bois vers le fond de la matrice, & toutes les parties extérieures de la vulve tumefiées & enflammées, avec une grosse fiévre; pour lesquels accidens elle avoit reçû tous ses Sacremens: mais m'étant disposé à donner ce secours à la pauvre malade; qui m'en prioit instamment, ses parens, & autres assistans qui étoient en sa chambre, me dirent que si je ne pouvois les asseurer qu'elle échaperoit par la voye que je venois de proposer, ils aimoient mieux la laisser mourr

ainsi, que de la tourmenter par une opération inutile. Cette demande qui étoit sans raison, vû le déplorable état où étoit la malade, m'obligea de l'abandonner à son mauvais sort, pour éviter le blâme qu'on m'auroit pû donner sans sujet, venant à mourir ensuite de l'opération : & m'étant retiré dans la croyance qu'elle mouroit certainement dans peu avec cet enfant qui étoit déja mort en son ventre, je fus étonné d'apprendre quelques jours ensuite, que cette femme étoit accouchée d'elle-mesme de cet enfant mort, la nuit suivante du jour que je la vis; mais qu'ayant toutes les parties gangrenées, & les forces entiérement abbatuës, elle n'avoit pas laissé de mourir deux jours après être ainsi accouchée. Neanmoins ce long intervalle de temps, durant lequel la nature presque accablée travailla & résista, est une preuve manifeste, que sans sa malheureuse destinée elle seroit indubitablement échapée, si on l'avoit secouruë, comme il étoit necessaire de faire plus de deux jours devant que je l'eusse vûë, en luy tirant du ventre cet enfant mort. L'on ne doit pas toutefois inférer de cet exemple, que cette femme toute moribonde qu'elle paroissoit, étant accouchée d'elle-mesme contre mon opinion, il faille toûjours commettre à la nature les accouchemens où l'enfant se presente en posture naturelle, comme quelques-uns croyent sans raison ; car il est très-constant, que ce fut le trop long séjour que cet enfant fit au ventre de la mere après y être mort, qui la fit mourir dans la suite, par la mauvaise impression que la corruption cadavereuse de cet enfant avoit faite en toute la matrice : & si la nature vint enfin about d'expulser cet enfant par un dernier effort, après en avoir fait tant d'inutiles durant un si long-temps qu'il y avoit que cette femme étoit en travail, ce ne fut que le funeste secours de la grande corruption de l'enfant, qui ayant beaucoup diminué la grosseur de sa tête, par l'affaissement & la colliquation du cerveau, en fut une cause inopinée, qui ne pouvoit jamais être salutaire à la mere, que l'on auroit sauvée, si on lui eust tiré du ventre assez à temps cet enfant mort, sans en commettre ainsi l'expulsion à la seule nature, qui n'en pust venir à bout que trop tard.

OBSERVATION LIII.

D'un enfant que l'on connoissoit venir les pieds devant, à travers les membranes de ses eaux.

LE 16. Février 1672. j'ay accouché une femme d'un enfant vivant, lequel je connus venir les pieds devant à travers les membranes de ses eaux, qui n'étoient pas encore percées quand je fus mandé pour la secourir; ce qui me parut par l'inégalité des pieds que l'on sentoit. Ayant trouvé la matrice suffisamment dilatée, je rompis les membranes des eaux, & tiray aussi-tost, & fort aisément l'enfant par les pieds qu'il presentoit; les eaux contribuant à rendre son extraction plus facile, & à le retourner avec moins de peine dans la matrice pour le tirer par les pieds, comme il est necessaire de faire, quand il se presente en d'autres postures plus vicieuses.

OBSERVATION LIV.

D'une femme qui courut grand risque de la vie, pour avoir esté purgée dès le quatriéme jour aprés estre accouchée au cinquiéme mois de sa grossesse.

LE 23. Février 1672. j'ay accouché une femme grosse de cinq mois, qui avoit une grosse fiévre depuis trois jours, & étoit en médiocre perte de sang depuis un mois entier; laquelle perte de sang étant devenuë très-grande depuis un jour, avec beaucoup de caillots, m'obligea d'accoucher cette femme, pour la préserver du grand danger de mourir où elle étoit; pourquoy faire, ayant rompu les membranes des eaux de son enfant, je le tiray aussi-tost par les pieds qu'il presentoit, & délivray en mesme temps cette femme, d'un arriérefaix extraordinairement gros pour la petitesse de l'enfant, plein de gros caillots de sang, qui y étoient attachez, du costé que cet arriérefaix s'étoit prematurément détaché de la matrice, ce qui avoit été cause de cette grande perte de sang, & de la mort de l'enfant. Cette femme se porta bien ensuite jusques au quatriéme jour, qu'un apprentif Medecin qui la voyoit, l'ayant purgée mal à propos, elle fut surprise d'une grosse fiévre continuë qu'elle

eût durant trois semaines, dont elle pensa mourir dans la suite; & comme je voulus faire connoistre à ce Medecin que la faute qu'il avoit faite de purger ainsi prématurément cette femme, la mettoit en très-grand danger de perdre la vie que je luy avois sauvée en l'accouchant, il m'allegua une fort mauvaise raison; qui étoit, que le jour qu'il avoit purgé cette femme, étoit le septiéme jour que sa précedente fiévre avoit commencé de luy prendre, quoique ce ne fust que le quatriéme de son accouchement; & qu'aux maladies des femmes accouchées, il falloit compter les jours du commencement de la maladie, & non pas du temps de l'accouchement: Mais je luy dis que cette perilleuse experience, dont il étoit témoin, luy devoit confirmer, ce que beaucoup d'autres m'avoient appris, qui est, qu'on ne doit jamais purger les femmes, & principalement celles qui sont nouvellement accouchées, durant que la matrice est en fluxion.

Observation LV.

De l'accouchement d'une femme grosse de sept mois qui avoit une très-grande perte de sang.

Le 16. Mars 1672. j'ay accouché une femme grosse de sept mois, ou environ, qui étoit en très-grande perte de sang, avec des frequentes foiblesses qui la mettoient en grand danger de la vie, si je ne l'eusse au plûtost secouruë, en luy tirant du ventre son enfant par les pieds, après l'avoir retourné; ce qui fit cesser cette perte de sang, qui avoit été causée par le détachement de l'arriérefaix qui se presentoit le premier. Cet enfant quoique foible, & petit comme un avorton, ne laissa pas de vivre encore vingt-quatre heures, & la mere se porta bien ensuite, ainsi que beaucoup d'autres, à qui j'ay donné le mesme secours pour de semblables pertes de sang, qui cessent ordinairement d'abord que les vaisseaux ouverts par le détachement de l'arriérefaix, qui dégorgeoient du sang en abondance, durant que l'enfant & l'arriérefaix contenus dans la matrice la tenoient en distention, viennent à se refermer & à être bouchez par la contraction de la propre substance de la matrice, aussi-tost qu'elle a été vuidée par l'accouchement, de tout ce qu'elle contenoit; sans lequel prompt secours, on voit souvent des femmes périr en peu d'heures avec leur enfant dans le ventre.

OBSERVATION LVI.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant mourut, sa tête restant accrochée au passage, par la faute de la Sagefemme.

LE 1er Avril 1672. j'ay accouché une femme d'un enfant mort, dont la tête & les bras étoient restez au passage depuis une heure & demie. La Sagefemme qui assistoit cette femme, avoit bien tenté de le tirer par les pieds, à cause qu'il s'étoit presenté le cul devant; mais n'en ayant pas pû venir à bout, faute d'industrie, elle fut cause de la mort de cet enfant, qui demeura accroché au passage par le menton, faute de ne lui avoir pas mis la face en dessous, comme elle devoit faire, en tournant peu à peu le corps de l'enfant, à mesure qu'elle en faisoit extraction. Aussi-tost que j'eûs reconnu cette mauvaise situation de la tête de l'enfant, je la reduisis à celle qui lui étoit convenable, après avoir dégagé du passage les bras de l'enfant l'un après l'autre, pour me donner lieu d'introduire plus facilement le doigt indice de ma main droite dans la bouche de l'enfant; duquel doigt j'accrochay la machoire inferieure, pour tourner peu à peu la tête, à proportion que de toute la main gauche je soutenois & faisois tourner en même temps tout le corps de l'enfant du même costé de la face; après quoy je tiray facilement cette tête hors du passage, où elle avoit été retenuë par sa mauvaise situation.

OBSERVATION LVII.

D'une femme à qui l'arriérefaix étoit resté en la matrice, après être avortée d'un enfant de quatre mois.

LE 2. Avril 1672. je délivray une femme de l'arriérefaix qui étoit resté en sa matrice, après être avortée d'un enfant mort tout émacié, au terme de quatre mois; sa Sagefemme ne l'ayant pas pû délivrer, à cause que ce *fetus* avorton, qui étoit tout fletri, n'avoit fait ouverture de la matrice, qu'à proportion de sa petitesse; laquelle ouverture ne répondant pas à la grosseur de cet arriérefaix, fut cause qu'il fut retenu au dedans, comme il arrive assez souvent en ces sortes d'avortemens.

Observation LVIII.

D'une femme qui fut surprise d'une forte convulsion demie-heure après estre accouchée.

LE 3. Avril 1672. je vis une femme âgée de trente ans, qui demy-heure après avoir été accouchée & bien délivrée par sa Sagefemme, fut surprise d'une forte convulsion, qui luy dura un gros quart d'heure; après quoy elle revint à connoissance, & se porta bien dans la suite; à quoy contribua beaucoup une bonne & copieuse évacuation des vuidanges de sa couche, qui la préserva de recidive de cet accident, dont elle avoit encore été surprise de la mesme maniere en son précedent accouchement, à ce qu'elle me dit, me demandant ce qu'elle devoit faire pour éviter une autrefois ce dangereux accident. Comme il n'y a pas de meilleur remede pour le prévenir, que la saignée, je luy dis que redevenant grosse, elle devoit se faire saigner du bras, douze ou quinze jours devant le temps de son accouchement, & réïterer encore une autrefois ce mesme remede, dès qu'elle commenceroit d'être en travail. Ayant suivi le salutaire conseil que je luy donnay, elle a été préservé dans tous ses autres accouchemens suivans, de l'accident qui luy étoit arrivé dans les deux précedens, à cause de l'abondance du sang extraordinairement échauffé par la grande agitation du travail, dont il s'étoit fait un transport au cerveau, qui avoit excité la convulsion.

Observation LIX.

De l'accouchement d'une femme grosse de six mois qui avoit une très-grande perte de sang.

LE 21. Avril 1672. j'ay accouché une femme grosse de six mois & demy, qui étoit en très-grande perte de sang depuis six heures, vuidant beaucoup de caillots, & tombant souvent en foiblesse. Elle étoit en ce déplorable état lors que je fus mandé pour la secourir; mais n'ayant trouvé aucune disposition à sa matrice, à pouvoir être dilatée suffisamment pour l'accoucher dans ce temps, je luy fis donner aussi-tost un lavement, pour lui faire vuider une prodigieuse quantité d'excremens retenus de-

puis long-temps, qui remplissoient de telle maniere le gros intestin, & étoient si durs, qu'il sembloit en touchant cette femme que c'étoient les membres de son enfant, qui se fussent affaissez dans le passage, qui en étoit empêché par le gonflement de cet intestin, qui en étoit tout plein; ce qui empêchoit que l'orifice de sa matrice se pût dilater si facilement qu'il commença à faire, après qu'elle eût rendu tous ces excremens par le moyen de ce lavement. Mais ayant encore attendu durant deux heures dans l'esperance d'une plus grande préparation à l'accouchement, & voyant que cette femme couroit grand risque de la vie, à cause de la grandeur de sa perte de sang, j'entrepris de l'accoucher quoique sa matrice ne fût pas dilatée pour lors, qu'à y pouvoir introduire l'extrêmité de trois de mes doigts, avec lesquels joints ensemble je la dilatay peu à peu, suffisamment pour donner passage à toute ma main, avec laquelle je la délivray d'un enfant masle, qui étoit encore en vie, l'ayant retourné pour le tirer par les pieds, après avoir un peu repoussé & rangé à costé la tête de l'enfant & l'arriérefaix qui s'étoient presentez les premiers, ensuite dequoy je la délivray aussi-tost de l'arriérefaix, & de quantité de gros caillots de sang, qui avoient été retenus au dedans. Ce salutaire secours procura le Baptême à cet enfant, qui étoit prêt d'expirer, & sauva la vie à la mere qui se porta bien ensuite.

OBSERVATION LX.

D'une femme qui étant grosse de trois mois & demy, vuida tout d'un coup par la matrice près d'un demy-septier d'eau, nonobstant quoy elle porta son enfant jusques à terme, & en accoucha heureusement.

LE 2. May 1672. j'ay vû une femme grosse de trois mois & demy, ou environ, qui après avoir vuidé, à ce qu'elle me dit, par la matrice tout d'un coup en dormant, près d'un demy-septier d'eau, il y avoit quatre jours, sentoit des douleurs dans le ventre qui répondoient en bas avec grande pesanteur, qui sembloient la menacer d'un prochain avortement, joint à ce que le jour suivant elle vuida encore quelques eaux avec un peu de sang, jusques à marquer sa chemise de la largeur de la main, nonobstant quoy l'ayant touchée, je luy trouvay l'orifice interne de la matrice exactement fermé, & fort menu; ce qui ne dé-

notant pas la mesme disposition à l'avortement que faisoient les autres signes qui en sont les avantcoureurs ordinaires, me fit esperer qu'elle pourroit conserver sa grossesse; pour lequel sujet je luy conseillay de se faire saigner du bras, & de garder le repos au lit durant dix ou douze jours; ce qu'ayant fait, & usé du lait d'ânesse ensuite durant quelque temps, elle conserva jusques au terme parfait son enfant, qui étoit un garçon dont je l'accouchay heureusement le 6. Octobre suivant. Cette experience, dont l'évenement fut heureux pour la mere & pour l'enfant, nous fait connoistre qu'il ne faut jamais perdre l'esperance de pouvoir conserver la grossesse des femmes qui ont quelque disposition à l'avortement, jusques à ce que l'on reconnoisse certainement par l'ouverture de la matrice, qu'il est inutile de l'esperer.

OBSERVATION LXI.

D'une femme qui avoit un ulcére carcinomateux en la matrice, dont la corruption étoit si grande, qu'il s'y engendroit des vers.

LE 7. May 1672. je vis une femme âgée de cinquante ans, qui après une entiere cessation de ses menstruës durant deux années, fut surprise d'une perte de sang, qui luy dura sept mois sans discontinuer, ensuite de quoy il luy vint un ulcére carcinomateux à la matrice, rendant journellement des sérositez roussâtres, fetides, & sanglantes de temps en temps, avec une corruption si grande qu'il s'y engendroit des vers gros comme des grains d'orge. Elle mourut six mois ensuite, comme je l'avois prédit à son mary, après avoir beaucoup souffert, & langui miserablement durant tout ce temps. Ces sortes de pertes de sang, que l'on voit venir aux femmes âgées après une longue cessation de leurs menstruës, procedant ordinairement d'une disposition ulcéreuse de la matrice, sont toûjours incurables & mortelles dans la suite.

Observation LXII.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant presentoit la tête avec sortie du cordon de l'ombilic.

LE 12. May 1672. j'ay accouché une femme d'un fort gros enfant, qui venoit naturellement la tête la premiere; mais comme le cordon de l'ombilic qui se presentoit avec elle, auroit été certainement cause de la mort de l'enfant, avant que la nature eût achevé de le pousser dehors, tant pour le refroidissement de ce cordon, qui étoit sorti, que pour la compression qu'en faisoit la tête de l'enfant au passage, je retournay aussitost cet enfant, que je tiray ensuite par les pieds vivant, & se portant bien, & la mere pareillement, qui me remercia bien fort d'avoir ainsi sauvé la vie à son enfant, qu'il alloit perdre sans le secours que je luy donnay dans ce pressant besoin.

Observation LXIII.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant presentoit l'épaule avec sortie du cordon de l'ombilic.

LE 21. May 1672. j'ay accouché une femme d'un enfant masle extraordinairement gros, qui presentoit l'épaule au passage avec sortie du cordon de l'ombilic; pour raison de quoy je fus obligé de le retourner pour le tirer par les pieds, afin de luy sauver la vie, qu'il auroit très-certainement perduë, tant par sa mauvaise situation, qui auroit été aussi funeste à la mere, que par le refroidissement du cordon de l'ombilic: ainsi faisant, je tiray l'enfant vivant, sans aucun préjudice de la santé de la mere, qui se porta bien ensuite.

Observation LXIV.

D'un enfant nouveau-né qui étoit d'une figure toute monstrueuse.

LE 29. May 1672. je vis un petit enfant mort d'une femme nouvellement accouchée à sept mois & demy, lequel étoit d'une très-monstrueuse figure, ayant les bras & les pieds tout

contrefaits, & la tête sans aucun col, jointe immédiatement à la poitrine, ayant sur sa tête au lieu de cerveau une espece de calotte épaisse, en maniére de loupe rouge, applatie, qui avoit une production comme une queuë, qui se continuoit tout le long de l'épine du dos, jusques à l'os *Sacrum*; ayant outre cela au droit du nombril, une grosse tumeur livide, en maniere d'hernie ventrale, dans laquelle plusieurs parties du bas ventre étoient enfermées. Cet enfant étoit mort au ventre de sa mere, deux ou trois jours devant qu'elle en accouchât, comme il me parut par l'épiderme de quelques-unes de ses parties, qui s'en séparoit; & comme elle me dit qu'elle avoit une très-grande fâcherie dans le commencement de sa grossesse, je crus que cette violente passion avoit été une suffisante cause, pour mettre le trouble dans l'arrangement des parties de l'enfant, qui étant toutes molles dans le commencement de la grossesse, en avoient été ainsi monstrueusement conformées; & principalement le cerveau, qui pour son extrême mollesse, reçût en ce temps un plus grand ébranlement de toutes ses parties qui en furent déplacées.

OBSERVATION LXV.

D'une femme qui avoit une très-grande enflure des lévres de la vulve, venant d'une disposition inflammatoire de la matrice, qui la fit mourir trois jours aprés estre avortée de deux enfans de quatre mois.

LE 2. Juin 1672. j'ay vû une femme qui avoit depuis quinze jours une très-grande enflure de deux lévres de la vulve, comme aussi des cuisses & des jambes; ce qui luy étoit arrivé par un grand dépost qui s'étoit fait sur ces parties, & sur la matrice, où elle sentoit une grande douleur, lors qu'on comprimoit de la main médiocrement son ventre, qui étoit assez enflé pour faire croire que cette femme étoit grosse, quoy-qu'elle n'eût pas eû ses menstruës depuis quatorze mois entiers, qu'il y avoit qu'elle étoit accouchée de son deuxiéme enfant; leur suppression pouvant estre attribuée à l'état maladif où elle avoit été, ayant eû les fiévres durant les huit premiers mois, ou à la grossesse qui avoit succedé à la bonne disposition où elle avoit été aprés sa maladie durant quelques mois. Mais comme elle n'avoit encore senti aucun mouvement d'enfant, & que son sein

étoit fort flasque, & qu'on ne la pouvoit toucher par bas, pour examiner la disposition de la matrice, à cause de la grande enflure des lévres de la vulve, qui en empêchoit, je luy dis que quoy-que je ne pusse pas l'asseurer positivement de sa grossesse, dont j'avois un grand soupçon, je luy conseillois de se traiter en femme grosse, & qu'on pouvoit neanmoins luy faire quelques scarifications aux deux lévres exterieures de la vulve, pour donner par ce moyen issuë à une grande abondance de sérositez, dont elles étoient si extraordinairement tumefiées, qu'il y avoit danger que la mortification n'y arrivast; ce qu'ayant esté executé par son Chirurgien ordinaire seulement deux jours ensuite, il sortit par les scarifications qu'il y fit, une très-grande abondance d'eau durant plusieurs jours, qui fit desenfler considerablement toutes ces parties; & quelques jours aprés cette femme accoucha de deux enfans de quatre mois ou environ, dont elle étoit grosse comme je l'avois bien soupçonné. L'un de ces enfans étoit vivant, & l'autre étoit mort en son ventre, & avoit été vray-semblablement cause, par la mauvaise impression que sa corruption avoit faite en la matrice, d'une disposition inflammatoire qui y étoit arrivée, qui s'étant communiquée jusques aux parties extérieures, les fit tomber en mortification, & fit mourir cette femme le troisiéme jour ensuite, comme je l'avois bien prédit en la voyant le jour précedent. C'est ce qui arrive presque toûjours quand ces sortes de tumeurs qui paroissent au dehors en ces parties sont éresipelateuses, & procédent de la disposition inflammatoire des parties intérieures: mais quand elles ne sont simplement qu'œdémateuses, comme il en arrive assez souvent aux femmes grosses de plusieurs enfans, & principalement vers les derniers mois de leur grossesse, elles ne sont pas ordinairement si dangereuses.

OBSERVATION LXVI.

D'une femme qui accoucha à six mois d'un enfant mort par les trop fréquentes saignées que l'on luy fit.

LE 18. Juin 1672. je vis une jeune femme âgée de vingt ans, de compléxion assez délicate; grosse de son premier enfant de six à sept mois, laquelle étoit au lit depuis quinze jours, pour des douleurs de reins & de ventre qu'elle ressentoit, qui luy

avoient causé dans la suite quelques accès de fiévre précedez de frisson vers les derniers jours, pour raison de quoy les Medecins qui la voyoient ordinairement, l'avoient fait saigner jusques à six fois en huit jours de temps contre mon sentiment, qui étoit d'user de ce remede avec moderation, en la faisant saigner deux seules fois, que je croyois suffisantes pour la préserver, autant qu'il étoit possible, de l'avortement qui lui arriva ensuite de ces trop fréquentes saignées, comme je l'avois prédit, son enfant étant mort en son ventre depuis deux jours qu'elle avoit eû ces accès de fiévre précedez de frissons : de sorte que ce même remede, qui auroit pû lui estre salutaire, s'il eût été fait avec la moderation que je viens de dire, contribua beaucoup, à ce que je crûs, étant fait par excès, à causer l'accident que l'on vouloit éviter. Il seroit inutile pour refuter mon opinion de m'alleguer que l'on a vû des femmes grosses qui ont été saignées des douze & quinze fois, & même davantage, pour des maladies dont elles étoient affligées, & qui n'ont pas laissé d'accoucher heureusement à terme, car je répondrois qu'on en a vû aussi bien plus souvent que deux ou trois saignées faites mal à propos ont fait avorter.

OBSERVATION LXVII.

D'une femme grosse de cinq mois dont la matrice étoit tombée de la grosseur du poing.

LE 19. Juin 1672. je vis une femme grosse de cinq mois, ou environ, dont la matrice étoit tombée de la grosseur du poing; ce qui lui causoit une grande difficulté d'uriner, par la compression que le col de la vessie en recevoit. Elle lui tomboit de cette maniere depuis tout le temps qu'elle étoit grosse, & ne rentroit que quand elle étoit couchée. L'orifice interne de sa matrice étoit extrêmement gros & allongé; mais d'une substance très-égale, souple & molle, n'étant point dur comme il paroist en quelques fausses grossesses : il étoit fort entr'ouvert à l'exterieur, même jusques à y pouvoir facilement insérer mon doigt jusques à la moitié de sa longueur, avant que de parvenir à la partie interne de cet orifice, qui étoit très-exactement fermée. Après avoir réduit la matrice qui étoit ainsi tombée à cette femme, je lui mis un pessaire, pour la re-

tenir en état dans la situation naturelle, l'avertissant de la maniere qu'elle se devoit comporter, durant tout le reste du temps de sa grossesse; qui étoit de demeurer en repos le plus qu'elle pourroit, de ne point se serrer dans ses habits, & d'éviter tout ce qui pouvoit contribuër à lui faire faire quelque effort, & lui recommandant de ne point retirer le pessaire que je lui avois mis dans le col de sa matrice, que vers le dernier mois de sa grossesse; ce qu'ayant executé ponctuellement, elle porta son enfant jusques à terme, & en accoucha heureusement; & huit jours ensuite ayant remis ce même pessaire, comme je lui avois conseillé, elle se préserva par son moyen de la récidive de la chûte de sa matrice.

Observation LXVIII.

De l'accouchement d'une femme qui avoit une grande perte de sang causée par le détachement de l'arriérefaix qui se presentoit.

Le 22. Juin 1672. j'ay accouché une femme qui étoit en une perte de sang continuelle depuis un mois, laquelle n'étoit venuë fort abondante avec caillots, comme elle étoit, que depuis six heures que cette femme commençoit d'estre en travail, étant à terme à quelques jours près, ainsi qu'elle croyoit. Ayant reconnu qu'une partie de l'arriérefaix se presentoit, & que ses eaux n'étoient pas encore écoulées, j'en rompis aussi-tost les membranes; après quoi ayant retourné son enfant, je le tirai par les pieds; quoi faisant je trouvai que le cordon de l'ombilic étoit engagé entre les cuisses de l'enfant, & que ce cordon faisoit outre cela deux tours à son col; ce qui me fit croire que l'engagement de ce cordon au tour de ces parties de l'enfant, étoit la veritable cause de cette perte de sang, qui avoit commencé environ le huitiéme mois de la grossesse de cette femme, & vrai-semblablement dans le temps que l'enfant s'étoit tourné, comme il a coûtume d'arriver vers les derniers mois: car ce cordon ainsi embarassé au tour des parties de l'enfant, en étant accourci, & tiraillant pour ce sujet l'arriérefaix, l'avoit fait détacher en partie de la matrice, & avoit ainsi excité la perte de sang. Je tirai cet enfant vivant, qui étoit une grosse fille; & par le secours que je donnai ainsi à la mere, qui se porta bien ensuite, je la préservai du danger

de mourir où elle étoit à cause de la grandeur de sa perte de sang.

OBSERVATION LXIX.

D'une femme qui eût une très-grande perte de sang causée par un simple faux germe.

LE même jour 22. Juin 1672. je vis une femme qui croyant être grosse de trois mois & demy, ou environ, fut surprise d'une très-grande perte de sang avec foiblesses réïterées, vuidant beaucoup de caillots par la matrice, pour s'être blessée, à ce qu'elle prétendoit, en faisant quelque effort il y avoit trois jours. L'ayant touchée je trouvay sa matrice ouverte d'une largeur suffisante à y pouvoir introduire deux doigts, à travers laquelle ouverture je sentois ce qui étoit contenu en elle; ce qu'ayant reconnu, je dis à cette femme, & à son mari present, que cette perte de sang ne cesseroit pas devant que la matrice cût été vuidée de tout ce qu'elle contenoit: mais ils ne purent pas s'y résoudre dans ce temps; pour raison de quoy je m'en allay sans lui donner le secours qui lui étoit necessaire, l'avertissant du danger où elle étoit: mais la perte de sang & les foiblesses continuant toûjours, le mari revint chez moi trois heures ensuite, me prier instamment de retourner au plus viste chez lui; où étant allé, je délivray aussi-tost sa femme d'un faux germe de la grosseur d'un petit œuf de poule, dans lequel étoient contenuës quelques simples glaires semblables au blanc d'un œuf: incontinent après quoy cette perte de sang cessa, & cette femme qui en avoit été réduite presque à l'extrêmité, se porta bien ensuite, & fut tout-à-fait consolée de l'affliction où elle étoit de s'être blessée, comme elle le croyoit, quand je lui eûs fait entendre que sa grossesse n'ayant été que d'un simple faux germe, & non d'un enfant, la nature auroit très-certainement tenté de s'en dégager d'elle-même, comme elle a toûjours coûtume de faire dans ces sortes de fausses grossesses, au même temps, ou à peu près, qu'elle avoit été surprise de cet accident, qui lui seroit indubitablement arrivé dans peu, quand elle n'auroit pas souffert l'effort qu'elle avoit fait, qui en trois jours de temps n'auroit pas pû avoir rendu imperceptible un enfant formé de trois mois & demi, en le convertissant au simple faux germe dont je l'avois délivrée.

OBSERVATION LXX.

D'une femme qui fut hydropique durant neuf ans, & qui nonobstant cela fit en ce temps quatre enfans dont elle accoucha heureusement.

LE 30. Juin 1672. j'ay accouché la femme d'un de mes confreres, d'un enfant masle assez vigoureux, nonobstant qu'elle fut hidropique depuis neuf ans, l'étant devenuë ensuite d'une couche. Elle fut traitée dans le commencement durant plusieurs mois, par le conseil de plusieurs Medecins, avec tous les remedes convenables à cette maladie, dont elle ne reçût aucun soulagement; après quoi, sans en avoir eû aucun soupçon auparavant, elle s'apperçût enfin qu'elle étoit grosse d'enfant, nonobstant l'extrême hidropisie de son ventre; qui bien loin de diminuer, après qu'elle fut accouchée, comme on esperoit, s'augmenta encore davantage; & ce qui est de plus admirable, est qu'outre ce dernier enfant, dont je l'accouchai, elle avoit encore fait auparavant durant cette maladie trois autres enfans; l'un desquels étoit une fille, qui à l'âge de cinq ans & demi qu'elle avoit pour lors étoit si forte & si robuste, qu'elle paroissoit avoir plus de sept ans. Lors que je l'eûs accouchée de ce dernier enfant, son ventre ne me parut pas plus diminué que s'il n'en fut sorti qu'un œuf de poule; & il resta encore d'une grosseur si prodigieuse, que je croi qu'il y avoit plus de trente pintes d'eau dedans; ce qui lui a enfin causé la mort, après une chûte de très-grande hauteur, qu'elle fit malheureusement trois semaines auparavant, dans l'escalier d'un logis où elle étoit, laquelle lui ayant fait une grande commotion de tout le corps, à cause de l'excessive grosseur & pesanteur de son ventre, contribua beaucoup à avancer la fin de ses jours. La rareté du fait n'est pas de voir une femme hydropique; car c'est une chose assez commune; mais c'est de voir une femme l'estre jusques à un tel excès durant neuf ans entiers, & nonobstant cette maladie, accoucher heureusement à terme de quatre enfans vivans, dont les deux derniers sont encore presentement en très-parfaite santé. J'ay rapporté en l'Observation CCXLIX. l'histoire d'une autre femme qui n'est pas moins considerable que celle-ci.

Observation LXXI.

D'une femme grosse de deux mois & demy qui fut traitée de la maladie Vénerienne, & accoucha ensuite heureusement à terme.

LE 4. Juillet 1672. j'ay vû une jeune femme de vingt-deux ans, mariée seulement depuis cinq mois, & grosse de deux mois & demi, à qui son mari, qui étoit infecté depuis peu de la maladie Vénerienne, avoit communiqué la même maladie, comme il paroissoit par quantité de pustules malignes, & par plusieurs ulceres aux deux lévres extérieures de la vulve; pour raison de quoi je conseillai à son Chirurgien, qui m'avoit fait voir cette femme, de la traiter de sa maladie, nonobstant sa grossesse; mais avec grande précaution; ce qu'il fit avec bon succès, lui ayant procuré un flux de bouche moderé durant un mois, s'étant abstenu, comme je lui avois conseillé, de l'usage ordinaire des bains, qui auroient pû provoquer l'avortement à cette femme, qui par ce traitement fut parfaitement guérie de la maladie contagieuse dont elle étoit infectée, & accoucha ensuite heureusement à terme d'un enfant fort sain, qui avoit été en même temps préservé de cette maligne contagion, qui sans ce même traitement, l'auroit indubitablement fait périr au ventre de sa mere, ou peu de temps aprés estre né, comme il a coûtume d'arriver à ceux qui viennent au monde infectez de cette pernicieuse maladie.

Observation LXXII.

D'une femme qui ayant eû une fiévre continuë avec redoublemens six jours devant que d'accoucher, mourut le troisiéme jour aprés son accouchement.

LE 22. Juillet 1672. j'ay vû une femme qui étant dans le neuviéme mois de sa grossesse, avoit depuis six jours une fiévre continuë avec de forts redoublemens; accompagnez de grandes douleurs de ventre, sans avoir aucune disposition à travail, à ce que me dit le Chirurgien qui l'accouchoit ordinairement, qui étoit present: mais comme lors que je la vis, elle

avoit vuidé depuis peu quelques eaux par la matrice, dont l'orifice étoit ouvert à y introduire facilement un doigt, & qu'elle sentoit quelques douleurs, qui quoique lentes, ne laissoient pas de répondre un peu en bas, j'assurai la malade & son Chirurgien qu'elle accoucheroit ce même jour, comme il arriva; de quoi ils parurent se réjoüir, dans l'esperance vaine qu'ils avoient que l'accouchement contribuëroit beaucoup à la guerison de la maladie de cette femme: mais je leur dis que j'étois d'une opinion tout-à-fait contraire à la leur; car la nature qui étoit occupée & presque accablée par une maladie qui de soi est mortelle, comme étoit celle de cette femme, ne pouvoit pas bien dans la suite régir l'évacuation des vuidanges de la couche, qui étant supprimées augmenterent sa maladie, comme je l'avois prédit, & la firent mourir le troisiéme jour après estre ainsi accouchée d'un enfant qui ne vêcut que peu de jours.

OBSERVATION LXXIII.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant presentoit un pied qui étoit sorti avec le cordon de l'ombilic.

LE 8. Aoust 1672. j'ay accouché une femme d'un gros enfant mort, qui avoit un pied sorti de la matrice avec le cordon de l'ombilic, depuis deux heures entieres, lors que je fus mandé pour secourir cette femme. Aussi-tost que je fus arrivé chez elle, voyant que ce pied ainsi sorti n'étoit point tumefié, comme il auroit dû estre si l'enfant eût été vivant, & que le cordon de l'ombilic étoit sans battement, & entierement refroidi depuis un temps assez considerable, je jugeay bien que l'enfant devoit estre mort: mais comme j'eus fait sortir tout le corps de cet enfant en le tirant par les deux pieds, sa tête qui étoit fort grosse demeura quelque temps arrestée au passage, en une situation de costé qui retarda un peu son extraction, quoique j'eusse situé le corps directement en dessous, comme il devoit estre, ce qui arriva à cause que le col n'ayant pas de fermeté en un enfant mort, ne fait pas situer si directement la tête en la même figure du corps, comme quand l'enfant est vivant; car pour lors la fermeté du col fait qu'elle suit presque toûjours la figure qu'on donne au corps de l'enfant. Mais ayant reconnu que la situation oblique de la tête de cet enfant ainsi arrestée au passage, étoit le seul

obstacle à l'extraction que j'en avois voulu faire, je la reduisis aussi-tost en la figure convenable, en mettant la face directement en dessous, avec l'aide de mon doigt introduit au dedans de la bouche, pour dégager le menton du passage; après quoy je tiray facilement dehors toute la tête, sans aucun préjudice de la santé de la mere qui se porta bien ensuite.

OBSERVATION LXXIV.

De l'accouchement d'une femme qui avoit vuidé les eaux de son enfant depuis six jours.

LE 16. Aoust 1672. je vis une femme qui avoit vuidé les eaux de son enfant depuis six jours, sans avoir eû aucune manifeste ouverture de la matrice, sinon depuis douze heures qu'elle avoit commencé à se dilater; & quoique la tête de son enfant qui se presentoit naturellement n'eût pas encore passé le détroit du croupion, & ne fût pas fort avancée dans le passage, elle avoit en sa partie superieure une tumeur fort considerable, procedant seulement de l'enflure de ses tegumens, qui faisoit croire à la Sagefemme qui assistoit cette femme, que l'enfant presentoit le cul devant; pour laquelle fausse croyance j'avois été mandé pour la secourir: Mais je reconnus aussi-tost que c'étoit la tête, en introduisant mon doigt par delà cette tumeur; n'y ayant que la partie, qui s'en presentoit au passage depuis long-temps, qui se fût ainsi tumefiée, les autres qui n'étoient pas comprimées étant restées en leur état naturel; pour lequel sujet je ne voulus pas tenter pour lors de tirer cet enfant, dans l'esperance qu'il y avoit encore que la mere pouvoit accoucher naturellement. C'est pourquoi m'étant contenté de prescrire à la Sagefemme ce qu'il convenoit faire, pour aider la nature à achever son operation, je la laissay avec cette esperance, que je ne lui donnay pas vainement; car cette femme accoucha cinq heures ensuite, comme je lui avois prédit; mais son enfant étoit mort par la longueur du laborieux travail de la mere, après l'écoulement de ses eaux depuis un si long-temps.

OBSERVATION LXXV.

D'une femme qui étoit en très-grande perte de sang, causée par la retention de l'arriérefaix d'un petit enfant de deux mois, dont elle étoit avortée.

LE 19. Aoust 1672. je délivray une femme qui étoit en très-grande perte de sang, causée par la retention de l'arriére-faix d'un petit enfant de deux mois, grand comme le doigt, dont elle étoit avortée depuis deux jours; lequel remüa très-manifestement durant un quart d'heure, & fut même baptisé par un Prestre qui se trouva par bonheur au logis de cette femme, après quoy ce petit enfant, qui étoit encore palpitant, ayant été laissé sur une table par quelques femmes assistantes, qui coururent pour aider la mere qui étoit tombée en foiblesse, fut mangé & avalé entierement avec quelques caillots de sang, que ces femmes avoient crû abusivement être l'arriérefaix de ce petit avorton, par un chat qui survint inopinément; ce qui fut cause que la Sagefemme de cette femme, qui n'étoit arrivée qu'ensuite, ayant trouvé l'orifice de sa matrice trop fermé, pour juger précisément s'il n'y étoit pas resté quelque corps étrange, crût aussi-bien que ces autres femmes, que les caillots que ce chat avoit aussi avalez avec l'enfant, pouvoient être l'arriére-faix, qui neanmoins étoit resté tout entier dans la matrice, & avoit causé une si grande perte de sang à cette femme, qu'elle seroit morte si je ne l'en eusse délivrée comme je fis.

OBSERVATION LXXVI.

D'une femme qui après un fâcheux accouchement de son premier enfant, avoit depuis quatre ans une issuë involontaire de l'urine.

LE 2. Septembre 1672. je vis une femme, qu'un Chirurgien fort celebre avoit accouchée il y avoit quatre ans de son premier enfant, qui étant resté au passage depuis plusieurs jours, & y étant mort la mettoit en grand danger de la vie, si on eût differé davantage à l'en délivrer, en lui tirant du ventre cet enfant mort, comme fit ce Chirurgien, par le moyen des instrumens, avec lesquels elle croyoit avoir été blessée; depuis le-

quel temps elle avoit toûjours rendu son urine involontairement, sa vessie ayant été lacerée, à ce qu'elle prétendoit, par la violence de l'operation, & n'étoit point redevenuë grosse; ayant neanmoins quelque soupçon de l'estre depuis cinq mois, qu'elle n'avoit pas eû ses menstruës, & que son ventre étoit devenu assez gros. Mais l'ayant examinée, je ne la trouvai pas grosse, son ventre n'étant dur & tendu, comme il étoit, que par le gonflement de son Mezentere & de sa rate, vers laquelle elle sentoit depuis huit jours une très-grande douleur avec fiévre, & par quelques eaux ou matieres contenuës au bas ventre. En la touchant par bas je trouvai à un doigt plus avant que l'entrée exterieure du col de la matrice, une cicatrice fort dure, qui étoit circulaire, comme si c'eust été une espece d'orifice interne, à travers quoi sortit un corps charnu d'une rondeur oblongue, & de la grosseur d'une noix, lequel je crûs estre une partie du corps de la vessie contractée. Mais ne pouvant toucher cette femme plus avant, pour la douleur qn'elle sentoit, je ne pûs pas juger distinctement de la disposition de l'orifice interne de sa matrice, qui étoit situé plus profondement. Ayant trouvé cette femme en ce mauvais état, je la dissuadai non seulement de l'opinion qu'elle avoit d'estre grosse; mais aussi de celle qu'elle avoit toûjours euë jusques alors que le Chirurgien qui l'avoit accouchée l'avoit blessée avec ses instrumens; lui faisant entendre que l'issuë involontaire d'urine qu'elle avoit toûjours euë depuis ce temps-là, ne venoit pas de ce que sa vessie eust été lacerée par les instrumens avec lesquels il avoit tiré son enfant; mais bien de la gangrene qui lui étoit arrivée en ces parties; à cause de l'extrême compression que la tête de son enfant restée trop longtemps au passage en avoit faite: & principalement à tout le col de la vessie, qui ayant été mortifié, s'en étoit ensuite entierement separé par la suppuration. Cette femme mourut trois semaines après que je l'eus vûë en ce mauvais état, comme je l'avois bien prédit à son mari; & par l'ouverture de son corps l'on trouva que son ventre n'étoit tumefié que par un abscès de tout le Mezentere survenu après la suppression de ses menstruës.



OBSERVATION LXXVII.

De l'accouchement d'une femme qui avoit une grande perte de sang, causée par l'entier détachement de l'arriérefaix.

LE 10. Septembre 1672. j'ay accouché une femme qui estoit en une extrême foiblesse, ayant une très-grande perte de sang, causée par l'entier détachement de l'arriérefaix. Son enfant qui estoit à peu près à terme, presentoit le costé de la teste avec sortie du cordon de l'ombilic; qui estant flétri, molasse, froid, & sans aucun battement, me fit connoistre certainement que cet enfant estoit mort. C'est pourquoi voyant que cette femme, qui n'avoit plus de douleurs efficaces, estoit en très-grand peril de la vie, à cause de la grandeur de sa perte de sang, je ne voulus pas laisser son accouchement à l'œuvre de la nature qui succomboit, comme avoit fait un autre Chirurgien, qui l'avoit vûë avant moy. Pour cet effet ayant un peu repoussé la teste de cet enfant, qui se presentoit de costé, je le retournay par les pieds, pour le tirer comme je fis dans le même instant, durant quoi l'arriérefaix qui estoit entierement détaché sortit de soi-même. Cet enfant, qui vraisemblablement n'estoit mort que depuis peu d'heures, avoit une enfonçûre assez considerable de toute la partie superieure du pariétal dextre, semblable à l'enfonçûre des pots d'estain; cet os paroissant très-ferme en ce lieu; ce qui pouvoit faire croire que ce vice de conformation avoit été fait de longue main, peu à peu, par la continuelle compression des os du passage. Un Medecin ayant vû cette femme le lendemain de son accouchement, sur ce qu'elle se plaignoit d'une douleur en l'hypocondre droit qu'elle avoit depuis deux mois, ordonna de la saigner du bras; ce que je conseillay de ne pas faire; à cause de la grande abondance du sang qu'elle avoit perdu avant que je l'accouchasse; recommandant à son mari de faire entendre à ce Medecin la raison pour laquelle je n'avois pas été de son sentiment. Mais lors qu'il revint dès le soir du même jour voir cette femme, il la trouva en une foiblesse si grande, que croyant qu'elle allast mourir, il se retira promptement, disant qu'elle mourroit pour n'avoir pas esté saignée, & l'abandonna ainsi; ce que le mari croyant bonnement, & ne voulant pas laisser sa femme sans secours, il fut querir aussi-tost un autre Me-

decin, qui dit que ce premier n'avoit pas de raiſon de vouloir la faire ſaigner du bras, & que c'étoit du pied qu'il falloit la ſaigner; ce qu'il fit faire dès l'inſtant qu'elle fut revenuë de cette foibleſſe, qui lui dura deux heures entieres. Mais comme je la fus voir le lendemain, apprenant tout ce qui s'étoit paſſé, je dis hautement que ſi cette femme venoit à mourir, cette ſaignée faite avec auſſi peu de raiſon que de neceſſité à une perſonne qui avoit perdu preſque tout ſon ſang, en ſeroit veritablement la cauſe; & qu'au cas que la malade fuſt aſſez heureuſe pour en revenir, elle échaperoit un double danger, & ſeroit bien plus long-temps à recouvrer ſa ſanté qu'elle n'auroit fait, ſi elle n'euſt pas été ſaignée; ce qui fit que l'on congedia ce ſecond Medecin, & le pronoſtic du premier ſe trouva faux; car cette femme par le moyen du ſalutaire ſecours que je lui avois donné en l'accouchant, recouvra une parfaite ſanté, n'ayant pas voulu dans la ſuite auſſi-bien que ſon mari, ſuivre d'autre conſeil que le mien.

OBSERVATION LXXVIII.

De l'heureux accouchement d'une femme qui ne pût eſtre ſoulagée d'une extrême douleur vers la region du foye, qu'en prenant du Laudanum.

LE 23. Septembre 1672. j'ay vû une femme groſſe de huit mois & demi, qui après quelques jours de dégouſt & d'aigreur d'eſtomac, fut ſurpriſe tout d'un coup d'une extrême douleur entre la region du rein droit & celle du foye, qui ſe communiquoit vers le devant, avec une continuelle agitation du corps durant deux jours entiers; pour raiſon de quoi elle fut ſaignée par quatre fois du bras, & prit pluſieurs lavemens dont elle ne fut aucunement ſoulagée, ce qui nous obligea de lui faire donner une priſe de *Laudanum*, qui produiſit un très-bon effet; la faiſant repoſer toute la nuit; après quoi ces douleurs ceſſerent, & les forces de la malade qui étoient beaucoup abbatuës, ſe rétablirent, ayant vuidé par les ſelles quantité de matieres qui avoient contribué à cette grande douleur, qui ne procedoit vraiſemblablement que d'un dégorgement de bile de la veſſie du fiel dans l'inteſtin *duodenum*; laquelle bile n'avoit pas pû avoir une libre iſſuë, à cauſe de la retention des matieres,

qui étant dans les premiers inteſtins n'avoient pas pû eſtre attirées par les premiers lavemens; enſuite de quoi cette femme reſta deux ou trois jours aſſez en repos; & je l'accouchai très-heureuſement le 29. du même mois de Septembre, d'un enfant maſle qui ſe portoit fort bien.

Observation LXXIX.

De l'accouchement d'une femme groſſe de ſept mois, dont l'enfant ſe preſentoit par les pieds, la mere s'étant bleſſée en allant dans un rude carroſſe de voiture.

Le 2. Octobre 1672. j'ay accouché une jeune femme, qui étant groſſe de ſept mois de ſon premier enfant, s'étoit bleſſée en allant le jour précedant à *Verſailles* dans un carroſſe de voiture trop rude. Lors que je fus appellé pour la ſecourir, je trouvai que ſa Sagefemme ayant tenté de la délivrer de cet enfant, qui s'étoit preſenté par les pieds, avoit bien fait ſortir tout le corps; mais que la tête étoit reſtée au paſſage ſans l'en pouvoir tirer, comme je fis à l'inſtant même que je fus arrivé, après en avoir dégagé le menton du paſſage, avec l'aide de mon doigt introduit dans la bouche de ce petit enfant, qui palpitoit encore lors que je l'eus tiré. Après que j'eus ainſi accouché & délivré cette femme, elle me dit que d'abord qu'elle avoit ſenti les premieres douleurs de l'accouchement, elle s'étoit conſolée par la croyance commune qu'elle avoit qu'étant groſſe de ſept mois, ſon enfant pourroit vivre dans la ſuite. Mais elle fut bien deſabuſée par ſa propre experience de cette opinion vulgaire; car ſon enfant étoit ſi petit, comme ſont tous les enfans de ce terme, qu'il n'auroit jamais pû vivre dans la ſuite, quand même elle en auroit accouché ſans aucun accident à ce même terme de ſept mois; dont les accouchemens qui ſont toûjours prématurez, devroient plûtoſt eſtre appellez avortemens, que veritables accouchemens, comme on les nomme abuſivement.



Observation LXXX.

De l'accouchement d'une femme à qui le cordon de l'ombilic de l'enfant se presentoit avec la teste.

LE 16. Octobre 1672. j'ay accouché une femme, de qui je fus obligé de retourner entierement l'enfant pour le tirer par les pieds, comme je fis, quoiqu'il vint naturellement la teste la premiere; parce que cette femme n'avoit point de douleurs qui pussent faire esperer qu'elle accoucheroit d'elle-même, & avoit une grande perte de sang, & qu'outre cela, le cordon de l'ombilic de l'enfant se presentoit avec sa teste; ce qui auroit mis la mere & l'enfant en très-grand danger de la vie, que je sauvay à l'un & à l'autre, en les secourant promptement de la maniere que je viens de dire.

Observation LXXXI.

De l'accouchement d'une femme grosse de huit mois, qui avoit les deux lévres de la vulve, & les cuisses extraordinairement enflées.

LE 19. Octobre 1672. je vis une femme grosse de huit mois, ou environ, qui avoit de très-grandes douleurs dans le ventre, dont toutes les parties inférieures estoient extrêmement tumefiées, avec une très-grande enflure œdémateuse de toutes les deux lévres de la vulve, ausquelles je fis quelques legeres sacrifications, pour en faire évacuer les eaux dont elles estoient toutes remplies, & les cuisses extraordinairement enflées. Cette femme accoucha le lendemain assez heureusement, & toutes ces eaux & la grande tumeur de son ventre, des lévres de la vulve, & des cuisses se dissiperent entierement; & elle se porta bien ensuite. Ces sortes de tumeurs œdémateuses viennent ordinairement de quelque obstruction des reins, qui est cause que toutes les humiditez superfluës du corps n'en estant pas bien séparées, refluënt sur toutes ces parties inférieures qu'elles tumefient de la maniere qu'il estoit arrivé à cette femme.

Observation LXXXII.

D'une femme qui ayant une fiévre continuë avec redoublemens, accoucha à sept mois, & mourut dès le lendemain.

LE 23. Octobre 1672. j'ay vû une femme qui estant grosse de sept mois, avoit esté saignée depuis quinze jours dix fois des bras, & même deux fois du pied assez mal à propos, à ce que je croy; & avoit pris plusieurs purgations par le conseil des Medecins qui la voyoient, pour une fiévre continuë avec redoublement, & une très-grande douleur de costé qu'elle avoit; ce qui la fit enfin accoucher d'un enfant qui ne vécut qu'un quart d'heure; & la mere mourut dès le lendemain, comme je l'avois bien prédit à ses Medecins, qui furent trompez de l'esperance qu'ils avoient donnée qu'elle pourroit plûtost réchaper de sa maladie après estre accouchée; qui estoit le sujet pour lequel ils lui avoient ordonné fort mal à propos, comme j'ay dit, ces deux saignées du pied contre mon sentiment, outre plusieurs purgations qu'ils lui avoient fait prendre, qui avoient autant contribué que sa maladie à la faire accoucher prématurément, & à la faire mourir le jour ensuite. Car il faut remarquer que l'accouchement peut bien apporter du soulagement, & guerir les indispositions qui ne sont causées que par la grossesse; mais que les maladies qui n'en dépendent point, & qui de soy sont dangereuses, ne manquent pas pour l'ordinaire de devenir mortelles après l'accouchement; la nature ne pouvant pas bien conduire l'évacuation des vuidanges de la couche, dont la suppression est pour lors incomparablement plus funeste qu'en d'autres temps.

Observation LXXXIII.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant presentoit la teste avec sortie du cordon de l'ombilic.

LE 3. Novembre 1672. j'ay accouché une femme, dont l'enfant presentoit la teste avec sortie du cordon de l'ombilic; auquel cordon ayant senti un battement manifeste, je reconnus que cet enfant estoit encore certainement vivant, lors que je fus mandé pour remedier à cet accident, qui le mettoit en très-grand

danger de la vie. Je le retournai aussi-tost pour le tirer par les pieds, comme je fis en même temps; & par ce prompt secours je préservai cet enfant de la mort, sans aucun préjudice de la santé de la mere, qui se porta bien ensuite, nonobstant un si laborieux travail.

OBSERVATION LXXXIV.

D'une femme qui ayant eû les cuisses & les lévres de la vulve extrêmement tumefiées, mourut le septiéme jour après son accouchement.

LE 22. Novembre 1672. j'ay vû une femme, qui étant grosse à terme avoit toutes les jambes, les cuisses & les lévres de la vulve extrêmement tumefiées & remplies d'eau; de sorte que commençant à sentir les douleurs de l'accouchement, on fut obligé de faire quelques legeres scarifications avec la lancette aux deux lévres de la partie, pour en faire évacuer les eaux, & faciliter d'autant plus par ce moyen l'accouchement qui succeda deux heures après: mais comme la grande tumeur qui étoit à ces deux lévres me parut participer un peu de l'inflammation, & que cette femme avoit la fiévre depuis trois ou quatre jours, je préjugeai bien qu'elle étoit en grand danger de mourir dans la suite, comme il arriva le septiéme jour après son accouchement; la fiévre lui ayant toûjours continué avec tension de ventre, grande oppression de poitrine, & un flux de ventre qui lui arriva le troisiéme jour de sa couche. Il faut remarquer que ces sortes de tumeurs qui arrivent quelquefois aux cuisses & aux lévres exterieures de la vulve aux femmes grosses, ne sont pas ordinairement dangereuses quand elles ne sont simplement qu'œdémateuses, & ne procedent seulement que d'une obstruction des reins, comme étoient celles de cette femme dont j'ay parlé en l'observation LXXXI. Mais qu'au contraire celles qui participent de l'inflammation sont souvent les présages d'un mauvais évenement dans la suite; cette inflammation qui paroist au dehors, n'étant pour lors qu'une communication de celle qui est déja au dedans, comme il est arrivé à la femme dont j'ay parlé en la presente Observation.

OBSERVATION LXXXV.

Du laborieux accouchement d'une femme qui eût ensuite une issuë involontaire de l'urine durant un très-long-temps.

LE 23. Novembre 1672. j'ay vû une femme âgée de vingt-trois ans, qui étoit en travail de son premier enfant depuis quatre jours après l'écoulement de ses eaux, ayant une entiere suppression de l'urine & des gros excrémens, causée par l'extrême compression que la teste de son enfant qui étoit arrestée au passage, faisoit de toutes les parties circonvoisines. Elle avoit pour lors la vessie si pleine d'urine, que son ventre en estoit tuméfié de telle sorte, qu'il y paroissoit deux éminences distinctes & séparées l'une de l'autre, qui auroient pû faire croire qu'elle auroit eû deux enfans sans cette consideration. Ayant vû cette femme en ce mauvait état avec un Medecin & deux Chirurgiens de mes confréres qui estoient presens, je conclus à la necessité qu'il y avoit de lui tirer son enfant du ventre à l'heure même par l'operation de la main, avec l'aide des instrumens convenables. Mais quoique cet enfant fust mort selon beaucoup de signes qui le dénotoient, & qu'il eust esté ondoyé dès le jour précedent par la Sagefemme qui assistoit cette femme, mes deux autres Confréres feignans, pour éluder mon sentiment par un prétexte specieux, de n'estre pas tout-à-fait certains que cet enfant fust effectivement mort, ne voulurent pas estre de mon avis, nonobstant que je les eusse obligé d'avoûër qu'ils n'avoient aucune esperance que cette femme pust accoucher d'elle-même dans le mauvais estat où elle estoit reduite. Leur avis contraire au mien, fut cause qu'après avoir fait connoistre le danger de la vie où estoit cette femme, je m'en allay sans lui donner le secours que j'avois declaré luy estre absolument necessaire, pour la préserver de mourir ; après quoi elle resta ainsi abandonnée jusques au lendemain ; auquel temps un autre de mes Confréres suivant le bon conseil que j'avois donné dès le jour précedent, & blâmant celui des autres, lui tira son enfant du ventre avec l'aide du crochet du bout du manche d'une cuiller à pot, qu'il prit en la cuisine du logis, dont il fut obligé de se servir, faute d'avoir pour lors aucun autre instrument plus propre ; ayant trouvé cette operation plus difficile qu'il n'avoit crû avant que de l'entreprendre.

Ce secours quoique un peu trop differé, ne laissa pas de sauver la vie à cette femme, qui se porta bien ensuite, sinon qu'elle eust durant un très-long-temps une issuë involontaire de l'urine; auquel accident le délay de l'operation & le défaut d'instrument convenable pour la faire sans violence, avoient, à ce que je croy, beaucoup contribué.

OBSERVATION LXXXVI.

D'une femme qui estant en travail de son premier enfant fut surprise de convulsions qui la firent mourir.

LE dernier jour de l'année 1672. je fus en poste à dix lieuës de cette ville de *Paris*, pour accoucher une femme, qui estant en travail de son premier enfant, fut surprise au commencement du deuxiéme jour de son travail, de très-violentes convulsions qu'elle eust durant vingt-heures: mais ayant esté averti trop tard, quelque diligence que je fisse, je ne pus arriver assez à temps pour la secourir; car elle estoit déja morte il y avoit plus d'une heure; ayant esté accouchée auparavant par trois Chirurgiens du païs, qui peut-estre ne s'entendans pas bien en ces operations, avoient trop differé pour la secourir, & l'avoient extrêmement tourmentée durant plus d'une grande heure, pour lui tirer le mieux qu'ils purent son enfant par morceaux; lui ayant outre cela laissé une partie de l'arriérefaix dans la matrice; ce qui fut cause que la convulsion ne laissa pas de continuer, & que l'operation fut entierement infructueuse à cette pauvre femme qui mourut quelques jours ensuite. Mais le plus grand mal procedoit principalement du délay de l'operation, qui fut causé par le Curé du lieu, qui soûtenoit positivement qu'on ne pouvoit pas baptiser un enfant dans le ventre de sa mere, & que dans le soupçon qu'on avoit qu'il pouvoit estre encore vivant, on ne devoit pas hasarder sa vie pour sauver celle de la mere. Mais un bon Religieux, qui estoit apparemment meilleur Theologien que ce Curé, & qui faisoit la fonction de Prédicateur au même lieu, assûroit avec raison le contraire; qui est qu'on peut baptiser l'enfant au ventre de la mere sans le voir; pourvû qu'on le puisse toucher, & que l'eau soit effectivement versée sur quelqu'une des parties de son corps; & qu'après cela fait on devoit toûjours préferer la vie de la mere à celle de l'enfant, quand il n'y avoit pas moyen de

de la leur sauver à tous deux; lequel sentiment fut suivi comme le meilleur; mais ce fut trop tard, comme j'ay dit; car la plus grande partie du jour & toute la nuit se passerent à consumer le temps inutilement, pour vuider la contestation du Curé & du Predicateur, & pour faire venir des lieux circonvoisins ces trois Chirurgiens qui l'accoucherent comme ils purent.

Observation LXXXVII.

D'une femme qui après avoir été cruellement travaillée d'une colique nephrétique, accoucha d'un enfant de sept mois mort en son ventre.

Le 27. Février 1673. j'ay accouché une femme d'un enfant de sept mois, mort en son ventre selon l'apparence, depuis trois jours qu'il y avoit qu'elle ne l'avoit point senti remuer, après l'avoir senti s'agiter extraordinairement durant un jour de temps, qu'elle fut cruellement travaillée d'une colique néphrétique, à laquelle elle étoit sujette, qui ayant fait ainsi périr son enfant en son ventre, causa ensuite à la mere cet accouchement prématuré, nonobstant quoy elle se porta bien dans la suite; tant le mauvais évenement de l'accouchement n'ayant été que pour l'enfant, dont la délicatesse n'avoit pas pû résister à la grande agitation qu'il reçût dans le temps que sa mere fut violemment travaillée de cette colique nephrétique.

Observation LXXXVIII.

D'une femme qui avoit eu deux fâcheux accouchemens, dans lesquels ses enfans avoient eu les bras & les jambes rompuës, par la faute de la Sagefemme & du Chirurgien qui l'avoient accouchée.

Le 14. Mars 1673. j'ay vû une femme qui sentoit de continuelles douleurs vers l'intestin *rectum*, qui lui répondoient à la matrice, à laquelle une Sagefemme avoit dit qu'il se formoit un abscès, dont cette femme fut fort alarmée, dans la pensée qu'elle avoit d'avoir été blessée à cette partie dans ses deux précedens accouchemens. Elle me dit qu'ayant été fort maltraitée dans le pénultiéme par une Sagefemme, qui voulant un peu trop

faire la capable, avoit été cause de la mort de son enfant, auquel elle avoit rompu bras & jambes en le tirant; elle avoit eu recours dans son dernier accouchement à un Chirurgien dont elle n'avoit pas été guere mieux secouruë, qui n'avoit pareillement pû lui tirer son enfant du ventre sans lui rompre un bras, & qu'il ne mourust peu après : de sorte que cette femme croyant avoir été blessée dans ce dernier accouchement il y avoit quatre mois, fut conseillée par les Medecins qui la voyoient de m'envoyer querir, pour sçavoir de moy, s'il y avoit quelque chose d'extraordinaire en sa matrice, où elle disoit sentir des douleurs très-considerables. L'ayant examinée je trouvay cette partie en un état assez naturel, & qu'elle sentoit seulement de la douleur en appuyant le doigt sur le *vagina*, du costé de l'intestin *rectum*, qui étoit tumefié par l'enflure de quelques hémorroïdes internes, qui étant enflâmées & continuellement irritées par un flux de ventre dysenterique qu'elle avoit depuis deux mois, communiquoient quelque intemperie à la matrice, par la proximité du lieu; pour raison de quoy je lui conseillay, après une saignée du bras que je lui fis faire, de prendre tous les jours deux fois du lait de vache tout recemment trait; par l'usage duquel elle fut rétablie dans peu de jours en bonne santé; & étant redevenuë grosse dans la suite, je l'ay accouchée fort heureusement de quatre enfans fort sains, qu'elle a eûs depuis ces deux derniers qui en venant au monde avoient malheureusement péri, comme j'ay dit, faute d'estre secouruë par des personnes assez entenduës en leur art.

OBSERVATION LXXXIX.

D'une femme qui avoit une difficulté d'uriner, causée par une pierre qu'elle avoit en la vessie.

LE 27. Avril 1673. j'ay vû une femme âgée de cinquante-cinq ans, qui avoit depuis quatre mois une difficulté d'uriner avec grande douleur, qu'elle croyoit causée par une relaxation de sa matrice, qui à ce qu'on lui avoit persuadé, venant à comprimer le col de la vessie, empêchoit qu'elle pust rendre librement son urine; mais ayant trouvé sa matrice en assez bonne disposition, je reconnus par la sonde, que cette femme avoit une pierre en la vessie, qui étoit la veritable cause de sa diffi-

culté d'uriner, dont l'unique remede étoit de se faire tirer cette pierre, comme elle fit par mon conseil, en se faisant tailler quelques jours ensuite avec un heureux succès.

OBSERVATION XC.

D'une femme qui mourut après avoir été accouchée d'un très-gros enfant mort, qui lui avoit causé de très-violentes convulsions.

Le 14. May 1673. j'ay accouché une femme de vingt-six ans, grosse à terme de son premier enfant, qui étoit extraordinairement gros, & mort en son ventre depuis plus de trois jours, ainsi qu'il paroissoit par sa corruption, & par l'extrême puanteur des excrétions de la matrice. Cette femme ayant eu durant les derniers mois de sa grossesse les deux cuisses & les jambes extrêmement tumefiée, fut surprise de très-violentes convulsions après un jour de travail fort laborieux, la teste de ce gros enfant mort étant restée au passage. Cette mauvaise disposition de la mere & de l'enfant ayant fait perdre toute espérance de pouvoir sauver la vie à la mere, qu'en lui tirant promptement son enfant du ventre (ce qui ne se pouvoit faire que par le moyen des instrumens) la Sagefemme qui l'avoit assistée durant tout son travail, me manda pour lui donner ce secours, que je ne voulus pas lui dénier aussi-tost que je fus arrivé, pour satisfaire à l'instance priere de tous les assistans, quoi que je n'eusse guere d'espérance, vû le très-mauvais état où elle étoit, qu'il pût lui estre salutaire. D'abord que je lui eûs tiré du ventre ce gros enfant mort avec l'aide d'un crochet, il sortit de la matrice une très-grande abondance d'humeurs très-fetides, qui ayant fait une mauvaise impression à cette partie par leur corruption, furent cause que les convulsions ne laissant pas de continuer à cette femme, elle mourut quelques heures ensuite, comme je l'avois bien prédit; étant à observer que ces sortes de convulsions qui procedent d'un enfant mort & corrompu, ainsi qu'étoit celui-là, causent bien plûtost la mort aux femmes qui en sont attaquées dans le temps de l'accouchement, que celles dont les enfans sont encore vivans, ou à tout le moins morts depuis peu d'heures; desquelles plusieurs échapent, si elles sont bien & dûëment secouruës assez à temps; ce qui n'arrive pas aux autres,

qui meurent presque toutes, soit qu'on les accouche par art, ou qu'elles accouchent d'elles-mêmes.

OBSERVATION XCI.

De l'accouchement laborieux d'une femme dont l'enfant venoit la face en dessus, ses eaux étant écoulées depuis huit jours.

LE 12. Juin 1673. j'ay accouché une femme grosse de six mois de son premier enfant, dont le travail fut assez laborieux, pour deux principales raisons; la premiere, parce qu'elle avoit vuidé continuellement les eaux de son enfant depuis huit jours; ce qui faisoit qu'il ne pouvoit pas estre poussé dehors si facilement par cette femme qui n'avoit pas eu d'autres enfans; & la seconde, parce que son enfant, quoi qu'il présentât la teste la premiere, avoit la face en dessus; ce qui étoit cause que les douleurs de la mere étant toutes entre-coupées, ne pouvoient pas bien servir à son expulsion: Car le ventre de la femme se comprimant dans le temps de ces douleurs, sur les inégalitez que faisoient les bras & les jambes de l'enfant, qui dans cette mauvaise situation étoient placez en devant, cela interceptoit aussitost le mouvement convulsif de ces douleurs, qui ne pouvoient pas si facilement produire leur effet qu'ils auroient fait, si l'enfant eust eu le dos tourné vers le ventre de la mere, comme il auroit dû avoir naturellement. Cette femme, quoi que fatiguée par la longueur de son laborieux travail, ne laissa pas de se porter fort bien après estre accouchée; mais son enfant ne vécut qu'un jour, à cause de sa foiblesse naturelle, qui contribua dautant plus à le faire mourir.

OBSERVATION XCII.

D'une femme qui avoit une grande perte de sang, causée par le détachement prématuré de l'arrierefaix.

LE 14. Juin 1673. je vis une femme grosse à terme, qui avoit une grande perte de sang depuis quatre heures: pour raison de quoy la Sagefemme qui l'assistoit, l'avoit fait saigner du bras, & lui avoit fait boire de l'oxicrat, & du jus de pourpié, & fait autres remedes accoûtumez; nonobstant lesquels cette per-

te de ſang avoit toûjours continué, juſques à l'heure que je fus mandé pour ſecourir cette femme, que je trouvay neanmoins diſpoſée à accoucher d'elle-même naturellement, lors que j'arrivay chez elle; ayant encore le poulx aſſez bon, & des forces ſuffiſantes, & des douleurs qui donnoient lieu de le pouvoir eſperer; pour leſquelles bonnes diſpoſitions ne voyant pas de neceſſité abſoluë de preſſer l'accouchement de cette femme, je jugeay qu'il étoit plus convenable d'en commettre l'opération à la nature, qui en vint bien about une demie heure après, comme je l'avois fait eſperer, aſſez heureuſement pour la mere, qui ſe porta bien enſuite; mais l'enfant mourut auſſi-toſt, pour avoir été trop débilité par cette grande perte de ſang, qui venoit du détachement prématuré de l'arriérefaix d'avec la matrice, comme il paroiſſoit par des caillots de ſang de la groſſeur des deux poings, que la Sagefemme tira de la matrice de cette femme en la délivrant de ſon arriérefaix; ce qui fait bien connoiſtre, que quoi que le ſang ſemble quelquefois s'arreſter en ces grandes pertes, il ne laiſſe pas de couler au dedans, où ſe caillant il demeure; après quoy il n'en exſude ſeulement que la ſéroſité qui s'en ſépare. On doit obſerver que dans ces ſortes de grandes pertes de ſang l'on peut bien commettre l'accouchement à la nature, comme en cette occaſion, ſi la femme a des forces & des douleurs ſuffiſantes; mais ſi elle tombe ſouvent en foibleſſe, n'ayant plus de veritables douleurs, pour lors elle tarde peu à mourir avec ſon enfant dans le ventre, ſi l'on ne l'en délivre au plûtoſt en l'accouchant.

OBSERVATION XCIII.

De l'accouchement d'une femme groſſe de deux enfans, dont l'un préſentoit le coude avec la teſte, & l'autre venoit par les pieds.

LE 14. Aouſt 1673. j'ay accouché une femme de deux enfans maſles, dont le premier qui préſentoit le coude & la teſte étoit mort au paſſage, pour y avoir demeuré trop long-temps ſans eſtre aidé par la Sagefemme, qui auroit dû repouſſer comme je fis le coude de cet enfant juſques au derriere de ſa teſte, pour donner lieu à la nature de le pouſſer dehors, comme elle fit, après que je l'eûs ainſi aidée; & le ſecond étoit vivant & ſe préſentoit par les pieds; ce qui m'obligea de percer la membrane

de ses eaux, & de le tirer en cette posture, aussi-tost que j'eûs fait venir le premier, durant que la matrice étoit suffisamment dilatée, pour donner facilement passage à ce second que je sauvay par ce prompt secours. Ces deux enfans n'avoient qu'un seul arrierefaix qui leur étoit commun, comme il arrive le plus souvent aux enfans jumeaux.

OBSERVATION XCIV.

D'une femme qui ayant été en travail durant quatre jours, mourut avec son enfant dans le ventre, faute d'avoir été secouruë.

LE 19. Aoust 1673. on me vint querir pour accoucher une femme, qui étoit en travail depuis quatre jours de son premier enfant, qui avoit la teste arrestée au passage ; mais comme en arrivant chez elle, je la trouvay agonisante, & que je reconnus bien que son enfant étoit très-certainement mort en son ventre il y avoit déja près de deux jours, je ne la voulus point accoucher comme j'en étois requis ; car ç'eust été prophaner le remede, n'y ayant plus aucune espérance de sauver la mere, qui seroit indubitablement morte dans le temps de l'opération, tant elle étoit près de l'extrêmité de la vie, qu'elle perdit deux heures après que je l'eûs laissée en ce déplorable état : ce qui ne lui seroit pas arrivé, si deux autres Chirurgiens qui l'avoient vûë deux jours avant moy, au lieu de l'entretenir vainement comme ils avoient fait, dans l'espérance qu'elle accoucheroit d'elle-même, lui avoient tiré du ventre son enfant mort, comme il étoit necessaire de faire avant qu'elle eust été réduite à l'extrêmité où je la vis.

OBSERVATION XCV.

D'une femme grosse de quatre mois qui avoit une descente de matrice.

LE 28. Aoust 1673. je vis une femme grosse de quatre mois, à qui la matrice, dont elle souffroit une descente depuis dix ans, ne laissoit pas de tomber en partie nonobstant sa grossesse. L'on voyoit manifestement pour lors l'orifice interne de la matrice fort gros, mais mollet, comme il est toûjours dans la gros-

fesse, se présenter tout-à-fait au dehors avec une portion de la vessie, qui y étoit poussée conjointement, dont cette femme souffroit une grande incommodité, qui auroit pû dans la suite la faire accoucher prématurément, si après avoir repoussé doucement sa matrice au dedans, & la partie de la vessie qui se présentoit, je ne lui eusse mis, comme je fis, un pessaire dans le *vagina*, pour tenir ces parties par son moyen dans leur situation naturelle; lui recommandant de ne retirer ce pessaire que lorsqu'elle seroit grosse de sept ou huit mois : car le globe de la matrice est assez étendu en ce temps, pour se soûtenir de soy-même étant appuyé sur la face interne des os des *isles* sans l'aide d'aucun pessaire. Cette femme ayant suivi mon conseil porta son enfant jusques à terme, & en accoucha heureusement; après quoy se servant du même pessaire, comme je lui avois conseillé, elle se garentit de la grande incommodité que cette descente de matrice lui avoit causée durant un si long-temps.

Observation XCVI.

De deux filles à qui la matrice étoit entierement tombée d'une prodigieuse grosseur.

Le 14. Septembre 1673. une pauvre fille âgée de vingt-trois ans, vint chez moy me demander le secours necessaire à son infirmité, qui étoit une chûte entiere de la matrice, qui lui étoit arrivée dès l'âge de seize ans, par un violent effort qu'elle avoit fait en frotant un plancher; & comme elle n'avoit jamais osé par honte declarer sa maladie à personne, elle laissa ainsi sa matrice tombée, sans la pouvoir en aucune façon remettre durant sept ans entiers; après tout lequel temps se lassant enfin de mener une vie miserable, à cause de la grande incommodité qu'elle en recevoit, elle vint chez moy me prier d'y remedier, comme je fis charitablement. Sa matrice, qui étoit pour lors presque aussi grosse que la teste d'un enfant, lui sortoit entierement hors de la partie honteuse, lui pendant par delà le milieu des cuisses; & au bas de cette monstreuse tumeur, qui paroissoit comme une grosse vessie charnuë, laquelle n'étoit autre chose que la substance du col de la matrice extrêmement dilatée & boursouflée, on sentoit le propre corps de la matrice; à l'extrêmité duquel on voyoit son orifice interne très-petit, par lequel les menstruës sor-

toient reglément dans le temps ordinaire. Je tâchay de réduire doucement la matrice de cette fille, lors qu'elle me vint voir ; mais y ayant trouvé de la difficulté à cauſe de l'extrême groſſeur de la tumeur, & ne voulant uſer d'aucune violence pour faire cette réduction, je jugeay à propos de differer deux jours, afin d'en venir à bout plus facilement, durant leſquels je luy conſeillay de ſe tenir en repos au lit, lui recommandant de ne vivre que de ſeuls boüillons, comme auſſi de prendre quelques clyſteres, pour vuider le ventre de ſes excrémens ; ce qu'ayant été fait, je lui réduiſis la matrice en ſa ſituation naturelle ; & pour la retenir & l'empêcher de retomber, je lui mis auſſi-toſt un peſſaire dans le *vagina*, par le moyen de quoy elle fut entierement délivrée de cette grande & fâcheuſe infirmité, dont elle avoit été affligée depuis un ſi long-temps. Le 30. May 1675. j'ay encore réduit la matrice d'une autre fille de vingt-quatre ans à qui elle étoit auſſi tombée entierement depuis ſept années, & ſans avoir pû eſtre réduite depuis près de deux ans, qu'elle lui pendoit pareillement entre les cuiſſes de plus de la groſſeur de la teſte d'un enfant : mais comme le corps de la matrice étoit fort tumefié, & extrêmement endurci, & que cette fille étoit ſur le point d'avoir ſes menſtruës lors que je la vis la premiere fois, je ne jugeay pas à propos de lui faire en ce temps-là la réduction de ſa matrice ; mais après l'avoir fait tenir au lit durant dix jours, enſuite de l'évacuation de ſes menſtruës, & l'avoir fait ſaigner outre cela deux fois du bras, & purger une fois, je lui réduiſis ſa matrice ; après quoy je lui mis un peſſaire qu'elle porta depuis ce temps-là ſans aucune incommodité. Ces deux exemples, qui ont beaucoup de conformité, font bien connoiſtre que les filles ne laiſſent pas quelquefois de ſouffrir des deſcentes & des chûtes entieres de la matrice, auſſi-bien que les femmes qui ont eu des enfans, quoyque beaucoup plus rarement ; & que ces chûtes ſont encore plus difficilement réduites à celles qui n'ont pas eu d'enfans, à cauſe qu'elles ont l'entrée extérieure de la partie honteuſe beaucoup plus étroite qu'elle n'eſt aux femmes qui en ont eu.



Observation XCVII.

D'une femme grosse de trois mois, qui étant tombée sur le costé, devint toute bouffie par le corps.

Le 4. Octobre 1673. j'ay vû une jeune femme âgée de vingt ans, grosse de quatre mois de son premier enfant, laquelle étant tombée sur le costé, devint peu de temps ensuite toute bouffie par le corps, jusqu'aux deux lévres extérieures de la vulve, qui en paroissoient toutes enflées; mais après quelques jours il lui arriva un flux d'urine, qui la soulagea entiérement, & fit dissiper toute l'enflure de ces parties; ensuite de quoy elle se porta bien, & accoucha heureusement à terme. Cette enflure procedoit apparemment de ce que le rein qui avoit été blessé par cette chûte, n'avoit pas pû bien faire sa fonction, jusques à ce que l'intemperie qui lui étoit survenuë, à raison de la douleur que cette même chûte lui avoit causée, eust été dissipée avec le temps.

Observation XCVIII.

D'une femme qui mourut d'un ulcere carcinomateux de la matrice.

Le 6. Novembre 1673. j'ay vû une femme âgée de quarante-quatre ans, qui avoit un ulcere carcinomateux avec chair superfluë à l'orifice interne de la matrice, qui s'y étoit formé après un flux continuel de fleurs blanches durant plus d'une année, & des pertes de sang surabondantes qui lui arrivoient de temps en temps; laquelle maladie je crus estre absolument incurable, & devoir certainement faire mourir cette femme dans la suite, comme il lui arriva, après avoir traîné une vie languissante & pleine de douleurs durant dix-huit mois. Il faut remarquer que les femmes de cet âge sont bien plus sujettes à cette pernicieuse maladie que les autres; parce que l'évacuation des menstruës commence en ce temps à n'estre plus si bien reglée qu'elle étoit auparavant, ou même à estre supprimée; ce qui cause une grande intemperie à la matrice, à laquelle succede dautant plûtost un ulcere funeste de cette nature, que les femmes avoient auparavant l'évacuation de leurs mois surabondante. On doit en-

core obſerver que tous les ulceres de cette nature, qui arrivent en cette partie, quelques petits qu'ils ſoient, ſont entierement incurables; & qu'il n'y a que les ignorans & les charlatans qui ſe vantent de les pouvoir guérir. Je pourrois, pour confirmer cette verité, rapporter plus de deux cens exemples de femmes que j'ay vû affligées de cette funeſte maladie, dont elles ſont toutes mortes dans la ſuite, comme je l'avois prédit, après avoir uſé inutilement de toutes ſortes de remedes.

OBSERVATION XCIX.

D'une femme groſſe de deux mois qui fut fort incommodée de vomiſſemens, de ſuffocations de matrice, & de fiévres, juſques au quatriéme mois de ſa groſſeſſe.

LE 11. Novembre 1673. j'ay vû une femme d'un temperament ſanguin, laquelle étant groſſe de deux mois, avoit des vomiſſemens continuels depuis quinze jours, enſuite de quoy elle fut fort incommodée de ſuffocations de matrice, qu'on appelle ordinairement vapeurs; & eût fort ſouvent des accès de fiévre juſques au quatriéme mois de ſa groſſeſſe; mais après avoir été ainſi languiſſante durant ces deux mois, elle ne laiſſa pas de ſe bien porter, & d'accoucher heureuſement à terme. Je conſeillay à cette femme de ſe faire ſaigner du bras dès ce deuxiéme mois de ſa groſſeſſe, lui faiſant entendre que toutes ces incommoditez qu'elle reſſentoit, ne procedoient que de ce que l'enfant qui eſt fort petit pour lors, ne pouvoit pas conſumer pour ſa nourriture tout le ſuperflu du ſang de la mere, qui ne pouvant pas eſtre repurgé dans le temps de la groſſeſſe, comme il avoit coûtume auparavant par l'évacuation des menſtruës, cauſoit différens accidens ſelon les différentes parties où cette ſuperfluité du ſang & des autres humeurs étoit portée, & retenuë. Mais elle aima mieux endurer avec opiniâtreté toutes ſes incommoditez, qui étoient aſſez grandes pour la mettre en danger d'accoucher prématurément, & differer, comme ont coûtume de faire la pluſpart des femmes, cette ſaignée que je lui avois conſeillée avec raiſon, juſques à ce qu'elle fuſt groſſe de quatre mois & demi, auquel temps elles ont ordinairement moins beſoin de ce remede, que dans les premiers mois de la groſſeſſe: car l'enfant étant devenu plus grand, conſume pour lors plus de

sang pour sa nourriture, que dans les premiers mois; ce qui fait que n'en restant plus tant de superflu, les femmes commencent à se mieux porter, comme fit celle-ci. Je pourrois bien rapporter plus de mille exemples semblables, qui ne serviroient qu'à prouver la même chose que je me suis proposée par celui-ci, qui est que la saignée que la plupart des femmes ont coûtume de se faire faire seulement lors qu'elles sont grosses de quatre mois & demi, leur seroit bien plus utile, & souvent plus necessaire dès le deuxiéme mois (auquel temps elles sont ordinairement plus incommodées pour la raison que j'ay alleguée) qu'elle n'est quand leur grossesse est plus avancée.

OBSERVATION C.

D'une femme qui fut traitée avec bon succès de la maladie Vénérienne dans le temps de sa grossesse.

LE 12. Novembre 1673. j'ay vû une femme âgée de trente ans, grosse de cinq mois de son quatriéme enfant, laquelle avoit été traitée de la maladie Vénérienne au deuxiéme mois de cette derniere grossesse, par un Chirurgien qui lui avoit procuré un flux de bouche durant un mois, comme je lui avois conseillé, nonobstant quoy elle ne laissa pas de se bien porter ensuite, ainsi qu'il me parut lors que je la vis au cinquiéme mois de sa grossesse. Il faut remarquer que lors qu'une femme grosse est malheureusement infectée de cette maladie contagieuse, il y a plus de sûreté de l'en traiter dans les premiers mois de la grossesse; car l'enfant, qui est très-petit en ce temps, n'ayant besoin que de très-peu de sang pour sa nourriture, n'est pas tant débilité de la grande évacuation qui se fait par le flux de bouche, que lors qu'étant devenu plus grand, il lui faut aussi une nourriture plus abondante, dont il seroit frustré par ce copieux flux de bouche, que l'on est obligé d'exciter à la mere pour la guérison de cette maladie; laquelle outre cela par sa pernicieuse malignité, qui augmente de jour en jour, ne manqueroit pas de faire périr dans la suite l'enfant au ventre de sa mere, ou très-peu de temps après estre né, si on differoit trop long-temps à l'en traiter, comme plusieurs exemples de cette nature nous l'ont confirmé.

Observation CI.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant qu'elle avoit conçû étant debout, présentoit un genoüil & un pied.

Le 19. Decembre 1673. j'ay accouché une femme grosse de huit mois & demi d'une fille vivante, qui présentoit un genoüil & un pied devant, ne s'étant pas tournée dans le ventre de sa mere la teste en bas, comme les enfans ont coûtume de faire vers les derniers mois de la grossesse, & étant venuë dans la premiere situation qu'ils ont ordinairement, qui est d'avoir la teste en haut, la face en devant, & les pieds en bas. Cet accouchement ne fut guere plus difficile que si l'enfant eust présenté les deux pieds en même temps; car ayant glissé mon doigt dans le pli du genoüil, j'en dégageay aussi-tost la jambe & le second pied, qui étant joint au premier, me donna lieu de tirer facilement l'enfant dehors. Mais j'ajoûteray à cette observation une chose bien plus particuliere, que cette femme m'avoit dite confidemment, en me consultant dans le commencement de sa grossesse, doutant pour lors d'estre enceinte; qui est qu'elle avoit très-assurément fait cet enfant, étant toute debout, à travers les barreaux de la grille d'un logis où elle étoit enfermée; ce qui prouve bien que la matrice succe, & attire même la semence de l'homme, dont elle est desireuse, & la retient nonobstant une situation contraire.

Observation CII.

De l'accouchement d'une femme grosse de deux filles, dont la premiere présentoit la teste, & la seconde le pied.

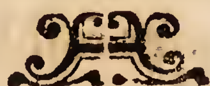
Le 23. Decembre 1673. j'ay accouché une femme grosse de huit mois & demi de deux filles vivantes, qui avoient chacune leur arrierefaix séparé, dont les membranes se tenoient neanmoins par un petit intervalle vers le bas. La premiere de ces filles se présentoit naturellement par la teste, & la seconde par les pieds: Mais comme la membrane des eaux de cette seconde fille se présentoit au passage d'une grosseur très-considerable, la teste du premier enfant dont les eaux n'étoient aucunement prépa-

rées, étoit empêchée de deſcendre au paſſage; ce qui avoit été cauſe que cette femme n'avoit pas pû accoucher depuis deux jours entiers qu'elle étoit en travail, lors que je fus mandé pour la ſecourir, comme je fis en perçant auſſi-toſt la membrane des eaux de ce ſecond enfant, pour débaraſſer entierement par l'écoulement de ſes eaux, le paſſage qui en étoit tout occupé; après quoy ſentant la ſimple extrêmité de quelques doigts du pied de ce ſecond enfant, je reconnus qu'il ſe préſentoit en mauvaiſe poſture: Mais comme ce même enfant étoit encore ſitué bien haut, & que la teſte du premier étoit un peu deſcenduë, je la logeay au paſſage, après avoir percé la membrane de ſes eaux qui la tenoit trop ſuſpenduë; enſuite de quoy cette femme accoucha preſque auſſi-toſt de ce premier enfant, qui étant ſorti me donna lieu de tirer incontinent après le ſecond qui préſentoit les pieds.

Observation CIII.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant préſentoit les pieds, avec ſortie du cordon de l'ombilic.

Le 28. Janvier 1674. j'ay accouché une femme d'un enfant vivant, qui ſe préſentoit les pieds devant, avec ſortie du cordon de l'ombilic, qui mettoit cet enfant en grand danger de la vie, ſi je ne l'euſſe promptement ſecouru, en le tirant par les pieds qu'il préſentoit, après avoir repouſſé au dedans le cordon de l'ombilic qui étoit ſorti; tant pour éviter que ce cordon reſtant au dehors, ne ſe refroidiſt durant le temps que je faiſois extraction de l'enfant; que pour empêcher auſſi qu'il ne fuſt cependant comprimé au paſſage par le corps & par la teſte de l'enfant; parce que l'une & l'autre cauſe auroient été préjudiciables à ſa vie, par l'interception du mouvement du ſang, qui doit eſtre libre dans ce cordon, durant tout le temps que l'enfant eſt au ventre de la mere.



Observation CIV.

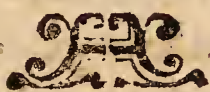
D'une femme qui étant avortée d'un enfant de trois mois, eût durant trois semaines de fâcheux accidens, causez par la retention de l'arriérefaix.

Le 8. Fevrier 1674. je fus mandé avec deux de mes Confreres, pour voir une femme qui étoit avortée depuis quatre heures d'un enfant de trois mois, dont l'arriérefaix qui lui étoit resté dans la matrice, lui causoit une grande perte de sang. Pour y remedier je fus du sentiment de l'en délivrer sur l'heure, y trouvant de la possibilité par l'ouverture de la matrice, qui bien que mediocre étoit suffisante; joint que la perte de sang humectant le passage rendoit l'extraction de cet arriérefaix encore plus facile. Mais ces deux Confreres, qui pour estre mes anciens n'en étoient pas plus capables, éluderent mon sentiment, en disant qu'il y avoit danger que par cette opération on ne fit une violence à la matrice, qui augmenteroit cette perte de sang, ne considerant pas qu'elle n'étoit causée que par la retention de cet arriérefais. Ce terme de *violence* dont ils userent pour contrarier mon avis, fit que la malade aima mieux pour lors commetre à la nature l'expulsion de ce corps étrange, comme ils lui conseillerent, que de souffrir que je l'en délivrasse en ce temps, comme j'aurois facilement fait, si elle eust voulu me le permettre, sans differer au lendemain qu'elle me manda pour ce sujet : mais l'occasion en étoit passée; car la matrice s'étant refermée il n'y avoit plus de possibilité d'en tirer cet arriérefaix, qui restant ainsi retenu au dedans, la mit en danger de la vie durant trois semaines, à cause des accidens qui lui arriverent, ainsi que je lui avois prédit, par la suppuration de ce corps étrange, dont l'infection lui causa, comme il arrive ordinairement en pareilles occasions, de très-grandes douleurs vers la region de la matrice & des reins, une fiévre continuë avec des redoublemens, des suffocations de matrice, des excrétions sanieuses très-fetides de cette partie, & de fréquentes foiblesses durant tout ce temps.

OBSERVATION CV.

De l'accouchement d'une très-petite femme dont l'enfant venoit les pieds devant, laquelle rendoit assez souvent des vents par la matrice, lors qu'elle n'étoit pas grosse.

LE 12. Février 1674. j'ay accouché une très-petite femme, âgée de vingt-cinq ans, d'un gros enfant vivant, qui venoit les pieds devant. Elle avoit déja eu trois autres enfans avant ce dernier, qui s'étant aussi présentez en mauvaise posture, n'avoient pû estre tirez vivans par d'autres Chirurgiens qui avoient accouché cette femme avant moy ; mais c'étoit apparemment faute d'une suffisante capacité en leur art; puisque j'ay encore accouché dans la suite cette même femme de cinq ou six autres enfans, qu'elle a eûs depuis ce temps-là, que je lui ay tous tirez vivans & se portans bien, quoy qu'ils se soient tous présentez en différentes mauvaises postures ; à quoy avoit beaucoup contribué la petitesse de la mere, dont le ventre avoit trop peu d'étenduë pour laisser la liberté à ses enfans, qui étoient assez gros, de se retourner dans la matrice, & d'y prendre la posture naturelle, qui est de présenter la teste la premiere. Cette petite femme avoit encore en elle une chose bien particuliere, qui étoit que n'étant pas grosse, elle rendoit assez souvent des vents par la matrice, avec aussi grand bruit que si ç'eust été de l'*anus* ; ce qui procedoit vrai-semblablement de quelque humeur gluante & visqueuse, qui étant renfermée dans la matrice, & venant à s'y rarefier par la chaleur de cette partie, s'y convertissoit en ces ventositez, qui venant à sortir subitement & avec impétuosité de son orifice interne, faisoient un bruit tout semblable à celui des vents qui sortent ordinairement de l'*anus*. J'ay encore vû plusieurs autres femmes, & mêmes quelques femmes grosses sujettes au même accident, dont elles ne souffroient aucune autre incommodité que l'indécence de ce bruit, qu'elles rendoient toûjours involontairement en quelque compagnie qu'elles fussent.



Observation CVI.

De l'accouchement d'une femme qui avoit une grande perte de sang, causée par l'arrièrefaix qui se présentoit le premier.

LE 13. Février 1674. j'ay accouché une femme d'un enfant de sept mois, dont l'arrièrefaix se présentoit le premier ; ce qui avoit causé une grande perte de sang à la mere, & la mort à cet enfant, que je tiray aussi-tôt que je fus arrivé pour la secourir, tout enveloppé de ses membranes, avec l'aide d'une forte douleur qui survint à la mere, qui le poussa dehors presque d'elle-même, & l'arrièrefaix en même-temps, à cause de la mediocre grosseur de cet enfant, qui n'étant pas à terme, étoit beaucoup plus petit que les autres, dont cette femme étoit accouchée auparavant au terme de neuf mois complets. Il faut remarquer que l'enfant ne pouvant estre vivifié que par le sang de la mere, durant qu'il est dans la matrice, ne manque pas de périr comme fit celui-ci, aussi-tost qu'il est frustré de la communication de ce sang par l'entier détachement de l'arrièrefaix, à moins qu'il ne soit secouru dans ce même moment, en le tirant dehors pour lui donner la liberté de respirer, dont il a indispensablement besoin au défaut d'estre vivifié par cette communication du sang de la mere.

Observation CVII.

De l'extraction d'un enfant mort au ventre de sa mere.

LE 4. Mars 1674. j'ay accouché une femme âgée de trente ans de son premier enfant, dont la teste étoit au passage depuis deux ou trois jours après l'écoulement de ses eaux ; lequel étant déja mort, ainsi qu'il me parut lors que je fus mandé pour secourir cette femme, auroit aussi très-certainement fait mourir la mere dans peu, si on ne l'eust délivrée promptement, comme je fis, en lui tirant du ventre sans aucune violence cet enfant mort, par le moyen d'un instrument de mon invention très-convenable à cette opération laborieuse, auquel j'ay donné le nom de *Tireteste*, à cause de son usage, qui est incomparablement meilleur en cette occasion, que celui des crochets ordinaires, comme je le puis bien témoigner par beaucoup de pareilles expériences.

periences. Par ce moyen je sauvay la vie à cette femme, qui sans ce salutaire secours seroit indubitablement morte avec son enfant dans le ventre. L'on peut voir la figure de cet instrument que j'ay fait representer dans mon livre des accouchemens, où j'ay enseigné fort exactement la maniere de s'en bien servir.

Observation CVIII.

D'une femme qui croyant estre grosse de deux mois & demy, vuida un petit fetus, *qui n'estoit pas plus gros qu'une simple mouche à miel.*

Le même jour 4. Mars 1674. je vis une femme, qui croyant estre grosse de deux mois & demi, après avoir senti quelques douleurs de reins, vuida en ma presence, avec une grande perte de sang, une poche membraneuse & charnuë, de la grosseur d'un œuf de poule, pleine d'eau, dans le milieu de laquelle je trouvay après l'avoir ouverte un petit *fetus*, qui n'estoit pas plus gros qu'une simple mouche à miel, dont la teste n'estoit que de la grosseur d'un petit pois, & le reste du corps à proportion, les autres parties ne pouvant pas estre bien facilement distinguées, à cause de leur petitesse & de leur mollesse, sinon qu'on voyoit manifestement en cette teste les deux yeux, qui paroissoient comme deux petits points noirs, & l'on voyoit aussi très-bien le cordon de l'ombilic, qui s'alloit attacher à une espece de petit *placenta*. Mais il faut remarquer que bien que cette femme crust estre grosse de deux mois & demy, lors que cet avortement lui arriva, il ne faut pas inferer qu'un *fetus* de ce terme ne soit que de la grosseur de cet avorton ; car pour l'ordinaire les enfans de deux mois & demi sont de la longueur du plus grand doigt de la main. Mais la cause pour laquelle ces sortes d'avortons paroissent souvent beaucoup plus petits qu'ils ne devroient estre au temps que la nature les expulse, est que leur principe de vie ayant été détruit long-temps auparavant, ils restent seulement de la grosseur qu'ils estoient en ce temps, se flétrissans pour lors, au lieu d'augmenter, comme font les fruits des arbres, quand ils viennent à estre privez de la séve qui entretenoit leur principe de vie.

OBSERVATION CIX.

D'une femme qui mourut par l'ignorance d'un Chirurgien qui luy avoit violemment tiré la matrice, croyant que ce fuſt un corps étrange.

LE 10. May 1674. j'ay vû une femme à laquelle un Chirurgien voulant, à ce qu'il diſoit, extirper un corps étrange qui lui ſortoit de la matrice, avoit tellement tiré par ignorance le corps de la matrice, dont elle ſouffroit une deſcente depuis quelques années, qu'elle en mourut peu de jours enſuite; à cauſe de l'extrême douleur qu'il lui fit en tiraillant ainſi violemment cette partie, à laquelle il ſurvint auſſi-toſt une grande inflammation accompagnée de douleurs de ventre inſupportables, avec une groſſe fiévre, & autres funeſtes accidens, qui la firent périr quelques jours après que je l'eûs vûë en ce mauvais état.

OBSERVATION CX.

*De l'accouchement d'une femme qui au quatriéme mois de ſa groſſeſſe, avoit rendu par pluſieurs fois des vents par la matrice, avec auſſi grand bruit que ſi c'euſt été de l'*anus.

LE 18. May 1674. j'ay accouché une femme âgée de vingt-cinq ans, de temperamment pituiteux, de ſon ſecond enfant qui eſtoit une fille, qui vint au terme de huit mois & vingt jours, à ce que me dit la mere, qui ſçavoit préciſement le jour qu'elle eſtoit devenuë groſſe. Cet enfant ſe portoit aſſez bien, quoique la mere euſt rendu par pluſieurs fois des vents par la matrice, avec auſſi grand bruit que ſi c'euſt été de l'*anus*, lors qu'elle eſtoit au quatriéme mois de cette groſſeſſe, ce qui faiſoit que ſon Medecin, ne croyant pas qu'elle fuſt groſſe en ce temps, lui avoit conſeillé de faire pluſieurs remedes qui auroient pû eſtre préjudiciables à ſa groſſeſſe, ſi je ne l'en euſſe détournée, en l'aſſurant qu'elle eſtoit effectivement groſſe d'enfant, nonobſtant l'accident des vents qu'elle rendoit pour lors par la matrice. Ces vents comme je l'ay déja expliqué cy-devant en l'obſervation CV. ne procedoient que de quelques humeurs gluantes & viſqueuſes, qui eſtant renfermées dans la matrice hors des membra-

nes de l'enfant, & venant à s'y rarefier par la chaleur de cette partie, se convertissoient en ces sortes de ventositez, qui venant à sortir subitement & avec impetuosité de son orifice interne, qu'elles soient entrouvrir, causoient un bruit semblable à celui des vents qui sortent de l'*anus*.

Observation CXI.

D'une femme qui mourut d'un ulcere carcinomateux de la matrice.

LE 24. May 1674. j'ay vû une femme âgée de trente ans, qui après avoir eu durant un an un continuel écoulement de fleurs blanches malignes, qui lui causerent un ulcere carcinomateux à la matrice, y avoit une excroissance de chair fougueuse, grosse comme une noix, qui sortoit de l'orifice interne avec de continuelles excretions très-puantes; & quoique cette chair fougueuse me parust se pouvoir retrancher par la ligature, à cause qu'elle n'avoit point de sentiment, & qu'elle avoit la base étroite, neanmoins je crus que l'operation lui seroit inutile; à cause que cet ulcere estoit veritablement carcinomateux, & d'une nature incurable: Et comme cette femme avoit soupçon que son mari qui estoit fort débauché, lui eust communiqué quelque malignité Venerienne qui lui avoit causé cet ulcere, elle me demanda si elle ne pourroit point guerir par le flux de bouche, & par autres remedes dont l'on se sert ordinairement pour la guerison de la maladie Venerienne, ainsi qu'un Chirurgien qu'elle avoit consulté avant moi lui avoit promis. Je lui dis que l'on pouvoit bien guerir par ces remedes les ulceres malins qui n'étoient qu'aux lévres exterieures de la matrice; mais que ceux qui étoient à son orifice interne étoient entierement incurables: Flatée neanmoins de l'esperance de guerison que cet autre Chirurgien lui avoit donnée contre mon sentiment, elle s'en fit traiter de la maniere qu'il lui avoit proposée; mais ce fut en vain; car elle mourut peu de temps ensuite, comme je l'avois bien prédit.



Observation CXII.

D'une femme qui mourut d'un scyrrhe de matrice qu'elle eut durant six années.

LE 4. Juin 1674. j'ay vû une femme âgée de trente-deux ans, qui avoit depuis un an un veritable scyrrhe de toute la matrice, qui lui estoit arrivé après une perte de sang qui lui avoit duré un an entier, laquelle perte de sang lui avoit été causée, à ce qu'elle me dit, par les violences que lui avoit faites un Chirurgien qui l'avoit accouchée de son dernier enfant. Lors que je vis cette femme cette premiere fois, sa matrice estoit de la grosseur des deux poings, extrêmement dure & sans aucune douleur, mesme en la comprimant avec la main, nonobstant quoi elle ne laissoit pas d'estre bien reglée à son ordinaire; mais elle sentoit des douleurs assez considerables dans le temps de ses menstruës; après lequel temps elle avoit encore des fleurs blanches durant huit ou dix jours; ensuite de quoi elle ne vuidoit plus rien, jusques au temps que ses menstruës revenoient, & ne sentoit aucune douleur dans cet intervale de temps, sinon une pesanteur au bas du ventre, causée par ce scyrrhe de la matrice, qui dans la suite s'augmenta de telle sorte, qu'il devint de la grosseur de la teste d'un enfant, & fit enfin mourir cette femme au bout de six années, comme je l'avois bien prédit. Il faut remarquer que ce qui contribua beaucoup à faire vivre cette femme durant un si long-temps, nonobstant une si fâcheuse maladie, est qu'elle ne laissoit pas d'avoir assez reglement l'évacuation de ses menstruës, qui se faisoit seulement par quelques-uns des vaisseaux de la matrice, qui n'estoient pas si embarrassez que la plus grande partie des autres, où ce scyrrhe faisoit une grande obstruction.

Observation CXIII.

D'une femme qui quoiqu'elle eust vuidé très-souvent, depuis le second mois de sa grossesse jusques au cinquiéme mois, des eaux par la matrice, accoucha très-heureusement.

LE 12. Juin 1674. j'ay vû une femme qui depuis le second mois de sa grossesse, jusques au cinquiéme mois, avoit vuidé très-

souvent quantité d'eaux de la matrice, où il s'en rengendroit encore de nouvelles, aussi-tost qu'elle en avoit vuidé, comme elle fit par beaucoup de differentes fois; nonobstant quoy cette femme accoucha dans la suite heureusement à terme, d'un garçon qui se portoit fort bien, & que j'ay vû depuis à l'âge de douze ans. L'évenement heureux de la grossesse de cette femme, fait bien connoistre que ces eaux qu'elle avoit si souvent vuidées, comme j'ay dit, ne venoient que d'une espece d'hydropisie de matrice, contenuës hors des membranes de l'enfant; car si ces eaux eussent été les veritables eaux de l'enfant, cette femme auroit indubitablement avorté après leur écoulement, qui n'auroit pas pû aussi se faire sans la rupture des membranes qui les contiennent, après laquelle rupture les nouvelles eaux qui se seroient engendrées, n'auroient pas pû estre retenuës dans la suite, par l'impossibilité de la reünion de cette rupture. Il faut remarquer que la raison pour laquelle cet écoulement d'eaux cessa après le cinquiéme mois de la grossesse de cette femme, est que l'enfant étant devenu plus grand, & consumant plus d'humeurs pour sa nourriture, il ne restoit plus tant de superfluitez inutiles, que dans les premiers mois.

OBSERVATION CXIV.

D'une femme qui mourut d'un ulcere carcinomateux de la matrice.

LE 4. Aoust 1674. j'ay vû une femme âgée de cinquante ans, qui venant à estre tout-à-fait dereglée dans l'évacuation de ses menstruës, qu'elle avoit eu de tout temps en grande abondance, & qui estoit presque toûjours suivie d'un écoulement de fleurs blanches, avoit depuis six mois des excrétions purulentes de la matrice très-fetides, & par intervale des pertes de sang très-abondantes, qui venoient d'un ulcere carcinomateux de la matrice, que je jugeay estre entierement incurable, & devoir certainement la faire mourir, comme il arriva sept mois ensuite; pendant tout lequel temps cette femme traîna une vie languissante & accompagnée de continuelles douleurs, comme ont fait un très-grand nombre d'autres femmes que j'ay vû mourir de cette pernicieuse maladie, ainsi que je leur avois prédit, dont il n'est pas necessaire que je fasse une plus ample relation, l'histoire de celle-ci, qui leur est à peu près semblable, estant suffisante à

l'intention que j'ay de faire remarquer que cette funeste maladie arrive bien plus ordinairement aux femmes de l'âge & du temperamment de celles dont je viens de parler, qu'aux autres; Car en ce temps l'évacuation des menstruës n'étant pas bien reglée, comme elle avoit coustume d'estre dans un âge moins avancé, il arrive souvent des intemperies à la matrice par la suppression de cette évacuation, qui causent dans la suite un ulcere incurable en cette partie, & par intervales des pertes de sang surabondantes & déréglées, avec une continuelle excrétion de serosité roussâtre semblable à lauvre de chair, ou purulente, qui est souvent d'une odeur extrêmement fetide & cadavereuse. Les femmes qui ont quelque disposition à cette fâcheuse maladie, ne peuvent pas s'en préserver plus sûrement que par le frequent usage de la saignée, pour suppléer au défaut de l'évacuation menstruelle qui commence à se supprimer avec l'âge, jusques à ce que la nature soit accoûtumée durant quelques années à estre tout-à-fait privée de cette évacuation. Mais la plûpart des femmes repugnent à user de ce remede salutaire, dans la croyance qu'elles ont que leurs menstruës ne viennent à se supprimer avec le temps, que parce qu'elles n'engendrent pas tant de sang qu'elles faisoient en un âge moins avancé: mais elles s'abusent; car les menstruës ne se suppriment en ce temps, que parce que les voyes qui servoient à leur évacuation viennent à se fermer: de sorte que tous les vaisseaux de la matrice venant à s'emplir extraordinairement, jusques à en regorger après une suppression de plusieurs mois, il se fait ensuite une impetueuse irruption de ce sang, & souvent une évacuation surabondante par la rupture de quelques uns des vaisseaux de cette partie, où il se forme ensuite un ulcére incurable. Mais il faut observer que la saignée que je viens de conseiller pour prévenir cette maladie en cet âge avancé, est celle du bras; afin de vuider par son moyen la plénitude des vaisseaux, & désaccoûtumer peu à peu la nature à porter ce sang avec trop d'abondance vers la matrice, dont les voyes qui servoient à son évacuation reglée, ne sont plus libres. C'est pourquoi la saigné du bras est préferable en ce temps à la saignée du pied, qui ne feroit qu'attirer encore davantage les humeurs sur cette partie, qui n'a plus de disposition à en permettre une évacution réglée, comme dans un âge moins avancé.

Observation CXV.

D'une femme qui avoit conçû quatre enfans, dans le temps mesme qu'elle portoit actuellement un pessaire pour une descente de matrice, dont elle estoit incommodée depuis quinze ans.

LE 11. Aoust 1674. j'ay vû une femme qui avoit une descente de matrice, qui l'avoit obligée de porter toûjours un pessaire depuis quinze ans; nonobstant quoi elle avoit fait quatre enfans, dont elle estoit accouchée heureusement à terme, n'ayant retiré ce pessaire qu'elle portoit ainsi continuellement, que lorsqu'elle estoit preste d'accoucher, & le remettant toûjours après ses couches. Ce pessaire qui estoit fait en figure d'un petit bourlet circulaire, percé d'un trou dans le milieu, donnoit lieu à la semence de l'homme d'estre reçûë à travers son ouverture dans la matrice, pour la conception, & aux menstruës de s'en écouler dans les temps necessaires. L'usage de ce pessaire lui estoit neanmoins superflu après le sixiéme mois de sa grossesse; car la matrice pour lors se soûtenoit bien d'elle-mesme, appuyée sur la face interieure des os des *isles*, par le moyen de sa grande extension sans avoir aucun besoin de pessaire.

Observation CXVI.

D'une femme qui eût une grande perte de sang, causée par un faux germe.

LE 26. Aoust 1674. j'ay vû une femme, qui croyant estre grosse de trois mois, avoit vuidé il y avoit trois jours, des eaux de la matrice, qui en sortirent tout d'un coup avec bruit, comme si c'eust été les eaux d'un enfant qui eussent percé; après quoy elle fut surprise d'une si grande perte de sang, qu'elle en estoit reduite presque à l'extrêmité lorsque je fus mandé pour la secourir, comme je fis en la délivrant d'un faux germe de la grosseur d'un œuf de poule, qui lui avoit causé cette perte de sang, qui cessa aussi-tost que je lui eus tiré de la matrice ce corps étrange, qui paroissoit d'une consistence assez ferme; la matrice ayant beaucoup contribué par sa contraction, après l'écoulement des eaux qui estoient contenuës en ce faux germe, à lui donner la figure

d'une maniere compacte & rassemblée, semblable au gesier d'une volaille. Cet exemple & un très-grand nombre d'autres semblables que j'ay vûs, m'ont fait connoistre une chose très-remarquable touchant la generation de ces especes de faux germes; qui est, qu'ils sont toûjours de veritables germes dans le commencement de la conception, qui, semblables à beaucoup de fleurs des arbres, viennent à avorter peu de temps après estre épanoüies, aussi-tost que leur principe de vie est détruit; après quoi il n'en reste plus que la simple queuë qui se sépare de l'arbre peu de temps ensuite; comme sont ces sortes de faux germes, qui ne sont proprement que les membranes & le *placenta* de petits *fetus* avortons, dont le principe de vie a été détruit dès les premiers jours de leur conception; & qui n'ayant pris aucun accroissement, ne sont pas ordinairement bien visibles, à cause de leur extrême petitesse, comme sont ces membranes & le *placenta*, qui s'estant augmentez par la nourriture qu'ils tirent durant quelque temps de la matrice, où ils sont attachez, paroissent manifestement à la vûë semblables à un œuf sans coquille, quand les eaux qui y sont contenuës n'en sont pas encore écoulées: mais après l'écoulement de ces eaux, la matrice venant à se contracter, rassembler en un petit espace toutes ces membranes, & les moulant, s'il faut ainsi dire, en sa propre cavité, leur donne une figure compacte & ramassée, semblable, comme nous avons dit, à une espece de gesier de volaille.

OBSERVATION CXVII.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant presentoit le costé de la face.

LE 25. Septembre 1674. j'ay accouché une femme dont l'enfant presentoit le costé de la face, qui estoit en dessus, dans une situation oblique, aussi bien que son corps; ce qui m'obligea de le retourner entierement pour le tirer par les pieds, comme je fis; à cause qu'il auroit esté impossible de reduire la teste de cet enfant, en une bonne situation, vû la mauvaise posture où estoit le corps, qui n'auroit pas pû suivre le mouvement qu'on auroit pû donner à la teste, sans danger de lui tordre le col. Par ce moyen je sauvay la vie à cet enfant, qu'il auroit sans doute perduë, si je ne l'eusse tiré promptement de la sorte, comme je fis

en presence d'un autre Chirurgien, qui depuis un jour entier qu'il estoit auprès de cette femme, n'avoit pas pû reconnoistre la necessité de lui donner ce secours, par l'impossibilité qu'il y avoit que la teste de cet enfant, qui estoit renversée sur l'épaule dans le temps des douleurs de la mere, pust en estre poussée dehors.

OBSERVATION CXVIII.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant presentoit le costé de la hanche.

LE 26. Septembre 1674. j'ay accouché une femme, d'un enfant qui presentoit le costé de la hanche, lequel je tiray vivant après l'avoir retourné par les pieds; & quoique la mere ne fust grosse que de huit mois & une semaine, & qu'elle eust eu deux accès de fiévre assez forts deux jours avant que d'accoucher, elle ne laisse pas de se porter bien ensuite, & son enfant pareillement; sinon qu'il estoit un peu délicat, pour estre né trois semaines avant le temps ordinaire. La cause qui avoit pû contribuer à la mauvaise situation de cet enfant, estoit une chûte que la mere avoit faite sur les genoux, trois semaines avant que je l'accouchasse. Il faut remarquer que ces sortes de chûtes où le ventre de la femme grosse ne porte point à terre en tombant, & n'est pas violemment heurté contre quelque corps solide, font bien des ébranlemens & des commotions qui peuvent faire mal tourner un enfant, comme il estoit arrivé à cette femme; mais quand le ventre de la femme qui fait une chûte, porte à terre, ou reçoit un heurt considerable, ces sortes de chûtes sont pour lors très-dangereuses pour la mere & pour l'enfant; tant à cause de la contusion qu'en reçoit la matrice, qu'à cause des pertes de sang qui arrivent souvent par le détachement prématuré de l'arriérefaix.



Observation CXIX.

D'une femme groſſe de cinq mois, qui après une perte de ſang durant plus d'un mois, avorta d'un enfant mort, & vuida encore le jour enſuite une eſpece de faux-germe tout corrompu.

LE 27. Septembre 1674. j'ay vû une femme, qui enſuite d'une perte de ſang durant plus d'un mois, avorta d'un enfant mort au cinquiéme mois de ſa groſſeſſe ; après quoi ayant été bien délivrée par ſa Sagefemme, à ce qu'elle me dit, elle vuida encore le jour ſuivant une eſpece de faux germe tout corrompu, ou plûtoſt, à ce que je croy, quelque reſte de délivre, ou quelque caillot de ſang qu'elle prenoit abuſivement pour un veritable faux germe ; comme je lui euſſe bien fait connoiſtre, ſi on me l'euſt montré, ainſi qu'elle l'avoit recommandé : mais la Sage-femme l'avoit fait jetter dans les lieux, devant que l'on m'euſt mandé, pour éviter apparemment que je reconnuſſe que c'étoit une partie de l'arriérefaix, qu'elle lui avoit laiſſée dans la matrice en la délivrant, que la nature avoit expulſée d'elle-meſme dans la ſuite. Cette femme eût une groſſe fiévre avec le ventre dur & fort tendu durant le premier jour ; mais après qu'elle euſt vuidé ce corps étrange, & que ſon ventre ſe fut ouvert par un petit flux, tous ces accidens, qui ſuccedans à un avortement de cette nature ſembloient d'abord la devoir faire mourir, ceſſerent, & elle ſe porta bien enſuite.

Observation CXX.

De l'accouchement d'une femme, que l'on pouvoit croire avoir porté ſon enfant durant dix mois entiers.

LE 30. Novembre 1674. j'ay accouché une très-grande femme de ſon troiſiéme enfant, dont elle fut durant vingt-quatre heures en travail. Ses eaux s'écoulerent d'abord ſans douleurs, & elle fut enſuite un jour entier avec de fauſſes douleurs ; après quoi lui en eſtant venu de bonnes, elle accoucha heureuſement au bout d'une heure d'un enfant maſle extraordinairement gros & puiſſant. Cette femme croyoit auſſi-bien que ſon mari, qu'elle eſtoit groſſe de près de onze mois, en comptant du jour que l'évacua-

tion de ses menstruës estoit finie la derniere fois, ou à tout le moins de dix mois, en comptant seulement du temps que cette évacuation auroit dû revenir, si elle n'avoit pas été grosse. Un mois avant que je l'accouchasse elle avoit eu une fausse allarme, qui lui faisant croire qu'elle accoucheroit dès ce temps, l'avoit obligée de faire venir une Sagefemme, & de faire préparer toutes choses pour son accouchement, qui fut encore retardé près d'un mois entier. Il faut remarquer que ces circonstances jointes à l'extraordinaire grosseur de cet enfant, prouvent manifestement qu'il y avoit lieu de croire que cette femme estoit effectivement grosse de dix mois entiers, ou environ : c'est pourquoi j'ay trouvé cet exemple d'autant plus remarquable, que la grossesse de cette femme avoit excedé le terme ordinaire de neuf mois; non seulement de quelques jours, comme il arrive assez communément à plusieurs femmes, dont les enfans sont toûjours fort gros pour ce sujet, mais d'un mois entier; ce qui est extrêmement rare.

Observation CXXI.

De l'accouchement d'une femme, dont l'enfant presentoit la teste avec sortie du cordon de l'ombilic.

LE 17. Decembre 1674. j'ay accouché une femme dont l'enfant presentoit la teste la premiere, avec sortie du cordon de l'ombilic, que la Sagefemme qui assistoit cette femme avoit tâché inutilement de reduire au dedans par plusieurs fois; parce que la teste de cet enfant n'estant pas encore assez avancée au passage, ne pouvoit pas empêcher que ce cordon ne fust continuellement poussé au dehors dans le temps des douleurs de la mere; ce qui mettoit cet enfant en très-grand danger de la vie, qu'il auroit certainement perduë, tant à cause du refroidissement de ce cordon, qu'à cause de la forte compression que la teste de l'enfant en auroit faite quand elle auroit été plus avancée dans le passage, si je ne l'eusse promptement tiré dehors, comme je fis, après l'avoir retourné par les pieds, sans aucun préjudice de la santé de sa mere qui se porta bien ensuite.



Observation CXXII.

De l'accouchement d'une femme qui croyoit avoir porté son enfant dix mois entiers, quoiqu'estant grosse de six mois, elle eust eu la fiévre durant plus de trois semaines.

Le 21. Decembre 1674. j'ay accouché une femme d'une fille qui se portoit fort bien, nonobstant que la mere estant grosse de six ou sept mois, eust eu durant plus de trois semaines une fiévre intermittente, dont les accès qui estoient très-violens, la prenoient tous les jours, & lui duroient quinze heures entieres; pour lequel sujet elle fut saignée cinq ou six fois du bras, & purgée trois ou quatre fois legerement; après quoi elle se porta bien durant trois mois, jusques au temps que je l'accouchay heureusement. Elle croyoit pour lors estre grosse de dix mois entiers; & sur ce que je lui témoignay que j'avois de la peine à croire qu'elle ne se fust pas trompée à la supputation du temps de sa grossesse, elle me dit qu'elle en avoit des preuves très-certaines; & de plus que sa mere l'avoit toûjours assurée, qu'elle avoit été pareillement grosse d'elle dix mois entiers. Ce qui est de plus remarquable en l'exemple de cette femme, est qu'après la dangereuse maladie qu'elle avoit euë au six ou septiéme mois de sa grossesse, qui sembloit plûtost la devoir faire accoucher prématurément dès ce temps-là, elle avoit encore porté son enfant bien par de-là le terme ordinaire, s'il estoit vray qu'elle ne se fust pas effectivement trompée à cette supputation qu'elle faisoit de sa grossesse, comme on en pouvoit douter.

Observation CXXIII.

D'une femme grosse de deux mois & demi, qui avoit une gonorrhée virulente, nonobstant quoy elle accoucha à terme d'un enfant très-sain.

Le 28. Decembre 1674. j'ay vû une femme grosse de deux mois & demi, qui avoit une gonorrhée virulente, qui lui estoit survenuë un mois après l'ouverture d'un bubon Venerien que son mari lui avoit communiqué: de sorte qu'elle paroissoit avoir été infectée de ce venin presque dans le mesme temps

qu'elle estoit devenuë grosse; nonobstant quoi elle accoucha à terme d'un enfant très-sain; ce qui estoit une marque évidente que la mere n'avoit pas reçû d'infection, qu'après la conception de cet enfant, qu'elle me dit avoir senti mouvoir à six semaines, comme elle avoit coûtume de sentir ses autres enfans dans ses précedentes grossesses: Car si ce venin eust été communiqué à la mere avant que de devenir grosse, il est certain que l'enfant n'auroit pas pû estre aussi sain qu'il estoit.

Observation CXXIV.

De l'accouchement d'une femme qui avoit eu de continuels vomissemens durant six ou sept jours, causez par la grosseur de son enfant.

Le 6. Janvier 1675. j'ay vû une femme grosse de huit mois & demi, qui avoit de continuels vomissemens depuis six ou sept jours, dont elle estoit si extraordinairement abbatuë qu'on eust crû qu'elle en mourroit: Mais elle ne laissa pas d'accoucher quelques jours ensuite, d'un très-gros enfant vivant, qui avoit beaucoup contribué, à ce que je croy, par sa grosseur à lui causer ces frequens vomissemens, par la compression que le globle de la matrice, extrêmement étendu dans ce dernier temps de la grossesse, faisoit de l'estomac de cette femme, laquelle mesme compression faisant aussi en mesme-temps regorger la bile de la vessie du fiel dans l'estomac, augmentoit encore pour ce sujet, la violence de ces continuels vomissemens, qui cesserent aussi-tost que cette femme fut accouchée de ce gros enfant qui estoit son premier.

Observation CXXV.

D'une femme qui vuida un faux germe retenu en sa matrice depuis six mois entiers.

Le 10. Janvier 1675. j'ay vû une femme qui venoit de vuider d'elle-mesme un faux germe retenu en sa matrice depuis six mois entiers, lequel pour sa grosseur, qui excedoit celle du poing, pouvoit estre appellé *Mole.* Cette femme estoit en une continuelle perte de sang depuis quinze jours, & avoit déja eu en d'autres differentes fausses grossesses plus d'une douzaine d'autres faux

germes, qu'elle avoit toûjours rendus avec grande perte de sang vers le deuxiéme ou troisiéme mois. Il faut remarquer qu'on appelle communément *Faux-germes* ces sortes de corps étranges, que les femmes vuident ordinairement avant la fin du troisiéme mois; Mais lors qu'elles les gardent plus long-temps (ce qui arrive rarement) & que ces mêmes corps étranges viennent à grossir, on les nomme *Moles*: de sorte que les veritables moles ont toûjours été des faux germes dans leur commencement.

OBSERVATION CXXVI.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant presentoit la main & le cul devant, avec sortie du cordon de l'ombilic.

LE 16. Janvier 1675. j'ay accouché une femme dont l'enfant presentoit la main & le cul devant, avec sortie du cordon de l'ombilic. L'ayant trouvée en cet état, lors que je fus mandé pour la secourir, je reconnus d'abord en touchant le cordon de l'ombilic, qui estoit sorti, que son enfant estoit déja mort; car je trouvay ce cordon tout froid & sans aucun battement; ce qui est un signe tout à fait demonstratif; de sorte qu'il n'y avoit plus pour lors que la mere qui eust besoin du secours que je luy donnay aussi-tost, en repoussant le cordon & la main de l'enfant au dedans; afin que le passage en estant débarassé, le cul pût estre poussé au dehors plus facilement, comme il fut incontinent après par le moyen d'une forte douleur qui survint à la mere, d'abord que j'eus retiré ma main, avec laquelle je venois de repousser celle de l'enfant. Si la Sagefemme qui avoit été inutilement auprès de cette femme, eust ainsi repoussé au dedans la main & le cordon de l'ombilic de l'enfant, durant qu'il estoit encore vivant, comme il estoit necessaire, elle lui auroit indubitablement sauvé la vie qu'il perdit faute de ce secours.

OBSERVATION CXXVII.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant presentoit le bras qui estoit sorti jusques à l'épaule.

LE 26. Janvier 1675. j'ay accouché une femme d'un gros enfant, dont le bras estoit sorti jusques à l'épaule depuis deux

heures entieres, lors que je fus mandé pour la secourir. Je trouvay ce bras ainsi sorti beaucoup tumefié, & tout livide, à cause des efforts que la Sagefemme avoit faits en vain, pour tirer l'enfant par cette partie, qu'elle auroit dû au contraire repousser au dedans, dès le commencement qu'elle la vit se presenter au passage, pour le retourner & le tirer ensuite par les pieds, ainsi que je fis. Mais comme cet accouchement est un des plus laborieux que l'on puisse voir, la plûpart des Sagefemmes ne sont pas capables de l'entreprendre & quelques-unes après l'avoir tenté inutilement sont souvent obligées d'y renoncer, pour la difficulté qu'on y rencontre ordinairement, qui demande toûjours la dexterité de la main des plus experts en l'art: Car dans cette situation de l'enfant, outre que l'on est obligé d'aller chercher ses pieds jusques au fond de la matrice, où ils sont ordinairement situez, c'est qu'il a pour lors la teste & le corps dans une situation oblique, qui augmente encore la difficulté de le retourner; nonobstant laquelle je tiray ce gros enfant vivant, & la mere se porta bien ensuite.

OBSERVATION CXXVIII.

D'une femme qui accoucha assez heureusement au terme de huit mois, de deux enfans vivans, laquelle estant grosse de trois mois, avoit eu durant six semaines entieres une fiévre continuë.

LE 30. Janvier 1675. j'ay accouché une petite femme assez délicate, de deux enfans vivans, au terme de huit mois, laquelle avoit eu au troisiéme mois de sa grossesse, durant six semaines entieres, une fiévre continuë avec des redoublemens, pour laquelle maladie elle avoit été saignée neuf ou dix fois, & avoit fait plusieurs autres remedes que son Medecin lui avoit ordonnez, dans tout le temps de cette indisposition, qui l'avoit presque reduite à l'extrêmité; nonobstant quoi elle accoucha ainsi heureusement de ces deux enfans vivans; ayant aussi été très-incommodée auparavant durant quinze jours, d'une frequente toux avec vomissement, & d'une grande enflure de jambes avec bouffissure de la face, tous lesquels accidens estant disparus quelques jours après l'accouchement, cette femme que l'on avoit crû devoir mourir, se porta bien peu de temps ensuite. Il y a trois choses en cet exemple qui se remarquent en la plûpart des femmes

qui sont grosses de deux enfans: La premiere, qu'elles sont toûjours plus valetudinaires dans tout le temps de leur grossesse, que les autres; la seconde qu'elles ont ordinairement les jambes fort enflées vers les derniers mois de leur grossesse; & la troisiéme qu'elles accouchent presque toûjours quelque temps devant le terme ordinaire: Mais le temps de celle-ci fut encore acceleré par la frequente toux, dont elle fut fort incommodée devant que d'accoucher.

Observation CXXIX.

D'une femme qui mourut au septiéme jour de sa couche, à cause de la retention d'un corps étrange resté en sa matrice.

LE 12. Février 1675. je vis une espece de faux germe, ou corps étrange, gros comme un œuf, & long comme la main, qu'une femme avoit rendu par la matrice quelques jours après estre accouchée, quoiqu'elle eust été délivrée dans le temps de son accouchement d'un arriérefaix bien entier, à ce que m'assura sa Sagefemme qui l'avoit accouchée, qui estoit assez celebre. Cette femme mourut neanmoins au septiéme jour de sa couche; & par l'ouverture de son corps l'on trouva encore une petite portion de ce mesme corps étrange adherente au fond de la matrice, qui avoit été cause que l'inflammation y estant arrivée, cette femme estoit ainsi morte ensuite. Mais par la consideration de la substance de ce prétendu faux germe, ou corps étrange, laquelle estoit toute semblable à celle de l'arriérefaix, je crus que c'estoit plûtost une partie de ces sortes d'arriérefaix, qui ont quelquefois une petite production de même substance alongée, ou séparée du principal corps de l'arriérefaix, qui n'y adhere que par les seules membranes, comme j'en ay souvent vû, qu'un veritable faux germe entierement séparé de l'arriérefaix, comme cette Sagefemme me vouloit persuader. Mais quoique ce fust, la retention de ce corps étrange en la matrice de cette femme, lui causa le même funeste accident, que l'on voit quelquefois arriver par la retention d'une partie de l'arriérefaix.



OBSERVATION CXXX.

De l'accouchement d'une femme reduite à l'extrêmité, par une grande perte de sang qu'elle avoit depuis huit jours.

LE 18. Fevrier 1675. j'ay accouché une femme qui étoit réduite à l'extrêmité, par une grande perte de sang qu'elle avoit depuis huit jours, causée par l'entier détachement de l'arriérefaix d'avec la matrice, à l'occasion de l'extrême accourcissement du cordon de l'ombilic, dont l'enfant avoit le col embarassé. Le secours que je donnay pour lors à cette femme en l'accouchant au déplorable état où elle étoit, fut inutile à l'enfant qui étoit mort en son ventre il y avoit plus de deux jours, & ne servit qu'à prolonger la vie de la mere de trois jours, ne lui étant pas resté assez de sang pour pouvoir réchapper, comme elle auroit pû faire, si plusieurs Chirurgiens qui l'avoient vûë deux ou trois jours avant moy, l'eussent accouchée dès ce temps, comme ils devoient faire; ne l'ayant voulu entreprendre, de crainte qu'elle ne mourust entre leurs mains dans le temps de l'opération.

OBSERVATION CXXXI.

D'une femme grosse de six mois, qui ayant une grande perte de sang mourut avec son enfant dans le ventre, n'ayant jamais voulu permettre qu'on l'accouchast.

LE 25. Fevrier 1675. je vis une femme grosse de six mois, qui étoit presque à l'extrêmité, à cause d'une grande perte de sang qu'elle avoit depuis un jour, laquelle avoit déja commencé à paroistre depuis huit jours, après un coup qu'un jeune garçon lui avoit donné sur le ventre. Et comme nonobstant le mauvais état où étoit cette femme, lorsque je fus mandé pour la secourir, il y avoit encore quelque espérance de lui pouvoir sauver la vie en l'accouchant, je fis mon possible pour la resoudre à souffrir cette opération qui lui étoit absolument necessaire, lui représentant l'impossibilité qu'il y avoit qu'elle pust jamais échaper que par ce secours. Mais quelque instance que je lui en fis, & quelque raison que je lui pusse alleguer, elle n'y voulut jamais consentir, n'en ayant point d'autre de son refus, sinon qu'elle

croyoit que Dieu par sa misericorde lui pardonneroit, puisqu'il ne lui avoit pas donné assez de force d'esprit & de courage, pour se pouvoir resoudre à souffrir les cruelles douleurs qu'elle supposoit qu'on lui feroit pour l'accoucher; protestant qu'elle aimoit mieux mourir que de les endurer. Mais voyant que toutes mes raisons jointes aux pressantes exhortations du Confesseur de cette femme, qui étoit présent, ne la pouvoient pas resoudre à souffrir que je l'accouchasse, comme il étoit necessaire de faire, je la laissay avec regret en ce déplorable état, après lui avoir fait mon pronostic tendant à une mort certaine, qui lui arriva six heures ensuite, étant expirée comme je lui avois prédit, avec son enfant dans le ventre, que l'obstination de la mere fit ainsi malheureusement périr avec elle.

Observation CXXXII.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant présentoit la main avec sortie du cordon de l'ombilic.

Le 5. Mars 1675. j'ay accouché une femme dont l'enfant présentoit la main avec sortie du cordon de l'ombilic; ce qui m'obligea de le retourner par les pieds, afin de lui sauver la vie, comme je fis, par le prompt secours que je lui donnay; observant la methode dont j'ay coûtume de me servir aux accouchemens de cette nature; qui est qu'ayant pris un seul pied de l'enfant, & le tirant ensuite, je fis sortir en même temps son autre cuisse pliée vers le ventre, sans qu'il fut besoin de faire davantage de violence à la femme pour aller chercher l'autre pied de son enfant, qui se dégagea presque de soy-même, en tirant ce seul pied, comme il a coûtume d'arriver lorsque l'enfant n'est pas trop gros, & que la matrice est assez dilatée pour faciliter cette opération.

Observation CXXXIII.

De huit enfans qui en venant au monde avoient le cordon de l'ombilic noüé d'un veritable nœud.

Le 2. Avril 1675. j'ay accouché une femme d'une fille vivante qui vint naturellement, dont je trouvay le cordon de l'om-

bilic noüé d'un veritable nœud, qui s'étoit ainsi fait dans le ventre de sa mere, par la grande longueur de ce cordon, dont il s'étoit fait un cercle, dans lequel il falloit que tout le corps de l'enfant eust passé, lorsqu'il s'étoit tourné. Ce nœud étoit extrêmement serré : mais cela ne s'étoit fait seulement que dans la sortie de l'enfant ; car s'il eust été long-temps serré de la sorte dans le ventre de la mere, l'enfant auroit certainement péri ; à cause que le mouvement du sang qui lui étoit necessaire, auroit été entierement intercepté dans ce cordon. J'ay encore accouché depuis ce temps-là sept autres femmes, dont les enfans qui étoient tous vivans, avoient pareillement le cordon noüé d'un semblable nœud, qui s'étoit fait de la même maniere, par l'extraordinaire longueur de leur cordon: de ces sept derniers enfans, cinq étoient des garçons, & les deux autres étoient des filles, comme cette premiere dont j'ay parlé.

OBSERVATION CXXXIV.

D'une femme qui étant grosse de six mois & demy, avoit une continuelle toux accompagnée de fiévre depuis dix jours, qui la mettoit en danger d'avorter.

LE 5. Avril 1675. je vis une femme grosse de six mois & demy, qui avoit depuis dix jours une toux continuelle, accompagnée de fiévre, qui la mettoit en grand danger d'avorter, & même en grand péril de la vie. Elle avoit déja été saignée trois fois du bras pour cette maladie, & vouloit qu'on la saignast du pied, suivant le conseil qu'on lui en avoit donné, à dessein de la faire accoucher, croyant qu'elle se porteroit mieux quand elle seroit accouchée. Mais je la dissuaday de ce pernicieux conseil, en l'assurant que l'accouchement survenant durant sa maladie, la mettroit encore en bien plus grand danger de mourir. Ayant suivi le conseil que je lui donnay, elle s'en trouva bien dans la suite, & porta son enfant jusques à terme, dont elle accoucha heureusement.



Observation CXXXV.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant étoit reſté au paſſage, à cauſe de la diminution & ceſſation preſque entiere des douleurs de ſon travail.

Le 9. Avril 1675. j'ay accouché une femme âgée de trente ans de ſon premier enfant, qui étoit reſté au paſſage depuis quinze heures, lors que je fus mandé pour la ſecourir; ce qu'ayant reconnu, & que les douleurs de la mere, qui avoient été très-fortes dans le commencement de ſon travail étoient tout à fait diminuées, & preſque ceſſées, & qu'elle ne pouvoit plus prendre de lavement pour lui en exciter de nouvelles, tant étoit grande la compreſſion que la teſte de ſon enfant, qui étoit fortement engagée dans le paſſage, faiſoit un gros inteſtin, je lui fis prendre par la bouche l'infuſion de deux drachmes de ſené dans peu de liqueur, avec le jus d'une orange aigre. Ce remede faiſant ſon effet lui excita des douleurs plus fortes qu'auparavant qui la firent accoucher heureuſement ſix heures enſuite, d'un gros enfant vivant, qui avoit le col embaraſſé de deux tours du cordon de ſon ombilic; ce qui accourciſſant de beaucoup la longueur naturelle de ce cordon, avoit été cauſe que l'enfant qui en étoit ainſi bridé, n'avoit pû que très-difficilement eſtre pouſſé dehors par les douleurs de la mere, qui auroit pû ſuccomber dans ſon laborieux travail, ſans le ſecours de ce petit remede, que je lui fis prendre fort à propos.

Observation CXXXVI.

D'une femme groſſe de ſept mois, qui ayant eu une perte de ſang preſque continuelle durant quatre mois, avorta d'un petit enfant qui n'étoit pas plus grand qu'un enfant de trois mois.

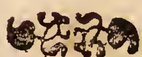
Le 14. Avril 1675. j'ay délivré une femme d'un petit enfant mort en ſon ventre depuis long-temps, ſelon l'apparence, lequel n'étoit pas plus grand qu'un enfant de trois mois, quoyque la mere fuſt groſſe de près de ſept mois. Elle avoit preſque continuellement vuidé quelque peu de ſang par la matrice depuis quatre mois entiers; ayant eu durant tout ce temps des dou-

leurs de reins & des diſpoſitions à cet avortement, qui lui arriva enfin par une grande perte de ſang, dont elle fut tout d'un coup ſurpriſe, qui ceſſa auſſi-toſt qu'elle fut accouchée, après quoy cette femme ſe porta bien. La perte de ſang qu'elle avoit euë preſque continuelle durant quatre mois, avoit rendu ce petit enfant avorton ſemblable à ces fruits avortez, qui ne groſſiſſant plus dès le moment qu'ils viennent à eſtre privez de la ſéve de l'arbre dont ils tiroient leur nourriture, deviennent tout flétris, & s'en ſéparent longtemps devant leur parfaite maturité.

Observation CXXXVII.

De l'accouchement d'une femme qui étoit à l'extrêmité à cauſe d'une grande perte de ſang.

LE 20. Avril 1675. j'ay accouché une femme qui étoit à l'extrêmité, à cauſe d'une grande perte de ſang qu'elle avoit depuis deux jours, avec de fréquentes foibleſſes; pour raiſon de quoy elle avoit déja reçû tous ſes Sacremens, lorſque je fus mandé pour la ſecourir, ne l'ayant pas pû eſtre de deux Chirurgiens des plus celebres, qui l'ayant vûë avant moy n'avoient pas voulu l'accoucher, comme il étoit abſolument neceſſaire de faire pour lui ſauver la vie, dans la crainte qu'ils avoient qu'elle ne mouruſt entre leurs mains, & que leur réputation n'en fuſt diminuée. Mais voyant qu'il y avoit encore quelque petite eſpérance de pouvoir ſauver la vie à cette femme, & ne conſiderant que ce que la conſcience me ſuggeroit, je l'accouchay ſur l'heure en la préſence d'un de ces Chirurgiens, qui avoient refuſé de l'entreprendre. Pourquoy faire je rompis les membranes des eaux de l'enfant, & le retournay enſuite pour le tirer auſſi-toſt par les pieds. L'opération fut inutile à l'enfant; car il étoit mort au ventre de ſa mere il y avoit près d'un jour, ſelon l'apparence; mais par ce ſecours je ſauvay la vie à la mere, qui toute moribonde qu'elle étoit pour lors, ne laiſſa pas de ſe bien porter enſuite.



Observation CXXXVIII.

D'une femme qui étant grosse de trois mois de son premier enfant, fut traitée de la maladie Vénérienne, & accoucha ensuite heureusement à terme.

Le 26. May 1675. j'ay vû avec deux Chirurgiens de mes Confreres une jeune femme grosse de trois mois de son premier enfant, laquelle étoit infectée de la maladie Vénérienne, que son mari lui avoit communiquée; de sorte qu'y ayant apparence que son enfant ne manqueroit pas de périr par la malignité de cette maladie, si on n'en traitoit pas la mere, nous fusmes d'avis qu'il étoit plus sûr pour la mere & pour l'enfant, de l'en traiter pour lors, sans attendre plus long-temps; ce qui fut entrepris par l'un de ces Chirurgiens, qui la traita de cette maladie dont elle guérit fort bien, & accoucha ensuite heureusement à terme d'une fille qui se portoit bien, & qui n'avoit aucune marque de la maladie dont sa mere avoit été infectée dès le commencement de sa grossesse: Mais cette femme fut traitée avec les mêmes précautions que j'ay marquées en l'exemple d'une autre femme dont j'ay parlé en l'observation LXXI.

Observation CXXXIX.

De l'accouchement d'une femme qui avoit été fort fatiguée durant trois jours par beaucoup de remedes que sa Sagefemme lui avoit fait prendre inutilement pour l'accelerer.

Le 17. Juin 1675. j'ay vû une femme qui sentoit depuis trois jours entiers de grandes douleurs par tout le ventre, qui ne répondoient aucunement en bas, comme font les veritables douleurs de l'accouchement. Sa Sagefemme qui étoit auprès d'elle depuis ces trois jours, voyant qu'elle avoit fait tout ce qu'elle avoit pû pour la faire accoucher, sans en pouvoir venir à bout, m'envoya querir pour avoir mon conseil, croyant que cette femme n'accoucheroit jamais, & même qu'elle mourroit en ce travail. Je trouvay la malade extrêmement abbatuë, tant par les continuelles douleurs qu'elle avoit senties durant tout ce temps, que par quatre ou cinq lavemens acres, & plusieurs autres remedes

qu'elle lui avoit fait donner, pour accelerer son accouchement, outre deux saignées qu'elle lui avoit fait faire pour la même intention. Mais ayant consideré qu'elle étoit sans fiévre, & que sa matrice n'étoit seulement dilatée que de la largeur de l'extrémité du doigt, sans aucune préparation des eaux de son enfant qui étoit peu abaissée ; cela me fit connoistre qu'on avoit fatigué fort en vain la malade pour accelerer son accouchement devant que son travail eust été tout-à-fait déclaré. Ce qu'on reconnoist par la préparation des eaux, & par les douleurs qui répondent en bas ; c'est pourquoy je conseillay à cette Sagefemme, au lieu de continuer à fatiguer en vain la malade, en la faisant tenir debout, & la faisant promener dans sa chambre, comme elle avoit souvent fait depuis ces trois jours, de la laisser reposer dans son lit, pour la remettre de toutes ces fatigues inutiles, & d'attendre avec patience que le travail se declarast tout-à-fait de lui-même ; ce qu'ayant fait, cette femme s'étant reposée deux jours entiers, & son travail s'étant ensuite veritablement declaré, elle accoucha heureusement, comme je lui avois prédit. J'ay souvent vû en d'autres accouchemens des exemples semblables à celui-ci, où la Sagefemme avoit pris une simple disposition à travail, pour une declaration du travail, lequel ne doit estre estimé veritable, que lorsque l'on sent les eaux de l'enfant se préparer, & répondre manifestement au toucher du doigt dans le temps des douleurs de la femme.

OBSERVATION CXL.

D'une femme qui mourut d'un ulcere carcinomateux de la matrice, dont elle fut traitée inutilement par un Chirurgien qui prétendoit la guérir.

LE 26. Juin 1675. j'ay vû une femme âgée de quarante-six ans, qui avoit un ulcere carcinomateux en la matrice, qui avoit été précedé d'une perte de sang qu'elle avoit depuis deux ans entiers, sans discontinuer, sinon quelquefois durant quelque peu de jours. Je trouvay l'orifice interne de sa matrice tout ulceré, sans aucune figure reguliere, avec de gros bords schyrreux renversez; nonobstant quoy en lui touchant sur le ventre qu'elle avoit assez mollet, on ne sentoit pas que le corps de la matrice fust plus gros, ni plus dur qu'à l'ordinaire ; & comme cette maladie étoit

un veritable *Cancer*, je la jugeay entierement incurable. Cependant un de mes Confreres entreprit contre mon sentiment de l'en traiter comme si c'eust été une maladie Vénérienne, en lui excitant un flux de bouche : mais ce fut inutilement, car elle mourut trois mois ensuite, comme je l'avois bien prédit.

Observation CXLI.

D'une femme qui ayant soupçon de grossesse depuis quelques semaines, vuida de la matrice quelques membranes, & un petit corps blanc de la grosseur d'un grain de milet, qui paroissoit estre un commencement de génération.

LE 14. Juillet 1675. j'ay vû une femme qui venoit de vuider de la matrice quelques membranes charnuës avec perte de sang. Je trouvay dans ces membranes un peu d'eau glaireuse, au milieu de laquelle il y avoit un petit corps blanc, gros seulement comme un grain de milet, auquel on voyoit quelque petit point noir, qui me faisoit conjecturer que c'étoit un commencement de génération, qui avoit été empêchée par une chûte que cette femme avoit faite il y avoit quinze jours, ayant pour lors un soupçon de grossesse depuis quelques semaines. Cela fait voir de quelle petitesse est un *fetus* humain dans les premiers jours de la conception ; & l'on doit croire que celui-ci n'avoit pas profité depuis le temps qu'il avoit été privé de son principe de vie, par la chûte que cette femme avoit faite.

Observation CXLII.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant présentoit le bras, lequel enfant elle avoit porté mort en son ventre durant cinq semaines.

LE 17. Juillet 1675. j'ay accouché une femme d'un enfant mort en son ventre depuis cinq semaines, laquelle s'étoit blessée en tombant sur les genoux, étant grosse de six mois ; après quoy elle porta encore son enfant ces cinq semaines entieres, jusques au jour que je l'accouchay, sans le sentir mouvoir : mais elle sentoit seulement de temps en temps de faux mouvemens en maniere de soulevemens de son ventre. Cet enfant présentoit le bras

devant ;

devant; ce qui m'obligea de retourner, pour le tirer par les pieds; & la mere nonobstant ce fâcheux accident se porta bien ensuite. L'on auroit de la peine à se persuader qu'un enfant pust rester si long-temps mort dans le ventre de la mere que celui-ci y resta, si la chose ne nous étoit confirmée par beaucoup d'autres semblables exemples que nous avons vûs; l'enfant se conservant sans corruption considerable dans ses eaux, quand elles ne sont pas écoulées, comme dans une espece de saumure, de la maniere que nous voyons que certains fruits se conservent dans leur saumure, qui les préserve de la corruption, qui ne manque pas de leur arriver aussi-tost qu'on les en retire. Ainsi en arrive-t-il des enfans morts au ventre de la mere, qui n'y peuvent pas demeurer que fort peu de temps, après que les eaux sont écoulées, à cause que pour lors il s'en fait une corruption cadavereuse, qui excite la matrice à les expulser.

Observation CXLIII.

De l'accouchement d'une femme qui estant grosse de deux petits enfans, avoit une perte de sang depuis quinze jours.

Le 1. Aoust 1675. j'ay accouché une femme de deux petits enfans masles, de trois ou quatre mois: & quoy-que sa matrice fust très-peu dilatée, je fus obligé d'en tirer ces deux enfans pour garantir la mere du danger où elle étoit de mourir; tant à cause d'une perte de sang assez considerable qu'elle avoit depuis quinze jours, avec de grandes douleurs dans le ventre, ayant vuidé dès le jour précedent plusieurs gros caillots avec quelques membranes; que pour éviter que ces enfans qui étoient morts ne se corrompissent en la matrice par le trop long séjour qu'ils y auroient pû faire; ce qui auroit été trés-perilleux pour la mere, qui avoit déja la fiévre depuis deux ou trois jours. Aussi-tost que je l'eûs délivrée de ces deux enfans & de leur arrierefaix, qui étoit unique & commun à tous deux, elle reposa tranquillement durant toute la nuit, & se porta bien ensuite.



Observation CXLIV.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant presentoit une main, & un peu du cordon de l'ombilic avec la teste.

Le 12. Octobre 1675. j'ay accouché une femme d'un enfant qui presentoit une main, & un peu du cordon de l'ombilic avec la teste. Je repoussay assez facilement cette main avec le cordon de l'ombilic au derriere de la teste de l'enfant, aussi-tost que ses eaux furent percées, & cette femme accoucha très-peu de temps ensuite. Mais bien que j'eusse reduit sans aucune difficulté cet accouchement en une disposition naturelle, & que l'enfant vint de soi-même à la deuxiéme douleur de la mere, il se trouva si foible estant venu, qu'il ne vécut qu'une petite demie heure. J'en attribuay la cause à trois tours du cordon de l'ombilic dont il avoit le col embarassé en venant au monde, lesquels faisoient que ce cordon estoit aussi serré de la sorte, que s'il eust été fortement engagé entre la teste de l'enfant & le passage; parce que estant devenu trop court par ces contours au col, il estoit fortement tiré du costé de l'arriérefaix, qui estoit attaché au fond de la matrice, & pareillement du costé de la teste de l'enfant qui estoit poussée au passage par les douleurs de la mere; ce qui faisoit que le mouvement du sang ne pouvoit pas estre libre dans ce cordon; comme il estoit necessaire qu'il fust pour vivifier l'enfant.

Observation CXLV.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant avoit les pieds & les mains fortement engagez au passage avec la teste.

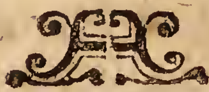
Le 17. Octobre 1675. j'ay accouché une femme d'un très-gros enfant vivant, qui avoit les pieds & les mains fortement engagez au passage avec la teste, lors que je fus mandé pour la secourir. Sa Sagefemme ayant tenté de tirer cet enfant par un pied, sans en pouvoir venir à bout, avoit au contraire encore plus fortement engagé la teste de l'enfant au passage, faute de l'avoir repoussée en dedans, aussi-bien que les mains qui se presentoient, avant de le tirer par les pieds, comme je fis en sa presence, lui faisant comprendre qu'en ces operations le bon jugement de celui

qui travaille est encore plus necessaire que la force du corps, qu'elle disoit n'avoir pas, pour n'avoir faire ces laborieux accouchemens.

OBSERVATION CXLVI.

D'une femme qui accoucha de trois enfans au terme de huit mois, dont le mari estoit paralitique de la moitié du corps depuis deux ans.

LE 6. Novembre 1675. j'ay accouché une femme au terme de huit mois de sa grossesse, de trois enfans vivans assez gros, qui vinrent tous trois dans la posture naturelle, qui est la teste la premiere, & avoient chacun leur arrierefaix séparé l'un de l'autre. Le premier de ces enfans étoit une fille ; & les deux autres des garçons. Aussi-tost que la nature eût poussé d'elle-même dehors cette premiere fille, je perçay les membranes des eaux du second, afin d'en accelerer la sortie, qui arriva aussi-tost ensuite ; & je fis encore la même chose pour faciliter le passage du troisiéme, qui vint immediatement après la sortie du second. C'est ainsi qu'il faut toûjours faire quand il y a plusieurs enfans. Par ce moyen on accelere de beaucoup la sortie des derniers, qui faute de cet aide, pourroient rester des jours entiers, & même quelquefois plusieurs jours sans pouvoir venir. Mais ce que je trouvay de plus extraordinaire, est que le mari de cette femme étoit paralitique de la moitié de son corps depuis deux ans entiers; nonobstant quoy il n'avoit pas laissé de faire tout d'un coup ces trois enfans à sa femme, qu'il croyoit exempte de tout soupçon d'avoir commis en leur conception aucune infidelité envers lui. Cet exemple confirme assez, ce me semble, le dire de nos bonnes gens, qui soûtiennent qu'un homme est capable de generation, tant qu'il a la force de soulever un boisseau de son. Les deux premiers de ces trois enfans moururent en peu de jours, & le troisiéme vêcut jusques à quinze jours ; mais la mere se porta fort bien ensuite.



Observation CXLVII.

Du cruel accouchement d'une femme qui mourut par la faute d'un ignorant & témeraire Chirurgien.

LE 29. Novembre 1675. je parlay à une femme; qui me dit qu'il n'y avoit qu'une heure que sa pauvre sœur étoit morte, par les violences extraordinaires qu'un témeraire & maladroit Chirurgien lui avoit faites en sa presence durant deux heures entieres pour l'accoucher; lequel au lieu de lui tirer du ventre son enfant qui étoit vivant, l'avoit tué avec ses instrumens, & avoit en mesme temps crevé & déchiré de tous costez la matrice de la mere; ce qui avoit été cause qu'elle mourut une heure ensuite, & qu'une grande partie des intestins & du mézentere de cette pauvre femme sortirent hors de son ventre par l'endroit de ces déchiremens, aussi-tost que son enfant lui eut été tiré hors de la matrice, en la presence de ce Chirurgien, par un autre que l'on avoit envoyé querir, après qu'on eût vû le cruel traitement, & les excessives violences inutilement faites à cette pauvre femme par ce mesme premier Chirurgien, qui rejetta aussi-tost effrontément sa faute sur cet autre, qui avoit mis le dernier la main à l'œuvre. La verité de ce triste recit me fut aussi-tost confirmée par un de mes confreres, qui me dit avoir été mandé à l'heure mesme par ce second Chirurgien, pour faire la reduction des intestins de cette femme qui étoit agonisante, lesquels il trouva tout-à-fait hors de son ventre, tout meurtris, & le mézentere tout déchiré en lambeaux, m'assurant qu'il n'avoit jamais vû un spectacle plus horrible, & en mesme temps plus pitoyable; parce que cette pauvre femme avoit pour lors sept autres petits enfans vivans. Mais quoique j'attribuë la cruelle mort de cette pauvre femme à l'ignorance & à la témerité de ce premier Chirurgien, je ne trouve pas que le second soit tout-à-fait exempt du soupçon que ce premier rejettoit sur lui par son accusation; & je le blâme de ce qu'après avoir tiré l'enfant du ventre de cette femme, au lieu d'avoir recours à ce troisiéme Chirurgien, comme il fit, pour lui reduire les intestins & le mézentere qui en étoient sortis, il n'en avoit pas fait lui-mesme la reduction, comme il devoit bien faire aussi-tost qu'il les vit sortir. Si j'ay fait le recit de cette lamentable histoire, ce n'est pas pour insulter à la memoire de ce premier

Chirurgien, qui tout ignorant qu'il étoit se vantoit effrontément d'estre plus capable que qui ce soit en l'art des accouchemens; mais c'est afin de faire connoistre au public combien il est dangereux de se fier aux vaines promesses de ceux qui n'en ont pas une veritable connoissance.

Observation CXLVIII.

De l'accouchement d'une femme qui six semaines auparavant avoit vuidé par la matrice une très-grande abondance d'eau.

LE 3. Decembre 1675. j'ay accouché une femme d'un enfant qui se portoit bien, laquelle six semaines avant que d'accoucher, avoit vuidé par la matrice une si grande abondance d'eau durant le temps d'une matinée, qu'elle en moüilla plus de quinze serviettes l'une après l'autre, qui en étoient toutes trempées, ayant mesme quelques douleurs mediocres, qui lui firent croire qu'elle accoucheroit le mesme jour, & l'obligerent à m'envoyer querir. Mais n'ayant pour lors reconnu en elle aucune disposition à l'accouchement prochain, je me contentay de luy recommander le repos au lit, qu'elle garda durant deux ou trois jours seulement; & huit jours ensuite elle recommença encore à vuider quelques eaux de la matrice; après quoi elle se porta très-bien jusques au terme parfait de son accouchement, qui fut fort heureux, & n'arriva que six semaines entieres, après qu'elle eust vuidé ces premieres eaux, qui venoient selon l'apparence de quelque espece d'hydropisie de matrice; car dans le temps de son accouchement, son enfant qui se portoit très-bien, avoit toutes ses eaux, & leurs membranes entieres & assez fortes, qui ne se percerent qu'un quart d'heure avant qu'elle accouchast.

Observation CXLIX.

D'une femme qui mourut avec son enfant dans le ventre, d'où il fut tiré par l'operation Cesarienne après sa mort.

LE 15. Decembre 1675. je vis une femme qui étoit morte avec son enfant dans le ventre, après avoir été deux jours entiers en travail sans pouvoir accoucher. Aussi-tost que je fus arrivé chez elle, l'ayant trouvée qui venoit d'expirer il n'y avoit

qu'un moment, je lui fis l'operation Césarienne pour lui tirer du ventre son enfant que je trouvay tout corrompu & extrêmement tumefié, se presentant au passage la face en dessus, & la teste de costé, qui étoit la cause pour laquelle cette femme n'en avoit pû accoucher: & comme la Sagefemme qui l'avoit assistée durant tout son travail, me dit que lors que ses eaux s'écoulerent, elles avoient une grande feteur, je jugeay que cet enfant étoit mort dès auparavant que sa mere eût été en travail; & que cette Sagefemme s'étoit assûrément trompée dans la croyance qu'elle avoit que la mere l'avoit senti remuër manifestement depuis ce temps-là; ce qui étoit impossible, vû la grande corruption qui étoit à l'enfant, & les autres circonstances qui le dénotoient. Si j'eusse été mandé un jour auparavant, j'aurois peut-estre sauvé la vie à cette pauvre femme, en lui tirant du ventre en la maniere ordinaire cet enfant mort, qu'elle ne put jamais pousser dehors, à cause de sa mauvaise situation; parce que sa teste venant de costé, étoit renversée sur les épaules; joint à cela que c'étoit un premier enfant, & une petite femme extrêmement grasse. Par l'ouverture que je fis de son corps, je trouvay l'enfant en la disposition & situation que j'ay marquée, & la substance de la matrice extrêmement mince dans toute sa partie anterieure & inferieure, n'ayant pas plus d'épaisseur qu'en peut avoir la vessie étenduë, mais dans son fond vers sa partie posterieure, elle avoit l'épaisseur de deux lignes, non-seulement à l'endroit où l'arriérefaix étoit attaché, mais encore à la largeur de deux travers de doigt par delà, dans toute sa circonference. Mais cette épaisseur de sa substance vers la circonference de l'arriérefaix, procedoit de la contraction & du resserrement qui s'en étoit fait deux jours auparavant, par l'évacuation des eaux de l'enfant; & cette contraction s'étoit seulement faite vers le fond où étoient situées les jambes de l'enfant, qui ne tenoient pas tant de place que le corps, qui étant situé vers le devant, avoit toûjours tenu la matrice dans son extension, & étoit cause qu'elle étoit si mince en ce lieu. C'est ce que je fis remarquer à plusieurs personnes qui étoient presentes, pour leur faire connoistre que la matrice est extrêmement mince vers les derniers mois de la grossesse, & non pas épaisse d'un travers de doigt ou plus, comme beaucoup le croyent très-abusivement.

Observation CL.

D'une femme qui mourut d'un ulcere carcinomateux de la matrice.

LE 24. Decembre 1675. j'ay vû une femme âgée de quarante ans, qui avoit un ulcere carcinomateux à la matrice, dont elle mourut deux mois ensuite, comme je l'avois certainement prédit, vû le mauvais état où je la trouvay. L'orifice interne estoit confus avec le corps de sa matrice, ses bords estant tout retirez, & renversez en dedans ; & tout le costé qui touchoit le gros intestin estoit entierement scyrrheux ; ce qui causoit à cette femme une grande difficulté de rendre les gros excrémens, & une très-grande peine à marcher depuis trois mois, sentant une très-grande douleur, & une pesanteur extraordinaire vers le siege, qui la faisoit boiter tout bas ; à cause que les gros nerfs qui sortent de l'os *Sacrum* pour aller se distribuer aux cuisses, estoient abreuvez des humeurs malignes, dont tout le corps de la matrice estoit embarassé, aussi-bien que toutes les parties voisines. Cette maladie estoit arrivée à cette femme après le déreglement de ses menstruës, & des pertes de sang qui avoient eû de fréquentes récidives durant une année.

Observation CLI.

D'une femme qui mourut d'un ulcere carcinomateux en la matrice.

LE 1. Janvier 1676. je vis une autre femme âgée de soixante ans, qui avoit depuis un an une perte de sang qui recommençoit de temps en temps, avec une continuelle excrétion de fleurs blanches qui venoient d'un ulcere carcinomateux qu'elle avoit en la matrice, que je trouvay toute scyrrheuse. Cette femme avoit été bien reglée en l'évacuation de ses menstruës, jusques à l'âge de cinquante ans, après lequel âge, cette évacuation ayant entierement cessé en elle durant huit ou neuf années, il lui arriva des pertes de sang, qu'elle croyoit dans le commencement lui devoir estre salutaires, ne sçachant pas que ces sortes de pertes de sang qui viennent ainsi dans un âge avancé, après la cessation entiere des menstruës durant plusieurs années, sont toûjours mortelles ; parce qu'elles sont toûjours suivies d'un

ulcere carcinomateux entierement incurable, comme il étoit arrivé à cette femme qui mourut quatre mois ensuite que je l'eûs vûë en cet état, comme je l'avois prédit.

Observation CLII.

De l'accouchement d'une femme grosse de deux enfans, dont l'un presentoit un bras au-devant de sa teste, & l'autre venoit naturellement.

Le 24. Janvier 1676. j'ay accouché une femme de deux enfans vivans, dont le premier qui étoit un garçon, presentoit un bras au-devant de sa teste. Ayant trouvé cette femme en cet état, lors que je fus mandé pour la secourir, je repoussay aussi-tost le bras de l'enfant au derriere de sa teste, laquelle je mis ensuite en bonne situation au passage; aprés quoi je fis donner à la femme un clystére assez fort, qui ayant reveillé ses douleurs qui étoient trés-lentes, la fit accoucher un peu aprés heureusement de ce premier enfant, qui auroit couru risque de la vie, si je ne l'eusse secouru de la maniere; & comme le second enfant qui étoit une fille qui se presentoit naturellement, étoit encore envelopé de ses eaux & de ses membranes, je les rompis aussi-tost pour en accelerer promptement la sortie, durant que le passage étoit ouvert par la sortie du premier; ce qu'ayant fait, ce second enfant qui étoit plus petit que le premier fut promptement poussé dehors; aprés quoi je délivray la femme d'un fort gros arriérefaix, qui étant unique étoit commun à ces deux enfans; observant de tirer premierement le cordon du premier enfant; afin que la partie de l'arriérefaix qui y répondoit, précedast, pour en rendre l'attraction & la sortie plus facile.

Observation CLIII.

De l'accouchement d'une femme, dont l'enfant presentoit le cordon de l'ombilic au-devant de sa teste, ayant outre cela le col embarassé de ce mesme cordon.

Le 29. Janvier 1676. j'ay accouché une femme d'un enfant vivant, qui presentoit le cordon de l'ombilic au-devant de sa

ſa teſte; ayant outre cela le col embaraſſé de deux tours de ce cordon ; ce qui empêchoit de le pouvoir reduire bien avant. Mais je remediay à cette difficulté, après avoir repouſſé ce cordon en le tenant ſujet avec l'extrêmité de mes doigts dans le temps des douleurs de la mere, pour empêcher qu'il ne fuſt derechef pouſſé dehors, & qu'il ne fuſt en meſme temps comprimé par la teſte de l'enfant, laquelle compreſſion de ce cordon auſſi-bien que ſon refroidiſſement, auroit été également préjudiciable à la vie de l'enfant, par l'entiere interception du mouvement du ſang, ſi je n'y euſſe ainſi remedié par ce ſecours, qui fit que la mere accoucha fort heureuſement de cet enfant vivant.

Observation CLIV.

D'une femme qui avoit une grande perte de ſang, cauſée par l'arrièrefaix d'un petit fétus, *dont elle eſtoit avortée au deuxiéme mois de ſa groſſeſſe.*

LE 4. Février 1676. je délivray une femme qui étoit avortée il y avoit ſix heures, avec une grande perte de ſang qui lui étoit arrivée au deuxiéme mois de ſa premiere groſſeſſe; laquelle perte de ſang eſtoit entretenuë par l'arrièrefaix qui eſtoit reſté en ſa matrice, après qu'elle eût avorté d'un petit *fétus*, dont il n'avoit paru que la teſte groſſe comme une petite aveline, ayant deux petits points noirs qui en marquoient les yeux, la figure du reſte de ce petit corps s'eſtant écraſée, & effacée à cauſe de ſa molleſſe, par l'agitation des efforts de l'avortement. Auſſi-toſt que j'eûs délivré cette femme de l'arrièrefaix de ce petit avorton, cette grande perte de ſang qui l'avoit fait tomber pluſieurs fois en foibleſſe ceſſa, & la malade ſe porta bien enſuite. L'on voit ſouvent dans les avortemens qui arrivent dans les deux ou trois premiers mois de la groſſeſſe, que l'arrièrefaix eſt ainſi retenu au dedans de la matrice, à cauſe qu'eſtant beaucoup plus gros que le corps de l'enfant, il ne peut que difficilement eſtre expulſé de la matrice, par le peu d'ouverture qu'a fait le petit corps molaſſe d'un enfant de ce terme, ce qui eſt cauſe que les efforts que la matrice fait pour expulſer cet arrièrefaix, qui pour lors tient lieu de corps étrange, excitent des pertes de ſang, qui ne ceſſent pas ordinairement, qu'elle n'en ait été entierement délivrée.

Observation CLV.

D'une femme qui estant grosse de cinq mois, avorta de deux enfans mort.

LE 10. Février 1676. je vis une jeune femme, qui étant grosse de cinq mois de deux enfans pour la premiere fois, avoit la fiévre avec de grandes douleurs par tout le ventre ; pour raison de quoi je lui conseillay de se faire tirer seulement deux palettes de sang du bras ; mais au lieu de suivre précisément le bon conseil que je lui avois donné, on lui fit en un mesme jour deux saignées très-copieuses de plus de trois palettes chacune ; & quelques jours ensuite on lui donna par le conseil d'un Medecin, contre mon avis, une medecine très-forte, qui la fit avorter dès le mesme jour d'un enfant mort, qu'elle vuida, sans que la Sage-femme qui étoit presente la pust délivrer d'un autre enfant qui étoit aussi mort, qu'elle lui laissa dans le ventre durant trois jours entiers, sans demander d'autre secours que celui du mesme Medecin, au bout duquel temps la nature poussa dehors l'arriérefaix avec ce second enfant, qui lui étoit ainsi resté dans la matrice. Cette femme après un si dangereux avortement, eust un assez grosse fiévre durant plusieurs jours ; nonobstant quoi elle fut assez heureuse pour en revenir, & se porter bien dans la suite

Observation CLVI.

De l'accouchement d'une femme qui avoit été surprise de violentes convulsions.

LE 19. Février 1676. j'ay accouché une femme âgée de trente-deux ans de son premier enfant, qui, un jour après l'écoulement de ses eaux, lui étoit resté au passage depuis douze heures entieres, qu'elle avoit été surprise de trois violentes convulsions, avec perte de toute connoissance durant tout ce temps ; & comme cette femme ne laissoit pas d'avoir encore de temps en temps quelques douleurs dans l'intervalle des accès de ces convulsions, lors que je fus mandé pour la secourir, je la fis aussitost saigner pour prévenir d'autres convulsions ; & fis mon possi-

ble de dilater le passage en l'humectant avec axonge afin de faire avancer la teste de l'enfant. Mais bien que je tournasse facilement ma main au tour d'elle, & que cette teste fust assez dégagée, les douleurs n'estant que foibles, & la femme n'ayant aucune connoissance pour les faire valoir, tout ce que je pus faire fut de la conduire jusques au couronnement, où elle demeura sans pouvoir plus avancer; ce qui fit que voyant qu'il n'y avoit plus lieu d'esperer aucune chose de la part de la nature, & qu'il survint encore une forte convulsion à la femme, je fus obligé de lui tirer son enfant du ventre avec le crochet en la posture qu'il étoit, pour tâcher de sauver la vie à sa mere, qui n'auroit jamais pû en accoucher autrement, joint à ce que l'enfant dont la teste étoit déja fortement engagée dans le passage, n'auroit pas pû estre repoussé pour le retourner, & le tirer par les pieds avec la seule main, sans faire une extrême violence, qui auroit fait succomber la mere dans cette laborieuse operation, & que cet enfant me parut estre mort, par plusieurs signes évidens. Ce salutaire secours sauva la vie à cette femme, qui ne revint neanmoins à connoissance que le lendemain; après quoi elle se porta bien, & a fait plusieurs autres enfans depuis ce temps-là, dont je l'ay accouchée fort heureusement. J'ay souvent remarqué que ce fâcheux accident de la convulsion n'arrive ordinairement que dans le premier accouchement des femmes, & principalement à celles qui sont un peu avancées en âge; & que les enfans de ces sortes de femmes sont presque toûjours des enfans masles, qui par la grosseur de leur corps augmentant la difficulté de l'accouchement, contribuënt beaucoup plus à causer cet accident, que les filles, qui par rapport aux garçons n'ont pas la teste si grosse, ni les épaules si larges; de sorte que c'est une espece de bonheur à la femme qui accouche pour la premiere fois, de faire une fille plûtost qu'un garçon.

OBSERVATION CLVII.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant avoit le bras sorti jusques à l'épaule.

LE 21. Février 1676. j'ay accouché une femme d'un fort gros enfant, qui presentoit un bras que je trouvay sorti jusques à l'épaule, depuis quatre heures, lors que je fus mandé pour se-

courir cette femme, sa Sagefemme ayant fait beaucoup d'efforts inutiles de tirer cet enfant, en tirant si fortement le bras qui se presentoit, qu'on en voyoit paroistre l'épaule. Ce bras ainsi sorti, étoit si gros & si tumefié, que je ne pus pas le repousser au dedans, devant que d'avoir été querir les deux pieds de l'enfant, qui me donnerent lieu en les tirant de le retourner, & de repousser en mesme temps au dedans ce gros bras de l'enfant, dont le passage étoit embarassé; ce qu'étant fait, j'achevay de tirer dehors cet enfant, en le tirant par les deux pieds: il étoit encore vivant, mais si foible, pour n'avoir pas été secouru d'assez bonne heure de la maniere que je fis, qu'il ne vécut qu'une petite demi-heure. La mere se porta bien dans la suite, nonobstant ce laborieux travail, qui estoit de la nature de ceux qui ne demandent pas moins la force & la dexterité des mains, que la force du jugement de celui qui opere; qui sont deux conditions fort necessaires en ces sortes d'occasions, qui manquoient toutes deux à la Sagefemme que cette femme avoit choisie pour l'accoucher: car elle avoit bien manqué de jugement, croyant tirer cet enfant dehors, en le tirant comme elle avoit fait, par le bras qu'il presentoit; après quoi faute de force ayant tenté inutilement de repousser ce mesme bras qu'elle avoit ainsi tiré fort mal à propos, elle n'en avoit pas pû venir à bout.

Observation CLVIII.

D'une femme accouchée depuis trois jours, qui sentoit de très-grandes douleurs vers la region de la matrice.

LE 27. Février 1676. je vis une femme accouchée depuis trois jours, qui ressentit de très-grandes douleurs dans le ventre, & particulierement vers la region de la matrice, qui étoit fort tumefiée & très-douloureuse; à cause de la violence que sa Sagefemme lui avoit faite pour la délivrer de son arriérefaix, dont le cordon s'étoit rompu; ce qui l'avoit obligée de porter sa main dans la matrice, & avoit beaucoup contribué à exciter dans la suite les grandes douleurs que cette femme y ressentoit, qui auroient sans doute causé inflammation de cette partie, si je n'eusse empêché de lui trop comprimer le ventre avec son bandage, & de lui presser & manier la matrice, comme elle vouloit faire devant moi, en y faisant des frictions avec la main, pour

en faire sortir, à ce qu'elle prétendoit, les vuidanges qui pouvoient y estre retenuës; s'imaginant comme font beaucoup d'autres sans raison, que l'agitation de ces frictions appaiseroit les grandes douleurs que la femme y ressentoit; ce qui au contraire auroit d'autant plus contribué à augmenter la douleur, & à causer ensuite inflammation à cette partie, de la mesme maniere que l'on voit souvent succeder l'inflammation à la simple démangeaison d'une partie que l'on gratte. C'est pourquoi je recommanday à la Sage-femme de s'abstenir entierement de ces sortes de frictions, & de ne serrer ni comprimer aucunement le ventre de la malade, & d'y faire des fomentations; mettant sur toute la region de la matrice des linges trempez en une décoction emolliente; & de la faire promptement saigner du pied; par le moyen desquels remedes elle fut bien-tost soulagée de grandes douleurs qu'elle sentoit, & se porta bien ensuite.

Observation CLIX.

D'une femme qui ayant eû les jambes & les cuisses fort enflées durant les derniers mois de sa grossesse, accoucha toute seule de deux gros enfans, dont l'arriérefaix étoit resté en la matrice.

Le 5. Mars 1676. je délivray une femme d'un fort gros arriérefaix qui étoit commun à deux gros enfans masles vivans, dont elle étoit accouchée toute seule depuis une demi-heure, sans autre secours que celui de la nature, quoy-qu'elle eust été très incommodée durant les deux derniers mois de sa grossesse d'une enflure des jambes & des cuisses qui estoient fort tumefiées; ayant mesme les deux lévres de la vulve, depuis quinze jours extrêmement grosses, & toutes remplies d'humiditez qui regorgeoient sur toute la partie inferieure de l'hypogastre, & dont ces parties étoient si tumefiées, qu'elle ne pouvoit marcher, ni mesme se tenir assise. Neanmoins elle ne laissa pas d'accoucher ainsi très-heureusement de ces deux enfans vivans, & de se bien porter ensuite. Ces sortes d'enflures des jambes & des cuisses & de ces autres parties, sont fort ordinaires, vers les derniers mois de la grossesse, aux femmes qui ont plusieurs enfans; à cause que la grande extension de la matrice, faisant pour lors une très-grande compression des vaisseaux iliaques qui se distribuënt aux cuisses & en toutes ces parties, retarde & intercepte le mouve-

ment du sang & des autres humeurs ; ce qui fait que la partie la plus sereuse de ces humeurs venant à s'échapper des vaisseaux, & se glissant dans la propre substance des parties, les tuméfie extraordinairement, ainsi qu'il étoit arrivé à cette femme. Mais toutes ces enflures se dissipent peu de temps après l'accouchement, quand elles n'ont point d'autre cause que celle que je viens d'expliquer.

OBSERVATION CLX.

De l'accouchement d'une femme, dont l'enfant presentoit le cul devant, laquelle avoit eu les deux lévres de la vulve fort tumefiées.

LE 11. May 1676. j'ay accouché une femme de son premier enfant, qui presentoit le cul devant ; laquelle avoit eû durant le dernier mois de sa grossesse les jambes fort enflées, & les deux lévres de la vulve si tumefiées d'humiditez, qu'on avoit été obligé dix jours devant que je l'accouchasse, d'y faire plusieurs sacrifications, pour en faire évacuer les eaux, dont elles étoient pleines ; ce qui avoit été fait fort utilement ; car lors que j'accouchay cette femme, les lévres de sa vulve n'étant plus aucunement enflées, comme elles avoient été auparavant, me donnerent lieu de dégager plus facilement les pieds de son enfant, que je tiray vivant ; après quoy la mere se porta fort bien.

OBSERVATION CLXI.

D'une fille qui ayant trompé des Medecins en feignant d'estre hydropique, accoucha de deux enfans.

LE 4. Avril 1676. j'ay accouché une vieille fille de trente-cinq ans, qui étant grosse de deux enfans masles, avoit si bien celé sa grossesse, sous le prétexte d'une très-grande devotion, dont elle avoit fait profession durant toute sa vie, que feignant toûjours d'estre hydropique jusques au jour de son accouchement, elle avoit trompé plusieurs Medecins qui lui avoient fait prendre quantité de violens remedes, prétendans la guerir de cette hydropisie simulée ; nonobstant lesquels elle ne laissa pas de porter ces deux enfans jusques à terme. Lors que je fus mandé pour guerir cette hydropisie charnuë, qui n'avoit pas été connuë des

Medecins qui l'avoient traitée. Elle étoit accouchée il y avoit dix-huit heures du premier de ces enfans qui étoit vivant; mais le second qui étoit mort depuis deux ou trois jours, comme il me parut par sa corruption, étoit resté en son ventre, faute d'avoir été aidée à s'en délivrer par sa Sagefemme, qui avoit receu ce premier enfant, comme elle auroit dû avoir fait, en rompant ainsi que je fis les membranes du second enfant, qui étoient si fortes, qu'elles n'avoient pas pû estre rompuës par les foibles douleurs que la mere avoit euës depuis la sortie du premier. Aussi-tost que j'eûs rompu les membranes de ce second enfant pour en faire écouler les eaux, les douleurs de la mere se fortifierent, & peu après pousserent dehors ce dernier enfant, qui quoique mort vint dans la situation naturelle; après quoi je la délivray des arriérefaix de ces deux enfans, qui avoient chacun le leur séparé l'un de l'autre; observant en les tirant de faire préceder celui du premier enfant, comme on doit toûjours faire, afin que l'extraction en soit plus facile.

Observation CLXII.

D'une femme qui mourut le huitiéme jour de son accouchement, une partie de l'arriérefaix étant restée en la matrice.

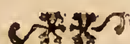
LE 10. Avril 1676. j'ay vû une femme, qui le jour précedent étoit accouchée de son premier enfant; après quoi sa Sagefemme ne l'ayant pû délivrer avoit envoyé querir un Chirurgien, qui ne pust aussi lui tirer de la matrice qu'environ le tiers de l'arriérefaix par morceaux, y ayant laissé tout le reste, pour la grande difficulté qu'il trouva en cette operation. Lors que je fus appellé pour voir cette femme, elle avoit une grosse fiévre avec de très-grandes douleurs dans le ventre; & principalement vers la region de la matrice, dont l'orifice interne, qui étoit presque tout fermé par l'inflammation qui étoit survenuë, ne me parut aucunement disposé à pouvoir estre dilaté, sans trop de violence, pour en pouvoir tirer ce qui étoit resté de l'arriérefaix. C'est pourquoi je jugeay plus à propos d'en commettre l'expulsion à la nature, qui deux jours ensuite jetta bien d'elle-même dehors le reste de cet arriérefaix à demi corrompu; mais l'inflammation de la matrice qui avoit été trop violentée, ayant toûjours continué, & la fiévre avec de très-grands frissons, & un transport au cerveau qui se fit le quatrié-

me jour durant quelques heures, cette femme mourut le huitiéme jour de son accouchement. Je suis persuadé par plusieurs autres exemples semblables, que sa mort ne fut pas tant causée par la retention de l'arriérefaix dans la matrice, puisque la nature l'en expulsa d'elle-mesme dès le troisiéme jour, que par l'inflammation qui se fait en cette partie, par la violence qu'elle avoit reçûë dans cette extraction forcée. C'est pourquoi en pareilles rencontres il est bien moins dangereux de commettre entierement à la seule nature l'expulsion de l'arriérefaix ainsi resté en la matrice après l'accouchement, que de faire aucune violence considerable à cette partie pour l'en tirer.

Observation CLXIII.

De l'accouchement d'une petite femme dont l'enfant presentoit tout le bras avec la teste ayant la face en dessus.

Le 20. Avril 1676. j'ay accouché une femme dont l'enfant présentoit tout le bras avec la teste, ayant la face en dessus : & comme c'estoit une petite femme, dont l'enfant, par la disposition du bras qui se presentoit, me paroissoit estre assez gros, devant que d'en venir à l'extrêmité, qui estoit de retourner entierement l'enfant pour le tirer par les pieds, je jugeay plus à propos d'essayer un remede plus doux pour la mere & pour l'enfant. C'est pourquoi je me contentay de repousser en dedans le bras de l'enfant qui s'estoit avancé; & je plaçay sa tête droite au passage, ayant toutefois la face en dessus, ne lui pouvant pas donner une meilleure situation; parce que le corps de l'enfant étant aussi en même situation, je n'aurois pas pû lui mettre la face en dessous, sans retourner aussi en mesme temps tout le corps; ce qui ne se pouvoit pas faire sans beaucoup violenter la mere & l'enfant, à cause de la petitesse & délicatesse de la mere, & de la grosseur de l'enfant; me contentant pour lors de lui faire donner un clystere, aussi-tost que j'eus repoussé le bras de son enfant, afin de lui exciter des douleurs qui pussent faire avancer sa teste au passage; ce qui ayant réüssi comme je l'avois préjugé, cette femme accoucha heureusement deux heures après, de cet enfant vivant, & elle se porta bien ensuite.



Observation CLXIV.

D'une femme qui étant grosse de quatre mois, avorta d'un enfant mort, dont l'arrierefaix étoit resté en sa matrice.

LE 21. Avril 1676. j'ay vû une femme qui étoit avortée depuis trois heures d'un enfant mort de quatre mois, après avoir été blessée à la presse en une Eglise il y avoit trois semaines; depuis lequel temps elle avoit toûjours senti de grandes douleurs dans le ventre, & avoit commencé à vuider un peu de sang vers le neuviéme jour de sa blessure, après quoy elle n'avoit plus senti remuer son enfant, & en étoit avortée sans avoir vuidé l'arriérefaix, qui lui étoit resté dans la matrice; sa Sagefemme qui étoit présente ne l'ayant pas pû tirer, à cause que la matrice s'étoit refermée incontinent après qu'elle eust expulsé cet enfant mort. Ayant examiné moy-même si je trouverois de la disposition à pouvoir délivrer cette femme de l'arriérefaix ainsi resté; & ayant reconnu que sa matrice n'étoit pas ouverte que pour y introduire un seul doigt, je jugeay qu'il étoit plus seur d'en commettre pour lors l'opération à la nature, & de la differer à un autre temps, que de lui faire aucune violence, pour lui tirer de la matrice aussi peu dilatée cet arriérefaix, le remede me paroissant en cet état plus préjudiciable que la maladie. C'est ce qui me fit differer jusques au lendemain; auquel temps ayant trouvé la matrice de cette femme bien plus dilatée qu'elle n'étoit le jour précedent, je la délivray heureusement de cet arriérefaix; & quoyque cette femme eust pour lors la fiévre, elle se porta bien néanmoins dans la suite.

Observation CLXV.

D'une femme qui étoit accouchée toute seule de deux enfans de sept mois, sans estre délivrée de leur arriérefaix.

LE 29. Avril 1676. j'ay délivré une femme, qui étoit accouchée toute seule depuis une heure de deux enfans de sept mois, qui avoient chacun leur arriérefaix séparé l'un de l'autre. Le premier de ces enfans étoit vivant, & l'autre étoit mort incontinent après estre venu au monde. J'avois vû cette femme le

jour précedent, & lui avois bien prédit qu'elle étoit grosse de deux enfans: car elle avoit pour lors le ventre grandement tendu en largeur, avec une dépression vers le milieu, & les jambes & les cuisses extrêmement enflées, comme aussi toutes les deux lévres de la vulve, qui étoient si tumefiées que son Chirurgien avoit été obligé d'y faire plusieurs scarifications, pour en évacuer les sérositez. Ces dispositions étant presque toûjours ordinaires à toutes les femmes qui sont grosses de plusieurs enfans; & comme cette femme avoit la fiévre depuis plusieurs jours, & qu'il étoit survenu un commencement de mortification aux scarifications que son Chirurgien lui avoit faites un peu trop profondes, à l'un des costez de ces lévres de la vulve, où il y avoit inflammation assez considerable, je crus cette femme en grand danger de la vie; cependant elle se porta bien après que je l'eus délivrée. Mais ce qui contribua beaucoup à la facilité de son accouchement, nonobstant le mauvais état où elle étoit, fut qu'elle avoit eu auparavant plusieurs autres enfans dont elle étoit accouchée à terme, qui étoient beaucoup plus gros que ces derniers jumeaux qui étoient petits.

Observation CLXVI.

De l'accouchement d'une femme grosse de deux enfans, dont l'un vint naturellement, & l'autre se présentoit en mauvaise posture, l'orifice interne de la matrice de cette femme ayant été dilaté de la largeur du pouce vingt-trois jours auparavant.

Le 6. May 1676. j'ay accouché une femme de deux enfans mâles vivans, dont le premier vint naturellement; & comme le second se présentoit en mauvaise posture, je rompis les membranes de ses eaux incontinent après la sortie du premier, pour le tirer par les pieds après l'avoir retourné. Ces deux enfans avoient chacun leur délivre séparé l'un de l'autre, lesquels délivres n'étoient joints que par leurs membranes. J'avois prédit à cette femme plus de quatre mois devant qu'elle accouchast, qu'elle étoit grosse de deux enfans, par les signes que j'avois reconnus en elle. Mais ce que je trouvay encore de plus remarquable en cette femme, est que vingt-trois jours devant que je l'accouchasse de ces deux enfans, elle avoit ressenti durant quelques jours de fausses douleurs dans le ventre, dès lequel temps je trouvay l'orifice in-

terne de sa matrice dilaté de la largeur du pouce, sentant pour lors facilement avec mon doigt la teste de ce premier enfant, qui étoit tournée & posée contre cet orifice de la matrice ; nonobstant quoy elle porta encore durant ces vingt-trois jours entiers ces deux enfans vivans, dont je l'accouchay fort heureusement comme je viens de dire.

OBSERVATION CLXVII.

D'une femme qui mourut d'un ulcere carcinomateux de la matrice.

LE 9. May 1676. j'ay vû une femme âgée de trente-cinq ans qui avoit une perte de sang presque continuelle depuis cinq mois, causée par un ulcere carcinomateux qu'elle avoit à la matrice, dont l'orifice interne étoit tout scyrrheux, avec de gros bords applatis sans aucune figure reguliere. Cette femme avoit eu son huitiéme enfant il y avoit deux ans, lequel elle avoit assez bien nourri sans aucune manifeste incommodité durant quinze mois entiers ; pendant tout lequel temps elle avoit eu, à ce qu'elle me dit, tous les mois reglément ses menstruës, comme si elle n'eust point été nourrice, ce qui ne lui étoit jamais arrivé en nourrissant tous ses autres enfans : après ce temps cette perte de sang lui étant survenuë fort abondante, elle ne fut plus reglée en ses menstruës, au lieu de quoy la même perte de sang se renouvelloit de temps en temps, & dans les intervalles elle avoit encore une continuelle excrétion de fleurs blanches séreuses, qui n'avoient pas grande feteur, comme toutes les excrétions de ces sortes d'ulceres ont ordinairement, nonobstant quoy je jugeay que sa maladie étoit très-certainement mortelle. Mais ce qui étoit de plus remarquable en cette femme, étoit de voir que cette maladie lui fust arrivée, bien qu'elle allaitast un enfant, de laquelle elle auroit dû ce semble estre préservée, par la continuelle revulsion des humeurs qui se fait par l'alaitement de l'enfant. Mais ayant eu tous les mois ses menstruës, contre la regle des nourrices, qui ne les ont pas ordinairement, cela l'avoit renduë plus disposée à la fâcheuse maladie dont elle étoit affligée, qui lui causa la mort quelques mois ensuite, comme je l'avois bien prédit.

Observation CLXVIII.

De l'accouchement d'une femme, qui avoit eu durant les trois premiers mois de sa grossesse ses menstruës fort abondamment.

LE 15. May 1676. j'ay accouché une femme d'une fille à terme, qui se portoit bien, quoy que la mere eust eu durant les trois premiers mois de sa grossesse ses menstruës fort abondamment, ou plûtost des pertes de sang, qui lui arrivoient deux ou trois fois par mois; ce qui faisoit qu'elle n'auroit jamais crû estre grosse dans ces commencemens, si je ne l'en eusse assurée, l'ayant bien reconnu par d'autres signes qui le denotoient nonobstant cette évacuation, qui n'étant pas reglée, comme sont ordinairement les menstruës, devoit plûtost estre appellée une perte de sang accidentelle, qu'une évacuation menstruelle. Et comme ce sang ne sortoit seulement que des vaisseaux qui aboutissent à l'extérieur de l'orifice interne, & nullement du dedans de la matrice, qui étoit exactement fermé, cette femme ne laissa pas de conserver sa grossesse, par le moyen de deux saignées du bras que je lui fis faire, à quinze jours l'une de l'autre, & d'un grand repos qu'elle garda, avec une entiere abstinence du coït que je lui avois recommandé sur toutes choses; ce principal repos de la partie étant le plus necessaire de tous les remedes en ces occasions.

Observation CLXIX.

D'une femme qui eut une grande perte de sang causée par un faux-germe, dont ayant été délivrée, elle eut quelques jours ensuite la petite verole.

LE 20. May 1676. j'ay vû une jeune femme de vingt ans, qui croyant estre grosse de deux mois ou environ, étoit tombée il y avoit douze jours assez rudement sur les genoüils dans sa chambre, sans en estre aucunement incommodée durant les huit premiers jours. Mais après cela elle eût de grandes douleurs dans le ventre; & au troisiéme jour de sa chûte, il lui survint un flux de ventre, qui lui dura seulement un jour; après quoy ayant vuidé quelques eaux de la matrice, elle eût une très-grande perte de sang causée par un faux germe, que la nature ne

pût pas expulser, à cause du peu de dilatation de sa matrice, qui n'étant ouverte que pour y introduire un seul doigt avec assez de difficulté, ne donnoit pas lieu de lui pouvoir tirer ce corps étrange qu'avec grande peine ; & ce qui rendoit l'opération d'autant plus difficile, étoit que cette jeune femme n'avoit pas encore eu d'enfans. Je lui tiray néanmoins la plus grande partie de ce faux-germe, pour éviter le danger de cette grande perte de sang, qui lui avoit déja causé plusieurs foiblesses, me servant du mieux que je pus du seul doigt indice porté à l'entrée de la matrice, & du pouce introduit seulement dans le *vagina.* Mais comme la racine de ce faux germe étoit restée adhérente au fonds de la matrice, auquel lieu je ne pouvois pas atteindre avec mon doigt, j'y laissay ce reste de ce corps étrange, pour éviter la violence qu'il auroit fallu faire pour l'en tirer, laquelle petite partie ainsi restée se fondit dans la suite en suppuration très-fetide, qui causa durant trois ou quatre jours à la malade une fiévre avec plusieurs frissons, comme il arrive ordinairement, lorsqu'il se fait quelque suppuration de la matrice. Mais cette fiévre & tous les accidens qui l'accompagnoient cesserent aussi-tost qu'elle eût vuidé gros comme une aveline du reste de ce corps étrange ; lui ayant fait user pour ce sujet d'injections émollientes dans la matrice ; ensuite de quoy cette femme s'étant bien portée durant quelques jours, fut surprise de la petite verole, dont elle guérit néanmoins fort heureusement. L'on pourroit douter laquelle de ces deux causes ayant détruit le principe de vie en la conception de cette femme, lui avoit excité dans la suite la fausse couche qu'elle eût ; sçavoir la chûte qu'elle avoit faite au deuxiéme mois de sa grossesse, ou la disposition intérieure qu'elle pouvoit avoir euë dès le commencement à la petite verole qu'elle eût seulement quelques jours ensuite de cette fausse couche. Pour moy je croy que ce fut plûtost la disposition intérieure qu'elle avoit eu à cette maladie, jointe à quelque autre chose, qui ayant détruit le principe de vie en la conception dès le commencement, l'avoit convertie en faux-germe ; car si c'eust été seulement la chûte que cette femme avoit faite vers le deuxiéme mois, on auroit vû paroistre pour lors un enfant tout formé, & non pas un simple faux-germe.

OBSERVATION CLXX.

D'une femme grosse de sept mois, qui ayant une grande perte de sang, mourut avec son enfant dans le ventre, n'ayant pas voulu permettre qu'on l'accouchast.

LE 25. May 1676. je vis une femme grosse de sept mois, qui après une grande fâcherie avoit vuidé toutes les eaux de son enfant, & avoit depuis deux jours une très-grande perte de sang causée par le détachement de l'arrièrefaix, qui se présentoit le premier, ainsi que je le reconnus après l'avoir examiné; & comme il n'y avoit pas de plus salutaire remede que l'accouchement, pour sauver la vie à cette femme, qu'elle couroit grand risque de perdre dans peu, m'étant disposé à lui donner ce secours, elle ne voulut jamais le permettre, quelque raison que je lui pusse alleguer pour lui faire resoudre, & pour lui faire comprendre la necessité qu'il y avoit d'entreprendre cette opération, que je préjugeois néanmoins devoir estre assez laborieuse; tant à cause que l'orifice interne de sa matrice, qui étoit assez dur & fort épais, n'étoit que peu dilaté, qu'à cause de la force & de la dureté des membranes, dont son enfant étoit encore entierement enveloppé sans aucune interposition de ses eaux, qui étoient écoulées il y avoit plus de deux jours; lesquelles membranes il faloit rompre pour introduire la main au dedans, afin de retourner l'enfant pour le tirer; ce qu'il faut toûjours faire autant qu'il est possible, devant que d'introduire la main bien avant dans la matrice; afin qu'elle soit garantie de contusion par l'interposition de ces membranes: car qui voudroit introduire la main entre les membranes de l'enfant & la propre substance de la matrice, mettroit la femme en bien plus grand danger de la vie. Mais voyant la grande opiniastreté de cette femme à refuser le salutaire secours que je lui voulois donner, je la laissay avec regret dans le déplorable état où elle étoit, lui prédisant une mort certaine. Aussi-tost que je l'eûs quittée, elle envoya querir un autre celebre Chirurgien, qui au lieu de lui faire entendre, comme il devoit, la necessité qu'il y avoit de l'accoucher, usant d'une politique blâmable, pour ne pas se charger du douteux évenement de cette opération, lui donna une vaine espérance qu'elle pourroit accoucher d'elle-même; mais elle mourut le

jour ensuite avec son enfant dans le ventre, ainsi que je lui avois bien prédit, pour n'avoir pas voulu souffrir que je l'accouchasse, comme je voulois faire pour tâcher de lui sauver la vie.

OBSERVATION CLXXI.

D'une femme à qui la matrice étoit entierement tombée, de la grosseur de la teste d'un enfant, sans pouvoir estre réduite depuis près de trois ans.

LE 27. May 1676. j'ay réduit la matrice d'une pauvre femme âgée de quarante-huit ans, qui en souffroit une fâcheuse descente depuis vingt-cinq ans. Sa matrice, qui étoit pour lors plus grosse que la tête d'un enfant, étoit entierement tombée sans pouvoir estre réduite depuis près de trois ans, qu'elle avoit reçû un coup de pied de son mary en cette partie, qui resta toûjours ensuite ainsi tumefiée & pendante au dehors, avec une très grande incommodité de cette femme, à laquelle je donnay charitablement le secours dont elle avoit grand besoin, en réduisant sa matrice, & lui mettant un pessaire propre pour la retenir en sa situation; l'ayant fait saigner auparavant deux fois du bras, & fait tenir de repos, & vivre de régime durant quatre jours, afin que la grosseur de sa matrice, qui étoit en continuelle fluxion, étant diminuée, la réduction que j'en fis ensuite, en fust plus facile. Cette maladie arrive rarement aux femmes riches qui ont moyen de garder le repos necessaire, & d'y remedier dès le commencement qu'elles s'en apperçoivent; mais elle est très-commune aux pauvres femmes, qui étant obligées par indigence de travailler continuellement pour gagner leur vie, negligent de garder le repos, & de faire les autres remedes qui leur seroient necessaires pour les en préserver. Comme je sortois du logis de cette pauvre femme, à qui je venois de réduire la matrice, je trouvay à sa porte un Chirurgien, qui se croyant beaucoup plus habile homme qu'il n'étoit, me dit en m'arrestant, vous venez apparemment de voir cette femme qui a cette prodigieuse descente de matrice? Je lui répondis, qu'oüy. Il me dit aussi-tost, qu'il l'avoit vû avant moy, & qu'il lui avoit proposé, vû l'impossibilité qu'il avoit trouvée à réduire sa descente, de souffrir qu'il lui fit la même opération qu'il disoit avoir faite à une autre fem-

me, qui étoit affligée d'une pareille maladie. Je lui demanday quelle étoit cette opération. Il me répondit; quoy! Monsieur, vous n'avez pas oüi parler de la belle opération que je fis il y a quelques années, à une femme à qui j'extirpay entierement la matrice, dont elle souffroit une descente, qui ne se pouvoit pas réduire, & qui en est réchappée, me citant plusieurs Medecins & Chirurgiens devant qui il avoit fait, à ce qu'il me dit, cette opération, qu'il qualifioit fort mal à propos du titre de belle. Mais il fut fort surpris quand je lui dis, que les personnes qu'il me citoit, étoient autant de témoins de son imprudence & de son ignorance; & que s'il m'eust fait voir cette femme auparavant, je lui aurois assurement fait une bien plus belle opération, en lui conservant & réduisant sa matrice comme je venois de faire à la femme dont je viens de parler, lui recommandant pour lors de la visiter, afin d'en estre témoin, & que par cet exemple il pust estre mieux instruit en son art, qu'il n'avoit été jusqu'alors.

Observation CLXXII.

D'une petite fille de quatre ans, qui n'avoit l'entrée extérieure de la vulve perforée que d'un petit trou égal à la grosseur du tuyau d'une plume de pigeon.

LE 9. Juin 1676. j'ay vû une petite fille âgée de quatre ans, qui avoit naturellement l'entrée extérieure de la vulve tout à fait clause, à l'exception d'un simple petit trou, qui étoit seulement égal à la grosseur du tuyau d'une plume de pigeon, situé au-dessous du conduit de l'urine; laquelle disposition pouvoit passer pour un véritable *hymen*, qui ne se rencontre jamais de la sorte, si ce n'est très-rarement, & contre l'ordre de la nature; à quoy il falloit remedier par une petite incision. Mais comme l'âge peu avancé de cette fille, ne rendoit point encore necessaire l'opération qui convenoit à ce vice de conformation, je conseilley à sa mere de la différer jusques à ce que sa fille eust huit ou dix ans; afin qu'étant dans un âge plus raisonnable, & ayant le corps plus formé, on pust pour lors plus facilement faire l'incision qui seroit convenable, & la proportionner plus justement aux parties de l'enfant, pour lui faciliter par ce moyen une libre évacuation de ses menstruës, & pour la rendre capable de mariage, lorsqu'il en seroit temps.

OBSER-

OBSERVATION CLXXIII.

De l'accouchement d'une femme qui étoit presque à l'agonie, dont l'enfant, qui étoit mort, étoit resté la teste au passage depuis trois jours.

LE 2. Juillet 1676. j'ay accouché une femme âgée de vingt-quatre ans, de son premier enfant, qui étoit resté la teste au passage depuis trois jours, après l'écoulement de ses eaux. Cette femme avoit pour lors un continuel vomissement depuis près de deux jours, avec une grosse fiévre, ayant même vomi jusques aux matieres noires, depuis un jour; pour lequel sujet je la jugeay estre en très-grand péril de la vie. Mais quoy qu'elle fust presque à l'agonie, & qu'elle eust été abandonnée par deux autres Chirurgiens qui l'avoient vûë avant moy, lesquels ne l'avoient pas voulu accoucher, comme ils devoient faire dès le jour précedent; je ne laissay pas de lui tirer son enfant du ventre, pour ne la pas laisser tout à fait sans aucune espérance, ainsi que ces Chirurgiens avoient fait; me servant pour ce sujet d'un instrument de mon invention, auquel j'ay donné le nom de *Tireteste*, dont je trouvay l'usage si commode, que je ne croy pas que l'on en puisse jamais inventer de plus utile en ces sortes d'occasions: & comme il me parut que cet enfant étoit mort, par plusieurs signes qui le dénotoient certainement, je ne fis aucune difficulté de le tirer avec cet instrument. Cette femme, nonobstant le très-mauvais état où elle étoit, devant que je lui tirasse du ventre cet enfant mort, ne laissa pas de vivre encore plus de six semaines; & seroit même échapée, si après que je l'eûs ainsi accouché, elle n'avoit pas eu un grand flux de ventre avec fiévre, qui la fit enfin mourir; le secours que je lui avois donné ne lui ayant servi qu'à prolonger ses jours.



OBSERVATION CLXXIV.

D'une femme qui se fit faire l'opération du retranchement des deux nymphes, laquelle même femme eût l'année suivante, un enfant qui présentoit le bras.

LE 25. Juillet 1676. je fis l'opération du retranchement des deux nymphes, à une femme qui me pria de lui faire cette opération; tant parce qu'étant obligée, à ce qu'elle me dit, d'aller souvent à cheval, l'allongement de ces nymphes qu'elle avoit très-grandes, lui causoit par le froissement, une douloureuse cuisson; que parce que cette indécence lui déplaisoit extrêmement, aussi-bien qu'à son mari. Aussi-tost que je lui eûs fait cette opération avec le ciseau, elle ne perdit pas le quart d'une palette de sang, durant une heure entiere, que je demeuray auprès d'elle, pour remedier à l'hemoragie qui pouvoit y survenir; après quoy l'ayant laissée dans la confiance que j'avois qu'il ne lui arriveroit rien, je fus assez étonné qu'étant revenu chez elle le soir du même jour pour la penser, je trouvay qu'elle avoit eu une si prodigieuse perte de sang, que je ne l'eusse jamais crû, si je n'eusse vû quantité de linges qui en étoient tout pleins. L'évacuation en fut si grande, qu'elle en étoit tombée en foiblesse par plusieurs fois; ayant perdu plus de douze palettes de sang en cinq ou six heures de temps qu'il y avoit que je l'avois quittée; à quoy je remediay néanmoins aussi-tost, en sorte qu'elle n'en perdit plus depuis ce temps-là, & guérit tout-à-fait en dix jours de temps, & se porta bien ensuite; ayant grande satisfaction de l'opération que je lui avois faite. J'accouchay cette même femme le 19. Juin de l'année suivante, d'un très-gros enfant vivant, qui venant le bras devant, l'auroit mise en grand péril de la vie, sans le secours que je lui donnay, en tirant cet enfant par les pieds, après l'avoir retourné. Cette derniere opération étoit absolument necessaire à la conservation de la vie de cette femme, & de celle de son enfant : mais elle se seroit bien passée de la premiere que je lui avois faite, par le retranchement de ses nymphes trop alongées, qui n'estoit utile que pour la decoration.



Observation CLXXV.

De l'accouchement d'une femme qui avoit une grande perte de sang, causée par l'entier détachement de l'arrièrefaix qui se présentoit le premier.

LE 31. Juillet 1676. j'ay accouché une femme grosse de huit mois, qui ensuite d'un faux pas qu'elle avoit fait il y avoit trois jours, qui lui avoit causé une grande secousse de tout le corps, avoit été surprise d'une grande perte de sang, causée par le détachement de son arrièrefaix, qui se présentoit le premier. Son enfant, qui étoit mort en son ventre depuis ces trois jours, comme il me parut par sa corruption, avoit le col embarassé de trois tours du cordon de l'ombilic; ce qui accourcissant extrêmement la longueur de ce cordon, avoit été cause que la grande secousse qu'elle s'étoit donnée par ce faux pas, avoit entiérement détaché l'arrièrefaix de la matrice, & conséquemment excité la grande perte de sang que cette femme avoit, qui la mettoit en très-grand péril de la vie, dont je la préservay en l'accouchant, comme je fis aussi-tost que j'eus été mandé pour la secourir.

Observation CLXXVI.

D'une femme à qui une partie de l'arrièrefaix étoit resté en la matrice, après estre avortée d'un enfant de quatre mois & demy.

LE 19. Aoust 1676. je vis une femme qui étoit avortée depuis deux heures d'un enfant mort de quatre mois & demy, dont les deux tiers de l'arrièrefaix étoient restez en la matrice. Sa Sage-femme ne l'en ayant pas pû délivrer, m'envoya querir pour le faire, s'il y avoit moyen. Mais je trouvay la matrice de cette femme, qui n'avoit pas encore eu d'enfans que celui-là, si fermée intérieurement, & embrassant si étroitement cet arrièrefaix, que je ne jugeay pas à propos de lui faire aucun effort pour tirer le reste de ce corps étrange; à cause que la violence qu'il eust été besoin de lui faire pour ce sujet, lui auroit été bien plus préjudiciable que sa maladie même; joint à cela que cette femme étoit dans de grandes foiblesses, & d'une impatience ex-

traordinaire; pour raison de quoy n'ayant seulement tenté l'opération que mediocrement, & lui ayant tiré environ la moitié de ce corps étrange, je laissay le reste à l'œuvre de la nature, n'y ayant pas pour lors de disposition pour ces considerations à le tirer. Car la partie intérieure de l'orifice interne de la matrice faisant un fort étranglement semblable à celui du ventre d'une callebasse, retenoit tellement au-dedans de la matrice ce corps étrange, qu'il n'étoit pas possible pour lors de l'en faire sortir, sans mettre cette femme en plus grand danger de la vie : & pour aider la nature à mettre dehors d'autant plus facilement le reste de ce corps étrange, je fis donner à cette femme plusieurs clystéres, & lui fis faire trois ou quatre fois par jour des injections émollientes dans la matrice, qui aiderent beaucoup à l'expulsion qu'elle en fit au quatriéme jour, ensuite de quoy cette femme se porta bien.

OBSERVATION CLXXVII.

D'une femme qui mourut ayant un ulcere au rein, causé par plusieurs pierres, laquelle on avoit traitée durant un long-temps, comme si elle eust eu une relaxation de matrice.

LE 20. Aoust 1676. j'ay vû une femme âgée de quarante-huit ans, qui depuis quatre ans qu'elle n'avoit plus ses menstruës, étoit grandement incommodée de fréquentes & violentes douleurs vers les reins, la vessie & la matrice; ce qui l'avoit obligée d'estre continuellement durant tout ce temps dans les remedes, dont elle avoit usé de toutes sortes, sans en avoir reçû aucun soulagement; & bien loin de cela, son mal étoit tellement augmenté depuis six mois, qu'elle avoit été contrainte d'estre presque toûjours au lit, pour les grandes douleurs qu'elle sentoit vers toutes ces parties, qui lui causoient de fréquentes foiblesses en maniere de vapeurs, avec une grande pesanteur vers la region de la matrice jusques au siege; ce qui faisoit croire aux Medecins qui la traitoient, que la cause de tous ses maux étoit en cette partie. Mais l'ayant examinée pour lors, je trouvay sa matrice en très-bonne disposition, & que son mal procedoit de la région de la vessie qu'elle avoit très-douloureuse, aussi-bien que tout le col de cette partie, qui étoit beaucoup plus tumefié qu'à l'ordinaire; & comme je remarquay dans les urines de cette fem-

me des glaires, & plusieurs petits corps furfureux & purulens, je jugeay qu'elle avoit assûrément quelque ulcere en la vessie ou au rein; ce qui n'avoit pas encore été connu jusques alors, par plusieurs celebres Medecins & Chirurgiens qu'elle avoit consultez, pour sçavoir la cause de sa maladie, que la plusspart attribuoient à une prétenduë relaxation de matrice; à cause de la grande pesanteur & de la douleur qu'elle sentoit vers cette partie, toutes les fois qu'elle rendoit son urine & les autres excrémens; ne prenant pas garde que cette douleur n'étoit qu'accidentelle à celle qu'elle sentoit extrême, vers le col de la vessie, qui lui excitant de grandes épreintes après avoir uriné, étoit cause de cette grande pesanteur, qu'elle sentoit en même temps vers la matrice, & en toutes les parties voisines, jusques au siege; ce qu'ils n'avoient point reconnu, faute de l'avoir aussi-bien examiné que je fis en leur présence. Mais quoy que j'eusse fait connoistre pour lors bien évidemment la maladie de cette femme, elle ne laissa pas de mourir dans la suite, après avoir encore langui durant huit mois, sentant de continuelles douleurs dans toutes les voyes de l'urine; & par l'ouverture de son corps après sa mort on lui trouva plusieurs pierres, qui étoient hors du bassinet dans la substance charnuë du rein, sans aucun ulcere en la vessie, la douleur continuelle qu'elle y ressentoit durant sa vie, n'étant causée que par la compassion de celle du rein, communiquée par la continuité du conduit nerveux de l'uretere.

OBSERVATION CLXXVIII.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant avoit la face en dessus; laquelle femme avoit eu une gonorrhée durant tout le temps de sa grossesse, & l'orifice interne de la matrice dilaté de la largeur du doigt, trois semaines avant d'accoucher.

LE 24. Aoust 1676. j'ay accouché une femme d'un enfant qui présentoit la face en dessus, & qui avoit ses membranes très-fortes, & tapissées immédiatement sur la teste; la mere ayant vuidé toutes ses eaux un jour auparavant, sans douleur; lesquelles trois circonstances rendirent son travail un peu plus long, & plus laborieux qu'il n'auroit été, si ces dispositions ne s'y fussent pas rencontrées; car l'écoulement prématuré des eaux avoit

laissé l'enfant à sec dans la matrice ; & les membranes qui étoient tapissées sur sa teste sans aucune interposition d'eaux, faisoient que la teste en étant retenuë, comme par une espece de bandeau, les douleurs de la mere ne pouvoient pas la faire avancer dans le passage ; ce qui m'obligea de les rompre, pour faciliter l'accouchement ; & la situation du corps de l'enfant en dessus, faisoit que les douleurs de la mere ne pouvoient pas faire une impulsion si directe, que s'il avoit été en dessous : car lors que l'enfant est dans la situation naturelle, qui est d'avoir la face en dessous, aussi-bien que le corps, la matrice & les muscles du bas ventre se contractans dans le temps de la douleur, sur l'égalité du dos de l'enfant qui se roidit contre la douleur, sa teste en est bien plus facilement poussée au passage, que lorsqu'il a le corps & la face en dessus:parce qu'en cette situation les bras & les jambes de l'enfant, qui sont tournez contre le ventre de la mere, interceptent par leur inégalité le mouvement impulsif de la douleur. Trois semaines devant que j'accouchasse cette femme, elle avoit senti durant un jour des douleurs dans le ventre, qui lui firent croire qu'elle étoit en travail, mais ce n'étoit que des fausses douleurs, qui avoient été excitées par le changement de situation de son enfant, qui s'étoit tourné la teste en bas, comme il arrive ordinairement vers le dernier mois de la grossesse; & bien qu'elle eust pour lors l'orifice interne de la matrice dilaté de la largeur d'un denier, elle ne laissa pas pour cela de porter encore son enfant durant ces trois semaines entieres ; lequel se portoit assez bien, quoique sa mere eust eu durant tout le temps de sa grossesse une gonorrhée, qui lui avoit causé une évacuation presque continuelle & très-abondante de fleurs blanches fort fetides, & son arriérefaix étoit aussi nonobstant cela, assez beau & assez sain ; ce qui étoit un témoignage que la malignité de ces humeurs ne s'étoit point encore communiquée aux parties intérieures de la matrice.

OBSERVATION CLXXIX.

D'une femme à qui l'arriérefaix étoit resté dans la matrice depuis cinq jours, après estre avortée d'un petit fetus *de la grosseur d'une mediocre féve.*

LE 28. Aoust 1676. je délivray une femme d'un arriérefaix de la grosseur de la moitié d'un œuf, en forme de champignon, qui commençoit à se corrompre ; lequel étoit resté en sa matrice, depuis cinq jours qu'elle étoit avortée d'un petit *fetus* de la grosseur d'une mediocre féve, après avoir vuidé des eaux roussâtres & du sang quelques jours auparavant. Lorsque je la délivray de cet arriérefaix, je le trouvay dans la capacité du col de la matrice, venant d'estre expulsé de son orifice interne, après que cette femme avoit eu durant trois heures une perte de sang, & de très-fortes douleurs semblables à celles de l'accouchement, qui venoient de cesser quand j'arrivay pour la secourir ; à cause que ce corps étrange ne faisoit plus aucune irritation à la matrice, n'étant plus pour lors contenu dans sa capacité intérieure, dont il venoit apparemment d'estre expulsé, comme j'ay dit, dans la capacité de son c ol, d'où je le tiray très-facilement.

OBSERVATION CLXXX.

D'une femme qui eut une grande perte de sang causée par un faux germe dont elle fut délivrée.

LE 15. Septembre 1676. je délivray une femme d'un faux germe membraneux, de la grosseur d'un petit œuf de poule, plein d'eau glaireuse, qui lui avoit causé depuis deux jours une très-grande perte de sang avec gros caillots, & des grandes foiblesses réïterées ; lesquels accidens n'étant entretenus que par la présence de ce corps étrange, que la nature avoit tenté inutilement d'expulser, cesserent aussi-tost que je l'eûs tiré hors de la matrice. La Garde de cette femme me montra pour lors une autre espece de petit corps étrange, qu'elle me dit que la malade avoit déja vuidé, dès le jour précedent, prétendant que c'étoit un autre faux germe; m'assurant que le Medecin à qui elle l'avoit

montré, avoit été de ce même sentiment. Mais l'ayant un peu mieux examiné, je fis voir manifestement à cette garde que ce prétendu corps étrange n'étoit qu'un boyau de poulet dont elle s'étoit servie pour revêtir le canon de la seringue, pour lui faire moins de douleur en lui donnant un lavement, à cause des hemorrhoïdes dont elle étoit incommodée.

OBSERVATION CLXXXI.

De l'accouchement de deux femmes qui avoient porté leur enfant mort en leur ventre, l'une huit jours, & l'autre quinze jours entiers.

LE 26. Septembre 1676. j'ay accouché une femme âgée de vingt ans de son premier enfant, que je jugeay bien estre mort en son ventre depuis sept ou huit jours; parce qu'après l'avoir senti tout d'un coup s'agiter fort extraordinairement, elle ne l'avoit plus aucunement senti mouvoir depuis ce temps-là, ni durant tout le temps de son travail; & comme la teste de cet enfant mort étoit extrêmement molasse, & que tous ses os n'avoient aucun soûtien, cela fut cause qu'il fut arresté par les épaules; cette teste, pour sa molesse, n'en ayant pas pû préparer auparavant le passage; ce qui m'obligea de la tirer fortement pour les faire passer, & d'introduire même mon doigt jusques sous l'aisselle, pour faire plus facilement extraction de cet enfant, qui étoit tout corrompu, pour estre mort, comme j'ay dit, depuis six ou sept jours au moins, dans le ventre de la mere, qui nonobstant cela se porta très-bien ensuite, & ne fut point incommodée durant tout le temps de sa couche; non plus qu'une autre femme que j'accouchay six semaines après, d'un enfant qui étoit encore mort en son ventre depuis quinze jours; ne l'ayant aucunement senti remuer durant tout ce temps. Elle étoit venuë chez moy huit jours auparavant pour me consulter; auquel temps je lui prédis que son enfant étoit mort, quoy qu'elle se portast bien pour lors, & qu'il lui arriveroit ce qui étoit arrivé à cette autre femme dont je viens de parler: & en effet, son travail fut tout semblable, & je la délivray de son enfant mort de la même maniere. L'on voit assez souvent que la mort des enfans dans le ventre de la mere les met en danger de la vie, & que les infirmitez de la mere interessent aussi souvent la santé des enfans

fans dans le temps de la grossesse; mais comme la mere & l'enfant ont chacun dans ce temps leur principe de vie séparé l'un de l'autre, l'on voit quelquefois des femmes porter long-temps en leur ventre, sans incommodité considerable, des enfans morts & corrompus, & en accoucher assez heureusement, & se porter bien ensuite, comme avoient fait les deux femmes dont je viens de rapporter les exemples; & l'on voit aussi d'autres fois des enfans se porter assez bien nonobstant les funestes maladies de leur mere.

Observation CLXXXII.

D'une femme à qui un Chirurgien peu connoissant avoit mis un gros morceau de liege solide dans le col de la matrice, pour luy servir de pessaire.

Le 20. Octobre 1676. je tiray de la matrice d'une femme âgée de soixante ans, un morceau de liege solide de la grosseur d'un œuf, qu'un Chirurgien peu connoissant en ce fait lui avoit mis il y avoit quatre ans, pour lui servir de pessaire, à cause d'une relaxation de matrice qu'elle avoit. Mais comme ce gros morceau de liege solide estoit inégal & raboteux, à cause qu'il n'estoit point recouvert de cire, il lui causoit une grande douleur en cette partie, & y entretenoit une intemperie continuelle, en empêchant la libre issuë des humides excrétions de la matrice; pour lequel sujet je lui tiray ce corps étrange avec un petit crochet, sans l'aide duquel il auroit été très-difficile d'en faire l'extraction. Les pessaires dont on peut se servir pour les descentes de matrice, doivent avoir la figure d'un petit bourelet circulaire, & estre percez d'un assez grand trou dans leur milieu, pour donner un libre passage à toutes les excrétions de cette partie, sans les retenir, comme font ceux qui sont solides comme une boule, ainsi qu'estoit ce gros morceau de liege, & comme font encore les éponges, dont quelques femmes se servent mal à propos; car l'éponge empêche aussi l'issuë des excrétions de la matrice; & ces mesmes excrétions restant dans cette éponge qui s'en abbreuve, causent ensuite une très-grande infection en cette partie.



Observation CLXXXIII.

De l'accouchement de deux femmes dont les enfans venoient le bras devant avec sortie du cordon de l'ombilic.

LE 28. Octobre 1676. j'ay accouché une femme d'un enfant qui venoit le bras devant, avec sortie du cordon de l'ombilic. Ayant reconnu par le battement que je sentis en ce cordon, que l'enfant étoit vivant, je le retournay aussi-tost pour le tirer par les pieds, sans lequel secours cet enfant que je tiray vivant, alloit indubitablement périr par le refroidissement de ce cordon qui avoit été poussé au dehors dans le mesme temps que ses eaux s'étoient écoulées par la rupture de leurs membranes; la grande longueur qu'avoit ce cordon ayant beaucoup contribué à le faire sortir dans ce temps, joint à la mauvaise situation de l'enfant, qui faisoit que le passage n'étant pas si exactement bouché, que si la teste de l'enfant s'y fust présentée, ce mesme cordon avoit eû plus de lieu de se glisser, & d'estre ainsi poussé au dehors avec le bras. Deux mois & demi ensuite je donnay encore le mesme secours à une autre femme, avec une bonne issuë pareille pour la mere & pour l'enfant, qui s'estoit aussi presenté le bras devant avec sortie du cordon de l'ombilic.

Observation CLXXXIV.

De l'accouchement d'une femme qui avoit une grande perte de sang, laquelle mourut au bout de deux mois, à cause de plusieurs mauvaises dispositions de son corps.

LE 29. Octobre 1676. j'ay accouché une femme qui avoit une grande perte de sang, vuidant beaucoup de gros caillots, & ayant de frequentes foiblesses. Je tiray son enfant vivant, après avoir rompu les membranes de ses eaux, pour le retourner par les pieds. La mere & l'enfant se porterent assez bien ensuite, pour avoir été secourus assez à temps, sans quoi l'un & l'autre auroient assurément péri dans peu d'heures. Mais la mere après s'estre assez bien portée durant les six premiers jours, eust durant quelque temps un flux de ventre, & une fiévre continuë avec redoublemens, qui lui dura deux mois entiers, dont elle mourut

à la fin. Par l'ouverture de son corps on lui trouva la matrice très-saine & fort petite, le foye & les reins grands, & vingt-quatre pierres grosses comme des pois dans la vessie du fiel, & les poulmons abscedez, avec une pinte de matiere purulente dans la poitrine. Elle avoit eu durant les derniers jours de sa vie les deux cuisses fort enflées. La simple relation de toutes les mauvaises dispositions que l'on trouva au corps de cette femme, fait bien voir manifestement que quelques personnes qui attribuoient sans aucune raison sa mort à son accouchement, ne se connoissoient guere bien en l'art, ignorant qu'une femme pour estre grosse, ou accouchée, n'est pas moins sujette à toutes les indispositions humaines, qui la pourroient également faire mourir en d'autres temps, aussi-bien que des hommes, qui seroient affligez de semblables maladies, & des mesmes accidens qui arriverent à cette femme ensuite de son accouchement, qui lui auroit indubitablement sauvé la vie, sans les mauvaises dispositions de son corps.

Observation CLXXXV.

De trois petites filles l'une de neuf ans, & les deux autres de six ou sept ans, qui avoient des gonorrhées virulentes.

Le 15. Novembre 1676. une femme amena chez moi sa fille, âgée seulement de neuf ans, pour me la faire visiter; à laquelle je trouvay une gonorrhée virulente, dont elle se plaignoit depuis trois semaines, vuidant une abondance de vilaine matiere par la matrice, qui me fit juger qu'elle avoit été assurément violée, quoiqu'il ne parust pas aucune fraction à l'entrée exterieure de sa vulve. Cette petite rusée voyant qu'elle ne pouvoit plus nier son delit; comme elle avoit toûjours fait jusques alors, fut contrainte d'avoüer qu'un jeune garçon de douze ans, avoit exercé le coït avec elle. Mais comme il n'estoit pas vrai-semblable que ce jeune garçon lui eust communiqué cette gonorrhée virulente, si ce n'estoit qu'il eust eû aussi du mal Vénerien; je dis à la mere qu'il estoit plus croyable que quelqu'autre garçon plus âgé, & infecté de pareil mal; eust aussi abusé de cette fille; & que cette infection pouvoit bien lui avoir été communiquée, sans avoir souffert l'intromission d'une verge plus grosse que celle de ce jeune garçon de douze ans. J'ay en-

core vû depuis ce temps-là deux autres petites filles, âgées seulement de six où sept ans, qui avoient toutes deux de semblables gonorrhées virulentes, que leurs meres qualifioient de fleurs blanches, me disant qu'elles estoient étonnées de ce que leurs fillles avoient cette incommodité en un si jeune âge. Mais ayant visité ces petites innocentes en leur presence, & ayant bien reconnu la nature de leur maladie, quoiqu'il ne parust en elles aucune fraction manifeste des parties exterieures de la matrice, qui pust faire croire qu'elles eussent effectivement souffert une entiere introduction du membre viril, je leur fis avoüer avec un bien plus grand étonnement de leurs meres, que des coquins de domestiques, qui meritoient d'estre bruslez pour un crime si énorme, avoient eû brutalement avec elles des attouchemens impudiques & impurs, qui leur avoient causé ces gonorrhées virulentes. Ces exemples que j'ay vûës de mes propres yeux, me pourroient faire croire que c'estoit peut-estre plûtost une semblable gonorrhée, que des fleurs blanches, que *Fernel* dit avoir vûës à une petite fille âgée de huit ans.

Observation CLXXXVI.

D'une femme qui ayant eû une hydropisie de matrice estant grosse, mourut au sixiéme jour de sa couche.

Le 1. Decembre 1676. j'accouchay une femme de trente-deux ans ou environ, qui au troisiéme mois de sa grossesse, avoit vuidé subitement par la matrice en divers flots, plus d'un demi-septier d'eau, & même quelque peu de sang durant quelques jours ensuite, & s'estoit assez bien portée jusques au huitiéme mois; auquel temps elle avoit encore vuidé quelques eaux par la matrice; nonobstant quoy elle avoit porté jusques à terme son enfant, qui estoit un garçon assez fort & vigoureux, dont elle accoucha très-heureusement; lequel enfant avoit ses eaux & ses membranes entieres dans le temps de l'accouchement; ce qui faisoit connoistre que les eaux que la mere avoit vuidées durant sa grossesse, procedoient d'une espece d'hydropisie de matrice. Cette femme se porta assez bien durant les trois premiers jours de sa couche; mais au quatriéme jour, il luy survint une fiévre double tierce, avec une si grande évacuation par la matrice de simples serositez claires sans aucune teinture de sang, que je n'en

ay jamais vû de plus abondante; laquelle fiévre lui continua jusques au sixiéme jour, à la fin duquel elle mourut; ayant vuidé par la matrice tous les jours jusques à la mort, une prodigieuse quantité de ces serositez, qui étoient si âcres, qu'elles lui avoient causé une espece d'inflammation à toute cette partie, qui s'étoit communiquée jusqu'aux deux lévres extérieures de la vulve, qui en étoient fort tumefiées; ce qui étoit tout-à fait extraordinaire: car dans les autres inflammations de la matrice, il y a presque toûjours suppression des vuidanges avec fiévre continuë, & tension du ventre; lequel elle eust toûjours assez mol & souple jusques à la mort. Dans l'intervale des accès de sa fiévre, elle avoit le poulx fort bon, & si bien reglé, qu'on n'auroit jamais jugé qu'elle dût mourir de cette maladie. Mais durant tout le temps des accès de la fiévre, elle avoit le poulx petit, frequent, & extrêmement retiré, avec les extrêmitez froides, & une grande chaleur au dedans, & de continuelles foiblesses en maniere de vapeurs hysteriques, qui étoient de très-mauvais signes. Par l'ouverture de son corps, qui fut faite en présence de plusieurs Medecins & Chirurgiens, nous trouvâmes tout le corps de la matrice de la grosseur des deux poings, sa substance étant fort épaisse; mais sans dureté, ayant toute sa face interne parsemée d'une matiere en forme de crasse visqueuse, épaisse & séparée par quantité de petits grumeaux, qui étoient collez contre tous les orifices des vaisseaux de la matrice, depuis son orifice interne jusques à son fond; laquelle crasse visqueuse & grossiere étant au droit de tous les orifices de ces vaisseaux, par petits pelotons séparez en forme de cotyledons, faisoit qu'il n'y avoit qne la simple sérosité du sang qui s'écouloit, & étoit comme filtrée à travers ces grumeaux, qui empêchoient que la partie la plus grossiere du sang en pût estre évacuée à l'ordinaire; ce qui contribua beaucoup à causer cette espece d'inflammation à la matrice. Nous trouvâmes outre cela bien une pinte de sérosité épanchée dans la capacité du bas ventre, dont les autres parties étoient assez saines, & bien conformées, à l'exception de la vessie du fiel qui étoit extrêmement grosse, & pleine d'une bile de la couleur d'un vert noirâtre. Mais toute la poitrine étoit pleine d'eau fort claire, y en ayant de chaque costé plus d'une pinte, quoi que les deux poulmons fussent assez sains; & dans le ventricule droit du cœur, & à l'embouchure de la veine cave, il y avoit trois ou quatre corps étranges séparez

l'un de l'autre, de la grosseur du doigt, de substance molle & blanche comme du lait caillé, qui n'estoient, à ce que je croy, que du chile coagulé. Cette hydropisie de poitrine, qui estoit proprement la veritable cause de la mort de cette femme, estoit aussi celle des frequentes foiblesses en forme de vapeurs, dans lesquelles elle estoit presque continuellement, dans le temps des accès de sa fiévre, dont l'ardente chaleur rarefioit & faisoit boüillonner ces eaux qui estoient dans sa poitrine, & qui comprimoient par ce moyen le cœur, & lui empêchoient sa dilatation dans toute son étenduë; ce qui faisoit que son poulx estoit pour lors très-petit & resserré, avec grande oppression & difficulté de respirer. Ces dispositions nous firent bien connoistre, que la plûpart des indispositions, qu'on croit ordinairement proceder des vapeurs hysteriques, viennent plûtost de la qualité du sang, & des dispositions du cœur & de ses parties, que de ces prétenduës vapeurs qui s'élevent de la matrice. Mais quoique l'accouchement de cette femme eust été très-heureux, comme j'ay dit, certains ignorans & médisans, jaloux de ma réputation, tâchoient de m'imputer la cause de sa mort, qui ne pouvoit pas estre attribuée qu'à ces mauvaises indispositions, que l'on reconnut par l'ouverture de son corps: car en tout ce qui concerne l'art de la Medecine, aussi-bien qu'en ce qui regarde celui de la guerre, l'on nous attribuë ordinairement tous les mauvais évenemens, qui ne dépendent que de la fortune.

OBSERVATION CLXXXVII.

D'une femme qui avoit un grand abscès à la lévre gauche de la vulve, causée par la violence que cette partie avoit soufferte dans le temps de l'accouchement.

LE 16. Decembre 1676. j'ay vû une autre femme accouchée depuis trois semaines de son premier enfant, que la Sage-femme avoit fait périr au passage, la teste de cet enfant y estant restée trop long-temps, en le tirant par les pieds; ce qu'elle fit avec si peu de methode, & tant de violence, qu'il survint à cette femme un fort grand abscès à toute la lévre gauche de la vulve, dont je fis ouverture, pour en tirer plus d'une palette de matiere purulente qui y estoit contenuë; après quoi elle guerit en peu de jours, & se porta bien ensuite.

OBSERVATION CLXXXVIII.

De l'accouchement d'une femme qui avoit une grande perte de sang, causée par une violente chûte.

LE 20. Decembre 1676. j'ay accouché une femme grosse de huit mois, qui avoit une grande perte de sang, causée par une violente chûte qu'elle avoit fait dans la montée de son logis, il y avoit quinze jours. Cette perte de sang n'avoit été que mediocre, & par intervales, durant les premiers jours de sa chûte: mais elle étoit devenuë si grande depuis quatre heures, avant que je l'accouchasse, qu'un de mes Confreres qui étoit present, n'étoit pas d'avis que j'en entreprisse l'operation, pour le peu d'esperance qu'il y avoit de sauver cette femme, qui étoit preste d'expirer, tombant pour lors de moment en moment en de grandes foiblesses, avec tintement des oreilles, & la vûë trouble & toute égarée; nonobstant quoi je ne laissay pas de l'entreprendre, n'y ayant aucune esperance de la pouvoir sauver que par ce secours. Cette perte de sang avoit été si grande qu'elle avoit déja fait périr l'enfant que je fus obligé de retourner pour le tirer par les pieds; mais la mere fut sauvée par l'operation, & se porta bien ensuite.

OBSERVATION CLXXXIX.

D'une femme qui mourut d'un ulcere carcinomateux de la matrice, causée par une extrême siccité de son ventre.

LE 29. Janvier 1677. je vis une femme âgée de cinquante-deux ans, d'une habitude assez replete, qui sentoit de continuelles douleurs vers le costé droit de la matrice, qui lui répondoient au rein, & à l'aisne du mesme costé, vuidant outre cela très-souvent de la matrice des serositez sanglantes, & étant ordinairement si reserrée du ventre, qu'elle étoit quelquefois quinze jours sans aller à la selle. Je lui trouvay l'orifice interne presque confus avec le corps de la matrice, ayant plusieurs inégalitez à ses bords, causées par un ulcere carcinomateux, que je jugeay estre entierement incurable, & la devoir très-certainement faire mourir, comme il arriva quinze mois ensuite, après avoir traîné

durant tout ce temps une vie languissante, contre la promesse de plusieurs charlatans qui l'avoient toûjours entretenuë d'une vaine esperance de guerison. Cette fâcheuse maladie estoit arrivée à cette femme pour deux causes principales. La premiere, à cause qu'ayant toûjours eû l'évacuation de ses menstruës fort abondante, elle avoit negligé de se faire saigner de temps en temps, comme elle auroit dû faire, lors que dans l'âge avancé où elle estoit, cette évacuation avoit commencé à cesser entierement: la seconde de ces causes estoit l'extrême siccité de son ventre, dont les gros excrémens, estant retenus quelquefois des quinze jours entiers, échauffoient extraordinairement le sang qui croupissoit dans tous les vaisseaux de la matrice & des parties voisines, & le faisant souvent boüillonner & fermenter dans ces parties, y causoit de grandes douleurs, & y entretenoit une continuelle intemperie, qui causa dans la suite ce funeste ulcere.

Observation CXC.

De l'accouchement d'une femme, qui estoit si petite, que tous ses enfans n'ayant pas la liberté de se tourner en son ventre, venoient les pieds devant.

Le 7. Février 1677. j'ay accouché une femme d'un enfant qui venoit les pieds devant, laquelle estoit si petite & avoit les os du passage si serrez, & le croupion si recourbé en dedans, qu'il me fut impossible d'empêcher que la teste de son enfant, qui estoit des plus grosses, ne fust arrestée trop long-temps au passage pour le pouvoir sauver tout-à-fait; à cause que le recourbement extraordinaire du croupion de la mere faisoit toûjours tourner la teste de l'enfant de costé, quoique je l'eusse mise dans une bonne situation. La mesme chose estoit déja arrivée à cette femme pour la mesme cause, en trois précedens accouchemens qu'elle avoit eûs, où un Chirurgien qui l'avoit toûjours assistée n'avoit jamais pû tirer aucun de ses enfans vivant, qui estoient tous péris dans la longueur de l'operation, s'estant aussi tous presentez les pieds devant; parce que cette femme estoit si petite, que ses enfans n'avoient pas assez de liberté en son ventre, pour se pouvoir tourner la teste en bas, comme les enfans des autres femmes ont coûtume de faire, vers le dernier mois de la grossesse,

grossesse ; ce qui avoit été cause qu'estant restez dans leur premiere situation ; ils estoient tous venus les pieds devant, comme ce dernier que je tiray vivant ; estant neanmoins si foible qu'il expira au bout d'une demi-heure ; mais la mere se porta fort bien ensuite.

OBSERVATION CXCI.

D'une femme sterile durant quinze ans, qui devint féconde après la conception de deux faux germes.

LE 8. Février 1677. j'ay accouché une femme âgée de trente-deux ans de son premier enfant, qu'elle eût en la quinziéme année de son mariage ; n'ayant point eû durant tout ce temps d'autres enfans que celui-là, qui avoit été seulement précedé de la conception de deux simples faux germes, qu'elle avoit eûs à quelques mois d'intervalle l'un de l'autre, avant cette bonne grossesse, qui lui survint environ un mois après avoir vuidé le second de ces faux germes. Il y a deux choses à remarquer en cette Observation. La premiere est, que le faux germe ne se pouvant engendrer sans le concours & l'union de la semence de l'homme avec celle de la femme, c'est un signe avant-coureur de la fécondité en la femme qui a été auparavant sterile : & la seconde est, qu'il y a certaines femmes qui ne sont steriles que pour un temps seulement, lesquelles changeant de temperamment avec l'âge, deviennent enfin fécondes, comme a été *Catherine de Medecis*, femme de nostre Roy *Henry Second* ; laquelle après avoir été durant les dix premieres années de son mariage sans avoir d'enfans, devint enfin si féconde, qu'elle eût ensuite dix enfans ; sçavoir cinq fils & cinq filles. Mais un exemple qui est encore bien plus remarquable, est celui de nostre illustre Reine *Anne d'Autriche*, qui après une sterilité de vingt-deux ans, eût au grand contentement de toute la France nostre invincible Monarque *Loüis XIV.* qui par toutes ses actions plus qu'héroïques a bien mieux merité qu'aucun de ses prédecesseurs, le surnom de *Grand*, qui renferme en soi tous les éloges qu'on a donnez aux meilleurs & aux plus puissans Monarques du monde : de sorte que de tous les Souverains qui regnent sur la terre, c'est de lui qu'on peut veritablement dire, *Major nemo surrexit*, qu'il n'y en a jamais eû de plus grand, & que comme il est l'amour de ses peuples,

& la terreur de ſes ennemis, il doit ſervir d'exemple à tous les Rois à venir.

OBSERVATION CXCII.

De pluſieurs enfans qui ont été étouffez par leurs nourrices, qui s'eſtoient endormies deſſus, en leur donnant à teter.

LE 15. Février 1677. j'ay accouché une femme d'un très-bel enfant, qui fut malheureuſement étouffé le jour enſuite par ſa nourrice, qui s'eſtoit endormie ſur ce pauvre enfant, en lui donnant à teter; ce qui cauſa une douleur d'autant plus ſenſible à la mere, que ſa joye avoit été grande d'eſtre accouchée très-heureuſement de cet enfant vivant, qui eſtoit un garçon, qui ſe portoit fort bien, après avoir déja eû deux autres enfans morts en ſon ventre, dans ſes deux premieres groſſeſſes précedentes; ce qui avoit obligé ſon mari de me prier d'accoucher ſa femme cette troiſiéme fois, dans la croyance qu'il avoit, à ce qu'il me dit, que je la ſecourerois bien mieux que n'avoit pas fait un autre Chirurgien, qui l'avoit accouchée ces deux premieres fois. J'ay encore vû depuis ce temps-là cinq ou ſix autres enfans nouveau-nez, auſſi malheureuſement étouffez par leurs nourrices, qui s'eſtoient pareillement endormies deſſus, en leur donnant à teter. Ces funeſtes exemples font aſſez connoiſtre la neceſſité qu'il y a de prendre garde à une choſe de ſi grande importance. C'eſt pourquoi les nourrices doivent toûjours mettre coucher leur enfant ſéparément dans un berceau, & ne doivent pas jamais leur donner à teter durant la nuit, qu'elles ne ſoient bien éveillées; pourquoi faire, il faut qu'elles ſoient à leur ſéant dans tout le temps qu'elles leur donnent la mammelle, de crainte que s'endormant inſenſiblement durant que l'enfant tete, elles ne l'étouffent ainſi, faute de cette précaution ſi neceſſaire.

OBSERVATION CXCIII.

De l'heureux accouchement d'une femme qui eût un continuel flux de ventre durant tout le temps de ſa groſſeſſe.

LE 1. Mars 1677. j'ay accouché une femme âgée de trente-cinq ans, d'une habitude aſſez replete, qui avoit eû un con-

tinuel flux de ventre durant tous les neuf mois de sa grossesse, qui l'avoit renduë presque émaciée, nonobstant quoi elle accoucha heureusement d'un enfant qui se portoit très-bien, & le flux de ventre de la mere qui s'estoit converti en habitude journaliere dans tout le temps de la grossesse, cessa peu de jours après son accouchement; ensuite dequoi elle se porta bien, & revint en son embonpoint naturel; la nature ayant trouvé à se dégager par l'évacuation des vuidanges de la couche, des humeurs, qui avoient entretenu jusques alors ce flux de ventre d'une si longue durée; pour lequel la malade avoit fait inutilement durant le temps de sa grossesse, tous les remedes que la Medecine a inventez & jugez estre les plus convenables à cette maladie. Je n'ay pas vû jusques à present un évenement de cette nature plus rare; car on n'auroit jamais crû que cette femme eût pû porter son enfant jusques à terme, & en accoucher aussi heureusement qu'elle fit après une si longue & si fâcheuse maladie.

OBSERVATION CXCIV.

De l'accouchement d'une femme qui fut surprise de deux violentes convulsions.

LE 10. Mars 1677. j'ay accouché une femme âgée de trente-deux ans, de son premier enfant, laquelle deux heures devant que d'accoucher, fut surprise de deux violentes convulsions, à une heure l'une de l'autre, après quinze heures de travail, nonobstant quoi elle accoucha assez heureusement d'un enfant tout émacié, qui n'avoit aucun signe de vie, que par quelques petits mouvemens du cœur, que l'on sentoit très-foibles. Cet enfant estoit si menu, que bien que sa mere fust grosse de huit mois & demi, à ce qu'elle croyoit, il n'estoit pas plus gros qu'un enfant de six mois & demi au plus. Aussi-tost que j'eus accouché la mere de cet enfant, il lui survint encore une convulsion aussi forte que les deux précedentes: mais ce qui estoit de bon, estoit que dans les intervales de ces convulsions elle revenoit à connoissance; ce qui me donna une bonne esperance pour la mere: & comme lors qu'elle fut surprise de la premiere de ces convulsions, son enfant qui estoit petit, estoit presque au passage, & qu'après l'accès de cette convulsion, elle avoit encore d'assez fortes douleurs, pour pouvoir esperer qu'elle accouche-

roit d'elle-mesme, je jugeay qu'il y avoit moins de danger pour la mere, en commettant l'accouchement à la nature, que de tenter pour lors l'extraction de l'enfant devant que cette femme tombast ainsi en convulsion. Je remarquay qu'elle avoit le poulx fort élevé, plein, & dur, avec quelqu'égarement de la vûë; ce qui me donna lieu de craindre cet accident, qui ne laissa pas de lui arriver, quoique je l'eusse fait saigner auparavant du bras, pour le prévenir autant qu'il estoit possible. Mais le 18. Mars de l'année suivante, j'accouchay cette mesme femme fort heureusement de son second enfant, qui estoit un garçon qui se portoit très-bien. Pour éviter qu'un pareil accident ne lui arrivast cette seconde fois comme la premiere, je la fis saigner du bras par trois fois dans le temps de sa grossesse, & encore une quatriéme fois dès le moment qu'elle commença d'estre en travail, sans laquelle précaution je croy qu'elle n'auroit pas manqué de tomber encore en convulsion; car durant tout son travail elle eût de frequents tressaillemens subits, qui paroissoient en estre les avant-coureurs, dont elle fut garantie par ces saignées, que je lui avois ainsi fait faire par précaution, qui contribuerent beaucoup à la faire accoucher heureusement.

Observation CXCV.

De l'accouchement d'une femme qui avoit l'orifice interne de la matrice ouvert de la largeur du pouce douze jours auparavant, dont la grossesse n'avoit pas été connuë de plusieurs Medecins dans le commencement.

Le 26. Mars 1677. j'ay accouché une femme d'un gros enfant masle, qui se portoit très-bien; laquelle ayant senti de fausses douleurs dans le ventre, douze jours devant que d'accoucher, m'avoit envoyé querir, croyant dès lors estre en travail: mais je reconnus qu'elle n'y estoit aucunement; bien que l'orifice interne de sa matrice fut dilaté dès ce temps-là, de la largeur du pouce, & que je sentis à travers cette dilatation, la teste de son enfant; car ces douleurs ne procedant que d'une simple colique, l'on ne les sentoit pas répondre sur le doigt, comme font les veritables douleurs de l'accouchement; & l'on ne sentoit point aussi aucune préparation des eaux de son enfant; ce qui me fit bien juger qu'elle n'accoucheroit pas encore si-tost. Cette

femme dans les premiers mois de sa grossesse, avoit consulté plusieurs Medecins pour une abondante évacuation de fleurs blanches qui lui déplaisoit, & pour quelques autres incommoditez qu'elle avoit, lesquels ne la croyant pas grosse la firent saigner plusieurs fois du bras, & mesme deux fois du pied, & lui ordonnerent beaucoup d'autres remedes, qui nonobstant sa complexion qui estoit assez forte, l'auroient indubitablement fait avorter, si je ne l'eusse empêchée d'en continuer l'usage, en l'assurant positivement qu'elle estoit grosse, comme elle le reconnut bien elle-mesme peu de temps ensuite, par le mouvement de son enfant, qu'elle sentit manifestement.

OBSERVATION CXCVI.

D'une femme qui après une petite perte de sang durant trois semaines, avorta d'un petit enfant mort, de trois mois & demy.

LE 29. Mars 1677. je vis une femme qui venoit d'avorter d'un petit enfant mort, de trois mois & demi, après avoir eû auparavant durant trois semaines entieres une petite perte de sang, qui à la fin s'estoit augmentée considerablement durant deux heures, avec de grandes douleurs dans le ventre, qui lui firent vuider ce petit *fétus*, avec son arriérefaix en mesme temps. On doit remarquer que dans ces sortes d'avortemens, l'arriérefaix est assez facilement tiré, ou expulsé avec l'enfant, lors que la femme a senti, long-temps avant son avortement, des douleurs considerables avec quelque perte de sang; car ces douleurs contribuënt beaucoup à faire détacher l'arriérefaix de la matrice; ce qui n'arrive pas ordinairement de mesme, quand l'avortement se fait subitement, & presque sans douleur; car l'enfant qui est petit & molasse, est bien assez facilement expulsé de la matrice; mais la matrice n'estant pas assez ouverte, à proportion de la grosseur de l'arriérefaix, retient pour cette cause, cet arriérefaix au dedans, où il est encore adherent, & d'où il ne peut pour lors estre tiré, ou expulsé qu'avec peine.



Observation CXCVII.

De l'accouchement d'une femme qui avoit une grande perte de sang.

LE 14. Avril 1677. je vis une femme grosse à terme, qui avoit depuis quelques heures une perte de sang assez considerable. L'ayant touchée pour connoistre si elle avoit quelque disposition à l'accouchement, je trouvay sa matrice seulement ouverte pour y introduire le doigt indice; par laquelle ouverture sortoit un caillot de sang de la grosseur d'un œuf de pigeon, qui pendoit dans le col de la matrice. Je jugeay bien par là, que cette perte de sang venant du dedans de la matrice, ne cesseroit pas que cette femme ne fut accouchée. Mais parce que l'orifice interne, qui estoit si peu dilaté, estoit fort épais & dur, & que la femme avoit encore toutes ses forces, pour n'avoir pas perdu plus de trois ou quatre palettes de sang, je trouvay plus à propos de differer à l'accoucher, jusques à ce qu'il y eût plus de préparation aux parties, qu'il n'y avoit pas pour lors; me contentant de lui prescrire quelques remedes que je jugeay lui estre plus convenables, par le moyen desquels elle demeura encore huit jours dans le mesme état, sans vuider que très-peu de sang; après quoi ayant vuidé les eaux de son enfant, le jour précedent, sans aucune douleur, sa perte de sang recommença à devenir si grande, qu'elle en tomba par plusieurs fois en foiblesse, & auroit indubitablement perdu la vie dans peu d'heures, si je ne l'eusse promptement accouchée, en retournant son enfant par les pieds, que je tiray estant encore vivant. L'on doit remarquer que le salutaire secours que je donnay à cette femme, en l'accouchant dans le temps qu'il estoit absolument necessaire, lui auroit pû estre mortel, si je lui avois donné prématurément huit jours auparavant, dans le temps que je l'avois vûë pour la premiere fois; pour la violence qu'il lui auroit fallu faire, pour dilater sa matrice en l'état où je la trouvay. C'est pourquoi en ces sortes de pertes de sang, quand on trouve l'orifice de la matrice peu dilaté, fort épais & dur, comme il estoit à cette femme, lors que je la vis la premiere fois, il faut differer l'operation autant que le peut permettre la grandeur de l'accident, jusques à ce que l'on trouve plus de préparation, par l'amolissement & la diminution

de l'épaisseur de l'orifice interne, à l'entreprendre plus seurement & plus facilement.

Observation CXCVIII.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant estoit vivant, lequel un Chirurgien avoit voulu tirer avec le crochet, le croyant mort plus de six heures auparavant.

LE 25. Avril 1677. j'ay vû une femme âgée de vingt-cinq ans, en travail de son premier enfant, qui estoit resté au passage après l'écoulement de ses eaux, depuis trente heures. Cette femme depuis près de trois jours qu'elle estoit en travail, avoit été assistée par un Chirurgien qui lui avoit fait prendre durant ce temps, jusques à huit lavemens, qui l'avoient tant fatiguée, qu'elle n'avoit presque plus de force; de sorte que ce Chirurgien voyant que tous ses soins avoient été inutiles, proposa qu'il lui falloit necessairement tirer du ventre son enfant avec le crochet, le croyant mort, à ce qu'il disoit, depuis plus de six heures. Mais comme on ne voulut pas suivre son sentiment, il abandonna pour lors cette femme en cet état; après quoi on me manda pour la secourir. L'ayant touchée je trouvay que la teste de son enfant estoit encore dans une situation un peu haute; & je jugeay par la fermeté de la tumeur qui estoit à la teste, qu'il pouvoit estre encore vivant; & comme il y avoit aussi quelque esperance que cette femme pourroit accoucher d'elle-mesme, en lui provoquant ses douleurs qui avoient cessé, je lui fis prendre aussi-tost par la bouche une infusion de deux drachmes de sené, avec le jus d'une orange aigre; après quoi je la laissay reposer dans son lit durant deux heures, jusques à ce que ce remede commençant d'operer, je lui fis donner un lavement; & la fis ensuite tenir debout, afin de reveiller ses douleurs par l'action de ces deux remedes en mesme temps; ce qui ayant produit le bon effet que j'en avois esperé, fit accoucher heureusement cette femme trois heures après, d'un gros enfant qui estoit encore vivant. Cet exemple fait connoistre qu'il faut bien prendre garde devant que de tirer un enfant avec les instrumens, à ne pas traiter un enfant vivant, comme s'il estoit mort, ainsi que ce Chirurgien avoit voulu faire, il y avoit plus de six heures, avec autant de témerité que d'imprudence.

Observation CXCIX.

D'une femme qui après estre accouchée d'un enfant extrêmement gros, qu'elle croyoit avoir porté neuf mois & demi, eust une si grande évacuation de vuidanges, qu'elle en tomba plusieurs fois en foiblesse.

Le 22. May 1677. j'accouchay une femme d'un enfant masle extrêmement gros; laquelle croyoit estre grosse de neuf mois & demi complets. Mais quoique son enfant vint dans la situation naturelle, & qu'il fust très-fort, elle eust des douleurs très-lentes dans le commencement de son travail, durant cinq ou six heures, & une si grande évacuation de vuidanges aussi-tost qu'elle fut accouchée, qu'elle en tomba par plusieurs fois en foiblesse, durant plus d'une heure; après quoi elle se porta bien. Je remarquay en l'accouchement de cette femme trois choses assez considerables, que j'ay observées en beaucoup d'autres semblables accouchemens; dont la premiere est, que les enfans qui naissent après le terme de neuf mois entierement accompli, sont toûjours plus gros qu'à l'ordinaire; leur grosseur estant proportionnée au séjour qu'ils ont fait dans le ventre de la mere: la seconde, que les femmes, dont les enfans sont extraordinairement gros, ont des douleurs plus lentes dans le commencement de leur travail; à cause que l'enfant pour son extrême grosseur, a de la peine à descendre & à estre poussé dans le passage: & la troisiéme, que les femmes qui font de fort gros enfans, sont sujettes à avoir une très-grande évacuation de vuidanges, aussi-tost qu'elles sont couchées. Parce que les gros enfans ont ordinairement de gros arriérefaix, dont les vaisseaux sont aussi fort gros; & ceux de la matrice leur estant pour lors proportionnez, il en sort immediatement après l'accouchement de si grands torrens de sang, que la femme en tombe quelquefois en grande foiblesse; à quoi contribuë la grande agitation du travail, qui est toûjours fort laborieux sur la fin, quand les enfans sont extraordinairement gros; ce qui fait que le sang qui en est extrêmement échauffé, s'écoule plus promptement de ces gros vaisseaux. Pour éviter cet accident, ces femmes doivent se faire saigner au moins deux ou trois fois dans le temps de leur grossesse, & mesme dans le commencement de leur travail; afin que la plenitude des vaisseaux ayant

été

été un peu diminuée, le ſang ne ſe porte pas en ſi grande abondance vers la matrice, & elles doivent auſſi éviter tout ce qui les peut trop échauffer quand elles ſont en travail.

Observation CC.

D'une femme à qui l'arriérefaix étoit reſté en la matrice depuis quatre heures qu'elle étoit accouchée.

Le 3. Juin 1677. j'ay délivré une femme à laquelle l'arriérefaix étoit reſté en la matrice depuis quatre heures qu'elle étoit accouchée ; le cordon s'en étant rompu & détaché entierement, lorſque ſa Sagefemme l'avoit voulu délivrer ; dont elle imputoit ſeulement la cauſe à la trop grande adherence de l'arriérefaix. Mais il faut remarquer que le cordon de l'arriérefaix s'en détache ainſi ordinairement pour deux autres cauſes. La premiere, à cauſe de la foibleſſe & délicateſſe de ce cordon, qui fait que pour le peu qu'on le tire pour faire extraction de l'arriérefaix, il vient à ſe rompre & à s'en détacher entiérement ; à quoy ſont fort ſujets ces ſortes de cordons qui paroiſſent comme s'ils étoient froncez : Et la ſeconde, parce que la Sagefemme n'ayant pas bien pris l'occaſion de tirer l'arriérefaix de la matrice immediatement après la ſortie de l'enfant, durant qu'elle étoit ſuffiſamment ouverte, elle vient à tirer trop fortement ce cordon, dans le temps que la matrice s'étant refermée après la ſortie de l'enfant, ſon ouverture n'eſt plus ſuffiſante pour en laiſſer ſortir l'arriérefaix, qui étant retenu en dedans, plûtoſt pour cette raiſon, que pour ſon adhérence, fait ainſi rompre ce cordon, quand on le tire trop fort.

Observation CCI.

D'une femme qui avoit une mediocre perte de ſang depuis trois ou quatre mois, cauſée par un faux germe qu'elle avoit porté durant ſix ou ſept mois entiers.

Le 15. Juillet 1677. j'ay délivré une femme d'un faux germe de la groſſeur d'un gros œuf de poule, qui étoit tout corrompu ; laquelle avoit toûjours eu depuis ſix ou ſept mois un ſoupçon de groſſeſſe, ſentant des douleurs & une grande peſan-

teur dans le ventre, & ayant une médiocre perte de sang presque continuelle depuis trois ou quatre mois ; ensuite de quoy elle eût de très-fortes douleurs semblables à celles de l'accouchement, qui firent un peu ouvrir la matrice, & me donnerent lieu de lui tirer ce corps étrange, que la nature avoit tâché inutilement d'expulser durant les trois ou quatre mois de cette perte de sang, sans en pouvoir venir à bout, comme elle a coûtume de faire ordinairement dès le deuxiéme ou le troisiéme mois de la conception des faux germes. Ce qui est de plus remarquable en cet exemple, est le long séjour que ce corps étrange avoit fait en la matrice, à cause de la forte adhérence qu'il avoit à cette partie.

OBSERVATION CCII.

D'une fille qui avoit une grande perte de sang, causée par un avortement qu'elle s'étoit volontairement procuré au sixiéme mois de sa grossesse.

LE 19. Juillet 1677. j'ay accouché une fille de vingt-cinq ans, d'un enfant mort de six mois, qui présentoit le bras devant ; laquelle s'étoit procuré volontairement cet avortement par de mauvais remedes qu'elle avoit pris quelques jours auparavant, pour cacher par cette voye dénaturée sa grossesse. Elle avoit pour lors une si grande perte de sang, que je croy qu'elle seroit indubitablement morte, sans le secours que je lui donnay, bien qu'elle ne le méritast pas, pour l'énormité de son crime ; & quoy que ces sortes d'avortemens volontaires soient pour l'ordinaire beaucoup plus dangereux, que ceux qui viennent d'eux-mêmes sans les exciter, elle ne laissa pas de se bien porter dans la suite, Dieu n'ayant pas voulu la punir pour lors du crime qu'elle avoit commis, en se procurant cet avortement.

OBSERVATION CCIII.

De l'accouchement d'une femme, dont l'enfant qui étoit mort, avoit le bras hors de la matrice jusques à l'épaule.

LE 22. Juillet 1677. j'ay accouché une femme d'un enfant mort en son ventre depuis quelques heures, lequel présentoit le bras gauche hors de la matrice jusques à l'épaule, lorsque je fus

appellé pour la secourir. Cet enfant me parut pourtant avoir été vivant dans le commencement du travail de la mere; car tout le bras & l'épaule qui étoient au passage, étoient livides des meurtrissures que la Sagefemme y avoient faites; soit en tirant ce bras avec violence, comme elle avoit fait mal à-propos; soit en essayant de le repousser, dont elle n'avoit pas pû venir à bout, pour le tirer ensuite par les pieds, ainsi que je fis, après avoir entierement repoussé au dedans tout ce bras qui étoit sorti; afin d'avoir ensuite plus de facilité à lui aller chercher les pieds pour le retourner, comme on doit toûjours faire en pareilles rencontres. Cette femme, nonobstant la fatigue d'un si mauvais travail, ne laissa pas de se bien porter ensuite.

OBSERVATION CCIV.

D'une femme qui avoit une très-grande perte de sang, causée par un faux germe dont elle fut délivrée.

LE 23. Aoust 1677. je délivray une femme d'un faux germe de la grosseur d'un petit œuf, laquelle avoit une très-grande perte de sang, qui cessa aussi-tost que je lui eus tiré ce faux-germe de la matrice; & comme cette femme s'étoit blessée trois jours auparavant en tombant sur les reins, croyant pour lors estre grosse de près de trois mois, elle étoit extrêmement affligée, dans la pensée qu'elle avoit, que sans cette chûte, elle auroit pû esperer d'accoucher heureusement à terme de l'enfant dont elle croyoit estre grosse, comme elle auroit souhaité passionnément, parce qu'elle n'avoit point d'enfans: Mais je la consolay en lui faisant entendre, que n'étant seulement grosse que d'un simple faux germe, & non pas d'un enfant, comme elle avoit crû, sa chûte n'avoit fait qu'accelerer la sortie de ce faux-germe, que la matrice n'auroit pas pû retenir gueres plus long-temps, quand elle n'auroit pas fait cette chûte; & que la preuve évidente de ce que je lui disois, étoit que si ç'eust été d'un enfant qu'elle eût été veritablement grosse, cet enfant au terme de près de trois mois de sa grossesse, auroit dû estre manifestement visible, & de la longueur du plus grand doigt de la main; de quoy l'ayant persuadée, elle eût de la joye d'estre ainsi heureusement délivrée de ce corps étrange.

OBSERVATION CCV.

De l'extraction d'un enfant mort dont la teste étoit extrêmement grosse, lequel présentoit le bras.

LE 24. Septembre 1677. j'accouchay une femme d'un enfant mort, qui présentoit le bras devant : Mais comme cet enfant étoit fort gros, & la femme très-petite, après que je l'eus entiérement retourné pour le tirer par les pieds, il me fut impossible de faire passer la teste de l'enfant, quoique je l'eusse mise dans une bonne situation ; tant à cause de l'extrême grosseur de cette teste, que pour l'étroitesse du passage de la mere, sans me servir d'un crochet pour en faciliter l'extraction, y ayant été obligé, parce que les vertebres du col s'en étant séparées, & la machoire inférieure ayant aussi quitté en la tirant avec la main, il y avoit grand danger que la teste de cet enfant, qui ne tenoit plus qu'aux seules chairs & au cuir, ne fust entierement séparée de son corps, & ne restast ensuite dans la matrice, dont elle n'auroit été tirée pour lors que bien plus difficilement, & avec beaucoup plus de péril pour la mere, qui nonobstant un si laborieux accouchement se porta bien après quelques jours. Si certains Chirurgiens que je connois avoient usé de la methode dont je me servis pour faire extraction de la teste de cet enfant, après la séparation des vertebres du col, lorsqu'ils se sont trouvez en pareilles occasions, ils n'auroient pas laissé dans la matrice des testes d'enfans entierement séparées du corps, qui y étant restées, ou en ayant été tirées ensuite avec une trop grande difficulté & une violence extrême, ont été cause de la mort des pauvres femmes qui avoient eu en vain recours à eux.

OBSERVATION CCVI.

De l'accouchement de deux femmes dont les enfans présentoient un pied & une main avec la teste, à l'un desquels le cordon de l'ombilic sortoit encore.

LE 4. Octobre 1677. j'ay accouché une femme d'un enfant vivant qui présentoit un pied & une main, avec la teste qui étoit près du passage. Je le tiray par les pieds après avoir re-

poussé la main & la teste au dedans ; ayant jugé plus à propos & plus facile de le tirer ainsi, que de repousser le pied & la main, pour le faire venir la teste la premiere : car le pied qui se présentoit avec la teste, n'auroit pas pû estre repoussé au fond de la matrice, sans faire une violence beaucoup plus préjudiciable à la mere & à l'enfant. Trois semaines ensuite j'accouchay encore une autre femme de la même maniere d'un enfant pareillement vivant, qui se présentoit en la même posture, & de plus, avec sortie du cordon de l'ombilic qui s'étoit ainsi glissé au dehors, dans le temps de l'écoulement des eaux, par le vuide qui restoit au passage entre les inégalitez des parties de l'enfant qui s'y présentoient. Ces deux femmes se porterent bien ensuite, & leurs enfans pareillement, quoy qu'ils se fussent présentez dans une si mauvaise posture, où leur corps étoit tout en double.

Observation CCVII.

D'une femme qui, après avoir eu une perte de sang continuelle durant quatre mois, avorta d'un enfant de cinq mois qui étoit encore vivant.

Le 10. Octobre 1677. j'ay vû une femme qui ne croyant pas estre grosse, comme elle l'étoit de trois mois & demy, avoit une perte de sang continuelle depuis près de deux mois & demy, n'ayant pas été durant tout ce temps deux jours entiers sans vuider par la matrice du sang, quelquefois pur, & parfois très-fetide & corrompu, ou des sérositez sanglantes en si grande abondance, qu'il y avoit toute apparence de croire qu'il lui arriveroit indubitablement dans peu une fausse couche; étant impossible, vû la grandeur de cet accident, qu'elle pust rester grosse. Mais l'ayant touchée par plusieurs fois en différens jours, je trouvay toûjours sa matrice exactement fermée, & assez bien située ; ce qui me donnoit sujet de croire qu'elle étoit effectivement grosse. Parce que si sa maladie n'eust été qu'une simple perte de sang, l'orifice interne de sa matrice n'auroit pas été dans une si bonne situation, ni si mollet, & sans douleur, comme il étoit : mais il auroit été indubitablement plus dur & scyrrheux ; & elle auroit senti de très-grandes douleurs vers les reins, avec une pesanteur au bas ventre, comme il a coûtume d'arriver aux femmes indispofées de ces pertes de sang inveterées. Enfin

aprés que cette femme eût encore continué de perdre du sang & des sérositez de temps en temps en abondance durant six semaines, vuidant même sur la fin des caillots de sang de la grosseur d'une noix, elle avorta d'un enfant de cinq mois, qui vint les pieds devant, lequel étoit encore vivant, dont je fus obligé de la délivrer, pour la préserver du grand danger de la vie où cette perte de sang, qui étoit devenuë excessive, l'avoit mise. Elle avoit déja senti remuer manifestement cet enfant en son ventre, deux mois avant qu'elle en avorta ainsi, à la fin du cinquiéme mois de sa grossesse, aprés avoir eu cette perte de sang durant tous les quatre derniers mois.

Observation CCVIII.

D'une femme à qui l'arriérefaix étoit resté dans la matrice, aprés estre avortée d'un enfant de cinq ou six mois.

Le 9. Novembre 1677. j'ay délivré une femme qui étoit avortée depuis deux heures d'un enfant de cinq ou six mois, mort en son ventre depuis plusieurs jours, à laquelle sa Sage-femme, qui étoit présente à son avortement, n'avoit pas pû, faute d'industrie, tirer l'arriérefaix, qu'elle lui avoit laissé tout en morceaux dans la matrice, croyant que la nature en feroit bien l'expulsion. Mais le degré de la corruption de l'enfant, qui pouvoit avoir déja fait une mauvaise impression à la matrice, m'ayant fait connoistre qu'il auroit été dangereux d'y laisser séjourner davantage ce corps étrange, je l'en délivray sur l'heure sans aucune violence, préferant l'opération de la main aux drogues que la Sagefemme vouloit lui faire prendre par la bouche, pour le lui faire vuider d'elle-même, à ce qu'elle prétendoit, dont l'évenement n'auroit peut-estre pas correspondu à l'espérance qu'elle en avoit.

Observation CCIX.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant présentoit le bras avec sortie du cordon de l'ombilic.

Le 12. Janvier 1678. j'ay accouché une femme d'un enfant qui présentoit le bras devant avec sortie du cordon de l'om-

bilic ; auquel cordon ayant senti un battement manifeste, lorsque je fus mandé pour secourir cette femme, je reconnus que son enfant étoit vivant ; c'est pourquoy ayant aussi tost repoussé ce cordon & le bras au dedans, je retournay l'enfant, & le tiray dans le même temps par les pieds. Cette opération fut salutaire à la mere, qui se porta bien ensuite, & à l'enfant pareillement, qui fut préservé, par ce moyen, du double danger où il étoit de périr dans peu, tant à cause de sa mauvaise situation, qu'à cause de la sortie du cordon de son ombilic, qui par son refroidissement lui auroit été indubitablement funeste, sans le prompt secours que je lui donnay dans cette extrême necessité.

Observation CCX.

De l'accouchement de deux femmes qui avoient une grande perte de sang, causée par l'entier détachement de l'arrierefaix qui se présentoit le premier.

Le 13. Janvier 1678. j'ay accouché une femme grosse de sept mois ou environ, qui avoit une très-grande perte de sang, causée par le détachement entier de son arriérefaix, qui se présentoit le premier avec sortie du cordon de l'ombilic ; auquel ne sentant aucun battement, je connus que l'enfant étoit mort, lorsque je fus mandé pour secourir cette femme, qui alloit perdre la vie par la grandeur de sa perte, si je ne l'eusse promptement délivrée de cet enfant qui étoit déja mort ; y procedant de la maniere que je vais dire ; qui fut, que bien que l'arriérefaix se présentast le premier au passage, je ne jugeay pas à propos de le tirer le premier, parce que je ne l'aurois pas pû faire sans dilacerer toutes les membranes qui envelopoient encore l'enfant qui présentoit l'épaule ; & comme pour tirer cet enfant il falloit le détourner par les pieds, je me contentay de ranger un peu à costé cet arriérefaix, afin d'introduire plus facilement ma main dans l'ouverture des membranes de l'enfant, par où le cordon de l'ombilic étoit tombé au dehors, & pour éviter par l'interposition intérieure de ces membranes, que la matrice qu'elles tapissoient, ne reçût quelque lésion, en retournant ainsi l'enfant, pour le tirer par les pieds comme je fis, préservant par ce moyen salutaire la mere du grand danger de la

vie, où cette excessive perte de sang l'avoit mise. Quatre mois ensuite j'accouchay encore une autre femme grosse, au même terme de sept mois, laquelle avoit une semblable perte de sang, causée aussi par le détachement de son arrièrefaix qui se présentoit le premier, ce qui m'obligea pareillement de retourner entiérement son enfant, pour le tirer par les pieds, comme je fis, pour tâcher de sauver la vie à cette femme, autant qu'il étoit possible en l'état déplorable où elle étoit lorsque je lui donnay ce secours, qui lui fut aussi salutaire qu'à cette autre premiere femme, l'une & l'autre s'étant bien portées dans la suite.

OBSERVATION CCXI.

D'une fille de dix-sept ans qui avoit une grande perte de sang depuis quinze jours.

LE 14. Janvier 1678. je vis une fille âgée de dix-sept ans, qui avoit une grande perte de sang depuis quinze jours, ayant même vuidé par plusieurs fois, depuis ce temps, des caillots gros comme des noix; ce qui me fit douter de la pudicité de cette fille. L'ayant examinée suivant la requisition que m'en fit une de ses parentes, je lui trouvay l'orifice externe de la matrice assez étroit, & nullement défiguré; où j'introduisis même assez justement mon doigt jusques à l'orifice interne, où elle sentoit de la douleur; mais cette fille avoit les nimphes de la vulve un peu trop allongées & trop livides, pour croire qu'elle n'eust pas souffert quelque attouchement en cette partie; joint à cela, qu'on voit très-rarement des filles vierges avoir des pertes de sang surabondantes de cette nature, avec excrétion de caillots, comme elle avoit. Lui en ayant declaré ma pensée, elle fut obligée de m'avoüer, que dès l'âge de treize ans elle avoit usé du coït par deux fois avec un homme, sans qu'elle eust eu pour lors aucun épanchement de sang; parce qu'en ce temps elle n'avoit pas souffert une veritable intromission; & elle me dit qu'elle n'avoit même commencé d'avoir ses menstruës qu'à l'âge de seize ans. Mais quoyque cette fille niast absolument d'avoir usé du coït depuis l'âge de treize ans, & que par l'étroitesse de l'entrée extérieure de la matrice, il parust vray-semblable qu'elle n'avoit pas pû souffrir la parfaite intromission d'un membre viril de mediocre grosseur; je crûs pourtant que cette perte de sang ne venoit

noit que de quelque disposition de grossesse recente, qui avoit été violentée; & qu'elle avoit bien pû concevoir, comme d'autres filles que j'ay vûës, en recevant interieurement la semence de l'homme, éjaculée seulement à l'entrée extérieure de la matrice, sans aucune introduction du membre viril, dont elle me parut d'accord par son silence.

Observation CCXII.

De l'accouchement d'une femme de quarante-quatre ans, qui eût deux enfans, en la grossesse de laquelle on remarquoit tous les signes qui le pouvoient denoter.

Le 22. Janvier 1678. j'ay accouché une femme de deux filles vivantes, qui se présentoient toutes deux naturellement, & qui n'avoient qu'un seul arrièrefaix commun. Cette femme, après avoir eu un grand nombre d'enfans, se lassant d'estre trop souvent grosse, s'étoit avisée de faire lit à part avec son mari durant plusieurs années: mais étant à l'âge de quarante-quatre ans ou environ, & croyant n'estre plus en état de redevenir grosse, elle retourna dans cette confiance coucher avec son mari, qui lui fit, dès la premiere fois qu'il la vit, ces deux enfans; la longue abstinence du coït ayant encore augmenté la fécondité de cette femme, qui se trouva bien punie de sa stérilité volontaire, par la grossesse de ces deux enfans, dont elle fût beaucoup plus incommodée que dans toutes ses autres précedentes grossesses, qui n'avoient été que d'un seul enfant. Aussi-tost que le premier de ces deux enfans fut venu, je rompis les membranes des eaux du second, afin d'en accelerer la sortie, qui arriva un petit demy quart d'heure ensuite. Si je n'eusse ainsi rompu les membranes des eaux de ce second enfant, l'accouchement en auroit été beaucoup retardé, à cause de l'épaisseur & de la dureté de ces membranes. J'avois bien prédit à cette femme plus de deux mois avant son accouchement, qu'elle auroit certainement deux enfans; ayant remarqué en elle tous les signes qui le peuvent faire connoistre, & principalement ceux qui suivent, qui sont, qu'elle étoit beaucoup plus grosse, & avoit été bien plus incommodée durant tout le temps de cette derniere grossesse, que de toutes les autres précedentes qu'elle avoit euës; elle sentoit différens mouvemens en même-temps, en différens

endroits de son ventre, dont les deux costez étoient également pleins, avec une dépression vers le milieu ; & avoit eu les pieds & les jambes fort enflez dans les derniers mois de cette grossesse, comme ont ordinairement toutes les femmes qui sont grosses de plusieurs enfans, lesquelles accouchent presque toûjours quinze jours devant la fin du neuviéme mois de leur grossesse, ainsi qu'il arriva à cette femme.

OBSERVATION CCXIII.

De l'accouchement d'une femme qui fit un gros enfant masle, quoy-qu'elle eust eu durant seize heures de petites douleurs très-lentes, qui donnoient lieu de croire, suivant l'opinion commune, qu'elle feroit une fille.

LE 23. Janvier 1678. j'ay accouché une femme d'un gros enfant masle, laquelle eût durant seize heures de petites douleurs très-lentes devant que d'accoucher, ainsi qu'il lui étoit arrivé en ses trois précedens accouchemens, ausquels elle avoit eu aussi des garçons, comme en ce dernier : cela me fit bien connoistre la fausseté de la commune opinion que l'on a, que les femmes qui sont grosses de filles, ont ordinairement des douleurs fort lentes dans leur accouchement ; le contraire étant bien justifié en cette femme, qui avoit eu quatre filles avant ces quatre garçons ; de toutes lesquelles filles elle étoit accouchée très-promptement, & avec beaucoup moins de peine, qu'elle n'avoit pas fait de tous ses garçons. La raison naturelle de cet évenement est, que les garçons, par rapport aux filles, ayant la teste plus grosse, & les epaules plus larges, ont plus de peine, pour ce sujet, à descendre, & à estre poussez dans le passage par les douleurs de la mere, que les filles, qui ayant la teste plus étroite & plus petite, & les épaules moins larges, en sont plus facilement & plus promptement expulsées ; de même que nous voyons qu'un petit batteau passe bien plus facilement & plus promptement dans le courant de l'eau, pardessous l'arche d'un pont, qu'un gros batteau qui vient à occuper toute la largeur & l'étenduë de la même arche de ce pont. C'est pour cette raison que les femmes qui accouchent de garçons, ont ordinairement des douleurs bien plus lentes dans tout le commencement de leur travail, que celles qui accouchent de filles : ce qui est

néanmoins contraire à l'opinion commune, fondée seulement sur quelques évenemens particuliers, sans aucune reflexion sur ce qui arrive le plus souvent. Car comme la plufpart des peres & des meres desirent ordinairement d'avoir plûtost des garçons que des filles; les femmes prévenuës de ce souhait & de cette opinion commune, qui accouchent d'une fille, après avoir eu des douleurs lentes, pour quelque autre cause, qui a pû y contribuer, ne manquent pas de dire qu'elles l'avoient bien connu auparavant, par la lenteur de leurs douleurs; le chagrin qu'elles ont de n'avoir pas fait un garçon, comme elles avoient desiré, les fortifiant encore davantage dans l'erreur de cette opinion commune. Mais celles qui viennent à faire un garçon, comme elles avoient souhaité, se voyant délivrées de la crainte qu'elles avoient euë d'avoir une fille, se contentent de dire seulement en passant, aussi-bien que toutes les autres femmes qui sont présentes à leur travail, qu'elles ont été trompées, & qu'elles croyoient & auroient gagé que ce devoit estre une fille, par la considération de la nature de leurs douleurs, sans se mettre en peine de faire une plus grande reflexion sur la veritable cause de la lenteur des douleurs de leur travail.

Observation CCXIV.

D'une femme qui avorta d'un petit enfant de trois mois, qui présentoit un bras avec sortie du cordon de l'ombilic.

Le 4. Février 1678. j'ay délivré une femme d'un petit enfant mort, de trois mois & demy, qui présentoit un bras avec sortie du cordon de l'ombilic, lorsque je fus mandé pour la secourir. Cette femme avoit en ce tems cinq enfans vivans, dont elle étoit accouchée fort heureusement; mais elle me dit, que depuis quatre années qu'elle avoit été accouchée avec beaucoup de violence, par un Chirurgien qu'elle me nomma, elle n'avoit pas pû porter jusques à terme aucun de tous les autres enfans qu'elle avoit eûs depuis ce temps-là, & qu'elle en avoit avorté comme de ce dernier; & même qu'elle avoit failli de mourir en l'un de ces avortemens, où ce même Chirurgien lui avoit laissé l'arriérefaix dans la matrice, qu'elle n'avoit pas vuidé que quatre jours ensuite avec de très-grands accidens: Et comme la cause de ces fréquens avortemens me parût proceder, de ce que

cette femme venoit à concevoir, avant que sa matrice, qui avoit été débilitée par violence de cet accouchement, eust été parfaitement rétablie, & bien fortifiée, je lui conseillay de s'abstenir de coucher avec son mary, au moins durant cinq ou six mois; afin que par ce long repos necessaire à cette partie grandement affoiblie par la fréquence de ces avortemens, elle pust plus facilement dans la suite, étant fortifiée, porter jusques à terme les enfans qu'elle pourroit concevoir, comme elle fit après avoir suivi le conseil que je lui donnay, qui contribua beaucoup à conserver quelques autres enfans qu'elle a eûs depuis ce temps-là, dont elle est accouchée à terme aussi heureusement que des premiers qu'elle avoit eûs avant ces derniers avortemens.

Observation CCXV.

Du laborieux accouchement d'une petite femme, qui n'étoit devenuë grosse qu'après dix années de son mariage.

LE 10. Février 1678. j'ay accouché une femme âgée de trente-un an, de son premier enfant, dont elle n'étoit devenuë grosse, qu'après dix années de son mariage. Comme c'étoit une femme de petite taille, qui avoit le passage étroit, & que la teste de son enfant étoit assez grosse, elle eût un travail fort laborieux durant près de deux jours; tant à cause de son âge un peu avancé, que par la disposition de la taille de son corps, & par les mauvaises douleurs lentes qu'elle eût durant un jour & demy, devant que j'eusse été mandé pour la secourir; son enfant étant pour lors resté au passage depuis douze heures après l'écoulement de ses eaux, & étant en grand danger d'y périr; parce que les douleurs de la mere, qui avoient été assez fortes durant trois ou quatre heures, s'étoient tout-à-fait ralenties: ce qu'ayant reconnu, je lui fis prendre par la bouche l'infusion de deux drachmes de sené avec le jus d'une orange, & un clystere deux heures ensuite, pour lui réveiller un peu ses douleurs par l'opération de ces deux remedes; ce qui produisant le bon effet que j'en avois esperé, la fit accoucher heureusement cinq heures ensuite d'un enfant vivant, qui sans cela auroit indubitablement péri en restant au passage, & auroit mis sa mere en danger de la vie. L'on doit remarquer par cet exemple, qu'il y a certaines femmes qui ne sont stériles que pour un temps; après le-

quel ayant changé de temperament, elles deviennent fécondes, comme il étoit arrivé à celle dont je viens de parler; laquelle outre ce premier enfant dont je l'accouchay après ces dix années de stérilité, en a fait encore plusieurs autres, dont je l'ay aussi accouchée depuis ce temps-là. Lorsque je l'accouchay de ce premier enfant, elle me dit qu'elle croyoit que les eaux du village de *Passy*, dont elle avoit usé durant neuf mois entiers, avoient beaucoup contribué à la faire devenir grosse; & qu'elle en avoit bû durant tout ce temps deux bouteilles par jour. Cela me parut assez vrai-semblable, n'y ayant pas de meilleur remede pour toutes les stérilitez guérissables, que l'usage des eaux minérales, comme sont celles de Forges & autres, qui sont très-convenables aux obstructions qui causent la plûpart de ces stérilitez.

OBSERVATION CCXV.

De l'accouchement d'une femme grosse de six mois qui avoit une très-grande perte de sang.

LE 26. Février 1678. j'ay accouché une femme d'un enfant de six mois, laquelle avoit une perte de sang depuis quinze jours; qui n'ayant été que mediocre dans le commencement, étoit devenuë à la fin si excessive, que si je ne lui eusse tiré du ventre son enfant, qui étoit encore vivant, il alloit indubitablement périr avec sa mere, qui étoit déja tombée par plusieurs fois en de grandes foiblesses, à cause de l'excès de cette perte de sang, qui venoit du détachement d'une partie de l'arriérefaix, comme il me parut après avoir délivré cette femme, par plusieurs caillots de sang noirastre, qui étoient fortement collez contre la partie de cet arriérefaix, qui s'étoit ainsi détachée de la matrice; l'autre partie qui y étoit demeurée adhérente ayant servi à la nourriture de l'enfant; cela fit, que quoy que très-foible, il étoit encore vivant, lorsque je le tiray du ventre de sa mere, qui par ce salutaire secours fut préservée du grand danger où elle étoit de mourir dans peu d'heures; & cet enfant reçût le baptême, dont il auroit été privé, si je n'eusse au plûtost rompu les membranes de ses eaux, pour le tirer dans le même temps par les pieds, comme je fis après l'avoir retourné. Le mary de cette femme me dit que cette perte de sang lui étoit arrivée par la grande affliction qu'elle avoit euë de la mort d'u-

ne Dame de ses amies; à quoy il y avoit bien de l'apparence; car il est très-certain que les grands chagrins, aussi-bien que la peur sont capables de causer cet accident, en concentrant subitement le sang en trop grande abondance vers les parties intérieures, dont les vaisseaux se rompent à cause de leur excessive plénitude.

OBSERVATION CCXVII.

D'une femme qui étoit devenuë grosse, quoy qu'elle portast actuellement un pessaire, pour une descente de matrice dont elle étoit incommodée.

LE 28. Février 1678. je mis un pessaire en la matrice d'une femme, pour remedier à une descente de matrice qu'elle avoit. Cette femme étoit accouchée depuis trois mois, d'un enfant à terme, dont elle étoit devenuë grosse, nonobstant qu'elle portast toûjours un autre pessaire, que je lui avois donné deux ans auparavant, lequel elle n'avoit seulement retiré de sa matrice, que quinze jours devant que d'accoucher, l'ayant porté durant tout le temps de sa grossesse, sans aucune incommodité. Mais comme la Sagefemme qui l'avoit accouchée, lui avoit mis un autre pessaire recouvert de cire jaune neuve, qui étant plus chaude que la cire blanche, entretenoit une espece d'intemperie en cette partie, qui lui causoit une abondante excrétion de fleurs blanches, dont il se faisoit une vilaine crasse autour de ce pessaire, qui dans la suite acquéroit une grande puanteur; je lui en donnay un autre semblable au premier dont elle s'étoit servie, qui étoit recouvert de cire blanche; laquelle étant bien moins chaude que la neuve, est plus propre à cet usage; lui recommandant de le retirer de temps en temps pour le nettoyer, comme l'on est obligé de faire, si l'on n'en veut pas changer, en en mettant un nouveau, ainsi qu'il seroit bien plus convenable. Mais ce qui est de plus remarquable en cet exemple, est que cette femme étoit devenuë grosse, comme j'ay dit, quoy qu'elle portast actuellement le pessaire que je lui avois mis en sa matrice, qui n'avoit pas laissé de bien recevoir la semence de l'homme pour la conception, à travers l'ouverture de ce pessaire, ainsi que je l'ay vû encore arriver à plusieurs autres femmes, à qui j'avois pareillement donné des pes-

saires, pour remedier à des descentes de matrice dont elles étoient incommodées.

Observation CCXVIII.

De l'accouchement d'une femme grosse de deux enfans, dont l'un présentoit le cul devant, & l'autre les pieds.

LE 2. Mars 1678. j'ay accouché une femme de deux gros enfans masles vivans, qui avoient chacun leur délivre séparé l'un de l'autre, & qui étoient fort sains, quoy que la mere eust eu durant toute sa grossesse une très-grande abondance de fleurs blanches, à quoy elle étoit très sujette depuis trois ans, que son mary lui avoit communiqué une gonorrhée virulente; de sorte que cette femme, dans le commencement de sa grossesse, étant extraordinairement incommodée d'une grande pesanteur de matrice, avec grande douleur de reins, en attribuoit la seule cause à cette abondante excrétion de fleurs blanches, qu'elle croyoit proceder de quelque disposition ulcereuse de sa matrice. Mais m'ayant consulté sur son incommodité dès le premier mois de sa grossesse, qu'elle ignoroit pour lors; je l'assuray dès ce temps-là que cette abondante excrétion de fleurs blanches dont elle se trouvoit beaucoup plus incommodée qu'à l'ordinaire depuis trois semaines que ses menstruës étoient supprimées, à ce qu'elle me dit, ne venoit que de ce qu'elle étoit veritablement grosse; ce que je reconnus par la bonne disposition de l'orifice interne de sa matrice, qui étoit exactement fermée, & par quelques autres signes qui me le confirmoient; ce qui faisoit que l'évacuation de ses menstruës, qui étoit supprimée, avoit augmenté celle de ses fleurs blanches. Lorsque j'accouchay cette femme elle étoit extraordinairement grosse, & avoit été beaucoup plus incommodée dans toute cette grossesse, que dans les autres précedentes; & avoit eu les jambes fort enflées dans les derniers mois, & plusieurs autres signes qui m'avoient donné occasion de lui prédire, plus de trois mois devant que d'accoucher, qu'elle étoit certainement grosse de plusieurs enfans. Le premier de ces enfans, qui étoit un peu moins gros que le second, se présenta le cul devant; & le second, qui étoit un peu plus fort que le premier, vint les pieds devant. Je rompis les membranes des eaux de ce second pour le tirer, aussi-tost que j'eûs accouché la mere du premier,

laquelle avec l'aide que je lui donnay, ne fut pas plus de deux petites heures en tout son travail de ces deux gros enfans, & se porta très-bien ensuite, comme aussi ces deux enfans que j'ay vûs depuis à l'âge de trois ans en parfaite santé.

Observation CCXIX.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant avoit le col embarassé de deux tours du cordon de son nombril, laquelle femme dans sa grossesse avoit vuidé au deuxiéme mois plus de deux pintes d'eau de la matrice.

Le 15. Mars 1678. j'ay accouché une femme qui eût durant vingt-quatre heures des douleurs très lentes, quoy que son enfant, qui étoit un garçon, vint dans une situation naturelle, & qu'il fust d'une médiocre grosseur; à quoy contribua beaucoup une cause qui est très-commune dans ces sortes d'accouchemens, qui étoit, que l'enfant avoit le col embarassé de deux tours du cordon de son nombril; ce qui empêchoit que les douleurs de la mere ne pussent si facilement le faire avancer au passage: de sorte qu'étant, s'il faut ainsi dire, comme bridé de ce cordon, dont la longueur naturelle étoit extrêmement accourcie par ces contours, cela faisoit que le mouvement impulsif de la douleur en étoit intercepté, comme on le voit arriver très-souvent en beaucoup de femmes, qui ont un travail fort long pour cette seule cause, qui n'apporte pourtant aucun autre danger à la mere ni à l'enfant, si ce n'est que quelquefois ce cordon par trop accourci par ces contours, venant à tirailler l'arriérefaix, auquel il tient, dans le temps que l'enfant se remuë, ou lorsqu'il est poussé par les douleurs de la mere, le fait détacher prématurément de la matrice, & cause par fois, pour ce sujet, de grandes pertes de sang. Cette femme accoucha au terme de huit mois & demi de sa grossesse; & nonobstant qu'elle eust anticipé de quinze jours le terme parfait qui est celui de neuf mois entiers, son enfant se portoit assez bien. Elle me dit qu'elle avoit toûjours coûtume d'accoucher ainsi à huit mois & demi, & que de sa precedente grossesse elle étoit accouchée à ce même terme d'une fille vivante, bien qu'au deuxiéme mois de cette grossesse, elle eust vuidé en un ou deux jours, plus de deux pintes d'eau de la matrice; ce qui ne pouvoit venir que d'une espece d'hydropisie de

cette

cette partie : car si ç'eust été les véritables eaux de son enfant qu'elle eust vuidées pour lors, elle en auroit indubitablement avorté peu de temps ensuite.

Observation CCXX.

D'une femme qui mourut avec son enfant dans le ventre, par une grande perte de sang.

Le 16. Mars 1678. une Dame des plus considerables mourut en six ou sept heures de temps, avec son enfant dans le ventre, au huitiéme mois de sa grossesse, par une grande perte de sang, qui lui arriva deux jours après avoir pris une medecine purgative, que ses Medecins lui avoient ordonnée, à cause de quelques vers qu'elle avoit vuidez par les selles ; ce qui fit que quelques-uns en blâmerent les Medecins, prétendant que cette medecine avoit excité cette perte de sang, qui lui avoit causé une mort si subite : mais je croy que le Chirurgien qui avoit été appellé pour secourir cette Dame, dès le commencement qu'elle fut surprise de cette perte de sang, étoit bien plus blâmable de ne l'avoir pas accouchée : car il n'y avoit que ce seul moyen pour luy sauver la vie & à son enfant. L'on avoit néanmoins aussi quelque sujet de blâmer les Medecins, qui faute d'une parfaite connoissance de l'état où étoit la malade, s'étoient entierement rapportez avec trop de confiance à la seule prétenduë bonne foy de ce Chirurgien, qui n'en avoit ordinairement guéres en ces sortes d'occasions dangereuses, où il aimoit mieux laisser ainsi mourir les femmes sans les toucher, que de risquer sa réputation, en entreprenant une opération dont l'issuë étoit incertaine. C'est ce qui fit, qu'il dit aux Medecins, qu'il n'y avoit pas lieu d'accoucher cette pauvre Dame, qui l'en conjuroit elle-même fortement, & qu'elle mourut en sa présence avec son enfant dans le ventre, sans qu'il lui donnât aucun secours. Mais ceux qui se connoissent en l'art, sçavent bien qu'en ces sortes de pertes de sang, il y a toûjours assez de possibilité d'accoucher les femmes ; & qu'il n'y a pour lors que ce seul moyen de leur sauver la vie, & à leur enfant, qui faute de ce secours, ne manque pas de périr en même temps avec la mere. C'est ainsi que la damnable politique de ce même Chirurgien fut encore cause de la mort de ma propre sœur, dont j'ay rapporté l'e-

xemple au 21. chapitre du premier livre de mon traité des maladies des femmes grosses & accouchées.

Observation CCXXI.

D'une femme qui mourut d'une fluxion de poitrine, le quatriéme jour après estre avortée d'un petit enfant de six mois.

LE même jour 16. Mars 1678. j'ay accouché une femme de vingt-deux ans d'un petit enfant de six mois, qui ne vécut que trois heures après estre né. La mere avoit pour lors depuis neuf jours une grande fluxion de poitrine, & une fiévre continuë avec redoublemens, pour raison de quoy elle avoit été saignée cinq ou six fois par le conseil des Medecins qui la voyoient journellement. Mais quoy qu'elle fust accouchée fort facilement de cet enfant, dont elle ne fut pas plus de deux petites heures en travail, je jugeay bien néanmoins que sa maladie, qui de soy étoit mortelle, ne manqueroit pas d'augmenter après son accouchement : car pour avoir lieu de croire que la mere en dust recevoir du soulagement, ainsi que ses Medecins faisoient vainement esperer, il eust été necessaire que la nature eust été bien reglée dans l'évacuation des vuidanges de la couche, qu'elle ne peut pas bien regir, étant accablée par une semblable maladie ; outre que vers le deuxiéme ou le troisiéme jour de l'accouchement, il se fait ordinairement un reflux des humeurs vers la poitrine, pour la génération du lait ; ce qui me fit bien préjuger que cette femme ne manqueroit pas de mourir, comme il lui arriva le quatriéme jour après estre accouchée ; parce que le principal siege de sa maladie étoit à la poitrine, qu'elle avoit déja engagée jusques à commencer à rasler dès le temps que je l'accouchay.

Observation CCXXII.

De l'accouchement d'une femme qui fut surprise d'une fiévre ardente avec resverie, deux jours après estre accouchée.

LE 23. Mars 1678. j'ay accouché une jeune femme âgée de vingt ans, de son premier enfant, qui étoit un garçon ; mais quoy qu'il vint dans la posture naturelle, la mere ne laissa pas

d'estre près de deux jours en travail. Elle eût durant un jour & demi des douleurs assez lentes, devant que les bonnes lui vinssent ; ce qui m'obligea de la faire saigner du bras ; de sorte que par le moyen de cette saignée, sa poitrine ayant été un peu dégagée, & sa respiration en étant devenuë plus libre, elle commença à mieux faire valoir ses douleurs, qui par ce moyen, étant devenuës bonnes & très-fortes, la firent accoucher trois heures ensuite assez heureusement. Mais comme cette jeune femme étoit d'une humeur fort prompte, & d'un tempérament bilieux, elle fut surprise d'une ardente fiévre avec resverie, deux jours après son accouchement, duquel accident tous ses parens furent fort allarmez, croyant qu'elle allast mourir. Mais je jugeay bien que cet accident n'auroit aucune mauvaise suite pour la malade; parce qu'elle avoit eu dans le commencement une assez abondante évacuation de ses vuidanges, & qu'elle avoit le ventre bien mollet, & sans douleur, & la respiration assez libre ; cette fiévre & cette resverie ne procedant que de la grande douleur de ses mammelles, & n'étant veritablement qu'une fiévre de lait, un peu plus ardente qu'à l'ordinaire ; à quoy son tempérament naturel contribuoit beaucoup ; ces sortes de fiévres étant semblables à ces feux de paille qui s'éteignent presque aussi-tost qu'ils sont allumez, quand ils n'ont point d'autre matiere qui les puisse entretenir. C'est ce qui arriva à cette femme, qui se porta très-bien dans la suite, n'ayant plus aucune fiévre ni resverie au quatriéme jour de son accouchement.

OBSERVATION CCXXIII.

D'une femme qui eut une très-grande perte de sang causée par une subite frayeur, & par un faux germe retenu en sa matrice.

LE 19. Avril 1678. j'ay vû une femme qui avoit depuis deux heures une très-grande perte de sang, qui lui étoit arrivée tout subitement, par une frayeur qu'elle eût de voir son mari qui arrivoit de l'armée, ayant pour lors la teste bandée, à cause d'une contusion qu'il s'étoit faite en tombant de cheval, dans la croyance qu'elle avoit qu'il étoit mortellement blessé. Je la trouvay en arrivant chez elle dans une très-grande foiblesse, avec perte de connoissance, tintement d'oreilles, & froideur des extrêmitez ; & comme on me dit qu'elle avoit déja eu plusieurs autres

grandes foiblesses semblables à celle en laquelle elle étoit pour lors, & qu'elle croyoit estre grosse de trois mois ou environ, l'ayant touchée, je trouvay l'orifice de sa matrice seulement dilaté à y introduire avec peine l'extrêmité du doigt, avec quoy je sentis un corps étrange qui étoit contenu en la matrice; duquel je tiray seulement une petite partie grosse comme une aveline, qui se présentoit, laquelle me parut estre de substance semblable à celle d'un faux germe. Mais comme la matrice n'étoit pas assez dilatée, pour pouvoir tirer sans violence ce qui étoit contenu en elle, & que le grand torrent de cette perte de sang commençoit un peu à s'appaiser; je jugeay qu'il étoit plus à propos de commettre à la nature l'expulsion de ce corps étrange, qui n'étoit qu'un simple faux germe de la grosseur d'un petit œuf, que cette femme vuida d'elle-même deux jours ensuite, en rendant un lavement que je lui avois fait prendre pour en faciliter l'expulsion, après quoy elle se porta bien; cette frayeur subite qu'elle avoit euë de voir son mary en l'état qu'elle l'avoit vû arriver, ayant servi par accident à accelerer la sortie de ce faux germe, dont la nature n'auroit pas laissé de se délivrer dans peu, sans cet accident; car c'est environ le troisiéme mois qu'elle a coûtume de tenter l'expulsion de ces sortes de corps étranges.

OBSERVATION CCXXIV.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant présentoit le costé de la hanche, laquelle femme avoit eu une fiévre lente, & la jaunisse durant tout le cours de sa grossesse.

LE 20. Avril 1678. j'ay accouché une femme d'un enfant qui présentoit le costé de la hanche. Je le tiray vivant, & se portant assez bien, après l'avoir retourné par les pieds; ce que je fis aussi-tost que j'eûs rompu les membranes de ses eaux, qui ne s'étant pas écoulées prématurément, me donnerent lieu de le retourner, & de le tirer avec plus de facilité; ayant néanmoins attendu devant que de rompre ainsi les membranes des eaux, que la matrice eust été assez dilatée pour y introduire ma main sans violence. Cette femme avoit eu une fiévre lente & la jaunisse, durant tout le temps de sa grossesse, qui n'avoit pas même été connuë par un Chirurgien qui avoit assez de réputation pour les accouchemens, qu'elle avoit consulté étant grosse de près de

quatre mois; lequel lui avoit dit qu'elle pouvoit en toute ſeureté ſe faire traiter de ſa maladie; l'aſſurant pour lors qu'elle n'étoit pas groſſe. Mais peu de jours enſuite, ayant elle-même ſenti remuer ſon enfant, elle connut bien que ce Chirurgien s'étoit lourdement trompé, & qu'il avoit riſqué par ſon mauvais conſeil à la faire avorter, par les violens remedes qu'elle prit pour ſa fiévre, & pour ſa jauniſſe, dans la croyance qu'elle avoit de n'eſtre pas groſſe comme il l'en avoit aſſurée. C'eſt ce qui fit que voyant que ce Chirurgien s'étoit trompé de la ſorte, & n'ayant plus pour ce ſujet de confiance en lui, elle m'envoya querir pour l'accoucher, pour éviter un accident ſemblable à celui qui lui étoit arrivé en ſon précedent accouchement, où ſon enfant, qui apparemment venoit en mauvaiſe poſture comme ce dernier, avoit péri ſans baptême, n'ayant été ſecouruë pour lors que par une Sagefemme peu entenduë en ſon art, qui fut, à ce qu'elle me dit, plus de deux heures entieres à lui tirer l'enfant du ventre avec une très-grande peine, & un grand danger pour la mere, qui en penſa mourir dans la ſuite. Mais elle ſe porta très-bien après que je l'eûs accouchée de ce dernier enfant, ainſi que j'ay dit.

OBSERVATION CCXXV.

D'un enfant veritablement né à huit mois, qui ſe portoit aſſez bien pour pouvoir vivre.

LE 20. May 1678. j'ay accouché une femme d'un enfant mâle de huit mois au plus, qui ſe portoit aſſez bien pour pouvoir vivre, ainſi que quantité d'autres dont j'ay accouché les meres à ce même terme; quoy que la pluſpart du monde croye, que les enfans qui naiſſent à huit mois, ne peuvent pas vivre, comme font bien, à ce qu'on s'imagine, ceux qui naiſſent à ſept mois. Mais c'eſt un pur abus, qui eſt auſſi grand qu'il eſt commun. On peut néanmoins ſe deſabuſer facilement de cette vieille erreur, que l'on a, s'il faut ainſi dire, ſuccée avec le lait, par une raiſon fort naturelle, qui nous eſt tous les jours confirmée par des expériences très-certaines. Cette raiſon eſt qu'étant très-conſtant qu'un enfant eſt d'autant plus gros, & plus fort, qu'il approche plus du terme de ſon entiere maturité, qui eſt la fin du neuviéme mois, l'enfant de huit mois étant de la moitié plus

gros & plus fort que celui de sept mois, il doit bien plus facilement vivre; & cela est si vray, que si l'on compare, comme j'ay souvent fait, des enfans de ces deux différens termes l'un contre l'autre, l'on verra qu'un enfant de sept mois pese la moitié moins, & est une fois plus petit & plus foible qu'un enfant de huit mois; & que pour ce sujet, les enfans de huit mois peuvent bien mieux vivre, que ceux qui naissent au septiéme mois; lesquels j'ay toûjours trouvez estre si petits & si debiles, que de tous les enfans que j'ay reçûs, depuis plus de trente-cinq ans que je fais une profession particuliere des accouchemens, je n'en ay jamais vû un seul, de ceux que j'ay crû estre veritablement nez à sept mois, qui ait vécu seulement sept jours. Mais je pourrois rapporter plus de deux cens exemples d'enfans de huit mois, que j'ay moy-même reçûs, dont plus de la moitié ont vécu, & vivent encore. On voit à la verité mourir beaucoup de ces enfans de huit mois, peu de temps après estre nez, si l'on n'en a un très-grand soin, en leur donnant une bonne nourrice, dont les mammelles soient de facile trait; parce qu'étant venus prématurément un mois avant leur parfaite maturité, ils sont si petits & si foibles, qu'ils ne peuvent tetter qu'à grande peine dans le commencement. Mais si après ces expériences on doutoit de cette verité que je viens d'alleguer, ceux qui auroient de la peine à s'en persuader, auroient besoin pour se desabuser de cette vieille erreur, de la reconnoistre par leur propre expérience, en voyant leur femme accoucher d'enfans semblables à certains gros enfans forts & vigoureux, qui ayant neuf mois de façon, viennent à la verité à sept mois de mariage. Ce qui aide à entretenir l'erreur, est que l'on voit assez souvent des femmes qui se trompent elles-mêmes à la supputation du temps de leur grossesse, & qui croyant estre accouchées à sept ou à huit mois, sont accouchées à neuf mois; la suppression ou l'évacuation de leurs menstruës leur faisant quelquefois ignorer leur grossesse durant un ou deux mois dans le commencement; & l'on en voit d'autres aussi qui trompent les credules, en celant leur grossesse durant les premiers mois. Mais pour bien juger si les femmes qui accouchent se sont trompées à la supputation du terme de leur grossesse, ou si n'en ignorant pas le veritable temps, elles veulent tromper les autres, il n'y a qu'à considerer la proportion naturelle du corps de l'enfant, qui est le témoin le plus fidele qu'il y ait en ce doute. Je sçay bien qu'on me peut alleguer que l'on voit quelque-

fois des enfans de neuf mois, qui ne sont pas gueres plus gros que certains enfans de sept ou huit mois. Mais pour faire une comparaison juste & raisonnable, il ne faut pas comparer un des plus gros enfans de sept mois, avec un des plus petits de neuf mois ; ce sont les plus gros de ces deux differens termes qu'il faut comparer l'un à l'autre, afin de bien connoistre par la différente proportion naturelle de leur corps, le veritable terme auquel ils naissent. Ce fut par cette considération que je jugeay bien que l'enfant de cette femme dont j'ay rapporté l'exemple, étoit né veritablement à huit mois, comme la mere qui en étoit très-certaine me le confirma, parce qu'il n'y avoit que neuf mois & demy qu'elle étoit accouchée de son premier enfant, & que son mary, qui avoit été absent, n'étoit revenu la voir que six semaines après son accouchement.

OBSERVATION CCXXVI.

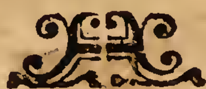
De l'accouchement d'une femme qui étoit moribonde, ayant une très-grande perte de sang causée par une grande peur.

LE 2. Aoust 1678. j'ay accouché une femme grosse de huit mois, qui avoit une très-grande perte de sang causée par une grande peur qu'elle avoit euë il y avoit quinze jours ; à quoy avoit encore contribué une grande fâcherie qu'elle avoit aussi euë depuis ce temps-là. Cette perte de sang, qui n'avoit été dans le commencement que médiocre & par intervalles, étoit devenuë si excessive depuis trois ou quatre heures, que je fus obligé d'accoucher cette femme, pour éviter que son enfant périssant avec elle en même-temps, ne fust privé de la grace du baptême, qu'il reçut après que je l'eus tiré vivant du ventre de sa mere, qui parce qu'elle étoit déja moribonde lorsque je fus appellé pour la secourir, expira quatre heures ensuite que je l'eus ainsi accouchée, l'opération quoy qu'inutile à la mere ayant servi pour procurer le baptême à son enfant.

Observation CCXXVII.

Du laborieux accouchement d'une femme grosse de deux enfans, dont le premier présentoit le costé de la teste; laquelle femme ayant toûjours eu ensuite un grand flux de ventre, mourut le quatorziéme jour.

LE 4. Aoust 1678. j'ay accouché une femme âgée de trente-cinq ans, au terme de huit mois de sa premiere grossesse, de deux filles qui n'avoient qu'un seul arriérefaix qui leur étoit commun. Lorsque je fus mandé pour secourir cette femme il y avoit près de quatre jours que les eaux du premier de ces enfans étoient écoulées, & plus de deux jours que cet enfant avoit la teste au passage, où il étoit mort par le trop long séjour qu'il y avoit fait, à cause qu'il présentoit la teste de costé; ce qu'ayant bien reconnu, je tiray aussi-tost cet enfant mort, par le moyen d'un crochet, après en avoir un peu redressé la teste, pour la tirer dehors plus facilement; & ensuite ayant reconnu que le second de ces enfans étoit encore vivant, & enveloppé de ses eaux, j'en rompis aussi-tost les membranes pour le tirer avec ma seule main, après l'avoir retourné par les pieds; ce qu'il étoit necessaire de faire en cette occasion, pour le tirer vivant, comme je fis; car sans cela ce second enfant auroit péri comme le premier, devant que la nature, qui étoit pour lors presque accablée par la longueur de ce laborieux travail, eust pû le pousser dehors. Mais quoy que j'eusse fait de ma part tout ce qui étoit necessaire pour sauver la vie à cette femme, en l'accouchant ainsi de ces deux enfans sans lui faire aucune violence, elle ne laissa pas de mourir le quatorziéme jour ensuite, ayant toûjours eu depuis son accouchement un grand flux de ventre, auquel avoient beaucoup contribué, à ce que je croy, la trop grande & fréquente boisson de vin pur, & d'autres liqueurs échauffantes, & la trop grande quantité de lavemens âcres que sa Sagefemme lui avoit fait prendre durant tout le temps de son travail.



OBSERVATION CCXXVIII.

De l'accouchement d'une femme grosse de cinq mois, dont l'enfant presentoit les pieds, laquelle s'étoit blessée en tombant, & avoit déja eû auparavant quatre autres avortemens pour une pareille cause.

LE 12. Aoust 1678. j'ay accouché une femme d'un petit enfant de cinq mois, qui presentoit les pieds devant. Cette femme etoit si sujette à se blesser en tombant, que c'étoit là le cinquiéme enfant dont elle étoit avortée consecutivement, pour une pareille cause. Lors que je fus mandé pour la secourir, je trouvay les eaux de son enfant formées, qui se presentoient de la grosseur d'un œuf de poule, & l'orifice interne de la matrice ouvert en sa partie exterieure à proportion de la grosseur de ces eaux. Mais comme cet orifice n'étoit dilaté en sa partie interieure que pour y introduire un seul doigt, faisant en cet endroit un fort étranglement, je jugeay qu'il étoit plus seur de differer quelque peu de temps à accoucher cette femme, comme je fis durant quatre heures, pour éviter la violence qu'il eust fallu lui faire pour dilater sa matrice, dans la disposition où son orifice interne étoit pour lors; lequel durant ce délay s'étant suffisamment dilaté, par le moyen des mediocres douleurs que la femme eust après un lavement que je lui fis prendre pour y aider, me donna lieu de l'accoucher après facilement de cet enfant, que je n'aurois pas pû tirer auparavant qu'avec une très-grande difficulté, qui auroit pû estre préjudiciable à la mere qui se porta bien ensuite. Il faut remarquer que les femmes grosses étant beaucoup plus sujettes à tomber que les autres, tant à cause de la pesanteur du fardeau de leur grossesse, & de la debilité de leurs jambes, que parce que l'éminence de leur ventre les empêche de voir où elles posent leurs pieds en marchant, celles qui sont sujettes à se blesser par ces sortes de chutes, doivent demeurer au lit, ou au moins dans leur chambre, comme je conseillay à cette femme de faire, pour se préserver par ce moyen, autant qu'elle pourroit, de ce fâcheux accident, qui lui étoit déja arrivé par cinq fois consecutives, faute de cette précaution.

OBSERVATION CCXXIX.

De l'accouchement d'une femme, dont l'enfant presentoit le bras devant, avec le cordon de l'ombilic.

LE 19. Aoust 1678. j'ay accouché une femme d'un gros enfant masle, que je tiray vivant & se portant bien, qui présentoit le bras devant, avec le cordon de l'ombilic qui avoit été aussi poussé dehors, dans le temps que ses eaux avoient percé. Je repoussay aussi-tost ce bras & le cordon, & retournay promptement l'enfant pour le tirer par les pieds, comme je fis: Mais devant que d'accoucher ainsi cette femme, elle me dit que puisque son enfant se presentoit en mauvaise posture, comme je lui avois declaré, elle étoit bien assurée que c'étoit un garçon, le connoissant bien par l'experience qu'elle avoit de tous les autres enfans qu'elle avoit eûs auparavant, au nombre de six ou sept; dont trois autres garçons étoient pareillement venus en mauvaise posture, comme ce dernier; & tous les autres, qui étoient des filles, étoient venus dans la posture naturelle; ce qui en effet étoit veritable, & m'étoit bien connu pour l'avoir accouchée de la plûpart de ces enfans; & comme elle me demanda la cause de ce different évenement, je lui dis que je croyois que la grosseur du corps de ces enfans masles, qui excedoit quasi d'un tiers celui de ses filles, avoit pû beaucoup contribuer à les faire venir ainsi en mauvaise posture; à cause qu'ils n'avoient pas pû se tourner aussi facilement en son ventre pour prendre la posture naturelle, comme avoient fait ses filles, qui étoient bien plus petites.

OBSERVATION CCXXX.

De la mort subite d'une femme qui expira une demi heure après estre heureusement accouchée, ayant été surprise d'une convulsion causée par une grande perte de sang.

LE 5. Septembre 1678. j'ay accouché une femme d'une habitude fort replete, âgée de trente-cinq ans, de son premier enfant, qui étoit une grosse fille vivante, qui vint naturellement. Cette femme fut près de deux jours en travail avec de

petites douleurs lentes; après quoy ses eaux ayant percé par une forte douleur, elle en eût de bonnes, & de très-fortes durant trois heures entieres, qui la firent accoucher aussi heureusement qu'on le pouvoit desirer; & je la délivray aussi-tost ensuite avec une si grande facilité, que se voyant ainsi heureusement accouchée, elle dit à son mary qui étoit present, qu'elle rendoit graces à Dieu de ce qu'il lui avoit inspiré de me choisir pour l'accoucher plûtost que tout autre. Mais chose étonnante! à peine y avoit-il un petit quart d'heure qu'elle étoit accouchée, qu'elle tomba tout d'un coup en de grandes foiblesses avec oppression de poitrine, & une grande agitation de tout le corps, qui fut aussi-tost suivie d'une convulsion, causée par une grande perte de sang qui la fit mourir un quart d'heure ensuite. Ce fut un de ces sortes de malheurs de la destinée, que toute la prudence humaine ne peut pas éviter: Car comme cette femme étoit, ainsi que j'ay dit, d'une habitude fort replete, & d'un temperament sanguin, & qu'elle avoit déja eu peu de temps avant sa grossesse une très-grande perte de sang causée par un simple faux germe; pour la préserver autant qu'il étoit possible d'un pareil accident, je l'avois fait saigner par trois fois en differens temps de sa grossesse, & encore une autrefois dès le commencement de son travail; & pendant les deux jours qu'il dura j'avois empêché qu'on lui donnast à boire ni vin, ni aucune autre liqueur qui la pust échauffer. Mais comme en Medecine aussi-bien qu'en guerre l'on nous rend souvent garent des évenemens de la mauvaise fortune, quelques envieux de ma réputation firent leur possible de m'imputer malicieusement la cause de la mort de cette femme, qui ne devoit estre attribuée qu'à sa malheureuse destinée, & à la disposition particuliere de son propre temperament, comme le témoigna fort bien une Dame d'esprit & de grand jugement, qui avoit été presente durant tout le travail de cette femme qu'elle venoit de voir mourir; me disant avec l'approbation de plusieurs autres personnes, qui avoient aussi vû que j'avois fait tout ce qui se pouvoit humainement, pour éviter ce funeste accident, que j'étois semblable à ces bons Pilotes, qui meritent plus de loüange, quoique leur vaisseau périsse malheureusement en arrivant au port, par la violence d'un impetueux & inopiné coup de vent, après avoir évité par leur industrie tous les efforts d'une furieuse tempeste, que ces mauvais Pilotes, qui n'ayant aucune capacité en leur art, ne laissent pas de conduire heureusement leur vaisseau

dans le temps de la bonace. Mais quoique cette perte de ſang & la convulſion dont elle fut auſſi-toſt ſuivie, fuſſent une cauſe aſſez manifeſte de la mort ſubite de cette femme, je conſeillay ſes parens de faire faire ouverture de ſon corps, pour examiner ſi quelque autre cauſe originaire n'y avoit pas beaucoup contribué. Par cette ouverture qui fut faite en la preſence de pluſieurs Medecins, nous trouvâmes le fond de la matrice un peu deprimé, en dedans, comme eſt le cul d'une phiole de verre, au lieu d'avoir une figure ronde, comme on le voit ordinairement; ce qui vray-ſemblablement n'étoit arrivé, que parce que la matrice qui eſt extrêmement étenduë dans la groſſeſſe n'avoit pas eû le temps, ni la force de contracter bien regulierement toutes ſes fibres, pour reprendre ſa figure & ſa rondeur naturelle: ce qui avoit été cauſe que ſon fond s'étoit ainſi deprimé vers ſa partie interieure, par l'affaiſſement de ſes membranes. Nous trouvâmes auſſi dans la veſſie du fiel quatorze pierres, de figure cube en quelque façon, & de groſſeur environ comme des dez à joüer. Je jugeay par cette derniere diſpoſition qu'y ayant eû une obſtruction aux canaux qui devoient donner un libre paſſage à la bile, pour eſtre dégorgée dans l'inteſtin *duodenum*; c'étoit ce qui avoit cauſé la génération de toutes ces pierres qui étoient dans la veſſie du fiel, & que la plus grande partie de la bile, qui n'étoit pas bien repurgée à cauſe de cette obſtruction, reſtant dans la maſſe du ſang de cette femme, & le rendant plus ſubtil & plus échauffé, joint à l'agitation extraordinaire du long & laborieux travail qu'elle avoit eû, qui donnant un plus prompt & impetueux mouvement à ce meſme ſang, & augmentant encore ſa chaleur naturelle, l'avoit renduë plus diſpoſée à cette exceſſive perte de ſang, & à la convulſion dont elle fut ſuivie, qui la fit mourir en ſi peu de temps, immédiatement aprés une extrême mais courte joye, qu'elle avoit euë de ſe voir accouchée bien plus heureuſement qu'elle n'avoit eſperé; à cauſe de l'excès de ſon embonpoint, & de l'âge avancé où elle étoit, & que c'étoit ſa premiere groſſeſſe.



Observation CCXXXI.

De l'operation de la perforation de la vulve, faite à une fille de dix-sept ans, pour donner une libre issuë à ses menstruës.

LE 14. Septembre 1678. je fis l'operation de la perforation de la vulve à une fille de dix-sept ans, qui m'avoit été adressée par des personnes qui croyoient qu'elle eust une descente de matrice; à cause d'une tumeur plus grosse que le poing, qui lui sortoit de l'endroit où devoit estre l'entrée exterieure de la vulve; laquelle tumeur grossissoit de temps en temps, lors que la nature faisoit ses efforts pour se décharger du sang menstruel, qui remplissant en grande abondance tout le col de la matrice, & n'en pouvant avoir aucune issuë, poussoit ainsi au dehors, depuis deux ans entiers, une membrane charnuë assez épaisse, dont la vulve de cette fille étoit entierement recouverte, & nullement perforée que du seul conduit de l'urine, qui estoit dans la situation ordinaire. Ayant fait une ouverture longitudinale au milieu de cette tumeur, à l'endroit où la nature avoit manqué d'ouvrir la partie exterieure du col de la matrice, il en sortit aussi tost près de trois livres de sang grossier, noirastre & verdastre; après quoi je mis dans cette ouverture une tente de plomb cannulée, de la grosseur du doigt, laquelle j'y laissay durant huit ou dix jours; au bout duquel temps cette fille fût entierement guerie, & délivrée de beaucoup d'accidens fâcheux que ce sang retenu depuis un si long-temps lui causoit; & par cette operation qui la rétablit en parfaite santé, lui faisant un passage capable de donner une libre issuë à ses menstruës, je la rendis en mesme temps propre au mariage, & à la génération. Je fis encore une semblable operation le 21. Juillet 1687. à une femme dont j'ay rapporté l'histoire en l'Observation CCCCXCV.

Observation CCXXXII.

D'une femme qui ayant été durant toute sa vie sterile, par la privation de l'évacuation menstruelle mourut hydropique.

LE mesme jour 14. Septembre 1678. j'ay vû une femme âgée de trente-quatre ans, qui n'avoit jamais eû aucune évacua-

tion menstruelle, & qui pour ce sujet, étoit sterile depuis douze ans qu'elle étoit mariée quoique pour lors elle se portast assez bien d'ailleurs, sinon qu'elle étoit seulement sujette de temps en temps à un mal de gorge, & à des douleurs de mammelles. L'ayant examinée je lui trouvay l'orifice interne de la matrice assez ouvert, pour la juger capable de conception, si elle n'avoit eû d'autre empêchement. Mais cet orifice regardoit un peu trop en dessus, & étoit si court & retiré vers sa partie superieure, qu'il étoit presque confus avec le propre corps de la matrice. Cette femme mourut quatre années ensuite, après avoir été hydropique durant une année & demie. On doit remarquer en cet exemple la principale cause de la sterilité des femmes; qui est la privation de l'évacuation menstruelle; par le défaut de laquelle évacuation la superfluité du sang refluoit de temps en temps en d'autres parties, qui étoit cause que cette femme, qui étoit entierement sterile, étoit sujette à des maux de gorge, & à des douleurs de mammelles; ces parties étant ordinairement plus disposées en elle à recevoir cette superfluité : Et l'on peut croire que cette mesme privation d'évacuation menstruelle étoit cause de la brieveté, & de la mauvaise disposition de l'orifice interne de la matrice, qui en étoit tout retiré & contracté en soy-mesme, vers sa partie superieure, au défaut d'estre humecté, comme il est ordinairement aux autres femmes, par la fluxion de leurs menstruës. Il faut encore remarquer en ce mesme exemple, que ce fut l'entiere privation de cette évacuation menstruelle, qui fut cause de l'hydropisie dont cette femme mourut dans la suite, & que cette maladie succede bien plus ordinairement à la privation & à la suppression des menstruës, qu'elle ne fait aux pertes de sang, quelque abondantes qu'elles puissent estre; c'est ce qui prouve manifestement qu'il n'y a pas de plus salutaire remede pour prévenir une si dangereuse maladie, en cette sorte de disposition, que la saignée réïterée de temps en temps, pour suppléer au défaut de l'évacuation menstruelle; & que les femmes qui negligent en cet état ce remede, craignant de devenir hydropiques, s'abusent grandement.

Observation CCXXXIII.

De deux femmes dont chacune avoit vuidé un faux germe rempli d'eau glaireuse , au milieu de laquelle il paroissoit un petit corps blanc de la grosseur d'un grain de milet, que l'on pouvoit conjecturer estre un petit fétus *avorté.*

LE 15. Septembre 1678. j'ay vû une femme qui ayant depuis deux jours une mediocre perte de sang, après un soupçon de grossesse de six semaines, venoit de vuider de la matrice une espece de faux germe membraneux, & mediocrement charnu vers sa base, de la grosseur d'un œuf de pigeon, rempli au dedans d'une eau glaireuse, dans laquelle il paroissoit un petit corps blanc, de figure de croix un peu ramassée. L'on n'y pouvoit rien remarquer distinctement, à cause de sa petitesse, sinon que le travers de cette petite croix pouvoit estre les deux bras du *fétus*, & que le haut & le bas pouvoient estre la teste & le reste du corps. Mais tout ce petit corps blanc étant amassé en un globle, n'étoit que de la grosseur d'un grain de milet ; & sa matiere étoit si molasse, que le jugement qu'on pouvoit faire que ce fut un petit *fétus* avorté, n'étoit que par conjecture : & comme il étoit si petit au terme de six semaines, qu'il y avoit que cette femme croyoit estre grosse, l'on pouvoit juger qu'il n'avoit pas pris d'augmentation depuis les cinq ou six premiers jours de la conception, par quelque empêchement survenu, qui dès lors en avoit détruit le principe de vie : car un *fétus* de six jours est vray-semblablement encore plus gros & plus formé, que ce petit corps ne l'étoit, lors que cette femme le vuida. Trois semaines ensuite je vis encore une autre femme qui vuida un semblable faux germe, après un retardement de ses menstruës de dix-huit ou vingt jours, dans lequel je trouvay aussi quelque peu d'eau glaireuse avec un petit point de matiere un peu blanche, qui flotoit dans cette eau glaireuse, qui representoit à peu près un commencement de génération, semblable à l'autre exemple que j'ay rapporté.

Observation CCXXXIV.

D'une femme grosse pour la premiere fois de deux enfans, qui avoit les jambes fort enflées, & un œdéme phlegmonneux à toutes les deux lévres de la vulve.

LE 20. Septembre 1678. j'ay vû une femme grosse à terme, ou environ, pour la premiere fois, qui avoit les jambes fort enflées, comme les femmes qui sont grosses de plusieurs enfans ont ordinairement vers les derniers mois de leur grossesse; & avoit outre cela un œdéme phlegmonneux à toutes les deux lévres de la vulve, qui étoient extrêmement tumefiées, & si douloureuses & enflammées, que je n'y voulus pas faire pour lors aucune scarification, de peur qu'il n'y survint pourriture; me contentant d'ordonner à la malade une saignée du bras, & des remedes anodins & rafraîchissans appliquez sur la partie, par le moyen desquels la plus grande ardeur & la douleur furent un peu calmées. Mais cette enflure excessive des lévres de la vulve perseverant toûjours, je fus obligé trois jours ensuite d'y faire plusieurs legeres scarifications avec la lancette, qui en vingt-quatre heures de temps firent entierement desenfler la tumeur de ces deux lévres, par l'écoulement d'une grande abondance de serosité, après quoi cette femme se porta bien mieux, & accoucha sept jours ensuite fort heureusement de deux enfans masles, qui se portoient aussi assez bien.

Observation CCXXXV.

D'une femme qui avorta au troisiéme mois de sa grossesse d'un petit fétus *mort, dont l'arriérefaix resta jusques au second jour dans la matrice; laquelle femme fut surprise de la petite verole dès le lendemain, dont elle mourut le neuviéme jour.*

LE 23. Septembre 1678. je vis une femme, qui après avoir senti durant deux jours de grandes douleurs de reins, avec fiévre & grande douleur de teste, avorta d'un petit *fétus* de trois mois ou environ, de la longueur de quatre travers de pouce, qui étoit fort flétri, & tout émacié; l'arriérefaix étant pour lors retenu au dedans de la matrice, qui n'avoit pas pû l'expulser; à cause

cause que le peu de dilatation que le corps de ce petit *fétus* émacié y avoit faite, ne pouvoit pas donner passage à cet arriérefaix, qui étoit beaucoup plus gros : & comme je ne trouvay pas la matrice ouverte que pour y troduire un seul doigt, je jugeay qu'il étoit plus convenable d'en commettre l'expulsion à la nature, que de tenter de le tirer dans cette disposition; à cause que la violence qu'il eust fallu faire, pour dilater suffisamment la matrice, auroit pû estre préjudiciable à la malade, dont le corps commença dès le lendemain de cet avortement, à paroistre tout couvert de petite verole; & au second jour lui étant survenuë une mediocre perte de sang avec quelques douleurs qui firent un peu dilater sa matrice, je me servis fort à propos de cette occasion, pour la délivrer de l'arriérefaix qui y étoit resté. Mais cette petite verole qui étoit très-maligne, & accompagnée de fiévre continuë avec une très-grande douleur de teste, & de gorge, fit mourir la malade le neuviéme jour après son avortement; à quoi contribuérent peut-estre beaucoup les trop frequentes saignées du bras jusques au nombre de dix, qu'un Medecin son beau-frere lui fit faire contre mon sentiment; qui étoit de la saigner seulement une fois du pied, & une autre fois du bras, & de commettre ensuite le reste à la nature, qui agissant seule, dompte assez souvent mieux d'elle-mesme la malignité de cette pernicieuse maladie, quand elle n'est pas détournée de son operation, que ne font la plûpart des remedes, dont on use croyant l'aider, qui souvent ne lui servent que d'empêchement.

OBSERVATION CCXXXVI.

D'une femme qui eust une perte de sang, qui ayant été très-abondante dans le commencement, lui dura encore cinq semaines entieres après quoi elle cessa par la vertu d'une ceinture de Centinode *portée sur la région des reins.*

Le 13. Octobre 1678. j'ay vû une femme qui venoit d'estre surprise d'une perte de sang si abondante, qu'elle en avoit vuidé plus de sept ou huit palettes depuis une demi-heure. L'ayant touchée je ne trouvay point de corps étrange retenu en sa matrice; qui eust pû causer cette perte de sang, qui venoit d'un dégorgement subit de ses menstruës, qu'elle avoit coûtume d'avoir en très-grande abondance durant sept ou huit jours; & comme

il y avoit bien deux mois & demi qu'elle ne les avoit pas eûës, depuis une fausse couche qui lui étoit arrivée au deuxiéme mois de sa grossesse, & qu'elle avoit eû presque toûjours depuis ce temps-là une fiévre double tierce avec de grandes douleurs de reins, la nature avoit fait enfin un subit effort pour se décharger par les menstruës, qui avoient seulement commencé à paroistre quelque peu, quatre ou cinq jours auparavant; après quoi cette perte de sang devint tout d'un coup ainsi excessive; laquelle je jugeay néanmoins estre pour lors sans danger: cependant elle ne laissa pas de lui durer encore cinq semaines entieres avec assez d'abondance; ce qui donnoit lieu de craindre qu'il ne survint quelque ulcere à la matrice de cette femme. Mais au bout de ce temps, cette perte de sang lui cessa entierement, après qu'elle eût porté sur la region des reins, comme je lui avois conseillé, une ceinture de *Centinode*, appellée vulgairement *Renoüée*; laquelle ayant la vertu de temperer & de calmer le boüillonnement du sang qui se fait dans les gros vaisseaux interieures de cette region, a aussi celle d'arrester les pertes de sang qui en sont quelquefois causées; ensuite dequoi elle commença à se mieux porter, à l'exception d'une douleur fixe qu'elle sentoit avec quelque dureté vers la region du *Pancreas*, qui lui causoit de temps en temps quelques accès de fiévre, & des vomissemens & autres accidens, dont je crus qu'elle seroit long-temps incommodée, comme elle fut durant près de neuf mois; après quoi ayant été par mon conseil à *Forges* prendre les eaux minerales, elle guérit parfaitement, & devint grosse ensuite d'une fille, dont je l'accouchay heureusement à terme le 20. Juin 1680.

Observation CCXXXVII.

De l'accouchement d'une femme au terme de six mois, d'un enfant qui venoit les pieds devant, laquelle avoit une perte de sang qui lui étoit arrivée après une grande fâcherie.

Le 12. Novembre 1678. j'ay accouché une femme d'un enfant de six mois, qui venoit les pieds devant; laquelle avoit depuis trois jours une mediocre perte de sang, qui lui étoit arrivée après une grande fâcherie. J'avois déja accouché cette mesme femme le 13. du mois de Janvier précedent, pour une autre très-grande perte de sang, qui lui étoit encore arrivée par

une semblable cause, au septiéme mois de sa précedente grossesse, étant pour lors presque à l'extrêmité. Ces sortes de passions de l'esprit, quand elles sont violentes, comme elles sont ordinairement aux femmes, & principalement la colere, leur causent assez souvent, aussi-bien que les trop grandes agitations du corps, des pertes de sang, & des avortemens de cette nature : parce que donnant au sang un subit & impétueux mouvement, qui fait qu'il se porte en trop grande abondance vers la matrice, l'enfant en est suffoqué ; ou bien il se fait une rupture des vaisseaux de la matrice, qui étant trop pleins, viennent à se crever, en faisant en mesme temps détacher prématurément l'arriérefaix d'avec elle.

OBSERVATION CCXXXVIII.

D'une femme qui mourut d'une grande perte de sang avec son enfant dans le ventre.

LE 19. Decembre 1678. on vint me querir pour aller accoucher une femme grosse de huit mois & demi, qui avoit une tres-grande perte de sang : mais comme par malheur pour cette pauvre femme, je ne pus pas aller chez elle pour la secourir, parce que j'étois en ce mesme temps occupé à l'accouchement d'une autre femme, elle mourut quatre heures ensuite avec son enfant dans le ventre, par la faute d'un autre Chirurgien qu'on avoit aussi-tost envoyé querir à mon défaut, lequel ne voulut jamais l'accoucher comme il étoit absolument necessaire de faire, pour tâcher, autant qu'il étoit possible, de lui sauver la vie ; soit qu'il refusast d'en entreprendre l'operation par ignorance ; ou que ce fust par une blâmable politique, pour éviter de se charger d'un si douteux évenement, que pouvoit estre un accouchement de cette nature ; préferant sa réputation au devoir de sa conscience, qui lui pouvoit bien faire connoistre qu'il valoit mieux en cette occasion éprouver un remede douteux, que de laisser ainsi certainement mourir cette pauvre femme, qui seroit peut-estre échappée s'il l'eust accouchée, comme il devoit faire.



OBSERVATION CCXXXIX.

D'une femme qui avorta de deux enfans morts au quatriéme mois de ſa groſſeſſe, ſa Sagefemme ayant imprudemment tiré l'arriérefaix de la matrice, devant que de la délivrer du ſecond enfant qui y étoit reſté.

LE 7. Janvier 1679. je délivray une femme d'un petit enfant de quatre mois & demi ; laquelle avant que je fuſſe arrivé chez elle pour la ſecourir, avoit déja vuidé, il y avoit deux heures, un autre petit enfant mort, dont ſa Sagefemme venoit de tirer l'arriérefaix ; par la groſſeur duquel je jugeay que cet arriérefaix étoit unique pour ces deux enfans ; quoiqu'il n'y paruſt qu'un ſeul endroit d'où l'un des cordons de ces deux enfans avoit été détaché, l'autre lieu où devoit eſtre le cordon du ſecond enfant ne paroiſſant pas, à cauſe qu'il avoit été un peu déchiré par la Sagefemme, qui avoit imprudemment tiré cet arriérefaix devant que délivrer cette femme de ſon ſecond enfant, comme on doit toûjours faire en pareille occaſion, ſoit qu'il n'y ait qu'un arriérefaix commun à tous les deux enfans ; ſoit qu'ils ayent chacun le leur ſéparément ; tant parce que n'y ayant qu'un arriérefaix, on ne peut pas le tirer, que l'on ne déchire toutes les membranes dont le ſecond enfant eſt enveloppé, qui ſont attachées à cet arriérefaix ; que parce que l'on peut cauſer une perte de ſang conſiderable, en faiſant ainſi détacher prématurément l'arriérefaix de l'enfant qui eſt ſorti le premier ; à cauſe que la matrice étant toûjours dans une grande diſtenſion, juſques à ce que le ſecond enfant en ait été mis dehors, ſes vaiſſeaux contre leſquels cet arriérefaix étoit attaché, demeurent auſſi toûjours ouverts, & ne ſe renferment, qu'après que ce ſecond enfant en ayant été tiré, ces meſmes vaiſſeaux viennent à eſtre bouchez en partie par la contraction de la ſubſtance membraneuſe de la matrice, outre que n'y ayant qu'un arriérefaix commun à tous les deux enfans, comme il arrive aſſez ſouvent, ſi on vient à le tirer immédiatement après la ſortie du premier enfant, le ſecond ne manque pas de périr, auſſi-toſt que par le détachement prématuré de l'arriérefaix, il eſt privé du ſang vital qu'il en recevoit, dont il a indiſpenſablement beſoin ; au défaut duquel ne pouvant reſpirer, lors qu'il eſt dans la matrice, il eſt

en mesme temps suffoqué. Cette femme avoit été toûjours fort incommodée depuis le commencement de cette grossesse, qui étoit sa seconde, comme sont ordinairement la plûpart des femmes qui ont deux enfans; elle se porta neanmoins bien après estre ainsi avortée de ces deux enfans morts.

OBSERVATION CCXL.

D'un enfant né à huit mois, qui se portoit assez bien, quoique la mere eust vuidé de la matrice tout d'un coup six jours auparavant, près d'une pinte d'eau, & qu'il eust été engendré d'un pere vieux & gouteux.

LE 14. Janvier 1679. j'ay accouché une femme d'un enfant masle, qui se portoit assez bien, quoique sa mere crust n'estre grosse que de huit mois, comme il paroissoit assez manifestement par la mediocre proportion du corps de l'enfant, & qu'elle eust vuidé de la matrice, tout d'un coup six jours auparavant, près d'une pinte d'eau claire, & que le pere de cet enfant fut âgé de plus de soixante ans, & très-sujet à la goutte; ce qui a été vray-semblablement cause, que les jointures des bras & des jambes de cet enfant ont été noüées jusques à l'âge de quatre ou cinq ans; après lequel temps tous ses membres s'étant d'eux-mesmes insensiblement dénoüez, il est devenu aussi libre & dégagé, & aussi fort, que si sa mere l'eust porté en son ventre durant neuf mois entiers, & qu'il eust été engendré d'un pere plus jeune & plus sain. Cet exemple me confirme bien que les enfans qui naissent au huitiéme mois, vivent bien plus facilement que ceux qui viennent à sept mois; ce qui est neanmoins fort contraire à l'opinion commune, fondée sur une grande erreur que j'ay suffisamment refutée en l'Observation CCXXV.



OBSERVATION CCXLI.

De l'accouchement d'une femme dont l'arriérefaix scyrrheux étoit cause de la mort de tous ses enfans en son ventre, au terme de six mois & demy.

LE 1. Février 1679. j'ay accouché une femme d'un enfant de six mois & demi, qui presentoit le cul devant; lequel étoit mort en son ventre depuis dix ou douze jours qu'elle ne l'avoit point senti remuër, c'étoit le cinquiéme enfant mort que cette femme avoit eû consecutivement de la sorte, sans s'estre aucunement blessée, ni s'estre apperçûë d'aucune cause manifeste, qui pouvoit avoir fait ainsi mourir, à ce mesme terme de six mois & demi, tous ses enfans en son ventre, douze ou quinze jours devant que d'en accoucher: Et nonobstant qu'elle eust usé dans cette derniere grossesse de toutes les précautions que je lui avois conseillées, dont les deux principales étoient de garder le repos au lit, ou à tout le moins en la chambre, & de s'abstenir entierement du coït, ce mesme accident, ne laissa pas de lui arriver. Mais comme l'arriérefaix des enfans de cette femme étoit ordinairement tout scyrrheux, je crûs que cette mauvaise disposition, qui empêchoit que l'enfant ne pût tirer de cette partie une suffisante nourriture, lors que commençant à devenir grand, il en avoit plus besoin, étoit la veritable cause de sa mort, & de l'avortement qui arrivoit ensuite.

OBSERVATION CCXLII.

D'une femme qui accoucha prématurément au terme de six mois, pour s'estre blessée en levant trop les bras, & d'une autre femme qui étant grosse de sept mois, étoit tombée du haut d'un troisiéme étage, nonobstant quoi elle accoucha heureusement au terme de neuf mois.

LE 14. Février 1679. j'ay délivré une femme qui venoit d'avorter d'un enfant de six mois, après s'estre blessée il y avoit quinze jours, en levant trop les bras pour attacher un clou à une tapisserie. Aussi-tost qu'elle eust fait ce leger effort, elle fut surprise d'une petite perte de sang, qui continua durant les deux

premiers jours; après quoi elle vuida seulement durant le reste de ce temps, une simple serosité sanglante semblable à lavure de chair, dont elle salissoit deux servietes par chacun jour; & nonobstant cet accident, elle ne laissa pas d'accoucher assez heureusement de cet enfant qui étoit encore vivant. La cause de ces sortes de blessures qui arrivent aux femmes grosses qui font effort en levant les bras, vient de ce que les grands muscles qui les font abaisser, étant extrêmement tendus dans cette action des bras, ils font pour lors une violente compression des costez du ventre & de la matrice, qui faisant détacher en partie l'arriérefaix, cause ensuite une perte de sang qui excite l'avortement. L'on voit des femmes si délicates qu'elles ne peuvent pas faire le moindre effort étant grosses sans se blesser, & sans avorter ensuite, comme avoit fait cette femme dont je viens de rapporter l'exemple; & d'autres au contraire sont d'une complexion si robuste, que j'en ay accouché une, qui étant grosse de sept mois, étoit tombée du haut d'un troisiéme étage, voulant pour se garentir d'estre brûlée toute vive, descendre par la fenestre du logis où elle étoit, se tenant à des draps, pour éviter le feu qui étoit en ce lieu; la grande peur qu'elle en avoit, lui ayant fait quitter la prise de ses mains, aussi-tost qu'elle se vit suspenduë en l'air hors de la fenestre: Et quoique cette femme fust une des plus grosses que l'on puisse voir, & qu'en se précipitant ainsi, elle fust tombée sur de grosses pierres, & que dans cette furieuse chûte elle se fust rompu un des os de l'avant bras, & démis le poignet, & meurtri tout le corps, elle ne laissa pas de guerir, & d'accoucher ensuite heureusement à terme, d'un enfant qui se portoit bien. Cet exemple pour sa rareté pourroit passer pour fabuleux, s'il n'étoit bien connu d'un très-grand nombre de personnes, qui furent témoins de cet étrange accident.

Observation CCXLIII.

De deux femmes qui moururent d'un ulcere carcinomateux de la matrice.

LE 19. Mars 1679. je vis deux femmes âgées de quarante-deux ans, ou environ, qui avoient des pertes de sang presque continuelles; l'une depuis trois ans, & l'autre depuis un an, après

estre accouchée toute seule sans le secours de personne ; & comme les pertes de sang de ces deux femmes leur avoient causé un ulcere carcinomateux à la matrice, je ne crûs pas pour lors qu'elles pussent passer un an sans mourir très-certainement, comme il arriva dans la suite ; l'une étant morte au bout de sept mois, & l'autre au bout de neuf mois, après avoir traîné durant tout ce temps une vie si languissante, & si pleine de douleurs, comme ont coûtume de faire toutes les femmes qui sont affligées de cette maladie incurable, que la mort qui les en délivra, leur servit, s'il faut ainsi dire, de remede & de consolation.

Observation CCXLIV.

D'une femme à qui l'arriérefaix étant demeuré en la matrice, après estre avortée d'un enfant de trois mois, n'en sortit qu'en suppuration, qui dura près de trois semaines.

LE 2. Avril 1679. j'ay vû une femme âgée de trente-cinq ans, de temperament fort atrabiliaire, qui venoit d'avorter d'un petit enfant de trois mois tout émacié ; & comme la matrice ne s'étoit ouverte qu'à proportion de la petitesse de cet avorton ; l'arriérefaix fut retenu au dedans, sans en pouvoir estre expulsé, ni tiré ; à cause que la matrice s'étant presque entierement refermée immédiatement après l'expulsion de ce petit *fétus*, il eust fallu faire trop de violence pour la dilater suffisamment. Cette disposition nous obligea d'en commettre l'operation à la nature, dans l'esperance qu'elle en viendroit bien à bout d'elle-mesme, comme on le voit assez souvent arriver en pareilles occasions, où l'arriérefaix de semblables petits *fétus* est expulsé de la matrice sans grand accident, deux ou trois jours après l'avortement, & quelquefois mesme au bout de huit ou neuf jours. Mais celui-ci ne vint que tout en suppuration, qui dura près de trois semaines, pendant lequel temps cette femme fût obligée de se servir d'injections émollientes dans la matrice, pour aider à laver & nettoyer journellement les excrétions purulentes & fétides de cette partie, qui venoient de la suppuration de cet arriérefaix retenu ; Et jusques à ce que la matrice eust été entierement délivrée de ce corps étrange, qui se fondit ainsi en suppuration ; cette femme fut incommodée de fiévre par intervalles, avec grande douleur de teste, & des suffoca-
tions

tions de matrice, qui sont les accidens ordinaires en ces sortes d'occasions, après quoy elle se porta bien.

OBSERVATION CCXLV.

De l'accouchement d'une femme qui avoit porté son enfant mort en son ventre depuis plus d'un mois.

LE 12. Avril 1679. j'ay accouché une femme au terme de six mois de sa premiere grossesse, d'un enfant mort en son ventre depuis plus d'un mois, qu'elle ne l'avoit point senti remuer, après avoir eu une très-grande frayeur en versant dans un carrosse : Et comme cet enfant n'avoit point profité depuis qu'il étoit mort, il n'avoit que la proportion d'un enfant de cinq mois, comme il étoit lorsque cet accident arriva à sa mere ; & bien qu'il fust mort depuis un si long-temps, lorsqu'elle en accoucha, il n'avoit pas grande corruption ; à cause que ses eaux, qui ne s'étoient pas écoulées, l'avoient préservé de la pourriture cadavereuse, qui ne manque pas d'arriver à l'enfant dans le ventre de la mere, aussi-tost que l'air vient à pénétrer au dedans de la matrice, après la rupture des membranes, & l'écoulement des eaux qu'elles contenoient. Cette femme ne laissa pas nonobstant cet accident, d'accoucher assez heureusement de cet enfant mort, & de se bien porter ensuite.

OBSERVATION CCXLVI.

D'une femme qui avorta au terme de cinq semaines d'un petit fetus, *dont toutes les parties du corps étoient aussi parfaitement formées, que celles d'un enfant de neuf mois.*

LE 27. Avril 1679. j'ay vû une femme qui venoit d'avorter d'un petit *fetus* de sexe feminin, qu'elle avoit vuidé au terme de cinq semaines de sa grossesse, tout envelopé de ses membranes, lequel je conserve par rareté en mon cabinet dans une petite phiole pleine d'esprit de vin, à cause de la petitesse de ce *fetus*, qui quoy qu'il ne soit pas plus haut que l'ongle du doigt, a toutes les parties du corps aussi parfaitement formées qu'un enfant de neuf mois. C'est ce qui me confirme dans l'opinion que j'ay, que la formation du *fetus* est entierement achevée, &

qu'il a vie dès les premiers jours de sa conception, quoi que pour lors toutes ses parties soient peu apparentes, à cause de leur extrême petitesse, & de leur grande mollesse, qui fait même que leur figure s'efface entierement, par la moindre cause violente qui vient à exciter une fausse couche à la femme dans les sept ou huit premiers jours après la conception.

OBSERVATION CCXLVII.

De l'accouchement d'une femme, qui quoy qu'elle eust eu une perte de sang assez considerable au quatriéme mois de sa grossesse, ne laissa pas de porter son enfant jusques à la fin de son terme, & même neuf ou dix jours par-delà neuf mois.

LE 31. Juillet 1679. j'ay accouché une femme âgée de trente-cinq ans, d'une habitude extrêmement replete, qui au quatriéme mois de sa grossesse, avoit eu une perte de sang assez considerable, toutefois sans caillots; ce qui faisoit qu'elle ne croyoit pas estre grosse pour lors, quoi que je l'en assurasse. Mais s'étant fait saigner du bras comme je lui avois conseillé, & ayant gardé le repos au lit durant quelque temps, elle ne laissa pas de porter son enfant jusques à la fin de son terme, & même neuf ou dix jours par-delà neuf mois, comme elle le croyoit; ce qui paroissoit bien vray-semblable, en considerant l'extrême grosseur de son enfant, dont elle accoucha fort heureusement. Car l'on doit remarquer que tous les enfans qui passent le terme ordinaire, sont toûjours d'autant plus gros, qu'ils l'excedent de plus long-temps; & comme la perte de sang que cette femme eût au quatriéme mois de sa grossesse étoit, comme j'ay dit, sans caillots, quoy qu'elle fust assez considerable, c'étoit un signe qu'elle ne venoit que de quelque vaisseau, qui par plénitude s'étoit ouvert à l'extérieur de l'orifice interne, & non pas des vaisseaux du dedans de la matrice, d'où viennent ordinairement ces excessives pertes de sang qui excitent toûjours dans la suite l'avortement.



Observation CCXLVIII.

Du laborieux accouchement d'une femme dont l'enfant étoit mort en son ventre, par une grande frayeur qu'elle avoit euë.

Le 7. Aoust 1679. j'ay accouché une femme âgée de 32. ans de son premier enfant, mort à terme dans son ventre depuis cinq jours, ensuite d'une grande frayeur qu'elle avoit euë, il y avoit quinze jours, en voyant sa sœur qui s'étoit rompu la jambe, en faisant seulement un faux pas dans sa chambre; depuis lequel subit effroy elle n'avoit pas senti remuer son enfant que très-foiblement, & point du tout depuis les cinq derniers jours qu'il étoit mort, selon qu'il me parut à sa corruption. Le travail de cette femme fut assez laborieux pour plusieurs causes, qui se rencontrant toutes ensemble en même-temps, en augmentoient la difficulté: sçavoir, l'âge de la femme, qui étoit un peu avancé pour un premier enfant; la petitesse de sa taille, qui étoit au dessous de la mediocre; l'extrême chagrin qu'elle avoit de n'avoir point du tout senti remuer son enfant depuis les cinq jours qu'il étoit mort en son ventre, comme elle le préjugeoit bien; la grosseur de son enfant, qui surpassoit de beaucoup les bornes de la mediocrité; & sa mort, qui avoit fait que sa teste étant devenuë toute mollasse, & s'étant allongée pour ce sujet, n'avoit pas fait un passage suffisant pour la sortie des épaules, comme elle auroit pû faire par sa solidité & par sa grosseur naturelle, si l'enfant avoit été vivant; ce qui fit que cet enfant étant demeuré fort engagé dans le passage au droit des épaules, il me fallut le tirer bien fortement par la teste, & glisser même le doigt indice en maniere de crochet, jusques sous les aisselles de l'enfant, pour en dégager plus aisément les épaules: Mais nonobstant ce penible & laborieux travail, la mere ne laissa pas de se bien porter ensuite, & de faire plusieurs autres gros enfans vivans, dont je l'ay accouché à terme fort heureusement. La raison pour laquelle cette grande frayeur fit ainsi mourir ce gros enfant dans le ventre de sa mere, est que dans l'agitation de cette violente passion de l'ame, tout le sang de son corps se concentrant trop subitement vers les parties intérieures, l'enfant fut suffoqué par la trop grande abondance de celui qui fut porté en même-temps avec trop d'impétuosité vers la matrice.

OBSERVATION CCXLIX.

D'une femme qui avoit une hydropisie d'une si prodigieuse grosseur, que son ventre avoit deux aunes de circuit, nonobstant laquelle hydropisie elle avoit fait trois enfans, & en étoit accouchée heureusement à terme.

LE 8. Aoust 1679. j'ay vû une femme âgée de 28. ans, qui étoit venuë exprès de la ville de *Lens* à *Paris*, pour consulter sur une hydropisie qu'elle avoit d'une si prodigieuse grosseur, que son ventre avoit de circuit deux aunes de nostre mesure de *Paris*. Cette femme me dit que cette hydropisie lui étoit arrivée il y avoit neuf ans, lorsqu'elle étoit encore fille, & qu'étant dès-lors presque aussi grosse qu'elle étoit pour le présent, la grande tumeur de son ventre s'étoit dissipée deux ans après son commencement, par une chûte qu'elle avoit faite sur le ventre, qui l'avoit fait vomir des eaux par plusieurs fois, & lui en avoit fait rendre aussi par les urines, & par le ventre avec plusieurs vents; mais que tout ce qu'elle avoit manifestement vuidé, n'excedoit pas de deux pintes ce qu'elle avoit pris; ce qui pouvoit faire conjecturer que cette prodigieuse enflûre du ventre procedoit en partie de vents; de sorte qu'en quinze jours son ventre desenfla tout-à-fait; après quoy étant venuë en parfaite santé, elle se maria pour lors; mais peu de temps après son mariage elle redevint hydropique, & grosse en même temps d'un enfant dont elle accoucha à terme, son hydropisie étant restée, & s'augmentant toûjours; & quelque temps ensuite elle tomba encore une autre fois sur le ventre, & eût tous les mêmes accidens, & la même guérison que la premiere fois. Mais peu de temps après elle redevint hydropique comme auparavant, & ne laissa pas durant cette hydropisie, de faire encore deux enfans, & d'en accoucher heureusement, dont le dernier, qui étoit un garçon, étoit vivant & avoit un an. Et comme il y avoit grande contestation pour sçavoir si son ventre étoit rempli de vents ou d'eau, car plusieurs croyoient que ce n'étoit que des vents, à cause du peu d'eau qu'elle avoit vuidé dans ces deux précedentes guérisons, je lui conseillay de se faire peser contre une autre personne de sa taille. Elle me dit qu'elle l'avoit fait, & qu'étant en parfaite santé, elle pesoit environ cent dix livres, & que pour le présent elle en

pesoit deux cens vingt ; ce qui étoit une preuve très-manifeste que c'étoit de l'eau qui étoit contenuë en son ventre, en quantité de plus de soixante pintes, selon qu'on pouvoit bien juger par la proportion du reste de l'habitude de son corps, avec celui d'une autre personne de sa taille. Cette femme au reste se portoit très-bien en toutes les fonctions de son corps, & avoit toûjours été de même, à ce qu'elle me dit, & bien reglée en l'évacuation de ses menstruës. Mais comme depuis deux ou trois mois, elle avoit les jambes, & même les cuisses fort enflées, je crus que cette maladie la feroit mourir au plus tard dans l'année, si elle ne recevoit sa guérison de l'pération de la ponction du ventre que quelques Medecins lui proposoient, ou des bains, & de la boisson des eaux de *Bourbon*, ou de *Vichy*, que je lui conseillay plûtost que cette opération. J'ay sçû depuis qu'étant retournée peu de temps après en son païs, on lui avoit appliqué des cauteres aux jambes, par l'escarre desquels toute l'eau de son ventre s'étoit entierement écoulée ; mais qu'elle étoit morte peu de jours ensuite de l'évacuation de ces eaux. J'ay rapporté en l'Observation LXX. l'exemple d'une autre femme presque semblable à celle-ci, laquelle ne laissa pas d'accoucher heureusement de quatre enfans vivans, durant neuf années qu'elle fut hydropique ; mais le ventre de celle-ci étoit encore beaucoup plus gros que celui de l'autre.

Observation CCL.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant étoit encore vivant, quoy que le cordon de son ombilic fust sorti depuis deux ou trois heures.

Le 22. Aoust 1679. j'ay accouché une femme d'un enfant vivant, dont le cordon de l'ombilic étoit sorti il y avoit deux ou trois heures, dans le temps que ses eaux avoient percé ; ce qui s'étoit fait devant que je fusse arrivé pour la secourir, comme je fis, en repoussant ce cordon au derriere de la teste de l'enfant, sans quoy il seroit indubitablement mort ; car il étoit si foible lorsque j'arrivay, qu'il s'étoit déja vuidé dans le ventre de sa mere, qui accoucha heureusement de cet enfant vivant nonobstant cet accident ; la grande chaleur de la saison ayant beaucoup contribué à empêcher l'entier refroidissement de ce

cordon, lorsqu'il étoit sorti ; lequel refroidissement auroit pû estre funeste à l'enfant en une saison plus froide, en interceptant dans ce cordon le mouvement du sang, qui sert à le vivifier dans tout le temps qu'il est au ventre de sa mere.

OBSERVATION CCLI.

D'une femme qui mourut en travail avec son enfant dans le ventre, par l'ouverture du corps de laquelle, après sa mort, on trouva cet enfant au milieu des boyaux, étant sorti de la matrice par une rupture qui s'y étoit faite.

LE 12. Octobre 1679. je vis avec un de mes Confreres une jeune femme que nous trouvâmes agonizante, après avoir été depuis deux jours entiers en travail, sans pouvoir accoucher, comme on l'avoit vainement esperé. Mais comme son enfant, qui étoit fort gros, présentoit la face & le ventre en dessus, & la teste de costé, il n'y avoit pas eu lieu de pouvoir avoir l'espérance qu'en avoit donnée un Chirurgien, qui avoit été appellé dès le jour précedent par sa Sagefemme, lequel s'étoit grandement trompé, croyant à cause que l'enfant présentoit la teste, que l'accouchement se feroit naturellement; & comme cette pauvre femme étoit agonizante, lorsque je fus mandé seulement pour la voir, n'étant plus en état de pouvoir estre secouruë, elle expira en ma présence au bout d'un quart d'heure ; incontinent après quoi mon Confrere, qui m'avoit mandé, lui fit l'opération Cesarienne, pour lui tirer du ventre son enfant, que nous trouvâmes mort, & sorti de la matrice par une rupture qui s'y étoit faite, ayant tout le corps dans la capacité du ventre de la mere entre ses boyaux ; la seule teste de cet enfant étant restée engagée dans le passage, en la mauvaise situation que j'ay cy-devant déclarée : & comme la matrice étoit entierement vuide, & que l'arrierefaix même en étoit aussi sorti, & tombé dans la même capacité du ventre, elle étoit épaisse de trois ou quatre travers de doigt ; à cause qu'elle s'étoit toute contractée, aussi-tost que cet enfant, qui étoit très-gros, en étoit aussi sorti, & tombé dans le ventre, par la rupture qui s'y étoit faite vers la partie laterale dextre ; laquelle rupture est arrivée par les grands efforts inutiles que cette femme avoit faits, qui ne pouvant pas pousser l'enfant dehors, à cause de sa mauvaise situation, avoient été cause de ce

funeste accident. Nous trouvâmes aussi dans le ventre de cette femme un grand épanchement de sang, qui venoit de cette même rupture de la matrice, laquelle on croyoit avoir été causée par une chûte que cette femme avoit faite sur les genoüils, un jour devant qu'elle commençât d'estre en travail. Mais comme durant ce même jour elle n'avoit senti aucune incommodité, il est bien plus vrai-semblable qu'elle s'étoit seulement faite par les violens efforts inutiles du travail, à cause de la mauvaise situation & de la grosseur de l'enfant, à quoy il avoit été impossible de remedier.

Observation CCLII.

De l'accouchement d'une femme qui perdit le jugement durant trois quarts d'heure, son sang étant trop échauffé par les violentes douleurs de travail; l'enfant de laquelle présentoit le coude avec la teste.

Le 13. Octobre 1679. j'ay accouché une jeune femme de son premier enfant, qui étoit un garçon, qui présentoit le coude avec la teste, & vint au terme de sept mois & huit jours de sa grossesse; durant tout le temps de laquelle elle avoit eu des vomissemens extrêmement violens, & même quelque disposition à avoir une fausse couche, vers la fin du deuxiéme mois; auquel temps elle avoit eu une grande colique, avec quelques excrétions sanglantes de la matrice. Deux jours devant que d'accoucher les eaux de son enfant percerent insensiblement, & continuerent de couler peu à peu, avec quelques petites & legeres douleurs durant trente heures entieres; après quoy elle eût durant quatre ou cinq heures de si fortes & violentes douleurs, dont son sang fut si échauffé, que s'en étant fait un trop grand transport au cerveau, elle en perdit le jugement durant trois quarts d'heure; ce qui me donnant lieu de craindre qu'il ne lui arrivast aussi quelque convulsion, m'obligea de la faire saigner aussi-tost du bras, pour prévenir ce fâcheux accident avec plus de sûreté. Mais comme le défaut de jugement qu'elle avoit pour lors, étoit sans aucun autre accident, & qu'il ne venoit que du sang ainsi échauffé par la violente agitation du travail de cette femme, elle ne laissa pas, par le moyen du bon secours que je lui donnay, en repoussant doucement le coude de son enfant,

jusques au derriere de la teste qu'il présentoit en même-temps, d'accoucher assez heureusement de cet enfant vivant, qui quoyque menu & décharné, étoit néanmoins assez fort & grandelet pour le terme de sept mois & huit jours auquel il étoit venu. L'arriérefaix de cet enfant étoit fort gros, vû ce terme; & son cordon avoit en toute sa longueur trente de ces prétendus nœuds, ou pour mieux dire des éminences également distantes l'une de l'autre, qui lui donnoient la figure d'une colonne torse; suivant le nombre desquels nœuds, si le dire vulgaire eust été veritable, cette femme auroit dû avoir dans la suite un aussi grand nombre d'enfans : Mais hélas! il s'est trouvé bien faux à son égard; car elle n'en a jamais eu d'autres que celui-là, qui fut en même-temps son premier & son dernier; lequel ayant vécu seulement trois mois mourut de convulsion; à quoy contribua beaucoup la grosseur de sa teste, qui excedoit un peu trop la proportion de son corps, qui étoit, comme j'ay dit, menu & décharné, quand il vint au monde. Et quoy que l'on me pust alleguer cet exemple, pour me prouver qu'un enfant né à sept mois peut bien vivre, puisque celui-ci avoit vécu jusques à trois mois, & n'étoit mort que par l'accident de la convulsion qui lui arriva en ce temps, auquel il paroissoit assez fort, ne se sentant plus de la délicatesse & de la foiblesse qui est naturelle aux enfans du terme prématuré où il étoit né : je croy néanmoins que s'il fust venu justement à sept mois, il n'auroit pas vécu seulement sept jours, comme je l'ay toûjours vû arriver aux enfans que j'ay crû estre veritablement de ce terme; & qu'ayant encore huit jours de plus que les sept mois accomplis, ces huit jours de plus avoient beaucoup contribué, aussi-bien que le soin qu'on eust de lui donner une très-bonne nourrice, à le faire échaper du danger de mourir, où il avoit été à cause de sa naissance prématurée. Pour ce qui est de la mere, aussi-tôt que je l'eus accouchée de cet enfant, la connoissance qu'elle avoit perduë depuis près d'une heure lui revint; & elle se porta si bien ensuite, qu'elle se leva dès le sixiéme jour, & marcha dans sa chambre, pour marque de sa bonne santé. Mais l'évacuation des vuidanges de sa couche ayant continué bien plus long-temps qu'elle n'auroit desiré, & cette évacuation lui déplaisant encore plus qu'elle ne l'incommodoit, elle usa de toutes sortes de remedes que différentes personnes lui conseillerent mal-à-propos pour l'arester, qualifiant cette évacuation naturelle de prétenduë perte de sang, ne

ne considérant pas que son propre tempérament, qui étoit fort sanguin & bilieux, contribuoit beaucoup à rendre en elle ces excrétions plus abondantes qu'en d'autres, & à prolonger le temps de leur évacuation : & comme cette femme dans son état naturel avant sa grossesse, avoit toûjours coûtume d'avoir, au moins durant douze jours entiers, ses menstruës en très-grande abondance, elle les eût encore plus copieusement après estre accouchée, comme il arrive ordinairement à toutes les femmes la premiere fois après leur accouchement; & n'y ayant eu que peu d'intervale entre l'évacuation des vuidanges de sa couche, & celle de ses menstruës, qui fut encore plus abondante qu'à l'ordinaire, elle s'imagina comme on lui faisoit accroire sans raison, que c'étoit une veritable perte de sang, ne considerant pas que ce n'étoit seulement que l'évacuation de ses menstruës qui avoit recommencé, comme je l'en assurois, de sorte qu'ayant fait contre mon sentiment certains remedes, qu'on lui conseilla très-mal à propos, pour diminuer cette abondante évacuation qui lui étoit naturelle, on la lui supprima entierement; après quoy il lui survint une fluxion sur la poitrine, qui l'ayant fait languir durant cinq ou six mois, la fit enfin mourir, comme je l'avois bien prédit. On lui trouva, par l'ouverture de son corps après sa mort, les poulmons tout corrompus, & la poitrine pleine de matiere purulente; mais sa matrice étoit très-saine en toutes ses parties, & aussi petite que si ç'eust été la matrice d'une fille qui n'auroit pas eu d'enfans; le défaut d'évacuation menstruelle durant les cinq ou six mois qui précederent sa mort, ayant contribué à la faire diminuer de telle sorte, qu'elle en paroissoit bien plus petite qu'elle n'auroit dû estre en une femme qui avoit eu un enfant; laquelle disposition convainquoit bien de médisance certains envieux de ma réputation, qui avoient voulu persuader cette femme, que sa prétenduë perte de sang pouvoit venir d'avoir été mal accouchée, quoy qu'elle les assurast bien du contraire, qui lui étoit assez connu.



Observation CCLIII.

De l'accouchement d'une femme, dont l'enfant qui étoit monſtrueux en groſſeur & en figure, préſentoit les pieds.

LE 31. Octobre 1679. j'ay accouché une femme d'un enfant monſtrueux en groſſeur & en figure, qui préſentoit les pieds devant. Il avoit les jambes & les bras fort gros & tout racourcis, & ramaſſez en ſorte que la longueur des cuiſſes & des jambes, auſſi-bien que celle des bras, n'avoit pas plus de quatre travers de doigt; n'y paroiſſant aucun os, mais ſeulement deux boules de chair jointes l'une à l'autre, à l'extrêmité deſquelles étoient les pieds & les mains. Sa teſte étoit extraordinairement groſſe, mais un peu applatie par devant & par derriere, & le col fort court; en ſorte que tout le gros corps de cet enfant reſſembloit en quelque façon à celui d'une groſſe tortuë, à cauſe de l'extrême brieveté de ſes bras & de ſes jambes. La mere croyoit pour lors eſtre groſſe de neuf mois & demy, & me dit qu'elle n'avoit jamais ſenti remuer cet enfant que très-foiblement; & que lors qu'elle le ſentoit ſe mouvoir, ces mouvemens lui paroiſſoient eſtre bien plus intérieurs, que ceux des autres enfans qu'elle avoit eûs; ce qui procedoit du vice de conformation des bras & des jambes de cet enfant, qui n'ayant pas l'étenduë & la longueur ordinaire, ne pouvoient pas ſe mouvoir ſi facilement, ny ſe faire ſentir à la mere, comme ſi ces parties euſſent eu une diſpoſition naturelle: & c'eſt auſſi, à ce que je croy, ce qui fit que la mere porta cet enfant en ſon ventre quinze jours plus que le terme ordinaire: à cauſe que tout ſon corps étoit preſque comme une groſſe maſſe de chair, ſans aucun conſiderable mouvement des bras & des jambes; qui eſt ce qui contribuë beaucoup à accelerer les douleurs de l'enfantement. Cet enfant ſemblable à ces poiſſons qui meurent auſſi-toſt qu'ils ſont hors de l'eau, expira un quart d'heure après qu'il fut né, ayant ſeulement fait quelques grands baillemens ſans jetter aucun cry. Mais nonobſtant ſa figure monſtrueuſe je ne laiſſay pas de l'ondoyer, parce qu'il avoit plus de rapport à la figure humaine, qu'à celle de tout autre animal. La mere me dit qu'elle s'étoit toûjours bien doutée que ſon enfant pourroit eſtre d'une figure monſtrueuſe; parce qu'elle avoit regardé durant le temps de ſa groſ-

fesse, avec trop grande attention, la figure d'un renard qui étoit peint en un tableau qu'elle avoit dans sa chambre. Mais comme la figure monstrueuse de son enfant n'avoit aucun rapport à celle de cet animal, je crûs que sa veritable cause venoit plûtost d'une violente chûte qu'elle avoit faite en marchant sur la glace dans le commencement de sa grossesse; par laquelle chûte le corps de cet enfant, dont la matiere étoit fort molle en ce temps, avoit reçû un tel ébranlement, que la figure naturelle de ses parties en étoit devenuë toute monstrueuse.

OBSERVATION CCLIV.

De l'accouchement d'une femme qui eût un très-laborieux travail durant quatre ou cinq jours, après quoy il lui survint un très-grand absées qui occupoit toutes les deux fesses.

LE 20. Janvier 1680. je vis une jeune femme âgée de vingt ans, qui étoit en travail de son premier enfant, depuis quatre ou cinq jours, les eaux de son enfant s'étant écoulées depuis deux jours entiers, sans qu'il fust tout-à-fait descendu au passage, la matrice ne s'étant pas assez dilatée pour le permettre; ce qui étoit cause que cette femme étoit extrêmement fatiguée. Son ventre étoit fort dur, & principalement vers la region de la matrice, à l'endroit où l'arriérefaix lui est attaché, lequel endroit étoit fort tuméfié; la malade ayant outre cela une grosse fiévre, qui donnoit lieu de craindre qu'il ne lui arrivast une inflammation de matrice; mais afin de l'en garantir, je la fis saigner du bras aussi tost que je l'eûs vûë en cet état; & comme elle n'avoit plus pour lors de veritables douleurs, je lui fis donner deux heures après cette saignée un lavement, qui lui ayant renouvellé ses douleurs, la fit accoucher une heure ensuite. La Sagefemme qui l'accoucha me dit en la retournant voir, qu'elle avoit eu bien de la peine à la délivrer de son arriérefaix, qui étoit très-gros, & commençoit à se corrompre; & qu'il étoit sorti de sa matrice en même-temps quantité de vuidanges fort puantes, nonobstant quoy son enfant étoit encore vivant quand il vint au monde; mais il mourut quatre heures ensuite: & comme ces humeurs, qui commençoient à se corrompre, avoient fait une mauvaise impression à la matrice, la malade continua d'avoir durant les six premiers jours après son accouchement, la

fiévre avec des redoublemens, & une grande dureté de la matrice qui étoit très-douloureuse ; ce qui m'obligea de la faire saigner trois fois du bras ; après lequel temps il lui survint un très-grand abscès qui occupoit toutes les deux fesses, vers lesquelles parties il s'étoit fait un grand dépost d'humeurs : mais enfin après deux mois entiers de cette maladie elle se porta bien. L'on doit remarquer deux choses considerables en cet exemple ; la premiere, que les excrétions puantes de la matrice ne sont pas toûjours un signe certain de la mort de l'enfant qui est dans la matrice, puisque celui-ci étoit encore vivant, quoi que les vuidanges de la mere fussent très-puantes, & qu'il y eust quatre ou cinq jours qu'elle fust en travail ; & la seconde, que l'on doit toûjours préferer comme je fis, la saignée du bras à celle du pied, quand il y a quelque disposition inflammatoire à la matrice comme cette femme avoit, pour ne pas attirer une plus grande fluxion sur cette partie, comme on auroit pû faire par la saignée du pied.

OBSERVATION CCLV.

D'une femme qui avoit une perte de sang presque continuelle depuis cinq mois, causée par un ulcere carcinomateux de la matrice, dont elle mourut.

LE 27. Février 1680. j'ay vû une femme âgée de trente-huit ans, qui après avoir eu quelque petit retardement de ses menstruës, avec quelque soupçon de grossesse, à cause de la grosseur de son ventre, quoy qu'elle eust pour lors une perte de sang presque continuelle depuis cinq mois. L'ayant touchée je trouvay que le soupçon de sa prétenduë grossesse étoit très-mal fondé, l'éminence de son ventre n'étant causée que par sa ratte, qui étoit extrêmement grosse & dure, & que sa perte de sang venoit d'un ulcere carcinomateux de la matrice qui me fit croire que cette femme ne passeroit pas cinq ou six mois sans mourir, ce qui arriva, comme je l'avois prédit à son mari.

OBSERVATION CCLVI.

D'un enfant nouveau-né qui fut trouvé en le démaillotant avoir perdu beaucoup de sang par le nombril.

LE 28. Mars 1680. j'ay vû un enfant nouveau-né, qui la premiere fois qu'on le démaillota, fut trouvé avoir perdu beaucoup de ſang par le nombril, quoique ſon cordon euſt été fort bien noüé. Mais comme c'étoit un fort gros cordon, la ligature s'en étoit un peu lâchée, à proportion que la flétriſſure de ce cordon en avoit diminué la groſſeur; ce qui étoit cauſe que cette ligature ne ſe trouvant plus ſi exactement ſerrée, qu'elle avoit été auparavant, le ſang étoit exprimé des vaiſſeaux de ce cordon; à quoi contribuoient auſſi les grands cris de l'enfant, qui étoit beaucoup travaillé de douloureuſes trenchées. C'eſt pourquoi lors que l'on voit ces ſortes de gros cordons, il faut y faire, pour une plus grande ſeureté, deux ligatures, ajoûtant à la premiere, qui doit eſtre faite au lieu ordinaire, une ſeconde à l'extrêmité de ce cordon, qui doit eſtre extrêmement ſerrée, & bien affermie par pluſieurs tours & nœuds redoublez.

OBSERVATION CCLVII.

D'un enfant né depuis quinze jours, qui avoit à la teſte une groſſe tumeur pleine de matiere purulente.

LE 31. Mars 1680. je vis un enfant né depuis quinze jours, qui avoit une tumeur à la teſte, ſur la partie ſuperieure de l'un des pariétaux, de la groſſeur de la moitié du poing, pleine de matiere purulente, ſans changement de couleur de la peau, qui venoit vray-ſemblablement de la meſme cauſe, que ces tumeurs que l'on voit aſſez ſouvent à la teſte des premiers enfans, qui reſtent par trop long-temps au paſſage. Je fis faire l'ouverture de cette tumeur par un Chirurgien qui n'avoit pas oſé l'entreprendre, ſans avoir mon avis, ayant peur que l'enfant n'en mouruſt; & craignant meſme que ce ne fut une partie de la ſubſtance du cerveau qui fut contenuë dans cette tumeur; mais ce n'eſtoit qu'une ſimple matiere purulente, qui étoit ſeulement contenuë entre le cuir chevelu & le pericrane; laquelle matiere

ayant eu issuë par l'ouverture de cette tumeur, l'enfant fut parfaitement guéri en peu de temps, comme je l'avois bien préjugé. Il n'y a pas de meilleur remede pour empêcher que ces sortes de tumeurs, que l'on voit paroistre au-dessus de la teste des enfans nouveau-nez, qui ont demeuré trop long-temps au passage, ne viennent à abscеder ainsi, que d'y mettre dès le premier jour une compresse de linge trempée en eau-de-vie, que je préfere en cette occasion au vin; afin de donner une plus libre transpiration aux humeurs extravasées, qui sont pour lors fortement engagées dans toute la substance du cuir chevelu, & de pannicule charnu, qui en sont extraordinairement tumefiez.

OBSERVATION CCLVIII.

D'une femme grosse de deux mois & demi, qui étant tombée en apoplexie, fut saignée plusieurs fois du pied, & prit trois ou quatre fois de l'émetique, & beaucoup d'autres remedes, nonobstant quoy elle porta son enfant jusques à terme, & en accoucha heureusement.

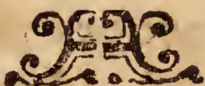
LE 10. Avril 1680. je vis une femme âgée de trente ans, d'une habitude assez replete, qui étoit tombée en une foible apoplexie, qui dégenera aussi-tost en une paralysie de tout le costé gauche du corps; & comme on me dit qu'elle n'avoit pas eu ses menstruës depuis deux mois & demi, je crus qu'il y avoit lieu de croire qu'elle pourroit estre grosse, ainsi que je la reconnus estre veritablement après l'avoir examinée. Mais comme son mari, qui ne s'y connoissoit pas si bien que moy, disoit qu'il étoit bien assûré qu'elle ne l'étoit point, deux Medecins qui furent mandez pour voir la malade, se confians plûtost au dire de son mari qu'au mien, la traiterent de son apoplexie & de sa paralysie, comme si elle n'eust pas été grosse, quoy que je les assurasse qu'elle l'étoit: ils la firent saigner quantité de fois du bras & du pied, & lui donnerent par plusieurs fois de l'émetique, & beaucoup d'autres remedes; nonobstant quoy elle ne laissa pas de porter son enfant jusques à terme, & d'en accoucher heureusement; & même la paralysie, qui étoit toûjours restée à son bras, commença à se dégager presque entiérement, aussi-tost qu'elle fut accouchée; ne lui restant plus qu'un engourdissement vers le gros de l'épaule. Cet exemple fait bien voir, que c'est un grand

abus que d'attendre qu'une femme soit grosse de quatre mois & demy, pour la faire saigner ; car il est certain que cette femme qui étoit, comme j'ay dit, d'une habitude assez replete, n'étoit tombée en cette apoplexie, que par une trop grande abondance de sang dont la nature étoit surchargée ; laquelle abondance ayant été évacuée plûtost par quelque saignée, cette femme auroit été vray-semblablement garentie de ce fâcheux accident par ce remede salutaire.

Observation CCLIX.

D'une femme qui croyant estre grosse de près de quatre mois, & ayant une grande perte de sang, averta d'un petit fetus *qui n'étoit pas plus gros qu'une féve d'haricot.*

LE 15. Avril 1680. j'ay délivré une femme qui étoit en très-grande perte de sang depuis douze heures, laquelle avoit deja commencé à couler mediocrement il y avoit quinze jours ; & quoy que cette femme crust pour lors estre grosse de près de quatre mois, le *fetus* avorton dont je la délivray, qui étoit encore tout envelopé de ses membranes & de ses eaux, n'étoit pas plus gros qu'une féve d'haricot ; & son arriérefaix, qui paroissoit plûtost une espece de faux germe, étoit gros comme un œuf de poule, sans aucune figure reguliere, à cause du sang caillé dont il étoit tout farci. La petitesse de ce *fetus* auroit pû faire croire que cette femme s'étoit beaucoup trompée à la supputation du temps de sa grossesse ; car il ne paroissoit pas estre de plus d'un mois ; mais la veritable cause de sa petitesse venoit de ce que son principe de vie ayant été détruit il y avoit déja long-temps, par cette perte de sang, & par quelque autre cause qui l'avoit précedée, bien loin de prendre aucun accroissement, il s'étoit ensuite flétri, comme font les fruits avortez, dès le moment qu'ils sont privez de la nourriture qu'ils reçoivent de l'arbre.



OBSERVATION CCLX.

De l'accouchement d'une femme à qui le cordon de l'ombilic de l'enfant se présentoit avec la teste.

LE 19. Avril 1680. j'ay accouché une femme d'un enfant vivant, dont le cordon de l'ombilic se présentoit avec la teste : mais comme les douleurs de la mere étoient très-bonnes & fréquentes, & que le cordon ne descendoit seulement que dans le col de la matrice, sans sortir au dehors ; je ne me mis pas en peine de repousser ce cordon jusques au derriere de la teste de l'enfant, voyant que la mere alloit accoucher promptement, comme elle fit heureusement à la troisiéme douleur, après que le cordon de son enfant se fut ainsi présenté. Mais pour le peu que j'eusse crû que l'accouchement n'eust pas dû estre aussi prompt qu'il le fut, il eust été necessaire de repousser ce cordon jusques au derriere de la teste de l'enfant, pour empêcher qu'il n'en eust été comprimé trop long-temps ; car la forte & longue compression de ce cordon, aussi-bien que son refroidissement, est souvent funeste à l'enfant, en interceptant le mouvement du sang, qui le doit vivifier durant tout le temps qu'il est au ventre de sa mere.

OBSERVATION CCLXI.

De l'accouchement d'une femme qui avoit une grande perte de sang.

LE 22. Avril 1680. j'ay accouché une femme qui avoit eu depuis trois semaines un commencement de perte de sang, qui avoit paru deux ou trois fois seulement, vuidant à chaque fois environ une palette de sang, sans continuation. Mais cette perte devint à la fin si grande, que si je n'eusse promptement accouché cette femme, comme je fis, en rompant les membranes des eaux de son enfant, pour le tirer incontinent après par les pieds, elle seroit indubitablement morte dans peu d'heures avec son enfant dans le ventre. Ce prompt secours fut salutaire à la mere & à l'enfant, qui se porterent bien tous deux ensuite : car comme ces sortes de pertes de sang surabondantes, qui causent des foiblesses réïterées ainsi qu'il étoit arrivé à cette femme, viennent par le déta-

détachement de l'arriérefaix d'avec la matrice, elles mettent toûjours la mere & l'enfant en très-grand péril, dont ils ne peuvent estre garentis que par l'accouchement, qui en est l'unique remede; lequel quoy que douteux en cette occasion, est néanmoins préferable à un désespoir certain.

OBSERVATION CCLXII.

D'une femme qui après estre accouchée eût de très-douloureuses tranchées, causées par une partie des membranes de l'arriérefaix restées en sa matrice.

LE 23. May 1680. j'ay vû une femme recemment accouchée, qui n'avoit pas pû estre bien délivrée par sa Sagefemme, qui ayant rompu le cordon de l'arriérefaix, avoit été obligée de porter la main à l'entrée de la matrice, pour en tirer l'arriéfaix qui y étoit resté; ce qu'elle fit assez bien à la verité, l'ayant tiré tout entier, à l'exception d'une partie de ses membanes, qui pour leur foiblesse s'étant rompuës & détachées du corps de l'arriérefaix, étoient restées attachées au dedans de la matrice, qui s'étoit refermée immédiatement après la sortie de l'arriéfaix; lesquelles membranes ainsi retenuës, causerent à cette femme une bien plus abondante évacuation de vuidanges que dans ses autres couches, & de très-douloureuses tranchées durant quatre jours, au bout duquel temps elle vuida ce reste de membranes farcies de sang caillé; de la grosseur d'un petit œuf de poule, que la Sagefemme prétendoit qualifier de faux germe, pour ne pas avoüer que c'étoit une partie des membranes de l'arriérefaix, qui s'en étant détachées, étoient restées, ainsi que j'ay dit, dans la matrice; ce qui arrive assez ordinairement en ces sortes d'accouchemens, si l'on n'y prend bien garde; à cause que le cordon de l'arriérefaix étant rompu, l'on est obligé, à son défaut, de tirer avec la main la masse de l'arriérefaix, quoy faisant ses membranes s'en déchirent, & s'en séparent bien plus facilement, que quand on tire seulement le cordon qui n'en est point détaché. C'est pourquoy l'on doit toûjours bien prendre garde aussi-tost que l'on a délivré la femme de son arriérefaix, si toutes les membranes en sont entieres, & si l'on voit qu'il en soit resté quelque partie au dedans de la matrice, il faut faire en sorte de la tirer, du-

rant que la matrice est encore assez ouverte pour la pouvoir faire sans aucune violence.

OBSERVATION CCLXIII.

D'un enfant né depuis trois jours qui mourut de convulsion causée par de très-douloureuses tranchées.

LE 29. Juin 1680. je vis un gros enfant, qui quoy qu'il se portast très-bien, lorsque j'en avois accouché la mere il n'y avoit que trois jours, venoit de mourir de convulsion, causée par de très-douloureuses tranchées, qui lui étoient arrivées, comme je l'avois bien prédit, pour lui avoir donné de la la boulie dès les premiers jours, en attendant que la nourrice qui lui avoit été destinée, que la mere vouloit faire venir de la campagne, fust arrivée pour lui donner à teter; s'imaginant, ainsi qu'ont coustume la plus part des femmes, que la boulie est bonne pour appaiser les tranchées des enfans nouveau-nez. Mais au contraire cet aliment grossier & visqueux ne pouvant pas estre bien digeré par le foible estomac de l'enfant nouveau-né, est capable de le faire mourir, comme il estoit arrivé à celui-ci, & à beaucoup d'autres que j'ay vû périr ainsi, pour cette seule même cause; de sorte que pour éviter un pareil accident, l'on ne doit point du tout donner de boulie aux enfans nouveau-nez durant tout le premier mois; le seul lait de la nourrice estant plus que suffisant pour les nourrir pendant ce temps.

OBSERVATION CCLXIV.

De l'accouchement d'une femme grosse de deux enfans, dont le premier vint naturellement, & le second présentoit les deux mains.

LE 7. Aoust 1680. j'ay accouché une femme de deux enfans mâles vivans, qui n'avoient qu'un arriérefaix qui leur étoit commun. Le premier de ces enfans vint naturellement la teste la premiere; mais le second présentoit les deux mains. Aussi-tost que j'eus reçû le premier, je rompis les membranes des eaux du second, pour le tirer par les pieds, comme je fis assez facilement, après l'avoir retourné. C'est ainsi que l'on doit faire lorsqu'il y a plusieurs enfans; car le premier sorti ayant fait un suffisant paf-

ſage au ſecond, on doit toûjours rompre auſſi-toſt la membrane des eaux du ſecond, pour en accelerer par ce moyen la ſortie, que l'on doit néanmoins commettre enſuite à la nature, ſi l'enfant ſe préſente en bonne ſituation, & que la mere ait des forces & des douleurs ſuffiſantes pour le pouſſer dehors. Mais ſi après avoir ainſi rompu la membrane des eaux du dernier enfant, on reconnoiſt qu'il ne ſe préſente pas dans la poſture naturelle, on doit tout auſſi-toſt le retourner & le tirer par les pieds.

Observation CCLXV.

De l'accouchement d'une femme qui avoit un ulcere carcinomateux à la matrice, dont elle mourut trois mois enſuite.

Le 20. Aouſt 1680. j'ay accouché une femme groſſe de huit mois, d'un enfant mort en ſon ventre, depuis cinq jours que les eaux s'étoient écoulées, ſans aucune dilatation de la matrice, à l'orifice interne de laquelle elle avoit un ulcere endurci, qui me parut eſtre dès-lors carcinomateux, & que je crus la devoir infailliblement faire mourir dans peu, comme il arriva trois mois après ſon accouchement. Cette femme avoit été malade au lit depuis quatre mois entiers, durant leſquels elle avoit ſenti de continuelles douleurs en urinant, avec la fiévre de temps en temps; ayant auſſi par intervalles quelque petite perte de ſang par la matrice, qui venoit de cet ulcere. Elle me dit en l'accouchant, qu'elle avoit été fort incommodée de fleurs blanches depuis quatre ans, & que néanmoins il n'y avoit qu'un an qu'elle étoit accouchée heureuſement d'un autre enfant vivant, ce qui étoit une preuve manifeſte que l'ulcere qu'elle avoit à l'orifice interne de la matrice, ne s'y étoit formé que depuis le temps de cette derniere groſſeſſe; car ſi cet ulcere y euſt été auparavant, il eſt certain que la conception n'auroit pas pû s'y faire. La corruption de ce dernier enfant mort dont je l'accouchay, avoit rendu les vuidanges de ſa couche ſi malignes & ſi putrides, qu'elles firent eſcarre à toute la circonference intérieure du col de la matrice, & au col même de la veſſie, d'où pluſieurs lambeaux de ſubſtance membraneuſe ſe détacherent pendant douze ou quinze jours; la malade ayant eu durant ce temps une fiévre aſſez violente, avec des redoublemens toutes les nuits, & un flux de ventre avec iſſuë involontaire de l'urine; tous leſquels accidens

ayant encore augmenté la malignité de l'ulcere carcinomateux qui étoit à l'orifice interne de sa matrice, accelererent sa mort, qui arriva, comme j'ay dit, trois mois après son accouchement. Mais quoy que ce fust une femme très-pieuse, je crûs neanmoins qu'il y avoit lieu de soupçonner, que ce malin ulcere venoit de quelque infection Venerienne, que son mary lui avoit pû communiquer.

Observation CCLXVI.

De l'accouchement d'une femme grosse de sept mois & demy, dont l'enfant étoit mort en son ventre, & l'arriérefaix tout scyrrheux & corrompu.

Le 9. Septembre 1680. je vis une femme qui venoit d'accoucher d'un enfant de sept mois & demy, qui me parut avoir été mort en son ventre depuis trois jours : car il étoit déja si corrompu, que l'épiderme de son corps commençoit à se séparer. Cette femme eût au troisiéme mois de sa grossesse une fiévre continuë avec redoublemens durant treize jours, dont elle pensa mourir : étant néanmoins guérie de cette dangereuse maladie, elle eût encore un mortel chagrin au sixiéme mois de sa grossesse; la petite verole ayant fait mourir en ce temps-là un enfant unique qu'elle avoit, & qu'elle aimoit passionnément. Cela fut cause qu'elle passa tout le reste du temps de sa grossesse, jusques à l'heure de son accouchement, en continuelle affliction ; ce qui me fit juger auparavant qu'il seroit fort difficile qu'elle portast son enfant jusques à terme. L'arriérefaix de cet enfant étoit tout scyrrheux & fort corrompu ; cette disposition scyrrheuse étant vray-semblablement un effet de la maladie que cette femme eût au troisiéme mois de sa grossesse, & la corruption une suite ordinaire de la mort de l'enfant, qu'on pouvoit bien attribuer à ce funeste chagrin de la mere, & à l'air contagieux qu'elle avoit continuellement respiré, en veillant nuit & jour auprès de son autre enfant qui étoit mort de la petite verolle. Cependant nonobstant tout cela cette femme se porta bien aprés estre accouchée.

OBSERVATION CCLXVII.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant présentoit le bras, laquelle huit jours devant que d'accoucher, avoit la matrice dilatée de la largeur de deux doigts.

LE 18. Septembre 1680. j'ay accouché une femme d'un gros enfant vivant, qui présentoit le bras. Elle eust des douleurs de reins huit jours devant que d'accoucher, qui avoient dès ce temps-là fait dilater sa matrice de la largeur de deux doigts, avec quelque commencement de préparation d'eaux, que l'on y sentoit. Mais ces fausses douleurs s'étant tout-à-fait appaisées, par l'effet d'un simple lavement que je lui fis donner, & d'une saignée que je lui fis faire, elle passa ces huit jours assez tranquillement; après quoy son travail s'étant veritablement declaré par de bonnes douleurs, & ses eaux étant tout-à-fait bien préparées, j'en rompis les membranes, & ayant aussi-tost repoussé le bras que l'enfant présentoit, je le retournay, & le tiray par les pieds. L'on peut connoistre par cet exemple, & par beaucoup d'autres semblables que j'ay vûs, que la simple dilatation de la matrice n'est pas toûjours un veritable indice du travail declaré, si elle n'est accompagnée de la préparation des eaux, que l'on sent répondre sur le doigt, par la tension de leurs membranes dans le temps de l'impulsion des douleurs.

OBSERVATION CCLXVIII.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant étoit mort en son ventre depuis un mois entier.

LE 26. Septembre 1680. j'ay accouché une femme d'un enfant de sept mois, qu'elle avoit porté mort en son ventre depuis un mois entier, qu'elle ne l'avoit point senti remuer. Cet enfant n'étoit que mediocrement corrompu, & n'avoit aucune feteur, s'étant conservé dans ses propres eaux, qui ne s'écoulerent que dans le temps de l'accouchement de cette femme, qui se porta aussi-bien ensuite, que si elle eust accouché à terme d'un enfant vivant: Et comme je lui avois prédit trois semaines auparavant que son enfant étoit mort en son ventre, & qu'elle le connois-

soit bien elle-même, par la privation entiere du mouvement de cet enfant, elle me sollicitoit instamment de la faire accoucher dès ce temps-là, suivant le conseil d'un Medecin qui la voyoit, qui craignoit fort que cet enfant mort venant à se corrompre dans le ventre de sa mere, ne la mit en grand danger de la vie: mais elle suivit celui que je lui donnay comme le meilleur, qui étoit d'attendre, ainsi qu'on doit toûjours faire en pareille occasion, que la nature eust commencé elle-même de tenter l'expulsion de l'enfant mort, par une declaration effective du travail, qui ne doit pas estre acceleré devant ce temps; car si l'on fait autrement, au lieu d'aider la nature, qui feroit bien son opération avec le temps, on l'en détourne en l'irritant, pour la contraindre de l'entreprendre devant qu'elle y soit préparée. C'est pourquoy il est beaucoup plus sûr de laisser meurir, s'il faut ainsi dire, ces sortes de mauvais fruits, qui avec le temps tombent d'eux-mêmes de l'arbre, aussi-bien que les bons.

Observation CCLXIX.

D'une femme qui étant avortée d'un enfant de cinq mois, mourut dès le lendemain.

Le 27. Septembre 1680. je vis une femme, qui ayant depuis trois semaines une fiévre continuë avec redoublemens, venoit d'avorter d'un enfant de cinq mois, qui étoit encore vivant; cet avortement ne lui étant pas seulement arrivé par la grandeur de sa maladie, mais bien plûtost par le mauvais effet d'une potion émetique que son Medecin lui apporta, & lui donna lui-même contre mon sentiment, dans la vaine espérance qu'il avoit, que l'accouchement pourroit donner quelque soulagement à la malade; qui au contraire étant avortée ensuite des violens efforts du vomissement que ce pernicieux remede lui causa, mourut dès le lendemain, ainsi que j'avois prédit qu'il arriveroit certainement. Ce Medecin ne m'allegua pas d'autre raison pour justifier son procedé, sinon qu'il valoit mieux essayer un remede douteux, que de laisser la malade dans un désespoir certain. Je demeuray bien d'accord de cette proposition générale, quoy que je fusse d'un sentiment fort contraire à celui du Medecin, qui en avoit fait une mauvaise application; car bien loin de croire que son mauvais remede, & l'avortement

que je prévoyois qu'il exciteroit, fust un remede douteux en cette occasion, je croyois au contraire, que c'étoit un déseſpoir certain ; & que ç'eust été un très-bon remede, que de n'en point faire à cette femme en l'état où elle étoit, & de commettre pour lors sa guérison douteuse à la nature, en l'aidant seulement par un simple regime de vivre convenable à sa maladie.

OBSERVATION CCLXX.

De l'accouchement d'une femme, dont l'enfant étoit mort en son ventre depuis huit jours, sans aucune cause manifeste que celle d'une grande fâcherie.

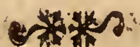
LE 11. Octobre 1680. j'ay accouché une femme d'un gros enfant mort en son ventre depuis huit jours entiers qu'elle ne l'avoit point senti remuer ; cet accident lui étant arrivé sans aucune autre cause manifeste, que celle d'une grande fâcherie. Elle ne laissa pas néanmoins d'accoucher aussi heureusement de ce gros enfant mort, que si ç'eust été d'un enfant vivant, & de se bien porter ensuite. Comme cette femme étoit très-sanguine & fort replete, la trop grande abondance de son sang contribua beaucoup à faire suffoquer son enfant en son ventre, par cette grande fâcherie, qui éteignit aussi-tost la chaleur naturelle de celui qui se porta aussi en trop grande quantité, & avec trop de précipitation dans le corps de l'enfant, durant le temps de cette violente passion, de même que l'on voit la flâme d'un feu s'éteindre subitement par la trop grande abondance de la même matiere qui lui sert d'aliment, quand elle est en une quantité moderée.

OBSERVATION CCLXXI.

D'une femme qui avoit un scyrrhe dans le bas ventre depuis sept ans, qui étant devenu de la grosseur de la teste d'un homme, la fit enfin mourir.

LE 12. Octobre 1680. j'ay vû une femme âgée de cinquante-deux ans, qui avoit un scyrrhe dans le bas ventre, qui s'y étoit formé depuis sept ans, lors qu'à l'âge de quarante-cinq ans elle avoit perdu ses menstruës, après avoir eu durant quelque

temps des pertes de sang. Ce scyrrhe, à ce que me dit cette femme, avoit été durant six ans de mediocre grosseur. Mais depuis un an il étoit devenu de la grosseur de la teste d'un homme; & quoy qu'il eust son principal siege vers la region de la matrice, je ne crûs pas pourtant que ce fust le corps même de la matrice qui fut ainsi tumefié. Parce qu'en touchant cette femme je trouvay l'orifice interne de la matrice dans une disposition naturelle; ce qui n'auroit pas été assurément de la sorte, si ç'eust été le propre corps de la matrice qui eust été ainsi scyrrheux. Cette maladie, qui étoit confirmée depuis un si long-temps, me parut pour lors entiérement incurable, & devoir faire mourir certainement cette femme dans peu, comme il arriva quatre mois après que je l'eus vûë en cet état. Le Chirurgien qui fit ouverture de son corps après sa mort, me dit trois jours ensuite, qu'il avoit trouvé en sa matrice, à ce qu'il prétendoit, une mole charnuë, pesant huit livres & demie, qui lui faisoit cette tumeur au bas ventre, de la grosseur de la teste d'un homme; & que à costé de cette grosse tumeur, il avoit aussi trouvé comme une seconde matrice d'une grosseur ordinaire. Mais je croy que ce Chirurgien, qui étoit fort ignorant en l'anatomie, s'étoit grandement trompé; & que ce qu'il avoit pris par inadvertance pour une seconde matrice, n'étoit veritablement qu'a la matrice même, aux environs de laquelle, soit à l'un des testicules, comme je l'ay vû arriver en d'autres femmes, ou à quelque autre partie voisine, cette grosse tumeur scyrrheure s'étoit formée. J'en ay rapporté un exemple très-considerable en l'observation CCCLXXXIII. & ce qui me le faisoit conjecturer ainsi, étoit que six semaines avant que cette femme mourust, j'avois encore trouvé l'orifice interne de sa matrice dans une disposition aussi naturelle que celle où je l'avois trouvé la premiere fois que je la vis. Ce même Chirurgien me dit encore qu'il avoit trouvé outre cela dans le ventre de cette femme une autre tumeur scyrrheuse, de la grosseur du poing, vers le *Pancreas*, & une autre semblable au costé gauche du diaphragme dans la poitrine.



OBSERVATION CCLXXII.

De l'accouchement heureux d'une femme, qui ayant eu trois ou quatre violens accès de fiévre tierce, en avoit été guérie par l'usage du Quinquina, *douze jours avant que d'accoucher.*

LE 28. Octobre 1680. j'ay accouché une femme qui avoit eu il y avoit quinze jours trois ou quatre violens accès de fiévre tierce, qui m'obligerent après une saignée du bras de lui faire prendre le *quinquina*; par la moyen duquel remede sa fiévre cessa entierement; après quoy ayant été en bonne santé durant dix ou douze jours, elle accoucha fort heureusement d'un gros garçon, qui se portoit fort bien. Cette expérience me fit manifestement connoistre ce qui m'a été confirmé par beaucoup d'autres semblables, que les femmes grosses peuvent aussi sûrement user de ce remede pour ces sortes de fiévres, que les autres personnes, sans qu'il cause aucun préjudice à la mere ni à l'enfant.

OBSERVATION CCLXXIII.

D'une femme qui mourut de la petite verole, n'ayant pas voulu estre saignée, quoy qu'elle en eust grand besoin, lorsqu'elle fût surprise de cette maladie.

LE 16. Novembre 1680. je reçûs l'enfant d'une femme, dont l'accouchement fut très-heureux pour la mere & pour l'enfant. Elle vuida beaucoup plus dans les premiers jours de cette derniere couche qu'elle n'avoit fait en ses précedentes; & s'étant fort bien portée ensuite, elle fut surprise au bout de sept semaines de la petite verole, & mourut au huitiéme jour de cette pernicieuse maladie, qui étoit environ le temps auquel ses menstruës avoient toûjours coûtume de lui revenir, après ses autres accouchemens. C'est pourquoy comme elles n'avoient pas encore paru depuis cette derniere couche, je lui avois conseillé de se faire saigner dans le commencement de cette maladie, pour diminuer un peu la plénitude, qui étoit plus grande en elle dans ce temps, que dans un autre. Mais n'ayant pas voulu suivre mon conseil, à cause de la répugnance qu'elle avoit pour ce remede, qui à ce qu'elle s'imaginoit sans raison,

auroit pû faire rentrer sa petite verole, cela contribua vraysemblablement à la faire mourir d'autant plûtost; joint qu'elle avoit été, comme j'ay dit, surprise de cette maladie dans un temps où toute l'habitude du corps n'ayant pas été repurgée par l'évacuation des menstruës, son sang avoit pour lors beaucoup plus de disposition à estre entiérement corrompu, qu'il n'auroit eu en d'autre temps.

Observation CCLXXIV.

D'une femme qui ayant la fiévre depuis un mois accoucha d'un enfant de sept mois, qui ne vécut que cinq jours.

LE 30. Novembre 1680. j'ay accouché une femme d'un petit enfant de sept mois & cinq ou six jours, qui étoit proportionné en force & en grandeur de corps au terme où il vint, & à l'état où étoit la mere, qui avoit depuis un mois entier la fiévre, qui avoit été d'abord continuë durant deux ou trois jours, & étoit ensuite devenuë tierce & double tierce; pour raison dequoy son Medecin l'avoit fait saigner sept fois du bras; lesquelles saignées trop souvent réïterées en cette femme, qui étoit d'une médiocre complexion, contribuérent bien plûtost à la faire accoucher prématurément de cet enfant, qui pour sa petitesse & foiblesse ne vécut que cinq jours, qu'à la guérir de sa fiévre, qui s'augmenta encore, & lui dura près d'un mois après son accouchement. Et sur ce que j'avois conseillé à ce Medecin, de se contenter de faire saigner cette femme une ou deux fois seulement, & de lui faire prendre ensuite du *quinquina* pour la guérison de sa fiévre; il me dit que mon métier étoit de l'accoucher quand il en seroit temps, & que le sien étoit de la guérir de la fiévre par les remedes qu'il jugeroit estre les plus convenables. Mais il n'en pût pas venir à bout, & ne voulut pas changer de sentiment, pour ne pas paroistre acquiescer au mien, que je connoissois estre assurément meilleur que le sien; car il est constant que la saignée ne guérit point ces sortes de fiévres, & qu'elle n'est seulement utile que pour oster la plénitude qui auroit été suffisamment diminuée en cette femme, qui étoit, comme j'ay dit, de médiocre complexion, par une ou deux saignées seulement; après lesquelles si elle eust pris du *quinquina*, ainsi que je l'avois conseillé, elle auroit été indubitablement guérie de

sa fiévre, & auroit ensuite pû porter son enfant jusques à terme, & en accoucher aussi heureusement qu'ont fait quantité d'autres femmes, qui ayant de pareilles fiévres ont usé de ce remede par mon conseil, aprés une seule saignée.

OBSERVATION CCLXXV.

D'une femme qui croyoit estre veritablement en travail d'enfant, laquelle n'étoit pas seulement grosse.

LE 9. Decembre 1680. je fus à saint Germain en Laye, pour une Dame qui m'avoit mandé pour l'accoucher, croyant estre grosse de neuf mois entiers, & même estre veritablement en travail d'enfant, ainsi que l'en avoit toûjours persuadée, & persuadoit encore sa Sagefemme que je trouvay auprès d'elle quand j'arrivay. Mais ayant aussi-tost examiné moy-même l'état où elle pouvoit estre, je reconnus d'abord, & lui dis, que non seulement elle n'étoit point en travail, comme cette Sagefemme lui faisoit accroire, mais même qu'elle n'étoit point du tout grosse d'enfant, comme elle se l'étoit imaginée; de laquelle declaration bien contraire à son attente, elle ne fut pas moins surprise que son mari, qui en fut si étonné qu'il faillit d'en tomber à la renverse. Cette Dame, qui étoit âgée de trente-huit ans, & mariée seulement depuis un an, avoit à la verité le ventre presque aussi gros que si elle eust été effectivement grosse d'enfant, & preste d'accoucher; & avoit senti depuis cinq mois entiers, à ce qu'elle me dit, des mouvemens en son ventre, qu'elle croyoit semblables à ceux d'un enfant: Mais elle s'étoit bien trompée, car ce n'étoit selon l'apparence que certains tressaillemens que sentent ordinairement les femmes qui ont de ces sortes de fausses grossesses; son ventre s'étant ainsi tumefié, parce que depuis tout le temps que cette fausse grossesse avoit commencé, elle n'avoit pas eu ses menstruës que la moitié moins qu'elle avoit coûtume de les avoir auparavant, lesquelles n'avoient pas même été si colorées qu'à l'ordinaire; ce qui avoit été cause que toutes les parties de son bas ventre en étoient devenuës ainsi gonflées. Cette Dame étant fille avoit été assez maigre & délicate; mais depuis qu'elle fut mariée, elle devint d'un embonpoint extraordinaire, ayant tous les tegumens du ventre fort gras; ce qui joint à son nombril que je trouvay extrêmement déprimé

en dedans, & à l'orifice interne de sa matrice qui étoit très-menu, me fit juger certainement, qu'elle n'étoit point du tout grosse d'enfant, ainsi qu'elle avoit toûjours crû jusques à ce moment : & comme elle avoit l'honneur d'estre Femme de Chambre de la Reine, dont elle étoit aimée, Sa Majesté ayant la bonté de prendre soin de sa santé, me fit l'honneur de m'envoyer querir aussitost que je fus arrivé à Saint Germain, pour s'informer de moy de l'état où j'avois trouvé cette Dame, qui lui avoit paru estre grosse, aussi-bien qu'aux yeux de toutes les personnes de la Cour, durant un très-long temps, & qui en effet ne l'étoit aucunement; ainsi que je le declaray à Sa Majesté, qui n'en fut pas moins étonnée que le furent plusieurs Dames de la premiere qualité qui étoient avec elle, lors que j'eus l'honneur de lui parler. Le grand chagrin que cette Dame eust de n'estre pas grosse, comme elle avoit crû, diminua peu à peu dans la suite la grosseur de son ventre, en diminuant son embonpoint, en sorte qu'elle redevint de sa taille ordinaire après quelque temps sans aucun autre accident.

Observation CCLXXVI.

D'une femme qui mourut d'un ulcere carcinomateux de la matrice.

Le 18. Janvier 1681. je vis une femme âgée de trente-cinq ans, qui avoit un ulcere carcinomateux à l'orifice interne de la matrice, qui lui étoit arrivé après une évacuation continuelle de fleurs blanches depuis plusieurs années, & une perte de sang depuis deux mois. Mais comme cette femme avoit la réputation d'avoir été d'une vie peu reglée, je crûs que cette prétenduë évacuation de fleurs blanches ne venoit que de quelque gonorrhée virulente, qui avoit beaucoup contribué à lui causer ce malin ulcere, qui la fit mourir cinq mois ensuite, comme je l'avois bien prédit ; car souvent les femmes déguisent le vilain nom de ces sortes de gonorrhées, qu'elles qualifient du terme honneste de fleurs blanches.



OBSERVATION CCLXXVII.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant étoit mort par la faute de la Sagefemme, qui l'ayant voulu tirer par les pieds, n'en avoit pas pû venir à bout.

LE 24. Janvier 1681. j'ay accouché une femme d'un enfant que sa Sagefemme avoit voulu tirer par les pieds ; mais n'en ayant pas pû venir à bout, elle avoit laissé périr cet enfant au passage sans même l'ondoyer, n'étant pas moins imprudente qu'elle étoit ignorante. Lorsque j'arrivay pour secourir cette femme, il étoit trop tard pour sauver son enfant ; car il étoit déja mort il y avoit près d'une heure. Je le trouvay sorti seulement jusques à la poitrine, cette ignorante Sagefemme attendant vainement qu'il prist des douleurs à la malade, pour achever de la délivrer de cet enfant, auquel elle auroit pû facilement sauver la vie dans le commencement, si elle avoit été bien entenduë en son art. Mais ce qui contribua beaucoup à accelerer d'autant plûtost la mort de cet enfant, est que dans l'état où je le trouvay, ayant le corps fortement engagé au passage, le cordon de son ombilic en étoit entierement comprimé ; de sorte que par cette forte compression le mouvement du sang étant tout-à-fait intercepté dans ce cordon, cela fut cause de la mort soudaine de l'enfant ; à quoy le refroidissement de ce cordon qui étoit au dehors, avoit encore aidé, en causant aussi le même mauvais effet.

OBSERVATION CCLXXVIII.

De l'accouchement d'une femme grosse de deux enfans, dont le premier venoit le cul devant, & le second se présentoit en la posture naturelle.

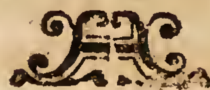
LE 2. Février 1681. j'ay accouché une femme âgée de trente-quatre ans, de deux enfans mâles vivans, laquelle n'ayant point eu d'enfans depuis huit ans, avoit été beaucoup plus incommodée dans cette derniere grossesse que dans les précedentes, & accoucha dix ou douze jours devant le terme de neuf mois complets, ayant eu les jambes fort enflées durant le dernier mois de sa gros-

sesse, comme ont coûtume d'avoir toutes les femmes qui sont grosses de deux enfans. Aussi-tost que je l'eûs accouchée du premier de ces enfans qui venoit le cul devant, je rompis la membrane des eaux du second, comme on doit toûjours faire, soit qu'il vienne en la posture naturelle, comme venoit celui-ci, soit qu'il se présente en toute autre posture, afin d'en accelerer plus promptement la sortie, pendant que le passage est tout préparé. Faute d'user de cette methode qui est la meilleure, quand une femme a deux enfans, l'on voit souvent des Sagefemmes laisser mal à propos languir une femme durant une journée entiere, & quelquefois davantage, après qu'elle est accouchée d'un enfant; la nature qui a été débilitée par l'accouchement du premier enfant, n'ayant plus assez souvent la force de pousser d'elle-même dehors le second, qui reste ainsi en danger de la vie, s'il n'est promptement secouru en rompant, comme j'ay dit, les membranes dont il est enveloppé, qui pourroient retarder sa sortie. Ces deux enfans n'avoient qu'un seul délivre qui leur étoit commun.

OBSERVATION CCLXXIX.

De l'accouchement d'une femme grosse de deux enfans, qui avoit une grande perte de sang.

LE 3. Février 1681. j'ay accouché une femme au terme de sept mois & demi de sa grossesse, de deux enfans mâles vivans, laquelle avoit une grande perte de sang qui la mettoit en très-grand danger de la vie, qu'elle auroit certainement perduë le même jour, si je ne l'eusse accouchée de ces deux enfans, que je fus obligé de retourner pour les tirer par les pieds, immediatement après avoir rompu les membranes de leurs eaux. Ces deux enfans n'avoient qu'un seul & même arriérefaix qui leur étoit commun. Par ce prompt secours je sauvay la vie à cette femme, & procuray en même-temps le Baptême à ces deux enfans, qui en auroient été privez, en périssant en son ventre par la grandeur de cette perte de sang, qui avoit déja causé à la mere plusieurs foiblesses réïterées.



Observation CCLXXX.

D'une femme qui accoucha toute seule, quoy que son enfant vint les pieds devant.

LE 25. Mars 1681. je vis une femme qui venoit d'accoucher toute seule, quoy que son enfant vint par les pieds, la nature l'ayant poussé d'elle-même dehors aussi-bien que l'arriérefaix. Mais c'étoit un enfant de huit mois, dont la mediocre grosseur avoit beaucoup contribué à aider la nature à l'expulser de la sorte, sans quoy il auroit été impossible à cette femme de se délivrer ainsi d'elle-même de cet enfant, s'il avoit été entiérement à terme, & aussi gros que tous les autres enfans qu'elle avoit eûs auparavant; lesquels venans tous en mauvaise posture, auroient certainement fait mourir la mere, si je ne l'eusse secouruë, comme j'avois fait en cinq ou six de ses précedens accouchemens. Cette expérience nous peut confirmer que dans tous les accouchemens prématurez au-dessous de cinq mois, il ne faut pas beaucoup se mettre en peine de la mauvaise situation de l'enfant, aux femmes qui ont déja eu d'autres enfans à terme; parce que le volume de tout le petit corps de ces derniers avortons, n'égalant pas la grosseur de la teste d'un enfant à terme, n'empêche pas qu'ils ne puissent bien estre expulsez en quelque mauvaise posture qu'ils se présentent.

Observation CCLXXXI.

Du laborieux accouchement d'une femme, dont l'enfant présentoit la face.

LE 16. Avril 1681. j'ay accouché une petite femme âgée de trente-trois ans, de son premier enfant, qui étoit fort gros, & présentoit la face devant. Lors que je fus mandé pour secourir cette femme, il y avoit trois jours entiers qu'elle étoit en travail, & deux jours que les eaux de son enfant étoient écoulées; & comme il n'étoit pas possible en ce temps-là de le mettre en une bonne situation, pour espérer que la nature le pust pousser d'elle-même dehors, & qu'il n'y avoit pas lieu de le retourner, pour le tirer ensuite par les pieds; à cause que toute la matrice étant à

sec, & disposée à l'inflammation, on eust fait à la mere une violence mortelle, qui n'auroit pas manqué de faire aussi périr l'enfant dans l'opération, quand il auroit été encore vivant; je fus obligé pour ce sujet, & à l'instante priere de tous les parens de cette femme, pour lui sauver la vie, de lui tirer du ventre son enfant en la situation qu'il étoit avec le crochet, ayant une certitude morale qu'il étoit mort; à cause des humiditez cadavereuses qui sortoient de la matrice de cette femme, & que suivant son rapport, elle ne l'avoit point senti remuer depuis un jour & demi. Néanmoins, après avoir ainsi tiré cet enfant, il ne me parut aucune corruption en tout son corps; ce qui pouvoit faire croire qu'il n'y avoit vray-semblablement que peu d'heures qu'il étoit mort; la puanteur des humiditez qui sortoient de la matrice, ne venant que des humeurs extrêmement échauffées qui avoient croupi en dedans, durant tout le temps de ce long & laborieux travail; nonobstant lequel cette femme, par le moyen du secours que je lui donnay dans cette urgente necessité, se porta bien dans la suite.

OBSERVATION CCLXXXII.

De l'accouchement d'une femme au terme de huit mois, dont l'enfant présentoit un bras.

LE 19. Avril 1681. j'ay accouché une femme d'un enfant de huit mois vivant, qui présentoit un bras, que je repoussay au dedans de la matrice; après quoy ayant retourné cet enfant je le tiray par les pieds. Sa naissance fut accelerée d'un mois entier, par un voyage que la mere avoit fait depuis quelques jours dans une voiture assez rude, qui avoit contribué à la mauvaise situation de l'enfant, qui au lieu de se tourner directement pour venir la teste la premiere, qui est la situation naturelle, s'étoit tourné de travers; un de ses bras s'étant ainsi engagé dans le passage. Cela fait manifestement connoistre, qu'il n'y a point de temps dans tout le cours de la grossesse, où les femmes doivent plus se tenir de repos que dans le neuviéme mois; parce que c'est environ ce temps-là, que l'enfant a coûtume de tourner, pour prendre la situation naturelle, qui est d'avoir pour lors la teste en bas, pour la présenter la premiere en naissant; de sorte que si la femme vient à faire quelque exercice, qui lui donne quel-

que extraordinaire agitation, l'enfant au lieu de se tourner en droite ligne, se tourne de travers. Cependant, par un abus qui est aussi grand qu'il est commun, on recommande à toutes les femmes grosses de faire bien de l'exercice dans les derniers mois de leur grossesse, afin qu'elles en accouchent plus heureusement, à ce que l'on prétend. Mais l'expérience nous fait tous les jours connoistre que c'est un pernicieux conseil, qui cause souvent de très-fâcheux accouchemens, soit en excitant des pertes de sang funestes, soit en faisant prendre une mauvaise situation à l'enfant pour la raison que je viens d'expliquer.

Observation CCLXXXIII.

D'une femme dont tous les enfans mouroient en son ventre au terme de six mois & demy.

Le 31. May 1681. j'ay vû une femme âgée de trente-cinq ans, de tempérament fort attrabiliaire, qui venoit d'avorter au terme de six mois & demi de sa grossesse, d'un enfant mort en son ventre depuis dix ou douze jours, sans s'estre aucunement blessée. Elle avoit déja eu trois ou quatre mauvaises couches précedentes au même terme ou environ, avec pareils accidens, qui étoient qu'en ce temps elle ne sentoit plus mouvoir son enfant, mais elle sentoit seulement certains soulevemens de la matrice, & vuidoit quelque peu de sang durant douze ou quinze jours avant son avortement. Les arriérefaix de cette femme étoient tout scyrrheux, à quoy contribuoit beaucoup son tempérament attrabiliaire; ce qui faisoit que ses enfans étant devenus grands, & ayant pour lors besoin d'une nourriture plus abondante, & n'en pouvant pas recevoir une suffisante, à cause de cette disposition scyrrheuse de l'arriérefaix, mouroient ainsi en son ventre sans aucune autre cause manifeste.

Observation CCLXXXIV.

De l'accouchement d'une femme qui avoit une grande perte de sang.

Le 20. Juin 1681. j'ay accouché une femme qui couroit grand risque de perdre la vie, à cause d'une grande perte de sang, dont elle fut tout d'un coup surprise, après l'avoir euë medio-

cre, & seulement de temps en temps durant quinze jours. Cette femme étoit grosse pour lors de huit mois, & cette perte de sang lui étoit d'autant plus dangereuse, qu'elle lui étoit venuë de s'estre blessée en tombant par deux différentes fois. Je lui tiray son enfant vivant après avoir rompu les membranes de ses eaux & l'avoir retourné par les pieds ; & nonobstant l'extrême danger de la vie où la mere & l'enfant étoient pour lors, ils se porterent tous deux très-bien ensuite.

Observation CCLXXXV.

D'une femme qui avorta d'un petit enfant mort, au terme de quatre mois & demi de sa premiere grossesse.

Le 12. Juillet 1681. j'ay délivré une jeune femme âgée de vingt ans, d'un petit enfant mort, dont elle avorta au terme de quatre mois & demy de sa premiere grossesse, après s'estre blessée le jour précedent en tombant sur les genoüils. Mais comme cet enfant me parut fort corrompu, aussi-bien que l'arriérefaix, & que cette femme me dit, que depuis quelque temps elle n'avoit pas senti remuer son enfant, & que ses urines avoient été extraordinairement épaisses ; je crûs que la cause externe de sa chûte avoit seulement acceleré ce que la cause interne auroit certainement excité dans peu. Cette femme, qui étoit d'un tempérament sanguin, étant devenuë grosse une seconde fois, appréhendoit fort de tomber dans le même accident qui lui étoit arrivé en sa premiere grossesse ; mais ayant suivi le conseil que je lui avois donné, de se faire saigner dès le second mois de sa grossesse, elle en fut préservée, comme elle a pareillement été dans toutes ses autres grossesses suivantes, ayant eû depuis ce temps-là six enfans vivans, dont je l'ay accouchée fort heureusement à terme.

Observation CCLXXXVI.

D'une femme qui avoit été traitée jusques au terme de huit mois qu'elle accoucha d'un enfant, comme si elle eust seulement eu un scyrrhe de matrice.

Le 31. Aoust 1680. j'ay vû une Demoiselle grosse de huit mois, qui avoit été traitée depuis six mois entiers par un ancien

Medecin, comme si elle eust eu un scyrrhe de matrice; pour raison de quoy ce Medecin, qui ne connoissoit pas sa grossesse, l'avoit fait saigner quantité de fois des bras & des pieds, & baigner trente-cinq fois, & purger bien autant, s'étant lourdement laissé tromper par cette Demoiselle, qui étant mariée secretement avec un Officier domestique du même logis où elle demeuroit, lui avoit celé le soupçon de grossesse qu'elle avoit lieu d'avoir, ne croyant pas toutefois elle-même pouvoir estre effectivement grosse; à cause qu'elle n'avoit jamais souffert, à ce qu'elle me dit, l'introduction de la partie de son mary, qui me confirma la même chose. Mais après avoir examiné cette Demoiselle en présence de son mary, je les assuray tous deux, que la tumeur de son ventre étoit causée par une vraye grossesse d'enfant, & non point par un prétendu scyrrhe de matrice, comme le Medecin l'avoit crû jusqu'alors. Je leur dis même, qu'elle accoucheroit dans peu de jours, ainsi que je le reconnus par les dispositions qui étoient en elle, lui recommandant au reste de ne pas prendre un dernier remede que ce Medecin lui avoit apporté lui-même, l'assurant qu'il y avoit beaucoup plus de confiance qu'en tous les précedens qu'il lui avoit ordonnez, & que c'étoit un nouveau secret qu'il avoit appris depuis peu, dont ceux qui le lui avoient enseigné, avoient vû des cures admirables en de semblables maladies que la sienne. Mais elle me dit, que c'étoit la grande appréhension qu'elle avoit que ce dernier remede ne la fatiguast encore plus que tous les autres, qui l'avoit obligée de me consulter, avant que de le prendre; & que puisque je l'assurois qu'elle étoit effectivement grosse d'enfant, ce qu'elle me protesta avoir toûjours ignoré jusques alors, elle commettroit entiérement sa guérison à la seule nature, comme je lui conseillois; ce qu'ayant fait, elle accoucha deux jours ensuite d'un enfant vivant, mais très-foible & tout émacié, qui fut reçû par une Sagefemme à qui cette Demoiselle avoit declaré en secret sa grossesse, après m'avoir consulté. Son mary étant venu quelques jours ensuite chez moy, pour me remercier du salutaire conseil que j'avois donné à sa femme, me dit qu'elle s'étoit heureusement tirée d'affaires, sans aucune participation de son Medecin, qui attribuant sa guérison au dernier remede qu'il lui avoit apporté, qu'elle n'avoit pas pris, vantoit hautement l'admirable effet qu'il avoit produit, à ce qu'il croyoit. Sur cela je dis au mari qu'il étoit obligé de tirer le Medecin de l'erreur où il étoit, en lui declarant la chose

comme elle s'étoit passée; afin qu'en autre pareille occasion, il pust prendre garde à n'estre pas deçû comme il avoit été en celle de sa femme. Mais il me dit que la necessité de ses affaires ne lui permettant pas que ce Medecin eust connoissance de leur mariage, il aimoit mieux le laisser dans son erreur se vanter partout, comme il faisoit, de la guérison de sa femme, par l'effet de son prétendu remede, que de lui communiquer leur secret. Mais l'ignorance de ce Medecin ne me parut pas moins grande, que l'erreur où il avoit été; en ce qu'attribuant la guérison du prétendu scyrrhe de la matrice de cette femme au seul effet de son remede, il ne reconnut pas qu'il s'étoit effectivement trompé, ne prenant pas garde qu'un scyrrhe de matrice confirmé depuis un si long-temps, n'auroit pas pû, sans une espece de miracle, recevoir une si prompte guérison; & cette Demoiselle s'étoit aussi bien trompée elle-même, ne croyant pas avoir pû devenir grosse, à cause qu'elle n'avoit pas souffert aucune introduction de la partie de son mari, ne sçachant pas que la conception ne laisse pas quelquefois de se faire, comme il lui étoit arrivé, par la seule éjaculation de la semence de l'homme, qui est reçûë & succée, s'il faut ainsi dire, par la matrice qui en est desireuse, quand elle est directement déchargée à sa seule entrée.

Observation CCLXXXVII.

D'une femme accouchée depuis dix jours, qui avoit une inflammation de matrice, qui lui avoit causé des mouvemens convulsifs.

Le 18. Septembre 1681. je vis une femme accouchée de son premier enfant depuis dix jours, laquelle avoit une grosse fiévre avec grande tension du ventre, où elle sentoit une extrême douleur venant d'une inflammation de la matrice, qui la nuit précedente lui avoit causé des mouvemens convulsifs. Les vuidanges de cette femme n'avoient été depuis le second jour de sa couche, que de simples sérositez sans aucune teinture de sang, ce qui avoit été cause que la partie la plus grossiere de l'humeur, qui auroit dû s'écouler, étant demeurée embarrassée dans la substance de la matrice, avoit fait cette inflammation; & comme les parties enflammées retiennent ordinairement les humeurs qui s'en devroient écouler, cela étoit cause que cette femme ne vuidoit presque rien qu'une simple sérosité, comme je viens

de dire ; ce que voyant le Chirurgien qui l'avoit accouchée, il lui avoit fait donner depuis trois jours des lavemens extrêmement âcres, croyant lui procurer par leur moyen une plus convenable évacuation des vuidanges : mais au contraire l'acrimonie de ces remedes trop irritans n'avoit servi qu'à augmenter davantage l'inflammation de la matrice, qu'il auroit pû prévenir bien plus facilement par quelques saignées. Cette femme étoit en si mauvais état, quand je fus appellé pour lui donner mon conseil, que je la crûs pour lors en très-grand danger de la vie ; & quoy que je connusse que la saignée étoit le meilleur remede que l'on pust faire à la malade, je crûs néanmoins qu'ayant attendu trop tard à lui donner ce secours, il pourroit lui estre inutile, sçachant bien que cette dangereuse maladie est beaucoup plus facile à prévenir, qu'à guérir quand elle est arrivée ; cependant comme il y avoit encore quelque peu d'espérance que ce remede qui avoit été negligé lui pourroit estre salutaire, je la fis saigner par deux fois du bras dès ce même jour, & du pied deux jours ensuite, & au lieu de ces lavemens âcres que ce Chirurgien qui l'avoit accouchée, lui avoit fait prendre fort mal-à-propos dans l'état où elle étoit, je ne lui fis donner que de simples decoctions anodines & émollientes, & lui fis faire des fomentations sur le ventre, mettant sur toute la region de la matrice des linges trempez dans ces mêmes décoctions tiédes, & les renouvellant de temps en temps, à proportion qu'ils se desseichoient ; lesquels remedes ayant produit le bon effet que j'en avois esperé, firent en peu de jours cesser entiérement l'inflammation de la matrice, & tous les accidens qui l'accompagnoient ; après quoy la malade se porta bien. L'on doit remarquer qu'en ces sortes d'occasions où la matrice souffre inflammation, l'on doit préferer d'abord la saignée du bras comme je fis en celle cy, à la saignée du pied, qui ne doit pour lors estre pratiquée qu'après que la plénitude a été suffisamment diminuée par quelques saignées du bras ; car si on faisoit d'abord la saignée du pied, on augmenteroit encore la fluxion sur la partie qui est affligée d'inflammation.



OBSERVATION CCLXXXVIII.

De l'accouchement d'une femme, qui après neuf ans de sterilité, ayant eu un seul enfant, redevint sterile par l'augmentation de son embonpoint.

LE 26. Septembre 1681. j'ay accouché une femme âgée de trente-trois ans de son premier enfant, qui étoit une fille, dont elle n'étoit devenuë grosse qu'après neuf années de stérilité depuis son mariage, laquelle n'a point eu d'autre enfant, étant redevenuë stérile depuis tout ce temps-là, quoy qu'elle ait toûjours paru estre d'un fort bon tempérament. Cette femme étoit à la verité du nombre de celles qui ne sont stériles que pour un certain temps, & qui changeant avec l'âge leur premier tempérament, deviennent fécondes. Mais sa fécondité étoit si petite, qu'elle dégenera aussi-tost en sa précedente stérilité, par le grand embonpoint qui lui survint dès qu'elle fut accouchée de ce seul & unique enfant ; les humeurs qui auroient dû contribuer à la génération d'autres enfans, étant consumées par l'augmentation de cet embonpoint, comme on le voit arriver à beaucoup de femmes, qui de fécondes qu'elles étoient auparavant, deviennent stériles quand elles deviennent extraordinairement grasses.

OBSERVATION CCLXXXIX.

D'une femme qui mourut six jours après estre accouchée assez heureusement d'un très-gros enfant, par les fâcheux accidens qui lui survinrent au troisiéme jour.

LE 30. Septembre 1681. j'ay accouché une femme d'un très gros enfant vivant, qui vint naturellement sans aucune autre difficulté, sinon que la mere vuida tout d'un coup les eaux de son enfant vingt heures devant que d'accoucher ; durant tout lequel temps elle n'eust que de très-petites douleurs, qui ne produisoient aucun effet ; après quoy lui en étant survenu de bonnes, elle accoucha assez heureusement en une demie heure. Cette femme étoit sujette à avoir de grandes pertes de sang immédiatement après estre accouchée, qui lui causoient des foiblesses durant deux ou trois heures, comme il lui arriva dans cette derniere ;

où elle vuida des caillots de ſang excedant la groſſeur des deux poings ; l'extrême groſſeur de ſes enfans & de l'arriérefaix qui leur étoit proportionné, contribuant beaucoup à lui cauſer cet accident. Mais après qu'elle fut revenuë de ces premieres foibleſſes, elle ſe porta aſſez bien juſques au troiſiéme jour, auquel temps il lui ſurvint une grande fluxion éreſipelateuſe qui occupoit toute la jouë, l'oreille & la gorge du coſté gauche, avec une très-grande douleur de teſte accompagnée de fiévre, & de quelques mouvemens convulſifs, qui la firent mourir à la fin du ſixiéme jour de ſon accouchement. Je crus pour lors qu'on ne pouvoit pas attribuer la cauſe de la mort de cette femme à d'autre cauſe qu'au tranſport qui s'étoit fait vers la teſte, d'un ſang trop échauffé, qui ayant déja fait quelque impreſſion aux membranes du cerveau dès le temps de ſon travail, y avoit cauſé une inflammation dans la ſuite, vers le troiſiéme jour après l'accouchement, dans le temps de la plus grande ardeur de la fiévre du lait, laquelle inflammation avoit produit cette fluxion éreſipelateuſe qui avoit paru au dehors, & les autres fâcheux accidens qui firent mourir cette femme.

Observation CCXC.

De l'accouchement d'une femme qui avoit porté ſon enfant mort en ſon ventre depuis près d'un mois.

Le 3. Octobre 1681. j'ay accouché une femme d'un enfant de ſix mois, qu'elle avoit porté mort en ſon ventre depuis près d'un mois qu'elle étoit tombée rudement ſur les genoüils, ne l'ayant point ſenti remuer depuis tout ce temps-là ; nonobſtant quoy elle s'étoit aſſez bien portée, ſentant ſeulement de temps en temps certains ſoulevemens de ſon ventre, comme il arrive aſſez ſouvent aux femmes qui portent des enfans morts de cette nature ; leſquels ſoulevemens de ventre viennent de quelque boüillonnement & fermentation qui ſe fait des eaux de l'enfant, & des autres humeurs qui ſont contenuës en la matrice échauffée & travaillée par la réſidence de l'enfant mort. Cette femme nonobſtant cet accident ne laiſſa pas d'accoucher aſſez heureuſement de cet enfant mort, & de ſe bien porter enſuite.

Observation CCXCI.

D'une femme qui accoucha au terme de huit mois d'un enfant qui se portoit assez bien, quoy qu'elle eust une grosse fiévre continuë depuis huit jours, causée par une érésipele qui lui occupoit toute la teste.

LE 30. Octobre 1681. j'ay accouché une femme âgée de trente-cinq ans, d'une habitude assez replete, au terme de huit mois, d'un enfant qui se portoit assez bien, vû le dangereux état où étoit sa mere, qui avoit depuis huit jours une grosse fiévre continuë avec redoublemens, & un éresipele par toute la teste, qui en étoit devenuë extrêmement enflée & douloureuse aussi-bien que toute la face; ce qui m'obligea de la faire saigner par trois fois du bras en differens jours; après quoy ayant eu une notable diminution de sa fiévre, & d'un violent vomissement qu'elle avoit eu auparavant presque continuel, elle accoucha dans le fort de cette fiévre maligne; & quoy que son enfant fust venu de la sorte au terme de huit mois, elle ne laissa pas de se bien porter dans la suite; & comme la nature avoit eu la force de pousser au dehors par cette fluxion éresipelateuse, l'humeur qui par sa malignité n'auroit pas manqué de faire mourir cette femme, si les parties intérieures de la teste n'en avoient été entierement délivrées, cela fut cause qu'elle échapa heureusement; ce qui n'arriva pas à celle dont j'ay rapporté l'histoire en l'Observation CCLXXXIX. laquelle mourut au sixiéme jour après son accouchement. Parce que la tumeur éresipelateuse qui lui parut seulement au troisiéme jour de sa couche vers la jouë, l'oreille, & la gorge du costé gauche, venoit de l'inflammation qui étoit déja aux membranes & aux autres parties intérieures du cerveau, ainsi qu'il parut par les accidens qui précederent sa mort.



Observation CCXCII.

D'une femme qui avorta au sixiéme mois de sa grossesse d'un enfant mort qui presentoit le bras.

Le 7. Novembre 1681. je vis une femme qui avorta d'un enfant mort au sixiéme mois de sa grossesse. Il y avoit douze ou quinze jours qu'elle s'étoit blessée en allant dans une voiture trop secoüante ; ce qui lui causa des douleurs de ventre durant tout ce temps ; à la fin duquel elle vuida ses eaux en grande abondance, sans aucune veritable douleur ; & comme son enfant presentoit le bras, la Sagefemme croyant d'abord que c'étoit le pied, n'y prenant pas garde, le tira dehors jusques à l'épaule ; ce qui avoit engagé l'enfant dans une plus mauvaise posture qu'il n'étoit au commencement. Les choses étant en cet état, lorsque je fus mandé pour secourir cette femme, je repoussay au dedans ce bras ainsi sorti ; mais comme toutes ses eaux étoient entierement écoulées depuis un jour entier, & que l'orifice de la matrice étoit trop peu ouvert, & trop dur, pour y pouvoir introduire ma main sans violence, afin de retourner l'enfant, je jugeay plus à propos de commettre à la nature l'expulsion de cet enfant, que d'en tenter pour lors l'extraction trop forcée, prévoyant bien que comme il étoit fort petit, il pouvoit facilement estre expulsé en la mauvaise posture qu'il étoit, quand la matrice auroit été suffisamment dilatée ; parce que cette femme avoit déja eû un autre enfant d'une juste grosseur, dont elle étoit accouchée à terme ; ce qui arriva en effet douze heures ensuite, comme je l'avois prédit ; la nature ayant d'elle-même poussé cet enfant dehors, par le moyen des douleurs qui survinrent après un lavement que je lui fis donner, qui dilaterent suffisamment la matrice. Mais la Sagefemme qui étoit restée auprès de cette femme, ne s'étant pas servi de cette occasion, laissa refermer la matrice, & ne la put pas délivrer de l'arriérefaix, qui resta encore au ventre de la mere durant six heures ; après quoi la nature l'expulsa d'elle-même, comme elle avoit fait l'enfant, & cette femme ayant été ainsi heureusement délivrée, se porta bien ensuite. Mais je suis certain que si j'avois voulu tenter l'extraction forcée de cet enfant, comme on m'en requeroit, lorsque je vis cette femme, la violence qu'il eust fallu faire en ce temps,

pour dilater suffisamment sa matrice, à y pouvoir introduire la main, auroit pû estre très-préjudiciable à la vie de la mere, que je préservay de ce danger, en commettant prudemment l'expulsion de cet enfant à la nature, pour les raisons que j'ay declarées.

OBSERVATION CCXCIII.

D'une femme qui eust une grande perte de sang, causée par une subite frayeur, & par la retention d'un simple faux germe.

LE 13. Novembre 1681. j'ay vû une femme qui croyant estre grosse de deux mois, eust une subite frayeur, qui lui causa aussi-tost des douleurs dans le ventre, & une perte de sang qui lui arriva dès la nuit du même jour; laquelle fut si grande qu'elle la fit tomber cinq ou six fois en de grandes foiblesses, dont elle auroit crû devoir mourir, si je ne l'eusse assurée que les pertes de sang n'étoient point ordinairement dangereuses, quelques grandes qu'elles soient, sinon celles qui arrivoient dans les grossesses avancées, & qu'elle ne couroit aucun risque de la vie; parce que le soupçon de grossesse qu'elle avoit, n'étoit pour lors que de deux mois; & qu'outre cela sa perte de sang, quoique très-abondante, ne venoit que d'un simple faux germe, qu'elle vuida quelques jours ensuite en plusieurs parcelles membraneuses, par la seule operation de la nature, sa matrice ne s'étant pas ouverte suffisamment pour l'en pouvoir tirer avec la main; de sorte qu'il me parut que la frayeur subite qu'eust cette femme, n'avoit seulement fait qu'accelerer l'expulsion de ce faux germe, que la nature auroit indubitablement tentée dans peu, comme il arrive qu'elle fait ordinairement, se délivrant presque toûjours de ces sortes de corps étranges devant la fin du troisiéme mois.



OBSERVATION CCXCIV.

D'une femme qui mourut six jours après avoir été accouchée par un Chirurgien, qui lui avoit laissé une partie de l'arriérefaix en la matrice.

LE 24. Novembre 1681. je vis une femme qui avoit été accouchée depuis six jours par un Chirurgien, qui lui ayant laissé une partie de l'arriérefaix dans la matrice, avoit encore tenté une seconde fois quelques heures ensuite, de tirer ce qui en étoit resté, sans en avoir pû venir à bout, quoiqu'il s'estimast estre des plus capables en l'art des accouchemens. Mais comme il avoit fait une extrême violence à la malade, pour tâcher de la délivrer, il lui survint aussi-tost une grosse fiévre avec grands redoublemens, tension de tout le ventre, & grande dureté très-douloureuse de la matrice, causée par l'inflammation qui s'y étoit faite, & autres pernicieux accidens qui firent mourir cette femme dès ce même jour que je la vis, ainsi que je l'avois prédit: & comme elle étoit déja à l'agonie lors que je fus mandé pour la secourir, en essayant, ainsi que ses parens m'en prioient instamment, de lui tirer de la matrice cette partie de l'arriérefaix qui y étoit restée, je ne voulus pas seulement la toucher; parce qu'il n'y avoit plus pour lors aucune esperance de pouvoir sauver la vie par cette operation à cette femme, qui étoit comme je viens de dire effectivement agonisante. On me dit neanmoins que ce Chirurgien avoit toûjours donné jusques alors esperance, que la nature rejetteroit bien elle-même de la matrice cette partie de l'arriérefaix qu'il n'en avoit pû tirer; & que dans cette vaine esperance il avoit fait saigner la malade par deux fois du pied, & lui avoit fait prendre plusieurs potions, & plusieurs lavemens acres, qui au lieu de produire le bon effet qu'il en attendoit, avoient encore aidé à augmenter l'inflammation de la matrice, en augmentant la fluxion d'humeurs sur cette partie irritée par la violence de l'operation. Si j'eusse été appellé dès le commencement pour voir cette femme, j'aurois premierement conseillé à ce Chirurgien de commettre plûtost entierement à la nature l'expulsion de l'arriérefaix, que de faire aucune violence à la matrice pour l'en tirer, & l'aurois encore empêché d'en tenter cette seconde fois l'extraction: car pour lors

la matrice qui avoit déja été bien irritée par la premiere operation, devoit encore avoir moins de disposition à la souffrir; & au lieu de faire saigner du pied la malade, comme il avoit fait dans la suite, je lui aurois plûtost conseillé de la faire saigner du bras, pour détourner la trop grande fluxion sur la matrice; & ne lui aurois fait donner aucun lavement âcre, comme il fit aussi mal à propos; mais seulement de simples décoctions, pour temperer l'inflammation qui survint à la matrice qui avoit été par trop irritée: car on doit observer que l'orifice de la matrice étant toûjours fort dur & reserré durant tout le temps que cette partie souffre inflammation, ne peut pas pour lors permettre l'expulsion, ni l'extraction des corps étranges qui sont contenus en elle; lesquels y sont contenus jusques à ce que cet orifice se soit relâché suffisamment par la cessation, ou par une grande diminution de l'inflammation.

OBSERVATION CCXCV.

D'une femme qui ayant la fiévre quarte depuis six semaines, avorta d'un petit fétus *de la grosseur d'une petite mouche à miel.*

LE 8. Decembre 1681. j'ay vû une femme, qui après avoir été surprise d'une perte de sang considerable, croyant pour lors estre grosse de deux mois & demi, venoit de vuider parmi des caillots de sang, une poche membraneuse de la grosseur d'un œuf de poule, pleine d'eau, au milieu de laquelle je trouvay un petit *fétus* de la grosseur d'une très-petite mouche à miel; lequel apparemment avoit cessé de grandir, & de vivre depuis six semaines, que cette femme avoit eû la fiévre quarte; le corps de ce petit avorton étant resté de la même proportion qu'il pouvoit avoir, lors que les violens accès de la fiévre de la mere avoient détruit en lui le principe de vie.



OBSERVATION CCXCVI.

De l'accouchement d'une femme, dont l'enfant qui étoit extrêmement gros & mort, presentoit le bras avec sortie du cordon de l'ombilic.

LE 29. Janvier 1682. j'ay accouché une femme d'un gros enfant mort, qui presentoit le bras avec sortie du cordon de l'ombilic. Mais comme lors que je fus appellé pour secourir cette femme, son enfant étoit tout à sec, par l'entier écoulement de ses eaux depuis un jour & demi, & qu'il eust fallu faire une trop grande violence à la mere pour repousser tout-à-fait ce bras, qui restoit toûjours au passage, sans en pouvoir estre déplacé, en tirant un des pieds de l'enfant, que j'y avois amené pour le retourner, je jugeay qu'il étoit moins dangereux pour la mere, de tronquer le bras de cet enfant mort, pour le tirer ensuite plus facilement, que de faire un trop violent effort à la mere, pour repousser ce bras, qui empêchoit par son fort engagement au passage, que le corps de l'enfant, pust en se retournant suivre l'attraction de ses pieds. Ayant donc pour cette raison tronqué ce bras, dans la certitude que j'avois de la mort de l'enfant, par la grande flétrissure du cordon de l'ombilic qui étoit tout froid, & sans aucun battement, depuis plus de six heures qu'il étoit sorti, j'achevay ensuite de tirer l'enfant par les pieds. Il est certain que si je n'eusse agi de la sorte en cette occasion, la mere n'auroit pas manqué de mourir; à cause de l'extrême violence qu'il eust fallu lui faire, pour lui tirer ce gros enfant mort, sans en tronquer le bras, comme je fis au grand soulagement de cette femme, qui nonobstant un si laborieux accouchement, se porta bien dans la la suite.

OBSERVATION CCXCVII.

D'une femme qui étant avortée d'un petit enfant de deux mois & demy vivant, ne pust estre délivrée de l'arriérefaix qui resta dans la matrice durant un mois.

LE 7. Mars 1682. je vis une femme qui n'étant grosse que de deux mois & demi, avorta en ma presence d'un petit en-

fant vivant, qui remüa manifestement les bras & les jambes, ouvrant même la bouche durant une demi heure. Je l'ondoyay aussi-tost que la mere l'eût poussé d'elle-même dehors; ce qu'elle fit avec une grande perte de sang. Mais comme cet enfant étoit très-petit, & que la matrice ne s'étoit dilatée qu'à proportion de la petitesse du corps mollasse de cet avorton, l'arriérefaix resta au dedans de la matrice; n'y ayant pas lieu de le tirer, à cause que l'épaisseur & la dureté de l'orifice interne, qui étoit fort resserré, ne permettoient pas qu'on le pust dilater sans une trop grande violence, qui auroit pû causer dans la suite une très-dangereuse inflammation de cette partie. Mais la rétention de cet arriérefaix augmenta tellement la perte de sang, que la mere en tomba par plusieurs fois en de grande foiblesses durant le premier jour; après quoi cette même perte de sang s'étant un peu calmée durant un jour ou deux seulement, eust encore par intervalles pendant trois semaines entieres plusieurs fâcheuses recidives, sans que la matrice pust jamais estre suffisamment dilatée pour pouvoir d'elle-même expulser cet arriérefaix qui y étoit demeuré, ni qu'il en pust estre tiré sans violence: Et comme il resta durant tout ce temps adherent au fond de la matrice, cet adherence fut cause qu'il ne se convertit point d'abord en suppuration, comme il arrive ordinairement, lors qu'étant tout-à-fait détaché de la matrice il n'a plus aucune communication de vie avec elle: de sorte que la veritable suppuration de cet arriérefaix n'ayant commencé qu'au bout de ces trois semaines de temps, la malade vuida ensuite ce corps étrange en plusieurs parcelles séparées durant plus de huit jours, & resta ainsi un mois entier à se délivrer de l'arriérefaix de ce petit avorton; ce que la plûpart des femmes font en trois ou quatre jours, & ordinairement avant le neuviéme jour. Mais ce qui contribua beaucoup à cette grande longueur de temps, fut que les vives racines de cet arriérefaix empêcherent qu'il ne se détachast de la matrice, où il étoit adherent, & qu'il n'en fust expulsé qu'avec peine; à quoi contribua aussi beaucoup le peu de dilatation de son orifice interne. Pendant les huit derniers jours que dura la suppuration de cet arriérefaix, cette femme eust, comme il arrive ordinairement en ces sortes de dispositions, la fiévre avec plusieurs redoublemens accompagnez de grande douleur de teste, & de suffocations de matrice, après quoi cette partie ayant été purifiée de l'infection de cette suppuration, cette femme se porta bien dans la suite;

ayant couru beaucoup moins de risque, en commettant entierement à la nature l'expulsion de cet arriérefaix ainsi resté dans la matrice, que si je l'en eusse délivrée par l'operation de la main, qui ne se pouvoit pas faire sans une violence, qui auroit certainement rendu le remede plus préjudiciable que la maladie. Il faut remarquer que ce petit avorton, que je vis vivant durant une demi heure, eust bien la force de remuër les bras & les jambes; mais qu'il n'en eust pas assez pour pouvoir pousser aucun cry, ny former aucune voix, quoique je lui visse ouvrir manifestement la bouche par plusieurs fois; car tous les avortons n'ont pas ordinairement de voix devant la fin du troisiéme mois, leur poulmon n'ayant pas encore pour lors la force de pousser l'air avec assez d'impetuosité pour former aucun cry.

OBSERVATION CCXCVIII.

De l'accouchement d'une femme qui avoit porté, à ce qu'elle croyoit, près de dix mois son enfant en son ventre.

LE 21. Mars 1682. j'ay accouché une femme d'une très-grosse fille, qu'elle avoit portée, à ce qu'elle croyoit, près de dix mois entiers en son ventre; ce qui me parut bien vray-semblable par la supputation du temps que je l'avois jugée grosse dans le commencement, & par la force & la proportion de son enfant, qui étoit une fois plus gros que tous les autres enfans, dont je l'avois accouchée auparavant au terme de neuf mois. Cela me confirma que tous les enfans qui passent le terme ordinaire, sont toûjours beaucoup plus gros que les autres.

OBSERVATION CCXCIX.

De deux femmes accouchées depuis deux mois, qui avoient une fâcheuse tumeur au costé du bas ventre.

LE 28. Mars 1682. je vis une femme accouchée depuis deux mois, à laquelle il étoit survenu quelques jours auparavant, une tumeur au costé du bas ventre, tirant vers l'aîne droite, laquelle procedoit de la partie la plus grossiere de ses vuidanges, qui n'ayant pas eû une suffisante évacuation, étoit restée embarassée dans toutes les parties laterales de la matrice, & de

ses ligamens de ce même costé, qui se tumefia beaucoup, causant d'extrêmes douleurs à la malade, accompagnées de fiévre & de frequentes foiblesses; & étant venu enfin à absceder, obligea d'y faire ouverture, pour donner une libre issuë à trois palettes de matiere qui y étoit contenuë, semblable à une espece de lie de vin rouge & de vin blanc, qui auroit été meslée; après quoi toute cette grosse tumeur ayant suppuré durant cinq semaines, cette femme se porta mieux de jour en jour, & guerit heureusement de cette fâcheuse maladie, qui l'avoit mise en extrême danger de la vie. Plusieurs Medecins qui avoient vû cette femme avant que cette tumeur vint à absceder, avoient essayé de la guerir par de frequens purgatifs, qui au lieu de produire l'effet qu'ils en esperoient vainement, n'avoient servi qu'à irriter d'autant plus le mal, en augmentant la fluxion sur cette partie, aussi-bien que la douleur; car l'humeur qui cause ces sortes de tumeurs, étant toûjours hors des voyes de la purgation, & ne pouvant pas, pour ce sujet, estre évacuée par les médicamens purgatifs, il ne falloit pas s'étonner, si la malade au lieu de recevoir du soulagement de son mal, en avoit encore été plus incommodée toutes les fois qu'on l'avoit voulu purger. Les remedes qui sont les plus convenables à ces sortes de tumeurs, sont principalement la saignée du bras, qui pour lors est préferable à la saignée du pied, pour détourner, en évacuant la plenitude, le trop grand dépost d'humeurs qui se fait sur ces sortes de tumeurs, qui sont toûjours très-douloureuses; & les simples émolliens & resolutifs appliquez sur la partie; ou bien les suppuratifs, si l'on y sent une manifeste collection de matiere; afin d'en accelerer la maturité. Six semaines ensuite je vis encore une autre femme, qui avoit une pareille tumeur au costé du bas ventre, depuis sept semaines qu'elle étoit accouchée, & qui procedant de même cause que celle de cette autre dont j'ay parlé, me parut aussi estre grandement disposée à absceder: mais je doutay que l'issuë de sa maladie fut aussi bonne que celle de cette premiere; parce que cette derniere étoit d'une complexion très-delicate. Je lui donnay le même conseil que j'avois donné à l'autre, & lui recommanday bien sur tout d'éviter toutes sortes de médicamens dieuretiques & purgatifs, que j'ay toûjours reconnus estre très-préjudiciables à ces sortes d'indispositions.

OBSER-

OBSERVATION CCC.

D'un enfant nouveau-né qui vomit durant les deux ou trois premiers jours une matiere toute noiraſtre, & ne laiſſa pas de ſe bien porter dans la ſuite.

LE 10. Avril 1682. j'ay accouché une femme, d'une fille forte & robuſte, qui quoiqu'elle fuſt venuë naturellement, & qu'elle n'eût ſouffert aucune violence dans l'accouchement de ſa mere, eût durant le premier jour un vomiſſement de flegmes mêlées de quelque peu de ſang; après quoy elle vomit en ma preſence, durant près de deux jours, une matiere toute noiraſtre, que je crûs ne pouvoir venir que d'une bile de cette couleur, ou du pur *meconium* des inteſtins, ou bien du ſang même qui s'étant épanché par l'effort de ces vomiſſemens dans le fond de l'eſtomac, & y ayant ſéjourné durant quelque temps, avoit acquis cette couleur noiraſtre, qui paroiſſoit dans les excrétions de ce vomiſſement. Mais quoique ce fuſt, cet enfant ne laiſſa pas de ſe bien potter dans la ſuite, & la mere auſſi.

OBSERVATION CCCI.

D'un enfant nouveau-né qui mourut le meſme jour qu'on luy euſt mal coupé le filet de la langue.

LE 12. Avril 1682. il arriva un accident bien extraordinaire à une femme qui étoit accouchée aſſez heureuſement d'un bel enfant maſle, qui ſe portoit très-bien, après eſtre demeurée au lit durant la plus grande partie du temps de ſa groſſeſſe, afin de pouvoir porter, comme elle avoit fait, juſques à terme cet enfant qui lui étoit unique, ayant uſé de cette précaution, à cauſe qu'elle étoit accouchée auparavant pluſieurs fois d'enfans morts avant terme: Mais helas! la grande joye qu'elle euſt d'eſtre ainſi heureuſement accouchée de ce dernier enfant, fut bien-toſt changée en l'extrême triſteſſe qu'elle euſt, de ce que ſon Chirurgien ayant voulu couper le filet, qu'il prétendoit que cet enfant avoit, lui ouvrit par inadvertance un vaiſſeau du deſſous de la langue, dont il ſortit une ſi grande abondance de ſang, qu'il mourut le même jour; cet enfant ayant vray-ſemblablement avalé

beaucoup de ſang, qui s'étant caillé en ſon eſtomac, l'avoit enfin ſuffoqué; joint à celui qui étoit auſſi diſtillé en même temps dans ſa poitrine. Mais il me paroiſt que la ſeconde faute que fit ce Chirurgien, de n'avoir pas eu l'induſtrie d'arreſter cette hemorragie, fut encore plus grande que la premiere, qu'il pouvoit facilement réparer en faiſant ſeulement chauffer le bout d'une ſimple ſonde, pour en cauteriſer le vaiſſeau ouvert; moyennant quoy il auroit indubitablement arreſté avec ſeureté dans le même moment ce flux de ſang, qui fit ainſi miſerablement périr ce pauvre enfant, ſans même que ce Chirurgien le crût ſeulement en danger; à cauſe qu'il ne voyoit pas que l'enfant rejettaſt par la bouche une quantité de ſang bien conſiderable; mais il ne prenoit pas garde, qu'à meſure que le ſang ſortoit du vaiſſeau ouvert, l'enfant en avaloit une partie, qui ſe caillant, comme j'ay dit, en ſon eſtomac, & une autre partie diſtillant dans ſa poitrine, fut cauſe qu'il en fut ſuffoqué le même jour.

Observation CCCII.

D'une femme groſſe de ſept mois qui ayant une fiévre continuë avec une fluxion de poitrine, mourut dès le lendemain qu'elle fut accouchée.

Le 13. Avril 1682. je vis une femme groſſe de ſept mois, malade depuis douze jours de fiévre continuë avec fluxion de poitrine, pour raiſon dequoy ſon Medecin l'avoit fait ſaigner neuf fois du bras, deſirant avec impatience qu'elle fuſt accouchée, dans l'eſperance qu'il avoit que la nature ſe dégageant par les vuidanges de l'accouchement, cette femme pourroit plus facilement guerir de ſa maladie. Mais lors que je la vis, je fus d'une opinion bien contraire; car je jugeay que l'extrême danger où elle étoit, augmenteroit encore davantage par ſon accouchement, s'il arrivoit durant cette fâcheuſe maladie, qui ne permettroit pas à la nature, qui en étoit preſque accablée, de bien regler dans la ſuite l'évacuation des vuidanges, comme il arriva en effet; car cette femme étant accouchée ainſi que ſon Medecin avoit deſiré, trois jours aprés que je l'eus vûë, mourut dès le lendemain, comme je l'avois bien prédit. Si j'euſſe été appellé plûtoſt pour voir cette femme, j'aurois bien approuvé qu'elle euſt été ſaignée du bras deux ou trois fois ſeulement, ou qua-

tre fois tout au plus ; mais je n'eusse jamais consenti qu'on l'eust saignée jusques à neuf fois, comme on avoit fait, de crainte que ces trop frequentes saignées ne contribuassent, ainsi qu'elles avoient fait, autant que sa maladie, à la faire accoucher prématurément : car dans l'état d'une pareille maladie, au lieu d'estimer l'accouchement comme un remede salutaire, on le doit regarder comme un très-pernicieux remede, qui est ordinairement funeste en ces sortes d'occasions ; étant semblable à ces mauvais ports remplis de dangereux écüeils, qui font faire naufrage aux Pilotes qui y refugient inconsiderément leur vaisseau, pour éviter une tempeste, qui leur auroit été moins funeste, que le malheureux azile qu'ils ont recherché, dans l'esperance d'y trouver leur salut.

OBSERVATION CCCIII.

D'une femme qui avoit une descente de matrice causée par les efforts d'une violente toux, & par ceux qu'elle avoit faits pour aller à la selle, après avoir eû le ventre reserré durant vingt jours.

LE 21. May 1682. je vis une femme qui avoit une descente de matrice, qui lui étoit arrivée par une grande toux, & par les violens efforts qu'elle avoit faits pour aller à la selle, après avoir eû le ventre reserré durant vingt jours entiers ; lesquelles deux causes jointes l'une à l'autre avoient d'autant plus facilement contribué à lui faire venir cette maladie, qui l'obligea de porter durant quelque temps un pessaire, que je lui mis dans le col de sa matrice, afin de l'empêcher de retomber ; lui recommandant de s'assujettir à prendre tous les deux jours de petits lavemens de simple eau de riviere, pour s'entretenir la liberté du ventre, afin d'éviter les violens efforts qu'elle étoit obligée de faire, pour aller à la selle, quand elle l'avoit trop reserré ; & de se faire saigner par deux fois du bras, & d'user journellement du syrop de capillaires & du lait d'ânesse, pour calmer la toux dont elle étoit fort incommodée ; comme aussi d'éviter toutes sortes de médicamens purgatifs.



Observation CCCIV.

D'une femme qui ayant une grande perte de ſang averta environ le troiſiéme mois de ſa groſſeſſe, d'un fétus *qui n'étoit pas plus gros qu'une grande mouche à miel.*

LE même jour 22. May 1682. j'ay délivré une femme d'une fauſſe couche qu'elle euſt environ le troiſiéme mois de ſa groſſeſſe : c'étoit une femme fort ſanguine, à qui j'avois conſeillé de ſe faire ſaigner dès le premier mois, pour tâcher à la garantir de cet accident : Mais elle n'avoit pas voulu croire le bon conſeil que je lui avois donné ; & avoit mieux aimé ſuivre la mauvaiſe coûtume que beaucoup d'autres ont, d'attendre qu'elles ſoient groſſes de quatre mois & demi, pour ſe préſerver de cet accident, qui leur arrive le plus ſouvent avant la fin du troiſiéme mois : & comme cette femme avoit pour lors une grande perte de ſang, je tiray de ſa matrice un arriérefaix de l'épaiſſeur d'un bon doigt, & large comme les deux tiers de la paume de la main, quoique le *fétus*, qui étoit encore enfermé dans ſes membranes, dont les eaux s'étoient écoulées il y avoit une heure, ne fut pas plus gros qu'une grande mouche à miel. Il ne faut pas neanmoins inferer delà, que l'enfant ne ſoit pas plus grand au terme que cette fauſſe couche étoit arrivée ; car ce petit avorton ne paroiſſoit pas eſtre de plus de vingt-cinq jours. Mais il y avoit apparence qu'il s'étoit flétri environ ce temps-là, ſon principe de vie ayant été détruit : & que n'ayant pas profité durant un long eſpace de temps, il étoit demeuré dans la matrice, & s'étoit conſervé dans ſes eaux, juſques au temps que cette fauſſe couche arriva à cette femme, qui ſe porta fort bien après que je l'eûs ainſi délivrée.

Observation CCCV.

De l'accouchement d'une femme dont la groſſeſſe avoit été ignorée par ſon Medecin dans le commencement ; laquelle femme fut difficile à délivrer de ſon arriérefaix dont le cordon ſe rompit.

LE 5. Juin 1682. j'ay accouché une femme au terme de neuf mois, d'un garçon qui ſe portoit très-bien ; laquelle s'étant

trouvée mal au commencement de sa grossesse, qu'elle ignoroit pour lors, avoit été saignée par le conseil de son Medecin plusieurs fois du bras & du pied, & purgée un mois durant, & même baignée; nonobstant quoy elle avoit conservé sa grossesse, dont je lui donnay des assurances certaines, lors que lassée de tous les remedes qu'elle avoit pris inutilement, elle m'avoit consulté étant grosse de près de quatre mois. Mais ayant ainsi heureusement accouché cette femme, la voulant délivrer de son arriérefaix, le cordon qui étoit extrêmement petit & foible, s'en détacha entierement vers sa racine, quoique je n'eusse pas fait la moindre violence pour le tirer; incontinent après quoy sa matrice se referma si exactement, que je n'y pus introduire qu'avec peine deux ou trois doigts de ma main; sentant un grand étranglement vers son orifice interne qui s'étoit aussi-tost fortement contracté. Mais ayant dilaté peu à peu sans violence cet orifice, & ayant pris avec deux ou trois doigts la partie la plus avancée de cet arriérefaix, qui étoit ainsi resté au dedans de la matrice, je fis suivre peu à peu le reste de son corps que je tiray tout entier. Au huitiéme jour de la couche de cette femme elle vuida tout d'un coup de la matrice, par un fort grand flot, près de trois palettes de vuidanges corrompuës, qui étoient d'une extrême puanteur; ce qui avoit été cause que depuis deux jours que ses vuidanges avoient été entierement supprimées, elle avoit été fort incommodée de vapeurs, & d'une grande douleur de teste; lesquels accidens étant beaucoup diminuez après cette subite excrétion de vuidanges corrompuës, elle se porta très-bien dans la suite. Il faut remarquer qu'outre la petitesse & la foiblesse du cordon, ce n'est pas tant la forte adherence de l'arriérefaix à la matrice, que la subite contraction de son orifice interne, qui ne permettant pas que le corps de l'arriérefaix, quoiqu'entierement détaché, en puisse facilement estre tiré, est cause que ce cordon, quand il est trop foible, se rompt & s'en détache ainsi quelquefois entierement.



Observation CCCVI.

D'une femme qui ayant tous les accidens d'une pleuresie lors qu'elle accoucha, ne laissa pas de se bien porter dans la suite.

Le 8. Juin 1682. j'ay accouché une femme qui avoit depuis vingt-quatre heures un fort accès de fiévre avec tous les accidens d'une pleuresie; pour raison de quoy je la crus d'abord en très-grand danger de mourir, quoiqu'elle fut accouchée très-heureusement. Neanmoins elle se porta bien dans la suite, ayant seulement eu trois ou quatre accès de fiévre *quinte*, & comme elle eust durant les six premiers jours de sa couche un petit flux de ventre, qui fut cause qu'elle eust très-peu de vuidanges, je la fis saigner du pied dans l'apprehension que sa fiévre ne s'augmentast; après quoy ayant eû un manifeste soulagement elle se porta bien.

Observation CCCVII.

De l'accouchement d'une femme qui avoit une perte de sang, causée par une violente chûte qu'elle avoit faite sur les genoüils.

Le 9. Juin 1682. j'ay accouché une jeune femme de vingt ans, au huitiéme mois de sa grossesse, qui avoit une perte de sang, causée par une violente chûte qu'elle avoit faite sur les genoüils, quatre jours auparavant. Elle n'eust durant tout son travail que de méchantes douleurs dans le ventre, qui n'avoient aucune impulsion en bas. Cette perte de sang venoit de ce que son arriérefaix s'étoit interieurement détaché en partie, par la violente secousse de cette chûte. Mais comme elle ne perdoit du sang que mediocrement, & que sa matrice se dilatoit peu à peu, je commis son accouchement à la nature; me contentant seulement de rompre les membranes des eaux de l'enfant; afin que dans l'impulsion des douleurs, ces membranes qui sont attachées dans toute la circonference de l'arriérefaix, ne le fissent pas détacher davantage de la matrice, & n'augmentassent pas pour ce sujet, la perte de sang avant la sortie de l'enfant, qui fut heureusement poussé dehors, une petite demi-heure après que j'eus ainsi rompu les membranes des eaux; mais cet enfant étoit mort dans

le ventre de sa mere, qui ne l'avoit pas senti remuer depuis plus de douze heures; quoique sa perte de sang n'eust commencé à paroistre à l'exterieur, que depuis cinq ou six heures. Cette perte de sang avoit donné une apprehension d'autant plus grande à cette jeune femme, qu'elle sçavoit que sa propre mere étoit morte d'un pareil accident, qui lui étoit arrivé après une pareille chûte, au mesme terme de sa grossesse. La fille fut neanmoins plus heureuse que sa mere; car elle se porta bien après que je l'eus ainsi secouruë dans son accouchement.

Observation CCCVIII.

De l'accouchement d'une femme, dont l'enfant qui n'étoit que de sept mois presentoit un genoüil & une main, sa naissance ayant été accelerée par la rude agitation d'un carosse.

Le 26. Juin 1682. j'ay accouché une femme d'un enfant vivant de sept mois, qui presentoit un genoüil & une main; pourquoy faire je glissay les doigts de ma main dans le pli du genoüil, les conduisant le long de la jambe jusques au pied, que j'amenay hors du passage; après quoy tirant l'enfant par ce seul pied, je dégageay facilement le second pied, qui suivit de soy-mesme la cuisse qui y répondoit; laquelle étant pliée vers le ventre de l'enfant sortit sans difficulté hors du passage, comme il arrive ordinairement, quand les enfans sont d'une mediocre grosseur, & que la femme a déja eu d'autres enfans; auquel cas il n'est pas besoin de se mettre en peine d'aller chercher le second pied de l'enfant, qui se dégage ainsi de soy-même assez souvent, en tirant seulement le premier pied: ayant donc facilement dégagé, & fait sortir de la maniere que je viens de dire, le second pied de l'enfant, & l'ayant joint au premier, les empoignant tous deux également, j'achevay aussi-tost de le tirer. J'avois vû dès le jour précedent la mere, qui avoit déja quelques dispositions au travail; n'ayant toutefois que de fausses douleurs, à cause de la mauvaise situation de son enfant, dont le genoüil qui se presentoit, n'étant pas encore pour lors assez abaissé, pour pouvoir estre bien distinctement reconnu, faisoit une rondeur comme si c'eust été la teste d'un petit enfant. La naissance de cet enfant avoit été accelerée de deux mois entiers par la mere, qui avoit été le jour précedant dans un carosse assez rude de *Paris* à *Ver-*

sailles, & en étoit revenuë le même jour, croyant qu'il n'y avoit aucun danger, ni pour la mere, ni pour l'enfant, d'accoucher à sept mois, comme beaucoup le croyent fort abusivement. Mais il est très-certain que ce terme, selon ce que j'en ay toûjours reconnu, participe beaucoup plus de l'avortement, qu'il ne fait de l'accouchement naturel, qui n'arrive pas ordinairement que vers la fin du neuviéme mois; la nature n'ayant pas coûtume d'anticiper ce terme, sans y estre excitée par quelque accident. C'est ce qui fit que l'enfant dont j'accouchay cette femme, étant très-petit & très-foible, comme sont tous les enfans de ce terme prématuré, mourut dès le lendemain, dont la mere fut elle-même la cause, pour avoir negligé de suivre le conseil que je lui avois donné, de ne pas faire ce voyage, qui auroit même pû lui estre aussi funeste qu'à son enfant, si elle n'eust pas été aussi-bien secouruë qu'elle le fut en son accouchement.

Observation CCCIX.

De l'accouchement d'une femme âgée de quarante-deux ans, qui eust un laborieux travail de son premier enfant durant quatre jours, l'arriérefaix de laquelle avoit un petit corps de mesme substance séparé de sa circonscription naturelle.

Le 13. Juillet 1682. j'ay accouché une femme âgée de quarante-deux ans, de son premier enfant, qui se portoit bien, quoique la mere, qui étoit d'une habitude fort replete, eust été en travail durant quatre jours entiers; pendant quoy je la fis saigner par deux fois du bras, pour éviter que son sang étant trop échauffé par la grande agitation de son long & laborieux travail, il ne s'en fist un transport au cerveau, qui lui auroit pû causer des convulsions, comme il arrive quelquefois en des accouchemens de cette nature. Cette femme à cause de la fatigue de son pénible travail étant fort échauffée, vuida beaucoup de sang immediatement après estre accouchée, quoique je l'eusse fait saigner deux fois durant son travail, comme j'ay dit; ce qui arrive ordinairement en ces sortes d'accouchemens laborieux, à cause que la grande agitation du travail échauffant extrêmement tout le sang, & lui redoublant de beaucoup son mouvement, il s'en fait pour cette raison une grande évacuation, aussi-tost que la femme est accouchée. L'arriérefaix de son enfant avoit hors de

sa circonscription naturelle, à un travers de doigt de distance, un petit corps charnu de même substance, de la largeur de trois doigts, & de l'épaisseur d'un demi doigt; lequel petit corps n'étoit joint à l'arriérefaix que par les seules membranes; de sorte que ressemblant en figure à une espece de petit arriérefaix particulier, où il n'y avoit point de cordon, si s'étant entierement séparé de l'arriérefaix qui étoit bien figuré, il eût été retenu dans la matrice après l'accouchement, & que la femme ne l'eust vuidé que quelque temps ensuite, comme j'en ay vû des exemples: on n'eust pas manqué d'assurer que ç'eust été un veritable faux-germe que cette femme avoit vuidé après son accouchement, quoy que ce ne fust en effet que ce que je viens de dire.

OBSERVATION CCCX.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant présentoit un coude, & la teste de costé.

LE 15. Juillet 1682. j'ay accouché une femme d'un enfant qui présentoit un coude & la teste de costé, lequel je tiray vivant, après l'avoir retourné par les pieds. J'avois vû cette femme trois semaines auparavant, ayant dés-lors l'orifice interne de la matrice dilaté de la largeur de deux doigts, à travers laquelle dilatation l'on sentoit les membranes des eaux de son enfant, comme si elle eust dû accoucher demi-heure après; & l'on sentoit aussi très-manifestement la teste de l'enfant se bien présenter. Mais comme cette teste n'étoit pas pour lors fort abaissée vers le passage, cela fut cause que l'enfant, qui étoit encore dans ses eaux, la tourna de costé dans la suite; & qu'il poussa aussi son coude en même temps au passage. C'étoit le douziéme enfant de cette femme, qui n'en avoit jamais eu aucun qui ne se fust présenté en mauvaise posture. Je l'avois heureusement accouchée de ses huit derniers, que j'avois tous tirez vivans, les quatre premiers étant tous péris entre les mains des Sagefemmes qui l'en avoient accouchée. La petitesse de la taille de cette femme étoit la principale cause, qui avoit fait que ses enfans n'ayant pas une pleine liberté de se bien tourner en son ventre, s'étoient présentez en mauvaise situation.

Observation CCCXI.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant présentoit un coude avec sortie du cordon de l'ombilic.

LE 17. Juillet 1682. j'ay accouché une femme dont l'enfant présentoit un coude avec sortie du cordon de l'ombilic. Je le tiray vivant, après l'avoir retourné par les pieds; à quoy je fus obligé pour sauver la vie à l'enfant, qu'il auroit indubitablement perduë par le refroidissement & la compression du cordon de l'ombilic, qui d'ailleurs n'auroit pas pû se contenir reduit dans la mauvaise situation où étoit l'enfant, qui empêchoit que la nature le pust pousser d'elle-même dehors aussi promptement qu'il étoit necessaire en cette occasion. Ce secours fut salutaire à la mere & à l'enfant, qui se porterent bien tous deux dans la suite.

Observation CCCXII.

De l'accouchement d'une femme qui eût des douleurs lentes durant trente heures, à cause de l'écoulement prématuré des eaux de son enfant, qui avoit le cordon noüé d'un veritable nœud.

LE 18. Juillet 1682. j'ay accouché une jeune femme âgée de vingt ans, de son premier enfant qui venoit naturellement. Mais comme ses eaux avoient commencé à s'écouler dès le commencement de son travail, sans aucune dilatation de la matrice, ses douleurs resterent lentes durant trente heures, & ne devinrent bonnes qu'après que les eaux se furent entierement écoulées, comme il arrive ordinairement dans ces sortes de travaux. Cette femme accoucha néanmoins très-heureusement d'un gros garçon qui se portoit bien. Je trouvay le cordon de son enfant noüé d'un veritable nœud, semblable à celui de l'enfant d'une autre femme dont j'ay parlé en l'Observation CXXXIII. où j'ay expliqué la raison de ces sortes de veritables nœuds, que l'on trouve quelquefois au cordon de quelques enfans dans le temps de leur naissance.

OBSERVATION CCCXIII.

D'une femme accouchée depuis un mois, qui ayant un trop grand alongement d'une des caruncules myrthiformes, *s'en fit retrancher le superflu.*

LE 23. Juillet 1682. une femme accouchée dupuis un mois de son premier enfant, vint chez moy masquée, pour me prier instamment de remedier au trop grand alongement qui s'étoit fait d'une des caruncules *myrthiformes*, par le déchirement de la partie inférieure de la vulve, dans le temps de son accouchement, où elle n'avoit été aidée que par une Sagefemme, qui lui avoit fait, à ce qu'elle me dit, une extrême violence en cette partie : & comme l'alongement de cette caruncule, qui excedoit d'un travers de doigt l'éminence des lévres de la vulve, déplaisoit fort à cette femme, je satisfis son desir en retranchant le superflu de cette caruncule, par une ligature que j'y fis, pour éviter le flux de sang. Elle fut parfaitement guérie en cinq ou six jours, & sa partie figurée comme elle le souhaitoit, par cette opération que je lui fis, pour satisfaire à son instante priere, sans m'informer si c'étoit pour mieux plaire à son mari, à qui l'alongement extraordinaire de cette caruncule pouvoit paroistre indecent.

OBSERVATION CCCXIV.

D'une femme qui avoit une perte de sang depuis un mois, causée par un faux germe, dans lequel il y avoit un petit fetus *avorté, qui n'étoit pas plus gros qu'un petit grain de seigle.*

LE 22. Aoust 1682. j'ay délivré une femme d'un faux germe dans lequel je trouvay un petit corps blanc, qui n'étoit pas plus gros qu'un petit grain de seigle, lequel paroissoit estre le corps d'un petit *fetus* avorté, parce que l'on y voyoit comme deux petits points un peu plus obscurs vers la plus grosse extrêmité de ce petit corps blanc, qui devoient estre les yeux de cet avorton. Cette femme avoit pour lors soupçon d'estre grosse de deux mois, & souffroit une perte de sang de temps en temps depuis un mois entier; au bout duquel temps sa perte de sang devint si grande

qu'elle vuida plus de quinze palettes de sang en deux heures de temps. Mais elle s'arresta aussi-tost que je l'eus délivrée de ce faux germe, qui l'avoit causée; lequel n'étoit proprement qu'une espece d'arriérefaix de ce petit avorton, comme sont la plusspart de ces sortes de corps étranges, que l'on nomme ordinairement faux germes; ausquels la matrice en les moulant, s'il faut ainsi dire, en sa propre cavité, donne en se contractant, une figure compacte & resserrée, semblable au gesier d'une volaille, après que les eaux qui étoient contenuës dans leurs membranes s'en sont écoulées, au lieu de laquelle figure ils avoient auparavant celle d'un œuf avorté qui n'a point de coquille, lorsque les eaux contenuës dans leurs membranes n'en étoient pas encore écoulées.

OBSERVATION CCCXV.

D'une femme grosse de huit mois & demi, à laquelle, étant morte de maladie, on tira du ventre par l'opération Césarienne, son enfant qui étoit encore vivant.

LE 23. Aoust 1682. j'ay vû une femme grosse de huit mois & demi, qui ayant déja été deux mois auparavant très-dangereusement malade d'une pleurésie, avoit depuis douze jours une fiévre continuë avec quelque sorte d'aliénation d'esprit; pour raison de quoy je crus qu'elle ne passeroit pas trois jours sans mourir, comme il arriva en effet deux jours ensuite, ainsi que me dit un Chirurgien, qui peu de temps ensuite ayant été présent lorsque cette femme expira, lui avoit fait incontinent après sa mort l'opération Césarienne, pour tâcher de sauver son enfant, qui avoit encore vécu deux heures après avoir été ainsi tiré du ventre de sa mere; car quoy que la mort de la femme grosse soit ordinairement cause de celle de l'enfant qu'elle porte en son ventre, par l'entiere privation de la vie qu'elle lui communiquoit; néanmoins comme l'enfant a encore en soy un autre principe de vie séparé de celui de sa mere, il arrive quelquefois que l'on tire de la sorte du ventre des meres incontinent après leur mort, des enfans qui sont encore vivans, comme étoit celui de cette femme dont je viens de parler,

OBSERVATION CCCXVI.

D'une femme qui ayant été sterile avec son premier mari durant plus de douze ans, fut feconde avec le second.

LE 30. Aoust 1682. un homme vint chez moy avec sa femme pour me consulter ensemble; l'homme prétendant que la stérilité de sa femme, qui étoit âgée de trente-huit ans, étoit cause qu'il n'avoit point pû lui faire d'enfans depuis douze ans qu'ils étoient mariez; & la femme disant naïvement que ne sçachant pas si c'étoit sa faute, elle vouloit bien permettre que je l'examinasse: ce qu'ayant fait, je trouvay qu'elle avoit l'orifice interne de la matrice extrêmement petit & recourbé en dessus; ce qui paroissoit estre vray-semblablement cause que cet orifice ne s'ouvrant pas autant qu'il étoit necessaire, & n'étant pas directement situé, la semence n'y pouvoit pas estre reçûë pour la conception; & comme cette femme avoit été toûjours bien reglée dans l'évacuation de ses menstruës, je crus que la cause de sa stérilité ne procedoit que de cette disposition de l'orifice interne de sa matrice: Mais quelque temps après cette même femme étant devenuë veuve par la mort de son mari, & s'étant ensuite remariée à un autre homme, qui étoit vray-semblablement plus habile que son premier mari, elle devint grosse aussi-tost après ce second mariage, d'un fort gros enfant mâle, dont je l'ay accouchée le 20. Juillet 1684. étant pour lors âgée de quarante ans. Cet exemple nous fait manifestement connoître qu'il y a certaines femmes, qui quoy qu'elles paroissent stériles avec certains hommes, sont néanmoins effectivement fécondes avec d'autres hommes, dont le tempérament a toute la correspondance neceßaire au leur.

OBSERVATION CCCXVII.

De plusieurs enfans, & de quelques autres animaux qui étoient d'une figure monstrueuse.

LE 31. Aoust 1682. je vis à la Foire de S. Laurent deux enfans mâles monstrueux & fort gros, qui étoient morts, dont les corps étoient joints ensemble vers la poitrine, lesquels un

Chirurgien de mes confreres avoit tirez, à ce qu'il me dit, du ventre d'une femme grosse à terme, il y avoit cinq mois. Je vis aussi un autre enfant d'environ six mois, qui avoit la teste monstrueusement consommée, n'ayant point de cerveau ; mais seulement une masse charnuë rougeâtre comme ces enfans monstrueux dont j'ay fait la description dans mon Traité des Maladies des femmes grosses & accouchées. Outre cela je vis encore au même lieu, un autre enfant monstrueux en figure, qu'un certain imposteur, qui le montroit pour gagner, ou plûtost pour dérober de l'argent, disoit avoir été tiré il y avoit environ trois ou quatre ans du ventre d'une femme en la ville de *Thoulouse*, qui l'avoit porté en son ventre, à ce qu'il supposoit, durant vingt-cinq ans. Mais c'étoit une pure imposture, qui me parut assez manifeste, en ce qu'ayant examiné de près cet enfant, qui étoit tout dessseché, je trouvay que des dents qu'il avoit, avec lesquelles on supposoit encore qu'il étoit né, étoient des denrs d'yvoire veritablement artificielles & ajoûtées, aussi-bien que des yeux d'émail que l'on avoit mis à cet enfant, pour en rendre l'objet plus rare, & qu'on avoit aussi affecté de faire paroistre cet enfant comme petrifié, en insinuant par dessous une peau gluante & artificielle, une mixtion de petits fragmens d'écailles ou, d'os, ou d'autres matieres semblables, pour en rendre le corps plus ferme, & comme écailleux. Mais les os de la teste de cet enfant étoient dans leur état naturel, & n'avoient que l'épaisseur & la solidité ordinaire. Je vis de plus au même lieu, un chien vivant qui paroissoit hermaphrodite par la figure extérieure de ses parties, & qui avoit outre cela vers la queuë deux jambes superfluës, qui étoient jointes l'une à l'autre, & n'étoient séparées que par les pattes : & je vis encore un autre chien, & un chat, qui tous deux n'avoient point de jambes de devant ; mais je doutay fort qu'on ne les eust retranchées dans leur jeunesse, quoy que je ne visse aucune apparence de cicatrice en ces deux animaux qui étoient vivans.



OBSERVATION CCCXVIII.

D'une femme grosse de cinq ou six semaines, qui souffroit une disposition inflammatoire de la matrice, causée par plusieurs pernicieux remedes dont elle avoit usé pour se faire avorter.

LE 20. Septembre 1682. j'ay vû une femme que je trouvay estre grosse de cinq ou six semaines, quoy qu'elle eust fait tout son possible pour se faire avorter, il y avoit environ vingt jours, avec l'aide d'une méchante Sagefemme digne de la potence, qui lui avoit donné pour ce sujet plusieurs pernicieux remedes, & lui avoit fait une violence considerable pour faire ouvrir la matrice, sans qu'elle fut venuë à bout de sa mauvaise intention; ce qui n'avoit servi qu'à lui causer de très-grandes douleurs dans tout le ventre, & principalement vers la region de la matrice, où elle souffroit une disposition inflammatoire, vuidant même quelque peu de sang de cette partie : & comme je lui eus fait entendre qu'outre l'horreur de son crime, que je lui représentay aussi fortement que le Directeur de sa conscience auroit pû faire, elle avoit risqué de se faire mourir elle-même, en voulant ainsi détruire sa grossesse, elle me dit qu'elle ne l'avoit fait que dans la pensée qu'elle avoit, que l'enfant n'étant pas encore formé ni animé, à ce qu'elle s'imaginoit, il n'y avoit pas grand mal à se procurer l'avortement, ou l'écoulement des semences dans ce commencement de grossesse : mais je lui fis bien connoistre que cette pensée étoit très-mal fondée, & qu'elle étoit aussi pernicieuse, que l'action qu'elle avoit tâché de commettre étoit mauvaise. C'est cette fausse croyance du long-temps, que le *fetus* demeure à estre animé après la conception, qui donne lieu à beaucoup de femmes de peu de conscience, de se procurer l'écoulement des semences conçûës, & des avortemens dans les premiers mois de leur grossesse. C'est pourquoy je trouve qu'il seroit très-à-propos, pour éviter un si pernicieux abus, d'obliger un chacun de croire en cela, ce qui me semble estre très-veritable; qui est, que dès le premier jour, & immediatement ensuite de la conception, l'ame est effectivement introduite dans le petit point de matiere, vers lequel ont été concentrez tous les petits atômes des deux semences, qui étoient propres & disposez à l'entiere formation du corps du *fetus*, qui pour n'estre pas

plus gros qu'un grain de milet dans ce premier commencement, & la matiere en étant très-délicate, ne pouvoit pas estre sensible aux yeux de celui qui feroit l'ouverture du corps d'une femme morte par quelque accident dès le même jour, ou le suivant de celui qu'elle auroit effectivement conçû. Mais les yeux de l'esprit nous peuvent bien faire voir, ce que nous ne pouvons pas appercevoir par ceux du corps, & faire connoistre que l'extrême petitesse, la mollesse & la délicatesse de ce point de matiere concentrée vers le milieu des semences conçûës, n'est pas un obstacle à l'infusion, & à la permanence de l'ame qui y réside : car il suffit pour cela que ce même point de matiere soit organisé par le parfait arrangement de tous les petits atômes dont il est formé immediatement après la conception. Au reste ayant bien persuadé cette femme par mes raisons, & luy ayant conseillé tout ce que je jugeay estre convenable pour raffermir sa grossesse, qui avoit été grandement ébranlée par les mauvais remedes qu'elle avoit faits pour la détruire, je la laissay dans l'intention qu'elle me témoigna avoir de suivre le bon conseil que je lui donnay. Mais comme elle m'étoit inconnuë, je n'en ay pas sçû l'évenement, sinon que huit jours ensuite j'appris qu'elle se portoit bien mieux que dans le temps que je la vis, & qu'il y avoit pour lors grande espérance qu'elle pourroit conserver sa grossesse.

OBSERVATION CCCXIX.

De l'accouchement d'une jeune femme qui n'avoit pas quinze ans, qui fut trois jours en travail à cause que son enfant avoit le col embarrassé du cordon de son nombril.

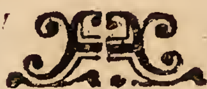
LE 4. Octobre 1682. j'ay accouché une jeune femme de son premier enfant, dont elle fut durant trois jours entiers en travail; tant parce que depuis quatre ou cinq jours elle avoit eu un petit flux de ventre, qui avoit apparemment acceleré l'heure de son travail, avant que la nature eust été bien disposée d'elle-même à entreprendre son opération; que parce que son enfant avoit le col embarassé du cordon de son nombril, qui le tenant comme bridé, empêchoit que les douleurs de la mere le pussent si facilement pousser au passage; ce qui étoit cause que durant les deux premiers jours de son travail, on ne pouvoit toucher la teste

teste de son enfant, qui étoit située si haut au-dessus des os *pubis*, qu'on ne sentoit que le vuide des eaux avec leurs membranes; ausquelles deux causes de la longueur du travail de cette femme, on pouvoit ajoûter une troisiéme, qui étoit sa grande jeunesse; car elle n'avoit pas pour lors encore quinze ans, & n'avoit jamais eu ses menstruës qu'une seule fois devant que de devenir grosse; elle ne laissa pas néanmoins, après ces trois jours de travail, d'accoucher assez heureusement, & de se bien porter ensuite & son enfant pareillement.

OBSERVATION CCCXX.

D'une femme que l'on croyoit estre hydropique, qui avorta de deux enfans de quatre mois & demi, dont elle étoit grosse ainsi que je l'en avois assurée.

LE 6. Octobre 1682. je vis une femme qui étoit très-infirme depuis plusieurs mois, que l'on croyoit estre hydropique, à cause de l'extrême tension de son ventre, & qu'elle ne sentoit aucun mouvement d'enfant. Mais l'ayant examinée je trouvay qu'elle étoit effectivement grosse de quatre mois & demi, ou environ; & je préjugeay même pour lors qu'elle l'étoit de deux enfans, & que c'étoit ce qui faisoit la grande tension de son ventre, la foiblesse de ses enfans, & la quantité de leurs eaux étant cause qu'elle ne les avoit pas encore senti remuer manifestement. Il lui étoit arrivé ce qui est ordinaire à toutes les femmes qui sont grosses de plusieurs enfans, qui étoit d'estre beaucoup plus incommodée que dans ses autres précedentes grossesses, d'avoir le ventre bien plus gros & plus également tendu en rondeur de tous costez, & d'avoir les jambes fort enflées. Mon pronostic se trouva vray; car cinq ou six jours ensuite que je l'eus vûë, elle avorta de deux enfans mâles, qui étoient néanmoins vivans, & qui n'avoient qu'un arriérefaix commun: ils étoient si foibles qu'ils expirérent peu après, mais la mere se porta bien ensuite.



Observation CCCXXI.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant présentoit le bras avec le cordon de l'ombilic.

Le 25. Octobre 1682. j'ay accouché une femme d'un gros enfant mâle vivant, qui présentoit le bras devant avec le cordon de l'ombilic ; ce qu'ayant bien reconnu à travers les membranes des eaux, je les rompis aussi-tost que la matrice me parut assez dilatée pour y pouvoir introduire ma main sans violence; après quoy ayant repoussé en dedans le bras de l'enfant, & le cordon de l'ombilic qui se présentoient ensemble au passage, je retournay en même temps l'enfant, & le tiray par les pieds ; la mere & l'enfant ayant évité par le secours que je lui donnay, le grand danger de la vie où ils étoient tous deux, se porterent très-bien ensuite. Il faut donc remarquer que lorsqu'on s'apperçoit qu'un enfant se présente en mauvaise posture, devant que les membranes des eaux soient rompuës, il ne faut pas toûjours attendre que ces membranes se rompent d'elles-mêmes ; car il faut quelquefois les rompre, comme je fis en cette femme dont je viens de parler, lorsque la matrice est suffisamment dilatée à y pouvoir introduire aisément la main ; quoy faisant, on retourne l'enfant avec une bien plus grande facilité, sans faire violence à la matrice, quand il est encore dans toutes ses eaux, qui n'étant pas écoulées, & faisant une espece de vuide joint à leur humidité, rendent l'opération beaucoup moins laborieuse pour la mere & pour l'enfant, que lorsque les eaux étant entierement évacuées, la matrice vient à embrasser immediatement de toutes parts le corps de l'enfant, que l'on ne peut retourner pour lors, sans faire une violence à la matrice, qui est souvent fort préjudiciable à la mere.



OBSERVATION CCCXXII.

D'une femme âgée de quarante-huit ans, à qui l'on trouva aprés sa mort, une tumeur de la grosseur d'une noix vers la corne droite de la matrice.

LE 2. Novembre 1682. j'étois présent à l'ouverture du corps d'une femme morte à l'âge de quarante-huit ans, aprés dix jours d'une fiévre continuë causée par une inflammation du foye; & comme elle commençoit en cet âge à perdre ses menstruës, & à en estre tout-à-fait dereglée depuis un an ou deux, je lui avois conseillé plus d'un an auparavant, de se faire saigner de temps en temps, pour suppléer à cette évacuation naturelle, jusques à ce que la nature eust été accoûtumée à en estre entierement privée. Mais n'ayant pas voulu suivre mon conseil, qui est le meilleur que l'on puisse donner aux femmes de cet âge, pour les préserver avec plus de sûreté de toutes les incommoditez qui ont coûtume de leur arriver en ce temps, elle fut surprise de cette mortelle maladie, qu'elle auroit peut-estre évitée par quelques saignées de précaution. Par l'ouverture de son corps aprés sa mort, nous trouvâmes tout son foye de couleur cendrée, & la ratte grandement tumefiée, & sa matrice étoit une fois plus grosse qu'à l'ordinaire, étant pour lors en fluxion; car durant sa maladie il lui avoit paru quelque peu de menstruës, & même aprés sa mort l'on voyoit encore sa cavité un peu teinte de sang; & vers sa corne droite, il y avoit une tumeur de même substance que le corps de la matrice, environ de la grosseur d'une petite noix, laquelle venoit vray-semblablement de l'extension qui s'en étoit faite dans les grossesses de cette femme, laquelle extension ayant été trop grande vers cette partie, avoit été cause qu'aprés la contraction qui s'y étoit faite ensuite de l'accouchement, elle paroissoit d'une figure un peu irréguliere.



OBSERVATION CCCXXIII.

D'une femme qui ne laissa pas d'accoucher heureusement de son premier enfant, quoy qu'elle eust eu deux accès de convulsion.

LE 15. Novembre 1682. un de mes Confreres me requit de voir une femme, qui étant depuis deux jours en travail de son premier enfant, avoit eu deux accès de convulsion : Et comme pour lors les eaux de l'enfant qui se présentoit naturellement, n'étoient pas encore écoulées, & que l'orifice interne de la matrice n'étoit dilaté que de la largeur de deux doigts, étant néanmoins d'une substance assez mince & molle, ce qui donnoit lieu d'esperer, que la nature étant un peu aidée, pourroit achever son opération, je conseillay de faire prendre à cette femme, après l'avoir fait saigner, une infusion de deux drachmes de sené, y meslant le jus d'une orange aigre, afin de réveiller un peu les douleurs de l'accouchement qui étoient presque entierement cessées ; ce qui ayant été fait, & la malade ayant vomi ce remede peu de temps après, je conseillay de lui en redonner un autre semblable, qui produisant le bon effet que j'en avois esperé, contribua beaucoup à faire accoucher heureusement cette femme cinq ou six heures ensuite. L'on doit aussi en pareille occasion rompre les membranes des eaux de l'enfant, aussi-tost qu'elles sont assez préparées pour le pouvoir faire, comme je le recommanday à la Sagefemme qui assistoit cette femme ; afin que par l'écoulement de ces eaux la grande distension douloureuse de la matrice venant à se relâcher, cela puisse contribuer à faire cesser la convulsion qui en pouvoit estre causée.

OBSERVATION CCCXXIV.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant, qui étoit vivant, présentoit le cul devant, & avoit continuellement vuidé le meconium *durant douze heures, avant qu'il fust tiré du ventre de la mere.*

LE 4. Decembre 1682. j'ay accouché une femme d'un gros enfant vivant qui présentoit le cul devant, & qui avoit continuellement vuidé le *meconium* durant douze heures, devant que

je le tiraſſe du ventre de ſa mere, n'ayant pas trouvé lieu de l'accoucher que dans le temps que je le fis; parce qu'elle avoit vuidé tout d'un coup les eaux de ſon enfant ſans douleur, & ſans aucune dilatation de la matrice; ce qui fut cauſe que conſiderant que l'enfant, qui étoit fort gros, auroit certainement péri dans le temps de l'opération, ſi je l'euſſe précipitée, je ne voulus pas d'abord l'entreprendre, à cauſe du peu de dilatation de la matrice; joint à cela que la difficulté en auroit été d'autant plus grande, à cauſe que cette femme n'avoit jamais eu d'autres enfans, ſinon un très-petit, dont elle étoit avortée au quatriéme mois de ſa premiere groſſeſſe: de ſorte qu'ayant attendu pour ce ſujet, que la matrice euſt été ſuffiſamment dilatée par le moyen des douleurs, pour y pouvoir introduire facilement ma main, j'en dégageay les deux pieds de l'enfant; après quoy les prenant tous deux joints enſemble, je le tiray auſſi-toſt dehors, étant vivant & ſe portant bien. Cet exemple me confirma ce que j'ay expérimenté en beaucoup d'autres, qui eſt, que l'enfant bien qu'il ſe préſente en mauvaiſe ſituation, n'eſt pas ordinairement en un ſi grand riſque de la vie, en différant de le tirer du ventre de ſa mere, juſques à ce que la nature ait dilaté & amolli l'orifice interne de la matrice, autant qu'on le peut raiſonnablement eſperer, que ſi l'on s'efforçoit de faire l'opération devant que les paſſages fuſſent aſſez préparez, & diſpoſez à permettre facilement & ſans trop de violence l'extraction de l'enfant.

Observation CCCXXV.

De l'accouchement d'une femme groſſe de deux enfans, qui avoit eu les deux lévres de la partie fort tumefiées.

LE 20. Janvier 1683. j'ay accouché une femme de deux gros enfans mâles, qui ſe portoient très-bien, nonobſtant la délicateſſe de la mere, qui étoit ſi maigre qu'elle en paroiſſoit toute étique. Ces enfans avoient leur arriérefaix ſi entierement ſéparez l'un de l'autre, qu'après la ſortie du premier enfant, je délivray la mere de l'arriérefaix de ce premier enfant, auſſi facilement que ſi elle n'euſt pas eu encore un autre enfant dans le ventre, dont je m'apperçûs néanmoins auſſi-toſt, par le ventre de la mere qui reſtoit encore très-gros. Cette femme avoit vuidé les eaux de ce premier enfant quatre ou cinq jours devant que

d'accoucher, nonobstant que je l'en délivray très-heureusement aussi-bien que du second, dont les eaux n'étoient pas encore écoulées. Mais incontinent après la sortie du premier, je rompis les membranes du second, accelerant par ce moyen la sortie. Ces enfans se présenterent tous deux dans la posture naturelle, & vinrent au terme de huit mois & demi; la mere ayant eu durant un mois ou deux, les levres de la partie fort tumefiées, & les jambes enflées, comme il arrive ordinairement aux femmes qui sont grosses de plusieurs enfans. Si après avoir accouché cette femme de son premier enfant, je n'eusse porté la main sur son ventre, dont l'extrême grosseur me fit aussi-tost connoistre qu'il y en avoit encore un second, j'aurois pû la laisser sans la délivrer de ce second enfant, comme je l'ay vû arriver plusieurs fois à des Sagefemmes, qui ayant accouché & délivré des femmes d'un enfant & de son arriérefaix, leur en ont laissé par inadvertance un second dans le ventre, qui n'ayant pas été secouru dans le temps, est venu à y périr, & à mettre la mere en grand danger de la vie. C'est pourquoy il faut toûjours, incontinent après avoir accouché une femme d'un enfant, porter la main sur son ventre, pour reconnoistre s'il n'y en a pas encore un second; & principalement si l'on voit que l'enfant qui est sorti n'est que de mediocre grosseur, comme tous les jumeaux sont ordinairement; quoy faisant on ne fera jamais la faute de laisser ainsi un second enfant dans le ventre d'une femme accouchée.

Observation CCCXXVI.

D'une femme de soixante ans, qui mourut d'un ulcere carcinomateux de la matrice.

Le 22. Janvier 1683. je vis une femme âgée de soixante ans, qui après une entiere cessation de ses menstruës depuis douze ans, eût une perte de sang durant deux ou trois mois, qui fut suivie d'un ulcere carcinomateux, qui me fit croire pour lors qu'elle mourroit certainement devant six mois; ce qui arriva ainsi que je l'avois prédit. Il faut remarquer qu'il n'arrive jamais aux femmes de cet âge des pertes de sang après l'entiere cessation de leurs menstruës durant un long-temps, que ces pertes ne procedent ou ne soient suivies de quelque disposition ulcereuse de la matrice, qui les fait toûjours infailliblement mourir

dans la suite, nonobstant tous les remedes que l'on leur puisse faire, de sorte que l'on peut considerer les pertes de sang de cette nature, comme un signe avant-coureur de la mort des femmes à qui cet accident arrive. J'ay vû une autre femme le 3. Janvier 1693. ayant une semblable maladie, dont j'ay rapporté l'exemple en l'observation DCLXIX.

OBSERVATION CCCXXVII.

De la mauvaise coûtume qu'un fameux Chirurgien avoit de se servir dans les accouchemens de beurre refroidi à la glace.

LE 6. Fevrier 1683. j'ay accouché une femme d'un enfant qui se portoit très-bien, laquelle me dit qu'elle sçavoit bien que je blâmois avec grande raison, la mauvaise methode qu'un fameux Chirurgien, qui l'avoit accouchée de tous ses précedens enfans, avoit de se servir durant l'esté dans l'accouchement des femmes, de beurre refroidi à la glace; afin qu'en étant rendu plus ferme, il le pust plus facilement introduire dans la matrice; ce qu'il avoit réïteré si souvent durant trois ou quatre heures à l'accouchement d'une femme de ses amies, que la teste de son enfant en avoit été tellement refroidie par l'attouchement continuel de ce beurre froid par excès, que le pauvre enfant en mourut de rhume & de fluxion du cerveau, peu de temps après estre né; duquel malheur ce Chirurgien avoit été cause vraysemblablement par son imprudence; ne prenant pas garde que le mauvais usage d'un beurre froid à la glace de la sorte, est capable de faire mourir les enfans, dont le cerveau, qui n'est pour lors couvert d'aucun os à l'endroit de la fontaine de la teste & de ses sutures, est très-facilement offensé par cet actuel refroidissement.

OBSERVATION CCCXXVIII.

D'une femme qui étant accouchée dans le temps d'une fiévre continuë qu'elle avoit depuis trois semaines, mourut six jours ensuite.

LE 7. Mars 1683. j'ay accouché une femme au huitiéme mois de sa grossesse, qui étoit griévement malade depuis trois semaines, d'une fiévre continuë avec plusieurs redoublemens

tous les jours, & de très-fréquentes foiblesses, & une si grande oppression, qu'elle ne pouvoit aucunement se tenir couchée; tous lesquels accidens, qui étoient aussi accompagnez de fréquens vomissemens, & de tressaillemens subits, lorsqu'elle commençoit seulement à s'assoupir, la firent aussi accoucher au huitiéme mois de sa grossesse, d'un enfant mort depuis peu en son ventre; & comme cette maladie, que je crûs dès-lors funeste, l'avoit presque reduite à l'extrêmité avant son accouchement, il lui survint trois jours ensuite une grande fluxion de poitrine, avec de très-grands redoublemens de sa fiévre, qui la firent mourir à la fin du sixiéme jour de son accouchement, quoy qu'il eust été autant heureux qu'on le pouvoit esperer dans une si dangereuse maladie.

OBSERVATION CCCXXIX.

D'une femme qui après estre accouchée assez heureusement pour elle, au terme de sept mois, de quatre enfans morts en son ventre, mourut elle-même malheureusement, étant grosse à terme d'un cinquiéme enfant qui périt avec elle.

LE 10. Avril 1683. je vis une femme âgée de quarante ans qui étoit agonizante après deux jours entiers d'un laborieux travail; son enfant étant resté à cause de sa grosseur au passage sans pouvoir estre poussé dehors, périt ainsi, & fit mourir la mere, que l'on auroit peut-estre sauvée, si la Sagefemme m'eust mandé assez à temps, pour lui tirer cet enfant du ventre. Mais comme cette femme étoit à l'agonie lorsque je fus appellé, & qu'elle n'avoit plus la force d'en supporter l'opération, je ne pus pas lui donner aucun secours; & l'ayant laissée sans espérance, elle expira deux heures ensuite avec son enfant dans le ventre. Par l'ouverture qui fut faite de son corps immediatement après sa mort, son enfant fut trouvé pareillement mort, ayant la teste extrêmement grosse, & le col entouré du cordon de son ombilic, qui le tenant comme bridé, avoit beaucoup contribué à empêcher que cet enfant ne fust poussé dehors par les douleurs de la mere, qui avoit déja eu auparavant quatre autres enfans qui étoient tous morts en son ventre vers le septiéme mois de ses grossesses; dont elle étoit néanmoins accouchée assez facilement, à cause de la petitesse de ces enfans: de sorte que n'ayant

aucun enfant vivant, & ayant porté ce dernier jusques au terme de neuf mois entiers, elle en avoit eu, aussi-bien que son mari, une extrême joye, ne sçachant pas que la cause de cette joye lui seroit ainsi fatale; & ne considerant pas qu'assez souvent les malheurs qui nous arrivent en ce monde, nous tiendroient lieu de bonheur, si nous pouvions pénetrer dans les secrets de la providence qui nous les envoye, comme pouvoient estre en quelque façon les quatre précedens accouchemens de cette femme à son égard; & qu'au contraire il y a quelquefois certains bonheurs qui ne servent qu'à nous rendre plus malheureux qu'auparavant, comme fut sa derniere grossesse, qui la fit ainsi malheureusement périr avec son enfant dans le ventre, après estre heureusement échapée de ses quatre autres précedentes.

OBSERVATION CCCXXX.

D'une femme qui mourut avec son enfant dans le ventre par une grande perte de sang.

LE 13. Avril 1683. je vis une femme qui étoit à l'extrêmité par une grande perte de sang qui lui étoit arrivée depuis trois jours, au neuviéme mois de sa grossesse. Elle avoit été vûë deux jours auparavant par un Medecin, qui manda pour la secourir un Chirurgien de mes Confreres, qui étant aveugle, ne pouvoit pas juger de la grandeur de cette perte de sang, que par la relation de ce Medecin, qui la voyoit de ses propres yeux très-abondante: de sorte que cet aveugle ayant seulement touché cette femme en cet état, dit au Medecin qu'il n'y avoit pas lieu de l'accoucher, & qu'il ne faloit rien violenter; ce que croyant le Medecin, il laissa mourir cette pauvre femme avec son enfant dans le ventre, sans la faire secourir par l'accouchement, qui étoit le plus salutaire remede qu'on lui pust donner, quand il fit appeller cet aveugle; car il n'étoit plus temps de l'entreprendre lorsque je fus mandé pour la voir, l'ayant trouvée à l'agonie, & n'ayant pas une demi heure à vivre, ainsi que je prédis à ses parens qui assistoient à l'Extrême-Onction qu'on lui donnoit, quand j'arrivay chez elle. C'est pourquoy n'ayant aucune espérance de la pouvoir sauver ni son enfant, je la laissay expirer en ce déplorable état avec son enfant dans le ventre;

duquel malheur je les aurois peut-estre préservez tous deux, si je n'eusse pas été appellé trop tard.

Observation CCCXXXI.

D'une femme qui accoucha assez heureusement, quoy qu'elle eust eu six accès de forte convulsion.

Le 25. Avril 1683. j'ay accouché une femme âgée de trente-cinq ans de son premier enfant vivant & se portant bien, quoy qu'elle eust eu six accès de forte convulsion, qui lui vinrent reglément à une demi-heure d'intervalle l'un de l'autre, avant que d'accoucher; & bien qu'elle eust été ainsi surprise de cette fâcheuse maladie trois heures auparavant, dans le temps que son enfant commençoit d'estre au passage, je ne laissay pas de préjuger qu'elle accoucheroit enfin heureusement; à cause que dans les intervales des accès de convulsion elle revenoit à connoissance, & avoit d'assez passables douleurs pour le pouvoir esperer avec l'aide que j'y apportay. Ce dangereux accident m'obligea de la faire saigner par deux fois du bras durant son travail, quoy qu'elle eust été encore saignée par précaution, il n'y avoit que quatre jours. Par les dispositions que je vis en cette femme, qui dès le commencement de son travail se plaignoit d'une grande douleur de teste, & de l'égarement de son jugement, quoy qu'elle raisonnast assez bien, j'avois prédit à son mari le danger où elle étoit de tomber dans ce fâcheux accident; & comme elle fut surprise du sixiéme accès de cette convulsion dans le moment qu'elle accoucha de son enfant, & que je la délivrois de son arrièrefaix, elle resta dans un grand assoupissement avec perte de toute connoissance durant une heure & demie, après quoy le jugement commença à lui revenir, & elle se porta assez bien pendant les trois premiers jours; ensuite desquels elle eût une fiévre continuë avec redoublemens durant douze jours, pour raison de quoy je la fis saigner du pied le quatriéme jour de son accouchement, & encore du bras le jour suivant. Vers le onziéme jour il lui survint un flux de ventre qui lui ayant duré deux jours la mit en danger, après quoy ce flux étant heureusement cessé, & la fiévre aussi, elle se porta bien, & je l'ay accouchée vingt mois ensuite très-heureusement de son second enfant, qui ne lui causa aucune convulsion, comme ce

premier avoit fait ; cet accident n'arrivant ordinairement que dans le temps du premier accouchement des femmes, qui est presque toûjours beaucoup plus laborieux que les autres suivans.

OBSERVATION CCCXXXII.

D'une femme qui ayant un flux de ventre depuis un mois, mourut deux jours après estre avortée d'un enfant de cinq mois.

LE 3. May 1683 je vis une femme qui avoit depuis un mois un flux de ventre avec de grandes épreintes, dont elle étoit très-affoiblie, ayant pour lors un soupçon de grossesse de cinq mois ou environ, dont deux Medecins qui la voyoient, n'étant pas bien certains, m'avoient mandé pour en sçavoir mon sentiment. Ayant examiné cette femme en leur présence, je les assuray qu'elle étoit veritablement grosse d'enfant, quoy que l'orifice interne de la matrice me parust considerablement ouvert en sa partie extérieure, mais il étoit exactement fermé en l'intérieure; ce qui joint avec les autres signes que je trouvay en cette femme, me fit juger qu'elle étoit très-certainement grosse. Néanmoins, contre mon sentiment, qui étoit très-veritable, sa Sagefemme avoit certifié à ces Medecins qu'elle ne l'étoit pas, aussi-bien qu'un autre Chirurgien, qui l'ayant vûë après moy, & soûtenant avec autant d'opiniâtreté que d'ignorance le sentiment de la Sagefemme contre le mien, conseilla à cette femme de prendre un lavement avec quatre onces de miel, au lieu de lavemens de lait, ou de simple décoction de son, que je lui avois ordonnez ; lequel lavement trop fort redoubla aussi-tost son mal, & la fit avorter d'un enfant de cinq mois, qui étoit encore vivant : mais comme la mere avoit été extrêmement affoiblie de cette fâcheuse maladie, elle mourut le deuxiéme jour ensuite de son avortement, à quoy contribua beaucoup l'ignorance de ce Chirurgien, qui étoit aussi grande que celle de la Sagefemme.

Observation CCCXXXIII.

D'une femme qui eust une si abondante évacuation de vuidanges aussi-tost qu'elle fut accouchée, qu'elle en eust plusieurs grandes foiblesses.

LE 15. May 1683. j'ay accouché une femme d'un enfant extraordinairement gros, qui vint naturellement ; mais les vuidanges de la mere furent si abondantes aussi-tost qu'elle fut accouchée, comme elles avoient toûjours été dans tous ses autres précedens accouchemens, qu'elle en eût plusieurs grandes foiblesses durant quatre heures entieres. La grosseur de son enfant, & celle de son arriérefaix, & de ses vaisseaux qui étoient de la même proportion, contribuerent beaucoup à cette abondante évacuation ou perte de sang qui lui survint incontinent après qu'elle fut accouchée, comme il lui étoit arrivé en toutes ses autres précedentes couches, nonobstant quoy elle se porta bien ensuite. Il faut remarquer que les femmes sont pour lors d'autant plus sujettes à cet accident, que leur enfant & leur arriérefaix sont gros, & que leur travail est plus laborieux, comme il est presque toûjours en pareille occasion. C'est pourquoy il faut toûjours saigner ces sortes de femmes dès qu'elles commencent d'estre en travail, durant tout le temps duquel travail on doit aussi éviter toutes sortes d'alimens & de remedes qui peuvent échauffer le sang.

Observation CCCXXXIV.

Du laborieux accouchement d'une femme, à laquelle il fallut tirer avec les instrumens son enfant mort en son ventre.

LE 28. May 1683. j'ay accouché une femme âgée de quarante-huit ans, de son premier enfant, qui pour estre resté durant deux jours fortement engagé dans le passage après l'écoulement des eaux, y mourut ; l'extrême grosseur de sa teste ayant beaucoup contribué à l'y retenir, aussi-bien que la secheresse des parties de la mere, qui avoit vuidé toutes les eaux de son enfant sans aucune dilatation de la matrice, deux jours avant que j'eusse été mandé pour la secourir, au défaut du Chirurgien

qu'elle avoit arresté auparavant pour l'accoucher, lequel préjugeant bien par toutes les mauvaises dispositions de cette femme, qu'elle auroit un travail très-laborieux, en avoit évité la pratique, en se faisant celer, ce qui fit qu'après avoir épuisé toute l'industrie d'une Sagefemme qui l'avoit assistée à son défaut, on eust recours à moy, pour la secourir dans cette urgente necessité. Mais ce fut trop tard pour pouvoir sauver son enfant, que je fus obligé de tirer avec les instrumens, après la certitude que j'eus de sa mort au ventre de sa mere ; sans lequel secours elle seroit indubitablement morte : Et comme toutes les parties de la vulve commençoient à se tumefier beaucoup, & à s'enflâmer, & l'urine & les autres excrémens à estre entiérement supprimez, je me servis de l'instrument que j'ay inventé, auquel j'ay donné le nom de *Tireteste*, dont l'on peut voir la figure dans mon livre des Accouchemens, afin de faire moins de violence par le moyen de cet instrument à ces parties ; mais cet enfant étoit si gros, que les parties externes de la vulve ne se pouvant assez dilater, il s'en fit un déchirement jusques à l'*anus* ; & comme elles étoient déja fort enflâmées avant l'opération, il y survint une gangrene durant les premiers jours, qui m'empêcha de les pouvoir réünir, comme j'aurois fait sans cet accident, par le moyen de quelques points d'éguille ; n'ayant pas jugé à propos de l'entreprendre, à cause de la pourriture qui survint à ces parties, d'où il tomba plusieurs escarres ; après quoi ces mêmes parties ayant été nettoyées de cette pourriture, cette femme se porta très-bien dans la suite, sans avoir aucune incommodité en la retention de son urine, comme j'en ay vû à quelques femmes, qui après des violens accouchemens de cette nature, sont restées incommodées d'un flux involontaire de l'urine, qui leur venoit de la perte de substance qui s'étoit faite au col de la vessie, ensuite de la pourriture qui étoit arrivée en ces parties, où il étoit resté des fistules incurables.

Observation CCCXXXV.

D'une femme qui avoit un scyrrhe phlegmonneux de la matrice.

LE 3. Juin 1683. j'ay vû une femme âgée de quarante ans, qui avoit depuis six semaines un scyrrhe phlegmonneux de la matrice, dont elle fut encore fort incommodée durant près de

deux mois, sentant journellement des élancemens dans cette partie avec de grandes douleurs de reins, & de fréquentes suffocations, dont elle ne fut soulagée que peu à peu, comme je lui avois predit; durant tout lequel temps je lui avois conseillé de se faire saigner du bras de temps en temps, & d'éviter toutes sortes de remedes purgatifs, & de se contenter de l'usage du petit lait, & des eaux de *Forges*; car j'ay toûjours observé par expérience, que les purgatifs sont très-pernicieux dans ces maladies; parce qu'ils augmentent la fluxion sur la partie affligée, où il y a toûjours pour lors une obstruction, qui ne permettant pas une libre évacuation de l'humeur qui y afflüe, en augmente encore la maladie. C'est pourquoy je préfere aussi en ces occasions la saignée du bras, à celle du pied.

OBSERVATION CCCXXXVI.

D'une femme à qui, étant avortée d'un enfant de cinq mois & demi, le tiers de l'arriérefaix resta dans la matrice, & n'en fut expulsé qu'en plusieurs parcelles à demi suppurées.

LE 9 Juin 1683. je vis une jeune femme de vingt ans, qui venoit d'avorter au terme de cinq mois & demi de sa premiere grossesse, d'un petit enfant qui resta en vie durant une demi-heure: mais la Sagefemme qui l'avoit assistée n'ayant pas pû la délivrer entiérement de son arriérefaix, lui en avoit laissé le tiers dans la matrice, qui s'étant tout-à-fait refermée devant que je fusse arrivé pour la secourir, & ne pouvant pas estre dilatée sans violence, m'obligea d'en commettre l'expulsion à la nature, qui rejetta ce qui en étoit resté en plusieurs parcelles à demi suppurées durant cinq ou six jours; pendant lequel temps je lui fis faire trois ou quatre fois chaque jour, des injections émollientes dans la matrice, tant pour laver les excrétions fétides qui en sortoient, que pour aider à rendre l'expulsion de ce reste de corps étrange plus facile. Cette femme avoit été travaillée quelque temps auparavant durant plusieurs jours d'un flux de ventre, qui avoit beaucoup contribué à la faire ainsi accoucher avant terme; & quelques jours après sa couche, elle eût durant un mois une fiévre double tierce, ensuite de quoy elle se porta bien.

OBSERVATION CCCXXXVII.

De l'accouchement d'une femme grosse de huit mois, dont l'enfant qui étoit mort en son ventre depuis long-temps, n'étoit pas plus gros qu'un avorton de trois mois, & avoit un pied vicieusement conformé.

LE 4. Juillet 1683. j'ay accouché une femme d'un petit enfant mort en son ventre depuis un très-longtemps selon l'apparence; car cet enfant étoit si petit, qu'il ne paroissoit pas avoir plus de trois mois, quoy que la mere crût pour lors estre grosse depuis près de huit mois, qu'elle avoit eu tous les signes ordinaires de grossesse, sinon qu'elle n'avoit pas senti remuer si manifestement son enfant, ni de la même maniere que dans ses autres précedentes grossesses. La petitesse de son enfant pouvoit bien faire douter qu'elle ne fust seulement grosse que de trois ou quatre mois; mais comme cet enfant avoit un pied vicieusement conformé, je crûs qu'il étoit plus vrai-semblable, que sa conception ayant été débile & vicieuse dans son principe, il n'avoit pas pris l'accroissement ordinaire dans le ventre de sa mere; à quoy avoient beaucoup contribué une fluxion de poitrine, dont elle fut fort incommodée durant les deux premiers mois de sa grossesse, & une grande tristesse continuelle qu'elle avoit euë depuis neuf ou dix mois qu'elle s'étoit remariée en secondes nôces, contre la volonté de son pere & de sa mere, qui ne l'avoient point voulu voir depuis tout ce temps-là; joint à cela que cette femme avoit porté cet enfant mort en son ventre au moins depuis quinze jours qu'elle étoit tombée fort rudement sur les genoüils, ou même depuis un plus long-temps devant cette chûte, qui pouvoit n'avoir seulement qu'acceleré l'expulsion de cet avorton. La mere nonobstant cet accident se porta bien après; & je l'ay accouchée dans la suite de plusieurs autres enfans à terme, qui se portoient très-bien, & n'avoient aucun vice de conformation.

Observation CCCXXXVIII.

D'une femme qui étant avortée d'un petit fetus *de la grosseur d'une mouche à miel, ne fut délivrée que deux jours aprés de l'arriérefaix, qui étoit tout semblable à ce qu'on appelle ordinairement un faux germe.*

LE 21. Juillet 1683. je vis une femme qui venoit d'avorter d'un petit *fetus*, qui n'étoit pas plus gros qu'une mouche à miel; ensuite de quoy le délivre de ce petit avorton étant resté en sa matrice, elle eust une perte de sang assez abondante, qui néanmoins ne fut suivie d'aucune foiblesse; & comme sa matrice ne s'étoit ouverte qu'à proportion de la petitesse de ce *fetus*, je ne trouvay pas pour lors aucun lieu de la pouvoir délivrer : mais deux jours ensuite y ayant trouvé plus de disposition, je lui tiray de la matrice ce corps étrange qui y étoit resté; lequel étoit tout semblable à ce qu'on appelle ordinairement un faux germe, & de la grosseur d'un médiocre œuf de poule. Cette expérience me fit manifestement connoistre, & me confirma dans la croyance que j'ay toûjours euë, que tous ces prétendus faux-germes que les femmes vuident ordinairement vers le troisiéme mois de leur grossesse, ont toûjours été de veritables germes dans le commencement; & que ce ne sont effectivement que des petits arriérefaix, dont les membranes sont farcies de caillots de sang, qui en augmentent la grosseur; & qui aprés que les eaux qu'elles contenoient s'en sont écoulées, étant toutes ramassées en un globe par la contraction de la matrice, & étant comme moulées dans sa cavité confusément avec ces caillots de sang, & avec le corps mollasse de ces petits arriérefaix, les fait ressembler au gesier de quelque volaille: & comme assez souvent dans ces sortes de fausses couches des femmes, on ne s'apperçoit pas d'aucun *fetus*, à cause de l'extrême petitesse & de la mollesse du corps de ces petits avortons, dont la figure se corrompt, & la matiere se confond avec les caillots de sang que les femmes vuident dans ces sortes d'accidens, & qu'on ne leur voit vuider ensuite que ces especes de corps étranges, on les prend ordinairement pour des simples faux germes, quoy qu'en effet ce soient de veritables arriérefaix, comme étoit celui que je tiray à cette femme, qui croyoit pour lors estre grosse de deux mois & demi ou environ.

Mais

Mais comme elle avoit toûjours été fort incommodée durant tout le commencement de sa grossesse, & principalement depuis plus de quinze jours, qu'elle vuidoit de la matrice tous les jours des sérositez sanglantes, & même quelque peu de sang par intervales, cela avoit été cause que ce petit *fetus* dont elle étoit ainsi avortée, n'ayant pas profité, & s'étant flétri, n'étoit pas de la proportion qu'il auroit dû estre à ce terme de grossesse.

Observation CCCXXXIX.

Du laborieux accouchement d'une femme dont l'enfant étoit mort en son ventre depuis onze jours, laquelle femme croyoit estre grosse de plus d'onze mois entiers.

Le 10. Aoust 1683. j'ay accouché une femme âgée de quarante-deux ans de son premier enfant, qui étoit très-gros, & qu'elle portoit mort en son ventre depuis onze jours entiers, sans qu'elle eust eu auparavant aucun accident, qui lui eust pû faire conjecturer la cause de la mort de son enfant, sinon qu'elle s'étoit fort chagrinée d'une mauvaise nouvelle qu'elle avoit reçûë depuis peu. Cette femme croyoit pour lors avoir porté cet enfant en son ventre plus de onze mois, à cause des accidens ordinaires de grossesse qu'elle avoit senti dès le commencement de ce temps, & qu'il y avoit onze mois & demi entiers qu'elle n'avoit pas eu ses menstruës, dont elle avoit été toûjours très-parfaitement reglée : de sorte qu'après le second mois de leur suppression, ayant senti toutes les incommoditez qui ont coûtume d'accompagner les commencemens de grossesse, & s'étant trouvée mal dès ce temps-là d'une fluxion sur la poitrine, avec crachement de sang, elle fut saignée par trois fois du bras; après quoi s'étant mieux portée, & continuant toûjours dans la pensée qu'elle avoit d'estre grosse, depuis le temps qu'elle n'avoit pas eu ses menstruës, suivant ce compte, elle croyoit avoir veritablement porté son enfant en son ventre onze mois & demi. Mais on peut croire aussi qu'elle n'étoit devenuë effectivement grosse, qu'après les deux mois de suppression de ses menstruës, & que l'évacuation artificielle de trois saignées du bras qu'on lui avoit faites, ayant supplée au défaut de l'évacuation naturelle des menstruës, elle avoit été renduë capable de conception par ce reme-

de; & que cela étant ainsi les signes de grossesse qu'elle avoit eus durant ces deux premiers mois, & tous les autres accidens, devoient estre attribuez à la simple suppression de ses menstruës. Cette femme eut six semaines devant que d'accoucher de fausses douleurs, qui l'obligerent de m'envoyer querir, croyant sentir les veritables douleurs de l'accouchement, & fut encore surprise une seconde fois de semblables fausses douleurs, quinze jours avant son accouchement. Durant le dernier mois de sa grossesse elle avoit toûjours senti son enfant mouvoir en son ventre d'une très-grande force, jusques au jour qu'il mourut après s'estre remué extraordinairement. Elle fut durant trois jours en travail, ses douleurs cessant de temps en temps par intervales, & souffrant de très-fréquens & violens vomissemens avec foiblesses & tournoyemens de teste, qui me faisoient craindre qu'elle ne fust surprise de convulsion; pour raison de quoy je la fis saigner par deux fois du bras; & comme son enfant étoit fort gros, & que sa teste, qui étoit toute molle à cause de sa corruption, ne put pas assez dilâter le passage, cela fut cause que ce gros enfant y resta fortement engagé au droit des épaules, qui étoient si grosses, que je fus obligé d'introduire les doigts de ma main jusques sous une des aisselles, pour aider à le tirer dehors. La mere nonobstant un si laborieux travail se porta bien après, & étant redevenuë grosse dans la suite, je l'ay accouchée fort heureusement au terme de neuf mois d'un autre enfant, qui étoit une grosse fille qui se portoit très-bien.

OBSERVATION CCCXL.

Du laborieux accouchement d'une femme boiteuse dont l'enfant étoit extrêmement gros.

LE 18. Aoust 1683. j'ay accouché une femme âgée de trente-un an de son premier enfant, qui vint naturellement: mais comme cette femme étoit d'un âge un peu avancé, & qu'elle étoit boiteuse, & que son mari avoit la teste fort grosse, & les épaules très-larges, je préjugeay dès le commencement du travail de cette femme qu'il seroit très-laborieux, comme il fut, à cause de la grosseur de son enfant, qui le fit rester pendant dix-huit heures au passage, durant lequel temps je fus obligé de la faire saigner par deux fois du bras, pour éviter que son sang étant

extraordinairement échauffé par la grande agitation de son travail, il ne s'en fit un trop grand transport au cerveau, & qu'elle ne tombast pour ce sujet en convulsion, à quoy elle avoit de la disposition ; & même voyant que son enfant, pour la grande difficulté de son travail, étoit en grand danger de rester tout-à-fait au passage, & d'y périr, je fus obligé de faire prendre à la mere, quatre heures devant qu'elle accouchast, l'infusion de deux drachmes de sené, avec le jus d'une orange, pour réveiller par ce remede ses douleurs, qui s'étoient entierement rallenties, & de la faire tenir debout, soûtenuë par-dessous les bras durant quelque temps pour le même sujet ; ce qui ayant produit l'effet que j'en avois esperé, la fit accoucher heureusement d'un très-gros enfant mâle vivant, qui avoit la teste & les épaules toutes semblables à celles de son pere, comme je l'avois bien préjugé : car pour l'ordinaire les enfans ressemblent à leur pere ; de sorte que j'ay souvent remarqué que les femmes dont le mari a la teste petite & les épaules étroites, accouchent bien plus facilement que celles qui ont des hommes à grosse teste & larges épaules.

OBSERVATION CCCXLI.

De l'accouchement d'une femme grosse de six mois, dont l'enfant présentoit les pieds, laquelle s'étoit blessée en levant trop les bras.

LE 27. Aoust 1683. j'ay accouché une femme au sixiéme mois de sa grossesse, d'un enfant qui présentoit les pieds, lequel je tiray en cette posture vivant. Cette femme s'étoit blessée il n'y avoit que trois heures en levant trop les bras pour ouvrir une fenestre ; ce qui fait bien connoistre la grande facilité qu'ont certaines femmes grosses à se blesser pour le moindre effort qu'elles puissent faire, & la necessité que ces femmes ont de se tenir en grand repos pour pouvoir conserver leur grossesse jusques à terme. Cet enfant vint par les pieds, parce que c'étoit la posture naturelle en laquelle les enfans de ce terme sont ; auquel temps ils ont encore la teste en haut, & les pieds en bas ; ce qui avoit été cause que ne s'étant pas encore retourné comme les enfans font ordinairement vers le dernier mois de la grossesse, il s'étoit présenté étant encore dans sa premiere situation.

OBSERVATION CCCXLII.

D'une femme qui ayant perdu entiérement l'esprit par une grande affliction six jours après estre accouchée, & étant redevenuë grosse ensuite, nonobstant son alienation d'esprit, accoucha heureusement, & revint aussi-tost en son bon sens.

LE 1. Septembre 1683. je vis une femme qui avoit entiérement perdu l'esprit depuis près d'un an, pour la grande affliction qu'elle eut de la mort d'un enfant de quatre ans qu'elle aimoit uniquement; lequel accident lui étoit arrivé cinq ou six jours après estre accouchée d'un autre enfant; & nonobstant son aliénation d'esprit, étant redevenuë grosse, comme elle étoit lorsque je la vis, elle accoucha très-heureusement vers le mois d'Avril de l'année suivante; auquel temps elle revint en son bon sens, & s'est toûjours très-bien portée dans la suite; la bonne évacuation des vuidanges de cette derniere couche y ayant beaucoup contribué, comme je l'avois fait esperer à son mari.

OBSERVATION CCCXLIII.

D'une Demoiselle qui mourut en convulsion avec son enfant dans le ventre.

LE 3. Septembre 1683. je vis une Demoiselle âgée de dix-huit ans ou environ, grosse de huit ou neuf mois, qui avoit de très-violentes convulsions depuis quinze heures, qui l'avoient réduite à l'agonie. C'étoit une fille qui pour cacher son deshonneur, avoit celé sa grossesse; & comme elle avoit toûjours fort serré son ventre pour ce sujet, & qu'elle étoit venuë avec précipitation le jour précedent de trois lieuës en un carosse fort rude, le violent ébranlement qu'elle en avoit reçû, avoit pû beaucoup contribuer à la faire tomber dans cet accident, & peut-estre aussi quelque autre cause, ou quelque mauvais remede qu'elle avoit pris, que l'on ignoroit; car étant à l'agonie, & ayant perdu toute connoissance, lorsque l'on me manda pour la voir, on n'en put pas sçavoir la verité par sa bouche; & comme l'orifice de sa matrice n'étoit aucunement ouvert, & qu'il n'y avoit pas lieu pour ce sujet de l'accoucher, joint qu'étant pour lors à l'extrêmité

elle n'auroit pas eu la force d'en supporter l'opération, je la laissay mourir ainsi que son enfant dans le ventre, ayant seulement recommandé de le faire tirer du ventre de la mere par l'opération Cesarienne, dès le moment qu'elle seroit expirée; ce qui arriva une heure ensuite: mais quelques jours après on me dit que le pere de cette malheureuse Demoiselle, pour ne pas découvrir à d'autres personnes le deshonneur de sa fille, avoit mieux aimé la faire enterrer comme elle étoit morte, avec son enfant dans le ventre, que de le faire tirer par l'opération Cesarienne après qu'elle fut expirée, comme je l'avois recommandé, quoi qu'il n'y eust pas d'espérance de pouvoir trouver son enfant encore vivant, après quinze ou seize heures d'une si mortelle convulsion.

Observation CCCXLIV.

De l'accouchement d'une femme grosse de sept mois, qui avoit eu une legere perte de sang dès le second mois de sa grossesse, & un flux de ventre quatre jours devant que d'accoucher.

Le 27. Septembre 1683. j'ay accouché une femme d'un enfant de sept mois, dont la naissance avoit été accelerée de deux mois entiers, par un flux de ventre qu'elle avoit eu quatre jours avant que d'accoucher, qui avoit contribué à faire écouler les eaux de son enfant sans aucunes véritables douleurs, qui ne lui vinrent qu'une heure devant que d'accoucher, n'ayant eu que de simples douleurs de reins durant les trois ou quatre jours précedens. La mere avoit eu une legere perte de sang dès le second mois de sa grossesse, qui avoit encore recommencé au sixiéme mois. Néanmoins son enfant étoit vivant, & paroissoit estre assez fort, par comparaison de ceux de ce terme, & tetra même durant les premiers jours: mais sa foiblesse naturelle fut cause qu'il mourut le sixiéme jour de sa naissance, comme font ordinairement les enfans qui naissent veritablement à ce terme prématuré, dont ja n'ay jamais vû aucun vivre plus de sept jours.



Observation CCCXLV.

D'un enfant né véritablement à huit mois ; qui se porta très-bien, ne se sentant point de la foiblesse dont il étoit quand il nâquit à ce terme prématuré.

Le 28. Septembre 1683. j'ay accouché une jeune femme de son premier enfant, qui étoit un garçon au terme de huit mois, & quelques jours de plus ; & comme il manquoit près d'un mois qu'elle ne fust grosse de neuf mois entiers, dont elle étoit bien certaine, car il n'y avoit pas encore huit mois & demi qu'elle étoit mariée, son enfant étoit petit & foible, ayant un continuel petit cri languissant durant le premier jour. Mais il se porta bien ensuite, comme aussi la mere, dont l'accouchement avoit été ainsi acceleré de près d'un mois, par les violens efforts d'un vomissement, dont elle avoit été extraordinairement travaillée huit jours auparavant. Outre la certitude que l'on avoit par le temps du mariage de la mere, que cet enfant étoit veritablement né à huit mois & quelques jours, la proportion du corps de l'enfant le faisoit manifestement connoistre ; car il étoit de beaucoup plus petit que quatre ou cinq autres enfans dont j'ay accouché depuis ce temps-là cette même femme au terme de neuf mois complets. C'est ce qui fit qu'un très-celebre Medecin, qui étoit le beau-pere de cette jeune femme, voyant que ce premier enfant étoit né à huit mois & quelques jours, me dit qu'il ne faloit pas beaucoup se mettre en peine de choisir une bonne nourrice pour ce petit enfant, qui étant né à huit mois ou environ, ne pouvoit pas vivre, à ce qu'il croyoit, suivant l'opinion commune. Mais je lui répondis, que je m'étonnois fort qu'il fust encore dans cette vieille erreur, qu'il entretenoit lui-même au lieu d'en desabuser les autres ; car il est très-certain que les enfans peuvent d'autant plus facilement vivre, qu'ils approchent plus du terme le plus parfait, qui est la fin du neuviéme mois, & que pour ce sujet les enfans de huit mois vivent bien mieux que ceux de sept mois, qui sont toûjours si petits & si foibles, que je ne croy pas que de mil il en puisse vivre un seul, ainsi que je l'ay toûjours connu par toutes les expériences que j'en ay. Mais au contraire des enfans de huit mois, il y en a bien la moitié qui échapent, & principalement ceux à qui on donne une bonne nourrice, qui

en a bien du soin, comme on en donna une par mon conseil au petit-fils de ce celebre Medecin, qui a eu par là occasion de se desabuser par sa propre expérience de la vieille erreur en laquelle il avoit toûjours été jusqu'alors. Car cet enfant, qui étoit très-petit & délicat au temps de sa naissance prématurée, est présentement aussi fort & robuste que tous les autres enfans dont j'ay accouché depuis ce temps-là la mere au terme de neuf mois. Ces enfans ainsi nez à huit mois sont semblables à ces foibles arbres que l'on arrache de la terre prématurément, lesquels étant transplantez après avoir paru tout flêtris & languissans durant quelque temps, l'on voit se fortifier de jour en jour, quand ils ont repris racine. Aussi voit-on assez souvent que les enfans nez à huit mois, quand ils ont pris (s'il faut ainsi dire) racine en ce monde, & qu'ils sont seulement parvenus jusques au troisiéme mois, ne se ressentent presque plus pour lors de cette premiere foiblesse, que leur naissance prématurée leur avoit causée.

OBSERVATION CCCXLVI.

Du laborieux accouchement d'une femme, dont l'enfant avoit la face en dessus, avec le cordon de l'ombilic qui se présentoit à costé de sa teste, qui étoit fort grosse.

LE 30. Septembre 1683. j'ay accouché une femme d'un gros enfant que je fus obligé de retourner pour le tirer par les pieds, quoi qu'il présentast la teste la premiere; parce que la mere ayant eté extrêmement fatiguée durant un jour entier qu'il y avoit qu'elle étoit en travail, par des douleurs de reins extraordinaires, qui ne répondant point du tout en bas, faisoient que la teste de l'enfant, qui étoit fort grosse, & qui avoit la face en dessus, ne pouvoit estre poussée, ni descendre au passage: car dans cette mauvaise situation de l'enfant, le mouvement des douleurs de la mere agissant par leur compression sur l'inégalité des bras & des jambes de l'enfant, qui étoient aussi tournez vers le ventre de la mere, en étoit intercepté; ce qui faisoit que ces douleurs ne pouvoient pas produire leur effet, comme elles font facilement quand le dos de l'enfant est tourné vers le ventre de la mere, & qu'il a la face en dessous. Outre cela le cordon de l'ombilic qui se présentoit en même-temps avec la teste de l'enfant, qui étoit en cette mauvaise situation, auroit été cause qu'il

seroit indubitablement mort au ventre de sa mere, avant qu'il en eust pû estre expulsé par la seule opération de la nature; sa grande foiblesse me paroissant en ce qu'il commençoit à se vuider, & le battement de son cordon à n'estre presque plus sensible. Je tiray cet enfant vivant, étant déja si foible, qu'il ne vécut que sept heures ; mais la mere, nonobstant un si laborieux accouchement, se porta très-bien ensuite.

OBSERVATION CCCXLVII.

De l'accouchement d'une femme, qui aprés trois années de sterilité devint des plus fécondes.

LE 14. Octobre 1683. j'ay accouché une femme âgée de vingt-trois ans ou environ, de son premier enfant qui étoit un garçon, laquelle de stérile qu'elle avoit été durant les trois premieres années de son mariage, devint si féconde, qu'outre ce premier enfant je l'ay encore accouchée de quatre autres enfans mâles qu'elle eust dans la suite à une année reglément l'un de l'autre, & je croy qu'elle auroit continué depuis ce temps-là de faire des enfans tous les ans, si elle n'étoit devenuë veuve. On doit remarquer en cet exemple, que la naissance du premier enfant donne souvent dans la suite à la femme qui avoit été stérile, plus de disposition à faire d'autres enfans qu'elle n'avoit auparavant; à cause que les vaisseaux qui servent à l'évacuation des mois, devenans plus amples dans la grossesse, & plus libres par l'accouchement, la femme se porte d'autant mieux, & devient aprés d'autant plus susceptible de conception, que la matrice est mieux repurgée de la superfluité du sang qui y affluë réglément tous les mois, comme il est arrivé à cette femme dont je viens de parler.

OBSERVATION CCCXLVIII.

De l'accouchement d'une femme qui avoit une perte de sang, dont l'enfant avoit la teste d'une figure très-monstrueuse.

LE 21. Octobre 1683. j'ay accouché une femme d'un enfant qui avoit la teste d'une figure très-monstrueuse, presque semblable aux exemples que j'ay rapportez au x. Chapitre du premier

premier livre de mon traité des accouchemens. Toute la teste de cet enfant ne consistoit quasi qu'en la face, avec de très-gros yeux fort éminens. Il avoit vers *l'occiput*, une masse charnuë de substance presque semblable à celle de l'arriérefaix, qui sembloit sortir du cervelet & de la nuque du col. Cet enfant se presentoit la face en dessus; ce qui fit que la mere n'eust pendant tout son travail, qui dura plus de vingt-quatre heures, que des douleurs très-lentes, à quoy contribuoit encore beaucoup une perte de sang assez considerable, dont elle fut surprise, qui luy ayant déja causé plusieurs foiblesses, m'obligea de l'accoucher en retournant son enfant, pour le tirer par les pieds. Cette femme avoit senti cet enfant monstrueux durant sa grossesse mouvoir bien plus frequemment, & d'une force plus extraordinaire que les autres enfans de ses grossesses précedentes; & son ventre sur la fin de cette derniere grossesse étoit si tendu, par une prodigieuse quantité d'eau, qu'elle vuida sans douleur dans le commencement de son travail, qu'elle paroissoit estre grosse de deux enfans. Mais nonobstant la force de cet enfant, qui paroissoit bien conformé de toutes les parties de son corps, à l'exception de sa teste qui étoit d'une figure monstrueuse, il étoit mort quand je le tiray du ventre de sa mere; à quoy avoit beaucoup contribué la perte de sang considerable que la mere avoit euë, & le long séjour que cet enfant avoit fait en mauvaise situation au passage, d'où je fus obligé de le tirer, de crainte que la mere ne succombast par la grandeur de sa perte de sang. L'ayant ainsi préservée du danger de la vie où cette perte de sang l'avoit mise. Comme elle étoit la femme d'un sçavant Medecin, je laissay à son mari à faire réfléxion sur les causes qui pouvoient avoir contribué à la figure monstrueuse de la teste de cet enfant, que la mere attribuoit à l'extrême attention avec laquelle elle avoit regardé la figure d'un singe dans le commencement de sa grossesse.

OBSERVATION CCCXLIX.

De l'accouchement d'une femme, dont l'enfant venoit le cul devant.

LE 25. Novembre 1683. j'ay accouché une femme d'un enfant qui venoit le cul devant, lequel je laissay venir en cette posture, l'ayant jugé plus expedient, à cause des douleurs de

la mere qui me parurent estre suffisantes, pour le pouvoir facilement pousser dehors en cette posture, vû que cet enfant étoit de mediocre grosseur, & que cette femme avoit déja eû plusieurs autres enfans assez gros; ce qui me fit juger que la voye seroit assez suffisante, comme elle fut en effet; car la mere en accoucha, avec le peu d'aide que je lui donnay, en glissant un doigt de chaque main dans le pli des aînes, pour dégager les cuisses & les jambes, aussi facilement & heureusement que si son enfant fust venu dans la posture naturelle: & cet enfant se portoit très-bien, quoiqu'il se fust vuidé auparavant dans le ventre de sa mere, comme font toûjours ceux qui se presentent dans cette posture.

Observation CCCL.

D'une femme qui quoiqu'elle fust accouchée très-heureusement, eust ensuite une disposition inflammatoire de la matrice.

Le 6. Janvier 1684. j'ay accouché une jeune femme de son premier enfant, laquelle nonobstant qu'elle fust accouchée très-heureusement en trois heures de temps, & qu'elle se fust très-bien portée durant tout le premier jour de sa couche, fut surprise d'une très-grande douleur du costé gauche du ventre, répondante à l'aîne, au rein, & à la cuisse du même costé; ce qui faisoit craindre qu'il ne lui vint une de ces tumeurs rebelles, que l'on voit quelquefois arriver à certaines femmes après l'accouchement, à la partie inferieure & laterale du ventre; à quoy auroit pû contribuer une toux continuelle dont cette femme étoit fort travaillée toutes les nuits; laquelle toux agitant extraordinairement par sa violente impulsion la matrice qui étoit en fluxion, à cause de la couche recente, augmentoit de plus en plus cette douleur du bas ventre; de telle sorte qu'il y avoit à craindre que la disposition inflammatoire qu'elle causa dans ces premiers jours à la matrice, ne se convertist en une vraye inflammation de cette partie; joint à cela que les vuidanges de la couche n'étant que sereuses, comme elles sont toûjours quand la matrice souffre quelque disposition inflammatoire, le plus grossier & la lie du sang restant sans une libre évacuation, augmentoit encore la douleur & le danger; ce qui m'obligea de la faire saigner trois fois du bras, & une fois du

pied; sans lequel remede la malade auroit pû succomber, à cause d'une grosse fiévre continuë avec des redoublemens toutes les nuits, dont elle fut fort travaillée jusques au quinziéme jour après son accouchement, auquel temps tous les accidens cesserent peu à peu, ensuite de quoy cette femme se porta bien.

Observation CCCLI.

De l'accouchement d'une femme à qui les membranes de l'arriérefaix resterent dans la matrice après la sortie de l'arriérefaix.

Le 10. Janvier 1684. j'ay accouché une femme d'un enfant qui vint naturellement; mais en la délivrant de son arriérefaix, toutes les membranes qui étoient trop foibles, s'étant entierement séparées de sa masse resterent dans la matrice; ce qui m'obligea de porter la main à son entrée, pour les tirer dehors comme je fis, quoique avec un peu de peine, parce que la matrice s'étoit presque tout-à-fait refermée, aussi-tost que j'en eûs tiré l'arriérefaix. Cette femme m'avoit dit auparavant, qu'il y avoit environ neuf ans, que la Sagefemme qui avoit coûtume de l'accoucher en ce temps-là, lui avoit fait croire qu'au neuviéme jour de sa couche elle avoit vuidé un faux germe presque de la grosseur du poing, lui persuadant que ce faux germe auroit dû estre un second enfant, si ce corps n'étoit ainsi devenu étrange. Mais je crûs, comme je lui dis, que c'étoit plûtost une partie de l'arriérefaix, ou bien toutes ses membranes restées de la sorte dans la matrice, avec quelques caillots de sang, qui s'étant embarrassez dans les replis de ces membranes, avoient formé ce prétendu faux germe, qu'elle vuida ainsi le neuviéme jour de sa couche; comme il lui auroit pû arriver en cette derniere couche, si je n'eusse tiré de la matrice toutes les membranes de son arriérefaix qui y étoient restées, comme je viens de dire. J'ay oüi mille fois faire de semblables contes à des Sagefemmes, & même à des Chirurgiens & à des Medecins, qui m'ont assuré avoir vû des femmes vuider des veritables faux germes quelques jours après avoir été accouchées & bien délivrées de leur arriérefaix: Mais s'ils avoient aussi-bien examiné que moy tous ces prétendus faux germes, ils auroient manifestement reconnu, que ces corps étranges n'étoient veritablement que quelque reste d'arriérefaix, ou de ses membranes confuses avec

quelques caillots de sang endurcis. Je connois quelques Chirurgiens qui faute d'une suffisante capacité en l'art des accouchemens dont ils font profession, ne pouvant assez souvent bien délivrer leurs accouchées de l'arriérefaix, sans en laisser une partie, ou de leurs membranes, dans la matrice, font après cela passer ces sortes de corps étranges qu'ils y ont laissez, pour des faux germes, afin de couvrir par-là du mieux qu'ils peuvent leur peu d'industrie & leur ignorance.

OBSERVATION CCCLII.

D'une Demoiselle grosse de huit mois fort incommodée de vapeurs épileptiques.

LE 8. Février 1684. un Chirurgien de mes confreres desirant avoir mon avis, me fit voir une Demoiselle âgée de vingt ans ou environ, qui étoit sujette à des vapeurs épileptiques, dont elle étoit incommodée de temps en temps depuis quatre années, & beaucoup plus qu'à l'ordinaire depuis six ou sept mois. Mais lui ayant mis la main sur le ventre, que je trouvay fort gros avec dureté inégale, & le nombril poussé en dehors, avec plusieurs autres conjectures, je ne doutay aucunement qu'elle ne fust grosse de huit mois ou environ, quoique cette Demoiselle niast positivement le fait, simulant que l'augmentation de sa maladie venoit d'une autre cause; & j'ajoûtay à mon jugement, que je la croyois estre en très-grand danger de tomber en convulsion, quand elle accoucheroit; l'habitude fort replete dont elle étoit, devant beaucoup contribuer à cette mauvaise disposition qui étoit déja en elle; joint à cela que c'étoit sa premiere grossesse. Mais j'avertis les personnes à qui cette Demoiselle appartenoit, que le moyen le plus salutaire pour prévenir cet accident étoit de la saigner dès qu'elle commenceroit d'estre en travail.



Observation CCCLIII.

D'une femme qui mourut d'un flux de ventre dysentérique, six jours après estre accouchée d'un enfant de sept mois.

Le 10. Février 1684. je vis une femme qui venoit d'accoucher d'un enfant de sept mois, qui pour son extrême foiblesse expira aussi-tost. Cette femme avoit pour lors un flux de ventre, dont elle avoit été beaucoup travaillée depuis près d'un mois, qui fut si violent, qu'il la fit enfin accoucher deux mois devant son terme ordinaire. Je lui avois conseillé huit jours auparavant de prendre deux ou trois fois par jour du lait de vache tout recemment trait, pour adoucir un peu par la benignité de cet aliment, l'acrimonie des humeurs qui lui causoient ce fâcheux flux de ventre, qui étoit beaucoup augmenté depuis qu'elle avoit été purgée contre mon sentiment avec de la *manne* & du *catholicon*, ce flux s'étant converti en dysenterie, à laquelle maladie le lait que je lui avois conseillé auroit été très-convenable, comme je l'ay souvent vû réüssir en semblable occasion. Mais on dissuada mal à propos la malade de suivre le bon conseil que je lui avois donné, lui faisant entendre que le lait ne convenoit pas aux personnes qui avoient la fiévre; ne considerant pas que la petite fiévre qu'elle avoit n'étoit qu'un simple accident de son flux dysentérique, & non pas une fiévre essentielle; ce qui fut cause que ce fâcheux flux, qui auroit pû cesser avec tous ses accidens par l'usage du simple lait, ayant toûjours continué, & s'étant augmenté depuis ces remedes purgatifs, la fit enfin mourir, six jours après l'avoir fait ainsi malheureusement accoucher avant terme.

Observation CCCLIV.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant présentoit le costé de la face.

Le 23. Février 1684. j'ay accouché une femme d'un très-gros enfant masle vivant, qui présentoit le costé de la face, ses eaux étant écoulées depuis vingt-quatre heures, sans avoir que de mauvaises douleurs, qui faisant renverser la teste de son en-

fant ſur l'épaule, l'empêchoient d'eſtre pouſſée au paſſage : de ſorte que la Sagefemme qui étoit auprès de cette femme depuis le commencement de ſon travail, voyant que cet enfant preſentoit la teſte ; mais ne conſiderant pas qu'elle étoit tout-à-fait de coſté, ne pouvoit comprendre la raiſon pour laquelle elle n'accouchoit pas ; ce qui fit qu'elle euſt recours à moy pour y remedier, comme je fis auſſi-toſt, en tirant cet enfant par les pieds après l'avoir retourné, ayant jugé qu'il étoit plus convenable d'entreprendre cette operation ; quoique aſſez laborieuſe, que de commettre à la nature l'expulſion de cet enfant en la mauvaiſe ſituation que ſon corps étoit, auſſi bien que ſa teſte, laquelle ne pouvoit pas eſtre reduite en une meilleure, qu'avec une plus grande difficulté que celle que j'eus à le retourner entierement, comme je fis pour le tirer par les pieds. La mere & l'enfant ayant été ſecourus de la ſorte, ſe porterent tous deux bien enſuite.

Observation CCCLV.

D'une femme qui mourut d'une perte de ſang cauſée par l'entier renverſement du fond de la matrice.

Le 11. Mars 1684. j'ay vû une femme qui avoit une perte de ſang continuelle depuis huit mois qu'elle étoit accouchée, laquelle je jugeay eſtre entierement incurable, & la devoir certainement faire mourir, comme il arriva peu de temps enſuite ; parce que cette perte de ſang venoit d'un renverſement du fond de la matrice, qui avoit été tirée au dehors par une ignorante Sagefemme, dans le temps qu'elle la voulut délivrer de ſon arriérefaix en l'accouchant, & comme après ce fâcheux accident, cette Sagefemme s'étoit contentée de repouſſer la matrice en dedans, ſans reduire pour lors le renverſement de ſon fond, comme elle auroit dû faire, ſi elle euſt été aſſez entenduë en ſon art ; il ſe fit un ſi fort étranglement de cette partie, vers l'orifice interne qui étoit auſſi renverſé, que ce fond de la matrice s'étant extraordinairement tumefié, la reduction que l'on en auroit pû faire dans le commencement, devint dans la ſuite impoſſible.

OBSERVATION CCCLVI.

D'une femme qui accoucha très-heureusement, quoyqu'elle eust eû une perte de sang un mois auparavant.

LE 19. Mars 1684. j'ay accouché une jeune femme de son premier enfant qui vint naturellement, laquelle avoit eû un mois auparavant, une perte de sang, dont elle vuida bien une palette en un jour; pour lequel sujet je la fis saigner pour lors du bras, & la fis tenir de repos au lit; moyennant quoy ce dangereux accident ayant cessé, cette femme porta son enfant encore un mois entier, & en accoucha très-heureusement en quatre heures de temps: mais pour une plus grande seureté elle s'abstint, par mon conseil, de coucher avec son mary durant tout ce mois, afin d'éviter par cette précaution la recidive de cet accident, qui auroit pû estre très-dangereux à la mere & à l'enfant.

OBSERVATION CCCLVII.

De l'accouchement d'une femme qui avoit un flux dysentérique depuis dix ou douze jours.

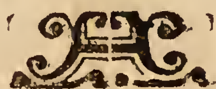
LE 22. Mars 1684. j'ay accouché une jeune femme de son premier enfant qui vint naturellement: mais la mere étoit pour lors très-incommodée depuis dix ou douze jours d'un fâcheux flux de ventre dysentérique, qui lui continua encore deux jours entiers après estre accouchée, pour lequel sujet je luy conseillay l'usage du lait de vache tout recemment trait, tant pris par la bouche, qu'en clystere, par le moyen duquel remede elle fut guerie de cette dangereuse maladie, qui auroit pû lui estre mortelle, comme elle fut à cette femme dont j'ay parlé en l'Observation CCCLIII. car il faut remarquer que ces sortes de flux dysentériques venant assez souvent du dégorgement d'une bile corrosive, qui de la vessie du fiel, & du canal pancréatique se décharge premierement dans les intestins gresles, où elle cause de très-grandes douleurs, avant que d'estre portée dans les gros intestins, où cette humeur excite par son acrimonie de très-fréquentes épreintes, l'on ne peut appaiser l'intemperie que cette fâcheuse maladie cause aux intestins superieurs, que

par la voye de quelque aliment benin tel qu'est le lait ; car les clysteres ne pouvant pas estre portez par delà les gros intestins, il arrive assez souvent, que l'on reçoit peu de soulagement si l'on se contente de ces simples clysteres, sans faire user aux malades de quelque aliment medicamenteux, qui puisse en même temps adoucir l'acrimonie de cette bile corrosive, qui se décharge dans les intestins superieurs, comme fait très-bien le lait tout recemment trait. Mais il faut bien prendre garde que ce soit le lait d'une vache bien saine, qui ne soit point pleine, ni en chaleur, & qu'elle n'ait pas fait trop recemment son veau, & qu'elle soit nourrie de bon pasturage, & abreuvée de bonne eau ; toutes lesquelles conditions sont absolument necessaires au lait pour en rendre l'usage salutaire.

OBSERVATION CCCLVIII.

D'une femme qui accoucha heureusement à terme, quoiqu'elle eust eû un mois auparavant la fiévre durant cinq semaines, dont elle avoit été guerie en prenant du quinquina.

LE 29. Mars 1684. j'ay accouché une femme d'un enfant masle qui se portoit bien, quoique la mere eust eû un mois auparavant une fiévre tierce, & double tierce, durant près de cinq semaines, qui l'avoit reduite à une extrême foiblesse, n'ayant pas pû guerir de cette fiévre par tous les remedes ordinaires de la medecine ; ce qui fit que son Medecin qui avoit toûjours repugné à mon sentiment, qui étoit de lui faire prendre du *quinquina*, fut enfin obligé de lui donner ce remede en boisson, qui ayant produit le bon effet que j'en avois fait esperer à la malade, la guerit parfaitement de cette fiévre, dont la violence des accès la mettoient en grand risque d'accoucher avant terme, & même de mourir si elle eust accouché durant cette malade, qui l'avoit extrêmement debilitée ; de sorte qu'étant rétablie en bonne santé, & étant entierement à terme, elle accoucha très-heureusement d'un enfant qui se portoit très-bien.



OBSERVATION CCCLIX.

D'une femme qui avoit une disposition inflammatoire de la matrice, causée par une fausse couche qu'elle avoit eûë.

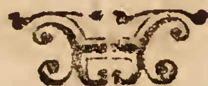
LE 12. May 1684. je vis une femme qui avoit une disposition inflammatoire de la matrice, causée par une fausse couche qu'elle avoit eûë, depuis trois semaines qu'elle avoit commencé à vuider, à ce qu'on me dit, quelque portion d'un faux germe, après deux ou trois mois de soupçon de grossesse; & principalement de ce qu'un Chirurgien peu entendu en l'art des accouchemens, avoit tenté par plusieurs fois, avec quelque violence, de la délivrer de ce corps étrange; joint à cela que plusieurs Medecins qui la voyoient journellement, l'avoient fait saigner du pied & purger mal à propos, durant que la matrice souffroit encore une fluxion assez considerable, qui étoit entretenuë par la presence de quelque portion de ce corps étrange, qui y étoit restée adherente depuis tout ce temps-là: car elle en avoit encore vuidé une petite partie grosse comme une noisette le même jour que je la vis; laquelle ne me parut pas avoir aucune corruption considerable; & comme on avoit coûtume de faire prendre tous les jours à cette femme des lavemens purgatifs assez forts, & d'autres remedes interieurs, pour exciter, à ce que l'on prétendoit par ces remedes, l'expulsion de ce qui pouvoit estre resté de ce corps étrange dans la matrice, & la soulager de très-grandes douleurs qu'elle sentoit dans le ventre, qui étoit assez tendu, je lui conseillay au lieu de cela, de ne se servir que d'une simple décoction émolliente, ou bien de seule eau tiéde, ou du petit lait pour tout remede, & de commettre tout le reste à la nature; ce qui lui réüssit fort bien, & la délivra entiérement en peu de jours de cette inflammation de matrice, qui avoit été si grande que la malade en avoit même eû quelques mouvemens convulsifs. Il faut remarquer qu'il vaut beaucoup mieux assez souvent commettre à la nature l'expulsion de ces sortes de corps étranges, quand la matrice n'est pas assez ouverte pour les pouvoir tirer facilement, que d'en tenter avec violence l'extraction par l'opération de la main, comme avoit fait ce Chirurgien, ou d'en exciter l'expulsion par des remedes purgatifs inconsiderément ordonnez, comme ceux que l'on

avoit fait prendre à cette femme fort à contre-temps, lors que la matrice étoit encore en une fluxion très-douloureuse : car il arrive que l'orifice de la matrice au lieu de s'amolir & de se relâcher, comme il fait quand l'inflammation est appaisée, demeure au contraire endurci & fermé, durant tout le temps que cette partie souffre inflammation.

Observation CCCLX.

D'une femme qui mourut quatre jours après estre avortée d'un petit enfant de trois mois.

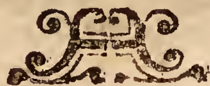
Le 14. Juin 1684. j'ay vû une femme réduite à l'agonie, par une fiévre continuë avec une fluxion de poitrine, qui l'avoit fait avorter il y avoit trois jours, au troisiéme mois de sa grossesse, d'un petit enfant mort tout corrompu ; & sur ce que l'on me dit que ce petit avorton n'avoit été expulsé de la matrice, que deux heures après qu'elle eust vuidé quelques membranes mêlées de quelques caillots de sang, qui firent croire à sa Sagefemme, & aux Medecins qui la voyoient dans sa maladie, que c'étoit l'arriérefaix qu'elle avoit ainsi vuidé ; j'assuray son mari & la Sagefemme qui étoient presens, que si la malade n'avoit point vuidé autre chose depuis la sortie de ce petit avorton, qu'elle n'étoit point délivrée de l'arriérefaix, comme en effet elle ne l'étoit point ; car il arrive toûjours que ces petits avortons sont expulsez devant l'arriérefaix, qui souvent reste dans la matrice en ces sortes de fausses couches, s'il n'en est expulsé avec l'enfant en même temps, comme il arrive quand il est encore tout envelopé dans ses membranes. L'avortement qui étoit ainsi arrivé à cette femme dès le temps de sa maladie, qui de soy étoit déja mortelle, joint à la corruption de l'arriérefaix resté en la matrice, à quoy sa Sagefemme & ses Medecins n'avoient pas pris garde, contribua d'autant plus à la faire mourir le lendemain que je la vis en cet état desesperé, comme je l'avois prédit à son mary.



OBSERVATION CCCLXI.

De l'accouchement d'une femme qui avoit vuidé plusieurs fois du sang & des eaux par la matrice dans le temps de sa grossesse.

LE 11. Juillet 1684. j'ay accouché une femme au terme de sept mois & huit ou dix jours de sa grossesse, d'un enfant male, qui par la proportion de son corps me parut estre du temps que je viens de marquer. Cette femme avoit eû une perte de sang assez considerable qui avoit commencé vers la fin du second mois de sa grossesse, & avoit continué en se renouvellant de temps en temps, jusques à la fin du cinquiéme mois, auquel temps cette perte de sang ayant cessé, elle se porta assez bien durant un mois ou cinq semaines; après quoi elle vuida tout d'un coup par la matrice, plus d'une pinte d'eau en plusieurs flots, & continua encore durant plus d'un mois à en vuider presque tous les jours; au bout duquel temps elle accoucha néanmoins assez heureusement de cet enfant, qui pour estre né ainsi prématurément, ne vécut que dix ou douze heures. L'on pourroit douter si les eaux que cette femme vuida tout d'un coup par la matrice en si grande abondance, un mois devant que d'accoucher, étoient les eaux de son enfant, qui se fussent ainsi écoulées par quelque rupture de leurs membranes, ou si elles procedoient d'une espece d'hydropisie de matrice, qui avoit succedé à la debilité que la perte de sang qui avoit précedé, pouvoit avoir causée en cette partie, comme il y avoit grand sujet de le croire. Il faut néanmoins remarquer que l'on voit aussi quelquefois des femmes qui long-temps devant que d'accoucher vuident les eaux de leur enfant, qui s'écoulent seulement en partie par une legere rupture de leurs membranes, qui se fait en quelque endroit, qui ne répondant pas à l'orifice interne de la matrice, empêche qu'elles ne s'écoulent entiérement; de sorte qu'une bonne partie des eaux de l'enfant restant encore dans la matrice, l'accouchement ne succede quelquefois que long-temps après ce premier écoulement qui se renouvelle par intervale.



Observation CCCLXII.

D'une femme qui fut dangereusement malade à cause de l'arriérefaix qui étoit resté en sa matrice après estre avortée d'un enfant de trois mois.

LE 12. Juillet 1684. je vis une femme qui ne faisoit que commencer à se mieux porter, après avoir été très-dangereusement malade durant trois semaines entiéres de fiévre continuë avec redoublemens, & autres fâcheux accidens procedans de la suppuration de l'arriérefaix resté en sa matrice, ensuite de l'avortement qu'elle avoit eû d'un enfant de trois mois; sa Sage-femme ne l'ayant pas pû délivrer de cet arriérefaix, pour la difficulté qu'elle y trouva; la matrice s'étant tout-à-fait refermée, à ce qu'elle me dit, immediatement après la sortie de l'enfant; ce qui l'obligea d'en commettre l'expulsion à la nature, qui n'en vint à bout que par l'entiere suppuration de ce corps étrange ainsi resté durant trois semaines: car quoique les femmes vuident ordinairement dans le même jour l'arriérefaix tout entier en ces sortes d'avortemens, ou peu de jours ensuite, on en voit néanmoins ausquelles ce corps étrange n'est expulsé qu'en suppuration, qui dure bien plus long-temps, & est toûjours accompagnée de fiévre, de grande douleur de teste, & de vapeurs hysteriques, avec de fréquentes foiblesses causées par la corruption de cette suppuration; qui est aussi accompagnée d'une grande infection cadavereuse; tous lesquels accidens ne cessent point que cette suppuration ne soit entiérement achevée; ce que l'on reconnoist en ce que pour lors les excrétions de la matrice paroissent pures, & entiérement délivrées de leur précedente infection, ainsi qu'elles commençoient à paroistre en la femme dont je viens de parler, lors que je la vis; laquelle après avoir été travaillée de tous ces fâcheux accidens durant un si long-temps, se porta bien dans la suite.



Observation CCCLXIII.

D'une femme qui accoucha d'une grosse fille qui avoit toutes les parties charnuës de son corps très-dures, & comme scyrrheuses.

Le 9. Aoust 1684. j'ay accouché une femme âgée de plus de quarante ans, de son premier enfant, qui étoit une grosse fille encore vivante, mais très-foible, & qui mourut deux heures après estre née. La mere m'assura qu'il y avoit six jours entiers qu'elle ne l'avoit point senti remuër en son ventre, après avoir fait une legere chûte, & qu'elle n'étoit grosse pour lors que de sept mois, ou environ; mais la grosseur de l'enfant & celle de l'arriérefaix me firent croire qu'elle s'étoit trompée à la supputation du temps de sa grossesse, qui dans le commencement n'avoit pas même été connuë de plusieurs Medecins, qui attribuant à maladie les incommoditez qu'elle sentoit en ce temps, l'avoient fait saigner du pied, & baigner, & purger beaucoup de fois avec de très-violens remedes. Cet enfant en venant au monde avoit toutes les parties charnuës de son corps, qui étoit fort gros, très-dures & comme scyrreuses, & tout le ventre fort tendu comme s'il eust été hydropique, ou bien comme si le foye, qui est ordinairement grand aux enfans, eust été une fois plus tumefié qu'il ne devoit estre; & l'arriérefaix qui étoit aussi très-gros, étoit tout verdastre, & commençoit à se corrompre; ce qui pouvoit faire douter si les mauvaises dispositions de cet enfant procedoient en partie de tous les remedes dont cette femme avoit usé mal à propos dans le commencement de sa grossesse, aussi-bien que de son mauvais temperamment, ou si elles n'étoient survenuës que depuis les six jours qu'elle n'avoit point senti remuër son enfant, après avoir fait cette legere chûte; mais je crus que les premieres causes y avoient du moins autant contribué que cette derniere, qui me parut n'avoir été seulement qu'adjuvante.



Observation CCCLXIV.

D'une femme qui ayant une grande perte de sang, qui luy avoit causé une convulsion, mourut incontinent après estre accouchée.

Le 28. Aoust 1684. je vis une femme grosse de huit mois, qui avoit depuis cinq ou six heures une perte de sang si grande, qu'après plusieurs foiblesses réïterées, elle en étoit tombée en une convulsion qui lui avoit duré un quart d'heure, ce qui me fit connoistre qu'elle étoit en très-grand péril de la vie, n'y ayant presque point d'esperance de la pouvoir sauver, vû le mauvais état où elle étoit pour lors; & comme la Sagefemme qui m'avoit appellé pour la secourir, avoit negligé de la faire confesser comme je lui avois recommandé auparavant, & que je craignois avec grand sujet, qu'il ne lui vint encore une autre convulsion, & qu'elle ne mourust entre mes mains en l'accouchant, je ne voulus pas en entreprendre l'opération avant qu'on lui eust donné ce secours spirituel dans cette urgente necessité, comme fit assez inconsidérement un Chirurgien qui survint dans le même temps, lequel sans bien connoistre l'extrême danger où étoit cette femme, l'accoucha avec une très-grande peine d'un enfant mort, à qui l'opération fut entiérement inutile aussibien qu'à la mere, qui mourut incontinent après comme je l'avois prédit, connoissant bien que les grandes pertes de sang de cette nature étoient toûjours absolument mortelles, quand elles étoient suivies de la convulsion, qui est pour lors une marque évidente d'un extrême épuisement de tout le sang.

Observation CCCLXV.

D'une femme qui huit jours après estre accouchée fut saignée dix-sept fois en huit jours de temps, quoiqu'elle eust eû une surabondante évacuation de vuidanges durant les premiers jours.

Le 8. Septembre 1684. j'ay vû une femme, qui après estre accouchée assez heureusement depuis huit jours, avoit eû durant les quatre premiers jours une évacuation de vuidanges une fois plus abondante que n'ont ordinairement les autres femmes en couche; & ayant eû quelque chagrin depuis deux jours,

été surprise d'une douleur du costé gauche, vers le bas des fausses costes, environ la region superieure de l'estomac & du diafragme, qui lui causoit une difficulté de respirer avec fiévre continuë & redoublemens la nuit; pour raison de quoy les Medecins qui la voyoient journellement, la croyant en danger de la vie, si cette maladie ne cessoit dans peu, la firent saigner en huit jours de temps jusques à dix-sept fois, tant du bras que du pied; après quoy elle se porta assez bien, non pas par l'effet de ces si frequentes saignées, que je crus lui avoir été ordonnées par ses Medecins, sans bonne raison, vû qu'elle avoit eû, comme j'ay dit durant les trois ou quatre premiers jours de sa couche une évacuation de vuidanges une fois plus abondante qu'à l'ordinaire: mais il arrive assez souvent que la nature forte & vigoureuse, comme elle étoit en cette femme, qui étoit d'une fort bonne complexion, resiste aux remedes faits mal à propos, aussi-bien qu'à la maladie. Cependant ses Medecins attribuoient le bon évenement à toutes ces frequentes saignées, dont trois ou quatre auroient été très-certainement plus que suffisantes ainsi que je l'ay bien connu par l'experience d'un très-grand nombre d'autres femmes, qui après de semblables indispositions se sont très-bien portées, quoiqu'elles n'eussent été saignées que deux ou trois fois seulement.

Observation CCCLXVI.

De l'accouchement d'une femme, qui après une sterilité de douze ans, & une maladie de trois ans, fut rétablie en parfaite santé, & renduë féconde par les eaux de Vichy.

LE 18. Septembre 1684. j'ay accouché une femme âgée de trente-quatre ans, de son premier enfant qui étoit un garçon; laquelle n'étoit devenuë grosse de cet enfant qu'après douze années de sterilité depuis son mariage; & ensuite d'une longue maladie durant trois années entieres, qui l'avoient réduite presque à l'extrêmité: pour raison de quoy ayant été au printems & à l'automne boire des eaux de *Vichy* en *Bourbonnois* durant vingt jours, peu de temps après avoir usé de ces eaux minerales pour la seconde fois, elle fut rétablie en parfaite santé; & quelques mois ensuite de cette continuelle langueur durant trois ou quatre années entieres, elle devint en un grand embon-

point, & grosse de cet enfant, dont elle accoucha très-heureusement. Il y a deux choses assez considerable en cet exemple : la premiere nous fait connoistre que les femmes steriles sont ordinairement bien plus valétudinaires que les autres : & la seconde qu'il n'y a pas de meilleur remede pour déboucher entiérement les obstructions des visceres, aussi-bien que celles de la région de la matrice, qui causent ordinairement ces sortes de longues maladies semblables à celle de cette femme, que l'usage des eaux minerales, qui pénetrant par leur vertu aperitive, & s'insinuant jusques dans les plus petites voyes des parties, les nettoyent & les délivrent entiérement des mauvaises humeurs, qui par leur tenacité y sont trop engagées, pour en estre expulsées par les remedes ordinaires.

OBSERVATION CCCLXVII.

D'une femme qui étant grosse de deux mois & une semaine, eust une excessive perte de sang, qui la fit avorter d'un petit fétus, *qui n'étoit pas plus gros qu'une mouche à miel.*

LE 30. Septembre 1684. j'ay délivré une femme qui eust une fausse couche au terme de deux mois & une semaine de sa grossesse : & après avoir examiné l'arriérefaix dont je la venois de délivrer, je trouvay au milieu de ses membranes un petit *fétus* qui n'étoit pas plus gros qu'une mouche à miel, n'ayant pas profité depuis cinq ou six semaines, que son principe de vie avoit été détruit, par une violente agitation du corps & de l'esprit, que cette femme avoit eüë dans le temps qu'elle ne pouvoit pas estre grosse que de dix-huit ou vingt jours au plus : de sorte que ne croyant pas l'estre pour lors, à cause que le temps de ses mois n'étoit pas passé, elle negligea de se conserver, ayant été durant deux jours à monter & courir plusieurs fois par divertissement sur un âne, qui la fit tomber par deux fois assez rudement, ayant eû outre cela une grande frayeur, pour s'estre égarée dans un bois, où elle eût peur des voleurs ; ce qui fit que le principe de vie ayant été détruit en ce *fetus* dès ce commencement de grossesse, il ne prit pas un plus grand accroissement que celuy auquel il étoit pour lors, & resta en cet état au ventre de sa mere durant un mois ou cinq semaines ; après quoy elle commença à vuider quelque peu de sang durant dix jours, en vuidant

dant seulement cinq ou six gouttes par jour : mais ensuite il lui survint tout d'un coup une perte de sang si excessive, qu'elle auroit couru grand risque de la vie, si je ne l'eusse délivrée dans ce même temps de l'arriérefaix de ce petit *fétus* ; lequel arriérefaix paroissoit estre de figure & grosseur, comme ces sortes de corps étranges que l'on prend ordinairement pour des faux germes, mais qui ne sont effectivement que des arriérefaix de ces sortes de petits avortons, ausquels la matrice en se contractant & se resserrant, après que les eaux qui étoient contenuës en leurs membranes s'en sont écoulées, donne la figure de sa cavité. La santé de cette femme se rétablit peu à peu dans la suite ; mais elle fut durant près de deux mois entiers à vuider de temps en temps quelque peu de sang, ou de serosité teinte, sinon qu'elle fut une fois dix jours sans rien vuider, & plusieurs autres fois, elle n'avoit été que deux ou trois jours ; ayant par intervale quelques douleurs en maniére de colique dans le ventre ; & ce qui est fort extraordinaire, cinquante-deux jours après que je l'eûs ainsi délivrée de cette fausse couche, elle vuida une petite portion membraneuse & charnuë, qui étant toute ramassée en globe, n'étoit pas plus grosse qu'une mediocre féve d'haricot, & n'avoit aucune corruption, paroissant estre tout nouvellement détachée de la matrice, l'expulsion de ce petit corps étrange ayant été précedée d'une mediocre évacuation de sang durant trois ou quatre jours, avec quelques douleurs de reins & dans le ventre. La disposition de ce petit corps étrange pouvoit faire croire que c'étoit plûtost un nouveau petit faux germe, engendré depuis cette premiere fausse couche, durant les dix jours que cette femme avoit été sans avoir aucune évacuation de la matrice, qu'un reste de racine de cet arriérefaix, dont je l'avois délivrée il y avoit cinquante-deux jours, qui étant demeuré adherent vers une des cornes de la matrice, & y ayant toûjours eu quelque communication de vie, s'y étoit entretenu sans corruption ; ce qu'il falloit néanmoins bien croire, s'il étoit vray, comme cette femme m'assura, qu'elle n'avoit eû depuis sa fausse couche aucune communication avec son mary, qui eust pû faire soupçonner que ce petit fragment de membrane procedoit d'une nouvelle conception.

Observation CCCLXVIII.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant vint le cul devant.

Le 14. Octobre 1684. j'ay accouché une jeune femme de son premier enfant, qui étoit une fille qui vint le cul devant, laquelle je tiray vivante en cette posture, & se portant fort bien ; ayant jugé plus seur de commettre cet accouchement à la nature, jusques à ce que l'enfant eust été poussé dehors par les seules douleurs de la mere, qui étoient assez bonnes, jusques au gros des fesses ; après quoi lui ayant dégagé les cuisses & les jambes l'une après l'autre hors du passage, j'achevay de le tirer ainsi que s'il eust presenté les pieds les premiers : & comme le cul avoit assez dilaté le passage pour donner une libre sortie à la teste de l'enfant, il ne fut pas en si grand danger de la vie, qu'il auroit été si j'eusse précipité son extraction, devant que le passage eust été suffisamment préparé & dilaté : car dans le premier accouchement des femmes la voye n'étant pas faite, comme dans les accouchemens suivans, la teste de l'enfant restant pour ce sujet plus long-temps arrestée au passage, après que le corps en est sorti avec beaucoup de peine, il court plus grand risque d'y estre suffoqué, que lors que cette voye a été dilatée par le cul de l'enfant qui s'est presenté le premier ; de sorte qu'il est souvent plus seur de le laisser venir en cette posture, comme je fis, que d'en précipiter l'extraction.

Observation CCCLXIX.

D'une femme âgée de quarante-cinq ans, qui avoit un soupçon de grossesse mal fondé.

Le 15. Octobre 1684. je vis une femme âgée de quarante-cinq ans, qui n'ayant jamais eû d'enfans croyoit néanmoins estre grosse de huit mois : mais l'ayant examinée, je trouvay que son soupçon de grossesse étoit mal fondé, quoiqu'elle assurast sentir quelque chose se mouvoir en son ventre depuis plus de quatre mois, comme si c'eust été veritablement un enfant. Cette femme étoit fort grasse & d'une taille toute ramassée, ayant le nombril fort enfoncé en dedans, & l'orifice interne de la ma-

trice assez menu, comme il est ordinairement aux femmes steriles; lesquelles deux derniéres dispositions n'auroient pas été de la sorte, si elle eust été effectivement grosse d'enfant au terme qu'elle croyoit l'estre; ce qui me fit connoistre que ces mouvemens qu'elle prétendoit avoir senti en son ventre depuis quatre mois, ne venoient que de certains tressaillemens de la matrice, procedans de la fermentation des humeurs retenuës dans les vaisseaux de cette partie, à cause de la suppression de ses menstruës, qui étoit en quelque façon naturelle en l'âge avancé où cette femme étoit; & que la grosseur de son ventre n'étoit causée que par un excessif embonpoint.

Observation CCCLXX.

D'une femme qui étant grosse de six mois & demi fut attaquée de la petite verole qui la fit mourir quatre jours aprés estre accouchée.

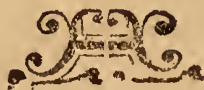
Le 18. Octobre 1684. j'ay vû une femme grosse de six mois & demi, qui aprés avoir eû une fiévre continuë avec redoublemens durant cinq ou six jours, fut attaquée de la petite verole; ce qu'un Apotiquaire voyant, il lui fit prendre aussi-tost beaucoup de potions prétenduës cordiales avec de la poudre de vipere & autres drogues de cette nature, qui pour l'extrême repugnance que la malade avoit à les prendre, contribuérent, comme je l'avois prédit, autant que sa maladie, à la faire avorter, & consequemment à lui causer la mort, quatre jours aprés estre ainsi accouchée prématurément dans le mauvais état de sa maladie. Je ne veux pas néanmoins qu'on croye qu'en rapportant cet exemple, j'infere que cette femme ne seroit pas morte, si elle n'eust pas pris toutes les drogues que cet Apotiquaire lui donnoit journellement, qui servirent plûtost d'empêchement que de soulagement à la nature; car sa maladie qui de soy étoit mortelle, pouvoit assez produire ce mauvais effet: mais mon intention est seulement de faire connoistre que dans toutes les maladies des femmes grosses, on doit empêcher par toutes sortes de moyens, autant qu'il est possible, qu'elles accouchent durant que la nature est trop occupée par la grandeur de la maladie, pour pouvoir bien regir l'évacuation des vuidanges qui doivent suivre l'accouchement, dont les humeurs étant suppri-

mées & détournées, ne manquent pas de refluer vers les parties principales qui étoient déja affectées, & d'augmenter de beaucoup le dangereux état, où les femmes étoient avant leur accouchement.

Observation CCCLXXI.

De l'accouchement d'une femme, dont l'enfant étoït mort à cause de la sortie du cordon de l'ombilic.

LE 5. Novembre 1684. j'ay accouché une femme d'un enfant mort en son ventre, durant le temps de son travail, à cause de la sortie du cordon de l'ombilic qui se présentoit au devant de la teste, qui resta au passage à sec durant cinq ou six heures; les eaux s'étant entiérement écoulées dès le commencement de son travail, sans ouverture de la matrice, dont l'orifice étoit fort épais & si peu dilaté qu'il n'y avoit pas lieu d'y introduire qu'avec peine un ou deux doigts; laquelle disposition m'empêcha de tenter à retourner l'enfant qui dans le commencement me parut estre vivant, par le battement que l'on sentoit à son cordon: car il auroit fallu faire pour cela, une si grande violence à la mere, qui étoit très-petite, & beaucoup affoiblie d'un flux de ventre qu'elle avoit depuis quinze jours, que l'opération lui eust été vrai-semblablement mortelle, aussi-bien qu'à l'enfant, qui pour sa foiblesse s'étoit déja entiérement vuidé dnas le ventre de sa mere, & étoit situé si au dessus de l'os *pubis*, que durant les cinq premieres heures de son travail, qui en dura douze entiéres, je ne le pûs aucunement toucher du doigt; ne sentant pour lors que le cordon qui sortoit toûjours à chaque douleur, & que l'on ne pouvoit pas reduire, à cause du peu d'ouverture de la matrice. Le lendemain que j'eus ainsi accouché cette femme, son flux de ventre recommença à l'incommoder durant quelques jours; mais lui ayant fait user du lait de vache tout recemment trait, tant pris par la bouche, qu'en lavement, elle se porta fort bien dans la suite.



OBSERVATION CCCLXXII.

D'une femme qui mourut d'un ulcere carcinomateux de la matrice.

LE 23. Novembre 1684. j'ay vû une femme âgée de septante-trois ans, qui après avoir eû une entiére cessation de ses menstruës à l'age de cinquante-quatre ans, avoit été surprise, dix-huit ans ensuite, d'une perte de sang dont elle étoit fort incommodée depuis neuf ou dix mois; laquelle lui avoit duré pendant un mois entier dans le commencement, & se renouvelloit de temps en temps avec un écoulement de serositez semblables à lavure de chair, qui venoit d'un ulcere carcinomateux que je lui trouvay en la matrice, lequel je jugeay estre entiérement incurable, & devoit certainement faire mourir cette femme dans peu, comme il arriva quelques mois ensuite. Car il faut remarquer que l'on ne voit jamais de perte de sang aux femmes qui ont passé soixante ans, après une entiére privation de leurs menstruës durant plusieurs années, qu'elle ne vienne d'une disposition ulcereuse de la matrice; qui nonobstant tous les remedes que l'on y puisse faire, se convertit toûjours dans la suite en un cancer incurable : de sorte que ces pertes de sang doivent toûjours estre considerées, comme un signe avant-coureur de la mort des femmes à qui elles arrivent, ainsi que je l'ay fait remarquer en plusieurs autres Observations.

OBSERVATION CCCLXXIII.

De l'accouchement d'une femme qui devant que de devenir grosse, avoit été très-infirme durant cinq ans, à cause d'une entiére suppression de ses menstruës.

LE 1. Decembre 1684. j'ay accouché une femme âgée de vingt-un an de son premier enfant, qui étoit un garçon très-gros & robuste, nonobstant qu'elle n'eust vécu durant tout le cours de sa grossesse que de fruits verts en excessive quantité; mais ce qui est de plus remarquable, est que cette femme avoit eû ses menstruës dès l'âge de douze ans, dont elle avoit continué tous les mois d'avoir une évacuation bien reglée durant trois années, après quoy ayant eû une grande fâcherie, elle

en eust une entiére suppression durant cinq années, pendant lesquelles elle fut presque toûjours incommodée, & en continuelle langueur, urinant très-peu, & rendant même quelquefois ses urines toutes noires. Mais ensuite de tout ce temps-là s'étant mariée & ayant eû une seule fois dans le commencement de son mariage quelques gouttes de sang menstruël, elle devint incontinent après grosse de cet enfant, qui étoit comme j'ay dit extrêmement gros & robuste, nonobstant les mauvais alimens dont la mere avoit usé durant toute sa grossesse, qu'elle avoit même ignorée dans le commencement, ayant eû de la peine à se persuader qu'elle eust pû devenir grosse, vû toutes ses infirmitez passées; dont elle fut entiérement guerie par le mariage, qui lui servit d'un salutaire remede, étant devenuë depuis ce temps-là si féconde qu'elle n'a presque pas manqué tous les ans de faire des enfans qui se portoient bien, dont je l'ay toûjours accouchée fort heureusement.

OBSERVATION CCCLXXIV.

D'une femme qui après avoir souffert durant quatre jours de très-violens vomissemens de matiére noirastre, accoucha toute seule assez heureusement, contre l'opinion d'un très-célébre Medecin, qui avoit proposé de lui faire l'opération Césarienne.

LE 10. Decembre 1684. j'ay vû une femme âgée de trente ans, qui venoit d'accoucher toute seule assez heureusement d'une fille vivante, au terme de huit mois & demi de sa premiére grossesse, après avoir souffert durant quatre jours entiers de très-violens vomissemens, qui lui faisoient rendre par la bouche des matiéres toutes noirastres; mêmes jusques aux matiéres des intestins; lequel accident étoit souvent accompagné de vapeurs, & quelquefois de mouvemens convulsifs; nonobstant quoy ce dangereux accident, qu'on croyoit la devoir faire mourir, étant cessé, elle accoucha si promptement & si facilement, que je la trouvay accouchée toute seule, comme j'ay dit, en arrivant chez elle, n'ayant pas été plus d'une petite heure en travail. Ces sortes de violens vomissemens venoient vrai-semblablement d'un dégorgement extraordinaire de la bile de la vessie du fiel, ou du suc *pancreatique* dans l'intestin *duodenum*, qui en étant douloureusement piquoté, communiquoit cette affe-

ction à l'estomac, dans le fond duquel ces mêmes humeurs étoient portées par son violent soulevement, qui y attiroit même les matieres des intestins. Cette femme fut si cruellement travaillée durant les quatre jours de ces violens vomissemens, qui luy causerent, comme j'ay dit, des mouvemens convulsifs, qu'un des plus célébres Medecins la voyant en ce mauvais état, proposoit de luy faire l'opération Césarienne, afin de la préserver plus facilement, à ce qu'il s'imaginoit, du plus grand danger où elle étoit de mourir par les effors extraordinaires de ces continuels vomissemens, qui l'avoient reduite presque à l'extrêmité. Mais comme je luy eûs fait entendre, que ce seroit une grande témerité d'entreprendre de faire cette cruelle & funeste opération à cette femme, puisqu'elle pourroit bien accoucher par la voye naturelle, quand elle seroit effectivement en travail, il changea d'opinion & reconnut manifestement la pernicieuse erreur dans laquelle il avoit été, quand il vit que cette femme étoit accouchée si facilement, qu'elle accoucha d'elle-même, sans autre secours que celui de la nature, comme il lui arriva cinq ou six jours après que la violence de ces vomissemens, & les accidens qu'ils lui avoient causez, eurent été calmez par le moyen de deux saignées du bras, que je lui fis faire & de plusieurs clysteres que je lui fis donner, lui faisant aussi prendre un peu de *laudanum*.

OBSERVATION CCCLXXV.

De l'accouchement d'une jeune femme de quinze ans, qui étoit devenuë grosse sans avoir jamais eû ses menstruës, sinon qu'il luy en avoit parû la premiere fois un simple petit commencement.

LE 25. Decembre 1684. j'ay accouché une jeune femme âgée de quinze ans, de son premier enfant, qui étoit une grosse fille qui vint naturellement. Elle avoit été mariée dès l'âge de treize ans, & n'avoit encore alors jamais eû ses menstruës; sinon que le vingt-cinq du mois de Mars précedent, qui étoit justement neuf mois avant son accouchement, il lui avoit parû pour la premiere fois un simple commencement de menstruës, à marquer seulement sa chemise de la largeur de deux doigts; immediatement après quoy elle étoit devenuë grosse de cette fille,

qui avant que sa mere eust passé l'âge de trente ans, la pouvoit bien rendre grande mere. Cet exemple fait manifestement connoistre que les jeunes femmes ne commencent à devenir fécondes, que lors que ce signe paroist en elles; qui pour petit qu'il soit, en marque la premiere disposition.

Observation CCCLXXVI.

D'une femme qui accoucha heureusement, quoiqu'elle eust eû quatre accès de convulsion.

Le 17. Janvier 1685. j'ay vû une femme âgée de vingt-cinq ans, en travail de son premier enfant, laquelle avoit déja eû trois accès de convulsion depuis deux heures: mais comme elle étoit revenuë en bonne connoissance, lors que je la vis, aussi-bien que dans les intervalles des autres accès de cette convulsion, & que l'orifice interne de sa matrice, qui étoit d'une substance assez molle & mince, qui sont deux bonnes conditions, commençoit d'estre considerablement dilaté (ne l'étant toutefois pour lors que de la largeur de deux doigts) je laissay la conduite du reste de son travail à la Sagefemme qui l'assistoit, lui recommandant seulement de la faire saigner promptement du bras, & de lui faire donner ensuite un clystere un peu fort; & même de la faire saigner une seconde fois, au cas qu'il lui revint encore quelque convulsion, ce qui ayant été executé, comme je l'avois conseillé, elle accoucha cinq heures ensuite assez heureusement, d'un gros garçon qui se portoit bien; & comme un peu auparavant il lui étoit encore survenu un autre accès de convulsion, elle resta durant deux ou trois heures après estre accouchée sans connoissance; mais elle se porta bien ensuite. Il faut remarquer que la convulsion qui arrive aux femmes qui sont en travail, leur est ordinairement mortelle, quand après l'accès de la convulsion elles restent sans aucune connoissance, qui est une marque évidente que l'impression qui a été faite au cerveau a été fort violente: mais quand elles reviennent à connoissance immediatement après la convulsion, comme il étoit arrivé à cette femme, elles en peuvent fort bien échaper, comme elle fit après estre heureusement accouchée; à quoy contribuérent beaucoup les deux bonnes conditions que je trouvay en l'orifice interne de sa matrice; qui sont d'estre d'une

d'une substance molle & mince; par le moyen desquelles la dilatation necessaire à l'accouchement s'en fait bien plus facilement, que lors que cet orifice est d'une substance, dure & fort épaisse.

Observation CCCLXXVII.

D'une femme qui croyant estre grosse de six mois, ne vuida de la matrice qu'un espece de Mole *plus grosse que les deux poings, composée de plus de mille vessicules de differente grosseur.*

LE 26. Janvier 1685. j'ay délivré une femme âgée de trente-deux ans, d'une espece de *Mole*, ou corps étrange tout particulier, laquelle croyoit pour lors estre grosse de six mois. Je lui tiray de la matrice, après qu'elle eust eû durant trois heures des douleurs semblables à celles de l'accouchement, près de deux livres de petites vessicules pleine d'eau claire, lesquelles tenoient toutes les unes aux autres par de petits filaments très-fragiles, toute leur masse ensemble excedant la grosseur des deux poings, outre plusieurs caillots de sang recuit, qui y étoient entrelassez en plusieurs endroits. Toutes ces vessicules semblables à des *hydatiques* étoient plus de mille en nombre, de differente grosseur, les plus petites étant comme des grains de chenevy, & des pois, d'autres étant de la grosseur d'une aveline, & beaucoup d'autres de moyenne grosseur. Il y avoit aussi comme quelque espece de chair confuse, qui servoit de base, d'où prenoient racine une infinité de filamens, où toutes ces vessicules étoient attachées, ainsi que la graine des œufs paroist dans l'ovaire des poules. Cette femme avoit depuis près de quatre mois une mediocre perte de sang, en maniére d'écoulement presque continuel, ne sentant aucun mouvement en son ventre, sinon un simple mouvement de décidence. Mais un peu devant que je la délivrasse de ce corps étrange, il lui vint une perte de sang très-abondante, qui néanmoins ne lui causa qu'une seule legere foiblesse; après quoy elle eust des vuidanges comme il arrive aux fausses couches de ce terme: & s'étant bien portée ensuite, elle devint grosse d'un enfant très-sain & bien conformé, dont je l'accouchay heureusement le 17. Octobre de l'année suivante. Certains Physiciens visionnaires ayant examiné ce gros amas de vissicules, dont j'avois délivré cette femme;

crurent que ces mêmes vessicules pouvoient bien autoriser l'opinion qu'ils avoient, que la génération se fait dans les femmes par de petits œufs, qui se détachant des testicules viennent à tomber dans la matrice par des voyes imaginaires, qu'ils supposent pour prouver leur opinion. Mais je croy que la disposition & le nombre excessif de toutes ces vessicules faisoient assez voir l'erreur de cette opinion chimerique, & que la génération de ce corps étrange n'étoit arrivée en cette femme, que par quelque mauvaise disposition qui s'étoit rencontrée dans les semences qu'elle avoit conçûës, qui ayant été destituées dès ce commencement du divin mouvement qui devoit placer reguliérement en leur lieu toutes leurs differentes parties, pour en former un enfant; n'en avoit formé que ce *cahos* de simples vessicules.

Observation CCCLXXVIII.

D'une femme qui croyant n'estre grosse que de sept mois, étoit veritablement accouchée au terme de neuf mois complets.

LE 1. Février 1685. j'ay accouché une femme de son premier enfant qui étoit un garçon, qui vint naturellement, sinon que ses eaux s'étoient écoulées sans douleurs, douze heures avant que les veritables douleurs du travail lui vinssent; lesquelles nonobstant cet accident ne lui durerent que deux ou trois heures; après quoy elle accoucha très-heureusement de cet enfant, que je jugeay estre venu au terme de neuf mois complets, par la grosseur & la juste proportion de son corps, quoique la mere ne se crust grosse pour lors que de sept mois. Mais il y avoit bien de l'apparence qu'elle s'étoit trompée à la supputation du terme dont elle étoit grosse; à cause qu'elle avoit eû ses menstruës à l'ordinaire les deux premiers mois de sa grossesse, dont le commencement lui avoit été inconnu pour ce sujet. C'est de ces sortes d'enfans gros, gras, larges & plantureux que l'on suppose estre venus à sept mois de grossesse; mais qui sont effectivement nez à neuf mois complets, que l'on voit vivre, qui ont donné lieu à l'erreur que le vulgaire a, que le septiéme mois est un terme naturel de la naissance des enfans; bien que ce terme participe plus de l'avortement que du veritable accouchement, comme la petitesse & l'extrême foiblesse de tous

les enfans nez à ce terme prématuré le témoignent assez manifestement.

OBSERVATION CCCLXXIX.

D'une femme qui croyant estre accouchée à la fin du huitiéme mois ayant pour lors un flux de ventre, étoit accouchée au terme de neuf mois complets.

LE 5. Février 1685. j'ay vû une femme accouchée depuis un jour & demi d'une fille, qui se portoit assez bien, & qui par la grosseur & la proportion naturelle de son corps, me parut estre née au terme de neuf mois complets, ou environ, quoique la mere qui avoit eû quelque petite perte de sang vers le premier mois de sa grossesse, crust estre accouchée seulement à la fin du huitiéme mois; son accouchement ayant été seulement acceleré de cinq ou six jours par un flux de ventre accompagné de vomissement, dont elle fut fort travaillée durant les deux jours précedens, & qui avoit encore continué avec violence durant trente heures après qu'elle fut accouchée, pour raison dequoy son mary m'a oit mandé pour avoir mon avis touchant cette fâcheuse indisposition de sa femme, qu'il croyoit en grand danger; à cause qu'elle rendoit par son flux des glaires sanglantes, apprehendant que ce flux ne fust dysentérique. Mais comme je trouvay la malade sans fiévre, lors que je la vis, & sans aucune tension du ventre, & que son flux s'étoit beaucoup moderé depuis trois ou quatre heures, je la crûs sans aucun danger, le peu de sang qu'elle avoit rendu avec épreintes parmi les frequentes déjections du ventre, ne venant que des hémorrhoïdes irritées tant par la compression que la teste de l'enfant en avoit faite, que par l'acrimonie que les humeurs des déjections pouvoient avoir; car s'il y eust eû érosion aux intestins, & que le flux eust été veritablement dysentérique, le ventre de la malade auroit été tendu, & elle auroit eû aussi la fiévre; ce qui ne se rencontrant pas, me la fit assurer & son mari, qu'elle se porteroit bien dans peu, comme il arriva après qu'elle eust pris par mon conseil tant par la bouche, qu'en clystere deux ou trois simples boüillons au lait avec quelques jaunes d'œufs frais délayez dedans.

Observation CCCLXXX.

D'une femme qui étant grosse de deux mois, eust un avortement causé par une ceinture imbuë de mercure, qui lui avoit excité un copieux flux de bouche.

Le 11. Février 1685. j'ay vû une femme, qui étant grosse de deux mois, avoit mis au tour de son corps une ceinture imbuë de mercure, par l'avis de quelque imprudent qui lui avoit conseillé de s'en servir, pour la guerir d'une simple gratelle dont elle étoit incommodée; lequel mauvais remede lui avoit causé quelques jours ensuite un copieux flux de bouche, avec une si grande enflure de toutes les parties interieures de la gorge, que dans l'apprehension qu'elle n'en suffoquast, ou qu'il ne lui arrivast un transport au cerveau, on avoit été obligé, à ce que me dit son Chirurgien, de la saigner quatre fois, & même de la purger plusieurs fois pour faire prendre cours aux humeurs par en bas, ne la croyant pas aussi lui-même grosse; ensuite de quoy elle eust une perte de sang assez abondante, qui lui ayant causé plusieurs foiblesses réïterées, lui excita enfin un avortement, auquel les remedes purgatifs qu'on lui avoit donnez pouvoient bien avoir contribué, aussi-bien qu'à la perte de sang qui l'avoit précedée. Mais quoique la malade me parust très-foible pour tous ces accidens, lors que je la vis, je ne la crûs pas en péril, & je préjugeay bien même, que la grande évacuation dont son avortement avoit été précedé, & celle qui le devoit suivre, feroient indubitablement cesser dans peu son flux de bouche, comme il arriva, ensuite de quoy elle se porta bien.

Observation CCCLXXXI.

D'une femme qui ayant fait un voyage de cent lieuës dans le premier mois de sa grossesse, avorta deux mois ensuite, d'un petit fétus *qui n'étoit pas plus gros qu'une mouche à miel.*

Le 25. Février 1685. j'ay vû une femme grosse de trois mois ou environ, qui avorta en ma presence d'un petit *fétus* qui n'étoit pas plus gros qu'une mouche à miel; la cause de cet accident procedant apparemment de ce qu'elle avoit fait en cinq

jours de temps un voyage de cent lieuës dans un carosse de voiture, n'étant grosse pour lors que d'un mois ou environ; ce qui fut cause que par la grande agitation qu'elle reçût en ce voyage; le principe de vie ayant été entiérement, ou en partie, détruit dès ce temps-là en ce petit *fétus*, il n'avoit pas pris un plus grand accroissement. Un mois ensuite cette femme vuida de la matrice quelque peu de sang, durant un jour ou deux seulement, lequel accident ayant cessé recommença à paroistre au bout d'un autre mois, & la fit enfin avorter de ce petit *fétus*, qui auroit dû estre de la longueur du plus grand doigt de la main, vers la fin du troisiéme mois; auquel temps la nature le poussa dehors tout envelopé de ses membranes & de ses eaux, le tout étant de la grosseur d'un petit œuf de poule. Si cette femme eust été saignée du bras devant que d'entreprendre son voyage, comme je lui aurois conseillé, si elle m'en eust fait demander avis, elle se seroit peut-estre préservée par ce remede de la fausse couche qui lui arriva; car les femmes grosses se blessent d'autant plus facilement que leurs vaisseaux sont pleins de sang; parce que la grande commotion du corps échauffant beaucoup le sang, & lui donnant un plus impétueux mouvement qu'à l'ordinaire, les vaisseaux de la matrice qui en sont trop pleins, viennent à s'ouvrir extraordinairement, ou même à se rompre. C'est pourquoy les femmes grosses qui ont quelque long voyage à faire de necessité, ne peuvent pas se préserver de cet accident par un meilleur remede que par la saignée, qui vuide la trop grande plenitude des vaisseaux.

Observation CCCLXXXII.

D'une femme qui se plaignoit de la mauvaise méthode d'un Chirurgien, qui avoit employé plus de six livres de beurre en son précedent accouchement.

Le 27. Février 1685. j'ay accouché une femme d'une fille qui vint naturellement, & avec assez de facilité. Cette femme voyant qu'elle étoit accouchée plus aisément qu'elle n'avoit espéré, & s'étonnant de ce que je ne l'avois touchée auparavant que trois ou quatre fois pour l'aider à accoucher aussi heureusement qu'elle avoit fait, me dit qu'un Chirurgien qui l'avoit assistée dans son précedent accouchement, avoit usé plus de six li-

vres de beurre, lui en introduisant continuellement dans la matrice, & qu'il avoit toûjours eû sa main au passage, croyant par là faciliter son accouchement, qui au contraire en fut beaucoup retardé par cette mauvaise methode; car en introduisant si frequemment la main au passage pour introduire ce beurre, on consume les humiditez glaireuses naturelles, qui servent bien mieux à faciliter la sortie de l'enfant, que tout le beurre qu'on y peut introduire; outre qu'on ne le peut pas porter en cette partie, qu'en faisant quelque violence qui l'échauffe & la fait tumefier. Pour moy, je suis si ménagé & si chiche de beurre en ces occasions, pour la raison que je viens d'alleguer, que dans les plus difficiles accouchemens naturels que je fasse, je n'en use pas ordinairement plus de la grosseur d'une noix, & encore bien moins quelquefois; ne m'en servant que pour oindre simplement mon doigt afin de l'introduire avec plus de facilité dans le seul temps qu'il est necessaire.

OBSERVATION CCCLXXXIII.

D'une femme à qui, par l'ouverture de son corps après sa mort, on trouva le testicule gauche plus gros que la teste d'un homme.

LE 7. Mars 1685. je vis une femme âgée de vingt ans, que l'on soupçonnoit pour lors d'estre grosse pour la premiere fois, de six mois ou environ, ayant le ventre assez gros pour le croire; mais comme il étoit extraordinairement dur, & que je trouvay l'orifice de sa matrice extrêmement petit & menu, je ne la crus pas grosse d'enfant, l'éminence de son ventre me paroissant proceder de quelque tumeur scyrrheuse du *Mensetere*, ou de quelque autre partie voisine de la région de la matrice. Cette femme étoit si attenuée de fiévre lente, & d'un long flux de ventre qui avoit succedé à de frequens & violens vomissemens, qu'elle en étoit presque moribonde: mais ces vomissemens étoient un peu calmez depuis trois semaines, qu'elle avoit vuidé par la bouche un ver de la longueur de la main, qui lui causoit auparavant de frequentes défaillances: de sorte que cette femme après avoir encore langui durant un mois, mourut; & par l'ouverture de son corps qui fut faite en ma presence, on lui trouva le testicule gauche tumefié d'une si prodigieuse grosseur, qu'il excedoit

celle de la teste d'un homme, & remplissoit tout le bas ventre, pesant plus de quinze livres, d'une substance toute compacte, comme celle d'un scyrrhe graisseux, semblable au corps graisseux que l'on voit au-dessus de la poitrine d'un bœuf; & le testicule droit étoit aussi d'une pareille substance; mais il n'excedoit pas la grosseur des deux poings, & contenoit en son milieu gros comme une noix de glaires semblables à du blanc d'œuf; & la matrice étoit au reste saine, mais émaciée & petite, comme celle d'une fille de huit ans. Le bas ventre contenoit outre cela plus de trois pintes d'eau bourbeuse, jaunastre; & la poitrine en contenoit bien deux pintes qui étoient claires; & les poulmons étoient adherens aux costes. La cause de toutes ces mauvaises dispositions qui auroient pû arriver à une fille, aussi-bien qu'à cette femme, pouvoit estre attribuée à la suppression de ses menstruës, dont la matiere retenuë avoit donné lieu à une si prodigieuse augmentation de ses testicules, & à la generation des eaux qui se trouverent en son ventre, & en sa poitrine; de sorte que toutes les humeurs superfluës se portant & s'arrestant en ces parties, au lieu de s'écouler par la matrice, elle étoit devenuë toute émaciée, par l'entiere privation de leur évacuation naturelle.

OBSERVATION CCCLXXXIV.

De l'accouchement d'une femme, dont l'enfant avoit la face d'une figure extraordinaire.

LE 8. Mars 1685. j'ay accouché une femme au terme de sept mois & trois semaines, d'une fille qui pour sa foiblesse expira une heure aprés estre née. Cette femme étoit beaucoup plus grosse qu'elle n'avoit coûtume d'estre dans ses autres precedentes grossesses; ce qui procedoit d'une très-grande abondance d'eau qu'elle vuida sans aucune douleur, cinq ou six heures devant que d'accoucher de cet enfant, qui avoit la face d'une figure extraordinaire, n'ayant qu'un petit bout de nez aigu, où il n'y avoit qu'un seul trou tout rond, au lieu des deux narines; & les yeux étoient entiérement clos par une forte adhérence des deux paupiéres. La mere me dit que dans le commencement de sa grossesse elle avoit regardé avec une grande attention un baladin, qui faisoit devant elle des postures du corps, &

faiſoit prendre à ſon viſage & à ſes yeux des figures extraordinaires; ce qui pouvoit bien avoir contribué au vice de conformation qui paroiſſoit au viſage de ſon enfant, dont toutes les autres parties du corps étoient néanmoins aſſez bien conformées. J'avouë que la forte imagination d'une femme peut bien dans le commencement de ſa groſſeſſe cauſer une telle commotion au petit corps de l'enfant, dont la matiére eſt pour lors encore toute molle, que la figure reguliere de ſes parties en étant corrompuë, elle en devienne monſtrueuſe: mais après le ſecond ou le troiſiéme mois, comme les parties du corps de l'enfant ſont aſſez fermes & ſolides, je ne croy pas que leur figure puiſſe en ce temps eſtre changée par la ſeule imagination de la mere.

Observation CCCLXXXV.

D'une femme à qui, étant avortée d'un petit enfant de quatre mois, l'arriérefaix reſta dans la matrice, & n'en fut expulſé qu'après douze heures.

Le 1. Avril 1685. j'ay vû une femme qui étoit avortée il y avoit une heure d'un petit enfant de quatre mois, qui par ſa corruption me parut avoir été mort dans le ventre de ſa mere huit ou neuf jours devant que la nature l'eût expulſé d'elle-même; & comme le corps de cet avorton étoit tout flétri, & très-petit; & que pour cette raiſon il n'avoit que très-peu dilaté la matrice, je ne trouvay pas lieu pour lors de la pouvoir délivrer de l'arriérefaix qui y étoit reſté; ce qui fit que j'en commis l'opération à la nature, qui l'expulſa tout entier douze heures enſuite; l'ayant jugé plus à propos que de faire dans cette diſpoſition la violence qu'il euſt fallu faire à la matrice, pour la dilater ſuffiſamment à pouvoir permettre l'extraction de cet arriérefaix retenu, lors que je vis cette femme une heure après ſon avortement, qui lui étoit arrivé pour avoir été par trop agitée en allant continuellement dans un caroſſe très-rude.



Observa-

OBSERVATION CCCLXXXVI.

De l'accouchement d'une femme qui avoit eu deux enfans en chacune de trois de ses précedentes grossesses.

LE 19. Avril 1685. j'ay accouché une femme d'une fille qui vint naturellement au terme de huit mois & demi, qui se portoit forr bien, quoi que sa naissance parust avoir été accelerée de quinze jours, par une grande frayeur subite que cette femme eust, en voyant chez elle un de ses domestiques battre une femme avec grand excès. Mais on pouvoit aussi croire, que cet enfant étoit venu justement au terme qui étoit naturel à la disposition de sa mere, qui me dit qu'elle n'avoit jamais passé le terme de huit mois & demi en tous ses autres accouchemens précedens, aussi-bien de trois grossesses, où elle n'avoit eu qu'un enfant à chaque fois, que de trois autres, où elle avoit accouché de deux ensemble. Cela étant ainsi, on pouvoit bien croire que cette frayeur, qui auroit pû accelerer l'accouchement d'une autre femme, n'avoit pas produit cet effet en elle, qui étoit entierement à la fin de son terme naturel, le même jour qu'elle en fut ainsi surprise. Des trois grossesses où cette femme avoit eu deux enfans à la fois, sa premiere avoit été de deux garçons; après quoy en deux autres grossesses qui avoient suivi cette premiere, elle n'avoit eu qu'un enfant chaque fois, & en deux autres ensuite, qui étoient les dernieres, elle avoit fait deux filles à chaque fois. Quand j'accouchay cette femme cette derniere fois, je vis chez elle deux de ces filles jumelles âgées pour lors de sept ans, qui étoient assez fortes & grandes pour leur âge.

OBSERVATION CCCLXXXVII.

Du laborieux accouchement d'une femme qui eût ensuite une disposition scyrrheuse de la matrice, qui la rendit sterile & très-valetudinaire.

LE 30. Avril 1685. je fus mandé par une femme âgée de vingt ans, pour lui donner mon avis, dans l'impatience où elle étoit d'estre en travail de son premier enfant, depuis un jour &

demi que ses eaux s'étoient écoulées, croyant que sa Sagefemme ne lui donnoit pas tout le secours necessaire : mais dans le même instant que j'arrivay chez elle, je trouvay qu'elle accouchoit assez heureusement pour l'enfant qui étoit vivant. Cette femme étoit pour lors debout dans le milieu de sa chambre, sa Sagefemme l'ayant fait mettre en cette posture pour accelerer son accouchement par cette situation, en laquelle elle reçût son enfant étant derriere elle, en la maniere que les Sagefemmes de village font assez ordinairement : mais quoi qu'elle parust pour lors estre accouchée aussi heureusement pour elle que pour son enfant, elle avoit été néanmoins si violentée par les efforts de son travail, qui fut aussi laborieux qu'il avoit été long, qu'il lui vint ensuite de son accouchement une disposition scyrrheuse de la matrice, qui l'a renduë entiérement stérile & très-valetudinaire depuis ce temps-là ; à quoy avoient pû beaucoup contribuer, à ce qu'elle croyoit, les violences que la Sagefemme lui avoit faites avec la main, pour accelerer son accouchement, ou plûtost pour le précipiter, lorsqu'elle vit que l'on m'avoit envoyé querir pour prendre sa place, dans la crainte qu'elle avoit qu'elle ne perdist sa pratique. Je ne croy pas néanmoins que ce scyrrhe de matrice soit arrivé à cette femme à cause que sa Sagefemme la fit accoucher debout ; car on est quelquefois obligé de faire tenir les femmes en cette situation, quand la difficulté de l'accouchement le requiert : mais il y a de l'apparence que les violences que cette Sagefemme fit avec sa main à la matrice, à ce que me dit cette femme, en furent la veritable cause originaire.

OBSERVATION CCCLXXXVIII.

De l'accouchement d'une femme qui avoit vuidé par deux différentes fois quelque peu de sang par la matrice en différens temps de sa grossesse.

LE 13. May 1685. j'ay accouché une femme d'un garçon qui vint à terme, & se portoit fort bien, quoi que sa mere eust vuidé par deux différentes fois quelque peu de sang par la matrice; l'une à deux mois & demi, & l'autre fois vers le septiéme mois de sa grossesse. C'étoit une femme d'une habitude assez replete, & d'un tempérament sanguin & pituiteux, qui déno-

toit assez manifestement la necessité de deux saignées du bras que je lui fis faire, dans les temps qu'elle fut surprise de cet accident, lui recommandant aussi pour lors de se tenir au lit de repos durant quelques jours, & sur tout de s'abstenir durant quelque temps du coït, qui auroit pû contribuer à la faire accoucher prématurément, en augmentant la petite perte de sang qu'elle avoit euë. Il faut remarquer, que bien que l'évacuation du sang qui paroist ainsi quelquefois par la matrice, dans le temps de la grossesse, à certaines femmes d'un tempérament sanguin, puisse en quelque façon soulager la femme, quand cette évacuation est moderée, & qu'elle ne se fait que par les vaisseaux qui se terminent à l'extérieur de l'orifice interne, il vaut mieux néanmoins tirer la trop grande plénitude de ce sang par la saignée du bras, que de souffrir que l'évacuation s'en fasse en ce temps par la matrice; parce que l'avortement en pourroit estre facilement excité, comme on le voit arriver assez souvent, & principalement lorsque ce sang vient de l'intérieur de la matrice, ce que l'on reconnoist par l'ouverture de son orifice.

Observation CCCLXXXIX.

D'une femme très-féconde qui accoucha à l'âge de trente ans de son douziéme enfant, qui étant le septiéme des garçons qu'elle avoit eus tout de suite, devoit guérir des écroüelles les malades qu'il toucheroit.

Le 25. May 1685. j'ay accouché une femme d'un gros enfant mâle, qui vint naturellement, laquelle étoit si féconde, que bien qu'elle n'eust pour lors que trente ans, c'étoit son douziéme enfant, & le septiéme des garçons qu'elle avoit eus tout de suite, qui lui donnoit espérance qu'il pourroit guérir des écroüelles les malades qu'il toucheroit, fondée sur l'opinion commune de beaucoup de gens, qui croyent que tous les septiémes enfans mâles ont cette vertu, que l'on attribuë particulierement à tous nos Rois de France. Cette croyance est si universellement reçûë, que nous voyons un très-grand nombre de malades de tous les endroits de l'Europe, & principalement des Espagnols, venir expressément en France pour se faire toucher avec grande dévotion par Sa Majesté, qui ne leur refuse jamais cette grace.

Observation CCCXC.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant présentoit la teste & la main ensemble.

LE 1. Juin 1685. j'ay accouché une femme dont l'enfant présentoit la teste & la main ensemble ; laquelle main sa Sagefemme croyoit estre un des pieds de l'enfant, faute de l'avoir bien examiné. Lui ayant fait connoistre qu'elle s'étoit abusée, & ayant aussi-tost repoussé moy-même la main de l'enfant jusques au derriere de la teste, la mere accoucha naturellement un demi quart d'heure après; ayant commis le reste de l'opération à la nature, tant à cause que cette main ne donna pas de peine à réduire, que parce que la femme avoit d'assez bonnes douleurs pour espérer qu'elle deust accoucher dans peu, ainsi qu'il arriva. Mais comme cette femme avoit une médiocre perte de sang depuis neuf ou dix heures, & qu'il y avoit un jour entier qu'elle n'avoit pas senti son enfant remuer, il vint mort au monde; ayant vray-semblablement péri dans le ventre de sa mere, dans le temps que la perte de sang avoit été assez considerable pour le priver de la vie. Cette perte de sang avoit été causée par le détachement de l'arrierefaix d'avec la matrice; ce qui me parut manifestement par le même arrierefaix, qui étant tiré étoit tout noirastre, & farci de sang caillé dans sa plus grande partie, qui s'étoit détachée prématurément de la matrice devant la sortie de l'enfant.

Observation CCCXCI.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant vint la face devant.

LE 4. Juin 1685. j'ay accouché une femme d'un gros enfant mâle, qui se portoit fort bien, quoi qu'il vint au monde la face devant. Comme c'étoit le second enfant de cette femme, je jugeay que le passage ayant été suffisamment dilaté par la naissance de son premier enfant, ce second pourroit bien estre poussé dehors en cette posture. C'est pourquoy, pour éviter la violence qu'il eust fallu faire à cet enfant, pour le réduire en une posture plus naturelle, je le laissay venir comme il s'étoit

préſenté, aidant ſeulement le mieux qu'il étoit poſſible à dégager la teſte de l'enfant, & me gardant d'en meurtrir le viſage & les yeux. Dans le moment que cet enfant nâquit, il avoit les deux lévres ſi fort tumefiées & ſi livides, auſſi-bien que toute la face, qu'il en paroiſſoit tout monſtrueux: mais peu d'heures après ſa naiſſance, tout ſon viſage reprit ſa figure & ſa couleur naturelle. Cette femme m'avoit envoyé querir un mois entier devant le temps qu'elle accoucha, croyant eſtre dès-lors en travail; à cauſe qu'elle ſentoit quelques douleurs dans le ventre, qui venoient de ce que ſon enfant s'étoit tourné, lequel me parut en ce temps ſe préſenter en la figure naturelle, qui depuis s'étoit apparemment changée, par les trop fréquens exercices que la mere avoit faits durant tout le neuviéme mois de ſa groſſeſſe, comme font fort abuſivement la pluſpart des femmes, qui croyant ſe procurer par ces ſortes d'exercices un plus facile accouchement, font ſouvent cauſe que leur enfant, qui s'en ſent extraordinairement agité, prend une mauvaiſe ſituation.

Observation CCCXCII.

D'une femme qui accoucha d'un gros garçon, après avoir eu durant deux jours des douleurs lentes qui lui faiſoient croire qu'elle accoucheroit d'une fille; laquelle femme avoit eu ſes menſtruës dès l'âge de neuf ans.

Le 5. Juin 1685. j'ay accouché une femme âgée de trente-ſept ans, d'un gros enfant mâle qui vint naturellement; mais la mere eût durant deux jours entiers de petites douleurs lentes, avant que d'en avoir de propres & aſſez fortes pour accoucher; ce qui faiſoit préjuger à beaucoup de femmes qui la virent durant la longueur de ſon travail, qu'elle devoit certainement accoucher d'une fille, à ce qu'elles s'imaginoient, à cauſe de l'opinion vulgaire que l'on a, que le travail des femmes qui font des filles, eſt bien plus lent que celui de celles qui font des garçons; préſuppoſant que les garçons ayant plus de vigueur, font plus d'effort pour venir au monde, que les filles. Mais l'expérience m'a très-ſouvent fait connoiſtre le contraire, comme il étoit arrivé en cette femme, qui après avoir eu durant deux jours entiers des douleurs très-lentes, fit un gros garçon: car il eſt conſtant que les garçons ayant ordinairement la teſte plus

grosse, & les épaules plus larges, sont bien plus long-temps à estre poussez au passage, que les filles; qui ayant la teste plus petite, & les épaules moins larges, en sont bien plus promptement & plus facilement expulsées, cette femme me dit qu'elle avoit eu dès l'âge de neuf ans ses menstruës, qui avoient commencé à lui paroistre par une espece de perte de sang, après laquelle elle ne les avoit euës que d'année en année durant trois ans, & qu'ensuite elle les avoit eüës reglément tous les mois. On auroit pû conjecturer par ce signe, qu'elle avoit été capable de conception dès cet âge de neuf ans, ou bien plus vrai-semblablement dès l'âge de douze ans seulement, auquel temps elle avoit commencé d'avoir reglément tous les mois ses menstruës.

Observation CCCXCIII.

D'une jeune femme âgée de seize ans, qui étoit devenuë grosse, quoy qu'elle n'eust jamais eu ses menstruës.

Le 8. Juin 1685. j'ay vû une jeune femme âgée seulement de seize ans & demi, mariée depuis un an, qui étoit grosse de cinq mois ou environ, quoi qu'elle n'eust jamais eu ses menstruës, à ce qu'elle me dit, aussi-bien que son mari, qui ne pouvoit pas se persuader qu'elle eust pû devenir grosse, n'ayant pas encore eu ce premier signe de fécondité; m'alleguant pour soûtenir son opinion, qu'on ne voyoit jamais de fruit à un arbre qui n'eust été précedé de sa fleur. Mais je lui dis qu'il étoit certain, comme il le reconnut bien par sa propre expérience, en voyant accoucher sa femme d'un enfant vivant quatre mois ensuite, que les jeunes femmes pouvoient bien quelquefois devenir grosses, ainsi qu'il étoit arrivé à sa femme, sans avoir jamais eu leurs menstruës, si elles usoient du coït dans le temps même qu'elles étoient sur le point d'avoir effectivement cette évacuation naturelle pour la premiere fois.



Observation CCCXCIV.

De l'accouchement d'une femme, dont l'enfant avoit le col embarrassé de deux tours de son cordon, laquelle eust une suppression d'urine durant les six premiers jours de sa couche.

Le 12. Juin 1685. j'ay accouché une jeune femme de son premier enfant, qui avoit le col embarrassé de deux tours du cordon de l'ombilic ; ce qui fit que l'enfant en étant ainsi bridé, eût de la peine à estre poussé au passage par les douleurs de la mere, qui furent toûjours lentes & coupées durant un jour entier qu'elle fut en travail, & que le même enfant étoit un peu foible quand il vint au monde ; à cause que les tours de ce cordon, duquel la longueur étoit accourcie, s'étoient serrez, à proportion que l'enfant étoit poussé au passage, où il resta cinq heures entieres ; durant lequel temps le mouvement du sang n'étant pas si libre dans ce cordon, qu'il y auroit dû estre, cela avoit affoibli l'enfant ; & la teste de ce même enfant ayant fort comprimé, durant qu'elle étoit ainsi au passage, le col de la vessie de la mere, elle ne pût en aucune façon uriner durant tout le premier jour, après qu'elle fut accouchée ; ce qui m'obligea de la faire uriner avec la sonde, & de continuer la même opération durant les six premiers jours ; après quoy elle commença à uriner volontairement, mais c'étoit avec une cuisson qui cessa peu à peu quelques jours ensuite, par l'usage du petit lait que je lui conseillay, ayant reconnu que cette indisposition lui avoit été causée aussi en partie, par le continuel écoulement d'une grande abondance de fleurs blanches malignes de couleur jaunâtre, qu'elle eût durant six semaines entieres devant que d'accoucher ; ce qui avoit tellement irrité le conduit de l'urine, & fait tumefier le col de la vessie, qu'il ne put pas faire son action durant ces six premiers jours après son accouchement. Mais comme nonobstant les vuidanges ordinaires de sa couche, il paroissoit encore à cette femme un écoulement de ces mêmes fleurs blanches jaunâtres, je crus que ces vilaines excrétions venoient d'une véritable gonorrhée virulente que son mari pouvoit lui avoir communiquée ; c'est pourquoy je lui conseillay d'user ensuite de sa couche des remedes convenables à cette indisposition.

OBSERVATION CCCXCV.

D'une femme qui étant avortée par la violence d'une grosse fiévre continuë, ne laissa pas de se bien porter ensuite.

LE 17. Juin 1685. j'ay vû une femme qui étoit avortée d'un petit enfant de trois mois, par la violence d'une grosse fiévre continuë avec redoublemens ; ayant même eu un commencement de transport au cerveau dans le temps de son avortement, qui lui arriva environ le douziéme jour de cette maladie ; mais quoy qu'elle en eust été presque réduite à l'extrêmité, & que l'arriérefaix de ce petit avorton lui eust resté dans la matrice, sa Sagefemme ne l'en ayant pas pû délivrer, elle commença à se mieux porter incontinent après son avortement ; de sorte que sa fiévre ayant beaucoup diminué cinq ou six heures ensuite, & cessé dès le lendemain, la nature ayant aussi en ce temps expulsé d'elle-même l'arriérefaix qui y étoit resté, cette femme contre mon espérance se porta bien dans la suite : mais j'ay souvent observé qu'il est extrêmement rare de voir échaper de ces sortes de maladies, les femmes dont la fiévre est accompagnée de fluxion de poitrine ; car elles meurent presque toutes peu de jours après estre accouchées en ce mauvais état : & je croy que ce qui contribua beaucoup à faire échaper celle dont je viens de parler, nonobstant la grandeur de sa maladie, fut qu'elle n'avoit point eu la poitrine engagée.

OBSERVATION CCCXCIV.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant étoit mort en son ventre depuis douze jours.

LE 19. Juin 1685. j'ay accouché une femme d'un enfant mâle, au terme de sept mois & demi, qui étoit mort en son ventre, ainsi qu'il me parut à sa corruption, depuis douze jours qu'elle ne l'avoit point senti remuer, après s'estre blessée par un effort qu'elle avoit fait en remuant un lit. Elle accoucha néanmoins assez heureusement de cet enfant mort, & ne laissa pas de se bien porter ensuite. Il faut remarquer que lorsque dans ces sortes de blessures qui arrivent aux femmes grosses, la matrice

trice n'a pas reçû aucune meurtrissure, ou quelque violence considerable, elles ne laissent pas assez souvent de se bien porter, après estre ainsi accouchées d'enfans qui étoient morts en leur ventre, par la grande commotion qu'ils avoient reçûë dans le temps de la blessure; ou bien pour avoir été privez de leur nourriture accoûtumée, qu'ils recevoient par la communication du sang de la mere, à cause que cette violente commotion de la blessure, vient quelquefois à faire détacher prématurément l'arriérefaix d'avec la matrice, lequel détachement empêchant ensuite cette communication du sang de la mere à l'enfant, vient à le faire périr; comme aussi parce que dans ces mêmes blessures, il arrive que la grande frayeur dont la mere est surprise, faisant une subite concentration de tout le sang de son corps, l'enfant est pour lors privé de la vie qu'il en recevoit.

Observation CCCXCVII.

D'une femme qui pour cacher & détruire sa grossesse avoit usé de plusieurs remedes qui luy provoquerent enfin un avortement après lui avoir excité une continuelle perte de sang & de sérositez roussâtres durant plus de deux mois.

En ce mois de Juin 1685 je vis une femme qui m'avoit envoyé querir, afin que je lui donnasse conseil touchant une très-grande perte de sang qu'elle avoit euë depuis un jour, se plaignant d'avoir été en même-temps extrêmement fatiguée d'un flux dyssenterique. Elle me fit montrer un grand nombre de linges tout baignez de sang, & beaucoup de caillots qu'elle avoit rendus par la matrice, avec de très-grandes douleurs de reins, m'assurant au reste qu'elle n'avoit pas vuidé autre chose. Mais l'ayant touchée & ne lui trouvant plus pour lors le soupçon d'une grossesse de trois ou quatre mois, comme je l'avois reconnu en elle, en l'examinant quelque temps auparavant par deux différentes fois, je lui dis que je croyois qu'elle avoit assurément vuidé autre chose que tous ces caillots de sang qu'elle m'avoit fait montrer; & comme je m'étois apperçû auparavant qu'elle avoit eu beaucoup de chagrin de ce que je l'avois assurée que je la croyois grosse, & qu'elle avoit fait contre mon sentiment beaucoup de remedes provocatifs de l'avortement, par l'irritation desquels elle s'étoit fait venir une continuelle perte de sang & des sérositez

roussâtres durant plus de deux mois ; je crûs qu'en continuant dans sa mauvaise intention, elle en avoit pris cette derniere fois de si violens, qu'elle s'étoit enfin provoqué un avortement effectif ; & qu'elle ne m'avoit envoyé querir qu'après estre venu à bout d'un si mauvais dessein ; & que de peur que je ne fusse témoin de sa mechanceté, elle m'avoit fait cacher l'enfant dont elle étoit avortée, s'imaginant me persuader dans la suite, que je m'étois trompé en la croyant grosse auparavant ; ce qu'elle ne vouloit pas avoüer, de peur que son mari, qu'elle sçavoit n'avoir pas couché avec elle, à ce qu'il disoit, ne s'apperçeust de l'infidelité qu'elle pouvoit avoir commise envers lui. Cet exemple fait voir que comme il y a des femmes qui se trompent quelquefois en ne se croyant pas grosses, quoi qu'elles le soient sans le connoistre, il y en a aussi d'autres qui veulent tromper les Medecins mêmes & les Chirurgiens en leur celant leur grossesse, qu'elles ont interest de cacher pour leur réputation.

OBSERVATION CCCXCVIII.

De l'accouchement d'une femme à qui on sentoit au dessous du conduit de l'urine une tumeur charnuë de la grosseur d'un œuf de pigeon.

LE 5. Juillet 1685. j'ay accouché une femme d'une fille qui vint naturellement ; mais avant que cette femme accouchast, on lui sentoit au dessous du conduit de l'urine une tumeur charnuë de la grosseur d'un œuf de pigeon, se forjetter jusques au dehors de la partie honteuse, procedant de la partie superieure de l'orifice interne de la matrice, qui étoit tellement tuméfiée & allongée, qu'elle en paroissoit manifestement au dehors, comme je viens de remarquer. Cette femme me dit que dans son précedent accouchement qu'elle fit à la campagne, la même disposition lui étoit arrivée ; & que cette grosseur ayant encore paru au même endroit durant quelques jours après sa couche, sa Sagefemme lui avoit fait une très-grande douleur en tirant fort imprudemment & avec violence cette partie, croyant que ce fust un corps étrange qui se présentoit, ne prenant pas garde que ce n'étoit que cette partie de l'orifice interne de la matrice, qui étoit ainsi allongée, laquelle étant tirée de la

ſorte, pouvoit faire précipiter entiérement la matrice, après avoir été bleſſée par ce violent tiraillement.

Observation CCCXCIX.

D'une femme qui avorta d'un petit fetus *de ſix ſemaines, & vuida en même-temps beaucoup de gros caillots de ſang.*

Le 9. Juillet 1685. j'ay délivré une femme de l'arriérefaix d'un petit *fetus* de ſix ſemaines, dont elle étoit avortée il y avoit deux heures, ayant vuidé en même-temps beaucoup de gros caillots de ſang, ſans s'eſtre manifeſtement bleſſée en aucune maniere, à ce qu'elle me dit. C'eſt ce qui prouve bien que la ſaignée que les femmes ont coûtume de differer juſques après le quatriéme mois de leur groſſeſſe, ſeroit ſouvent bien plus utile dès les premiers mois, qu'au terme de quatre mois & demi : car il eſt très-conſtant, que nous voyons fort ſouvent que la ſeule abondance de ſang cauſe des avortemens de la ſorte, avant la fin du troiſiéme mois, dont les femmes ſe pourroient préſerver par la ſaignée faite dès les premiers mois de leur groſſeſſe ; auquel temps l'enfant étant très-petit, n'a beſoin que de très-peu de ſang pour ſa nourriture ; de ſorte que ne pouvant pas pour lors conſumer tout celui qui eſt retenu par la ſuppreſſion des mois, cela fait que les vaiſſeaux de la matrice qui en ſont ſi pleins qu'ils en regorgent, venant à s'ouvrir extraordinairement, cauſent ces abondantes pertes de ſang qui accompagnent preſque toûjours ces ſortes d'avortemens.

Observation CD.

D'une femme qui avorta d'un petit enfant de la groſſeur d'une petite mouche à miel, qu'elle rendit tout enveloppé de l'arriérefaix & de ſes membranes.

Le 23. Juillet 1685. j'ay vû une femme qui venoit d'avorter ſans aucune cauſe manifeſte, d'un petit enfant qui n'étoit pas plus grand qu'une petite mouche à miel, qu'elle avoit rendu tout enveloppé de l'arriérefaix & de ſes membranes, qui contenoient encore toutes les eaux ; le tout étant de la groſſeur & de la figure d'un œuf de poule. Elle avoit eu un ſoupçon d'eſtre

grosse pour lors de trois mois & demi, quoi que ce petit avorton ne fust pas seulement proportionné en grosseur à un *fetus* d'un mois ; n'ayant pas pris d'accroissement à cause de quelques pertes de sang que la mere avoit euës de temps à autre, & par cas fortuit, presque reglément dans le temps ordinaire de ses menstruës ; ce qui avoit fait que cette femme ne croyant pas estre grosse, quoi que je l'en assurasse, avoit négligé de se tenir en repos au lit, comme il auroit été necessaire pour conserver sa grossesse, qui avoit été ébranlée dès le commencement de ces pertes de sang, & de se faire saigner du bras, ainsi que je lui avois conseillé, dans la certitude que j'avois de sa grossesse, nonobstant le signe des évacuations qui avoient paru en cette femme dans le temps ordinaire ; mais par cas fortuit, comme j'ay fait remarquer ; parce qu'après que ces évacuations réïterées étoient cessées, les signes ordinaires de grossesse ne laissoient pas de continuer comme auparavant, étant certain qu'ils n'auroient pas perseveré, si ces pertes de sang n'eussent été simplement qu'une véritable évacuation menstruelle.

Observation CDI.

D'une femme qui étoit accouchée toute seule d'un gros enfant, qui avoit le cordon de l'ombilic excessivement long, & de l'accouchement d'une autre femme dont l'enfant avoit ce même cordon extraordinairement court.

Le 2. Aoust 1685. je délivray de l'arriérefaix une femme qui venoit d'accoucher naturellement toute seule d'un gros garçon, dont le cordon de l'ombilic étoit si extraordinairement long, qu'il en avoit le col embarrassé de deux ou trois tours ; nonobstant quoy ce cordon étoit resté encore assez long, pour avoir donné la liberté à l'enfant d'estre poussé au dehors par les seules douleurs de la mere, aussi facilement que s'il n'eust pas été ainsi bridé de ce cordon, que je trouvay en le mesurant avoir la longueur d'une aune & un tiers de nostre mesure de *Paris* ; ce qui est une fois plus qu'il ne devoit avoir, pour estre de la longueur la plus ordinaire, qui est d'environ deux tiers d'aune. Et quelques jours ensuite j'accouchay une autre femme d'une fille qui vint naturellement, dont le cordon de l'ombilic étoit si court, qu'il n'avoit en tout qu'un tiers d'aune, qui n'est que la qua-

triéme partie de la longueur qu'avoit celui de l'enfant de la premiere femme, dont j'ay parlé. Ces deux différens exemples marquent bien jusques à quel point la nature varie quelquefois, même dans ses productions ordinaires : car le cordon de l'enfant de la premiere étoit un des plus longs, & celuy de l'autre un des plus courts que j'aye jamais vûs. Le peu de longueur qu'avoit le cordon de l'enfant de cette derniere femme, ne lui donnant pas lieu d'estre poussé au passage par les douleurs de la mere sans tirailler en même-temps l'arriérefaix, fut cause qu'elle eût durant deux jours entiers des méchantes douleurs de reins, devant que d'avoir les veritables douleurs de l'accouchement.

Observation CDII.

De l'accouchement d'une femme au terme de huit mois, dont l'enfant se portoit bien, quoi qu'il vint le cul devant, & que la mere eust vuidé ses eaux presque continuellement depuis six jours.

Le 4. Aoust 1685. j'ay accouché une femme au terme de huit mois, d'une fille assez grosse & forte, dont elle avoit vuidé les eaux presque continuellement depuis six jours. Cet enfant présentoit le cul devant, revestu de ses membranes jusques au moment que je le tiray du ventre de sa mere; & comme la rupture des membranes par laquelle les eaux s'étoient ainsi écoulées peu à peu, ne s'étoit point faite au devant, comme il arrive pour l'ordinaire, & qu'elle s'étoit faite intérieurement, cela empêchoit qu'on pût bien facilement distinguer par le toucher, la figure de la partie qui se présentoit; ce cul de l'enfant ainsi revêtu de ses membranes, faisant pour lors une rondeur presque égale, comme si ç'eust été sa teste, dont le cuir chevelu auroit été tumefié par un trop long séjour au passage. La mere se porta bien ensuite, & son enfant pareillement, quoi qu'il fust véritablement à huit mois, & qu'il se fust ainsi présenté en cette mauvaise posture, après l'écoulement de ses eaux durant six jours entiers, comme j'ay fait remarquer.



OBSERVATION CDIII.

D'une femme qui après une perte de sang continuelle durant deux mois, vuida un petit fetus *de la grosseur d'une mouche commune, enveloppé de son arrièrefaix & de ses membranes.*

LE 5. Aoust 1685. j'ay vû une femme, qui ayant eu un soupçon de grossesse depuis plus de trois mois, venoit de vuider un petit *fetus* tout enveloppé de son arrièrefaix & de ses membranes, qui n'étoit gueres plus gros qu'une mouche commune, le tout étant environ de la grosseur d'un œuf de pigeon. Cette femme avoit depuis deux mois entiers une perte de sang continuelle, qui fut si grande lorsqu'elle vuida ce petit avorton, que son mari crût qu'elle alloit mourir ; & comme le principe de vie avoit été détruit en ce petit *fetus* dès le commencement de la grossesse de la mere, il étoit resté de la grosseur qu'il pouvoit avoir dans le temps que l'accident qui l'en avoit privé étoit arrivé, comme avoit pû faire la cause qui avoit excité cette perte de sang, qui ne cessa point devant que la nature se fust délivrée de ce fardeau inutile, comme elle fit ; après quoi cette femme qui avoit été très-incommodée depuis un si long-temps, se porta bien. Il faut remarquer que l'on voit souvent des femmes grosses se blesser de la sorte, sans aucune cause manifeste par le seul effet de leur propre tempérament sanguin, leur trop grande abondance de sang suffoquant, & noyant, s'il faut ainsi dire, leur enfant presque aussi-tost qu'il est conçû, si elles ne préviennent de bonne heure cet accident par la saignée du bras.

OBSERVATION CDIV.

De l'accouchement d'une femme qui avoit une des lévres de la vulve toute variqueuse, qui se tuméfia de la grosseur du poing, par une grande abondance de sang extravasé.

LE 22. Aoust 1685. j'ay accouché une femme âgée de trente-cinq ans de son premier enfant, qui étoit une grosse fille qui vint naturellement. La mere eut durant deux jours quelques fausses douleurs, qui marquoient plûtost une disposition à travail, qu'un véritable travail declaré ; après quoy il lui vint de

bonnes douleurs qui la firent accoucher très-heureusement au bout de trois heures. Mais comme cette femme avoit la lévre droite de la vulve toute variqueuse, cette partie ayant souffert contusion, par l'extrême compression qu'en fit la teste de l'enfant, qui étoit fort dure & grosse, il s'y étoit amassé en trois ou quatre heures de temps, une si grande abondance de sang extravasé par la rupture de quelques vaisseaux, qu'elle se tumefia de plus de la grosseur du poing; ce qui causa une si insupportable douleur à la malade, que je fus obligé d'y faire une ouverture avec la lancette, pour en tirer plus de deux palettes de gros sang caillé, qui étant retenu auroit indubitablement causé dans la suite un fâcheux abscès en cette partie, si je n'y eusse promptement remedié, comme je fis au grand soulagement de la malade, qui ne sentit plus aucune douleur aussi-tost que je lui eus fait cette opération, & se porta bien ensuite.

OBSERVATION CDV.

D'une femme grosse de deux mois, dont la matrice étoit fort irritée par les mauvais remedes qu'une méchante Sagefemme lui avoit donnez pour la faire avorter.

LE 2. Septembre 1685. j'ay vû une femme grosse de deux mois ou environ, à qui une méchante Sagefemme digne de la potence avoit donné depuis deux jours un breuvage pour la faire avorter, qui l'avoit si violemment purgée, qu'elle avoit été à ce qu'elle me dit plus de cent fois à la selle, avec des efforts extraordinaires, qui lui avoient fait rendre jusques au sang par le siege, nonobstant quoi elle n'étoit pas venuë à bout de son mauvais dessein, quoi qu'elle l'eust encore fait saigner du pied trois jours avant que de lui donner ce premier breuvage, & qu'elle lui eust fait outre cela plusieurs violences avec la main à la matrice, que je trouvay fort irritée, & très-abaissée, mais tout-à-fait clause, & en état de pouvoir encore espérer la conservation de sa grossesse, si la malade suivoit le salutaire conseil que je lui donnay, pour calmer par le repos au lit & par l'usage du lait, tant pris par la bouche qu'en lavement, les cruelles douleurs que ce mauvais remede lui avoit causées; lequel bon conseil elle me témoigna avoir dessein de suivre, & avoir un grand regret d'avoir donné son consentement à la méchante action de

cette Sagefemme, dont elle ne voulut pas me dire le nom, de crainte que je ne la fisse châtier de son crime. Deux jours après je vis encore cette même femme, qui étoit pour lors en assez bon état, tous les fâcheux accidens dans lesquels je l'avois vûë, étant cessez par le salutaire conseil que je lui avois donné, en lui faisant connoistre en même-temps toute l'énormité du crime que commettent celles qui, sans beaucoup de scrupule, se font ainsi volontairement avorter dans les premiers mois de leur grossesse, dans la pensée abusive qu'elles ont que l'enfant n'est pas encore pour lors animé ; ce qui est une erreur aussi pernicieuse, qu'elle est grande : car il est certain que le corps du *fetus*, quoi que très-petit, est entierement formé & animé dès les premiers jours de la conception, tout le reste du temps de la grossesse ne servant seulement qu'à le fortifier, & à lui donner l'accroissement necessaire.

Observation CDVI.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant, qui étoit mort, avoit le cordon de l'ombilic si monstrueusement gros, qu'il égaloit la grosseur de son bras.

Le 16. Septembre 1685. j'ay accouché une femme de son premier enfant, qui étoit une grosse fille, morte en son ventre douze ou quinze heures auparavant, sans aucune cause manifeste. Je ne trouvay rien en l'enfant que son ventre tout déprimé ; parce qu'il s'étoit vuidé dans le ventre de sa mere, qui l'avoit néanmoins senti remuer & s'agiter fort extraordinairement le jour précedent. Mais le cordon de l'ombilic de cet enfant étoit si monstrueusement gros, qu'il égaloit presque la grosseur de son bras, & si court, que dans ces derniers mouvemens de l'enfant, il avoit pû faire détacher, ou rompre les principaux vaisseaux de l'arrièrefaix, & contribuer ainsi à la mort de l'enfant ; car l'extrême brièveté de ce cordon ne pouvoit pas permettre à cet enfant d'estre poussé au passage, sans tirailler en même temps l'arrièrefaix où il étoit attaché.



OBSERVATION CDVII.

D'une femme qui ayant vuidé quelques parcelles de faux germe, avoit une disposition inflammatoire de la matrice.

LE 22 Septembre 1685. je vis une femme qui, après un soupçon de grossesse de six ou sept semaines, avoit vuidé depuis trois jours quelques parcelles membraneuses de faux germe; & comme sa Sagefemme voyant cela, lui avoit fait prendre par la bouche quelques potions chaudes & diuretiques, & lui avoit aussi fait user de plusieurs lavemens très-forts, prétendant lui faire vuider ce qui pouvoit estre resté dans la matrice, il lui étoit survenu une disposition inflammatoire de cette partie, qui avoit été trop irritée, tant par ces remedes âcres, que par l'agitation que cette femme avoit reçûë trois semaines auparavant dans un voyage qu'elle avoit fait à cheval, que par une saignée du pied, qu'elle s'étoit aussi fait faire mal à propos, dans la croyance que ses mois étoient seulement retardez. Mais ayant cessé, par le salutaire conseil que je lui donnay, l'usage de tous ces remedes âcres, qui ne faisoient qu'irriter la partie malade, & attirer sur elle une trop grande abondance d'humeurs, je lui fis prendre du petit lait tant en boisson qu'en lavement, & l'ayant fait saigner par deux fois du bras, pour temperer & détourner la grande fluxion qui s'étoit faite sur la matrice, elle guérit en peu de temps de la disposition inflammatoire de cette partie, & de tous les accidens qui ont coûtume de l'accompagner, dont les principaux sont la fiévre, & une très-grande douleur de la partie malade.

OBSERVATION CDVIII.

D'une femme grosse de six mois, qui ayant été guérie par le quinquina *d'une fiévre qui l'avoit presque reduite à l'extrêmité, accoucha ensuite heureusement à terme.*

LE même jour 22. Septembre 1685. j'ay vû une femme grosse de près de six mois, qui se portoit assez bien depuis un mois qu'elle avoit été guérie d'une très-dangereuse fiévre double tierce continuë, dont elle avoit été fort mal durant quinze jours;

& principalement dans une dernier redoublement qui lui dura plus de trente-ſix heures ; pendant lequel elle fut dans un grand & preſque continuel aſſoupiſſement, avec une grande enflure de toute la teſte & viſage, & une extrême foibleſſe, qui faiſoit appréhender avec ſujet, qu'elle ne mouruſt dans peu avec ſon enfant dans le ventre ; & comme elle avoit été ſaignée du bras par trois fois depuis le commencement de cette fiévre, qui au lieu de diminuer avoit toûjours augmenté à chaque fois qu'on l'avoit ſaignée, on lui donna enfin par mon conſeil une once de *quinquina* en poudre, dont l'on fit huit priſes enveloppées dans du pain à chanter, qu'on lui donna de trois heures en trois heures, lui faiſant prendre un peu de boüillon dans l'intervale de temps entre deux de ces priſes de *quinquina* ; par le moyen duquel remede cette dangereuſe fiévre & tous les fâcheux accidens qui l'accompagnoient, que l'on croyoit la devoir faire mourir dans peu, ceſſerent entiérement dès le jour ſuivant ; depuis lequel temps la ſanté de cette femme s'étant rétablie de jour en jour, elle ſe porta très-bien dans tout le reſte du temps de ſa groſſeſſe, & je l'accouchay enſuite très-heureuſement le 27. Decembre d'une groſſe fille à terme, qui ſe portoit fort bien. Cet exemple me confirma bien ce que j'avois déja connu par beaucoup d'autres, qui eſt que le *quinquina* eſt auſſi ſalutaire aux femmes groſſes pour la guériſon de la fiévre, qu'à toutes les autres perſonnes.

OBSERVATION CDIX.

D'une femme accouchée depuis ſix jours qui ſentoit de grandes douleurs dans le ventre, cauſées par la ſuppreſſion de ſes vuidanges, enſuite des étuvemens faits avec le gros vin aſtringent.

LE 29. Septembre 1685. j'ay vû une femme accouchée depuis ſix jours, à laquelle ſa garde avoit fait par ignorance, ou par le mauvais conſeil du Chirurgïen qui l'avoit accouchée, des étuvemens de gros vin aſtringent à la matrice, dès le troiſiéme jour de ſa couche ; ce qui ayant contribué à ſupprimer une partie de ſes vuidanges, lui cauſa de ſi grandes douleurs dans le ventre & aux reins, qui répondoient aux aïſnes & aux cuiſſes, qu'elle crut eſtre en grand danger de la vie auſſi-bien que ſon mari, qui croyoit que la maladie de ſa femme venoit de la faute

du Chirurgien qui l'avoit accouchée. Mais comme je la trouvay sans fiévre & sans tension du ventre, & que les douleurs des aisnes & des cuisses n'étoient pas accompagnées d'aucune enflure de ces parties, comme il arrive quelquefois ensuite de l'accouchement, je l'assuray que sa maladie seroit sans danger, pourvû qu'au lieu de continuer ces étuvemens de gros vin que sa garde lui avoit faits prématurément, elle se servit pour lors d'une simple eau de cerfeuil, ou d'une décoction émolliente & apéritive, faite avec les mauves, la camomille & le mililot; ce qui ayant été fait comme je l'avois conseillé, elle se porta bien dans la suite. J'ay fait remarquer trois choses assez considerables, qui me firent bien connoistre, que nonobstant toutes les douleurs que cette femme ressentoit, elle n'étoit pas en danger comme elle le croyoit; qui sont, que je la trouvay sans fiévre, sans tension du ventre, & sans aucune enflure des aisnes & des cuisses où elle ressentoit ses principales douleurs: mais j'aurois été d'autre sentiment si j'eusse trouvé la fiévre en cette femme, avec tension de ventre, ou quelque tumeur manifeste vers l'un des costez de la matrice tirant vers l'aisne, avec enflure de la cuisse, comme il arrive quelquefois ensuite d'une disposition inflammatoire de la matrice, causée par la suppression des vuidanges; car pour lors ces mauvaises dispositions sont souvent dangereuses, & toûjours de très-longue & difficile guérison.

OBSERVATION CDX.

D'une femme qui accoucha heureusement à terme d'un enfant très-sain, quoi qu'elle eût eu une perte de sang assez considerable au troisiéme mois de sa grossesse.

LE 11. Novembre 1685. j'ay accouché une femme d'un gros enfant mâle très-sain, qui vint naturellement au terme de neuf mois accomplis, quoi que la mere eust eu au troisiéme mois de sa grossesse une perte de sang assez considerable durant plusieurs jours; laquelle cessa par le moyen de deux saignées du bras que je lui fis faire en ce temps; & comme elle repugnoit fortement à permettre qu'on lui fit la seconde saignée que je lui avois conseillée, elle y consentit enfin après que je lui eus fait entendre, qu'il y avoit encore lieu de pouvoir espérer la conservation de sa grossesse par le moyen de ce remede, qui est le

plus salutaire dont on puisse user pour remedier à cet accident ; car n'étant point du tout naturel que le sang s'écoule par la matrice dans le temps de la grossesse, il vaut mieux en évacuer la plénitude par la saignée du bras, que de souffrir que cette évacuation se fasse ainsi extraordinairement par les vaisseaux de la matrice ; & pour contribuer d'autant plus à la conservation de la grossesse de cette femme, je lui recommanday bien de garder exactement le repos au lit, & de s'abstenir entiérement durant quelque temps de la compagnie de son mari, l'abstinence du coït étant le principal repos que doivent garder les femmes qui sont sujettes à avoir des pertes de sang dans le temps de la grossesse.

Observation CDXI.

D'une femme qui étant tombée sur le ventre, eût une perte de sang durant six semaines, qui la fit mourir deux heures après avoir été accouchée.

Le 12. Novembre 1685. je vis une femme qui fut accouchée en ma présence par un Chirurgien de mes Confreres, au terme de huit mois & demi de sa premiere grossesse, laquelle étoit en une très-grande perte de sang, qui l'obligea d'en entreprendre l'opération, n'y ayant pour lors aucune espérance que la nature en pust venir à bout. Cette perte de sang avoit commencé à paroistre il y avoit près de six semaines, ensuite d'une chûte, où cette femme s'étoit manifestement blessée, en tombant assez rudement sur le ventre. Mais comme l'évacuation n'en avoit été que médiocre durant tout ce tems-là, se renouvellant seulement un peu tous les trois ou quatre jours, on n'avoit pas été obligé de tenter l'opération, que lorsque l'on vit cette perte de sang devenir enfin si excessive, que la mere seroit indubitablement morte avec son enfant dans le ventre, qui auroit été en ce cas privé de la grace du Baptême, qu'il reçût étant encore vivant, après avoir été ainsi tiré du ventre de sa mere, à laquelle cette opération, quoi que bien & dûëment faite, fut néanmoins infructueuse, puisqu'elle ne laissa pas que de mourir deux heures ensuite, comme je l'avois bien préjugé ; parce que les pertes de sang qui sont causées par quelque blessure manifeste, comme étoit celle de cette femme, sont bien plus dangereuses que celles qui

viennent delles-mêmes par la simple plénitude des vaisseaux, sans qu'aucune cause violente ait précedé. Mais comme en medecine aussi-bien qu'en guerre on attribuë assez souvent les mauvais évenemens à ceux qui en ont la direction, les parens de cette femme la voyant ainsi mourir peu de temps après estre accouchée, blâmoient fort injustement le Chirurgien qui l'avoit secouruë, ne considerant pas que sa mort devoit estre attribuée à la grandeur de la maladie, & non pas à l'opération que ce Chirurgien avoit entreprise fort à propos pour la sauver, s'il eust été possible, aussi-bien que son enfant, qu'il tira comme j'ay dit étant encore vivant.

Observation CDXII.

D'une femme qui avorta d'un enfant qu'elle portoit mort en son ventre depuis cinq semaines.

LE 14. Novembre 1685. j'ay délivré une femme âgée de vingt-six ans, qui étoit avortée depuis trois heures, au terme de six mois de sa premiere grossesse, d'un enfant qu'elle avoit porté mort en son ventre depuis cinq ou six semaines qu'elle ne l'avoit point senti remuer. Cette femme avoit été très-infirme depuis sept ou huit ans, ensuite de quoy s'étant mariée, & étant devenuë grosse, elle avoit été fort incommodée jusques au terme de quatre mois & demi, ayant dès ce temps-là les jambes très-enflées; & comme cet enfant dont elle avorta au terme de six mois étoit mort en son ventre comme j'ay dit depuis six semaines, il n'avoit que la grosseur & la proportion d'un enfant de quatre mois & demi. C'est pourquoi la nature l'expulsa assez facilement d'elle-même. Cette femme ayant eu beaucoup de chagrin & d'inquiétude d'esprit, je crus qu'outre la disposition naturelle de son corps qui étoit assez valetudinaire, cela avoit beaucoup contribué à la mort de son enfant en son ventre, qui s'y étoit néanmoins conservé durant un si longtemps sans grande corruption; parce que les eaux de cet enfant, qui l'avoient préservé de pourriture, ne s'estoient écoulées que deux jours avant que la mere en avortast. Cette femme nonobstant cet accident se porta bien ensuite, & de valetudinaire qu'elle avoit toûjours esté depuis sept ou huit années avant son mariage, elle fut en bonne santé, & devint peu de temps après grosse d'un au-

tre enfant mâle qui se portoit très-bien, dont je l'ay accouchée heureusement à terme, & de plusieurs autres encore après ; de sorte que l'on pouvoit croire que le mariage avoit plus contribué au parfait rétablissement de la santé de cette femme, que tous les autres remedes dont elle avoit usé. Ce salutaire évenement devoit estre attribué à ce que par l'accouchement de cette femme les voyes qui servoient à l'évacuation naturelle de ses menstruës, qui n'étoient pas assez libres lorsqu'elle étoit fille, étant devenuës plus amples, cette évacuation se faisoit bien mieux après l'accouchement qu'auparavant, comme on le voit arriver en beaucoup d'autres femmes, qui se portent bien mieux étant mariées, qu'elles ne faisoient étant filles.

Observation CDXIII.

D'une femme qui mourut d'un flux dysenterique six jours après estre accouchée.

Le 15. Novembre 1685. je vis une femme grosse de sept mois, qui étoit fort travaillée depuis trois semaines entieres d'un méchant flux dysenterique, qui étoit dégeneré en ce qu'on appelle ordinairement un flux hépatique ; rendant les excrémens du ventre semblables à la lie du vin rouge délayée, avec de grandes douleurs de ventre vers la region ombilicale, causées par l'acrimonie d'une humeur maligne, qui avoit déja commencé d'exciter une inflammation des intestins gresles. Je lui conseillay pour lors de prendre par la bouche pour tout aliment du lait de vache tout chaud trait, quoi que la grandeur de la maladie de cette femme me fit presque perdre toute espérance qu'elle en put échaper. Elle fut néanmoins soulagée le premier jour qu'elle usa de ce remede ; mais le second jour ayant rendu un peu caillé le lait qu'elle avoit pris, un Apotiquaire qui la voyoit ordinairement lui conseilla de n'en plus user ; de sorte que lui ayant donné d'autres remedes elle accoucha dès le lendemain d'un enfant qui étoit encore vivant : mais ce fâcheux flux dysenterique ayant toûjours continué après l'accouchement, fit périr la mere six jours ensuite. Pour moy, si l'on m'en eust demandé avis plûtost, je lui aurois encore conseillé le lait comme je fis, & même d'en continuer l'usage après estre accouchée, auquel temps il auroit pû lui estre encore salutaire, comme je l'ay souvent vû

arriver ; parce que l'estomac fait bien plus facilement la digestion des alimens après l'accouchement, qu'il ne faisoit dans le temps de la grossesse. Par l'ouverture du corps de cette femme après sa mort, on lui trouva l'estomac & les intestins gresles tout gangrenez, comme il arrive ordinairement en cette maladie quand elle est mortelle.

OBSERVATION CDXIV.

D'une femme à qui l'arriérefaix étoit resté en la matrice depuis sept jours, dont il ne fut expulsé dans la suite qu'en suppuration.

LE 29. Novembre 1685. j'ay vû une femme qui étoit avortée depuis sept jours, d'un enfant de quatre mois, dont l'arriérefaix étoit resté en sa matrice, sa Sagefemme ne l'en ayant pas pû délivrer, à cause que la matrice s'étoit refermée incontinent après qu'elle eust expulsé cet avorton qui en estoit sorti assez facilement ; parce que son corps estoit petit, molasse, & flétri ; ce qui fit que la matrice ne s'étant ouverte en ce temps qu'à proportion de la petitesse de l'enfant, l'arriérefaix qui estoit beaucoup plus gros fut retenu au dedans, sans en pouvoir estre expulsé ensuite qu'en suppuration, qui fut accompagnée d'une grosse fiévre continuë avec redoublemens, grande douleur de teste, & autres fâcheux accidens, qu'on croyoit la devoir faire mourir, nonobstant quoy elle se porta bien dans la suite, ayant esté seulement obligée par le conseil que je lui donnay, d'user tous les jours deux ou trois fois d'injections dans la matrice, faites avec une decoction d'orge, d'aigremoine, de mauves, & guimauves, y mêlant un peu d'huile d'amandes douces, afin de laver par ces injections les matieres infectées, qui procedoient de la suppuration de cet arriérefaix retenu, pour empêcher que la matrice ne reçût une mauvaise impression, par le trop long séjour de ces vilaines matieres corrompuës. Il arrive assez souvent que la Sagefemme & le Chirurgien, pour éviter le blâme qu'on leur pourroit donner, de n'avoir pas pû délivrer de l'arriérefaix la femme qui est ainsi avortée, font tout leur possible d'en faire extraction avec la main ; ce que je conseille bien de tenter, si l'opération s'en peut faire sans aucune violence ; mais non autrement : car il y a beaucoup moins de danger d'en com-

mettre l'expulsion à la nature, que de faire une violence trop considerable à la matrice pour le tirer; laquelle pourroit causer une inflammation de cette partie, qui mettroit la femme en bien plus grand péril de la vie, comme je l'ay vû quelquefois arriver.

Observation CDXV.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant venoit la face en dessus.

Le 1. Decembre 1685. j'ay accouché une femme d'une fille qui venoit la face en dessus; ce qui prolongea beaucoup le travail de la mere, comme il arrive ordinairement quand les enfans viennent de la sorte; parce qu'en cette situation les douleurs de l'accouchement comprimant le ventre de la mere & la matrice sur les inégalitez des bras & des jambes de l'enfant, qui regardent & sont refléchies vers le devant, sont toûjours entrecoupées, & ne peuvent pas le pousser si facilement dehors, que lorsque ces mêmes douleurs appuyent sur l'égalité du dos de l'enfant, comme elles font quand il a la face en dessous, qui est sa véritable situation naturelle aussi-bien aux filles qu'aux garçons; n'étant point vray, comme beaucoup de personnes croient, que les filles naissent ordinairement ayant la face en dessus, & les garçons au contraire l'ayant en dessous.

Observation CDXVI.

D'une femme qui après une mediocre perte de sang durant trois semaines, avorta d'un petit fetus*, qu'elle vuida tout enveloppé de l'arrièrefaix & de ses membranes.*

Le 12. Decembre 1685. j'ay vû une femme, qui étant à ce qu'elle croyoit, au terme de trois mois de sa grossesse, venoit d'avorter d'un petit *fetus* qu'elle vuida sans beaucoup de douleur, tout enveloppé de l'arrièrefaix, & de ses membranes, & de ses eaux, le tout égalant la grosseur d'un œuf de canne. Ce *fetus* avorton n'étoit en grandeur que de la proportion d'un *fetus* de cinq ou six semaines, n'ayant pas profité au ventre de la mere, qui avoit eu avant de le vuider une mediocre perte de

sang

sang durant trois semaines : de sorte qu'ayant été privé de la vie long-temps avant que la nature l'eust expulsé, il étoit resté de la grandeur qu'il pouvoit avoir pour lors ; & comme l'avortement de cette femme lui étoit arrivé sans qu'aucune violence l'eust excité, elle se porta aussi-bien ensuite que si elle eust accouché naturellement d'un enfant à terme.

OBSERVATION CDXVII.

De l'accouchement d'une femme qui avoit eû un continuel flux de ventre depuis plus de deux mois.

Le 18. Decembre 1685. j'ay accouché une femme âgée de trente-cinq ans, de son premier enfant, qui étoit une fille qui se portoit assez bien, quoique la mere eust eû un continuel flux de ventre, depuis plus de deux mois, lequel persevera encore durant trois semaines après sa couche, nonobstant quoy elle se porta assez bien dans la suite, & son enfant aussi. Cette femme avoit usé de tous les remedes de la medecine pour la guerison de son flux de ventre durant sa grossesse, dont elle n'avoit reçû aucun soulagement, sinon des boüillons avec le lait de vache & des jaûnes d'œufs frais délayez dedans, que je lui avois conseillez ; lui faisant user aussi du même remede en lavement, pour appaiser la grande douleur que lui causoient des hémorrhoïdes qu'elle avoit, qui étoient continuellement irritées par les frequentes déjections de son flux de ventre ; qui quoiqu'il ne cessast pas entiérement par ce remede, en fut néanmoins beaucoup diminué dans le dernier mois de sa grossesse ; ce qui contribua à la faire accoucher assez heureusement, & à la préserver du grand danger que cause ordinairement cette maladie aux femmes, qui en ayant été fort incommodées durant leur grossesse, en sont encore travaillées après leur accouchement.

OBSERVATION CDXVIII.

D'une femme qui avoit une dureté de la matrice qui la rendoit sterile & valétudinaire.

Le 19. Decembre 1685. j'ay vû une jeune femme âgée de vingt ans, qui avoit une dureté de la matrice assez considerable

du costé gauche, depuis huit mois qu'elle étoit accouchée de son premier enfant, qu'elle croyoit que sa Sagefemme lui avoit tiré avec trop de violence, aussi-bien que son arriérefaix en la délivrant; ayant senti depuis ce temps-là de grandes douleurs en tout le costé du ventre, avec une grande pesanteur de matrice, & autres accidens que causent ordinairement ces sortes de maladies: & comme durant les sept premiers mois ensuite de son accouchement, elle n'avoit eû aucune évacuation naturelle par la matrice, & que ses menstruës lui étoient enfin venuës depuis trois semaines, je crûs qu'elle pourroit guerir de cette fâcheuse indisposition dans peu de mois, si elle continuoit d'avoir bien reglément cette évacuation menstruelle, puisque la nature avoit commencé à faire son devoir. Néanmoins elle est toûjours restée valetudinaire, & entiérement sterile depuis tout ce temps-là, bien qu'elle ait presque toûjours eû assez reglement ses menstruës, nonobstant quoy il lui est resté une dureté assez considerable de la matrice, qui fait manifestement connoistre que l'évacuation de ses menstruës ne se fait seulement que par quelques vaisseaux particuliers de cette partie, qui sont dégagez de la grande obstruction qui est en tout le reste des autres, qui cause cette dureté de la matrice, qui la rend ainsi valétudinaire & sterile au grand regret de son mari.

Observation CDXIX.

De plusieurs femmes qui ayant fait un très-grand nombre d'enfans tous de suite d'un même sexe, en ont fait enfin d'autres de different sexe de celui des premiers.

Le 23. Decembre 1685. j'ay accouché une femme d'une fille qui vint naturellement, à quoy il n'y avoit rien d'extraordinaire, sinon qu'elle-même étoit fille d'une mere qui étoit présente à son accouchement, laquelle me dit que de treize enfans qu'elle avoit eûs, les onze premiers avoient été des garçons, après lesquels elle avoit fait deux filles. Cet exemple est en quelque façon semblable, & different de celui d'une autre femme que j'accouche ordinairement, qui a eû neuf filles toutes de suite, après lesquelles elle a enfin fait trois garçons consecutivement. Ce qui est de semblable en ce dernier exemple au premier, est que cette derniere femme ayant fait ses neuf premiers enfans

tous d'un même sexe, comme la premiere en avoit fait onze, elle fit aussi de même que l'autre ses trois derniers enfans d'un autre sexe que celui des premiers. Mais la difference de ces deux exemples paroist en ce que la premiere de ces femmes avoit commencé à faire un très-grand nombre de garçons tous consecutivement, avant que de faire des filles; & que la seconde au contraire, avoit eû neuf filles avant que de faire des garçons, ressemblant bien en cela à sa grande mere qui de douze enfans qu'elle avoit eûs, à ce qu'elle m'a dit, les onze premiers avoient été des filles & le douziéme un garçon. De sorte que l'on peut bien connoistre par ces trois exemples, que l'on ne peut donner un meilleur conseil pour avoir des garçons aux femmes qui ne font que des filles, que celui de continuër toûjours à faire des enfans jusques à ce qu'elles ayent enfin des garçons, si elles en desirent; & à celles qui ne font que des garçons, d'en faire pareillement jusques à ce qu'elles ayent des filles, si elles en souhaitent.

Observation CDXX.

De l'accouchement d'une femme, qui souffroit de très-violentes convulsions qui lui causerent la mort.

Le 24. Decembre 1685. j'ay accouché une femme qui souffroit de très-violentes convulsions étant en travail de son premier enfant, qui étoit mort en son ventre depuis plusieurs jours, comme il me parût par sa corruption. Ces convulsions étoient si fortes & si frequentes depuis quatre heures, lors que je fus mandé pour secourir cette femme, qui étoit sans aucune connoissance, que je jugeay bien qu'il n'y avoit aucune esperance de la pouvoir sauver; nonobstant quoi pour satisfaire à l'instante priere de ses parens qui étoient presens, je ne laissay pas de lui tirer hors du ventre son enfant, dont la teste qui étoit très-grosse, étoit fortement engagée au passage, me servant du crochet pour ce faire, dans la certitude que j'avois de la mort de l'enfant: mais comme cette femme n'étoit point revenuë à connoissance dans les intervalles de ces violentes convulsions, que la corruption de son enfant mort rendoit encore beaucoup plus malignes, qu'elles n'auroient été si elles eussent été seulement excitées par la sensibilité douloureuse des parties; je crûs que l'opération quoique bien faite lui seroit entiére-

ment infructueuſe, comme il arriva, cette femme étant morte trois ou quatre heures enſuite, ainſi que je l'avois prédit à ſa mere & à tous les autres aſſiſtans.

Observation CDXXI.

D'une femme qui avorta d'un petit fétus, *de la grandeur d'une mouche à miel.*

LE 31. Decembre 1685. je vis une femme qui avorta en ma preſence d'un petit *fétus* de la grandeur d'une mouche à miel, que la nature expulſa tout envelopé de ſes membranes & de ſes eaux, comme ſi c'euſt été un ſimple faux germe de la groſſeur d'un œuf de poule; cette femme croyant eſtre groſſe pour lors de deux mois & demi, quoique ce petit *fétus* n'euſt pas encore la proportion d'un enfant d'un mois. Mais comme cette femme avoit fait un voyage dans lequel elle avoit reçû une grande agitation, qui fut ſuivie de grandes douleurs dans le ventre, je crûs que le principe de vie ayant été détruit en ce *fétus* dès ce temps-là, il n'avoit pas pris depuis aucun accroiſſement, & que la nature avoit été ſeulement excitée à le mettre dehors, au temps qu'elle a coûtume de tenter l'expulſion des ſimples faux germes; & comme cet avortement ne fut accompagné d'aucun accident fâcheux, & que la perte de ſang dont les fauſſes couches de cette nature ſont ordinairement précedées, ne fut que mediocre, cette femme ſe porta bien enſuite; & au bout de quelques mois redevint groſſe d'un autre enfant dont je l'ay accouchée à terme très-heureuſement; s'étant abſtenuë par mon conſeil durant tout le temps de ſa groſſeſſe d'aller en carroſſe, & de faire aucun exercice qui lui pût cauſer trop d'agitation.

Observation CDXXII.

D'un enfant qui mourut par un grand rhume du cerveau, cauſé par la grande froideur de l'eau avec laquelle il fut baptiſé.

LE 5. Janvier 1686. je vis un très-bel enfant mâle, dont j'avois accouché la mere fort heureuſement il n'y avoit que treize jours, lequel étant lors de ſa naiſſance en parfaite ſanté,

fut dès le même jour en danger de la vie, par un très-grand rhume du cerveau, qui lui fut causé par la quantité d'eau trop froide, que le Prestre qui le baptisa lui versa sur la fontaine de la tête : de sorte que cette eau, qui étoit en cette saison aussi froide que la glace, lui fit venir un si grand empêchement du nez, qu'il ne pût jamais teter dans la suite; parce que la forte obstruction que ce grand rhume avoit causée aux conduits interieurs de cette partie, l'empêchant de respirer par cette voye, dans le temps qu'il tâchoit de teter, ne lui permettoit pas de faire la succion de la mammelle de sa nourrice, étant obligé de la quitter aussi-tost qu'il l'avoit prise pour respirer necessairement par la bouche; ce qui le fit enfin mourir quatre jours après que je l'eus vû en ce mauvais état, sans qu'on l'en pût garentir par aucun de tous les remedes qu'on lui fit; durant tout lequel temps ce pauvre enfant n'ayant jamais pû teter, on fut obligé de le nourrir en lui versant peu à peu du lait dans la bouche pour le lui faire avaler du mieux que l'on pouvoit. C'est pourquoi depuis ce sinistre exemple, je conseille toûjours aux peres & aux meres qui font baptiser leurs enfans nouveau-nez, quand il fait grand froid en hyver, de recommander que l'on fasse un peu tiedir l'eau avec laquelle on les baptise, pour éviter que cette eau par trop froide, avec laquelle on leur procure la vie spirituelle en les baptisant, ne leur cause en même-temps une pareille indisposition qui les prive ensuite de la vie corporelle, comme il arriva à cet enfant.

OBSERVATION CDXXIII.

De l'accouchement d'une femme qui avoit une grande perte de sang causée par le détachement de son arrièrefaix qui se presentoit le premier.

LE 8. Janvier 1686. j'ay accouché une femme grosse de huit mois & demi, qui avoit une très-grande perte de sang causée par le détachement de son arrièrefaix, qui se presentoit le premier au passage; ce qui m'obligea de lui tirer promptement du ventre son enfant, après avoir rompu, pour ce faire, ses membranes qui étoient encore entiéres; afin de le retourner aussi-tost par les pieds, pour le tirer plus facilement. Il y avoit pour lors plus d'un mois, que cette femme avoit commencé

d'estre surprise de cette perte de sang, qui se renouvelloit de temps en temps, & qui de médiocre qu'elle avoit été, devint enfin si excessive, que si je ne l'eusse promptement accouchée, comme je fis, elle seroit indubitablement morte dans peu d'heures avec son enfant dans le ventre; qui bien qu'il fust très-foible dans le moment que je le tiray, se porta bien dans la suite, & la mere aussi. Mais quoique j'aye dit que l'arriérefaix de cette femme se présentoit le premier au passage, dans le temps que je l'accouchay & que l'excessive perte de sang qu'elle avoit, vint de ce détachement, il ne faut pas croire que cet arriérefaix fust ainsi entiérement détaché de la matrice, depuis tout le temps que cette perte de sang avoit commencé à paroistre en cette femme: car si cela eust été, l'enfant seroit mort en très-peu de temps, ne pouvant pas estre vivifié que par la communication du sang de la mere, dont il est privé aussi-tost que l'arriérefaix est entiérement détaché de la matrice: mais comme il n'y avoit dans le commencement de cette perte de sang que quelque petite partie de l'arriérefaix, qui s'en étoit un peu détachée, cela n'avoit pas empêché l'enfant d'estre nourri du sang de tout le reste de l'arriérefaix, qui n'avoit pas été entiérement séparé de la matrice, ainsi qu'il étoit dans le temps que j'accouchay cette femme de cet enfant, qui faute de ce secours n'auroit pas été encore un demi quart d'heure sans mourir; parce qu'étant au ventre de sa mere il ne pouvoit pas respirer, comme il avoit indispensablement besoin, au défaut du sang qui ne lui pouvoit plus estre communiqué après cet entier détachement de l'arriérefaix.

OBSERVATION CDXXIV.

De l'accouchement d'une femme qui fut assez heureux, quoiqu'elle eust eû durant trois mois entiers de sa grossesse un flux de ventre presque continuel, lequel étant cessé fut suivi d'une toux assez violente.

LE 27. Janvier 1686. j'ay accouché une femme d'un enfant mâle, qui vint naturellement à terme, & se portoit fort bien, quoique la mere eust eû durant trois mois entiers de sa grossesse, un flux de ventre presque continuel, qui avoit néanmoins cessé un mois devant qu'elle accouchast. Mais après la

guerison de ce flux de ventre, il lui étoit survenu une toux assez violente, causée par un rhume qui lui dura jusques au temps de son accouchement, qui n'en fut pourtant point acceleré par ces deux maladies, qui par le grand ébranlement qu'elles causent à la matrice, ont coûtume de l'accelerer en beaucoup d'autres femmes, quand elles en sont travaillées durant un si long-temps. L'usage des boüillons au lait, la boisson tiéde d'une tisanne faite avec l'orge mondé & les jujubes, la moderation de la parole, & deux saignées du bras que je fis faire à cette femme, l'une quinze jours devant que d'accoucher, & l'autre lors qu'elle commença d'estre en travail, contribuérent beaucoup, en calmant la violence de sa toux, à la faire accoucher assez heureusement, & à la préserver d'une fluxion de poitrine qui lui auroit pû arriver après son accouchement, dans le temps de la fiévre de son lait, dont elle ne fut que très-peu incommodée, s'étant au reste assez bien portée dans la suite.

OBSERVATION CDXXV.

D'une femme grosse de six mois qui ayant un flux dysentérique depuis trois mois, mourut dès le même jour que la violence de cette maladie l'eust fait d'accoucher.

LE 8. Février 1686. je vis une femme grosse de six mois qui étoit presque reduite à l'extrêmité, par un fâcheux flux dysentérique dont elle étoit fort tourmentée depuis trois mois; & comme elle ressentoit pour lors des douleurs extrêmes dans le ventre, & qu'elle vuidoit des matiéres semblables à lie de vin rouge délayée, qui étoient des marques certaines de l'inflammation & de l'érosion qui étoient aux intestins, je prédis à son mari qu'elle étoit en extrême danger de la vie; & sur ce qu'il me dit qu'il croyoit suivant la persuasion d'un Medecin qui avoit vû sa femme, que si elle étoit accouchée, il y auroit plus de lieu d'esperer qu'elle pourroit réchaper, je lui dis que j'étois d'une opinion contraire, & que sa maladie étant à un degré aussi grand qu'elle étoit, je croyois qu'elle mourroit certainement dans peu de jours, comme il arriva deux jours après que je l'eus veuë en ce mauvais état, étant expirée dès le même jour que la violence de cette mortelle maladie la fit accoucher prématurément: car il faut remarquer que s'il y a quel-

que lieu d'esperer après l'accouchement du soulagement des maladies dont les femmes grosses sont travaillées, ce n'est seulement que des simples incommoditez causées par la grossesse, & non pas des autres maladies qui n'en dépendent aucunement, lesquelles assez souvent au lieu de diminuër après l'accouchement, comme on esperoit, deviennent encore plus dangereuses qu'elles n'étoient auparavant: parce que la nature qui étoit empêchée par une maladie qui de soy étoit mortelle, ne peut pas pour lors bien regir l'évacuation des vuidanges, dont la suppression est cause qu'il se fait incontinent après un reflux d'humeurs sur les parties principales qui étoient déja mal affectées.

Observation CDXXVI.

De l'accouchement d'une femme de quarante-six ans, qui après une suppression de ses menstruës durant trois ans, ne laissa pas de faire encore un enfant.

Le 9. Mars 1686. j'ay accouché une femme âgée de plus de quarante-six ans, d'un garçon qui se portoit très-bien; laquelle devant que de devenir grosse de ce dernier enfant, qui étoit son dix-neuviéme, qu'elle avoit porté heureusement à terme, aussi-bien que tous les dix-huit précedens, après avoir été si féconde, étoit devenuë sterile pendant trois années consecutives, par la suppression de ses menstruës, qu'elle prenoit alors pour une entiére privation de cette évacuation naturelle, à cause de l'âge avancé où elle étoit, nonobstant quoy ses menstruës après une si longue suppression étant revenuës trois ou quatre fois, elle étoit devenuë grosse de ce dernier enfant. Cette femme me dit en l'accouchant qu'elle avoit été durant toute sa vie peu reglée dans l'évacuation de ses menstruës, & qu'elle n'avoit senti aucune considerable incommodité pendant les trois années de leur entiére suppression. On doit remarquer en cet exemple que comme nous voyons que le grain semé en terre trop seche, ou répandu dans une poussiere de cette nature, ne peut pas germer devant que cette terre ou cette poussiere ait été humectée par la pluye; de même la semence de l'homme reçûë dans une matrice trop seche, ne peut rien produire, si cette partie de la femme n'a été humectée auparavant par la fluxion des menstruës, ainsi qu'il arriva à cette femme, qui après une

une si grande fécondité resta sterile durant trois années entiéres, & ne redevint féconde, qu'après que sa matrice eust été abreuvée comme auparavant de l'humidité naturelle de ses menstruës. On doit aussi considerer que la raison pour laquelle cette femme ne sentit aucune considerable incommodité pendant les trois années de cette suppression de ses menstruës, (ce qui est assez extraordinaire) c'est que par la disposition naturelle de son temperamment elle avoit toûjours été peu reglée dans l'évacuation de ses menstruës; outre que c'étoit une femme fort agissante & laborieuse dans son commerce & dans son ménage.

OBSERVATION CDXXVII.

D'une femme qui avoit un fort étranglement au milieu du col de la matrice, causé par les cicatrices des ulceres gangreneux arrivez en cette partie après un laborieux travail.

LE 15. Mars 1686. j'ay vû une femme accouchée depuis cinq mois de son premier enfant, dont elle avoit été en travail durant cinq jours; à cause de l'extrême grosseur de cet enfant qui mourut au ventre de sa mere, quelques jours devant qu'elle en fust délivrée; & comme son travail fut très-long & fort laborieux, il survint aux parties de la mere après son accouchement une gangrene, qui fit séparer dans la suite plusieurs lambeaux membraneux du col de la matrice, & sa Sagefemme n'ayant pas eû soin d'empêcher l'union interieure qui se fit au milieu de son passage, en y mettant quelque chose qui le tint suffisamment dilaté, il s'étoit fait un si grand étranglement circulaire vers ce lieu, que je n'y pus que difficilement introduire un seul doigt: néanmoins je dis à cette femme que l'on pouvoit remedier à son indisposition en telle sorte que son mari, qui dans l'état present ne pouvoit pas habiter avec elle, le pust facilement dans la suite, lors que cet étranglement qui étoit au col de la matrice, qui empêchoit l'introduction de la verge, auroit été assez dilaté, en introduisant tous les jours peu à peu dans ce col un ou deux doigts ou bien une espece de pessaire solide, jusques à ce que le passage restast suffisant pour permettre librement l'introduction du membre viril.



OBSERVATION CDXXVIII.

De l'accouchement d'une femme, qui avoit une grande perte de ſang, cauſée par le détachement de l'arriérefaix qui ſe preſentoit devant l'enfant.

LE 24. Mars 1686. j'ay accouché une femme qui étoit en une ſi grande perte de ſang, cauſée par le détachement de l'arriérefaix qui ſe preſentoit devant l'enfant, que la mere & l'enfant ſeroient très-certainement morts dans peu d'heures, ſi je ne lui euſſe tiré très-promptement du ventre cet enfant, qui étoit une fille à terme, qui après eſtre revenuë de l'extrême foibleſſe où elle étoit déja, ſe porta bien dans la ſuite, & la mere pareillement; laquelle avoit eû, il y avoit près d'un mois, un commencement de cette perte de ſang, qui n'étant pour lors que petite, s'étoit renouvellée deux ou trois fois par des intervales dans l'eſpace de ce temps; mais toûjours dans la mediocrité juſques au temps que j'accouchay cette femme; auquel cette même perte devint ſi abondante en deux heures qu'elle en avoit déja eû pluſieurs grandes foibleſſes réïterées, qui alloient la faire périr indubitablement avec ſon enfant dans le ventre, ſans le ſalutaire ſecours que je leur donnay à tous deux, en retournant l'enfant pour le tirer promptement par les pieds comme je fis.

OBSERVATION CDXXIX.

De l'heureux accouchement d'une femme de complexion très-valétudinaire, dont la groſſeſſe avoit été ignorée dans le commencement par trois Medecins qui la traitoient.

LE 10. Avril 1686. j'ay accouché une femme de ſon premier enfant, qui étoit un garçon qui ſe portoit parfaitement bien, quoique la mere fuſt d'une complexion ſi délicate & ſi maladive, que trois fameux Medecins ne connurent jamais le commencement de ſa groſſeſſe, ne ſe pouvant pas perſuader que cette femme, qui étoit entre leurs mains depuis plus de ſix ſemaines qu'ils la traitoient avec toutes ſortes de remedes, euſt pû devenir groſſe dans l'état où elle étoit; & comme ils lui avoient

ordonné en dernier lieu pour ses infirmitez de se faire saigner du pied, de se baigner, & de prendre des eaux minerales, je la dissuaday de l'usage de tous ces remedes, qui ne lui convenoient point du tout, en l'assurant qu'elle étoit grosse d'un mois ou environ, dans le temps que je la vis la premiere fois, nonobstant l'opinion contraire de ces trois fameux Medecins, qui ne se connoissant pas si bien que moy à juger de la grossesse d'une femme, traitoient pour lors mon sentiment d'opinion chimerique, tant ils étoient persuadez qu'il étoit impossible, à ce qu'ils disoient, que cette femme eust pû devenir grosse comme je les en assurois; ces Medecins attribuant toutes les incommoditez dont elle étoit travaillée par augmentation, à cause de sa grossesse, aux infirmitez continuelles ausquelles elle étoit ordinairement sujette auparavant, à cause de sa complexion valétudinaire. Cette même femme fut fort incommodée vers le quatriéme mois de sa grossesse, d'une fiévre double tierce, qui lui dura près de deux mois à differentes reprises, pour laquelle je lui conseillay l'usage du *quinquina*, qui la guérit de cette fiévre qui l'avoit presque réduite à l'extrêmité; après quoy elle vint peu à peu à convalescence, & nonobstant toutes les incommoditez naturelles & accidentelles de cette femme, qui étoit de si foible complexion que durant tout le temps de sa grossesse, elle ne mangea jamais par jour une once de pain, avec quelque peu de boüillon, ou quelque cuillerée de potage, sans aucun autre aliment, elle ne laissa pas de porter son enfant jusques au terme complet de neuf mois & cinq ou six jours par delà, & d'accoucher heureusement de cet enfant qui étoit un garçon d'une santé parfaite, & assez robuste; en quoy la plûpart des parens de cette femme furent aussi-bien qu'elle-même agreablement trompez, en ce qu'ils croyent, suivant l'opinion commune fondée sur des signes tout-à-fait incertains, que vû toutes les infirmitez de la mere, elle devoit certainement accoucher d'une fille. Et les Medecins de cette femme, qui dans le commencement n'avoient jamais pû estre persuadez qu'elle fust grosse, & qui eurent même beaucoup de peine à le croire jusques à ce qu'elle fut grosse de sept mois, & qu'ils la virent enfin accoucher à terme, comme j'ay dit, reconnurent bien par cet exemple, que si comme Hypocrate a très-bien remarqué au 1. livre des maladies des femmes, la curation des maladies des femmes differe grandement de la curation de celles des hommes, le traitement des infirmitez des femmes grosses, ne differe pas moins

de celui qui peut convenir aux maladies des femmes qui ne sont pas grosses.

OBSERVATION CDXXX.

D'une femme que l'on laissa mourir avec son enfant dans le ventre, sans la secourir par l'accouchement, comme on le devoit faire.

LE même jour 10. Avril 1686. un Chirurgien de mes amis me dit qu'il venoit de faire l'ouverture du corps d'une femme qui étoit morte en travail avec son enfant dans le ventre, sans avoir été secouruë comme il le falloit, par un autre Chirurgien qui avoit été mandé pour l'assister dès le commencement de son travail, qui avoit duré six ou sept jours; la teste de son enfant, qui étoit son premier, étant resté au passage sans pouvoir estre poussée dehors; ce qui avoit été cause que la mere & l'enfant étoient malheureusement péris, faute d'avoir été secourus par quelqu'autre plus entendu en l'art que le Chirurgien qui avoit été appellé pour assister cette femme; lequel au lieu de lui tirer du ventre son enfant dans le temps necessaire, les laissa mourir tous deux, prétextant dans les premiers jours du travail de cette femme, qu'il n'étoit pas encore temps de l'accoucher, & qu'il esperoit que la nature feroit bien d'elle-même son opération; mais ayant laissé passer l'occasion de la secourir dans le temps qu'il le falloit faire, il n'étoit pas excusable de dire dans les derniers jours où cette femme avoit été réduite à l'extrêmité, qu'elle n'avoit plus la force de souffrir qu'on lui fit l'extraction de son enfant; puisque ayant été mandé dès le commencement du travail de cette femme, il ne dévoit pas avoir laissé passer l'occasion de la secourir, comme il devoit faire en lui tirant du ventre son enfant deux ou trois jours devant qu'elle mourust: ce qu'il auroit bien pû faire en se servant du crochet, puisqu'il y avoit déja pour lors une certitude morale de la mort de l'enfant, ainsi qu'il paroissoit manifestement par le degré de la corruption de son corps, lors qu'il fut tiré du ventre de la mere après sa mort. Les parens de cette femme voyant la longueur & la difficulté de son travail firent venir plusieurs Medecins, qui au lieu de la faire secourir par quelque autre Chirurgien plus habile, se contenterent de la faire saigner plusieurs fois des bras, & même du pied, & de lui donner inutilement plusieurs remedes que l'on pre-

tend eſtre ſpecifiques pour faciliter l'accouchement, & de lui faire prendre enfin juſques à l'émetique qui acheva de la reduire à l'extrêmité de la vie, qu'elle n'auroit pas perduë comme elle fit, ſi après une ou deux ſaignées du bras ſeulement, au lieu de tous ces prétendus remedes, qui ne lui ſervirent que d'empêchement, on n'avoit pas negligé de lui donner le plus ſalutaire, qui étoit de lui tirer ſon enfant du ventre, deux ou trois jours auparavant, ainſi que j'ay dit que l'on devoit faire neceſſairement pour la ſauver.

OBSERVATION CDXXXI.

D'une femme qui accoucha de ſon ſecond enfant très-heureuſement en une heure de temps : le premier enfant de laquelle avoit été tué malheureuſement par un imprudent Chirurgien qui l'avoit tiré du ventre de la mere avec les crochets, lors qu'il étoit encore vivant.

LE 20. Avril 1686. j'ay accouché une jeune femme de ſon ſecond enfant, qui étoit un gros garçon qui vint naturellement, & dont elle accoucha très-heureuſement, n'ayant pas été plus d'une heure en travail: mais cette femme avoit paſſé tout le temps de ſa groſſeſſe en un continuel chagrin, dans l'apprehenſion qu'elle avoit d'eſtre auſſi malheureuſe en ce ſecond accouchement, qu'elle avoit été, à ce qu'elle me dit, dans ſon premier, par la grande imprudence d'un Chirurgien qui lui avoit tiré du ventre ſon enfant avec des crochets, lors qu'il n'y avoit pas encore vingt-quatre heures qu'elle étoit en travail. Ce pauvre enfant après avoir eû la teſte fracaſſée par les inſtrumens dont ce Chirurgien s'étoit ſervi ſans neceſſité, avoit encore vécu trois heures entieres, jettant des cris aſſez forts, par leſquels il paroiſſoit ſe plaindre veritablement de ſon malheureux ſort. Ce pitoyable ſpectacle accuſoit en même-temps cet imprudent Chirurgien d'avoir ainſi maſſacré par ſa cruelle opération précipitée cet enfant, qui vray-ſemblablement ſeroit venu naturellement avec la patience; dautant que la mere étoit alors une jeune femme de dix-huit ans d'une aſſez bonne conſtitution : c'eſt pourquoy l'excuſe de ce Chirurgien n'étoit pas recevable, d'alleguer que cet enfant qu'il avoit ainſi tiré avec ſes inſtrumens étant reſté la teſte au paſſage depuis cinq ou ſix heures après l'écoulement de ſes

eaux, il auroit pû en y demeurant comme il le craignoit, faire périr la mere, ainsi qu'il arrive quelquefois: car on ne doit jamais entreprendre de tirer un enfant de la sorte que l'on n'ait auparavant une certitude morale de sa mort au ventre de sa mere, par tous les signes qui le peuvent faire connoistre, lesquels ne paroissent ordinairement en ces sortes d'occasions qu'après le deuxiéme ou le troisiéme jour d'un très-laborieux travail; l'experience nous ayant même fait voir des enfans qui étoient encore vivans, quoiqu'ils eussent demeuré ainsi plus de deux jours entiers la teste arrestée au passage après l'écoulement de leurs eaux, dont les meres n'ont pas laissé d'accoucher enfin heureusement d'elles-mêmes par la seule opération de la nature, aidée de la conduite d'une simple Sagefemme, ou de celle d'un prudent Chirurgien.

Observation CDXXXII.

D'une femme qui après un soupçon de grossesse de près de six mois, vuida un faux germe qui n'étoit que de la grosseur d'un œuf de pigeon, ayant eû auparavant une petite perte de sang durant trois mois.

Le même jour 20. Avril 1686. je vis une femme qui après un soupçon de grossesse de près de six mois, venoit de vuider sans aucun accident considerable un faux germe d'une consistance fort compacte, qui n'étoit que de la grosseur d'un œuf de pigeon, quoiqu'il eust fait un si long séjour dans la matrice. Mais il y avoit pour lors près de trois mois entiers que cette femme avoit de temps en temps quelque petite perte de sang & de serositez roussastres, qui s'écouloient seulement de quelque petit vaisseau particulier qui s'étoit ouvert, sans que ce petit corps étrange eust été entiérement séparé de la matrice, car s'il en eust été tout-à-fait détaché dès le commencement que cette perte de sang avoit paru, la nature l'auroit dès-lors expulsé; ayant presque toûjours coûtume environ ce temps-là, qui étoit le troisiéme mois, de tenter à se délivrer de ces sortes de corps étranges que l'on appelle ordinairement faux germes, quand ils sont petits comme étoit celui-ci, & *Moles* quand ils excedent leur grosseur la plus ordinaire, qui est celle d'un petit œuf de poule.

OBSERVATION CDXXXIII.

D'une femme grosse de trois mois & demi qui avorta, étant griévement malade d'une fiévre continuë.

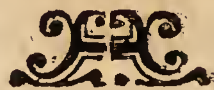
LE 21. Avril 1686. je vis une femme grosse de trois mois & demi, griévement malade depuis dix ou douze jours d'une fiévre continuë avec redoublemens & quelque réverie ; pour raison de quoy on l'avoit fait saigner huit fois du bras ; & comme lors que je la vis en ce mauvais état, elle avoit vuidé tout d'un coup des eaux par la matrice, je lui prédis qu'elle avorteroit dans peu, comme il lui arriva dès le lendemain ; après quoy sa fiévre étant encore augmentée, & la malade ayant une suppression de ses vuidanges, je ne laissay pas de lui conseiller de se faire saigner du pied, outre toutes les frequentes saignées du bras qu'on lui avoit faites avant son avortement, par le moyen de laquelle saignée du pied, qui fut faite à la fin du deuxiéme jour de son avortement, elle fut beaucoup soulagée, & se porta bien ensuite, nonobstant la grandeur de sa maladie, durant laquelle sa poitrine ne s'étoit pas engagée ; car autrement elle seroit morte en peu de jours, comme il arrive ordinairement à toutes celles qui ont une fluxion de poitrine avec fiévre continuë dans le temps de leur avortement. Si j'eusse été appellé dans le commencement de la maladie de cette femme, j'aurois bien conseillé de la saigner deux ou trois fois seulement, mais non pas de lui faire huit saignées en huit ou dix jours de temps, comme on avoit fait, lesquelles trop frequentes saignées contribuérent peut être, à ce que je croy, autant que sa maladie, à la faire avorter : & si l'on m'objectoit que cette femme ayant été déja trop saignée, comme je le viens de dire, je ne devois pas la faire encore saigner du pied deux jours ensuite de son avortement, je répondrois que l'état de cette même femme étoit bien different de celui auquel elle étoit étant grosse : car dans l'état de grossesse son enfant avoit été frustré de sa nourriture ordinaire par ces trop frequentes saignées, qui quoiqu'elles eussent à la verité bien diminué la plenitude des vaisseaux de la mere, ne servoient de rien après son avortement, à contribuër à l'évacuation des vuidanges de la matrice, comme fit cette saignée du pied que je lui fis faire fort à props, pour suppléer & remedier à la suppression de

ces humeurs, qui étant entiérement retenuës n'auroient pas manqué d'augmenter la maladie, en achevant de corrompre par leur mauvaise qualité le reste de la masse du sang.

OBSERVATION CDXXXIV.

D'une femme grosse de quatre mois & demi, à qui un jeune Medecin avoit fort mal à propos ordonné plusieurs remedes provocatifs de l'avortement, dans la fausse croyance qu'il avoit que son enfant fust mort en son ventre.

LE 24. Avril 1686. je vis une femme grosse de quatre mois & demi, qui avoit été fort mal à propos saignée depuis peu de jours quatre fois du bras & une fois du pied, par l'ordonnance d'un jeune Medecin; pour remedier, à ce qu'il prétendoit, à des foiblesses accompagnées de grands soupirs, qui ne procedoient que d'une espece de suffocation de matrice, & de quelque douleur d'un costé du ventre, qui avoit été précedée d'un effort que cette femme avoit fait: & comme ce Medecin croyoit que son enfant fust mort en son ventre, à cause qu'elle ne le sentoit point remuër manifestement depuis quelques jours, & qu'il s'imaginoit que ces foiblesses ne venoient que de cette cause, il lui avoit fait prendre aussi par la bouche, & en lavement, beaucoup de remedes provocatifs de l'avortement, qui avoient fort travaillé la malade; à laquelle après tout cela, il avoit encore ordonné une seconde saignée du pied, que le Chirurgien de cette femme ne voulut pas faire sans avoir mon avis, qui fut qu'on avoit ordonné fort imprudemment tous ces remedes à la malade, qui ne devoit pas avoir été saignée du pied, mais seulement une fois ou deux tout au plus du bras, & qui dans l'état où elle étoit, lors que je la vis, n'avoit besoin que du seul repos pour tout remede, par le moyen duquel, elle se porta bien dans la suite, & conserva sa grossesse nonobstant tous ces remedes ordonnez si mal à propos.



OBSERVA-

Observation CDXXXV.

De l'accouchement d'une femme grosse de deux enfans, dont l'un vint le cul devant, & l'autre presentoit le genoüil.

LE 25. Avril 1686. j'ay accouché une femme de deux enfans vivans, & assez forts, qui avoient chacun leur arriérefaix separé. Le premier étoit un garçon qui vint le cul devant; & l'autre étoit une fille qui presentoit le genoüil: je les tiray tous deux par les pieds, après que je les eûs dégagez du passage. La mere n'étoit grosse que de huit mois & demy, & avoit eû durant le dernier mois de sa grossesse les jambes fort enflées, comme il arrive ordinairement aux femmes qui sont grosses de plusieurs enfans. Un jour devant que d'accoucher elle avoit vuidé toutes les eaux de son premier enfant, sans veritable douleur; & comme son ventre me parût bien abaissé du seul costé gauche, le droit restant fort tumefié, je connus manifestement qu'elle étoit grosse de deux enfans, joint aux autres signes qui le dénotoient. J'ay souvent remarqué que lors qu'une femme est grosse de deux enfans, l'un des enfans étant ordinairement placé dans l'un des costez du ventre de la mere, & l'autre au costé opposite, les douleurs du travail du premier de ces enfans sont souvent peu efficaces, & très-fatigantes pour la mere; à cause que l'impulsion de ces douleurs ne répondent pas pour lors directement au passage, où elles ne tendent qu'obliquement, ce qui prolonge beaucoup le travail; & encore d'autant plus si ces enfans sont en mauvaise situation, comme étoient ceux de cette femme, dont je viens de rapporter l'éxemple; ce qui fit qu'elle ne fut en état d'accoucher de ses deux enfans qu'un jour aprés l'écoulement des eaux de son premier enfant.

Observation CDXXXVI.

De l'acouchement d'une femme dont l'enfant presentoit les pieds, laquelle eût une très-grande perte de sang après être accouchée.

LE 29. Avril 1686. j'ay accouché une femme d'une fille qui présentoit les pieds; mais quoy-que le travail de cette femme n'eust pas été aucunement violent, ni pour la mere, ni

pour l'enfant, elle eût après être accouchée une si grande perte de sang, suivie de plusieurs foiblesses & de vomissemens reïterez durant trois heures, qu'elle en fut preste d'expirer ; mais quelques heures ensuite elle se porta bien. Un Medecin de plus fameux la voyant en cét état, conseilla de la saigner du bras, prétendant arrester cette perte de sang surabondante, par la diversion qu'en pourroit faire cette saignée ; mais j'empeschay que son conseil fust suivi ; car il est à noter que quoyque la saignée soit bonne pour préserver de la perte de sang qui n'est pas encore arrivée, & qu'elle puisse convenir pour faire diversion de celle qui est petite, ou mediocre, elle est pernicieuse en celle qui est excessive, comme estant celle de cette femme, qui auroit pû succomber, si dans l'extréme foiblesse où elle estoit, on luy eust encore tiré deux palettes de sang du bras, comme ce Medecin prétendoit.

Observation CDXXXVII.

D'une femme qui ayant esté purgée mal-à-propos, eût une fluxion de poitrine & un crachement de sang, qui l'ayant renduë phtisique, la fit mourir six semaines après estre accouchée au terme de huit mois.

Le 1. May 1686. j'ay accouché une femme d'un enfant masle au terme de huit mois de sa grossesse, qui avoit eû auparavant durant quinze jours une fiévre continuë avec redoublemens, pour laquelle ses Medecins l'avoient fait saigner jusques à sept fois du bras, & l'avoient purgée ensuite très-mal-à-propos contre mon sentiment, qui estoit de la laisser en repos après toutes ces saignées, veû la delicatesse de sa poitrine, qui me paroissoit pour lors trop échauffée pour la purger. Mais cette purgation ainsi donnée à cette femme à contre-temps, lui fit venir une fluxion de poitrine avec grande toux & crachement de sang, pour raison de quoy bien qu'elle eust esté déja que trop saignée, avant la purgation qu'elle avoit prise, je la fis saigner encore deux autrefois du bras, y estant obligé pour lors ; à cause de l'extrême danger où son crachement de sang la mettoit, dont elle receût un peu de soulagement aussi-bien que de sa toux, qui ayant néanmoins continué à la travailler, la fit enfin accoucher quelques jours ensuite, ainsi que j'ay dit, au terme de huit mois,

d'un enfant qui estoit assez foible, tant à raison de la maladie de sa mere, que pour sa naissance prématurée d'un mois entier. Cét exemple me fit manifestement connoistre, aussi-bien que beaucoup d'autres semblables que j'ay vûës, l'ignorance de certains Medecins, qui au lieu de commettre quelquefois les choses à la nature, comme ils devroient faire, la font souvent succomber par des remedes ordonnez mal-à-propos, comme il arriva à cette femme, qui mourut phtisique six semaines aprés être ainsi accouchée; ayant encore été temerairement purgée contre mon sentiment, par le conseil de ces mêmes Medecins quelques jours auparavant, pretextans qu'il la falloit purger alors, devant qu'elle usast du lait d'anesse que je luy avois conseillé: mais cette derniere purgation ayant renouvellé sa fluxion de poitrine, & son crachement de sang, acheva de la faire mourir, comme je l'avois bien prédit à son mari, qui eût un très-sensible regret de n'avoir pas suivi mon conseil, qui est de ne jamais purger les personnes qui ont un crachement de sang, ou la poitrine échauffée; lesquelles n'ont besoin pour tout remede, que d'un bon regime de vivre, & d'alimens doux & temperez, comme est le lait, dont on peut user avec toute seureté sans se purger en ces occasions, où tous les medicamens purgatifs quelques legers qu'ils soient, sont toûjours très-pernicieux.

Observation CDXXXVIII.

D'une femme qui ayant une trés-grande perte de sang avec convulsion, mourut pour n'avoir pas été secouruë assez promptement par l'accouchement.

Le 5. May 1686. j'ay accouché une femme qui avoit depuis douze heures une perte de sang si excessive, qu'aprés être tombée plusieurs fois en de grandes foiblesses, elle fut surprise de convulsion; ce qui me fit desesperer de la reüssite de l'opération qui luy fut inutile, pour avoir été mal-à-propos differée durant six heures, par le conseil d'un Chirurgien de mes confreres qui fit inutilement esperer que cette femme pourroit accoucher d'elle-même, sans qu'on fust obligé d'accélerer l'opération. Mais cette grande perte de sang & tous les accidens qui l'accompagnoient, qui avoient toûjours continué d'augmenter

durant ce long delay de six heures, rendirent cette esperance vaine ; après quoy j'entrepris enfin d'accoucher cette femme en l'extrémité où elle étoit, pour satisfaire aux instantes priéres de tous les assistans, & luy tiray du ventre un très-gros enfant mort depuis deux jours, ainsi qu'il me parût par sa corruption, & par celle de son arriérefaix qui se présentoit le premier, avec le genoüil de l'enfant à l'orifice interne de la matrice, qui nonobstant cette grande perte de sang, & les grandes foiblesses de la mere, étoit toûjours demeuré assez serré, & fort épais & dur, & non pas mince & laxe, comme il est souvent dans ces occasions ; laquelle mauvaise disposition de l'orifice interne, jointe à ce qu'on me dit que la malade s'étoit blessée, en tombant par deux fois quelques jours auparavant, me fit croire, & prédire avant que de l'accoucher, qu'elle mourroit, comme il arriva deux heures après que je l'eus ainsi délivrée de cét enfant mort. Il y auroit néanmoins eû quelque esperance de la pouvoir sauver, si mon confrere avoit été de mon avis, qui étoit de l'accoucher six heures plûtost que je ne fis, durant tout lequel temps la perte de sang ayant toûjours continué d'augmenter comme j'ay dit, fut cause que l'opération quoyque bien faite luy fut inutile.

OBSERVATION CDXXXIX.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant étoit sain & robuste, quoyque la mere fust tres-valetudinaire, & qu'elle eust craché par plusieurs fois du sang durant sa grossesse.

LE 10. May 1686. j'ay accouché une femme d'un garçon qui vint naturellement, & qui étoit très-sain & robuste, nonobstant l'extréme delicatesse de la mere, qui étant très-valetudinaire avoit craché par plusieurs fois du sang durant sa grossesse ; le même accident lui étant encore arrivé cinq ou six heures après être accouchée ; les grands cris excitez par les douleurs de l'accouchement ayant beaucoup contribué à cette recidive, nonobstant que je l'eusse fait saigner du bras, pour l'en préserver, dès le commencement de son travail. Cependant elle ne laissa pas de se porter assez bien ensuite ; à quoy contribua beaucoup l'usage du lait de vache que je luy conseillay de continuër durant deux mois, après le quinziéme jour de son accou-

chement. Il faut remarquer que quoyque l'enfant se nourrisse du sang de la mere, & qu'il vive ainsi de sa substance durant qu'il est en son ventre, il a néanmoins en soy un principe de vie particulier, qui purifie souvent la mauvaise nourriture qu'il en peut recevoir, en la convertissant en sa propre substance, comme nous voyons que la greffe d'un arbre rectifie & adoucit l'austerité de la séve du plan sauvage sur lequel elle est entée. C'est ce qui fait que l'on voit assez souvent des enfans fort sains, naistre d'une mere infirme, comme étoit celle dont je viens de rapporter l'éxemple.

Observation CDXL.

D'une femme à qui l'arriérefaix étant resté dans la matrice, aprés estre avortée d'un enfant de trois mois, n'en fut expulsé qu'en suppuration.

LE 28. May 1686. j'ay vû une femme qui venoit d'avorter d'un enfant de trois mois, après avoir eû quelque écoulement de sérositez roussastres durant un mois, qui est le signe avant-coureur le plus ordinaire des avortemens. Mais comme la matrice n'étoit ouverte qu'à proportion du corps de l'enfant, qui étoit très-petit, l'arriérefaix qui étoit beaucoup plus gros resta au dedans; & comme il eust fallu faire trop de violence pour le tirer avec la main, l'orifice de sa matrice étant fermé, & que cette femme n'avoit aucun accident pressant, je jugeay qu'il étoit plus sur d'en commettre l'expulsion à la nature qui s'en délivra d'elle-même dans la suite, par le moyen de la suppuration de cét arriérefaix, qui se fondit ainsi peu à peu, sans qu'il en parust aucune autre excrétion que la purulente, qui a coûtume de succeder à la retention de ces sortes de corps étranges, & de durer jusques à ce que leur suppuration étant entiérement achevée, les vidanges de la matrice commencent à paroistre pures, & à n'avoir plus d'infection que ces excrétions purulentes ont ordinairement; pour lesquelles on est obligé de faire tous les jours des injections dans la matrice, afin que cette partie ne reçoive pas une mauvaise impression, par le trop long sejour de ces matiéres corrompuës. Cette femme s'étant servie de pareilles injections durant dix ou douze jours, comme je luy avois conseillé, pour laver & nettoyer la suppuration de son arriérefaix retenu, se porta bien dans la suite.

Observation CDXLI.

D'une femme qui aprés estre accouchée assez heureusement, eût un flux de ventre durant deux mois, qui luy causoit de grandes douleurs vers la region de la matrice.

Le 5. Juin 1686. je vis une femme accouchée depuis huit jours assez heureusement, à ce qu'elle me dit, laquelle avoit de très-grandes douleurs de ventre avec tension assez considerable, principalement vers la région de la matrice, à cause de la grande agitation que cette partie recevoit d'un flux de ventre, qui estoit arrivé à cette femme le lendemain qu'elle fut accouchée, lesquelles douleurs luy continuérent durant plus de deux mois, à quoy contribua beaucoup son Medecin, qui au lieu de luy faire user du lait de vache, comme je luy avois conseillé, la purgeoit très-souvent; de sorte que par les frequentes medecines qu'il luy faisoit prendre, il irritoit continuellement ses douleurs de ventre au lieu de les appaiser, comme il le pretendoit vainement: parce que ces frequens purgatifs excitoient toûjours quelque nouvelle fluxion sur la matrice. Mais il arriva enfin par bonheur pour cette femme, que son Medecin estant tombé luy-même malade, & que ne la voyant plus pour ce sujet, elle commença de se mieux porter, aussi-tost qu'elle eust cessé par mon conseil l'usage de toutes ces medecines; au lieu de quoy je luy fis prendre du lait durant douze ou quinze jours, qui contribua beaucoup à la rétablir en bonne santé: car il faut remarquer que tous les purgatifs quelque doux & benins qu'ils puissent estre, ne conviennent jamais aux femmes qui ont la matrice douloureuse, ou en fluxion; parce que l'agitation qu'ils causent à cette partie dans leur opération, augmente encore la fluxion & la douleur dont elle estoit déja travaillée.

Observation CDXLII.

D'une femme qui estoit sterile à cause de la petitesse de l'orifice interne de sa matrice.

Le 11. Juin 1686. je vis une femme âgée de vingt-huit ans, ou environ, sterile depuis six ans qu'elle estoit mariée, la-

qu'elle estant fort incommodée depuis quatre ans de fleurs blanches, à ce qu'elle disoit, & craignant d'avoir un ulcere en la matrice me pria de l'éxaminer ; ce qu'ayant fait, je ne lui trouvai aucun ulcere en sa matrice, dont l'orifice interne estoit fort menu & figuré comme le bout d'un fuseau ; & je reconnus que l'excrétion de ces prétenduës fleurs blanches ne procedoit que d'une vieille gonorrhée, que son mari luy avoit communiquée. Mais la sterilité de cette femme me parut proceder de deux causes : la premiére & principale estoit, à ce que je croy, la disposition naturelle de l'orifice interne de sa matrice, qui estant comme j'ay dit, trop menu & semblable en figure au bout d'un fuseau, ne pouvant pas s'ouvrir assez pour bien recevoir la semence de l'homme : & la seconde qui n'estoit qu'accidentelle, estoit que l'excrétion continuelle de la matiére de cette gonorrhée, que cette femme souffroit depuis quatre ans, déroboit celle qui auroit du engendrer en elle une sémence prolifique.

OBSERVATION CDXLIII.

D'une femme qui estoit avortée d'un enfant de six mois & demy, mort en son ventre par la disposition scyrrheuse de son arriérefaix, ayant déja eû auparavant cinq autres avortemens consecutifs pour la même cause.

LE 20. Juin 1686. je vis une femme qui estoit avortée le jour précedent d'un enfant de six mois & demy, mort en son ventre sans aucune cause manifeste, depuis cinq ou six jours qu'il y avoit qu'elle ne l'avoit point senti remuër. Mais comme son arriérefaix estoit d'une substance toute scyrrheuse, & que cette femme qui estoit d'un temperamment fort atribilaire, avoit déja eû cinq autres avortemens consécutifs avant ce dernier, depuis le terme de quatre ou cinq mois, jusques à celuy de six ou sept mois, je crûs que cette mauvaise disposition scyrrheuse de son arrérefaix, qui avoit paru semblable en tous ses autres précedens avortemens, & qui procedoit de son temperamment trop atrabilaire, avoit esté la veritable cause de la mort de ses enfans en son ventre, & de tous les avortemens qu'elle avoit ainsi eûs, à des termes déja assez avancez de sa grossesse : parce que cette même disposition scyrrheuse de l'arrierefaix faisant une grande obstruction dans toute sa substance, estoit cause que

l'enfant n'en pouvant tirer pour lors une convenable, & auſſi ſuffiſante nourriture qu'il avoit beſoin, venoit par ce défaut à être privé de la vie. Pour remedier à ce malheureux accident qui étoit arrivé tant de fois à cette femme, je luy conſeillay pour humecter & temperer l'extréme ſechereſſe & la trop grande chaleur de ſon temperament attrabilaire, de ſe baigner durant quelque temps, devant que de devenir groſſe, & d'uſer frequemment du lait d'aneſſe dans le temps même de ſa groſſeſſe, & d'un regime de vivre temperé qui la puſt ſuffiſamment humecter, & de s'abſtenir entiérement de l'uſage du vin, & même du coït, lors qu'elle ſeroit certaine d'être groſſe; afin que contribuant par ce regime, autant qu'il étoit poſſible à rectifier ſon temperament trop attrabilaire, elle puſt dans la ſuite porter juſques à terme les enfans qu'elle concevroit, ſans en avorter ainſi qu'elle avoit malheureuſement fait de tous ceux qu'elle avoit eûs.

Observation CDXLIV.

De l'heureux accouchement d'une femme qui avoit un flux de ventre depuis un mois & demy, qui ceſſa dès le lendemain qu'elle fut accouchée.

Le 5. Juillet 1686. j'ay accouché une femme d'un enfant maſle qui ſe portoit aſſez bien, quoy-qu'elle fuſt pour lors extrémement foible & toute émaciée, à cauſe d'un flux de ventre continuel qu'elle avoit depuis un mois & demy, qui joint à l'extréme maigreur naturelle de cette femme, l'avoit renduë preſque étique. Elle ſe porta néanmoins aſſez bien dans la ſuite; l'uſage du lait de vache que je luy conſeillay quinze jours aprés ſon accouchement, ayant beaucoup contribué au parfait rétabliſſement de ſa ſanté; joint à ce que ſon flux de ventre étoit ceſſé dés le lendemain qu'elle fut accouchée, comme il arrive à beaucoup de femmes, qui aprés avoir été trés-incommodées de cette maladie dans le temps de leur groſſeſſe, n'en gueriſſent aſſez ſouvent qu'aprés être accouchées; leur eſtomac faiſant pour lors bien mieux la digeſtion des alimens qu'il n'avoit coûtume de faire durant la groſſeſſe. Dix jours enſuite j'accouchay encore une autre femme d'une fille qui ſe portoit aſſez bien, quoy-que la mere euſt eû auſſi un flux de ventre depuis deux mois

mois & demi, qui cessa de soy-même deux jour après qu'elle fust accouchée. Mais il faut remarquer que le flux de ventre de ces deux femmes n'étoit point dysenterique ; car s'il eust été de cette nature, elles auroient couru grand risque de la vie, ces sortes de flux de ventre faisant ordinairement mourir la plus part des femmes qui en sont travaillées dans le temps de leur accouchement.

Observation CDXLV.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant qui étoit très-gros étoit mort en son ventre depuis vingt jours.

Le 21. Juillet 1686. j'ay accouché une femme d'un très-gros enfant, qu'elle portoit mort en son ventre depuis vingt jours qu'il y avoit qu'elle ne l'avoit point senti remuer, après l'avoir senti auparavant s'agiter fort extraordinairement durant un jour : mais au lieu des mouvemens ordinaires de son enfant, elle sentoit seulement de certains soulevemens dans son ventre, qui procedoient, ainsi que je croy, d'un certain boüillonnement des humeurs & des eaux qui sont avec l'enfant dans la matrice, lesquelles venant en ces occasions à se rarefier par une espece de fermentation corruptive, font pour lors de temps en temps certains soulevemens du ventre de la femme, comme si elle sentoit, pour ainsi dire, le dos d'un chat s'élever tout d'un coup, & s'abaisser incontinent après : elle avoit outre cela un flétrissement des mammelles, mauvais goust à la bouche, pesanteur & froideur du ventre, & autres signes qui dénotoient manifestement que son enfant étoit mort en son ventre ; & après avoir eu le ventre, les pieds, & les cuisses extraordinairement enflez, toutes ces parties s'étoient desenflées de jour en jour jusques au temps que je l'accouchay : parce que le sang & les autres humeurs qui étoient destinez pour la nourriture de son enfant, lors qu'il étoit vivant, ne se portant plus vers la matrice à l'ordinaire d'abord qu'il fut mort, les eaux qui étoient avec l'enfant diminuerent beaucoup en s'exhalant peu à peu, au lieu de s'accumuler comme elles faisoient auparavant. Ce gros enfant mort dont je délivray heureusement cette femme, étoit si corrompu, que sa teste qui en étoit devenuë toute molasse, ne put pas rendre le passage suffisant pour la sortie des épaules qui étoient fort

larges ; ce qui fit que l'enfant demeurant ainſi retenu au paſſage par les épaules trop groſſes, je fus obligé de gliſſer mes doigts ſous les aiſſelles pour faciliter l'extraction que j'en fis. Cette femme ſe porta très-bien auſſi-toſt que je l'eus ainſi accouchée, nonobſtant le très-mauvais état où elle étoit, depuis tout le temps que ſon enfant étoit mort en ſon ventre ; durant lequel temps elle avoit été fort incommodée de fiévre continuë avec des redoublemens, & des fréquentes ſuffocations accompagnées de grandes foibleſſes, cauſées par la malignité des vapeurs qui venoient de la corruption de l'enfant.

OBSERVATION CDXLVI.

De l'accouchement d'une femme qui avoit une grande perte de ſang.

LE 24. Juillet 1686. j'ay accouché une femme groſſe de ſept mois & demi, qui étoit en une très-grande perte de ſang, qui lui étoit arrivée pour s'eſtre trop fatiguée quelques jours auparavant, à faire deux ou trois lieuës de chemin à pied ; & comme cette perte venoit du détachement de ſon arriérefaix, je fus obligé de retourner ſon enfant pour le tirer par les pieds, afin d'accelerer ſon accouchement, comme il étoit neceſſaire de faire promptement, à cauſe de la grandeur de la perte de ſang, ſans lequel ſecours, qui lui fut ſalutaire, & à ſon enfant que je tiray vivant, ils auroient très-certainement péri tous deux avant peu d'heures. Je remarquay en cette femme ce que j'avois déja bien obſervé en beaucoup d'autres ; qui eſt qu'entre les femmes qui ont de ces ſortes de grandes pertes de ſang, celles dont l'orifice interne de la matrice paroiſt d'une ſubſtance mince, molle, & égale, réchapent d'autant plus facilement que toutes ces bonnes diſpoſitions s'y rencontrent ; & qu'au contraire celles qui ont ce même orifice d'une ſubſtance épaiſſe, dure & inégale, meurent d'autant plûtoſt qu'on y trouve ces mauvaiſes diſpoſitions, qui rendent toûjours l'opération plus laborieuſe, & beaucoup plus dangereuſe dans la ſuite.



OBSERVATION CDXLVII.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant présentoit l'épaule, la mere ayant outre cela une perte de sang.

LE 6. Aoust 1686. j'ay accouché une femme d'un enfant mâle qui présentoit l'épaule, que sa Sagefemme croyoit estre le cul de l'enfant, depuis douze heures qu'elle entretenoit cette femme d'esperance vaine de l'accouchement; la partie charnuë du haut de l'épaule de l'enfant faisant une rondeur molasse, ainsi que si ç'eust été une de ses fesses qui se fut présentée au passage. Mais comme cet enfant ne pouvoit pas venir en cette mauvaise posture, & que la mere avoit fait beaucoup d'efforts inutiles pour accoucher, il lui étoit arrivé une perte de sang, qui augmentant considerablement, alloit la mettre en grand danger de la vie, si je ne l'eusse promptement accouchée, comme je fis en retournant son enfant par les pieds, lequel je tiray vivant & se porta bien ensuite, & la mere aussi, qui reconnut pour lors manifestement, qu'elle & son enfant avoient eu grand besoin du salutaire secours que je leur donnay très-heureusement dans cette urgente necessité.

OBSERVATION CDXLVIII.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant qui venoit le cul devant avoit un prodigieux Exomphale.

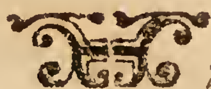
LE 7. Aoust 1686. j'ay accouché une femme d'un enfant de sept mois & demi, qui avoit un prodigieux *Exomphale*; le cordon de son nombril étant si extraordinairement dilaté, que tous les intestins gresles de l'enfant étoient contenus dedans cette partie, qui faisoit une poche près du nombril de la grosseur d'un gros œuf de poule. Cet enfant venoit le cul devant; une furieuse chûte que la mere avoit faite, dans laquelle elle s'étoit rompu le bras gauche, ayant beaucoup contribué à lui faire prendre cette mauvaise situation. Je le tiray vivant; mais ce monstrueux *Exomphale* le fit mourir peu de jours après sa naissance. L'étranglement qui étoit en cette grosse tumeur étoit si serré vers le nombril, qu'ayant fait une ouverture à cette poche qui renfer-

moit les intestins, il me fut impossible de les réduire dans le ventre; & comme cet enfant étoit par trop foible, tant à cause de cette indisposition extraordinaire, qu'à cause de sa naissance prématurée de six semaines entieres, je ne jugeay pas à propos de dilater son nombril vers le ventre, comme il auroit été necessaire de faire, si les forces de l'enfant eussent pû le permettre : c'est pourquoi je me contentay seulement de lier ce cordon au dessus de cette grosse poche dans laquelle les intestins étoient contenus. L'on pouvoit douter si cette énorme dilatation du cordon du nombril de cet enfant étoit un effet de la violente chûte que la mere avoit faite deux jours auparavant; mais il me parut par la disposition de cette tumeur, que ce vice de conformation avoit eu une cause plus ancienne.

OBSERVATION CDXLIX.

Du laborieux accouchement d'une femme à qui il fallut tirer du ventre, par le moyen du crochet, son enfant qui étoit mort.

LE 10. Aoust 1686. j'ay accouché une femme de son premier enfant, qui étoit mort en son ventre depuis un jour, ainsi qu'il me parut par plusieurs signes qui le dénotoient, & par le commencement de corruption qui étoit déja visible au corps de cet enfant, dont la teste étoit demeurée, à cause de sa grosseur, au passage durant plus de deux jours entiers après l'écoulement de ses eaux; & comme la mere étoit une petite femme fort grasse âgée de plus de trente ans, & qu'elle étoit extrêmement fatiguée d'un travail fort laborieux depuis trois jours, & qu'il n'y avoit pas lieu de pouvoir esperer qu'elle accouchast d'elle-même, je fus obligé pour lui sauver la vie, de lui tirer son enfant du ventre avec le crochet, sans lequel secours, qui lui fut entiérement salutaire, elle seroit indubitablement morte dans peu avec son enfant dans le ventre.



OBSERVATION CDL.

De l'accouchement d'une femme qui avoit une grande perte de sang depuis huit jours.

LE 27. Aoust 1686. j'ay accouché une femme qui avoit une grande perte de sang depuis huit jours ; au bout duquel temps elle eût quelques douleurs qui tendoient bien à l'accouchement ; mais qui étoient si foibles & si peu convenables, qu'il n'y avoit pas lieu d'esperer que la nature seule pourroit faire son opération, à cause de la perte de sang, qui devint enfin si excessive, que la malade alloit tomber en foiblesse, & courir grand risque de la vie, si je n'eusse rompu les membranes des eaux pour les faire écouler, donnant lieu par ce moyen à l'enfant de s'avancer au passage, sans pousser, comme il faisoit auparavant, les membranes, qui n'étant pas rompuës faisoient détacher l'arriérefaix auquel elles tenoient, & augmentoient encore, ainsi faisant, la perte de sang : de sorte que les eaux étant écoulées par la rupture que je fis pour ce sujet à leurs membranes, les douleurs de l'accouchement, qui étoient auparavant foibles & mauvaises, devinrent aussi-tost fortes & bonnes, & firent accoucher heureusement cette femme une demi-heure après d'une fille vivante, qui se porta bien ensuite, comme fit aussi la mere.

OBSERVATION CDLI.

De l'accouchement d'une femme grosse de deux enfans qui étoient morts en son ventre.

LE 3. Septembre 1686. j'ay accouché une femme au terme de six mois de sa grossesse de deux filles mortes en son ventre ; la premiere desquelles s'étoit présentée par les pieds, & ne paroissoit pas estre morte que depuis peu, son corps n'étant point alteré ni corrompu, & la mere l'ayant encore senti foiblement remuer le jour devant son accouchement : mais l'autre étoit toute noire & corrompuë, étant morte en son ventre selon l'apparence depuis plus de quinze jours ; ce qui vrai-semblablement étoit arrivé par la grande agitation du corps & de l'esprit, que lui causa une grande peur qu'elle avoit euë du feu, qui avoit en-

tiérement brûlé la maison voisine de la sienne. Ces deux enfans n'avoient qu'un seul arriérefaix qui leur étoit commun ; ce qui n'avoit pas empêché que l'un de ces enfans ne vécust encore quelque temps dans le ventre de sa mere, qui l'avoit senti remuer un jour devant qu'elle accoucha, quoi que l'autre fust mort il y avoit déja fort long-temps, comme j'ay dit. Car il faut remarquer, que bien qu'assez souvent les jumeaux n'ayent qu'un arriérefaix commun, ils sont néanmoins toûjours séparez l'un de l'autre par des membranes particulieres, & qu'ils ont aussi leurs propres vaisseaux, qui ne se communiquent point du tout l'un à l'autre, quoy qu'ils se distribuënt tous dans le même arriérefaix ; ce qui fait que la corruption d'un enfant mort au ventre de la mere, ne se communique pas immédiatement à l'autre enfant qui est encore vivant, dont j'ay vû beaucoup d'exemples. Cette femme au terme qu'elle accoucha ainsi prématurément, étoit beaucoup plus grosse, & avoit été durant tout le cours de cette grossesse bien plus incommodée que dans ses précedentes ; & avoit eu les jambes fort enflées, comme ont coûtume d'avoir les femmes qui sont grosses de plusieurs enfans vers les derniers mois de leur grossesse ; mais nonobstant le fâcheux accident qui lui étoit arrivé en cet état, elle ne laissa pas de se bien porter après que je l'eûs ainsi délivrée de ces deux enfans morts.

Observation CDLII.

De l'accouchement d'une femme qui avoit une perte de sang, causée par l'agitation qu'elle avoit reçûë dans un voyage, étant montée sur un cheval de trot.

Le 27. Septembre 1686. j'ay accouché une femme au terme de huit mois de sa grossesse d'un enfant qui venoit les pieds devant ; laquelle avoit une perte de sang causée par l'agitation qu'elle avoit reçûë dans un voyage qu'elle avoit fait depuis peu, ayant fait quatorze lieuës en un seul jour montée sur un rude cheval de trot ; joint à cela que son enfant avoit le col embarassé du cordon de l'ombilic ; de sorte que la longueur de ce cordon étant accourcie, l'arriérefaix en étoit tiraillé, dans les violentes secousses que cette femme reçût, par le mouvement du cheval sur lequel elle étoit montée durant ce voyage ; ce qui ayant fait détacher en partie l'arriérefaix d'avec la matrice, avoit

beaucoup contribué à exciter la perte de ſang qui lui étoit arrivée ; nonobſtant laquelle & la mauvaiſe ſituation de l'enfant je le tiray vivant : mais comme apparemment la matrice de cette femme avoit reçû une lezion conſiderable, par les rudes ſecouſſes qu'elle ſouffrit dans ce voyage, le ſecours que je lui donnay en l'accouchant ainſi ſans lui faire aucune violence, lui fut inutile, étant morte le jour enſuite, comme je l'avois bien prédit à un de mes Confreres parent de cette femme, qui étoit préſent lorſque je l'accouchay.

OBSERVATION CDLIII.

D'une femme qui deux jours devant que d'accoucher avoit eu de ſi violens vomiſſemens, qu'ils lui cauſerent quelques mouvemens convulſifs.

LE 10. Octobre 1686. j'ay accouché une femme de ſon ſixiéme enfant, qui étoit une fille auſſi-bien que les cinq autres qu'elle avoit eus conſecutivement, ſans avoir jamais fait aucun garçon, comme elle auroit bien deſiré. Cette femme deux jours devant que d'accoucher, avoit eu durant vingt-quatre heures de ſi violens vomiſſemens, que lui ayant fait rendre juſques à la bile noire, & aux matieres des inteſtins, ils lui cauſerent quelques mouvemens convulſifs; nonobſtant quoy elle accoucha aſſez heureuſement de cette ſixiéme fille, & ſe porta bien enſuite. Ces violens vomiſſemens dont les femmes groſſes ſont quelquefois travaillées vers la fin de leur groſſeſſe, comme fit cette femme dont je viens de rapporter l'exemple, viennent d'un extraordinaire dégorgement de bile, qui refluë de la veſſie du fiel & de l'inteſtin *duodenum* dans le fond de l'eſtomac : parce que la veſſie du fil ne pouvant pour lors ſe dégager facilement de la bile qu'elle contient, par ſon canal ordinaire, non plus que les inteſtins qui ſont extraordinairement comprimez par la trop grande étenduë de la matrice, qui emplit preſque tout le ventre, cela fait refluer les matieres qui ſont contenuës en ces parties, leur donnant un mouvement contraire à celui qui leur étoit naturel.

OBSERVATION CDLIV.

De l'accouchement d'une femme qui avoit une perte de sang depuis trois ou quatre mois.

LE 13. Octobre 1686. j'ay accouché une femme grosse de sept mois, qui avoit une perte de sang depuis trois ou quatre mois, laquelle de médiocre qu'elle étoit auparavant, étoit enfin devenuë si grande, que cette femme seroit indubitablement morte daus peu d'heures, si je ne lui eusse promptement tiré du ventre son enfant qui étoit encore vivant, quoi que l'arriérefaix se présentast le premier. Cette femme se porta bien ensuite, & fut aussi heureuse qu'elle avoit été en son précedent accouchement, où je lui avois donné le même secours salutaire pour un semblable accident, le 8. Janvier de la même année 1686. Mais ce dernier enfant, dont la naissance avoit été avancée de deux mois entiers, & précedée d'une perte de sang assez considerable durant un si long-temps, étant pour ce sujet très-petit & foible, ne vécut que deux ou trois heures.

OBSERVATION CDLV.

De l'accouchement d'une femme qui avoit porté son enfant mort en son ventre plus de deux mois entiers.

LE 2. Novembre 1686. j'ay accouché une jeune femme âgée de vingt ans, au terme de sept mois & demi de sa premiere grossesse, d'un enfant qu'elle avoit porté mort en son ventre plus de deux mois entiers, n'ayant senti durant tout ce temps que des soulevemens dans son ventre, au lieu de véritables mouvemens qu'elle sentoit auparavant. Cet accident lui étoit arrivé par une subite frayeur qu'elle avoit euë; ayant aussi été beaucoup travaillée dans le commencement de sa grossesse d'une fluxion de poitrine avec crachement de sang, laquelle maladie ayant beaucoup débilité sa poitrine, me donna sujet de craindre que son crachement de sang ne se renouvellast dans le temps de son travail par les efforts de l'accouchement, comme il lui arriva par ceux d'une grande toux qui lui survint dès le lendemain. Mais nonobstant le renouvellement de ce crachement de sang, joint à

l'avor-

l'avortement de cet enfant, qu'elle avoit porté mort en son ventre durant un si long-temps, elle ne laissa pas de se bien porter ensuite, autant que la dêlicatesse de sa poitrine lui pouvoit permettre : cependant l'on doit remarquer qu'un des plus salutaires conseils que l'on pourroit donner aux femmes qui ont ainsi craché du sang dans le temps de leurs grossesses, seroit de ne plus faire d'enfans à l'avenir ; car leur poitrine devient toûjours d'autant plus mauvaise qu'elles ont d'enfans, & elles périssent assez ordinairement par quelque renouvellement de fluxion qui s'y fait presque toûjours dans le temps de leur grossesse, ou peu de temps après estre accouchées, comme on le voit souvent arriver. C'est ce qui a parû assez manifeste, & conforme à la prédiction que j'en avois faite à cette femme dont je viens de rapporter l'exemple, laquelle après avoir encore fait dans la suite trois autres enfans, qu'elle a pareillement portez tous trois morts en son ventre durant quelque temps, & dont elle est toûjours accouchée prématurément au terme de six ou sept mois, est enfin morte quatre heures après estre accouchée du dernier, le 17. Octobre 1692. ayant été surprise d'un crachement de sang, & d'une forte cunvulsion qui lui arriverent dans le temps de son accouchement.

OBSERVATION CDLVI.

De l'accouchement d'une femme, dont l'enfant étoit fort sain, quoique la mere eust selon l'apparence une gonorrhée virulente depuis plus d'un an.

Le 21. Novembre 1686. j'ay accouché une femme, au terme de neuf mois de sa grossesse, d'une fille qui étoit en parfaite santé, son arriérefaix paroissant aussi très-sain, quoique la mere eust interieurement dans tout le col de la matrice une grande quantité de bubettes miliaires, qui pouvoient donner un juste soupçon, que l'abondante excrétion de fleurs blanches épaisses, & de couleur jaunastre, dont elle étoit très-incommodée depuis plus d'un an, venoit d'une veritable gonorrhée virulente, que son mari pouvoit lui avoir communiquée, ce qui peut bien prouver, que les matiéres de la gonorrhée des femmes ne viennent que d'une fluxion d'humeurs qui sortent seulement du col de la matrice, aux environs du col de la vessie,

& non pas du fond de la matrice : car si elles sortoient veritablement du fond de cette partie, cette femme ayant une gonorrhée de cette nature depuis un an, n'auroit pas pû concevoir cet enfant, qui n'auroit pas pû aussi estre sain, comme il étoit, & son arriérefaix pareillement, qui par la belle couleur de toute sa substance, qui étoit aussi trés-saine, marquoit assez que la semence de la mere dont l'enfant avoit été engendré, n'avoit point du tout été infectée de la malignité de cette gonorrhée, dont la matiére ne s'écouloit que de ce grand nombre de bubettes militaires, que cette femme avoit, comme j'ay dit, dans le col de la matrice : & il est même vrai-semblable que le pere de cet enfant étoit sain, lors qu'il engendra, quoiqu'il ne l'eust pas été quelque temps auparavant, quand il communiqua à sa femme cette gonorrhée.

Observation CDLVII.

D'une femme qui ne laissa pas d'accoucher heureusement quoiqu'elle eust une grande perte de sang.

Le 15. Decembre 1686. je vis une femme grosse à terme, qui avoit depuis un jour une grande perte de sang, qui donnoit lieu de craindre pour sa vie. Mais comme dans le même-temps que je fus appellé pour la voir, elle avoit quelques petites douleurs qui paroissoient se déterminer à l'accouchement naturel, & que cette perte de sang, quoique grande, ne lui avoit encore causé aucune foiblesse, je recommanday à la Sagefemme qui l'assistoit de percer les membranes des eaux de l'enfant aussi-tost qu'elle auroit lieu de le faire, afin que ces membranes ayant été rompuës, l'enfant eust lieu d'estre poussé plus facilement dehors par les douleurs de l'accouchement, sans tirailler ny faire détacher davantage l'arriérefaix d'avec la matrice, avant la sortie de l'enfant; ce qui auroit encore augmenté la perte de sang, comme il seroit arrivé, si les membranes qui sont attachées à l'arriérefaix étant agitées par l'impulsion des douleurs de l'accouchement, eussent restées entiéres. La Sagefemme ayant donc rompu les membranes des eaux de l'enfant, ainsi que je lui avois conseillé de faire, cette femme accoucha heureusement deux heures ensuite, d'un garçon, qui se portoit bien, à quoi contribua beaucoup le bon conseil que j'avois donné à sa Sagefemme.

Observation CDLVIII.

D'un homme qui croyoit que sçachant le temps de la conception d'un enfant, l'on pouvoit prédire si c'étoit un garçon ou une fille, durant qu'il étoit encore au ventre de la mere.

Le 10. Janvier 1687. j'ay accouché une femme d'un garçon qui vint naturellement, n'y ayant rien eû d'extraordinaire en tout son travail, sinon qu'il y avoit pour lors en la chambre de cette femme un homme de ses amis, qui me dit un peu devant qu'elle accouchast, qu'il sçavoit bien certainement que l'enfant dont elle alloit accoucher étoit un garçon; parce qu'elle étoit devenuë grosse durant le temps de la pleine lune (beaucoup d'autres néanmoins préferent le temps du croissant pour le même sujet) & qu'elle auroit infailliblement fait une fille, si elle eust conçû dans le temps du décours de la lune, m'assurant qu'il avoit fait cette remarque par un très-grand nombre d'experiences, qu'il avoit toûjours trouvées vrayes; & qu'il avoit appris ce secret d'un Prince défunt qui en avoit éprouvé lui-même la verité, dans tous les enfans qu'il avoit eûs de sa femme. Si l'évenement de cette préconnoissance étoit toûjours vray, & que ce secret fust connu d'un chacun, il est certain que l'on verroit dans peu de temps le monde diminuër beaucoup en nombre: car la plûpart des hommes desirans que leurs femmes fassent plûtost des garçons que des filles, il arriveroit qu'y ayant un bien plus grand nombre de garçons que des filles, il n'y auroit pas à la fin un nombre de femmes assez suffisant, pour perpetuer le genre humain, qui ne s'entretient que par le nombre des deux differens sexes à peu près égal. C'est pourquoi je croy que Dieu n'a pas voulu expressément reveler à personne le veritable secret d'engendrer plûtost des garçons que des filles; & d'avoir la préconnoissance du sexe de l'enfant qui est dans le ventre de la mere: & ce qui me le confirme, est que j'ay souvent fait moi-même des remarques toutes contraires à celles que cet homme me dit qu'il avoit faites, touchant la naissance des garçons & des filles; en plusieurs femmes que j'ay accouchées de six, sept, huit, & jusques à neuf enfans, qui étoient tous d'un même sexe, quoique la plûpart de ces enfans eussent été conçûs en differens temps de la lune; & en un grand

nombre d'autres femmes que j'ay accouchées d'enfans jumeaux, dont l'un étoit un garçon, & l'autre une fille, quoiqu'ils eussent été conçûs ensemble dans le même temps de la lune; qui vrai-semblablement ne contribuë en rien à determiner le sexe des enfans; Car autrement tous les enfans jumeaux seroient toûjours d'un même sexe, & nous ne verrions pas journellement des experiences du contraire. De sorte que l'on peut croire que l'observation que cet homme avoit faite, de la maniere que je l'ay rapportée, touchant cette préconnoissance qu'il prétendoit que l'on pouvoit avoir du sexe de l'enfant qui est au ventre de sa mere, n'étoit fondée que sur des évenemens du hasard, qui avoient eû d'autres causes inconnuës.

Observation CDLIX.

De l'accouchement d'une femme grosse de deux enfans, dont le second presentoit le cordon de l'ombilic à costé de sa teste.

Le 13. Janvier 1687. j'ay accouché une femme de deux gros enfans qui vinrent naturellement, dont le premier étoit un garçon, & le second étoit une fille. Aussi-tost que j'eus tiré le premier dehors, je rompis les membranes des eaux du second, pour accelerer par ce moyen sa sortie: mais comme la mere étoit très-foible, & que le cordon de l'ombilic de ce second enfant se presentoit au passage à costé de sa teste, à chaque douleur que la mere avoit, elle n'accoucha de ce dernier enfant qu'une heure après la sortie du premier; & nonobstant cette mauvaise disposition à laquelle je remediay en empêchant dans le temps de chaque douleur, que ce cordon qui se presentoit, ainsi, ne fust tout-à fait poussé dehors, & qu'il ne se refroidist en même-temps étant exposé à l'air, ou qu'il ne fust trop comprimé par la teste de l'enfant, je tiray cet enfant vivant, & se portant très-bien comme le premier, après quoy je délivray la mere d'un très-gros arrierefaix qui étoit commun, à ces deux enfans. Cette femme avoit été extraordinairement incommodée durant tout le cours de sa grossesse, & avoit eû vers les derniers mois les jambes fort enflées, comme il arrive ordinairement à toutes les femmes qui sont grosses de plusieurs enfans: mais nonobstant son travail qui fut assez laborieux elle se porta bien ensuite. Il faut remarquer que si je n'eusse repoussé, ainsi que je

fis, le cordon de l'ombilic du second enfant qui se presentoit avec sa teste, il seroit indubitablement mort; tant à cause que ce cordon étant exposé à l'air, se seroit aussi-tost refroidi, qu'à cause qu'il auroit été en même-temps fortement comprimé par la teste de l'enfant, qui fut durant une heure au passage; l'une & l'autre cause empêchant le mouvement du sang, qui étant destiné à vivifier l'enfant, doit toûjours necessairement avoir son libre cours dans ce cordon, durant le temps qu'il est au ventre de la mere.

Observation CDLX.

De la malheureuse fécondité d'une femme qui a eû dix enfans consecutifs dont elle est toûjours avortée.

Le 14. Janvier 1687. j'ay accouché une femme âgée de vingt-cinq ans, au terme de cinq mois de sa grossesse, d'un petit enfant vivant qui presentoit les pieds devant, laquelle avoit pour lors une perte de sang assez considerable, c'étoit la sixiéme des fausses couches que cette femme avoit déja eûës tout de suite, sans avoir jamais pû porter aucun de ses enfans jusques à un terme plus avancé que celui où étoit venu ce dernier, qui étoit à cinq mois complets, les autres étant venus à trois mois, ou environ, & un autre à quatre mois & demi; & ce qui est assez extraordinaire, est que tous ces six avortemens lui étoient arrivez sans aucune blessure, ni aucune autre cause évidente, nonobstant qu'elle se fust servie de toutes sortes de précautions, pour se préserver autant qu'il lui avoit été possible de ce fâcheux accident; auquel elle étoit tellement sujette, que je l'ay encore délivrée dans la suite de quatre autres enfans, dont elle est pareillement avortée sans aucune cause manifeste; deux desquels étoient à quatre mois, un autre à six mois & demi, & le dernier à sept mois; n'ayant jamais pû conserver aucune de ses dix grossesses jusques à un terme plus avancé que cette derniere; dont l'enfant quoique vivant, lors que j'en accouchay la mere, ne vêcut que sept heures, étant, à cause de sa naissance prématurée de deux mois entiers, très-petit & très-foible, comme sont toûjours les enfans qui naissent veritablement à sept mois. Cet exemple nous fait connoistre avec quelle facilité certaines femmes avortent, comme celle-ci a fait de tous

les dix enfans que sa malheureuse fécondité lui a seulement fait concevoir, pour les voir ainsi périr en naissant. Cette femme étoit d'une taille au-dessous de la mediocre, d'une habitude assez replete & d'un tempérament sanguin & pituiteux, qui contribuoit beaucoup à faire relâcher & ouvrir prématurément l'orifice interne de sa matrice, dès la moindre agitation qu'elle recevoit du corps ou de l'esprit. Je lui avois conseillé le meilleur remede pour éviter, autant qu'il étoit possible, la recidive d'un si sinistre accident; qui étoit de s'abstenir entiérement du coït durant tout le temps de sa grossesse, de se faire saigner du bras dès qu'elle seroit grosse de six semaines, de réïterer encore cette saignée de deux mois en deux mois, & de se tenir cependant en grand repos tant du corps que de l'esprit: mais ce bon conseil n'a servi seulement qu'à lui faire porter un peu plus long-temps ses derniers enfans que les autres; ayant porté jusques à la fin du septiéme mois le dernier dont je l'ay accouchée le 11. Février 1692: lequel enfant pour sa petitesse & foiblesse mourut, comme j'ay dit, sept heures après estre né. Cependant il y a encore lieu d'esperer que continuant à suivre le même conseil que je lui ay donné, elle pourra dans la suite porter quelque enfant jusques à terme, & en accoucher plus heureusement qu'elle n'a fait de tous les autres qu'elle a eûs jusques à present, qui n'ont été que des avortons.

OBSERVATION CDLXI.

D'une femme qui vuida un petit faux germe, après une mediocre perte de sang durant trois semaines.

LE 20. Janvier 1687. je vis une femme qui après une mediocre perte de sang durant trois semaines entiéres, ayant pour lors un soupçon de grossesse de six ou sept semaines, venoit de vuider d'elle-même un petit faux germe, dont elle avoit déja vuidé quelques legeres membranes, douze ou quinze jours auparavant; nonobstant quoi ce petit germe, qui étoit seulement de la grosseur du bout du doigt, n'étoit point infecté de la corruption cadavereuse, qui a coûtume d'arriver à ces sortes de corps étranges, lors qu'ils séjournent dans la matrice, après que la nature a commencé d'en expulser quelque petite portion. Mais je croy que ce qui avoit contribué à préserver ce petit

faux germe de cette corruption ordinaire, qui accompagne la suppuration qui se fait des faux germes retenus en la matrice, après qu'ils sont tout-à-fait détachez des vaisseaux qui leur fournissoient la nourriture, est que celui-ci n'ayant pas été entiérement détaché de la matrice avoit toûjours eû, jusques au temps de son expulsion, quelque communication de nourriture.

Observation CDLXII.

D'une femme qui avorta d'un petit fétus *tout corrompu, qu'elle avoit porté mort en son ventre plus de trois mois, après quoy l'ayant vuidé, l'arriérefaix lui resta dans la matrice, dont il ne fut expulsé qu'en suppuration.*

Le 23. Janvier 1687. j'ay vû une femme, qui après un soupçon de grossesse de sept mois entiers, avoit vuidé d'elle-même il y avoit déja huit jours, un petit *fétus* tout corrompu qu'elle me montra, lequel n'étoit seulement que de la grandeur d'un enfant de trois mois: mais comme elle n'avoit point vuidé l'arriérefaix de ce *fétus* corrompu, elle rendoit depuis ce temps-là par la matrice des matiéres purulentes, qui venoient de cet arriérefaix retenu qui s'étoit converti en suppuration. Cette femme me dit qu'elle avoit bien eû soupçon d'estre grosse depuis sept mois qu'elle n'avoit pas eû ses menstruës; mais que son ventre ne grossissant pas depuis trois ou quatre mois entiers, elle n'avoit plus crû estre grosse; son enfant étant vrai-semblablement mort en son ventre depuis tout ce temps-là; quoique la nature ne l'eust expulsé qu'au septiéme mois. Il sembleroit assez difficile de se persuader qu'un enfant mort pust rester durant un si long-temps dans le ventre de sa mere, sans en estre expulsé, & sans la faire mourir elle-même, si nous ne voyons tous les jours de semblables expériences, qui nous font connoistre que certains enfans morts se conservent aussi très-long-temps dans la matrice sans grande corruption, lors que les eaux n'en sont pas écoulées; ces eaux servant, s'il faut ainsi dire, comme une espece de saumure, à les préserver de la corruption cadavereuse, qui leur arrive immediatement après l'écoulement des mêmes eaux, & qui oblige la matrice à les expulser: c'est ce qui fit que la femme dont je viens de rapporter l'exemple conserva durant un si long-temps ce petit *fétus* mort en son ventre, & qu'elle ne

laissa pas de se bien porter, après que l'arriérefaix qui étoit resté, comme j'ay dit, en sa matrice, eust été entiérement converti en suppuration; lui ayant seulement conseillé, lors que je la vis, d'user trois ou quatre fois par jour d'une simple injection d'eau d'orge dans la matrice, pour aider d'autant plus facilement à nettoyer cette partie des matiéres infectes qui procedoient de la suppuration de cet arriérefaix.

Observation CDLXIII.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant vint à terme, quoique la mere eust eû au second mois de sa grossesse une perte de sang durant quinze jours.

Le 16. Février 1687. j'ay accouché une femme d'une fille qui vint à terme, & qui se portoit bien, quoique la mere eust eû au second mois de sa grossesse une médiocre perte de sang, durant quinze jours, qui cessa ensuite de deux saignées du bras que je lui fis faire, à quelques jours d'intervalle l'une de l'autre, lui recommandant aussi de garder un grand repos au lit, & de s'abstenir entiérement du coït durant quelque temps; cette abstinence étant le principal repos qu'il faut recommander aux femmes grosses, à qui il arrive des pertes de sang de cette nature, ou quelque autre accident qui peut ébranler leur grossesse.

Observation CDLXIV.

De l'accouchement d'une femme durant le long travail de laquelle l'enfant mourut, à cause du cordon de l'ombilic qui se presentoit au devant de sa teste.

Le 20. Février 1687. je vis une femme qui étoit en travail depuis près de deux jours, dont l'enfant venoit dans la posture naturelle, mais avec une partie du cordon de l'ombilic qui se presentoit au devant de la teste, depuis cinq ou six heures, à ce que me dit la Sagefemme; ce qui avoit tellement debilité l'enfant, qu'il en avoit déja rendu tout son *meconium* dans le ventre de la mere; étant néanmoins encore vivant, comme il me parût par un foible battement que l'on sentoit encore en ce cordon, lors que je fus appellé pour voir cette femme, que j'aurois

j'aurois accouchée sur l'heure même, pour tâcher de sauver la vie à son enfant, si j'eusse trouvé en elle assez de disposition pour en entreprendre l'opération : mais l'orifice interne de sa matrice me paroissant trop peu dilaté, & d'une substance trop dure, épaisse, & resserrée, je jugeay qu'il étoit plus à propos de commettre le tout à la nature, que de risquer la vie de la mere, pour l'accoucher en cette disposition ; car il eust fallu dilater avec trop de violence l'orifice de la matrice, pour pouvoir retourner son enfant, afin de le tirer ensuite par les pieds : cela fit que considerant que l'on doit toûjours préferer la vie de la mere à celle de l'enfant, lorsque l'on ne peut pas la sauver à tous deux, je me contentay de recommander à la Sagefemme de préparer un lavement à cette femme, afin de lui exciter des douleurs plus fortes que celles qu'elle avoit, & d'avoir soin de repousser toûjours au dedans de la matrice, du mieux qu'elle pourroit, le cordon de l'ombilic qui se présentoit, pour empêcher qu'il ne se refroidist étant exposé à l'air ; comme aussi de ne pas manquer d'ondoyer la teste de l'enfant aussi-tost qu'elle le pourroit faire ; ce qui réüssit à l'égard de la mere, qui accoucha, comme je l'avois fait esperer, assez heureusement six heures ensuite que je l'eus vûë : mais par malheur son enfant étoit mort en son ventre, sans avoir été ondoyé par la Sagefemme, qui négligea de le faire, quoi que je lui eusse expressément recommandé.

OBSERVATION CDLXV.

D'une petite fille de huit ans qui étoit d'une figure très-monstrueuse.

LE 23. Février 1687. je vis à la foire S. Germain une petite fille Italienne, que l'on disoit n'estre âgée que de huit ans, qui avoit toutes les parties superieures du corps extraordinairement émaciées, n'ayant pas les bras plus gros que le pouce d'un homme, & qui avoit en même temps les parties inferieures d'une prodigieuse grosseur, & principalement les deux pieds, qui étoient gros comme ceux d'un geant, & avoient chacun six doigts : & ces deux pieds, aussi-bien que les jambes & les cuisses, étoient, & avoient toûjours été dès leur premiere conformation, d'une figure tout-à-fait irréguliere & monstrueuse. Cette fille avoit outre cela une partie de l'avant-bras & de la main

gauche toute écailleuſe, & me parut pour lors eſtre d'une complexion ſi délicate, que je ne crus pas qu'elle puſt encore vivre un an ; la nature me paroiſſant témoigner en elle la grande répugnance qu'elle avoit de nourrir un enfant ſi monſtrueux.

Observation CDLXVI.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant vint à terme, quoy qu'elle euſt eû une perte de ſang vers le ſecond mois de ſa groſſeſſe.

LE 28. Février 1687. j'ay accouché une femme d'une fille qui vint à terme, & ſe portoit aſſez bien, quoy que la mere euſt eu une médiocre perte de ſang vers le ſecond mois de ſa groſſeſſe, de laquelle elle doutoit, s'imaginant dans le commencement que cette perte de ſang n'étoit que ſes menſtruës, qui après quelque retardement étoient revenuës : mais l'ayant pour lors aſſurée qu'elle étoit groſſe, & que bien que ſa groſſeſſe fuſt fort ébranlée par cette perte de ſang, elle pouvoit néanmoins encore eſpérer qu'elle la pourroit conſerver, ſi elle ſe faiſoit ſaigner du bras, & qu'elle ſe tint de repos au lit, & s'abſtint du coït durant quelque temps ; ce qu'ayant fait, ſa perte de ſang ceſſa, & cette femme reconnut enſuite, que je lui avois donné un très-bon conſeil, qui lui fut ſalutaire & à ſon enfant, dont elle accoucha heureuſement. Cependant elle avoit eu une extrême répugnance à ſe faire ſaigner du bras, comme je lui avois conſeillé, prétendant que ſi cette perte de ſang qu'elle avoit euë, n'euſt été cauſée que par le ſimple retardement de ſes menſtruës, comme elle le croyoit, cette ſaignée du bras au lieu de lui eſtre utile, pourroit lui eſtre pernicieuſe, en détournant la nature de faire cette évacuation ſalutaire ; pour lequel ſujet elle ſouhaitoit au contraire ſe faire ſaigner du pied, afin de contribuer à faire venir d'autant mieux, à ce qu'elle s'imaginoit, ſes menſtruës. J'ay vû beaucoup d'autres femmes qui en ſemblable accident, ayant une pareille opinion, auroient détruit leur groſſeſſe en ſe faiſant ainſi ſaigner du pied, ſi je ne les en avois empêchées, comme je fis celle-ci, en l'aſſurant qu'après un retardement de ſes menſtruës de près de deux mois, la ſaignée du bras ne pouvoit pas lui porter aucun préjudice, quand elle n'auroit pas été groſſe ; car nous voyons ſouvent par expérience, que la trop

grande plénitude des vaisseaux ayant été diminuée par la saignée du bras, qui donne un peu d'air à toute la masse du sang, la nature en fait plus facilement dans la suite l'évacuation des menstruës qui avoient été supprimées ; de même que nous voyons ordinairement, que lors qu'on a donné un peu d'air par le haut d'un muid, la liqueur qu'il contient coule après avec plus de facilité par la canelle qui est au bas de ce même muid.

Observation CDLXVII.

De l'accouchement d'une femme, qui quinze jours auparavant avoit l'orifice interne dilaté à y introduire facilement le doigt.

Le 1. Mars 1687. j'ay accouché une femme d'une fille qui vint naturellement à terme, laquelle m'avoit envoyé querir quinze jours auparavant, sentant dès-lors des douleurs de ventre, qui lui firent croire qu'elle alloit accoucher. Mais ce n'étoit que de fausses douleurs, qui cesserent par l'effet d'un simple lavement que je lui conseillay de prendre ; & quoy que l'orifice de sa matrice fust dès ce temps-là dilaté à introduire facilement le doigt, avec lequel on sentoit manifestement la teste de son enfant à travers les membranes qui la revêtoient immédiatement, elle ne laissa pas de le porter encore durant quinze jours entiers, & d'en accoucher fort heureusement ; ce qui fait assez connoistre que l'orifice interne de la matrice n'est pas toûjours exactement fermé durant tout le temps de la grossesse, comme aussi que l'ouverture de ce même orifice n'est pas toûjours un signe certain, que la femme grosse qui sent des douleurs dans le ventre, est effectivement en travail ; car l'on ne doit pas croire que le travail soit veritablement declaré, que l'on ne sente les eaux de l'enfant se préparer, c'est-à-dire répondre sur le doigt par la tension de leurs membranes dans le temps de l'impulsion de la douleur ; de sorte que si l'on ne prenoit bien garde à cette circonstance, on contribuëroit souvent à faire accoucher des femmes en pareille occasion devant le veritable temps ; ce qui leur pourroit causer un grand préjudice & à leurs enfans, en accelerant leur naissance devant leur entiere maturité.



Observation CDLXVIII.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant préſentoit le cul devant.

LE 9. Mars 1687. j'ay accouché une femme d'un garçon qui préſentoit le cul devant; mais comme cet enfant me parut fort gros, & que la mere n'avoit que de foibles & mauvaiſes douleurs, qui réjailliſſoient dans le ventre & vers les reins, ce qui prolongeant de beaucoup ſon travail, auroit pû faire périr l'enfant en cette mauvaiſe ſituation, je jugeay plus à propos de dégager ſes pieds en les tirant l'un après l'autre hors du paſſage, pour achever en même temps l'extraction que je fis de cet enfant, de la même maniere que s'il euſt préſenté les pieds devant, plûtoſt que d'en commettre l'expulſion en cette poſture à la ſeule nature, comme l'on peut bien faire lors que l'enfant eſt petit, ou de mediocre groſſeur, & que la mere a d'aſſez bonnes douleurs pour le pouvoir mettre dehors en cette mauvaiſe ſituation, ainſi qu'il arrive aſſez ſouvent ſans aucun riſque de la mere ni de l'enfant.

Observation CDLXIX.

D'une femme qui avorta d'un enfant de quatre mois & demi, à cauſe d'une grande peur qu'elle avoit eue quinze jours auparavant.

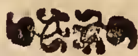
LE 10. Mars 1687. j'ay délivré une femme d'un enfant de quatre mois & demi, laquelle avoit vuidé depuis deux jours entiers toutes les eaux de cet enfant ſans douleurs; & quoy que ce même enfant fuſt mort lorſque j'en délivray la mere, il m'avoit néanmoins paru eſtre encore vivant le jour précedent, par le battement que je ſentis au cordon de ſon ombilic qui étoit ſorti : mais comme la matrice n'étoit pas pour lors aſſez dilatée pour la délivrer de cet enfant, ſans riſquer de faire une trop grande violence à la mere, & que l'enfant même, qui étoit d'ailleurs très-foible, auroit certainement péri dans l'opération, je fus obligé de differer à le tirer, juſques à ce qu'il fuſt venu à la mere d'aſſez bonnes douleurs, qui dilaterent ſa matrice ſuffi-

ſamment pour faciliter l'extraction de l'enfant. L'avortement que cette femme fit ainſi, n'avoit pas eu d'autre cauſe manifeſte qu'une très-grande peur qu'elle avoit euë quinze jours auparavant, de ce qu'étant en caroſſe les chevaux avoient pris le mors aux dents. Cet exemple fait bien connoiſtre que les grandes agitations de l'eſprit, & principalement la peur ſubite, & la colere, ne ſont pas moins capables de cauſer aux femmes groſſes qui en ſont ſurpriſes, des avortemens de la ſorte, que les violentes commotions du corps. Cette femme nonobſtant cet accident ſe porta bien après que je l'eus ainſi délivrée.

OBSERVATION CDLXX.

D'une femme qui avorta d'un enfant de quatre mois, à cauſe d'un grand chagrin qu'elle avoit euë d'un vol domeſtique qui lui avoit été fait.

LE 21. Mars 1687. j'ay délivré une jeune femme âgée de vingt ans, d'un enfant mort en ſon ventre au terme de quatre mois de ſa premiere groſſeſſe, lequel je tiray étant encore tout enveloppé de ſon arriérefaix & de ſes membranes. Ce fâcheux accident lui étoit arrivé par le grand chagrin qu'elle avoit eu huit jours auparavant, d'un vol qui lui avoit été fait par quelqu'un de ſes domeſtiques; ce qui joint à l'agitation d'eſprit qu'elle eût pour ce ſujet, avoit été cauſe qu'elle s'étoit beaucoup fatiguée le corps, ſans y faire reflexion, à monter & deſcendre par pluſieurs fois, avec grande promptitude l'eſcalier de ſon logis, pour tâcher de découvrir lequel de ſes domeſtiques lui avoit fait le larcin. La corruption du corps de cet avorton faiſoit aſſez connoiſtre qu'il étoit mort dès ce temps-là au ventre de ſa mere, qui nonobſtant ce fâcheux accident ſe porta auſſi-bien après que je l'eûs délivrée, que ſi elle euſt accouché naturellement à terme d'un enfant vivant.



OBSERVATION CDLXXI.

D'une femme qui accoucha heureusement à terme, quoy qu'elle eust pris beaucoup de violens remedes, & qu'elle eust été saignée du pied plusieurs fois dans le commencement de sa grossesse.

LE 29. Mars 1687. j'ay accouché une femme d'une fille qui vint heureusement à terme, & se portoit bien nonobstant beaucoup de violens remedes qu'elle avoit pris dans le commencement de sa grossesse, & plusieurs saignées du pied que son Medecin, à qui sa grossesse n'étoit point connuë, lui avoit fait faire très-mal à propos, attribuant toutes les incommoditez dont elle se plaignoit, à une simple suppression de ses menstruës, à laquelle il prétendoit remedier. J'ay vû beaucoup d'autres exemples semblables à celui-ci, où la nature ayant ainsi resisté aux mauvais remedes, aussi-bien qu'à la maladie, les femmes sont accouchées contre leur esperance assez heureusement à terme d'enfans vivans.

OBSERVATION CDLXXII.

D'une femme qui mourut après estre avortée d'un enfant mort au terme de quatre mois.

LE 30. Mars 1687. j'ay vû une femme réduite à l'extrêmité, qui étoit avortée depuis six jours d'un enfant mort au terme de quatre mois, ayant pour lors une fiévre continuë avec fluxion sur la poitrine & crachement de sang, sa Sagefemme l'ayant délivrée avec grande peine, & lui ayant même laissé dans la matrice quelque portion de l'arriérefaix, qui ne vint dans la suite qu'en suppuration, comme il me parut en présence de son Medecin qui m'avoit mandé pour joindre mon conseil au sien. Mais je trouvay la malade en si mauvais état, qu'il n'y avoit plus d'espérance qu'elle pust jamais échapper, & que son plus grand mal venoit plûtost de sa fiévre & de sa fluxion de poitrine, que de quelque petite partie de l'arriérefaix restée en sa matrice, dont la nature se seroit bien délivrée, si elle n'eust pas été pour lors accablée de la grandeur de cette pernicieuse maladie, qui fit mourir cette femme quelques jours après que je l'eus vûë, com-

me je l'avois bien prédit ; l'expérience m'ayant fait connoiſtre, que preſque toutes les femmes qui ont lors qu'elles accouchent, & qu'elles avortent ainſi, une fiévre continuë avec fluxion de poitrine, ne manquent pas de mourir peu de temps enſuite, par l'augmentation que cette funeſte maladie reçoit de la ſuppreſſion des vuidanges, qui arrive ordinairement dans ce mauvais état, de ſorte que toutes les humeurs retenuës refluant vers la poitrine échauffée & mal affectée, y font pour lors un ſurcroiſt d'engagement qui acheve de ſuffoquer la malade.

Observation CDLXXIII.

D'une femme à qui il arriva une diſpoſition inflammatoire de la matrice, à cauſe de la violence que la Sagefemme lui avoit faite pour la délivrer en l'accouchant.

Le même jour 30. Mars 1687. je vis une femme accouchée depuis huit jours par une ignorante Sagefemme, qui lui ayant fait beaucoup de violence pour la délivrer, avoit été cauſe qu'au troiſiéme jour de ſa couche il lui étoit ſurvenu une diſpoſition inflammatoire de la matrice, avec grande douleur & tenſion de tout le ventre, qui l'auroit miſe en grand danger de la vie, ſi je ne l'euſſe fait ſaigner deux fois du bras, recommandant auſſi de lui mettre ſur le ventre des linges trempez en une décoction d'herbes émollientes, pour lui ſervir de fomentation ſur la region de la matrice. Mais comme à raiſon de la diſpoſition inflammatoire de cette partie, ſes vuidanges étoient preſque ſupprimées, cette femme répugnoit grandement pour ce ſujet de ſe faire ſaigner du bras comme je lui avois conſeillé, croyant que la ſaignée du bras étoit pernicieuſe aux femmes en couche, ainſi que la pluſpart des femmes le croyent : c'eſt pourquoy elle auroit plûtoſt deſiré eſtre ſaignée du pied. Mais comme je lui eus fait entendre qu'à cauſe de la diſpoſition inflammatoire qui étoit à ſa matrice, & de la très-grande douleur qu'elle ſentoit en cette partie, il y avoit pour lors plus de ſûreté de la ſaigner du bras que du pied ; parce que la ſaignée du bras diminuant la plénitude, détourneroit les humeurs de ſe porter ſur la partie affligée, mais qu'au contraire la ſaignée du pied augmenteroit encore la fluxion ſur cette même partie; ayant écouté mes raiſons, elle ſuivit mon conſeil, mais avec quelque répugnance, à cauſe de cette

commune opinion qu'on a, que la saignée du bras détournant les vuidanges de la matrice, ne convient point aux femmes accouchées, la plûpart des femmes étant si préoccupées de cette opinion, que quelque maladie qu'une femme en couche ait, si elle vient à mourir après avoir été saignée du bras, elles ne manquent pas de dire que c'est cette saignée qui l'a tuée, attribuant avec injustice au remede le mauvais évenement causé par la grandeur de la maladie. Mais cette femme fut bien desabusée de cette vieille erreur, & reconnut par sa propre expérience que la saignée du bras est quelquefois plus salutaire aux femmes en couche, comme elle lui fut, que la saignée du pied, qui ne convient point lorsque la matrice après avoir été violentée souffre une très-grande douleur, causée par une disposition inflammatoire, comme il étoit arrivé à cette femme.

Observation CDLXXIV.

D'une femme qui étant avortée d'un enfant de quatre mois, fut griévement malade, à cause de la retention de l'arriérefaix dans la matrice, dont il ne fut expulsé qu'en suppuration.

LE 4. Avril 1687. je vis une femme qui étoit presque réduite à l'extrêmité, étant pour lors au troisiéme jour d'un avortement qu'elle avoit eu d'un enfant de quatre mois, dont l'arriérefaix étoit resté tout entier dans la matrice, sa Sagefemme n'ayant pas pû l'en délivrer, pour la grande difficulté qu'elle y avoit trouvée, à ce qu'elle me dit : ce qui fit que cet arriérefaix étant ainsi resté durant ces trois premiers jours, lui avoit causé une grande perte de sang ; & comme la nature n'avoit pas pû expulser ce corps étrange, & qu'il n'y avoit plus lieu de le tirer dehors sans violence, parce que la matrice étoit tout à fait fermée lorsque je vis cette femme, il se convertit dans la suite en pourriture fort infecte, qui causa une grosse fiévre continuë à la malade, avec deux ou trois redoublemens chaque jour, accompagnez de grandes foiblesses, & autres accidens qui arrivent ordinairement en ces occasions ; nonobstant tous lesquels accidens, & un flux de ventre assez fâcheux, elle ne laissa pas de se bien porter, après avoir été ainsi griévement malade durant cinq semaines entieres. J'avois déja vû cette même femme quelques années auparavant extrêmement malade de la même maniere

ensuite

ensuite d'un autre avortement, où l'arriérefaix étant aussi resté en sa matrice, sans que sa Sagefemme l'en pust délivrer, n'avoit été expulsé qu'en suppuration comme cette derniere fois: Mais il faut remarquer que quoyque les accidens que cause l'arriérefaix retenu en la matrice après des avortemens de la sorte, soient assez fâcheux, ils ne sont pas néanmoins si dangereux, que ceux qui arriveroient ensuite d'une inflammation de matrice, causée par la trop grande violence qu'on auroit faite à cette partie, pour en tirer l'arriérefaix qui y étoit resté; & comme de deux maux il faut toûjours, autant que l'on peut, éviter le pire, l'on fait quelquefois prudemment de commettre à la nature l'expulsion des corps étranges restez en la matrice, quand on ne peut pas les tirer dehors, sans faire une grande violence à cette partie, pour la dilater suffisamment lorsqu'elle est trop fermée.

OBSERVATION CDLXXV.

D'une femme qui étant grosse de sept mois & demi eust un très-grand éresipelle à toute la teste, avec une fiévre continuë durant dix jours, nonobstant quoy elle accoucha heureusement à terme.

LE 9. Avril 1687. j'ay accouché une femme d'une fille qui vint à terme, & se portoit bien, quoy que la mere estant grosse de sept mois & demi, fust surprise d'un grand éresipelle au visage & à toute la teste, accompagné d'une fiévre continuë avec redoublemens durant dix jours; pour lequel sujet je la fis saigner trois fois du bras en différens jours, après quoy elle se porta bien durant le reste du temps de sa grossesse, & accoucha très-heureusement, nonobstant cet accident, qui lui estoit arrivé au milieu du huitiéme mois de sa grossesse, & les trois saignées que je lui fis faire avec grande raison en ce temps, pour empêcher que la grandeur de sa maladie ne la fit accoucher prématurément. De sorte que l'on voit par cet exemple, que tant s'en faut que la saignée faite au huitiéme mois de la grossesse fasse accoucher les femmes devant le terme naturel, comme beaucoup de personnes se l'imaginent; au contraire elle les empêche assez souvent d'accoucher prématurément, en remediant aux accidens qui pourroient les faire accoucher devant

le veritable temps, comme cette femme auroit pû faire, si je ne l'eusse fait ainsi saigner par trois fois, quoi qu'elle fust dans le huitiéme mois de sa grossesse : car c'est un abus qui est aussi grand qu'il est commun, de croire qu'il est plus dangereux à une femme d'accoucher à huit mois qu'à sept mois. Cette opinion choque tout-à-fait le bon sens ; qui nous fait assez connoistre que l'enfant peut d'autant mieux vivre que sa naissance approche plus du terme le plus parfait, qui est la fin du neuviéme mois ; & que pour cette raison la saignée qui seroit faite par précaution, ou par necessité au huitiéme mois de la grossesse, seroit encore moins dangereuse que celle qui se fait ordinairement au septiéme mois ; parce que l'enfant est bien plus fort & plus meur à huit mois qu'il n'étoit à sept mois.

OBSERVATION CDLXXVI.

D'une femme qui étant accouchée de son premier enfant dans le temps que sa poitrine étoit travaillée d'un fâcheux rhume, mourut douze jours après estre accouchée.

LE 18. Avril 1687. je vis une jeune femme accouchée depuis six jours pour la premiere fois ; mais bien plus heureusement pour son enfant qui se portoit assez bien, à ce que l'on me dit, que pour elle, qui avoit une fluxion de poitrine, qui ayant été précedée d'un rhume avec toux, dont cette femme étoit travaillée devant le temps de son accouchement, s'étoit tellement augmentée le troisiéme jour après qu'elle fut accouchée, dans le temps de la fiévre de son lait, comme il arrive ordinairement aux femmes qui sont affligées de cette maladie, que sa fiévre en étant fortement redoublée, & devenuë continuë avec grande difficulté de respirer & suppression des vuidanges de la couche, on avoit été obligé de la saigner une fois du pied & trois fois du bras ; lesquelles saignées ayant été faites fort à propos, à ce que je crûs, causerent un soulagement assez manifeste à la malade, comme il me parut lors que je fus appellé pour la voir ; auquel temps je trouvay que les vuidanges de sa couche qui avoient été supprimées, avoient recommencé à paroistre dès la nuit précedente assez bien conditionnées, tant pour leur qualité, que pour leur quantité, & qu'elle avoit pour lors peu de fiévre, & tout le bas ventre en assez bon état ; ce

qui me donna lieu d'esperer qu'elle pourroit réchapper ; mais nonobstant ces bons signes sa fluxion de poitrine s'étant augmentée dans la suite, elle mourut cinq ou six jours après que je l'eus vûë en cet état. Cet exemple fait manifestement connoistre, qu'il est très-dangereux aux femmes d'accoucher dans le temps que leur poitrine est travaillée de fluxion, & d'autant plus encore que leur travail est laborieux comme il a presque toûjours coûtume d'estre aux femmes qui accouchent de leur premier enfant ; parce que les douleurs de l'accouchement échauffent extraordinairement le sang, & lui donnant pour lors un impetueux mouvement, il se porte en trop grande abondance vers la poitrine, qui étoit déja affligée de fluxion avant l'accouchement.

Observation CDLXXVII.

D'une femme qui averta d'un petit enfant de quatre mois, après une petite perte de sang durant dix ou douze jours.

LE 22. Avril 1687. j'ay délivré une femme d'un petit enfant mâle vivant, dont elle avorta étant grosse de quatre mois, qui avoit environ huit pouces de long, & une grosseur proportionnée à la grandeur de son corps. Cette femme s'étoit blessée, comme je lui avois bien prédit, en allant à *Versailles* dans un carrosse de voiture qui étoit très-rude ; la grande agitation qu'elle reçût en ce voyage lui ayant causé, depuis dix ou douze jours une petite perte de sang, qui ayant recommencé par plusieurs fois, continua jusques au jour qu'elle avorta de ce petit enfant sans aucun autre accident, que celui de le voir malheureusement périr aussi-tost qu'il fut né prématurément par l'imprudence de sa mere, qui n'ayant pas voulu suivre le bon conseil que je lui avois donné de s'abstenir de ce voyage, où elle s'étoit ainsi blessée, fut elle-même, s'il faut ainsi dire, l'homicide de son propre enfant.



Observation CDLXXVIII.

D'une femme qui se délivra d'elle-même d'un faux germe, qui lui avoit causé, deux jours auparavant, une perte de sang assez considerable.

LE 29. Avril 1687. j'ay vû une femme qui venoit de vuider un faux germe de la grosseur d'un œuf de pigeon, après deux mois & demi de soupçon de grossesse. Il y avoit huit ou dix jours que cette femme avoit commencé à vuider quelques sérositez roussâtres de la matrice; ce qui est ordinairement un vray signe avant-coureur de ces sortes de fausses couches; mais deux jours devant que de vuider ce faux germe, elle avoit eu une perte de sang assez considerable; pour remedier à laquelle je lui aurois tiré dès ce temps-là ce corps étrange que je sentois se présenter à l'orifice de la matrice; mais la malade n'ayant pas voulu le permettre, quoy que je l'assurasse qu'il estoit facile de l'en délivrer sans lui faire aucune violence, elle aima mieux en commettre l'expulsion à la seule nature, qui en vint à bout à l'aide d'un clystere que je lui avois conseillé de prendre, qui lui fit rendre ce corps étrange dans le bassin en rendant ce remede. Mais quoy qu'il arrive assez souvent que beaucoup de femmes rendent ainsi d'elles-mêmes ces faux germes, on en voit d'autres qui ont une très-grande peine à s'en délivrer, & à qui il arrive auparavant des pertes de sang si excessives, qu'elles courreroient risque de la vie si on ne leur tiroit de la matrice ces corps étranges qui les excitent. C'est pourquoy quand on le peut faire sans aucune violence, il est plus seur de les en délivrer, & on n'en doit commettre entiérement l'expulsion à la nature, que lors que la matrice n'est pas assez ouverte pour les pouvoir facilement tirer dehors.

OBSERVATION CDLXXIX.

De l'accouchement d'une femme qui eust une perte de sang dans le commencement de son travail, & qui en avoit eu une autre vers les premiers mois de sa grossesse.

LE 5. May 1687. j'ay accouché une femme d'une fille qui vint naturellement; cependant la mere fut fort allarmée dans le commencement de son travail, à cause qu'elle avoit esté surprise d'une petite perte de sang : mais ayant rompu les membranes de ses eaux, je la garantis de l'augmentation de cet accident, qui lui causoit une grande appréhension, donnant lieu par ce moyen à son enfant d'estre poussé dehors, sans faire détacher davantage son arrièrefaix, comme il seroit arrivé, si les eaux de l'enfant continuant d'agiter & pousser fortement les membranes dans le temps des douleurs du travail, je n'en eusse procuré l'écoulement par la rupture de leurs membranes ; comme on doit toûjours faire en semblable accident. Cette femme croyoit pour lors n'estre grosse que de huit mois ; mais par toutes les proportions du corps de son enfant qui étoit fort gros , je crûs avec raison qu'elle étoit veritablement grosse de neuf mois achevez, & qu'elle s'étoit assûrément trompée à la supputation du temps précis de sa grossesse , qui ne lui avoit pas été connuë dès le commencement, à cause que vers les premiers mois elle avoit eu quelque petite perte de sang , qu'elle avoit crû n'estre qu'une simple évacuation de ses menstruës. C'est ainsi que l'on voit souvent des femmes estre trompées, qui croyant ou feignant pour certaines raisons, estre accouchées à sept ou huit mois, sont précisément accouchées au terme de neuf mois complets, comme on le peut assez facilement reconnoistre par la juste proportion du corps de leurs enfans.



OBSERVATION CDLXXX.

D'une femme qui accoucha au terme de huit mois ayant une perte de sang causée par un violent faux pas qu'elle avoit fait, nonobstant quoy son enfant n'a pas laissé de vivre & de se bien porter dans la suite.

LE 13. May 1687. j'ay accouché une jeune femme âgée de dix-huit ans, au terme de huit mois de son premier enfant, qui étoit une fille vivante ; le travail de la mere étant accompagné d'une perte de sang assez considerable pour en craindre une mauvaise issuë ; d'autant qu'elle procedoit d'un violent faux pas qu'elle avoit fait quelques jours auparavant, qui avoit fait détacher l'arriérefaix en partie, ce qui m'obligea de percer les membranes des eaux de l'enfant aussi tost que je les sentis préparer ; afin que n'étant pas poussées dans le temps des douleurs, elles ne fissent pas détacher davantage l'arriérefaix, auquel après l'avoir tiré ensuite de la sortie de l'enfant, je trouvay plus gros que le poing de caillots de sang endurcis, & fortement attachez du costé où il avoit commencé à se détacher de la matrice, par la secousse du faux pas que la mere avoit fait. Cet enfant n'étoit proportionné en grosseur que comme les enfans de ce terme ont coûtume d'estre ; c'est à dire un tiers plus petit qu'un enfant de neuf mois ; mais aussi un tiers plus gros qu'en enfant de sept mois ; cependant bien qu'il fust né justement à huit mois, & que sa naissance eust esté ainsi accelerée d'un mois entier, il n'a pas laissé de vivre & de se bien porter dans la suite ; son exemple me confirmant bien que les enfans de huit mois sont toûjours beaucoup plus forts, & qu'ils vivent incomparablement mieux que les enfans de sept mois, qui pour leur petitesse & leur foiblesse meurent presque tous peu d'heures, où très-peu de jours après estre nez si prématurément.



OBSERVATION CDLXXXI.

De l'accouchement d'une femme grosse de deux enfans qui vinrent tous deux naturellement ; mais les eaux du premier s'étoient écoulées deux jours avant que la mere eust senti aucune douleur, & le second avoit la face en dessus.

LE 16. May 1687. j'ay accouché une jeune femme âgée de dix-neuf ans, de deux gros garçons pour sa premiere grossesse, qui n'avoient qu'un seul arrierefaix qui leur étoit commun. Ils vinrent tous deux naturellement la teste la premiere ; mais le second avoit la face en dessus, & les eaux du premier s'étoient écoulées deux jours devant que la mere eust senti aucune douleur ; & lorsque les douleurs lui survinrent, elles furent fort entrecoupées durant seizes heure entieres, rejallissant toûjours durant tout ce temps vers les reins, avec grande incommodité pour la mere ; ce qui venoit de ce qu'y ayant deux enfans qui étoient situez chacun en différent costé du ventre, l'impulsion des douleurs ne pouvoit se faire si directement en bas, que lorsqu'il n'y en a qu'un, & particulierement en cette occasion où l'un de ces enfans, qui étoit le second, avoit la face en dessus ; ce qui faisoit que le mouvement impulsif des douleurs, qui comprimoit le ventre de la mere sur les inégalitez des bras & des jambes de l'enfant qui étoient en devant, en étoit intercepté, ne pouvant pas agir si facilement que si l'enfant avoit été dans la situation ordinaire, qui est d'avoir la face en dessous ; car dans cette derniere situation les mouvement de la douleur pressant le ventre de la mere sur le dos de l'enfant qui a une superficie égale, il en est bien plus aisément expulsé. Je remaquay en cette femme deux choses qui ne sont pas ordinaires aux femmes qui sont grosses de deux enfans, qui sont qu'elle porta les siens jusques au terme de neuf mois entiers, & qu'elle n'avoit aucunement les jambes enflées, comme les ont ordinairement les autres femmes qui sont grosses de plusieurs enfans ; car elles ont presque toûjours les pieds & les jambes fort tumefiez durant le dernier mois de leur grossesse, & accouchent aussi toûjours douze ou quinze jours devant la fin du neuviéme mois.

OBSERVATION CDLXXXII.

D'une femme qui s'étant trompée à la supputation du temps de sa grossesse, & croyant estre grosse de huit mois vuida une espece de faux germe, dans le milieu duquel il y avoit un petit fetus *de la grosseur d'une mediocre mouche.*

LE 21. May 1687. j'ay vû une femme qui croyant estre grosse de huit mois, avoit esté surprise d'une médiocre perte de sang, après avoir senti de grandes douleurs dans le ventre, comme si elle eust été en travail: l'ayant touchée pour examiner l'état où elle étoit, je trouvay un caillot de sang endurci, qui sortoit de l'orifice interne de la matrice, de la grosseur du doigt; ce qui faisoit connoistre que cette perte de sang venoit du dedans de la matrice: mais comme cette femme me dit qu'elle avoit eu une petite perte de sang presque continuelle, qui lui avoit duré jusques au cinquiéme mois de cette prétenduë grossesse, & qu'il n'y avoit que trois mois que cette perte de sang avoit cessé, & que son ventre me parut très-peu tumefié, je crus avec raison qu'elle s'étoit grandement trompée en la supputation du temps de sa grossesse, & qu'elle ne pouvoit estre grosse que de trois mois tout au plus; & sur ce que je sentois une espece de corps étrange se présenter à l'orifice interne de sa matrice, je préjugeay qu'elle vuideroit seulement quelque espece de faux germe, comme il arriva le jour ensuite; ayant rendu, comme j'avois prédit, un faux germe, en rendant un lavement que je lui avois conseillé de prendre, dans le milieu duquel prétendu faux germe je trouvay un petit *fetus* pas plus gros qu'une médiocre mouche; ce qui fit manifestement connoistre que cette femme s'étoit grandement trompée dans la supputation du veritable temps de sa grossesse, qu'elle croyoit estre dès avant cette premiere perte de sang qui lui avoit duré cinq mois; car elle ne l'étoit devenuë qu'après, & même par la proportion du corps de ce petit *fetus*, on ne l'auroit pas cruë estre grosse de plus de trois semaines ou environ: Mais le principe de vie ayant été vrai-semblablement détruit de bonne heure en ce petit fruit par quelque accident, cela avoit été cause qu'il s'étoit flétri au lieu de grossir. Cependant cette femme soûtenoit qu'elle étoit grosse de huit mois, comme elle le croyoit; parce qu'elle avoit senti remuer en son

ventre depuis plus de trois mois, à ce qu'elle s'imaginoit; mais il falloit croire que ce n'avoit été que de simples tressaillemens de matrice qu'elle avoit sentis, & non pas de veritables mouvemens de son enfant, qui dans la petitesse dont il étoit, n'auroit pas pû avoir des mouvemens manifestement sensibles à la mere, son corps ne pesant qu'un seul grain, au lieu de sept ou huit livres qu'il auroit dû peser, s'il avoit eû la proportion ordinaire du corps des enfans de huit mois.

Observation CDLXXXIII.

De l'accouchement d'une femme qui avoit porté son enfant mort en son ventre durant deux mois entiers.

LE 25. May 1687. j'ai accouché une femme d'un enfant qu'elle avoit porté mort en son ventre durant deux mois entiers, après une très-violente toux, dont elle avoit été fort travaillée; depuis tout lequel temps elle n'avoit point du tout senti remuer cet enfant, qui vraisemblablement étoit mort dès ce temps-là; & quoiqu'il fust presque tout dépoüillé de son épiderme, lors que je le tirai du ventre de sa mere, il n'avoit aucune feteur considerable, s'étant ainsi conservé dans ses propres eaux sans pourriture cadavereuse, & la mere l'avoit même porté jusqu'à la fin du neuviéme mois de sa grossesse, ou à peu près, sans aucune incommodité considerable; de sorte qu'après que je l'en eûs ainsi délivrée elle se porta parfaitement bien. Cet exemple nous fait manifestement connoistre qu'outre l'usage particulier que les membranes de l'enfant ont de contenir ses eaux, elles en ont encore un autre fort necessaire, qui est d'empescher par leur interposition, que l'infection de l'enfant mort en la matrice ne se communique à cette partie.

Observation CDLXXXIV.

De l'accouchement d'une femme qui avoit une grande perte de sang, & qui mourut au douziéme jour d'un flux de ventre avec fiévre continuë

LE 26. May 1687. j'ay accouché une femme grosse de huit mois & demi, qui étoit presque réduite à l'extremité, par

une très-grande perte de sang causée par l'entier détachement de l'arriérefaix qui se presentoit le premier; ce qui m'obligea de retourner l'enfant, & de le tirer dehors au plûtôt, pour tascher de sauver la vie à la mere, autant qu'il estoit possible; après quoi sa perte de sang cessa: mais lui estant survenu un fascheux flux de ventre, & une grosse fiévre continuë avec deux ou trois redoublemens par jour, elle mourut le douziéme jour de sa couche, sans lesquels mauvais accidens cette femme seroit indubitablement échappée; car toute autre qui n'auroit pas eû de perte de sang seroit aussi-bien morte que celle-ci d'une pareille fiévre avec flux de ventre; de sorte que si elle n'échapa pas, ce ne fut pas le defaut de l'operation qui fut bien & dûëment faite; mais seulement par la mauvaise disposition du sujet; cependant cette opération, quoi-qu'inutile à l'enfant, qui se trouva mort, à cause de la grandeur de la perte de sang qui l'avoit fait périr, ne laissa pas de prolonger la vie à la mere durant les douze jours qu'elle survécut à son accouchement.

Observation CDLXXXV.

D'une femme qui vuida un faux germe dans le milieu duquel il y avoit un petit globe de matiere blanche, de la grosseur d'un grain de chenevy, qui auroit dû former le fetus.

LE 30. May 1687. je vis une femme qui ayant soupçon d'estre grosse de deux mois & demi, vuida en ma presence un faux germe de la grosseur d'un œuf de pigeon, avec une mediocre perte de sang, ainsi qu'il lui estoit déja arrivé une autre fois, il y avoit environ six mois: ayant ouvert ce dernier faux germe, je trouvai dans son milieu un petit globe de matiere blanche de la grosseur d'un grain de chenevy, que je conjecturai estre la matiere qui auroit dû former le corps du *fetus*, si l'esprit de vie n'en eust pas été dissipé dès les premiers jours de la conception, comme il arrive dans tous les autres prétendus faux germes, qui ne sont proprement que de petits arriérefaix, au milieu desquels on remarque presque toûjours, si l'on y prend bien garde, semblables petits globes de matiere blanche. Lors que cet accident arriva à cette femme elle m'en parut très-affligée, aussi bien que son mari, qui desesperoit que sa femme qui commençoit à estre un peu âgée, & qui n'avoit pas encore eu d'enfans, en pust jamais

avoit, comme l'un & l'autre desiroient passionnément : mais cette femme ayant suivi les bons conseils que je lui donnai pour rendre la conception en elle meilleure, & plus stable que n'avoient été ses deux precedentes qui s'estoient converties en faux germes, elle devint grosse quelque temps ensuite, & accoucha très-heureusement à terme d'un enfant vivant, comme je lui avois fait esperer, en l'assurant que toute femme qui estoit capable d'engendrer un faux germe semblable au dernier qu'elle avoit fait pouvoit bien engendrer un enfant.

Observation CDLXXXVI.

De l'accouchement de deux femmes, dont l'une fit un gros garçon & eût un travail fort long, & l'autre qui n'avoit fait qu'une petite fille en accoucha en une petite heure.

Le 7. Juin 1687. j'ai accouché une femme d'un des plus gros garçons que j'aye receu de ma vie : la mere eut de fausses douleurs durant deux ou trois heures dix jours devant que d'accoucher, & le jour qu'elle accoucha, son travail commença par des douleurs lentes & fatiguantes, qu'elle eût durant douze heures entieres, avant qu'il lui en vint d'assez bonnes pour pouvoir pousser dehors son enfant, dont la grosseur avoit beaucoup contribué à prolonger le travail de la mere par ces douleurs lentes & pénibles, qui procedoient de la difficulté que ce gros enfant avoit à descendre au passage. Et le même jour j'accouchai une autre femme d'une très-petite fille assez foible, dont la mere ne fut qu'une petite heure en travail, & n'eut que trois ou quatre douleurs qui la firent si promptement accoucher. Ces deux differens exemples peuvent bien prouver, que la facilité & la difficulté de l'accouchement ne dépendent pas de la force ou de la foiblesse des enfans, comme de la grosseur & de la petitesse de leur corps : car il en arrive de même que nous le voyons ordinairement en deux bateaux de differente grandeur, qui passent pardessous l'arche d'un pont : celui qui est si gros qu'il emplit toute la largeur & la hauteur de l'arche du pont, comme font ces gros bateaux chargez de foin, n'y passent que lentement & avec difficulté ; mais le petit au contraire, y passe facilement au milieu du courant de l'eau qui le pousse avec celerité. C'est ainsi que le gros enfant de cette premiere femme, quoi-que très-fort

& robuste, prolongea de beaucoup; comme j'ai dit, le travail de la mere, & qu'il ne fut poussé dehors qu'avec grande difficulté, sa force ne lui servant non plus que celle du gros bateau: & que la petite fille de la derniere de ces femmes, quoique foible, semblable au petit bateau qui passe avec celerité au milieu du courant de l'eau, fut promptement expulsée dans le même temps de l'écoulement de ses eaux, à cause de la petitesse de son corps.

Observation CDLXXXVII.

D'une femme qui mourut d'un Cancer *ulceré de la mammelle.*

Le même jour 7. Juin 1687. j'ai veû une femme âgée de trente-deux ans, accouchée de son dernier enfant depuis un an, laquelle avoit un *Cancer* ulceré à la mammelle gauche, fort adhérent aux costes, qui avoit commencé, à ce qu'elle me dit, par une petite dureté qui lui étoit survenuë après s'estre blessée en se heurtant contre cette partie, deux mois devant que d'accoucher: laquelle dureté avoit toûjours augmenté dans la suite, & s'étoit enfin ulcerée depuis trois mois, à quoi la suppression de ses menstruës depuis sept mois avoit beaucoup contribué; ce qui avoit tellement augmenté la malignité de sa maladie, que je crus pour lors que cette femme en mourroit certainement dans cinq ou six mois au plus tard, comme il arriva; car il faut remarquer que le *Cancer* ulceré de la mammelle, qui est fort adhérant aux costes, comme étoit celui-là, en une femme qui est privée de l'évacuation menstruelle, n'est pas moins incurable que le *Cancer* ulceré de la matrice.

Observation CDLXXXVIII.

De l'accouchement d'une femme, qui avoit un flux dysenterique qui la fit mourir quinze jours ensuite.

Le 14. Juin 1687. j'ay accouché une femme d'une fille qui se portoit assez bien; mais la mere estoit pour lors travaillée depuis huit jours d'un flux de ventre qui étoit devenu dysenterique, dont les matieres estoient fort puantes, lequel flux ayant continué après son accouchement, la fit mourir quinze jours en-

ſuite, comme je l'avois bien prédit aux Medecins qui traitoient cette femme; leſquels l'ayant voulu purger dès le dixiéme jour de ſa couche contre mon ſentiment, & lui faiſant auſſi donner tous les jours des lavemens purgatifs avec le miel & le catholicon; exciterent une ſédition qu'ils ne purent pas appaiſer; au lieu que l'uſage du lait tant en aliment qu'en lavement auroit pû lui eſtre auſſi ſalutaire, s'ils avoient crû mon avis, qu'à beaucoup d'autres femmes, qui eſtant travaillées d'une ſemblable maladie, & n'ayant pas d'autre Medecin que moy qui les avois accouchées, ont été guéries par ce ſimple remede que je leur avois conſeillé.

OBSERVATION CDLXXXIX.

De l'accouchement d'une femme qui avoit conçû ſans introduction du membre viril, comme il paroiſſoit manifeſtement à ſon hymen.

LE 20. Juin 1687. j'ai vû une femme âgée de trente-cinq ans, qui étoit en travail de ſon premier enfant, depuis vingt-quatre heures que ſes eaux eſtoient écoulées; ce qui rendoit ſon travail plus difficile & laborieux; laquelle difficulté étoit encore augmentée par ſon *hymen* qui me parut tout entier, à l'entrée du col de la matrice, & ſi peu perforé qu'on ne pouvoit pas y introduire ſeulement l'extremité du petit doigt; ce qui me fit connoiſtre une verité dont cette femme m'aſſura; qui étoit qu'ayant épouſé un homme fort vieux, qui par ſa foibleſſe n'avoit pas pû en forçant ſon *hymen*, faire aucune introduction de ſa verge dans le col de ſa matrice, elle n'avoit pas laiſſé de devenir groſſe, à ſon grand étonnement: mais comme la membrane de cet *hymen* étoit aſſez mince, je ne crus pas qu'elle puſt apporter un grand obſtacle à l'accouchement de cette femme; préjugeant bien que cette foible membrane cederoit facilement à la violente impulſion de la teſte de l'enfant, lors qu'elle auroit été tout-à-fait pouſſée au paſſage, comme il arriva ſix heures après que j'eus veû cette femme, ayant été aidée ſuivant mon conſeil par la Sage-femme de la maniere que je lui avois preſcrite; qui étoit de forcer la membrane de cet *hymen* avec les doigts, comme elle le pourroit facilement, à cauſe de ſon peu d'épaiſſeur, lors que la teſte de l'enfant ſeroit au paſſage, afin qu'elle ne lui ſerviſt pas

comme d'un bandeau, qui l'auroit pû empescher d'estre poussée dehors par les douleurs de la mere. Cet exemple nous fait manifestement connoistre qu'une femme peut bien concevoir sans aucune introduction du membre viril, comme celle-ci avoit certainement fait, la semence de son mari ayant été receûë en sa matrice à travers le simple petit trou, dont son *hymen* estoit perforé, quoi-que cette semence n'y eust esté dardée qu'avec la molle impetuosité dont son mari qui estoit presque septuagenaire, pouvoit estre capable.

Observation CDXC.

De l'accouchement d'une femme, dont l'enfant vint le cul devant.

Le 25. Juin 1687. j'ai accouché une femme de son premier enfant, qui estoit un garçon qui venoit le cul devant ; & comme la mere qui estoit jeune, avoit d'assez bonnes douleurs, & que l'enfant qui estoit de médiocre grosseur, estoit déja engagé dans le passage, je le laissai venir en cette posture, pour éviter la violence qu'il eust fallu faire à l'un & à l'autre pour lui en donner une meilleure, jugeant bien qu'ils auroient tous deux plus souffert en l'operation, qu'ils ne firent, en laissant agir la nature jusques à ce qu'elle eust poussé les fesses de l'enfant dehors, comme elle fit assez facilement, lui aidant en glissant un doigt de chacune de mes mains dans le pli des aines de l'enfant ; après quoi luy ayant entierement degagé les jambes l'une après l'autre hors du passage, j'achevai de le tirer par les pieds, comme on le doit faire en pareille occasion, lors qu'on voit que la nature peut d'elle-même contribuer beaucoup à la facilité de l'operation par les bonnes conditions que j'ai marquées ; qui sont la jeunesse, & les bonnes douleurs de la mere, & la médiocre grosseur de l'enfant.



OBSERVATION CDXCI.

D'une femme qui avoit une très-grande perte de sang causée par un faux germe.

LE 30. Juin 1687. j'ai délivré une femme d'un faux germe, qui lui avoit causé une si grande perte de sang, qu'elle en estoit tombée quatre ou cinq fois en grande foiblesse. Cette femme croyoit s'estre blessée par une chute qu'elle avoit faite sur les genoüils depuis huit jours, ayant pour lors soupçon d'estre grosse de deux mois & demi. Après que je l'eûs délivrée de ce faux germe qui estoit de la grosseur d'un œuf de poule, la perte de sang qui en avoit été excitée cessa; cependant la malade fut extrémement incommodée durant cinq ou six jours d'un mal de teste, à quoi elle estoit ordinairement sujette auparavant; mais elle se porta bien dans la suite. Je trouvai dans le milieu de ce faux germe un petit globe de matiere blanche, de la grosseur d'un petit grain de chenevy, qui estoit vraisemblablement un petit *fetus* qui s'estoit fletri, non pas seulement depuis les huit jours de la chute que cette femme avoit faite, mais bien dès les premiers jours de sa conception, par quelque autre cause precedente; car si le principe de vie n'eust esté détruit que depuis cette chute, le *fetus* auroit paru tout formé, & auroit été au moins de la longueur du petit doigt: de sorte que l'on pouvoit croire que cette chute n'avoit fait seulement qu'accelerer de quelques jours la sortie de ce faux germe, que la nature n'auroit pas manqué de tenter d'expulser dans peu de temps, comme elle a presque toûjours coûtume de faire environ le même temps, ou vers la fin du troisiéme mois de ces sortes de mauvaises grossesses.

OBSERVATION CDXCII.

De l'accouchement d'une femme qui eût un travail très-long, parce que son enfant avoit le col & le bras embarassez du cordon de son nombril.

LE 15. Juillet 1687. j'ai accouché une femme d'un garçon qui vint naturellement, sinon qu'il avoit le col & le bras embarassez du cordon de son nombril; ce qui fit que la mere de-

vant que d'accoucher eût de méchantes douleurs coupées, qui la fatiguérent beaucoup durant deux jours entiers ; parce que l'enfant étant ainsi bridé & arresté par ce cordon accourci, au moyen de ces contours, ne put que très-difficilement estre poussé au passage. Les parentes de cette femme qui étoient presentes à son accouchement, crurent que ce qui contribuoit à prolonger son travail, étoit le grand chagrin qu'elle avoit eû de la mort de son mari, qui l'avoit laissée grosse seulement de quatre semaines lors qu'il vint à deceder, mais la seule disposition du cordon de son enfant en étoit la veritable cause, comme je le fis connoistre.

OBSERVATION CDXCIII.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant presentoit l'épaule.

LE 17. Juillet 1687. j'ay accouché une femme d'un gros garçon qui presentoit l'épaule ; ce qui m'obligea de le retourner pour le tirer par les pieds : la mere avoit eû il y avoit environ trois semaines une très-grande frayeur subite, de ce que la rouë du carosse dans lequel elle étoit, avoit passé sur le corps d'un enfant ; ce qui avoit été cause que son enfant s'estoit ainsi mal tourné : cependant nonobstant un si fascheux accident, qui rendit le travail de la mere fort laborieux, tant à cause de la mauvaise situation de son enfant, qu'à cause de la grosseur du même enfant, ils se porterent tous deux bien après que je les eûs ainsi secourus.

OBSERVATION CDXCIV.

D'une femme qui avorta d'un petit enfant de cinq mois, s'estant blessée par l'agitation d'un voyage de cent cinquante lieuës.

LE 19. Juillet 1687. j'ai accouché une femme d'un petit enfant de cinq mois, qui estoit pour lors encore vivant, la mere s'étant blessée par l'agitation d'un voyage de cent cinquante lieuës qu'elle avoit fait avec précipitation, n'étant grosse que de deux mois & demi ; ce qui lui avoit excité en ce temps quelque écoulement de serosité roussastre de la matrice, avec quelque teinture de sang par intervale durant quinze jours ; après

quoy

quoy s'étant un peu mieux portée, & sentant même remuer manifestement son enfans depuis un mois, elle ne laissa pas d'en avorter, comme je lui avois bien prédit quatre jours auparavant; voyant qu'elle commençoit à négliger de garder exactement le repos qui lui étoit necessaire pour conserver sa grossesse, & qu'elle avoit vuidé beaucoup d'eaux qui me parurent estre celles de l'enfant. On voit par cet exemple que les neuf jours de repos qu'ont coûtume de garder les femmes grosses, qui ont peur de s'estre blessées par quelque considerable agitation du corps, ne suffisent pas quelquefois pour raffermir leur grossesse ébranlée, puisque celle-cy ne pust pas par le repos de deux mois entiers s'empêcher d'avorter comme elle fit.

OBSERVATION CDXCV.

D'une femme qui de sterile qu'elle avoit toûjours été, n'étant point perforée, fut renduë féconde par une opération convenable.

LE 21. Juillet 1687. je vis avec un Chirurgien de mes Confreres une femme âgée de vingt-cinq ans, dont le mari prétendoit avoir sujet de se séparer entiérement, sous prétexte de sa stérilité. Mais la femme étoit d'un sentiment bien contraire; car elle me témoigna ingénuëment qu'elle avoit soupçon d'estre grosse, à cause d'une tumeur assez considerable qui lui paroissoit au bas ventre depuis cinq ou six mois, de figure oblique & inégale, & de quelque espece de mouvement qu'elle disoit y sentir. Ayant visité cette femme, je la trouvay en effet incontestablement stérile; car elle n'étoit aucunement perforée: mais je lui dis & à son mari qui étoit présent, que sa stérilité étoit guérissable par une opération qu'il étoit necessaire de lui faire, au moyen de laquelle je la rendrois capable de conception dans la suite; & que cette tumeur qui lui paroissoit au bas du ventre, n'étoit causée que par la seule retention de ses menstruës, dont elle n'avoit jamais pû avoir aucune évacuation à l'extérieur, parce qu'elle n'étoit point du tout perforée; ce qui faisoit que leur matiere étant retenuë en dedans en abondance, poussoit encore jusques à l'extérieur une autre tumeur particuliere assez considerable, qui paroissoit au dessous du conduit de l'urine, à l'endroit où le col de la matrice auroit dû estre naturellement ouvert; auquel lieu ayant dans le même temps fait une suffi-

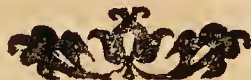
sante ouverture de cette tumeur avec la lancette, il en sortit aussi-tost plus de deux pintes d'une matiere semblable en couleur à la lie de gros vin, de consistance visqueuse; par laquelle ouverture il s'en écoula bien encore une autre pinte peu à peu le même jour. Cette femme avant cela ressentoit de temps en temps des douleurs insupportables dans le ventre, avec des efforts plus violens que si elle eust eû une pierre en la vessie, ou que si elle eust été dans les plus grandes douleurs de l'enfantement, qui l'avoient renduë presque moribonde. Mais aussi-tost que je lui eûs fait cette operation, elle ne sentit plus aucune douleur, & fut tellement soulagée de tous ses maux, qu'elle reposa tranquilement durant toute la nuit, & guérit parfaitement en huit jours de temps; & de sterile qu'elle avoit été auparavant, elle fut aussi-tost renduë feconde, & devint grosse deux mois après, d'un enfant masle dont elle accoucha heureusement le 19. Juin de l'année suivante. Cet exemple nous fait connoistre que comme il y a des sterilitez qui se guérissent naturellement avec l'âge, par le seul changement du temperamment de la femme, il y en a d'autres ausquelles la nature ne peut remedier, & qui ont necessairement besoin du secours de l'art comme étoit la sterilité de cette femme dont je viens de faire le recit; dans lequel on doit remarquer une chose qui parut assez surprenante aux personnes en presence de qui je fis cette operation à cette femme; qui est que toute cette grande quantité de matiere de menstruës retenuës, depuis les six mois que cette grosse tumeur inégale du ventre avoit commencé à paroistre, ne s'étoit pas corrompuë & étoit sans aucune infection. La raison en étoit, à ce que je croy, que ce sang qui étoit ainsi retenu dans toute la capacité de la matrice & de son col, dont il faisoit une grande distention, s'y conservoit en quelque façon sans infection, comme dans une espece de receptacle; ou de vaisseau particulier; à cause que cette partie n'étant point perforée à l'exterieur, l'air qui auroit pû corrompre ce sang par l'entiere évaporation des esprits qui y pouvoient estre enfermez, n'y ovoit jamais été introduit; outre que ce peu d'esprits étoit de mois en mois revivifié en quelque façon par l'affluence de nouveau sang, qui ne pouvant s'écouler au dehors en cette femme qui n'étoit point perforée, ne laissoit pas de couler au dedans de la matrice, & d'y rester ainsi sans infection; lui causant neanmoins pour lors de très-grandes douleurs de ventre, par la violente distension

que cette nouvelle affluence d'humeurs faisoit de cette partie qui étoit extraordinairement tumefiée, d'où procedoient aussi certains mouvemens, ou plûtost tressaillemens qu'elle disoit y sentir. J'ai rapporté en l'Observation XXIII. un autre exemple d'une fille de dix-sept ans à qui je fis une pareille operation.

Observation CDXCVI.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant avoit le col si embarrassé du cordon de son nombril, qu'elle eut durant tout son travail des douleurs coupées, & un commencement de perte de sang considerable.

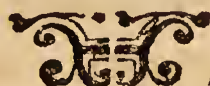
LE 30. Juillet 1687. j'ai accouché une femme d'une fille qui vint naturellement à terme; mais comme l'enfant avoit le col embarrassé du cordon de son nombril, cela fut cause que la longueur de ce cordon étant beaucoup accourcie, les douleurs de la mere furent coupées durant tout son travail, & qu'elle eût dans le commencement une perte de sang assez considerable, dont j'empeschai l'augmentation en rompant les membranes des eaux; aussi-tost que je pûs le faire, afin de donner lieu à l'enfant de pouvoir plus facilement estre poussé dehors à travers la rupture de ces membranes, sans faire détacher davantage l'ariérefaix, comme il feroit arrivé par l'agitation que ces membranes auroient receuës par l'impulsion des douleurs, si je les eusse laissées plus long-temps entieres: car comme les membranes sont attachées dans toute la circonference de l'arriérefaix, elles ne peuvent être agitées par la vehemente impulsion des douleurs du travail, sans tirailler en même temps l'arriérefaix, dont le détachement cause ordinairement ces sortes de pertes de sang, qui sont d'autant plus dangereuses à la mere & à l'enfant, que le terme de la grossesse est avancé.



Observation CDXCVII.

De l'accouchement d'une femme presque reduite à l'extrémité, dont l'enfant quoiqu'il fust né au milieu du huitiéme mois, ne laissa pas que de vivre.

LE 4. Aoust 1687. j'ay accouché une femme au terme de sept mois & demi, d'un petit garçon qui se portoit assez bien pour un enfant de ce terme, quoique la mere fust pour lors presque reduite à l'extremité, par une fiévre continuë avec redoublement, procedant d'une fluxion de poitrine avec crachement de sang, dont elle avoit été fort travaillée il y avoit près de cinq mois, ce crachement de sang se renouvellant de temps en temps avec une toux violente; lesquels fascheux accidens l'ayant renduë phtisique & entierement étique, la firent mourir dix jours après être accouchée de ce petit enfant, qui nonobstant toutes les infirmitez de la mere, & qu'il nâquist au milieu du huitiéme mois, ne laissa pas que de vivre. Cela fait voir que l'enfant ayant son principe de vie separé en quelque façon de celui de la mere, rectifie quelquefois par la force de son temperament particulier la mauvaise nourriture qu'il en tire, ainsi que nous voyons que la greffe d'un arbre adoucit l'aspreté de la séve du sauvageon dont elle tire sa nourriture. Cet exemple fait aussi connoistre très manifestement que l'enfant qui naist au huitiéme mois, vit beaucoup plus facilement que celui qui naist au terme de sept mois; car les quinze jours que ce petit enfant avoit de plus que les sept mois, contribuerent à le faire vivre, quoiqu'il fust né d'une mere si infirme; ce qu'il n'auroit jamais pû faire s'il fust venu au septiéme mois: parce que en ce temps il auroit été par trop petit, comme sont tous les enfans de ce terme, & beaucoup plus foible qu'il n'étoit au terme de sept mois & demi auquel il nâquit.



OBSERVATION CDXCVIII.

D'une femme qui fut délivrée d'un faux germe qui avoit été retenu en la matrice durant cinq mois entiers.

LE 11. Aoust 1687. j'ay délivré une femme d'un faux germe qui avoit été retenu en la matrice durant cinq mois entiers, ce qui eſt un peu extraordinaire ; car la nature a preſque toûjours coûtume d'expulſer ces ſortes de corps étranges aux environs du troiſiéme mois. Cette femme étoit fort incommodée depuis trois mois d'un écoulement de ſéroſitez rouſſâtres preſque continuel, & de ſang par intervalle, cauſé par ce faux germe que la nature avoit tenté d'expulſer dès le deuxiéme mois de ſa conception, ſans avoir pû en venir à bout. Ce corps étrange, qui étoit ſeulement de la groſſeur d'une noix & d'une ſubſtance fort dure & compacte, ayant au dedans une membrane aſſez forte, n'avoit pas encore acquis aucune corruption conſiderable, nonobſtant le long-temps qu'il y avoit que la nature avoit tenté de l'expulſer. La raiſon de ſa petiteſſe étoit, que le volume de ce corps étrange ne s'étoit pas augmenté depuis les trois mois qu'il y avoit que cette femme ſouffroit un écoulement preſque continuel de ſéroſitez rouſſâtres; & comme il avoit neanmoins toûjours été adherent à la matrice, & qu'il n'en avoit pas été entiérement détaché que dans le temps que je le tiray dehors, cela avoit été cauſe que recevant toûjours quelque peu de nourriture, par quelque vive racine qui l'avoit tenu attaché à la matrice, il ne s'étoit pas corrompu, comme je le fis voir manifeſtement au pere de cette femme, qui étoit un Chirurgien en la préſence duquel je la délivray de ce faux germe, l'obligeant pour lors d'avoüer qu'il n'avoit pas eu de raiſon de ſoûtenir avec opiniaſtreté, contre mon ſentiment en une conſultation où nous nous étions trouvez enſemble quelques jours auparavant, qu'il étoit impoſſible qu'un faux germe, ou entier, ou en partie, ſe puſt conſerver de la ſorte ſans corruption dans la matrice, après que la nature auroit ainſi tenté de l'expulſer, s'imaginant qu'un écoulement pareil à celui que ſa fille avoit eu durant un ſi long-temps par la matrice, ne pouvoit pas venir de la retention d'un ſimple faux germe de cette nature.

Observation CDXCIX.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant presentoit le bras avec sortie du cordon de l'ombilic.

LE même jour 11. Aoust 1687. j'ay accouché une femme d'une treès-grosse fille, qui présentoit le bras avec sortie du cordon de l'ombilic: Mais comme les eaux de cette femme étoient entierement écoulées, il y avoit plus de deux heures, lors que je fus appellé pour la secourir, l'operation en fut un peu plus laborieuse pour la mere & pour l'enfant, qu'elle n'auroit pas été si j'eusse été present quand les eaux avoient commencé à s'écouler: car pour lors j'aurois eû bien plus de facilité à retourner l'enfant dans le même moment, comme je fus obligé de faire ensuite avec beaucoup plus de peine, à cause de la secheresse des parties; ce qui fut cause que l'enfant qui avoit déja beaucoup souffert, tant par sa mauvaise situation, que par la sortie du cordon de l'ombilic, vint si foible qu'il mourut demi heure après que je l'eûs tiré du ventre de sa mere; pourquoi faire je fus obligé de repousser le bras & le cordon de l'ombilic qui se presentoient, & de retourner entierement l'enfant pour le tirer par les pieds, de la même maniere que s'il les eust presentez les premiers: mais la mere nonobstant ce laborieux travail se porta très-bien ensuite.

Observation D.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant presentoit une main sur la teste avec une partie du cordon de l'ombilic.

LE 23. Aoust 1687. j'ay accouché une femme d'une fille qui présentoit une main sur la teste, avec une partie du cordon de l'ombilic; ce qu'ayant reconnu je repoussai la main de l'enfant & le cordon au derriere de sa teste; après quoy ces parties ne faisant plus d'obstacle, la mere ne laissa pas d'accoucher heureusement de cet enfant qui se portoit bien; cependant le travail de la mere en fut bien plus long, ses douleurs étant fort entrecoupées, & rejaillissant vers les reins, au lieu de bien répondre en bas. Cette femme devant que d'accoucher paroissoit

grosse comme si elle eust eu deux enfans dans le ventre ; ce qui venoit de la grande abondance des eaux de son enfant, lesquelles en perçant avec impetuosité les membranes, emplirent tout d'un coup son lit, & comme pour lors j'étois assis tout proche pour lui aider en son accouchement, il coula en même-temps de ces eaux jusques dans ma poche, sans m'en appercevoir qu'une heure ensuite; auquel temps foüillant dans cette même poche, je la trouvai toute baignée de ces eaux, & trois clefs qui y étoient, toutes roüillées ; ce qui marque bien qu'il y a dans les eaux de l'enfant un certain sel nitreux capable de produire cet effet, qui n'auroit pas pû être produit si promptement par l'eau commune. C'est à ce que je croi la qualité de ce même sel, qui fait que nous voyons quelquefois qu'un enfant mort dans le ventre de sa mere, s'y conserve des mois entiers sans grande corruption, quand les eaux n'en sont pas écoulées, & que l'air n'y a pas été introduit, ces eaux lui servant pour ainsi dire comme d'une espece de saumure qui le préserve de pourriture cadavereuse, qui ne manque pas de lui arriver incontinent après leur écoulement, comme je l'ay fait connoistre en plusieurs observations.

Observation DI.

De l'heureux accouchement d'une femme qui n'avoit pas encore quatorze ans dont l'enfant vint quinze jours devant le terme de neuf mois.

Le 5. Septembre 1689. j'ai accouché une jeune femme de son premier enfant, qui estoit un garçon qui vint naturellement ; mais sa naissance fut avancée de quinze jours entiers par le trop d'exercice que la mere avoit fait le jour precedent en marchant à pied, prétendant par cet exercice se procurer, suivant l'opinion de la plusspart des femmes, un plus heureux accouchemens. Mais ce ne fut que par accident, que le conseil qu'on avoit donné à cette jeune femme, qui n'avoit pas encore quatorze ans, de faire beaucoup d'exercice dans le neuviéme mois de sa grossesse, qui pouvoit lui être aussi pernicieux qu'à beaucoup d'autres, lui fut assez utile ; car son enfant étant bien plus petit qu'il n'auroit été, si elle l'eust porté jusqu'à la fin du neuviéme mois, elle en accoucha bien plus facilement, quoi-

que ses eaux se fussent écoulées dès le commencement de son travail, qui ne dura en tout que quatre heures. Je ne rapporte pas néanmoins cet exemple pour estre imité par les femmes grosses de leur premier enfant ; car il ne faut pas estimer les conseils par les évenemens que la témerité rend quelquefois plus heureux, que la prudente conduite ne feroit pas, comme il arriva en cette femme, dont l'enfant étant plus petit, à cause de sa naissance prématurée, rendit pour cette raison par accident son accouchement plus facile qu'il n'auroit pas été, si son enfant eust été plus gros, comme il auroit été si elle l'eust porté jusques à la fin de son terme.

OBSERVATION DII.

D'eaccouchement d'une femme qui avoit une grande perte de sang, causée par l'entier détachement de l'arriérefaix qui se présentoit le premier.

LE 6. Septembre 1687. j'ay accouché une femme d'un enfant de huit mois qui étoit encore vivant, quoi que la mere eust eu depuis quinze jours une grande perte de sang, qui étoit devenuë à la fin si excessive par l'entier détachement de l'arriérefaix qui se présentoit le premier, que si j'eusse tardé demi-heure à la secourir elle seroit indubitablement morte & son enfant aussi, que je fus obligé de retourner pour le tirer promptement par les pieds, comme je fis ; après quoy cette femme se porta bien, sinon qu'elle eust durant huit ou dix jours un grand mal de teste, comme il arrive ordinairement à toutes les femmes qui ont eu de grandes pertes de sang de cette nature ; à cause que le nouveau sang qui se rengendre à la place de celui qu'elles ont perdu en grande abondance, n'ayant pas toutes les bonnes qualitez du premier, il s'en fait différentes fermentations, qui durent jusques à ce qu'il ait acquis la perfection necessaire ; par lesquelles fermentations ce nouveau sang semblable, pour ainsi dire, au vin nouveau pressuré, venant à s'échauffer, & se portant cependant en trop grande abondance vers les parties superieures du corps, est cause de ces grandes douleurs de teste, qui arrivent presque toûjours en ces occasions. C'est pourquoy l'on doit remarquer que tant s'en faut que la saignée soit convenable aux

douleurs

douleurs de teste de cette nature, au contraire elle les augmente encore pour la raison que je viens d'expliquer.

OBSERVATION DIII.

De deux femmes steriles qui devinrent fécondes avec l'âge.

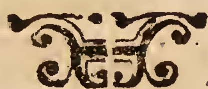
LE 30. Septembre 1687. j'ay accouché une femme âgée de trente-six ans, d'une fille dont elle n'estoit devenuë grosse qu'après treize années de la naissance de son précedent enfant, ayant esté sterile durant tout ce long intervale de temps, sans aucune cause manifeste. Et le 4. Novembre de la même année 1687. j'ay encore accouché une autre femme âgée de trente-deux ans, d'une fille dont elle n'estoit pareillement devenuë grosse qu'après neuf années de sterilité depuis la naissance de son précedent enfant, qui estoit son premier. Il y a des sterilitez qui bien qu'elles n'ayent aucune cause évidente, sont perpetuelles; mais il y en a d'autres qui ne durent que pendant un certain temps, comme il estoit arrivé à ces deux femmes, dont je viens de rapporter les exemples.

OBSERVATION DIV.

D'une femme qui mourut huit jours après son accouchement, n'ayant pû estre délivrée de l'arriérefaix resté en la matrice.

LE 8. Octobre 1687. je fus appellé pour voir une femme qui avoit esté accouchée il n'y avoit que trois heures, par un Chirurgien, qui quoique bien entendu en son art, ne l'avoit pas pû délivrer de son arriérefaix, qui luy estoit resté dans la matrice, qui s'estoit si exactement refermée après la sortie de l'enfant, à ce que me dit ce Chirurgien, qu'il n'avoit pas pû la dilater suffisamment pour pouvoir tirer l'arriérefaix ainsi resté, en ayant esté empêché par une très-grande foiblesse qui estoit survenuë à la malade, causée par une grande perte de sang que la retention de cet arriérefaix avoit excitée; de sorte que la matrice s'estant encore ensuite fermée plus exactement qu'auparavant, cela fit qu'il ne put pas achever l'opération qu'il avoit entreprise. Estant arrivé chez la malade, & ayant examiné moy-

même s'il n'y avoit pas moyen de la pouvoir délivrer, je la trouvay si foible, & sa matrice si clause, qu'il n'y avoit pas lieu de la pouvoir dilater suffisamment, sans user d'une trop grande violence, qui jointe aux efforts inutiles que ce Chirurgien avoit déja faits pour en venir à bout, auroit d'autant plus contribué à la faire mourir, comme elle fit sept ou huit jours ensuite, bien qu'elle eust rendu quelques jours auparavant l'arriérefaix qui avoit esté ainsi retenu en la matrice, lequel y avoit causé une inflammation suivie de pernicieux accidens que j'avois bien prévûs. Il faut néanmoins remarquer que cette inflammation de matrice qui luy survint, & qui fut cause de sa mort dans la suite, fut plûtost un effet de quelque violence qne cette partie avoit soufferte dans le temps que ce Chirurgien avoit essayé inutilement d'en tirer l'arriérefaix, qu'elle ne fust causée par la presence de ce même corps étrange, qui y estant retenu contribua aussi beaucoup à augmenter cette inflammation & tous les funestes accidens qui la suivirent, qui furent une extrême douleur avec grande tension de tout le ventre, une grosse fiévre continuë avec redoublemens, grande oppression de poitrine avec frequentes syncopes, qui furent les signes avant-coureurs de la mort de cette femme, qui estoit néanmoins accouchée assez heureusement pour son enfant, qui estoit vivant; mais très-malheureusement pour elle, qui ne pust pas estre délivrée de son arriérefaix dans le temps de son accouchement. De sorte que l'on peut connoistre par cet exemple, que le danger que cause la retention des corps étrangers dans la matrice, est toûjours d'autant plus grand, que l'on a fait de violence à cette partie pour les en tirer. C'est pourquoy pour éviter un remede qui seroit encore plus préjudiciable que la maladie, si l'on ne trouve pas la matrice disposée à permettre facilement l'extraction de ces corps étranges qui y sont retenus, il vaut mieux pour lors en commettre l'expulsion à la seule nature.



OBSERVATION DV.

D'une femme qui mourut vingt jours après son accouchement, par l'augmentation d'une fluxion de poitrine, dont elle estoit incommodée depuis plus d'un an.

LE 9. Octobre 1687. je vis une femme accouchée depuis quatre jours, qui avoit la fiévre avec une toux frequente, & grande secheresse de la gorge, procedant d'une fâcheuse fluxion de poitrine, dont elle estoit fort incommodée depuis plus d'un an; & comme cette femme avoit outre cela un flux de ventre depuis près d'un mois, & qu'elle estoit fort émaciée, je la crus pour lors en grand danger de la vie, qu'elle perdit le vingtiéme jour de sa couche, comme je l'avois bien prévû : car il faut remarquer que l'accouchement est ordinairement un très-mauvais port, où viennent périr la plûpart des femmes qui ont une aussi méchante poitrine que celle-cy avoit, après qu'elles ont été agitées de plusieurs tempestes durant le dangereux temps de leur grossesse : parce que la nature qui estoit déja bien affoiblie par une si fâcheuse maladie, ne pouvant pas bien faire l'évacuation des vuidanges de la couche, ces humeurs retenuës ne manquent pas ensuite de refluer vers la poitrine, & d'augmenter en même temps l'indisposition qu'elle souffroit avant l'accouchement.

OBSERVATION DVI.

De l'accouchement laborieux d'une femme, dont l'enfant avoit le col embarrassé du cordon de son nombril.

LE 14. Octobre 1687. j'ay accouché une femme âgée de vingt-huit ans, d'une habitude assez replete, qui fut deux jours entiers en un travail très-laborieux, quoique son enfant, qui estoit une grosse fille, vint dans la situation naturelle. Elle eust durant trente heures des douleurs fort violentes & très-frequentes, mais qui estoient de mauvaise espece, rejaillissantes vers les reins, à cause que son enfant avoit le col embarassé du cordon de son nombril; & comme ses douleurs, après avoir été très-fortes, vinrent enfin à cesser tout d'un coup, & que toutes celles

qu'elle avoit eues jusques alors, avoient très-peu avancé l'accouchement, nonobstant trois lavemens qu'elle avoit pris depuis deux jours, & une saignée que je luy avois fait faire dès le premier jour de son travail, voyant que le tout ne produisoit aucun effet, je luy fis prendre l'infusion de deux drachmes de sené en peu de liqueur, y meslant le jus d'un orange, afin de reveiller par ce petit purgatif ses douleurs, & chasser par bas quantité de vents, qui s'engendrant continuellement dans son estomac, & se glissant dans les intestins sans pouvoir avoir issuë, contribuoient à luy causer de méchantes douleurs coupées. Ayant pris ce remede, deux heures ensuite je la fis saigner une seconde fois du bras, pour éviter qu'estant par trop échauffée par la longueur de son laborieux travail, & par l'opération de ce remede purgatif, elle n'eust pas la poitrine assez libre, ou qu'elle ne fut surprise de quelque convulsion, à quoy elle me paroissoit avoir de la disposition, & demi-heure après cette seconde saignée voyant que le purgatif qu'elle avoit pris commençoit à operer & à reveiller les douleurs de l'accouchement comme je l'avois esperé, je fis prendre à la malade encore un lavement avec trois onces de miel mercurial & un peu de sel dans la décoction, afin que la vertu de ces deux remedes agissant en même temps, pust plus facilement produire l'effet que j'en attendois, joint à la situation de la malade que je fis tenir cependant sur sa chaise percée, jusques à ce que son enfant eust esté entierement poussé au passage; après quoy l'ayant fait remettre dans son lit, je l'accouchay heureusement d'une très grosse fille vivante, qui avoit de très-larges épaules, & comme j'ay dit le col embarassé de deux tours du cordon de son nombril. L'accouchement de cette femme fut aussi laborieux & aussi difficile, quoique ce fust son second, que si c'eust esté son premier; parce que le premier enfant qu'elle avoit eû n'estant qu'un enfant de trois mois, dont elle estoit avortée l'année précedente, il n'avoit pas dilaté la matrice qu'à proportion de la petitesse de son corps; de sorte que ce second enfant estant à terme, & fort gros, devoit estre consideré comme si c'eust esté le premier.



OBSERVATION DVII.

De l'accouchement d'une femme qui ayant esté sterile durant quinze ans, devint féconde après la conception d'un faux germe.

LE 22. Novembre 1687. j'ay accouché une femme âgée de trente-trois ans de son premier enfant, qui estoit une fille dont elle n'estoit devenuë grosse qu'après la quinziéme année de son mariage, ayant esté sterile durant tout ce long-temps, sinon qu'environ deux années avant son accouchement, elle avoit seulement eû une fausse couche d'un faux germe, qu'elle avoit vuidé après deux mois d'un soupçon de grossesse; ensuite de laquelle fausse couche il luy survint un scyrrhe phlegmoneux de la matrice, dont elle fut fort incommodée durant plus de six mois, auquel accident contribua beaucoup l'imprudence d'un Medecin, qui contre mon sentiment luy fit prendre une medecine purgative dès le sixiéme jour de sa fausse couche, prétendant par le moyen de ce remede, rendre cette femme plus disposée à devenir grosse, comme elle le desiroit passionnément aussi-bien que son mary. La sterilité de cette femme estoit semblable à celle dont j'ay parlé dans l'Observation CXCI. qui est suivie de la fécondité avec l'âge, par le changement de temperamment: & il faut remarquer en cet exemple, aussi-bien que j'ay déja fait considerer en cette autre Observation, que le faux germe ne se pouvant engendrer, si la semence de l'homme n'est reçûë & retenuë conjointement avec celle de la femme dans la matrice, c'est ordinairement un espece de signe avant-coureur de fécondité en la femme qui a esté auparavant sterile. On doit encore remarquer icy une chose fort considerable, qui est que l'on ne doit jamais donner aucun purgatif à une femme durant que la matrice est en fluxion, soit dans le temps des menstruës ordinaires, soit dans celui de l'évacuation des vuidanges qui s'en écoulent après l'accouchement, ou après une fausse couche, comme fit ce Medecin fort mal-à-propos contre mon avis, quoique je luy eusse prédit l'accident qui en arriva à cette femme, lequel contribua beaucoup à prolonger encore sa sterilité durant plus d'une année.

Observation DVIII.

D'une femme qui avorta d'un petit fétus *qui n'estoit pas plus gros qu'une mouche à miel, dont l'arriérefaix qui estoit resté en la matrice, n'en fut expulsé qu'au douziéme jour.*

LE 24. Novembre 1687. j'ay vû une femme qui venoit d'avorter au terme de deux mois & demi de sa grossesse, d'un petit *fétus* qui n'estoit pas plus gros qu'une mouche à miel, que la nature avoit poussé dehors avec une perte de sang assez considerable, qui avoit esté précedée d'un écoulement de serosité roussastre durant plusieurs jours. Lors que je fus appellé pour la délivrer de l'arriérefaix de ce petit *fétus*, je trouvay que sa matrice estoit entierement fermée, & que pour ce sujet, il n'y avoit pas moyen de l'en délivrer sans luy faire une violence qui luy auroit esté plus préjudiciable, que je ne luy aurois apporté de soulagement par l'extraction forcée de ce petit arriérefaix. C'est pourquoy je jugeay plus à propos d'en commettre l'expulsion à la nature, qui n'en vint à bout qu'au douziéme jour; & ce corps étrange estant resté durant tout ce temps en la matrice, en fut expulsé à demy suppuré, après quoy cette femme se porta bien. La cause qui avoit le plus contribué à son avortement fut, à ce que je crus, un si grand resserrement de son ventre dans le temps de sa grossesse, qu'elle estoit quelquefois quinze jours entiers sans aller à la selle; de sorte que les grands efforts qu'elle faisoit pour rendre ses excrémens excessivement endurcis par un si long séjour, ne manquoient pas de faire en même temps à la matrice une très-violente compression capable d'ébranler & d'expulser enfin le *fétus* nouvellement conçû, comme il luy estoit arrivé en plusieurs autres fausses couches qu'elle avoit déja euës avant ce dernier avortement.

Observation DIX.

De l'accouchement d'une femme qui avoit eû un flux de ventre presque continuel durant tout le temps de sa grossesse.

LE 18. Decembre 1687. j'ay accouché une femme au terme de huit mois de sa grossesse, d'un enfant mort en son ven-

tre depuis trois jours qu'elle ne l'avoit point senti remuër: cette femme avoit esté fort incômmodée d'un flux de ventre presque continuel durant tout le cours de sa grossesse, & en avoit esté travaillée beaucoup plus qu'à l'ordinaire depuis cinq ou six jours; ce qui avoit enfin fait périr son enfant en son ventre. Lors que je la délivray de cet enfant mort, qui ne laissa pas néanmoins de se presenter dans la posture naturelle, je trouvay qu'il avoit le col embarassé de deux tours du cordon de son ombilic qui étoient fort serrez, laquelle disposition avoit bien pû, à ce que je crus, contribuer en quelque façon à accelerer sa mort dans le ventre de sa mere, non pas en l'étranglant, comme pourroient s'imaginer ceux qui ne sçavent pas que l'enfant ne respire pas dans le ventre de la mere, mais en interceptant, ou retardant beaucoup le mouvement du sang, par la forte compression que les vaisseaux de ce cordon pouvoient souffrir, à cause de ses deux contours dont le col estoit embarassé; mais cette femme, qui étoit toute attenuée du flux de ventre dont elle avoit esté incommodée durant presque tout le temps de sa grossesse, ne laissa pas de se bien porter, après que je l'eûs ainsi accouchée de cet enfant mort, son foible estomac faisant pour lors beaucoup mieux la digestion des alimens que dans le temps de sa grossesse.

OBSERVATION DX.

D'une femme âgée de cinquante ans, qui avoit tout le corps glanduleux de la mammelle droite endurci.

LE 19. Decembre 1687. j'ay vû une femme âgée de cinquante ans, à qui ensuite de l'entiére privation de ses purgations menstruëlles qu'elle avoit euës durant toute sa jeunesse en abondance il estoit survenu une dureté à la mammelle droite, laquelle avoit esté durant dix-huit mois au même estat; mais elle avoit tellement grossi depuis six mois, que tout le corps glanduleux de cette mammelle en estoit endurci, excedant la grosseur du poing, & occupant un peu plus le costé de l'aisselle, mais avec mobilité de la tumeur dans toute sa base, nonobstant quoy je crus que cette tumeur se convertiroit certainement en un *Cancer* incurable dans l'âge avancé où estoit cette femme, qui estant privée de l'évacuation menstruëlle ne pouvoit pas jamais esperer

pour cette raison, aucune diminution de son mal, & encore moins la guérison.

Observation DXI.

D'une femme qui vuida une espece de faux germe de la grosseur d'un œuf de pigeon, dans lequel il y avoit un petit fetus, *qui n'étoit pas plus gros qu'un grain de froment.*

LE 17. Janvier 1688. j'ay vû une femme, qui après avoir eu durant un jour une mediocre perte de sang, venoit de vuider une espece de faux germe, dont elle avoir déja vuidé dès le jour précedent quelque leger fragment membraneux. Ce prétendu faux germe étoit de la grosseur d'un gros œuf de pigeon, & de figure approchante de celle de la cavité de la matrice. L'ayant ouvert je trouvay en son milieu un petit *fetus* avorté, qui bien que cette femme se crust estre grosse de trois mois, n'étoit pas plus gros qu'un grain de froment; ce qui me fit connoistre qu'il faloit que le principe de vie eust esté détruit en ce petit *fetus*, peu de temps après sa conception, & qu'à cause de cela, il n'avoit pas pris un plus grand accroissement. J'ay déja fait remarquer en plusieurs autres Observations, que tous les prétendus faux germes de cette nature ne sont proprement que de petits arriérefaix, ausquels la matrice donne la figure de sa cavité, en se contractant après que les eaux qui étoient contenuës en leurs membranes s'en sont écoulées.

Observation DXII.

De deux differens accouchemens d'une femme qui étoit grosse à chaque fois de deux enfans.

LE 4. Février 1688. j'ay accouché une femme de deux enfans qui vinrent naturellement, & qui avoient chacun leur arriérefaix séparé. Le premier de ces enfans, qui estoit le plus gros, estoit une fille; & le second estoit un garçon, qui estoit plus petit & plus foible. J'avois déja accouché cette même femme le 4. Mars de l'année 1683. de deux autres enfans de sa premiere grossesse, qui estoient pareillement une fille & un garçon; mais ces deux enfans n'avoient qu'un même arriérefaix qui leur estoit commun;

commun; & la fille qui étoit venuë aussi la premiere, étoit tout au contraire plus petite & plus foible que le garçon qui vint le dernier. La varieté de ces deux exemples fait voir que lorsqu'il y a deux enfans, que ce n'est pas toûjours le plus fort qui se présente le premier pour sortir, ni le garçon devant la fille; car cela dépend seulement de la situation des enfans. L'on voit aussi par ces deux mêmes exemples que le nombre des arriérefaix ne correspond pas toûjours à celui des enfans; car quelquefois il n'y en a qu'un qui est commun à tous les deux enfans, quoi qu'ils soient de différent sexe; & d'autres fois chaque enfant en a un qui lui est propre & particulier. Cette femme dans sa premiere grossesse ne porta ses deux enfans que huit mois ou environ, comme ont coûtume de faire la plupart des femmes qui sont grosses de plusieurs enfans: car elles accouchent presque toûjours quinze jours ou trois semaines devant la fin du neuviéme mois: mais elle porta ces deux derniers à deux jours près de la fin de ce terme, quoi qu'elle eust eu une petite perte de sang, lorsqu'elle n'étoit grosse que de deux mois, qui s'arresta par une saignée du bras que je lui fis faire, & par le repos qu'elle garda durant quelque temps, s'abstenant cependant entiérement du coït, comme je lui avois conseillé. Mais ce qui me parut assez extraordinaire en cette femme, est qu'elle n'avoit point eu les jambes enflées dans les derniers mois de sa grossesse, comme ont ordinairement les femmes qui sont grosses de plusieurs enfans.

OBSERVATION DXIII.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant vint à terme & se portoit bien, quoi qu'elle eust eu une perte de sang n'étant grosse que de deux mois.

LE 4. Mars 1688. j'ay accouché une femme d'un garçon qui vint à terme, & se portoit bien, quoi que la mere étant grosse seulement de deux mois ou environ, eust eu durant quelques jours une perte de sang, s'étant pour lors assez fortement heurté les reins contre une table, & que vers le septiéme mois de sa grossesse elle eust encore eu une autre legere perte de sang; lesquels accidens cesserent par deux saignées du bras, & par le repos avec l'abstinence du coït que je lui avois conseillez, cette abstinence étant le principal repos que doivent gar-

der les femmes groſſes qui ont quelque perte de ſang par la matrice, de quelque cauſe qu'elle puiſſe venir. C'eſt pourquoy il ne ſuffit pas de conſeiller à ces ſortes de femmes de garder le lit, ſi on ne leur recommande en même temps de s'y tenir en repos, en s'abſtenant entiérement de l'action du coït, qui pourroit entretenir, & même augmenter leur perte de ſang.

Observation DXIV.

De l'accouchement d'une femme, dont l'enfant qui étoit très-gros, préſentoit la main & la teſte avec ſortie du cordon de l'ombilic.

Le 6. Mars 1688. j'ay accouché une femme d'un très-gros garçon, qui préſentoit la main & la teſte avec ſortie du cordon de l'ombilic; mais comme cet enfant étoit fort gros, ainſi qu'il me parut à la groſſeur de la main qu'il préſentoit, & que la mere étoit très-délicate; je jugeay plus à propos de réduire la main & le cordon de l'ombilic derriere la teſte de l'enfant, après l'avoir ondoyé, & de le laiſſer venir naturellement, que de riſquer la vie de la mere, en retournant ce gros enfant pour le tirer par les pieds; dans laquelle opération, qui auroit eſté très-laborieuſe pour la mere, il ſeroit certainement mort; parce qu'il eſtoit déja extrêmement foible, ainſi qu'il me parut par le peu de battement que l'on ſentoit à grande peine à ſon cordon qui ſe préſentoit: c'eſt pourquoy n'ayant pas pû garentir cet enfant de l'extrême péril où il étoit, il vint mort, comme je l'avois bien préjugé, tant à cauſe que le travail de la mere fut fort prolongé par la groſſeur de l'enfant, qui excedoit de beaucoup celle des autres enfans qu'elle avoit eus, que parce que le cordon de l'ombilic ſe préſentoit toûjours à chaque douleur au coſté de la teſte, quoi que je l'euſſe réduit: de ſorte que ce cordon étant fortement comprimé, lorſqu'elle euſt eſté pouſſée au paſſage, où elle demeura durant près de deux heures, cela fut cauſe de la mort de l'enfant, le mouvement du ſang qui lui eſtoit abſolument néceſſaire pour le vivifier, ayant eſté entiérement intercepté par l'exacte compreſſion de ce cordon. Le pere & la mere de cet enfant, qui leur eſtoit unique, eurent un grand chagrin de le voir venir ainſi mort; mais leur en ayant fait connoiſtre la veritable cauſe que je leur expliquay, ils approuverent fort la prudente

conduite dont j'avois usé, qui fut salutaire à la mere, qui auroit couru risque de la vie si j'eusse agi autrement que je fis.

OBSERVATION DXV.

De l'accouchement d'une femme à qui un certain Abbé charlatan vouloit faire prendre un remede, qu'il prétendoit avoir une vertu toute particuliere pour faire accoucher promptement.

LE même jour 6. Mars 1688. j'ay accouché une femme de son premier enfant, qui étoit une grosse fille qui vint naturellement avec assez de facilité. Dans le temps que cette femme étoit en travail, un certain Abbé la vint voir, qui au lieu de faire son véritable métier, qui auroit dû estre de prier Dieu, se mêloit de donner des remedes en Charlatan; & prétendant en avoir un qu'il disoit estre tout-à-fait specifique pour faire accoucher promptement les femmes, il me proposa de le donner à cette femme pour accelerer son accouchement, m'assurant qu'elle ne manqueroit pas d'accoucher peu de temps après qu'on le lui auroit fait prendre; & qu'il faloit, afin qu'il produisist le bon effet qu'il en promettoit, attendre à le donner qu'elle eust de bonnes douleurs. Mais comme je lui dis que cette femme m'ayant confié entiérement la conduite de son travail, je ne consentois pas qu'elle prist aucun remede qui ne me fust connu, il me répondit que c'étoit un remede particulier dont il ne vouloit pas enseigner le secret. A quoy je lui repliquay qu'étant de profession Ecclesiastique, s'il sçavoit que son remede fust veritablement bon, il devoit le faire afficher publiquement pour le faire connoistre charitablement à tout le monde; & que s'il n'avoit cet esprit de charité, il étoit indigne de sa profession; & pour lui montrer que je connoissois bien sa charlatanerie, qui étoit de ne donner son prétendu remede que lorsque la femme seroit dans les fortes douleurs, je lui dis que je sçavois un bien meilleur remede que je lui donnerois dans ce même temps, dont je voulois bien lui enseigner le secret, qui étoit de la simple eau commune dont je lui ferois boire quelques gorgées par intervales, & que j'étois très-certain qu'elle accoucheroit peu de temps après, non pas à la verité par l'effet de cette simple eau; mais par celui des bonnes douleurs qu'elle auroit lorsque je lui ferois prendre cette eau, qui ne serviroit qu'à calmer un peu la trop grande altéra-

tion que les femmes en travail ont dans le temps qu'elles ont de fortes douleurs : de sorte que je lui fis bien voir que je connoissois, comme j'ay dit, sa charlatanerie, qui étoit d'attribuer à son prétendu remede la facilité de l'accouchement, qui ne venoit que de l'effet des bonnes douleurs.

Observation DXVI.

D'une femme de vingt-trois ans qui n'avoit encore jamais eu ses menstruës, ce qui la rendoit sterile, à quoy un Medecin & un Chirurgien prétendoient remedier en dilatant l'orifice interne de la matrice.

Le 9. Mars 1688. je vis une femme âgée de vingt-trois ans, mariée depuis trois ans, qui n'avoit jamais eu aucune évacuation menstruelle ; ce qui la rendoit sterile, & lui causoit de temps en temps de grands étourdissemens & des douleurs de teste & de reins, avec des élancemens vers la region de la matrice. Elle vint chez moy avec sa mere pour me consulter touchant l'état présent où elle etoit, sur ce qu'un Medecin & un Chirurgien avoient tenté ce même jour de lui dilater de force l'orifice interne de la matrice avec des instrumens d'yvoire en forme de fuseaux, avec lesquels ils lui avoient fait souffrir une très-grande douleur, prétendant par cette dilatation lui procurer l'évacuation de ses menstruës qu'elle n'avoit jamais euës. Ayant touché cette femme je lui trouvay la matrice d'une figure naturelle, l'empêchement de l'évacuation menstruelle ne procedant vraysemblablement que de l'obstruction & de la disposition des vaisseaux destinez à cet usage. On doit remarquer que ce Medecin & ce Chirurgien se trompoient fort, s'imaginant que leur violente opération étoit un sûr moyen de procurer à cette femme une libre évacuation de ses menstruës : car ainsi faisant, ils pouvoient facilement la blesser, & lui causer comme ils avoient fait une très-sensible douleur à la matrice, dont l'orifice interne pouvoit aisément, quelque petit qu'il fust, donner une libre évacuation au sang menstruel, si la nature l'eust pû dégorger des vaisseaux destinez à cet usage jusques dans la propre cavité de la matrice ; car le sang étant en liqueur peut facilement s'écouler par la moindre petite ouverture.

OBSERVATION DXVII.

De l'accouchement d'une femme qui croyoit avoir porté son enfant jusques à dix mois entiers.

LE 12. Mars 1688. j'ay accouché une femme d'un gros garçon qui vint naturellement; mais c'étoit un des plus puissans enfans que j'eusse de ma vie reçû, que la mere, selon sa supputation, pouvoit avoir porté en son ventre jusques à dix mois entiers, ou tout au moins neuf mois & demi : car elle m'assura n'avoir point eu ses menstruës depuis le 28. Avril de l'année précedente : de sorte que quand elle ne seroit devenuë grosse que vers le 28. May, qui étoit le temps auquel ses menstruës auroient dû lui revenir, elle auroit toûjours très-assurément porté son enfant neuf mois & demi; ce qui paroissoit bien vrai-semblable par l'excessive grosseur de cet enfant : car il faut remarquer que les enfans sont toûjours d'autant plus gros & plus forts, qu'ils font un plus long séjour au ventre de leur mere, & que suivant cette verité qui est très-constante (quoi que contraire à l'opinion commune) les enfans qui naissent à huit mois vivent incomparablement mieux que ceux qui viennent à sept mois; lesquels pour leur petitesse & leur extrême foiblesse périssent toûjours peu de temps après leur naissance prématurée, qui les doit faire mettre plûtost au nombre des avortons, qu'à celui des enfans nez à terme.

OBSERVATION DXVIII.

D'une femme qui trois jours après une chûte accoucha au terme de six mois d'un enfant dont le cordon de l'ombilic n'avoit que le tiers de la longueur ordinaire.

LE 15. Mars 1688. j'ay accouché une jeune femme au terme de six mois & demi de sa premiere grossesse, d'une petite fille proportionnée en grosseur au terme où elle étoit venuë, la naissance de cet enfant ayant été avancée par une chûte que la mere avoit faite trois jours auparavant; à quoy avoit encore beaucoup contribué le peu de longueur qu'avoit le cordon du nombril de l'enfant; lequel cordon n'avoit pas plus d'un quartier

d'aune de nostre mesure de Paris, qui étoit seulement le tiers de la longueur ordinaire qu'il auroit dû avoir; ce qui avoit été cause que l'arriérefaix avoit été beaucoup ébranlé par la chûte de la mere, l'enfant ne pouvant avoir souffert l'agitation de cette chûte sans tirailler en même temps l'arriérefaix, à cause du peu de longueur que son cordon avoit. Cet enfant mourut peu d'heures après estre ainsi né trop prématurément; mais la mere se porta bien ensuite, & je l'ay accouchée depuis ce temps-là de deux autres enfans à terme, qui se portoient bien, & qui avoient le cordon de leur nombril de la longueur qu'il devoit estre.

OBSERVATION DXIX.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant qui étoit mort avoit la teste au passage depuis deux jours entiers.

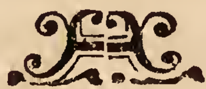
LE 30. Mars 1688. j'ay accouché une femme âgée de quarante-quatre ans de son premier enfant, dont la teste étoit restée au passage depuis deux jours entiers après les eaux écoulées; & comme lorsque je fus appellé pour secourir cette femme, il n'y avoit plus aucune espérance qu'elle pust jamais accoucher d'elle-même, & que son enfant étoit certainement mort en son ventre, comme il me parut, tant par la grande puanteur des excrétions de la matrice, & par les os de la teste de l'enfant que l'on sentoit estre sans appuy, & chevaucher beaucoup l'un sur l'autre, que parce qu'il y avoit trois jours entiers que la mere ne l'avoit point senti remuer, depuis une chûte qu'elle avoit faite. Je fis extraction de cet enfant avec l'instrument de mon invention appellé *Tireteste*, me servant pour faire tout d'un coup une ouverture à la teste de cet enfant mort suffisante à l'introduction de ce *Tireteste*, d'un autre instrument qui a la figure d'un fer de pique, que j'ay encore inventé, lequel est extrêmement utile pour faciliter cette opération. C'est pourquoy j'en ay fait représenter la figure avec celle de ce *Tireteste* dans mon livre des accouchemens, auquel lieu j'ay expliqué la maniere de se servir très-utilement de ces deux instrumens, avec lesquels je tiray cet enfant mort bien plus facilement, que je n'eusse pû faire avec les crochets ordinaires. La matrice de cette femme resta durant plusieurs jours après son accouchement de la grosseur de la teste d'un enfant, tant à cause de la blessure qu'elle avoit reçûë en

la chûte que la femme avoit faite auparavant, qu'à cause de la grande fluxion d'humeurs qui s'étoit faite sur cette partie, durant le trop long séjour de l'enfant mort; ce qui y avoit causé une disposition inflammatoire avec une si grande tension du ventre, que je crûs d'abord que cette femme en mourroit, joint à ce qu'elle avoit une grosse fiévre, & qu'il lui survint outre cela un flux de ventre : mais quelques jours ensuite tous ces accidens qui paroissoient estre funestes, cesserent peu à peu par le moyen de trois saignée du bras & une du pied que je lui fis faire, après quoy elle se porta bien.

Observation DXX.

De l'accouchement d'une femme, qui après l'avortement d'un enfant de trois mois étoit restée sterile durant quatorze ans.

Le 31. Mars 1688. j'ay accouché une femme de trente-trois ans, d'une fille dont elle n'étoit devenuë grosse qu'après seize années de son mariage, ayant esté sterile durant ce long espace de temps sans aucune cause manifeste, sinon qu'elle me dit en l'accouchant, qu'estant devenuë grosse en la seconde année qu'elle fut mariée, & que son Medecin l'ayant fait saigner du pied & purgée mal-à-propos, nonobstant la repugnance qu'elle en avoit, elle estoit avortée par la violence des remedes qu'il lui ordonna, d'un petit enfant de deux ou trois mois, ce Medecin n'ayant pas connu sa grossesse, depuis lequel temps cette femme avoit toûjours eu une grande aversion pour lui, dans la croyance qu'elle avoit avec quelque raison, que sa longue sterilité ne procedoit que de ce premier avortement, qui avoit pû changer en elle la premiere disposition de sa matrice. J'ay souvent vû commettre de semblables fautes par d'autres Medecins, qui ne se connoissans pas bien en l'art, & attribuans comme fit celui-ci à d'autres maladies les petites indispositions de la grossesse, sont cause de semblables avortemens, par les remedes qu'ils ordonnent mal-à-propos, & indifféremment aux femmes mariées comme aux autres, sans bien considerer qu'elles peuvent estre grosses.



Observation DXXI.

D'un enfant né depuis vingt-huit jours, qui avoit un abscès phlegmonneux entre les membranes propres du testicule qui le fit mourir.

LE 18. Avril 1688. je vis un enfant mâle dont j'avois accouché la mere depuis dix-huit jours, lequel avoit un abscès phlegmonneux, dont la matiere étoit contenuë entre les membranes propres du testicule droit; & comme cet enfant se portoit parfaitement bien quand il vint au monde, & durant les quinze premiers jours, aprés lequel temps il lui étoit survenu presque subitement une enflure & une inflammation de ce testicule, je crûs que cet accident pouvoit avoir esté causé par une contusion, que quelque gros repli de la couche de l'enfant pouvoit avoir fait à cette partie délicate; de sorte que cette inflammation s'étant convertie en un abscès, l'on fut obligé d'en faire ouverture avec la lancette, pour faire sortir près d'une demi palette de matiere purulente que l'on y trouva; & comme il est très-rare de voir des abscès de cette nature en cette partie aux enfans nouveau-nez, je crûs que celui-ci procedoit plûtost de la cause que je viens de dire, que d'un dépost d'humeurs fait par cause interne. Trois jours ensuite de cette premiere ouverture, il survint encore un autre petit abscès à la partie inférieure du *scrotum* de cet enfant, que l'on fut aussi obligé d'ouvrir pour donner issuë à la matiere, qui y étoit contenuë: mais nonobstant cette opération que l'on espéroit lui devoir estre salutaire, il ne laissa pas de mourir quelques jours ensuite: & comme cet enfant depuis sa naissance avoit toûjours esté fort resserré du ventre, je crûs que la mauvaise qualité du lait de sa nourrice avoit pû aussi contribuer à l'augmentation de cet accident qui le fit ainsi mourir.



OBSERVATION DXXII.

De l'accouchement d'une femme grosse de deux enfans, dont le second présentoit un pied & une main.

LE 30. Avril 1688. j'ay accouché une femme d'un très-gros enfant mâle jumeau, qui présentoit un pied & une main; ce qui avoit été cause que la nature ne l'avoit pas pû pousser dehors, comme elle avoit fait un autre enfant, qui étoit une petite fille, que la Sagefemme de cette femme avoit reçûë il y avoit déja trois heures, lorsque je fus mandé pour la secourir, à cause de la mauvaise situation de ce second enfant, que je tiray aussitost vivant & se portant bien, en le prenant par les pieds, après avoir repoussé la main qu'il présentoit; ensuite de quoy je délivray cette femme d'un très-gros arriérefaix qui étoit commun à ces deux enfans. Si la Sagefemme de cette femme eust été assez entenduë en son art, elle l'auroit délivrée de ce second enfant immédiatement après avoir reçû le premier, & n'auroit pas laissé souffrir ainsi la mere & l'enfant durant trois heures entieres, nonobstant quoy l'un & l'autre ayant été aidez du secours que je leur donnay, se porterent bien ensuite.

OBSERVATION DXXIII.

D'un fameux Astrologue qui s'étoit trompé dans la prédiction du temps auquel sa femme devoit accoucher.

LE 4. May 1688. étant à l'accouchement d'une Dame, sa garde me conta que depuis peu elle avoit gardé en couche de son premier enfant la femme d'un fameux Astrologue, à laquelle son mari devant même qu'elle fust grosse, revenant de l'Observatoire, la teste toute remplie de ce qu'il avoit remarqué par l'inspection des Astres, avoit prédit qu'il lui feroit un enfant un tel jour, à une telle heure & tant de minutes, & que ce seroit un garçon dont elle accoucheroit certainement un tel jour, à une telle heure & tant de minutes: de sorte que ce jour étant arrivé, la femme de l'Astrologue toute préoccupée de la prédiction de son mari, crust aussi-bien que lui sentir les veritables douleurs de l'accouchement, & dans cette pensée elle envoya

querir sa Sagefemme & sa Garde, croyant pour lors estre en état d'accoucher ; mais ce fut inutilement, car ses douleurs qui étoient fausses, cesserent pour quatre ou cinq jours ; & s'étant ensuite veritablement trouvée mal pour accoucher, elle renvoya querir une seconde fois la même Sagefemme & sa Garde ; mais son mari étant survenu vouloit renvoyer la Sagefemme chez elle, la taxant de grande ignorance en son art, & lui disant qu'il avoit certainement connu par les Astres, que sa femme n'étant pas accouchée la premiere fois, comme il l'avoit prédit, elle ne devoit assurément accoucher que quelques jours ensuite, à une telle heure & tant de minutes. Néanmoins ses douleurs s'étant augmentées de plus en plus, elle accoucha sur l'heure en sa présence, lorsqu'il vouloit à toute force renvoyer la Sagefemme : & comme sa femme accoucha d'un fils qu'il souhaitoit, le chagrin qu'il avoit que sa prédiction n'étoit pas arrivée justement comme il avoit dit, se passa par la possession du bien qu'il avoit desiré, ayant toutefois bien deviné pour le sexe de l'enfant, qui par hazard se trouva conforme à sa prédiction, & à son souhait. Cet exemple, qui est très-veritable, nous fait manifestement connoistre que les plus sçavans hommes ne laissent pas quelquefois d'estre préoccupez d'opinions chimeriques.

Observation DXXIV.

D'une femme de quarante-six ans qui après dix années de sterilité étoit devenuë grosse contre l'opinion de plusieurs Medecins.

Le 5. May 1688. je vis une femme âgée de quarante six ans, grosse pour lors de six mois, après avoir été depuis son dernier enfant stérile durant dix années. Ce qui fut cause qu'étant devenuë grosse cette derniere fois-cy dans un âge si avancé, & se sentant incommodée plus qu'à l'ordinaire après deux mois de suppression de ses menstruës, & croyant, à ce qu'elle me dit, qu'elle devoit perdre entierement cette évacuation naturelle, elle se fit saigner par plusieurs fois des bras & du pied, & se purgea fortement par le conseil des Medecins qu'elle consulta, sans que ses menstruës lui revinssent comme ils le prétendoient; mais enfin elle fut fort étonnée, que ne recevant pas de soulagement de ses incommoditez, elle sentit manifestement mouvoir son enfant en son ventre étant grosse de quatre mois, & en accoucha dans

la suite fort heureusement à terme. Cet exemple nous fait connoistre, comme j'ay déja dit en l'Observation DXX. que l'on doit bien prendre garde à ne pas traiter indifféremment les femmes mariées comme les autres, en attribuant à d'autres maladies les indispositions de la grossesse; car quoi que cette femme ne laissât pas d'accoucher heureusement de son enfant à terme, nonobstant tous les remedes qu'elle avoit pris mal-à-propos, elle avoit néanmoins couru risque d'en avorter, comme il étoit arrivé à l'autre femme dont j'ay parlé en la susdite Observation.

OBSERVATION DXXV.

D'une femme sterile depuis neuf ans, à cause de l'évacuation surabondante de ses menstruës.

LE 7. May 1688. j'ay vû une femme âgée de trente-cinq ans, qui avoit une perte de sang depuis trois semaines, avec grande douleur de matrice accompagnée de quelque dureté & disposition inflammatoire de cette partie ; ce qui lui étoit arrivé pour avoir été en carrosse à la campagne étant dans la fluxion de ses menstruës, qu'elle avoit toûjours euës beaucoup plus abondamment que dans son état naturel depuis neuf ans, qu'il y avoit qu'elle étoit accouchée à sept mois, après estre tombée, & principalement, parce que six semaines après ce dernier accouchement, étant de même actuellement dans la fluxion de ses menstruës, elle avoit encore été beaucoup fatiguée par l'ébranlement de son carrosse étant en voyage ; de sorte qu'ayant eu aussi pour lors une perte de sang, ou plûtost une évacuation surabondante de ses menstruës, & la même chose lui ayant continué toutes les fois qu'elle avoit eu ses ordinaires, cela l'avoit renduë sterile depuis tout ce temps-là, sa sterilité accidentelle étant causée par une espece d'intemperie qui s'entretenoit continuellement en sa matrice débilitée par l'évacuation surabondante de ses menstruës.



Observation DXXVI.

De l'accouchement d'une femme dont le travail fut assez penible.

LE 14. May 1688. j'ay accouché une femme d'une fille qui vint naturellement, nonobstant quoy le travail de la mere lui fut assez penible ; parce que l'enfant avoit le col embarrassé de deux tours de son cordon ; ce qui faisoit que la longueur de ce cordon en étant beaucoup accourcie, l'impulsion des douleurs en estoit toute entrecoupée ; de sorte que l'enfant ne pouvoit pas estre poussé au passage, sans tirailler en même-temps l'arriérefaix ; ce qui faisant rejallir les douleurs vers les reins, au lieu de répondre en bas, prolongea beaucoup le travail de cette femme, qui outre cela fut encore fort difficile à délivrer de son arriérefaix, à cause de la grande épaisseur qu'il avoit, comme il arrive ordinairement aux femmes dont l'arriérefaix est de la sorte, qui sont toûjours bien plus difficiles à délivrer que les autres : parce que la grande épaisseur de leur arriérefaix empêche qu'il ne sorte si facilement de l'orifice interne de la matrice, que font les arriérefaix qui n'ont qu'une médiocre épaisseur, qui leur permet de s'allonger en se repliant un peu vers le milieu de leur corps, où le cordon avec lequel on les tire est attaché, & de s'enfiler par ce moyen plus facilement dans le passage de l'orifice interne, qui commençant à se refermer immédiatement après la sortie de l'enfant, rend souvent la sortie des gros arriérefaix très-difficile, & principalement si le cordon vient à se rompre, comme il arrive quelquefois.

Observation DXXVII.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant se portoit assez bien, nonobstant toutes les grandes infirmitez de la mere.

LE 16. May 1688. j'ay accouché une femme au terme de neuf mois, d'une fille qui se portoit assez bien, quoyque la mere eust été indisposée durant tout le temps de sa grossesse, d'une très-violente toux avec un presque continuel crachement de sang, & de fréquens vomissemens, ayant été outre cela fort travaillée d'une fiévre continuë avec des redoublemens durant plus de

quatre mois : mais s'étant mieux portée contre toute espérance durant les trois dernieres semaines de sa grossesse, elle accoucha ainsi assez heureusement, à quoy contribuerent beaucoup deux saignées du bras que je lui fis faire, & l'usage du seul lait de vache tout recemment trait avec un peu de pain mollet pour toute nourriture, que je lui avois conseillé contre le sentiment du Medecin ordinaire de cette femme, qui ne vouloit pas qu'elle prist du lait ; parce qu'il croyoit qu'il ne convenoit point aux personnes qui ont la fiévre : Mais il connut bien par le bon effet que ce doux aliment produisit en cette femme, que la fiévre accidentelle qu'elle avoit, qui ne procedoit que de la continuelle fluxion de poitrine dont elle étoit travaillée, ne devoit pas empêcher l'usage de ce remede alimenteux qui fut très-salutaire à la mere & à l'enfant. Mais il faut remarquer qu'outre les deux saignées du bras que j'avois fait faire à cette femme avant l'usage du lait que je lui avois ainsi conseillé, je lui en fis faire une autre dans le temps de son travail, pour éviter que son crachement de sang ne vint à se renouveller par les efforts de son accouchement, après lequel je lui fis encore continuer durant quelques mois l'usage du même lait, qui contribua beaucoup au rétablissement de sa santé.

Observation DXXVIII.

D'une femme qui accoucha au terme de six mois & demi de deux filles, dont l'une étoit vivante, & l'autre étoit morte depuis un très-long-temps.

Le 2. Juin 1688. j'ay accouché une femme de deux filles au terme de six mois & demi de sa grossesse, l'une desquelles étoit vivante, mais si foible qu'elle mourut un quart d'heure après estre venuë au monde, & l'autre étoit morte au ventre de la mere depuis un très-long-temps, comme il paroissoit manifestement par la corruption de son corps, dont la grosseur n'égaloit qu'à peine celle d'un enfant de quatre mois. Cet enfant étoit si petit, que je le tiray tout enveloppé de ses membranes avec l'arriérefaix qui étoit commun à ces deux enfans. Le travail de la mere avoit commencé par l'entier écoulement des eaux de cet enfant mort ; & comme je m'apperçûs que nonobstant le premier écoulement de ces eaux, il y avoit encore d'autres eaux

qui se présentoient dans leurs membranes au passage, je connus bien par là que cette femme étoit grosse de deux enfans ; & sur ce que la mere avoit été beaucoup plus incommodée durant tout le temps de cette grossesse que dans ses autres précedentes, je crûs que ses indispositions avoient causé la mort à ce second enfant en son ventre, & que la corruption de ce même enfant mort avoit enfin obligé la nature à l'expulser ; ce qu'elle n'avoit pas pû faire sans mettre dehors en même-temps l'autre enfant qui étoit encore vivant, mais si foible qu'il expira, comme j'ay dit, un quart d'heure aprés estre né si prématurément : car quand il y a deux enfans dans la matrice, soit qu'ils ayent été conçûs en même-temps, comme ils sont toûjours, à ce que je croy, ou qu'il y en ait un des deux qui ait été engendré par une prétenduë superfétation, si elle se peut faire, ce que je ne croy pas ; il est impossible que la matrice, en ayant expulsé l'un prématurément, retienne l'autre jusques à terme, ou qu'ayant expulsé un de ces enfans qui seroit mort, elle puisse encore retenir l'autre qui seroit vivant. C'est pourquoy je tiens pour fabuleuses toutes les histoires que quelques Auteurs nous ont rapportées de semblables évenemens à l'imitation de *Pline*, sur des fausses relations qui leur en avoient été faites. Cette femme se porta bien aprés que je l'eûs ainsi délivrée de ces deux enfans, nonobstant qu'elle en eust porté un mort en son ventre durant un très-long-temps, comme j'ay dit, l'autre ne laissant pas cependant d'estre encore vivant, parce qu'il avoit son principe de vie particulier ; & étoit entiérement séparé de cet enfant mort par ses eaux, & par ses membranes propres, qui le préservoient de l'infection, quoi que ces deux enfans n'eussent qu'un arriérefaix commun, la partie de ce même arriérefaix où les vaisseaux du cordon de l'enfant vivant étoient inserez, étant restée saine, nonobstant l'altération qui paroissoit en l'autre partie où étoient les vaisseaux du cordon de l'autre qui étoit mort.



OBSERVATION DXXIX.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant venoit la face en dessus & le front devant.

LE 8. Juin 1688. j'ay accouché une femme d'une fille qui venoit la face en dessus & le front devant; ce qui faisant renverser la teste en arriére, augmentoit encore d'autant plus la difficulté de l'accouchement. La mere avoit vuidé toutes les eaux de son enfant durant trois jours, & eust ensuite durant quinze heures de méchantes douleurs entrecoupées, qui quoy que mediocres auroient néanmoins été plus que suffisantes à pousser son enfant dehors, s'il n'eust pas été dans une si mauvaise situation, qui empêchoit la nature d'en pouvoir venir à bout; à quoy je remediay en introduisant la main applatie au derriere de la teste de l'enfant, un peu devant le mouvement de la douleur, afin de redresser cette teste qui se renversoit en arriere, & de la tirer avec cette même main, dans le temps que l'impulsion de la douleur produisoit son effet; & par ce moyen ayant conduit la teste de l'enfant entiérement hors du passage; je tiray facilement ensuite le reste de son corps. Toute la face de cet enfant étoit si tumefiée & si livide, à cause du long séjour qu'elle avoit fait au passage en cette mauvaise situation, qu'elle en paroissoit monstrueuse: mais après quelques heures elle reprit sa figure & sa couleur naturelle, & l'enfant se porta bien ensuite & la mere aussi, que j'ay encore accouchée le 7. Aoust de l'année suivante, d'un autre enfant qui étoit un garçon, qui venant aussi la face devant & en dessus de même que l'autre, qui étoit une fille, faisoit la même difficulté de l'accouchement à laquelle je remediay de la même maniere. Il faut remarquer que la veritable posture naturelle des enfans qui viennent au monde, tant aux garçons qu'aux filles, est d'avoir toûjours la face en dessous, & non pas en dessus, qui est une posture extraordinaire aussi-bien aux garçon qu'aux filles, laquelle n'étant pas naturelle prolonge toûjours beaucoup l'accouchement, & le rend très-difficile; car pour lors, comme j'ay déja dit dans d'autres Observations, le ventre de la mere & la matrice se comprimans, dans le temps des douleurs du travail, sur les inégalitez des bras & des jambes de l'enfant qui sont en dessus, aussi-bien que

ſa face, ne le peuvent pas pouſſer ſi aiſément dehors, que lors que cette compreſſion ſe fait ſur le dos, qui ayant une convexité pleine & égale par tout, contribuë à la facilité de l'expulſion.

Observation DXXX.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant étoit fort ſain & net, quoy que la mere euſt depuis trois mois le corps tout couvert d'une gratelle, qui lui cauſoit une inſomnie preſque continuelle.

Le 23. Juin 1688. j'ay accouché une femme d'une fille qui vint naturellement, ſinon qu'elle avoit le col embarraſſé de ſon cordon, ce qui fit que le travail de la mere en fut un peu prolongé, comme il arrive preſque toûjours en pareille diſpoſition; parce que la longueur du cordon étant pour lors beaucoup accourcie, cela fait que l'enfant qui en eſt ainſi bridé, ne peut pas eſtre pouſſé au paſſage, ſans tirailler en même-temps l'arriérefaix où ce cordon eſt attaché; ce qui fait que le mouvement impulſif de la douleur qui en eſt intercepté, rejallit auſſi-toſt vers les reins, ou dans le ventre, au lieu de ſe terminer en bas. Les bonnes femmes croyent ordinairement que l'enfant s'embarraſſe ainſi de ſon cordon, lorſque la femme étant groſſe vient à devider du fil; mais cette cauſe eſt entiérement imaginaire; car ce ne ſont que les mouvemens irreguliers que l'enfant fait quelquefois, qui ſont cauſe qu'il s'embarraſſe de la ſorte le col avec ſon cordon, ou quelqu'autre partie, à quoy contribuë beaucoup la longueur de ce cordon, qui le fait flotter au milieu des eaux de l'enfant. Lorſque j'accouchay cette femme elle avoit depuis trois mois tout le corps couvert d'une gratelle, qui lui cauſoit des demangeaiſons ſi extraordinaires, qu'elle en avoit une inſomnie preſque continuelle; cependant ſon enfant étoit fort net & très-ſain auſſi-bien que ſon arriérefaix; ce qui fait bien connoiſtre que l'enfant qui eſt au ventre de la mere ayant ſon principe de vie particulier, purifie aſſez ſouvent le mauvais ſang qu'il en reçoit pour ſa nourriture, comme nous voyons que la branche d'un arbre, ainſi que je l'ay déja fait remarquer en d'autres obſervations, adoucit l'âpreté de la ſéve qu'elle tire de l'arbre ſauvage ſur lequel elle en entée.

Observa-

OBSERVATION DXXXI.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant, qui presentoit un pied avec sortie du cordon de l'ombilic, étoit mort, faute d'avoir été secouru par la Sagefemme.

LE 7. Juillet 1688. j'ai accouché une femme d'un enfant qui étoit mort en son ventre, ainsi qu'il me parut au cordon de son nombril, qui étoit sorti avec un des pieds de l'enfant, étant déja tout froid & flétri, & sans aucun battement lors que je fus appellé pour secourir cette femme. Mais si j'eusse été mandé dès le commencement de son travail, j'aurois indubitablement sauvé son enfant qui étoit alors vivant; & comme cet enfant avoit d'abord presenté ce même pied que je trouvay hors du passage avec ce cordon, je connus bien que l'imperitie de la Sagefemme qui étoit près de cette femme avoit été cause de la mort de l'enfant, ne lui ayant pas donné le secours necessaire, qui étoit de le tirer promptement par les pieds, comme je fis en sa presence avec assez de facilité. Cet exemple fait assez connoistre que c'est avec grande raison que les femmes, sans blesser la pudeur de leur sexe, ont presentement plus de confiance aux Chirurgiens experimentez pour les accoucher, qu'à de simples Sagefemmes, qui perdent assez souvent le jugement à la moindre difficulté qui se rencontre dans l'accouchement: car quoique de tous les accouchemens contre nature que la mauvaise situation de l'enfant cause, il n'y en ait point de plus facile à faire que celui où l'enfant presente les pieds, neanmoins la Sagefemme de cette femme laissa ainsi perir son enfant, qu'elle auroit facilement sauvé si elle eust été assez entenduë en son art.

OBSERVATION DXXXII.

De l'accouchement d'une femme moribonde, qui avoit une excessive perte de sang, qui fut cause qu'elle expira deux heures ensuite.

LE 10 Juillet 1688. j'ai accouché une femme qui étoit toute moribonde lors que je fus appellé pour la secourir, à cause d'une excessive perte de sang qu'elle avoit depuis neuf ou

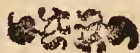
dix heures, venant vrai-ſemblablement de la grande agitation du corps & de l'eſprit qu'elle avoit euë ſept ou huit jours auparavant, lors qu'étant dans ſon caroſſe elle s'étoit trouvée dans un grand embarras cauſé par un autre caroſſe, les laquais & les cochers de part & d'autre en étant venus aux mains, & les maiſtres ayant mis l'épée à la main pour défendre chacun ſes gens; de ſorte que le mari de cette femme s'étant mis de la querelle, elle en avoit eu une ſi grande frayeur, & s'étoit tellement agitée dans ce temps, qu'elle en tomba en grande foibleſſe, & fut ramenée en cet état chez elle, & ſept ou huit jours enſuite elle fut ſurpriſe de cette grande perte de ſang, ayant eu dans le commencement qu'elle parut, à ce que me dit la Sage-femme qui étoit auprès d'elle, quelques petites douleurs de l'accouchement, qui ceſſerent auſſi-tôt que la perte eut augmenté juſques-à lui cauſer pluſieurs grandes foibleſſes. Je la trouvai en cette mauvaiſe diſpoſition lors que j'arrivai dans ſa chambre, ayant le viſage d'une perſonne mourante, & une contenance toute inquiéte, s'agitant à chaque moment de coſté & d'autre, ayant un poulx petit & languiſſant qui préſageoit une mort prochaine, comme je le fis aſſez connoiſtre au Medecin de cette femme qui étoit preſent, lequel conſeilloit de la faire ſaigner du bras; dans le déplorable état où cette grande perte de ſang l'avoit réduite. Mais je ne fus pas de ſon ſentiment, n'approuvant point la ſaignée dans les pertes de ſang auſſi exceſſives qu'étoit celle de cette femme, ce remede n'étant convenable qu'à celles qui ſont petites ou mediocres: & comme la malade avoit encore quelques petites douleurs, qui me firent eſperer que ſecondant la nature elle pourroit accoucher d'elle-même, je lui fis donner un ſimple lavement, qui produiſant l'effet que j'en eſperois, la fit accoucher ſans aucune violence une heure après, d'un gros enfant qui étoit mort en ſon ventre, parce que cette perte de ſang venoit de l'entier détachement de l'arriérefaix: mais tous mes ſoins furent inutiles à la pauvre malade, qui ne laiſſa pas de mourir deux heures après eſtre accouchée: & comme en medecine auſſi-bien qu'en guerre, ainſi que j'ai déja fait remarquer en d'autres Obſervations; on nous attribuë ſans juſtice les mauvais évenemens, l'on m'a dit que le medecin de cette femme ayant vû que je n'avois pas approuvé la ſaignée qu'il vouloit lui faire faire dans l'extrême foibleſſe où elle étoit, lors que je fus appellé pour la ſecourir, s'étoit

servi malicieusement de l'occasion de sa mort pour me blâmer, pretextant que cette saignée auroit pû lui estre salutaire. Mais il sçait le contraire en sa conscience, ou s'il ne le sçait pas, qu'il se souvienne de la raison que je lui alleguai ; qui étoit que la saignée est bonne, comme j'ai dit, aux petites pertes de sang & aux mediocres: mais qu'elle est pernicieuse à celles qui sont excessives, comme étoit celle de cette femme, dont elle avoit été déja si affoiblie, que je suis très-certain que si on l'eust saignée, elle n'auroit pas manqué de mourir encore plûtost qu'elle ne fit, & que le mauvais évenement doit estre attribué à la seule grandeur de sa funeste maladie, & non pas à mon bon conseil, & à la grande assistance que je lui donnai dans cette extremité en son accouchement ; aidant autant qu'il étoit humainement possible la nature qui succomboit.

OBSERVATION DXXXIII

D'une femme qui mourut d'un flux de ventre au treiziéme jour de son accouchement.

LE 15. Juillet 1688. je vis une femme accouchée depuis deux jours assez heureusement pour son enfant qui étoit son premier, lequel se portoit bien, quoique la mere eust un fascheux flux de ventre, dont elle avoit été déja beaucoup travaillée durant quinze jours avant son accouchement, & qui ayant continué ensuite la fit mourir le treiziéme jour, à quoi contribua un peu, si je ne me trompe, une medecine purgative qu'on lui donna contre mon sentiment, dès le neuviéme jour de sa couche, au lieu de lui faire prendre du lait sans la purger, comme je l'avois conseillé, pour ne pas irriter davantage son mal, laquelle purgation trop prematurée, augmenta tellement la maladie de cette femme qu'elle mourut peu de jours ensuite, comme je l'avois bien prejugé, ayant souvent remarqué que toutes les medecines purgatives causent ordinairement plus de mal qu'elles n'apportent de soulagement aux femmes accouchées, si elles en usent devant le vingtiéme jour, & principalement à celles qui ont des flux de ventre de cette nature, & à celles qui ont quelque fluxion de poitrine.



Observation DXXXIV.

D'une femme qui mourut d'un ulcere carcinomateux de la matrice.

Le 6. Aoust 1688. j'ay vû une femme âgée de quarante-cinq ans, qui après avoir senti, à ce qu'elle me dit, beaucoup d'agitation & de tiraillement lorsque sa Sagefemme l'avoit délivrée de l'arriérefaix en son dernier accouchement, il y avoit cinq ans, ressentoit depuis tout ce temps-là des douleurs extraordinaires en la matrice toutes les fois qu'elle avoit ses menstruës, vuidant même souvent quelques caillots de sang, ce qui l'avoit obligée d'avoir recours à plusieurs Medecins, qui au lieu de la faire saigner du bras de temps en temps, & de lui conseiller l'usage du lait, comme j'aurois fait, l'avoient très-souvent purgée, & lui avoient enfin ordonné fort mal-à-propos l'usage des eaux de *Bourbon* avec d'autres purgatifs souvent réïterez ; qui ayant encore augmenté son mal par une nouvelle fluxion d'humeurs sur la matrice, furent cause qu'il lui survint enfin un ulcere carcinomateux en cette partie quinze jours après l'usage de ces eaux, qui quoi que salutaires pour beaucoup d'autres maladies, n'étoient point du tout convenables à son indisposition, non plus que tous les purgatifs qu'elle avoit pris par le conseil de ses Medecins, qui lui dirent enfin, mais trop tard, qu'elle me devoit consulter sur l'état de sa maladie, que je trouvay estre entiérement incurable lorsque je la vis, & la devoir faire mourir certainement dans peu de mois, comme il arriva.

Observation DXXXV.

D'une femme qui avoit un ulcere carcinomateux à la matrice qui occupoit aussi tout le col de la vessie.

Le 10. Aoust 1688. je vis une femme accouchée seulement depuis quatre mois, qui avoit un ulcere carcinomateux à la matrice, qui occupoit aussi tout le col de la vessie, & lui causoit une continuelle issuë involontaire de l'urine. Je jugeay que cette maladie la devoit faire certainement mourir dans peu ; & comme cette femme me dit que durant sa derniere grossesse elle avoit eu un fréquent écoulement de vilaine matiere séreuse, &

purulente, cela me fit croire que cet ulcere carcinomateux s'étoit formé dans le temps même de cette grossesse, ensuite de quelque gonorrhée virulente dont elle pouvoit avoir été infectée en ce temps, & dont la cause maligne avoit rendu sa maladie d'autant plus incurable; joint à la violence que cette partie qui étoit déja ulcerée, avoit reçûë dans le temps de l'accouchement.

Observation DXXXVI.

D'une femme qui avorta au terme de six mois d'un enfant qu'elle avoit porté mort en son ventre plus de six semaines ensuite de la petite verole qu'elle avoit euë.

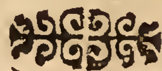
Le même jour 10. Aoust 1688. je vis une femme qui venoit d'avorter au terme de six mois, d'un enfant qu'elle avoit porté mort en son ventre plus de six semaines entieres, depuis tout lequel temps elle ne l'avoit point senti remuer, ensuite de la petite verole qu'elle avoit euë, n'étant grosse que de quatre mois lorsqu'elle fut surprise de cette dangereuse maladie, dont elle étoit néanmoins bien guérie. Elle eût avant cet avortement une petite perte de sang, qui en fut le signe avant-coureur durant cinq ou six jours; mais elle se porta bien après que la nature eût ainsi expulsé d'elle-même cet enfant mort, qui n'avoit que la proportion d'un enfant de quatre mois & demi, qui étoit environ le temps auquel il étoit mort au ventre de sa mere.

Observation DXXXVII.

De l'accouchement d'une petite femme qui étoit grosse de trois enfans dont le second présentoit le bras, & le troisiéme les pieds.

Le 24. Aoust 1688. j'ay accouché une pauvre femme grosse de trois enfans, au terme de huit mois. C'étoit une petite femme toute émaciée & presque moribonde, qui avoit été très-extraordinairement incommodée durant tout le cours de sa grossesse, & principalement vers la fin, ayant eu les jambes & les cuisses extrêmement tumefiées, & même les deux lévres de la partie honteuse, ausquelles un Chirurgien de mes Confreres avoit fait fort à propos quelques jours auparavant plusieurs scarifica-

tions avec la lancette, pour donner issuë aux eaux qui en faisoient une grande distention. Lors que je fus appellé pour secourir cette femme dans le mauvais état où je la trouvai, il y avoit une heure & demie qu'elle étoit accouchée naturellement du premier des trois enfans dont elle étoit grosse, qui étoit une fille vivante que sa Sagefemme avoit receuë; mais je la délivrai des deux autres, dont l'un étoit une autre fille qui étoit aussi vivante, laquelle presentoit le bras, étant encore enveloppée de ses eaux, dont je rompis les membranes pour la tirer par les pieds, après l'avoir retournée; ensuite dequoi je tirai le troisiéme de ces enfans aussi par les pieds qu'il presentoit. Ce dernier enfant étoit un garçon, qui estoit mort au ventre de la mere depuis plus de quinze jours ou trois semaines, comme il paroissoit manifestement à sa corruption. Je reconnus bien d'abord en accouchant cette femme de ce second enfant, qu'elle en avoit encore un troisiéme en son ventre; car ayant degagé un des pieds de l'enfant & voulant chercher & degager le second pied de ce même enfant pour le tirer plus facilement, je trouvai un des pieds du troisiéme enfant se presentoit; & comme ce pied estoit beaucoup plus petit que celui que j'avois premierement degagé, quoique de different costé, cela me fit bien voir que ce dernier pied estoit certainement de ce troisiéme enfant. Tous ces trois enfans avoient chacun leur arriérefaix très-bien figuré, & ces arriérefaix estoient aussi distinctement separez l'un de l'autre, tant de leurs corps que de leurs membranes, que s'il n'y avoit eu qu'un seul enfant. C'est ce qui fit que je ne tirai ces trois arriérefaix que l'un après l'autre, & qu'estant tous trois ainsi entierement separez, l'attraction du premier ne servoit de rien à faire sortir les autres, que je fus obligé de tirer aussi separément, après toutefois avoir tiré auparavant tous les enfans, comme l'on doit toûjours faire quand il y en a plusieurs. Ces enfans paroissoient à leur proportion estre du terme que la mere croyoit estre grosse, à l'exception du troisiéme, qui estant mort depuis quelque temps en son ventre, estoit plus petit d'un quart que les deux premiers qui estoient vivans; mais si foibles qu'ils ne vécurent que peu de jours. Cependant la mere qui estoit presque moribonde, lors que je l'accouchai, ne laissa pas de se bien porter ensuite.



OBSERVATION CDLXXIX.

D'une femme qui fut surprise de la petite verole dès le lendemain qu'elle fut accouchée.

LE 30. Aoust 1688. j'ai delivré une femme de son arrièrefaix qui étoit resté en la matrice, son enfant, qui étoit un garçon à terme qui se portoit bien, étant venu tout seul, par la simple operation de la nature, qui l'avoit mis dehors avant que je fusse arrivé pour la secourir. Cette femme avoit eû dans les deux precedens jours des accès de fiévre assez considerables, & fut surprise dès le lendemain de son accouchement de la petite verole, dont elle guérit néanmoins heureusement sans aucun fascheux accident, la nature s'étant parfaitement bien dégagée par l'évacuation des vuidanges de la couche, dont la moindre suppression auroit pû lui estre mortelle dans le temps de cette dangereuse maladie.

OBSERVATION DXXXIX.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant venoit le cul devant: laquelle avoit outre cela une grande perte de sang.

LE 6. Septembre 1688. j'ay accouché une femme au terme de huit mois d'un enfant qui venoit le cul devant, & étoit mort au ventre de sa mere, par une grande perte de sang, dont elle avoit été surprise tout d'un coup, sans aucune cause manifeste, il y avoit sept ou huit heures; mais comme nonobstant cette grande perte de sang elle avoit quelques douleurs, qui me firent esperer qu'avec un peu d'aide, elle pourroit accoucher d'elle-même, sans qu'on fust obligé de précipiter l'extraction de son enfant, & de faire trop de violence à la mere, je commis une partie de l'operation à la nature, ayant seulement aidé à percer les membranes des eaux, & à dégager l'enfant du passage; moyennant quoi cette femme accoucha assez heureusement, veû la grandeur de l'accident, & elle se porta bien ensuite, sinon qu'elle fut travailléedurant le premier jour de très-violentes tranchées, causées par un gros caillot de sang noirâtre de la grosseur du poing, qu'elle vuida le jour suivant, lequel caillot de sangpa-

rut au mari de cette femme, qui étoit un assez celebre Medecin, estre un gros faux germe, à ce qu'il me dit en me le montrant; mais je lui fis voir manifestement qu'il s'étoit trompé, & que ce n'étoit en tout son corps qu'un pur caillot de sang endurci par la contraction de la matrice qui en avoit exprimé toute la serosité; de sorte que le plus grossier du sang dont ce caillot s'étoit formé, étant retenu en elle, avoit causé à la mere de si douloureuses tranchées, que son estomac compatissant à ces mêmes douleurs avoit été en continuel vomissement de tout ce qu'on lui fit prendre durant douze heures entieres. Ce sont ces sortes de caillots de sang qui causent ordinairement les douloureuses tranchées que la plupart des femmes accouchées sentent dès le premier jour, lesquels caillots se forment ainsi par le sang des vuidanges qui ne sortant pas en liqueur hors de la matrice, aussi-tôt qu'il s'est écoulé de ses vaisseaux, s'accumule peu à peu en la cavité de cette partie, dont l'orifice se referme après l'accouchement; de sorte que ce caillot grossissant de plus en plus, fait pour lors une douloureuse distention de la matrice, qui en taschant de se refermer, fait en se contractant des violens efforts pour expulser ce corps étrange. Mais si les Medecins eux-mêmes, comme l'on voit par cet exemple, prennent quelquefois par inadvertance des caillots de sang de cette nature pour des faux germes, on voit encore bien plus souvent des gardes d'accouchées, & des Sagesfemmes s'abuser de la même maniere.

OBSERVATION DXI.

De l'accouchement d'une femme grosse de deux enfans, dont le premier vint naturellement, & le second presentoit la main avec la teste.

LE 13. Septembre 1688. j'ai accouché une femme au terme de huit mois & demi de sa premiere grossesse, de deux filles qui n'avoient qu'un seul arrierefaix qui leur étoit commun. La premiere de ces filles vint naturellement & se portoit fort bien; mais la seconde passoit la main avec la teste, & étoit si foible quand elle vint au monde, qu'elle expira une heure ensuite, quoiqu'elle n'eût souffert aucune violence dans l'operation que je fis pour donner lieu à la nature de pousser dehors ce second enfant, comme elle avoit fait le premier, qui fut de reduire

duire la main de ce second enfant au derriere de sa teste; ce qu'ayant fait assez facilement, le passage étant suffisamment dilaté par la sortie du premier enfant, ce second fut aussi-tost expulsé sans beaucoup de peine pour la mere, qui avoit eû les jambes & les pieds fort enflez durant les derniers mois de sa grossesse, comme ont ordinairement toutes les femmes qui sont grosses de plusieurs enfans, lesquelles accouchent aussi toûjours quinze jours ou trois semaines devant la fin du neuviéme mois, la trop grande distension de leur ventre ne permettant pas qu'elles puissent porter leurs enfans jusques an terme de neuf mois complets.

Observation DXLI.

D'une femme qui accoucha à terme d'un enfant qui se portoit bien, quoiqu'elle eust eû une perte de sang au sixiéme mois de sa grossesse.

Le 17. Septembre 1688. j'ay accouché une femme d'un enfant masle qui se portoit assez bien, quoique la mere eust eû une mediocre perte de sang durant trois ou quatre jours au sixiéme mois de sa grossesse, s'étant blessée par le renversement de son carosse, nonobstant quoi elle porta son enfant jusques à terme, & en accoucha heureusement, à quoi contribuerent beaucoup une saignée du bras que je lui fis faire incontinent aprés sa blessure, & le repos que je lui fis garder avec l'abstinence du coït que je lui conseillay durant un mois entier, afin de laisser raffermir sa grossesse qui avoit été fort ébranlée par cette blessure: & sur ce que cette femme me demanda dans le commencement, s'il ne suffisoit pas qu'elle demeurast ainsi en repos durant les neuf jours de sa blessure, je lui fis entendre que le terme de neuf jours n'avoit rien en soi de considerable, sinon que son étenduë étoit assez grande, pour faire connoistre le degré de la blessure par les accidens qui pouvoient survenir avant la fin du neuviéme jour; mais que comme il y avoit des blessures à toutes sortes de degrez, il y en avoit de si petites que neuf heures de repos suffisoient pour y remedier, & d'autres si grandes, qu'il falloit quelquefois plus de neuf jours, pour bien rafermir la grossesse qui en avoit été violemment ébranlée: de sorte que persuadée de cette raison, & ayant suivi exactement mon conseil, elle évita le grand danger

où elle étoit d'accoucher prématurément, ce qui lui fut ſalutaire & à ſon enfant, qu'elle porta, comme j'ai dit, juſques à terme, & en accoucha heureuſement.

OBSERVATION DXLII.

De l'accouchement d'une femme qui avoit une perte de ſang depuis trois ſemaines, & dont l'enfant venoit les pieds devant.

LE 19. Septembre 1688. j'ay accouché une femme au terme de ſept mois, d'une petite fille vivante qui venoit les pieds devant; & comme la mere avoit depuis trois ſemaines entieres une perte de ſang aſſez abondante, qui s'étoit tellement augmentée qu'elle étoit en danger d'en perdre la vie, & ſon enfant auſſi, je fus obligé de rompre les membranes des eaux de l'enfant pour accelerer l'accouchement, en le tirant auſſi toſt par les pieds qu'il preſentoit, ſans lequel ſecours la mere & l'enfant ſeroient indubitablement morts dans peu d'heures; & comme cet enfant étoit fort petit & foible, tant à cauſe de ſa naiſſance prématurée de deux mois entiers, qu'à cauſe de la grande perde de ſang de la mere, il ne vêcut que deux jours; mais la mere ſe porta bien après que je l'eus ainſi accouchée.

OBSERVATION DXLIII.

Du laborieux accouchement d'une femme qui eſtoit reduite à l'agonie, eſtant en travail depuis ſix jours entiers.

LE 12. Octobre 1688. j'ay accouché une pauvre femme, qui lors que je fus appellé pour la ſecourir, étoit réduite à l'agonie, étant en travail depuis ſix jours entiers, ſans pouvoir accoucher de ſon premier enfant, qui étoit reſté au paſſage, à cauſe de ſon extraordinaire groſſeur, ſes eaux s'étant entierement écoulées dès le premier jour de ce laborieux travail; & quoique cette femme, qui étoit des plus petites, & âgée de plus de quarante-deux ans, fuſt déja à l'agonie, comme j'ay dit; je ne laiſſay pas de lui tirer du ventre ſon enfant, qui par ſa grande corruption me parut eſtre mort depuis plus de trois jours. C'étoit à la verité bien prophaner le remede, que d'entreprendre une opération de cette nature, vû qu'il n'y avoit plus

pour lors aucune esperance de pouvoir sauver, ni la mere qui étoit tout-à-fait moribonde, ni l'enfant qui étoit très-certainement mort, comme il paroissoit par beaucoup de signes qui le faisoient manifestement connoistre. Mais j'y fus obligé par la très-instante priere qu'une Dame de la premiere qualité m'en fit, me disant que bien qu'il n'y eust plus d'esperance, comme je lui avois fait connoistre, de pouvoir sauver par ce secours la vie à cette pauvre femme, à cause de l'extrêmité où elle étoit reduite, on pourroit neanmoins peut-estre la lui prolonger de quelque jour; de quoi étant demeuré d'accord, elle me repliqua aussi-tost pour m'y faire resoudre, que selon Dieu on n'étoit pas moins obligé de prolonger la vie d'une personne, que de la lui sauver, quand on le pouvoit, & enfin que je l'obligerois autant, si je voulois accoucher charitablement cette pauvre femme, que si je la secourois elle-même dans une pareille necessité. Après une si forte instance de cette Dame, j'entrepris donc cette opération, qui pour l'énorme grosseur de cet enfant mort, & l'extrême petitesse de la mere, & le déplorable état où elle étoit reduite, fut une des plus laborieuses que l'on puisse faire; ayant été obligé de me servir d'un instrument de mon invention, nommé *Tire-teste*, afin de faire plus facilement l'extraction de la teste de cet enfant qui étoit fortement engagée au passage. La corruption de ce gros enfant étoit si grande, que lors que je l'eûs tiré du ventre de la mere, toute sa chambre en fut aussi-tost si infectée, que l'on n'y pouvoit pas durer. Cependant cette pauvre femme toute moribonde qu'elle étoit pour lors, ne laissa pas de vivre encore trois jours, à la fin desquels elle expira avec beaucoup plus de tranquillité, qu'elle n'auroit pas fait, si je l'eusse laissé mourir avec son enfant dans le ventre; mais on lui auroit certainement sauvé la vie, si on n'eust pas attendu trop tard à la faire secourir.

OBSERVATION DXLIV.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant avoit une tumeur phlegmatique à la teste vers le haut de l'os parietal.

LE 13. Octobre 1688. j'ay accouché une femme de son premier enfant qui étoit un garçon, qui en venant au monde avoit une tumeur phlegmatique à la teste vers le haut de l'os pa-

rietal, de la grosseur de la moitié d'un gros œuf de poule, laquelle tumeur se termina peu à peu fort heureusement par resolution; mais ce ne fut qu'aprés y avoir appliqué durant trois semaines une compresse trempée en eau de vie. Ce n'étoit qu'un phlegme ondoyant qui étoit contenu en cette tumeur, qui étoit tout-à-fait indolente, & dont la peau n'avoit aucun changement de couleur, comme ont souvent ces autres sortes de tumeurs confuses, qui paroissent ordinairement au-dessus de la teste des enfans nouveau-nez, quand elle est demeurée trop long-temps arrestée au passage; de sorte que l'on pouvoit dire que cette tumeur phlegmatique étoit une espece de petit *Hydrocephale* particulier, dont la matiere étoit seulement contenuë sous le cuir chevelu; ce qui fit que la santé de l'enfant n'en fut aucunement alterée, ni dans tout le temps que cette tumeur parut, ni dans la suite aprés qu'elle eust été dissipée, comme j'ay dit, par le moyen de l'application d'une simple compresse trempée dans de l'eau de vie.

OBSERVATION DXLV.

D'une femme qui ayant eû vers le second mois de sa grossesse une perte de sang, ne laissa pas d'accoucher heureusement au terme de neuf mois.

LE 14. Octobre 1688. j'ay accouché une femme d'une fille qui vint naturellement au terme de neuf mois, comme il paroissoit bien par la proportion du corps de cet enfant, quoique la mere eust eû une petite perte de sang durant quelques jours vers le second mois de sa grossesse; laquelle perte de sang elle croyoit en ce temps-là, n'estre qu'une simple évacuation menstruëlle; ce qui faisoit qu'elle doutoit pour lors de sa grossesse, & auroit crû estre accouchée justement à sept mois de cet enfant, qu'elle avoit effectivement porté neuf mois entiers, comme il me parut manifestement, tant par les signes qui me firent connoistre qu'elle étoit certainement grosse de deux mois, ou environ, dans le temps que cette petite perte de sang lui arriva, comme je l'en avois assurée, que par toutes les proportions du corps que son enfant avoit quand il vint au monde.

OBSERVATION DXLVI.

D'une femme qui accoucha très-heureusement deux heures après avoir fait une violente chûte dans l'escalier de son logis.

AU mois de Février de l'année 1689. lors que je n'étois encore qu'à peine remis d'une cruelle & dangereuse maladie qui m'avoit détenu au lit durant trois mois entiers, l'on me vint querir pour aller secourir une femme grosse, qui venoit de faire une si violente chûte dans l'escalier de son logis, que l'on craignoit qu'elle en mourut & son enfant aussi. Cette femme croyoit pour lors n'estre grosse que de sept mois, & que les douleurs de l'accouchement qu'elle ressentoit n'avoient été provoquées que par cette furieuse chûte qu'elle venoit de faire, en ayant été surprise immediatement après la grande commotion que tout son corps avoit reçû. Cependant je l'accouchay fort heureusement deux heures après d'un enfant qui vint naturellement & qui se portoit fort bien, & paroissoit par la juste proportion de tout son corps estre venu au terme de neuf mois; ce qui me fit croire que la mere s'étoit assurément trompée dans la supputation du veritable temps de sa grossesse, qu'elle pouvoit avoir ignorée dans le commencement, à cause qu'elle n'étoit pas ordinairement bien reglée dans l'évacuation de ses mois, ainsi qu'elle me dit. C'est ce qui me fit croire que son accouchement n'avoit été vray-semblablement acceleré par la chûte qu'elle avoit faite, que de quelque peu de jours seulement, & non pas de deux mois entiers, comme elle le croyoit; de sorte que cette femme ayant ainsi évité le grand danger de la vie, où l'on croyoit que cette chûte précipitée l'avoit mise, ne laissa pas de se porter aussi-bien après estre accouchée, & son enfant pareillement, que si ce perilleux accident ne lui fust pas arrivé.



Observation DXLVII.

D'une femme qui avorta d'un petit enfant de cinq mois, qui venoit le cul devant.

LE 8. Mars 1689. j'ay accouché une femme d'un petit enfant de cinq mois qui vint le cul devant, & qui étoit encore vivant, quoique la mere eust auparavant vuidé continuellement durant trois semaines une très-grande abondance d'eaux teintes de sang, qui fut le signe avant-coureur certain de son avortement. Car il faut remarquer que quoique l'on voye quelquefois des femmes conserver leur grossesse, après avoir vuidé de simples eaux par la matrice en assez grande abondance, il n'en est pas de même quand ces eaux sont teintes de sang; car pour lors c'est un signe certain que la matrice commence à s'ouvrir plus considerablement, & qu'elle ne peut plus retenir l'enfant à quelque terme qu'il soit, après un grand écoulement d'eau de cette nature. Cette femme se porta neanmoins bien après estre ainsi avortée de ce petit enfant qui resta encore en vie durant une heure.

Observation DXLVIII.

D'une femme qui avorta d'un enfant de quatre mois, par le mauvais effet de beaucoup de remedes que des Medecins qui ignoroient sa grossesse luy avoient ordonnez mal-à-propos.

LE 15. Mars 1689. je vis une femme grosse de quatre mois, que deux très-celebres Medecins avoient fait saigner du pied dans le commencement de sa grossesse qu'ils ignoroient, & lui avoient fait prendre ensuite très-mal-à-propos beaucoup de remedes, qui à force de la tourmenter la firent enfin avorter d'un enfant qui expira aussi-tost qu'il fut né si prématurément, quelques jours après que je l'eûs vûë au mauvais état où tous ces remedes ordonnez sans raison l'avoient reduite, ayant pour lors un écoulement de serosité sanglante qui s'étoit renouvellé par plusieurs fois, ce qui me fit connoistre qu'elle étoit en grand danger d'avorter dans peu, de l'enfant dont je l'assuray qu'elle étoit grosse, nonobstant le sentiment contraire de ces deux fameux Medecins, qui ne pouvoient pas se le persuader, ayant

toûjours attribué les incommoditez que la grossesse de cette femme lui causoit, à une simple suppression de ses menstruës, dont ils avoient prétendu lui procurer l'évacuation par quantité de remedes qu'ils lui avoient fait prendre, qui ne convenoient point à une femme grosse, comme elle étoit contre leur opinion. La cause de l'erreur de ces Medecins fut de n'avoir pas bien consideré comme ils devoient faire, qu'il ne faut pas traiter une femme mariée qui a une suppression de ses menstruës comme on traiteroit une fille. Mais je croy que cet exemple les a dû rendre plus prudens en d'autres occasions qu'ils ne furent en celle-ci, où ils negligerent fort malheureusement pour le pauvre enfant dont cette femme avorta, de bien examiner le veritable état où elle étoit.

OBSERVATION DXLIX.

De l'accouchement d'une femme, dont l'enfant mourut de convulsions causées par de douloureuses tranchées dès le second jour.

LE 17. Avril 1689. j'ai accouché une femme d'une fille qui quoiqu'elle fust assez forte, & qu'elle se portast parfaitement bien lors qu'elle vint au monde, mourut deux jours ensuite, ayant eû auparavant quelques mouvemens convulsifs, causez par la violence de la douleur des tranchées dont les enfans nouveau-nez sont quelquefois fort tourmentez, pour l'une des deux causes qui suivent: l'une par le *meconium* qui est contenu dans leurs intestins, dont leur ventre ne peut pas bien se dégager; & l'autre par la faute des nourrices, qui voyant crier les enfans nouveau-nez, leur donnent dès les premiers jours de la boulie, prétendant fortifier leur petit estomac par cet aliment grossier, qui au contraire leur cause assez souvent dans ces premiers jours de si douloureuses tranchées, qu'il leur en arrive des convulsions mortelles. Lors que je reçûs cet enfant je m'apperçûs que le cordon de son nombril n'avoit que le tiers de la longueur ordinaire qu'il auroit dû avoir; ce qui avoit été cause que la mere avoit été extrêmement incommodée durant toute sa grossesse; car ce cordon par trop court faisoit que l'enfant n'avoit pas la liberté de se mouvoir, sans agiter & tirailler en même-temps l'arrierefaix où il étoit attaché : cela fut aussi la cause pour laquelle la mere eust durant quelques heures, quinze

jours devant que d'accoucher, de fausses douleurs, qui ne venoient apparemment que de l'extrême briéveté du cordon de l'enfant, qui ne lui avoit pas permis de se tourner, comme les enfans ont coûtume de faire quelque temps avant l'accouchement, sans agiter beaucoup en même-temps l'arrierefaix ainsi que j'ay dit.

Observation DL.

D'une femme qui avorta d'un petit enfant de cinq mois & demy, après avoir eû une perte de sang presque continuelle durant deux mois.

LE 19. Avril 1689. j'ay accouché une femme d'un petit enfant masle de cinq mois & demi, qui étoit encore vivant, quoique la mere eust eû une mediocre perte de sang presque continuelle durant deux mois entiers, qui s'étant renouvellée augmenta de telle sorte, que l'avortement en fut provoqué à cette femme, qui nonobstant le mauvais état où elle étoit, n'avoit pas laissé d'aller en carosse, ayant negligé de suivre le bon conseil que je lui avois donné, qui étoit de garder le repos en son lit, ou à tout le moins dans sa chambre, par le moyen de quoy elle auroit peut-estre conservé jusques à terme sa grossesse, qui se termina ainsi malheureusement pour son enfant, qui expira une demi-heure après sa naissance si prématurée. Cependant la mere se porta aussi-bien après que je l'eûs délivrée de ce petit avorton, que si elle eust accouché naturellement à terme.

Observation DLI.

D'une femme à qui l'arriérefaix demeura dans la matrice après estre avortée d'un enfant de quatre mois.

LE même jour 19. Avril 1689. je vis une femme qui étoit avortée il y avoit vingt-sept jours, d'un enfant de quatre mois, en la presence d'un Chirurgien, qui n'ayant pas pû la délivrer de l'arriérefaix qui étoit resté dans la matrice, en avoit commis l'entiere expulsion à la seule nature; ce qui fit que cet arriérefaix ainsi retenu s'étant putrefié, avoit causé à cette femme

me tous les accidens qui ont coûtume d'arriver en pareille occasion; qui sont une grande pesanteur & douleur dans le ventre, fiévre continuë avec plusieurs redoublemens par jour, des frequentes foiblesses, grande douleur de teste, & des continuelles excrétions purulentes de très-mauvaise odeur. Je trouvay cette femme en ce mauvais estat quand je fus appellé pour la voir, & l'on me dit qu'elle avoit même encore vuidé il n'y avoit que deux jours, quelque portion suppurée de cet arriérefaix de la grosseur du petit doigt; mais comme je luy trouvay pour lors le ventre assez mollet, & sans douleur vers la region de la matrice, & que sa fiévre estoit peu considerable, & sa respiration assez libre, je le crûs entierement hors du danger de la vie, que son mari & tous ses parens craignoient fort qu'elle ne perdist, vû le mauvais estat où ils l'avoient vû depuis un si long-temps; cependant je recommanday bien qu'on lui fit des injections dans la matrice, pour nettoyer les matieres purulentes, & qu'on ne lui donnast aucune medecine purgative, comme son Medecin lui en avoit fait prendre une assez mal-à propos peu de jours après son avortement, croyant procurer l'expulsion de l'arriérefaix par ce remede, qui au contraire ayant causé une disposition inflammatoire à la matrice, qui estoit déja fort irritée par la presence du corps étrange qui y estoit retenu, fit que cette partie en se tumefiant au lieu de se relâcher, s'estoit refermée encore plus fortement qu'elle n'avoit fait auparavant; ce qui fut cause qu'elle fut après cela moins capable d'expulser cet arriérefaix, qui ne sortit ensuite qu'en une suppuration qui fut si extraordinairement longue, que la malade me dit quelque temps ensuite qu'elle avoit vuidé durant près de quarante jours de petites portions de cet arriérefaix; & qu'après cela elle avoit encore continué à vuider toûjours quelques sérositez, jusques au temps que ses menstruës estoient revenuës à l'ordinaire, qui fut six semaines après que je l'eûs vûë la premiere fois. Cependant quoique la matrice de cette femme eust esté grandement debilitée durant une si longue suppuration, elle ne laissa pas après quelque temps de devenir grosse d'une des plus puissantes filles que l'on puisse voir, dont je l'ay accouchée heureusement au mois de Novembre de l'année suivante, laquelle fille elle avoit portée en son ventre dix jours plus que le terme de neuf mois entiers. Cet enfant me parut si extraordinairement gros, qu'ayant eû la curiosité de le peser dans des balances, je trouvay qu'il pesoit plus de treize

livres de seize onces chacune, sans y comprendre l'arrièrefaix qui étoit proportionné à la grosseur de l'enfant.

OBSERVATION DLII.

D'une femme qui huit jours après estre accouchée fut surprise de convulsions qui la firent mourir.

LE 22. May 1689. j'ay vû une femme qui nonobstant qu'elle fust accouchée assez heureusement il y avoit déja huit jours, & qu'elle eust presque toûjours eû depuis ce temps-là un flux de ventre, avoit été surprise d'une forte convulsion durant une demi-heure, dont elle estoit à peine revenuë lorsque je fus appellé pour la voir. L'ayant trouvée en ce mauvais état, je conseillay à son mari de la faire saigner au plûtost du bras, afin de pouvoir plus promptement par cette saignée du bras que par celle du pied, dégager sa teste qui estoit fort embarrassée : mais comme nonobstant cette saignée elle eust encore quelques heures ensuite une autre violente convulsion, & que cette femme, à ce que l'on me dit, estoit dès avant sa grossesse sujette à estre surprise de temps en temps de vapeurs épileptiques, qui lui causoient des convulsions, je crûs qu'elle mourroit dans peu, ainsi qu'il arriva; la saignée que je lui avois fait faire en cette urgente necessité & le flux de ventre qu'elle avoit eû depuis sa couche n'ayant pas pû, en faisant diversion des humeurs, remedier à la mauvaise disposition qui estoit depuis long-temps à son cerveau, laquelle s'estant augmentée après l'accouchement la fit ainsi mourir.

OBSERVATION DLIII.

D'une femme grosse de cinq ou six mois, à qui son Medecin avoit fait faire beaucoup de remedes mal-à-propos ne la croyant pas grosse.

LE 4. Juin 1689. je vis une femme grosse de cinq ou six mois, que son Medecin avoit fait saigner du pied & baigner, & à laquelle il avoit aussi fait prendre des eaux minérales & beaucoup d'autres remedes, attribuant à une simple suppression de ses menstruës toutes les incommoditez qu'elle ressentoit, qui n'étoient causées que par sa grossesse qu'elle ne lui avoit pas decla-

rée, soit qu'elle ne la connust pas elle-même, ou qu'elle eust voulu pour quelque raison la lui celer, comme elle tâchoit de me faire, lors que je la visitay, en me disant qu'il étoit impossible qu'elle fust grosse, comme je l'en assurois, parce qu'elle étoit très-certaine qu'elle n'avoit pas couché avec son mari. Cependant nonobstant cette raison qui ne me fit pas changer de sentiment, vû la certitude que j'avois de sa grossesse, je lui dis que quoiqu'elle ne se souvint pas d'avoir couché avec son mari, je lui conseillois neanmoins de ne pas continuer à parler de la sorte, de crainte qu'elle ne donnast elle-même occasion de la soupçonner d'avoir dérobé l'enfant dont elle étoit certainement grosse, lequel ayant été beaucoup debilité tant par les remedes qu'elle avoit pris très-mal-à-propos, que par un long voyage qu'elle fit après cela contre mon sentiment, mourut en son ventre quelque temps avant qu'elle en accouchast, qui fut environ six semaines après que je l'eus vûë. Ces sortes d'exemples & beaucoup d'autres semblables que j'ay vûs, doivent bien apprendre aux Medecins qu'en traitant les maladies des femmes, ils ne doivent pas se fier entierement à ce qu'elles leur disent, sans bien examiner le veritable état où elles sont, quand il y a le moindre soupçon de grossesse; car comme il se rencontre souvent des femmes qui ne connoissoit pas elles-mêmes si elles sont grosses ou non, il y en a d'autres aussi qui quoiqu'elles le sçachent bien, trompent leur Medecin en lui celant leur grossesse. Je veux croire neanmoins pour l'honneur de celle dont je viens de parler, qu'elle étoit du nombre des premieres, & non pas de celui des dernieres.

Observation DLIV.

D'un enfant nouveau-né qui avoit une hernie ventrale au droit du nombril de la grosseur du poing d'un homme.

Le 13. Juin 1689. j'ay vû un enfant masle, né le jour précedent, qui avoit un grand *Exomphale*, ou plûtost une hernie-ventrale au droit du nombril, de la grosseur du poing d'un homme, dans laquelle grosse tumeur la plus grande partie des intestins du Mezentere de cet enfant étoient contenus; & quoique la dilatation interieure de cette tumeur fust fort large, on ne pouvoit pas neanmoins faire la reduction des intestins dans

la capacité du ventre, qui estoit si petite & si reserrée, qu'elle ne pouvoit pas le permettre. Tout l'exterieur de cette tumeur estoit de mesme substance que l'envelope naturelle du cordon de l'ombilic qui estoit dilaté de la sorte: & comme la nature de cette tumeur ne permettoit pas qu'on en fit ouverture, parce que les boyaux de l'enfant seroient entierement sortis si on l'eust faite, je jugeay cette maladie estre entierement incurable, & devoir certainement faire mourir l'enfant dans peu, comme il arriva quelques jours ensuite de la corruption de cette tumeur. La mere croyoit avec quelque raison que cette mauvaise conformation estoit arrivée à son enfant, parce qu'elle avoit regardé avec trop d'application dans le commencement de sa grossesse un pauvre, qui en demandant l'aumône montroit à découvert une grosse hernie-ventrale qu'il avoit. J'avois déja vû il y avoit près de trois ans un *Exomphale* à peu près semblable en l'enfant d'une femme que j'avois accouchée le 7. Aoust 1686. dont j'ay rapporté l'exemple en l'Observation CDXLVIII.

Observation DLV.

D'une femme grosse de deux enfans au terme de six mois, laquelle estant accouchée du premier, ne fut délivrée du second que le lendemain.

Le 16. Juillet 1689. je vis une femme qui estoit accouchée le jour précedent au terme de six mois, par les mains de sa Sagefemme, d'un enfant jumeau vivant, à laquelle femme il estoit resté encore un autre enfant dans le ventre, la Sagefemme ayant manqué de prendre l'occasion de l'accoucher de ce second enfant qui se presentoit par les pieds, comme elle la devoit prendre incontinent après la sortie du premier, qui avoit alors suffisamment dilaté le passage; mais comme lors que je fus mandé pour la secourir en l'accouchant de cet autre enfant, si j'y trouvois une disposition suffisante, ou pour donner au moins mon avis à sa Sagefemme sur ce qu'elle devoit faire, je trouvay sa matrice trop refermée pour tenter en ce temps l'extraction de ce second enfant, je jugeay qu'il estoit plus à propos de la differer un peu, par la consideration de la petitesse de l'enfant, qui quoiqu'en mauvaise situation pouvoit même estre expulsé par la seule nature, en cette femme qui avoit déja eû plusieurs autres enfans à

terme, deux fois plus gros que ce dernier ne paroissoit estre par la petitesse de ses pieds qu'il presentoit, & qui d'ailleurs n'avoit lors que je la vis en cet estat aucun accident, qui obligeast d'en accelerer l'opération, qu'on n'auroit pas pû entreprendre pour lors, à cause du trop grand resserrement de la matrice, sans lui faire une trop grande violence, qui auroit pû lui estre très-préjudiciable. C'est pourquoi je me contentay d'instruire sa Sagefemme de ce qu'elle devoit faire, lors qu'elle verroit la matrice disposée à permettre l'extraction de l'enfant, lui conseillant outre cela de donner un lavement à cette femme, afin de pouvoir lui procurer par ce remede quelques douleurs qui pussent contribuër à faire dilater suffisamment sa matrice; ce qui ayant esté fait, comme je l'avois conseillé, cette femme accoucha assez heureusement de ce second enfant, avec l'aide de sa Sagefemme quelques heures ensuite, ainsi que je l'avois prédit.

Observation DLVI.

De l'accouchement d'une femme qui croyoit avoir porté son enfant durant onze mois entiers.

Le 23. Juillet 1689. j'ay accouché une femme d'une très-grosse fille qui vint naturellement, qu'elle croyoit avoir portée en son ventre durant onze mois entiers; à cause qu'elle n'avoit pas eû ses menstruës depuis le 5. Aoust de l'année précedente. Mais comme l'experience m'a souvent fait connoistre qu'entre les femmes qui passent le terme ordinaire de neuf mois, il y en a très-peu qui le passent de douze ou quinze jours au plus, je croy que cette femme, qui pour l'ordinaire n'estoit pas bien reglée dans l'évacuation de ses menstruës, n'estoit devenuë grosse que six semaines, ou près de deux mois après la derniere fois qu'elle avoit eû cette évacuation naturelle. Cela estant ainsi, comme je le croy, l'on ne doit pas se servir de cet exemple pour prouver qu'une femme puisse porter quelquefois son enfant en son ventre jusques à onze mois entiers, comme cette femme croyoit avoir fait, fondée seulement sur le signe que j'ay rapporté.



Observation DLVII.

D'une femme qui commençoit à sentir les douleurs de l'accouchement, & qui avoit l'orifice interne de la matrice tout carcinomateux.

LE 5. Aoust 1689. je vis une femme qui commençoit d'avoir quelques petites douleurs de l'accouchement, vuidant depuis deux ou trois jours beaucoup de sérositez roussâtres de très-mauvaise odeur, qui furent le sujet pour lequel la Sagefemme qui l'assistoit m'avoit fait appeller, pour lui donner mon conseil. Ayant touché cette femme, je trouvay que tout l'orifice interne de sa matrice étoit carcinomateux ; & comme on me dit qu'elle avoit vuidé quantité de pareilles sérositez durant sa grossesse, après avoir eû beaucoup de vilaines fleurs blanches, je crûs qu'il y avoit de la malignité Venérienne en cet ulcere carcinomateux ; & ce qui aida d'autant plus à me le persuader, fut que j'apperçûs que son mari avoit pour lors une gale de très-mauvaise nature à la lévre : mais comme la conception n'auroit pas pû se faire en une matrice affligée d'un pareil ulcere, je crûs que celui-ci ne s'étoit formé que depuis la conception de l'enfant, & que cette femme mourroit très-certainement peu de temps après qu'elle seroit accouchée, comme j'avois vû arriver à une autre femme qui avoit un semblable ulcere, dont j'ay rapporté l'exemple en l'Observation CCLXV. ayant fait ce pronostic je laissay toute la conduite de l'accouchement de cette femme à sa Sagefemme, après lui avoir donné le conseil que je jugeay lui estre necessaire.

Observation DLVIII.

D'une femme qui avorta d'un petit fétus *tout enveloppé de ses membranes & de ses eaux, estant grosse de deux mois & une semaine.*

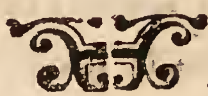
LE 11. Aoust 1689. j'ay vû une femme qui venoit d'avorter d'un petit *fétus*, qu'elle avoit vuidé tout enveloppé de ses membranes & de ses eaux, croyant pour lors estre grosse de deux mois & une semaine ; mais ce petit avorton n'étoit pas plus gros

qu'une grosse féve d'haricot ; ce qui faisoit connoistre qu'il n'avoit pas pris accroissement durant tout ce temps, n'estant pas plus grand que s'il n'avoit eû qu'un mois ; & comme il n'estoit point corrompu, & que la mere me dit qu'elle avoit esté fort rudement cahotée en allant en carosse cinq semaines auparavant, je crus que depuis cette violente agitation qu'elle avoit ressentie, son enfant n'avoit conservé qu'une vie languissante, qui l'avoit empêché de croistre ; ou même que cet enfant ayant cessé de vivre dès ce temps-là, il s'estoit neanmoins conservé sans corruption dans ses eaux, jusques au moment que la nature l'expulsa tout envelopé, comme j'ay dit, de ses membranes & de ses propres eaux.

Observation DLIX.

D'une femme qui accoucha à terme d'un enfant qui se portoit bien, quoiqu'elle eust eû une perte de sang assez considerable, n'estant grosse que de six ou sept semaines.

Le 16. Aoust 1689. j'ay accouché une femme d'un enfant masle, qui vint naturellement à terme, & estoit en très-bonne santé, quoique la mere eust eû une perte de sang assez considerable durant plusieurs jours, lors qu'elle n'estoit grosse que de six ou sept semaines, laquelle cessa par le moyen d'une saignée du bras que je fis faire à cette femme, & par le repos que je lui conseillay de garder au lit durant quelque temps, avec une abstinence entiere du coït, cette abstinence estant le plus salutaire remede dont puissent user les femmes grosses à qui il arrive quelque perte de sang. C'est pourquoi il ne suffit pas en semblable accident de leur conseiller simplement de garder le lit, si on ne leur fait entendre que cette abstinence du coït, est le principal repos qu'elles y doivent garder ; car autrement le même lit qui pourroit raffermir leur grossesse ébranlée, ne serviroit que d'occasion pour l'ébranler encore davantage, si elles ne s'y tenoient en repos de la maniere que je viens de dire.



Observation DLX.

D'une femme qui estant grosse de six ou sept mois, avorta d'un enfant mort, qui n'estoit pas plus gros qu'un enfant de deux ou trois mois.

Le 22. Aoust 1689. j'ay délivré une femme d'un enfant mort en son ventre depuis un très-long-temps, selon l'apparence, lequel estoit si petit, que je le tiray tout envelopé de son arriérefaix, de ses membranes, & de ses eaux. Cette femme croyoit pour lors estre grosse de six ou sept mois, quoique ce petit avorton qu'elle n'avoit jamais senti remuër, ne fust pas plus gros qu'un enfant de deux mois & demi, ou de trois mois au plus: & lors que je la délivray ainsi de cet enfant mort, elle avoit une perte de sang si abondante qu'elle lui avoit déja causé plusieurs foiblesses réïterées, qui l'auroient mise en grand danger de la vie, si je ne l'eusse promptement secouruë, comme je fis, pour remedier à cette grande perte de sang, qui cessa aussi-tost que j'eus tiré hors de la matrice ce corps étrange qui l'entretenoit, après quoy cette femme qui avoit esté toute languissante durant un très-long temps, se porta très-bien.

Observation DLXI.

D'un enfant né depuis seize jours qui mourut d'une grande inflammation de tout le bas ventre avec une très-grande dureté.

Le 16. Septembre 1689. je vis un enfant masle né depuis seize jours seulement, qui avoit une si grande inflammation de tout le bas ventre avec une très-grande dureté qui se communiquoit jusques aux bourses & aux cuisses de l'enfant, que je crus qu'il mourroit certainement dans peu, comme il arriva dix heures après que je l'eûs vû en ce mauvais estat. Cet enfant me parut neanmoins très-fort & très-sain, lors que j'en accouchay la mere, cette disposition qui le fit ainsi mourir ne luy estant venuë, à ce que me dit sa nourrice, que depuis deux ou trois jours, à quoy pouvoient bien avoir contribué les continuelles tranchées qu'il avoit eûës depuis sa naissance, & la grande constipation du ventre de l'enfant, qui pouvoit peut-estre venir de

la mauvaise qualité du lait de la nourrice, quoiqu'elle eust toute l'apparence extérieure d'estre bonne nourrice, ainsi que je l'ay vû arriver en beaucoup d'autres, dont le lait ne manquoit pas de constiper tous les enfans qui les tettoient : & comme les petits enfans pour se bien porter, doivent avoir naturellement le ventre humide & lâche, ceux qui l'ont resserré en sont toûjours d'autant plus incommodez. C'est pourquoy l'on doit changer ces sortes de nourrices pour en donner d'autres dont le lait soit plus convenable aux enfans qui sont ainsi constipez dès les premiers jours de leur naissance, afin de prévenir les fâcheux accidens qui leur en peuvent arriver, comme des douloureuses tranchées, des convulsions, & la mort même, ainsi qu'il arriva à cet enfant dont je viens de rapporter l'exemple. Quelque temps auparavant j'avois vû un autre enfant qui avoit le même accident dans les premiers jours de sa naissance ; mais l'accident estant plus mediocre il en échappa & se porta bien dans la suite.

Observation DLXII.

*De deux femmes nouvellement accouchées qui avoient la partie inférieure de la vulve déchirée jusques à l'*anus.

LE 1. Octobre 1689. je vis deux jeunes femmes accouchées depuis deux ou trois jours de leur premier enfant, lesquelles avoient toutes deux la partie inférieure de la vulve déchirée jusques à l'*anus*, cet accident leur ayant esté causé par la seule grosseur de la teste de leur enfant, ou par l'imperitie de leur Sagefemme, ainsi qu'elles le croyoient : mais comme en l'une & en l'autre le bord de l'*anus* n'estoit point interessé par cette déchirure, & que ces deux femmes qui estoient du commun, n'avoient pas bien besoin de la décoration de cette partie, qui ne leur devoit servir que pour faire des enfans, & qu'elles se plaignoient beaucoup de l'extrême difficulté qu'elles avoient eûë d'accoucher, causée par la grosseur de leur enfant, je ne jugeay pas à propos de faire la réünion de la partie qui s'estoit ainsi déchirée ; laquelle n'auroit pas manqué de se redechirer en leur accouchement suivant ; après quoy il auroit encore fallu recommencer inutilement la même opération à chaque enfant qu'elles auroient fait : de sorte que ces deux femmes préferant, com-

me je leur conseillay, la facilité de l'accouchement à la simple décoration de cette partie, elles aimerent mieux la laisser en l'estat qu'elle estoit, que de s'exposer à souffrir la douleur qu'il eust fallu leur faire, pour en procurer la réünion par la suite convenable à ces sortes de déchirures.

Observation DLXIII.

D'une femme accouchée depuis trois jours par un Chirurgien qui luy avoit fait donner mal-à-propos un lavement avec du gros vin pur, pour arrester un flux de ventre dès le second jour.

Le 4. Octobre 1689. je vis une femme accouchée assez heureusement depuis trois jours, à ce que me dit le Chirurgien qui l'avoit accouchée, nonobstant quoy cette femme avoit senti dès le second jour après son accouchement de très-grandes coliques dans le ventre & vers les reins, avec fiévre & disposition à transport au cerveau, à quoy avoit succedé un flux de ventre; & pour y remedier, ce Chirurgien luy avoit fait donner fort mal-à-propos, à ce que je crûs, un lavement de gros vin pur, prétendant à ce qu'il pensoit, que les intestins estant fortifiez par ce gros vin, il arresteroit ce flux de ventre, dont il apprehendoit la suite sans beaucoup de sujet; car comme je luy fis entendre que ce gros vin pur, au contraire, estoit capable par son piquotement d'irriter fortement les intestins, & d'y causer des épreintes douloureuses qui pouvoient exciter une disposition inflammatoire à la matrice de cette femme si nouvellement accouchée; à qui des lavemens anodins auroient esté pour lors bien plus convenables que celuy de ce gros vin astringent qu'il luy avoit fait donner; & bien loin d'apprehender une mauvaise suite de ce petit flux de ventre, comme faisoit ce Chirurgien, je crus au contraire qu'il seroit certainement salutaire à la malade, comme il fut, vû l'estat auquel je la trouvay, lors que je fus mandé pour la voir; car elle estoit sans fiévre, sans douleur ni tension de ventre, & sans aucun autre accident considerable, ayant esté entierement soulagée depuis quelques heures par le dégagement de son ventre qui s'étoit purgé d'une bile, qui ayant esté un peu agitée & échauffée, avoit esté cause des grandes coliques que cette femme avoit ainsi senties dans le ventre, & de cette petite disposition à transport au cerveau qui luy estoit arrivée en même temps, comme il en ar-

five quelquefois aux femmes vers le troisiéme jour de leur accouchement, par l'ardeur de la fiévre de leur lait.

OBSERVATION DLXIV.

D'une femme qui averta d'un enfant de quatre mois, qui estoit mort en son ventre depuis un mois entier.

LE 12. Octobre 1689. j'ay délivré une femme d'un enfant de quatre mois, qu'elle portoit mort en son ventre depuis un mois entier, qu'elle avoit fait un voyage à la campagne, dont elle avoit esté fort fatiguée. Ce petit enfant estoit tout fletri, sans neanmoins aucune corruption cadavereuse, s'estant ainsi conservé durant tout ce temps dans ses propres eaux; qui ne s'estoient écoulées que le jour avant que la mere en avorta, comme elle fit sans aucun accident considerable; après quoy elle se porta aussibien que si elle eust accouché naturellement à terme d'un enfant vivant; à quoy contribua beaucoup le bon conseil que je luy avois donné de ne point procurer l'expulsion de cet enfant mort en son ventre par des remedes purgatifs, comme quelques Medecins luy avoient proposé, devant que la nature eust elle-même tenté de le mettre dehors; car ces sortes de remedes ne la font qu'irriter en vain si on les donne devant qu'elle ait commencé son opération; ce que l'on reconnoist bien par les douleurs de l'accouchement que la femme ne laisse pas de sentir, lors que la nature tâche de se délivrer d'un enfant mort, semblables à celles qui arrivent quand elle s'efforce de mettre dehors un enfant vivant.

OBSERVATION DLXV.

De l'accouchement d'une femme grosse de deux enfans, dont le premier vint naturellement, & le second presentoit l'épaule.

LE 26. Novembre 1689. j'ay accouché une femme de deux enfans masles vivans, qui n'avoient qu'un seul arriérefaix qui leur estoit commun. Le premier de ces enfans vint naturellement; mais le second presentoit l'épaule; ce qui m'obligea de le retourner pour le tirer par les pieds incontinent après avoir rompu les membranes de ses eaux; ce que je fis immediatement après

la sortie du premier enfant. C'étoit la premiere grossesse de cette femme, qui étoit de très-petite taille, & d'une très-foible complexion : elle eust durant trois jours entiers devant que d'accoucher de très-méchantes douleurs fatigantes, qui ne répondoient qu'obliquement, à cause de la mauvaise situation de l'un de ces enfans, qui étoient tous deux assez gros ; parce que la mere les avoit portez quasi jusques à la fin du terme de neuf mois ; ce qui n'arrive que très-rarement aux femmes qui ont plusieurs enfans ; car elles accouchent presque toûjours douze ou quinze jours au moins devant la fin du neuviéme mois ; & ont aussi toûjours les jambes fort enflées comme cette femme avoit eû durant le dernier mois de sa grossesse.

OBSERVATION DLXVI.

De deux femmes qui avoient esté entretenuës durant un très-long-temps dans la fausse opinion qu'elles avoient d'estre grosse d'enfant.

LE 29. Novembre 1689. je vis une femme âgée de quarante-quatre ans, ou environ, qui croyant estre grosse de huit mois, gardoit fort exactement le lit, dans la grande apprehension qu'elle avoit d'accoucher dans le huitiéme mois de sa grossesse, à cause d'une chûte qu'elle avoit faite depuis six jours, sentant, à ce qu'elle croyoit, remuër son enfant en son ventre depuis plus de quatre mois, comme les femmes grosses ont coûtume de le sentir. Mais l'ayant examinée, je trouvay qu'elle n'étoit point grosse d'enfans, & qu'elle s'étoit grandement trompée, croyant que les mouvemens qu'elle disoit sentir dans le ventre, qui n'étoient que certains tressaillemens de la matrice, causez par la suppression de ses menstruës, fussent des veritables mouvemens d'un enfant. Elle avoit pour lors le nombril fort enfoncé, beaucoup de graisse au ventre qui en faisoit l'éminence, & l'orifice interne de la matrice petit, comme il a coûtume d'estre hors du temps de la grossesse ; toutes lesquelles dispositions m'ayant fait connoistre qu'elle n'étoit point veritablement grosse, comme elle avoit crû jusques alors, je luy dis que si elle ne gardoit le lit que dans l'intention de pouvoir mieux conserver sa prétenduë grossesse, elle pouvoit se lever en toute seûreté, & agir en ses affaires comme à l'ordinaire : de sorte que l'ayant entiérement desabusée de l'er-

reur où elle étoit, elle prit auſſi-toſt ſa robe de chambre & ſortit du lit dès ce moment en ma preſence, & en celle de ſon mary, qui fut tout ſurpris de la grande erreur, où elle avoit été durant un ſi long-temps, qui étoit d'autant plus conſiderable, que cette femme ayant eû auparavant juſques à dix enfans, il ſembloit qu'elle n'auroit pas dû ſe tromper comme elle avoit fait, croyant ainſi eſtre effectivement groſſe d'enfant depuis huit mois, dequoy ſa Sagefemme l'avoit toûjours aſſurée, l'entretenant par ſon ignorance dans cette erreur, au lieu de l'en deſabuſer comme je fis. L'erreur de cette femme qui avoit eû dix enfans comme je viens de dire, n'étoit pas moins grande que celle dans laquelle un Chirurgien de mes plus anciens Confreres, entretint durant plus d'un an entier, dans une fauſſe eſperance de groſſeſſe d'enfant, une jeune femme âgée de vingt-deux ans, qui n'avoit pas encore eû aucun enfant, mais qui en deſiroit très-paſſionnément, auſſi-bien que ſon mary; laquelle j'avois vûë le 14. Juin de cette même année 1689. & l'avois alors aſſurée très-poſitivement, comme auſſi ſon mary, qu'elle n'étoit point groſſe, quoiqu'elle le cruſt eſtre dès ce temps-là de ſept mois & demy, & qu'elle aſſuraſt ſentir remuer depuis plus de trois mois ſon enfant en ſon ventre. Cette femme étoit d'un temperamment ſanguin, & d'une habitude aſſez replete; elle avoit reglément tous les mois ſes menſtruës; mais bien moins qu'à l'ordinaire, & avoit beaucoup de graiſſe au ventre, qui en faiſoit toute l'éminence; ſon nombril étoit fort enfoncé, & l'orifice de ſa matrice petit, comme il a coûtume d'eſtre aux femmes qui n'ont pas encore eû aucun enfant, & qui ne ſont pas groſſes; leſquelles deux dernieres marques me firent certainement connoiſtre que cette femme n'étoit point du tout groſſe d'enfant comme je l'en aſſuray, contre le ſentiment de cet ancien Chirurgien qui ſe trompa ſi lourdement en cette occaſion, où ayant été mandé après moy, il continua encore durant un fort long-temps d'entretenir cette femme dans l'erreur où elle étoit. Mais enfin après toutes les fauſſes eſperances qu'il luy avoit données par pluſieurs fois d'un prochain accouchement, elle reconnut manifeſtement elle-même, auſſi-bien que ſon mary, la faute qu'elle avoit faite d'avoir ajoûté foy au dire de ce même Chirurgien qui s'étoit trompé auſſi-bien qu'elle en la croyant groſſe contre mon ſentiment, & qui pour faire ajoûter plus de foy à toutes les aſſurances qu'il luy en donnoit, luy diſoit qu'il étoit mon ancien; prétendant prouver par-là qu'il en

estoit d'autant plus experimenté en son art, dont je luy ay donné par mes instructions publiques, aussi-bien qu'à beaucoup d'autres, les meilleures connoissances qu'ils en peuvent avoir, comme l'avoûënt assez ingenument ceux qui ne sont pas si glorieux, ny si méconnoissans que luy.

Observation DLXVII.

D'un enfant qui en naissant avoit le cordon de l'ombilic noüé d'un veritable nœud.

Le 18. Decembre 1689. j'ay accouché une femme d'un très-gros enfant masle qui vint naturellement, auquel je trouvay le cordon de l'ombilic extraordinairement long, & noüé d'un veritable nœud au milieu de sa longueur; ce qui ne s'estoit pû faire que parce que ce cordon, qui estoit d'une longueur excessive, avoit fait un cercle en flotant au milieu des eaux de l'enfant, dans lequel il falloit de necessité qu'il eût passé dans le temps qu'il s'estoit tourné dans le ventre de la mere, pour se disposer à venir dans la posture naturelle, qui est la teste la premiere. J'ay encore vû depuis ce temps-là plusieurs autres enfans qui avoient leur cordon noüé de la sorte pour la même raison que j'ay expliqué plus particulierement en l'Observation CXXXIII.

Observation DLXVIII.

D'une femme qui douze heures après estre accouchée, perdit entierement la vûë durant deux jours.

Au même mois de Decembre 1689. je vis une femme accouchée assez heureusement depuis un jour & demi, laquelle avoit entierement perdu la vûë douze heures après estre ainsi accouchée. Comme cette femme estoit fort replete, & qu'elle n'avoit guere vuidé en accouchant, à ce que me dit sa Sagefemme, & qu'elle ne vuidoit encore que très-peu, & avoit une fort grande douleur de teste, je la fis saigner du pied aussi-tost que je l'eus veuë en cet estat. Ce remede fait fort à propos dans cette urgente necessité, luy fut si salutaire que son cerveau ayant esté dégagé de la trop grande plenitude que luy avoit causé ce surprenant accident, elle recouvra la veuë dès le lendemain. Cette

femme me dit qu'un mois devant que d'accoucher elle avoit esté travaillée de quelques mouvemens convulsifs, ce qui l'avoit apparemment renduë plus disposée à ce dernier accident, dont elle fut entierement délivrée par cette seule saignée du pied que je luy fis faire. Mais treize mois ensuite estant redevenuë grosse une autrefois, je la fis saigner trois fois du bras durant le temps de sa grossesse, & encore une autrefois dans le temps de son travail: de sorte que l'ayant entierement préservée par la précaution de ces saignées de la récidive de ces fâcheux accidens, je l'accouchay heureusement le 12. Octobre 1691. d'un gros enfant masle qui vint naturellement.

Observation DLXIX.

D'une femme qui accoucha au terme de huit mois, ayant eû auparavant plusieurs accès de fiévre qui l'avoient obligée de prendre du quinquina.

LE 21. Janvier 1690. j'ay accouché une femme d'un petit enfant masle de huit mois, dont la naissance avoit esté accelerée d'un mois entier, par plusieurs accès de fiévre que la mere avoit eûs quelque temps auparavant; pour la guerison de laquelle fiévre elle avoit esté obligée de prendre du *quinquina.* Ce petit enfant n'avoit que la proportion ordinaire des enfans de ce terme, qui est d'estre un tiers plus petit que les enfans de neuf mois. Il ne vêcut que peu de jours, non pas à cause qu'il estoit venu au terme de huit mois, auquel on croit abusivement que les enfans ne peuvent pas vivre; mais parce qu'après avoir esté déja beaucoup debilité par la maladie que la mere avoit eûë, sa naissance avoit esté avancée d'un mois entier: car il est très-certain, comme je l'ay toûjours connu par experience, que les enfans qui naissent à huit mois vivent incomparablement mieux que ceux qui viennent au terme de sept mois, qui pour être encore bien plus prématuré que le terme de huit mois, est toûjours si funeste à ceux qui y naissent veritablement, qu'à grande peine y en a-t-il un seul de mille qui puisse vivre. Je dis à ceux qui y naissent veritablement; car souvent les femmes se trompent à la supputation du temps de leur grossesse, & croyent accoucher à sept mois, ou le veulent faire croire quelquefois, quoiqu'elles soient pour lors grosses de huit ou neuf mois.

OBSERVATION DLXX.

Du laborieux accouchement d'une femme grosse de deux enfans, à laquelle sa Sagefemme ignorante avoit laissé l'arriérefaix du second enfant dans la matrice.

LE 2. Février 1680. je vis une femme accouchée depuis deux jours de deux filles vivantes, qui estoit fort fatiguée du mauvais traitement qu'elle avoit reçû de sa Sagefemme dans le temps de son accouchement; laquelle Sagefemme après avoir reçû la premiere de ces filles, n'ayant pas reconnu que cette femme avoit encore un autre enfant dans le ventre, luy avoit fait faire durant plus d'une heure & demie de violens efforts pour vomir, luy fourant un poreau jusques au fond de la gorge, prétendant seulement par ce moyen la délivrer plus facilement de son arriérefaix: mais enfin voyant qu'elle ne la pouvoit délivrer comme elle le vouloit, l'autre enfant se presentant de soy-même pour sortir, luy fit connoistre qu'elle s'estoit trompée: & après que ce second enfant eust esté poussé dehors par la nature, cette ignorante Sagefemme ayant tiré l'arriérefaix d'un de ces enfans, & croyant alors avoir tout fait, & avoir bien délivré cette femme la laissa en cet estat, ressentant encore de grandes douleurs dans le ventre, qui luy firent vuider au bout d'une heure le second arriérefaix, dont la nature se délivra d'elle-même, cette Sagefemme n'ayant pas eû le jugement de considerer que si ces deux enfans n'avoient eû qu'un seul arriérefaix qui leur eust esté commun, comme il arrive assez souvent, cet arriérefaix auroit eû deux cordons. Cependant cette même Sagefemme avec toute son ignorance, s'estoit fort souvent assez témerairement vantée à cette femme avant que de l'accoucher, qu'elle estoit plus capable en son art que le plus habile de tous les Chirurgiens qui en font profession. Mais cette femme ayant bien connu le contraire par sa propre experience, a eû depuis ce temps-là recours à mon assistance dans ses autres accouchemens, afin d'y estre mieux secouruë qu'elle n'avoit esté dans ses précedens par sa présomptueuse Sagefemme.



OBSERVA-

OBSERVATION DLXXI.

D'une femme grosse de prés de trois mois, qui avorta d'un petit fetus *qui n'estoit pas plus gros qu'une petite mouche à miel.*

LE 12. Février 1690. je vis une femme qui venoit d'avorter d'un petit *fetus* qui n'estoit pas plus gros qu'une petite mouche à miel, quoi qu'elle crust estre grosse de près de trois mois. Cette femme avoit eu il y avoit quatre ou cinq jours quelque petite perte de sang, qui pouvoit venir d'un faux pas qu'elle me dit avoir fait quelques jours auparavant, joint à quelque mouvement de colere: mais comme ce *fetus* avorton n'avoit que la proportion que pourroit avoir un *fetus* de quinze jours seulement, il est vrai-semblable qu'ayant si peu profité depuis sa conception, la mere en auroit avorté dans la suite, quand elle n'auroit pas fait ce faux pas, à cause de la foiblesse de ce petit enfant, dont le principe de vie pouvoit même avoit esté détruit depuis long-temps, par quelque autre cause qui n'avoit pas esté connuë à la mere.

OBSERVATION DLXXII.

D'une femme qui quinze jours aprés estre accouchée eût un abscés à la mammelle, pour avoir trop agi des bras en joüant aux cartes.

LE 15. Février 1690. j'accouchai une femme qui après s'estre bien portée durant les quinze premiers jours de sa couche, se fit venir mal au sein pour ne s'estre pas tenuë en repos, comme je lui avois conseillé, pour prevenir cet accident, qui lui arriva pour avoir trop agi des bras en joüant aux cartes; ce qui fut cause qu'il lui survint une inflammation à l'une de ses mammelles, qui vint ensuite à suppuration; car il faut remarquer qu'aux femmes accouchées qui ne nourrissent pas leur enfant, le lait séjournant long-temps dans leurs mammelles les rend pour ce sujet plus douloureuses; de sorte que ces parties qui auroient besoin de repos, venant pour lors à estre agitées par quelque action des bras qui les violente, à cause que le grand pectoral, qui est le principal de tous les muscles qui font mou-

voir le bras, est justement situé sous la mammelle, il leur arrive ensuite une plus grande fluxion d'humeurs, qui s'echauffant & se corrompant par un trop long sejour dans toutes les glandes de ces parties, y causent après cela des abscès, comme il arriva à cette femme pour n'avoir pas suivi le bon conseil que je donne toûjours aux femmes nouvellement accouchées ; qui est de se tenir le sein bien clos & couvert, & les bras en très-grand repos, jusques à ce que leur lait soit entierement évadé, quand elles ne veulent pas estre nourrices.

Observation DLXXIII.

D'une femme qui eut des convulsions incontinent aprés qu'elle fut accouchée, nonobstant quoy elle se porta bien quelque temps ensuite.

LE même jour 15. Février 1690. je vis une femme qu'un de mes confreres avoit accouchée de son premier enfant, laquelle avoit esté surprise d'une violente convulsion incontinent après qu'elle eust esté heureusement delivrée, ainsi qu'il me dit. La grandeur de cet accident nous obligea de la faire saigner d'abord du bras, afin de degager plus promtement sa teste, & encore du pied dès le lendemain, afin d'en prevenir mieux la recidive. Mais nonobstant la precaution de ce remede, elle retomba encore en d'autres convulsions par sept ou huit fois, durant les vingt-quatre heures qui suivirent son accouchement; aprés quoi ces convulsions estant cessées elle resta durant un jour sans aucune connoissance ; & quelques jours ensuite elle eust un tres-grand transport au cerveau, dont il y avoit lieu de craindre une tres-mauvaise issuë pour la malade, qui neanmoins se porta bien quelque temps aprés. Ces sortes de convulsions estant causées par un sang extraordinairement échauffé par la grande agitation du travail, qui se porte en trop grande abondance au cerveau, il n'y a pas de meilleur remede pour en prevenir l'accident, que de saigner du bras les femmes dans le temps même qu'elles sont en travail, si l'on voit en elles quelque marque de plenitude, & principalement celles dont le travail est laborieux, comme il est ordinairement à celles qui accouchent pour la premiere fois.

OBSERVATION DLXXIV.

De l'heureux accouchement d'une femme qui avoit eu auparavant une fiévre double tierce continuë durant dix ou douze jours.

LE 16. Février 1690 j'ai accouché une femme d'un enfant masle qui se portoit fort bien, quoique la mere eust eu devant que d'accoucher une fiévre double tierce continuë durant dix ou douze jours ; pour raison de quoi elle avoit esté saignée deux fois, & avoit pris par mon conseil du *quinquina* depuis un jour. Mais lors qu'elle accoucha elle estoit par bonheur sans fiévre, soit que ce fust par le bon effet du *quinquina* qu'elle avoit pris, ou par la disposition qu'elle avoit à l'entiere cessation de sa fiévre, dont les accès estoient fort considerablement diminuez depuis deux jours ; & comme je craignois beaucoup pour cette femme, si elle fust accouchée dans le temps de cette fiévre, qui n'auroit pas manqué de se redoubler ensuite, ainsi qu'il arrive assez ordinairement, je la crus entierement hors de danger, la voyant sans fiévre le même jour que son travail se declara ; & en effet elle se porta très-bien ensuite : car il faut remarquer que tant s'en faut qu'il soit utile de procurer l'accouchement à une femme qui étant bien preste de la fin de son terme, est travaillée de quelque maladie considerable, il faut au contraire faire tout son possible pour le retarder jusques après sa guerison ; parce que la nature estant déja beaucoup affoiblie par la maladie, ne peut pas bien conduire l'évacuation des vuidanges de la couche, dont la suppression ne manque pas ordinairement d'augmenter cette même maladie, par le reflux des humeurs sur les parties principales qui l'avoient causée.

OBSERVATION DLXXV.

D'une femme qui accoucha au terme de huit mois d'un enfant mort en son ventre depuis douze jours entiers.

LE 21. Février 1690. j'ay accouché une jeune femme de son premier enfant, au terme de huit mois, qui estoit mort en son ventre, selon l'apparence, depuis douze jours entiers, qu'il y avoit qu'elle ne l'avoit point senti remuer, après l'avoir senti

s'agiter extraordinairement ensuite d'une grande frayeur qu'elle avoit euë: de sorte que cette violente passion de l'ame ayant en même-temps causé une grande agitation du corps à la mere, & beaucoup de dereglement dans les mouvemens de son cœur, & par consequent dans le mouvement du sang qui estoit porté à l'enfant, il en fut privé de la vie; soit pour n'en avoir pas receu dans le temps de cette grande frayeur de la mere, une suffisante quantité pour le vivifier à l'ordinaire, ou soit au contraire, pour en avoir peut-estre receu dans ce même temps une trop grande abondance, dont il avoit esté suffoqué. Cette femme neanmoins se porta bien après que je l'eus ainsi accouchée de cet enfant mort.

Observation DLXXVI.

D'une femme qui accoucha heureusement à terme d'un enfant qui se portoit bien, quoy qu'elle eust esté griévement malade de la petite verole au cinquiéme mois de sa grossesse.

LE 23. Février 1690. j'ai accouché une femme d'un enfant masle qui vint au terme de neuf mois entiers, la mere se portant très-bien pour lors, & son enfant aussi, quoi qu'elle eust esté griévement malade de la petite verole au cinquiéme mois de sa grossesse, & qu'elle eust esté saignée quatre fois du bras durant cette maladie, dont il ne paroissoit aucune marque sur le corps de l'enfant, qui pust témoigner qu'il en eust esté aussi lui-même infecté dans le ventre de sa mere, comme j'en ay vû de très-manifestes en un autre enfant dont j'ai rapporté l'exemple en l'Oservation DC. la mere duquel enfant avoit aussi eû dans le temps de sa grossesse la même maladie, qui quoi que contagieuse ne se communique pas toûjours au corps de l'enfant, bien qu'il n'ait pas pour lors d'autre nourriture que le sang de la mere; en estant preservé par un principe de vie particulier, qui purifie ce sang infecté qu'il en reçoit.



Observation DLXXVII.

D'une femme qui avoit un continuel écoulement involontaire de l'urine depuis deux mois qu'elle estoit accouchée de son premier enfant.

LE 28. Février 1690. je vis une femme accouchée depuis deux mois de son premier enfant, par les mains d'une Sagefemme, dont elle croyoit avoir esté blessée dans le temps de son accouchement. Cette femme avoit un continuel écoulement involontaire de l'urine, qui venoit d'une fistule, qui lui estoit restée après la suppuration d'une partie du col de la vessie, où il y avoit un trou à y introduire le petit doigt; ce qui lui estoit arrivé tant à cause de la mauvaise conformation de son corps, (car c'estoit une femme extraordinairement petite) que pour la grosseur de la teste de son enfant, qui avoit demeuré trop long-temps au passage, à quoi pouvoit peut-estre aussi avoir contribué la violence que la Sagefemme avoit faite aux parties, ainsi que cette femme le croyoit. Je taschai neanmoins de la desabuser de cette croyance, de crainte qu'elle ne continuast d'attribuer peut-estre injustement la cause de son incommodité à sa Sagefemme, qui pouvoit en être innocente; cet accident ne lui estant vrai-semblablement arrivé que par la mauvaise conformation de son corps, & par la grosseur de la teste de son enfant, qui ayant, comme j'ai dit, demeuré trop-long-temps au passage, & fait cependant une trèsviolente compression du col de la vessie, il y estoit survenu une inflammation, qui fut suivie d'une pourriture, qui ayant causé une grande perte de substance en cette partie, y avoit fait en même temps cette fistule, que je jugeai estre entierement incurable à cause de sa grandeur.

Observation DLXXVIII.

D'une femme qui mourut neuf jours aprés estre avortée d'un enfant de quatre ou cinq mois, la plus grande partie de l'arriérefaix lui estant restée dans la matrice.

LE 29. Février 1690. je vis une femme qui estoit presque reduite à l'extremité, estant avortée depuis sept jours d'un

enfant de quatre ou cinq mois, sans avoir pû estre délivrée par sa Sagefemme, qui ayant rompu le cordon de l'arriérefaix, travailla beaucoup la malade durant une heure, sans lui pouvoir tirer que quelques portions de cet arriérefaix, dont la plus grande partie estant restée dans la matrice, causa dans la suite de grandes pertes de sang, & une abondante excrétion de vuidanges très-puantes, avec une grosse fievre continuë qui avoit plusieurs redoublemens par jour, grande tension du ventre, plusieurs foiblesses, & autres accidens qui firent mourir la malade deux jours après que je l'eus vûë en ce mauvais état, comme je l'avois bien predit; plus par la consideration de la violence que la matrice avoit soufferte, dans le temps que la Sagefemme de cette femme l'avoit voulu délivrer de son arriérefaix, que par celle de la seule retention de ce corps étrange : car il faut remarquer qu'il n'y auroit pas même tant de danger de commettre entierement à la nature l'expulsion de l'arriérefaix ainsi resté dans la matrice, que de faire une violence trop considerable à cette partie pour l'en tirer, qui ne manque pas d'y causer ensuite une inflammation, qui est dautant plus mortelle qu'elle est encore augmentée par la presence de quelque partie du corps étrange que l'on y a laissée.

OBSERVATION DLXXIX.

D'une femme qui avoit une fausse opinion d'être grosse d'enfant.

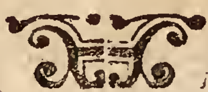
LE 19. Mars 1690. je vis une femme âgée de trente deux ans, fort couprosée de visage, laquelle estant seulement mariée depuis huit mois, croyoit estre grosse de six ou sept mois, ayant le ventre assez gros pour le croire, & y sentant même, à ce qu'elle disoit, des mouvemens qui l'en persuadoient : mais l'ayant examinée, je lui trouvay le nombril assez enfoncé, & l'orifice interne de la matrice très-petit & court, par lesquelles marques je reconnus bien certainement qu'elle n'estoit point grosse d'enfant, comme elle croyoit : & ce qui me le confirma d'autant plus, est qu'elle me dit qu'elle n'avoit jamais manqué d'avoir tous les mois ses menstruës, & qu'elle les avoit même euës plus abondamment, & mieux qu'elle n'avoit accoûtumé avant son mariage; auquel temps elle en avoit quelquefois eu des suppressions durant trois ou quatre mois. C'est pourquoy

je crûs qu'il falloit attribuer les mouvemens que cette femme disoit sentir quelquefois en son ventre, à certains tressaillemens de la matrice, ou du Mezentere, & non pas à un enfant, dont elle croyoit estre grosse; & je lui conseillai de se faire saigner une fois du bras, & une autre fois du pied, & d'user ensuite durant quelque temps du bain d'eau tiéde, & de quelque purgation afin de dégager plus facilement l'embarras d'humeurs dont son Mezentere estoit selon l'apparence assez gonflé, pour causer la grosseur extraordinaire de son ventre, qui lui avoit donné occasion de croire ainsi faussement qu'elle estoit grosse d'enfant.

OBSERVATION DLXXX.

D'une femme qui accoucha heureusement à terme d'un enfant qui se portoit bien, quoique n'estant grosse que de deux mois & demi, elle eust esté très-griévement malade d'une fiévre continuë, dont elle guerit par l'usage du quinquina.

LE 20. Mars 1690. j'ai accouché une femme d'un très-gros enfant masle, qui se portoit parfaitement bien, quoique la mere estant grosse de trois mois & demi, eust eu durant douze ou quinze jours une très-violente fiévre continuë avec des redoublemens letargiques, & autres accidens si fâcheux, qu'il est rare de voir une femme si grievement malade en l'estat de grossesse où elle estoit, sans en mourir. Mais après avoir esté saignée quatre fois du bras, on fut obligé de lui donner du *quinquina*; & bien que les redoublemens de sa fiévre qui l'avoit presque reduite à l'extremité, ne fussent precedez d'aucun frisson, elle ne laissa pas d'en guerir parfaitement par l'usage de ce seul remede, contre l'esperance de son Medecin, qui vouloit encore la faire saigner au lieu de lui faire prendre ce salutaire remede, que je lui avois conseillé. Ce Medecin n'ayant pas pû se persuader que le *quinquina* convint à la maladie de cette femme, qui estoit d'une très-delicate complexion, qu'après qu'il eust vû le bon effet qu'il produisit, en faisant cesser cette furieuse fiévre dès le lendemain qu'elle eût pris de ce remede.



Observation DLXXXI.

D'une femme qui aprés estre accouchée assez heureusement, fut surprise dés le lendemain de trois convulsions assez fortes, nonobstant quoy elle se porta bien dans la suite.

LE 23. Mars 1690. j'ai accouché une jeune femme d'un enfant masle qui vint naturellement; mais quoi qu'elle fust accouchée fort heureusement, elle fut surprise le lendemain de trois convulsions assez fortes; ce qui m'obligea de la faire saigner du pied, après quoi elle se porta bien; la langue lui restant seulement épaisse, & un peu paralitique durant quelques jours. Cette femme estoit naturellement sujette à des douleurs de teste, dont elle estoit fort incommodée de temps en temps, lesquelles contribuerent beaucoup à lui causer les convulsions, dont elle fut surprise après son accouchement, par le transport qui se fit à son cerveau, qui estoit naturellement debile, d'un sang plus échauffé qu'à l'ordinaire par l'agitation du travail.

Observation DLXXXII.

D'une femme qui mourut par la violence des convulsions qui précederent & suivirent l'exaction de son enfant mort en son ventre, aprés un trés-laborieux travail durant cinq jours.

LE 27. Mars 1690. j'ai accouché en presence de deux Medecins & d'un Chirurgien de mes confreres, une femme âgée de plus de quarante quatre ans, de son premier enfant qui estoit mort en son ventre depuis trois jours entiers, comme il nous parut par sa grande corruption, estant resté au passage durant tout ce temps, sans que la nature l'eust pû pousser dehors, nonobstant toute la bonne conduite dont sa sagefemme avoit usé pour la bien assister durant tout son travail. Mais outre l'âge par trop avancé de cette femme & l'extrême grosseur de son enfant mort, qui faisoient la grande difficulté de son accouchement, c'estoit une femme d'une habitude excessivement replete, & qui avoit esté surprise dès le jour precedent d'une très-violente convulsion, estant d'ailleurs sujette par sa disposition naturelle, à tomber assez souvent dans cet accident dès avant

sa

ſa groſſeſſe, & comme on avoit eſſayé durant cinq jours qu'elle fut en travail de toutes ſortes de remedes, pour lui procurer un accouchement naturel, juſques à la ſaigner trois fois au bras ; à cauſe de ſon extrême plenitude, & à lui faire prendre même un leger purgatif, & qu'il n'y avoit plus aucun lieu d'eſperer qu'elle puſt jamais accoucher d'elle-même, je fus obligé, à l'inſtante priere de ſon mari, & de tous les aſſiſtans de lui tirer du ventre ce gros enfant mort, m'eſtant ſervi pour ce faire, de l'inſtrument de mon invention appellé *Tireteſte*, avec lequel je le tiray bien plus facilement qu'on n'auroit pas pû faire avec des crochets ordinaires : mais cette operation quoyque faite ſans cauſer aucune violence à la mere, lui fut inutile, comme je l'avois bien prédit à tous les aſſiſtans, qui m'avoient obligé par leur grande inſtance de l'entreprendre, car elle ne laiſſa pas de mourir une heure après que je l'eûs ainſi accouchée, lui eſtant encore ſurvenu pour lors une autre convulſion. C'eſt ainſi que meurent preſque toutes les femmes dont la corruption de l'enfant mort en leur ventre contribuë à rendre la convulſion qui leur arrive beaucoup plus maligne & funeſte.

OBSERVATION DLXXXIII.

D'une jeune femme qui quoyque ſon hymen *ne fut perforé que d'un petit trou de la groſſeur d'un tuyau de plume à écrire, n'avoit pas laiſſé de concevoir ſans introduction du membre viril.*

LE 30. Mars 1690. j'ai vû une jeune femme mariée ſeulement depuis deux mois & demi, qui eſtoit groſſe depuis ce temps-là, ainſi qu'il me parut par pluſieurs ſignes qui le faiſoient manifeſtement connoiſtre, quoyque ſon *hymen*, ou cloſture virginale, ne fut ouvert que d'un ſimple petit trou proportionné à la groſſeur d'un tuyau de plume à écrire, à travers laquelle ouverture cette femme avoit conceu, ſans aucune introduction du membre viril. Sa Sagefemme qui eſtoit preſente, lors que je l'examinay, n'ayant pas pû ; faute de capacité ſuffiſante, reconnoiſtre cette diſpoſition, avoit dit à ſon mari qu'elle n'auroit jamais d'enfans, dont je la déſabuſay, en l'aſſurant que ſa femme étoit veritablement groſſe, de quoy je le perſuaday facilement, en lui faiſant entendre qu'il ſuffiſoit pour la conception, que la ſemence euſt été déchargée au droit du petit trou de *l'hymen*,

quoy qu'il n'y eust eu aucune introduction du membre viril; & qu'au reste il estoit facile d'ouvrir la closture virginale de sa femme par l'inclusion de la simple membrane qui en fermoit l'entrée, afin qu'il pust ensuite accomplir plus facilement l'action du coït avec elle. Mais je lui conseillai d'attendre pour lui faire faire cette operation qu'elle fust grosse de quatre mois accomplis, afin qu'ayant passé le terme plus ordinaire des fausses couches, qui est environ le troisiéme mois, sa grossesse estant plus stable, elle fust pour lors moins ébranlée par la douleur qu'elle pourroit souffrir en cette opération. Cet exemple nous fait assez connoistre qu'une femme peut bien concevoir, ainsi que j'ay dit, sans aucune introduction du membre viril comme celle-cy avoit très-certainement fait, aussi bien qu'une autre femme dont j'ay parlé en l'Observation CDLXXXIX.

Observation DLXXXIV.

D'un enfant vivant qui fut malheureusement tiré du ventre de la mere avec des crochets.

Le 12. Avril 1690. je vis une femme qui avoit été accouchée il n'y avoit que quatre jours, par un Chirurgien qui ayant crû que son enfant estoit mort en son ventre, & s'estant malheureusement trompé, l'avoit tiré avec des crochets; ce qui fut cause de la mort de ce pauvre enfant, qui vécut encore un jour après avoir été tiré de la sorte avec trop de précipitation; parce que cette femme avoit eu auparavant, à ce que l'on me dit, un accès de convulsion; mais comme il n'y avoit pas un jour qu'elle estoit en travail, & que c'estoit son quatriéme enfant, & qu'il venoit naturellement, je crûs autant que j'en pus juger, par le recit qui m'en fut fait, qu'elle auroit bien pû en accoucher d'elle-même sans la cruelle précipitation qu'eust ce Chirurgien de lui tirer ainsi son enfant du ventre. Lors que je fus appellé pour voir cette femme, je la trouvay ayant une fiévre continuë avec une grande oppression & un petit poulx fort frequent, pour lesquels accidens son Medecin l'avoit fait saigner depuis les quatre jours qu'il y avoit qu'elle estoit accouchée, quatre fois du bras & deux fois du pied: mais nonobstant le mauvais état où elle estoit, qui donnoit lieu de croire qu'elle estot en très-grand danger de la vie, elle ne laissa pas de re-

chaper & de se bien porter dans la suite. Le cruel & malheureux exemple de cet enfant fait bien voir que l'on ne peut apporter trop de précaution, pour connoistre certainement si un enfant est mort au ventre de la mere, devant que de se servir d'instrumens pour l'en tirer; afin de ne pas traiter comme mort celuy qui est vivant; car quel horrible spectacle aux yeux de tout le monde de voir ce pauvre enfant vivant, à qui cet imprudent Chirurgien avoit fracassé toute la teste, avec les crochets dont il s'estoit si malheureusement servi, pour le tirer du ventre de sa mere en un état aussi affreux qu'il étoit pitoyable.

OBSERVATION DLXXXV.

De l'accouchement d'une femme qui avoit une grande perte de sang.

LE 22. Avril 1690. j'ai accouché une femme d'un enfant masle qui vint naturellement; mais la mere fut surprise dès le commencement de son travail d'une assez grande perte de sang, pour donner sujet d'en craindre un fâcheux évenement; laquelle perte de sang venoit de ce que l'enfant avoit le col embarrassé du cordon de l'ombilic; ce qui ayant beaucoup accourci la longueur de ce cordon, avoit commencé à faire détacher l'arriérefaix, & avoit été ainsi cause de cette perte de sang; à quoi avoit encore fort contribué le grand ébranlement que cette femme avoit souffert en allant par trop en carrosse durant tous les jours précedens; ce qui avoit été cause que son enfant s'estoit ainsi embarrassé de son cordon, qui outre le tour qu'il faisoit au col, repassoit encore par dessous le bras de l'enfant: cependant cette femme qui avoit ainsi été sur le point d'avoir un très-dangereux accouchement, à cause de cette perte de sang qui commençoit déja à estre fort considerable, ne laissa pas d'accoucher assez heureusement, & de se bien porter ensuite, & son enfant aussi; à quoy j'aiday beaucoup en rompant les membranes des eaux de l'enfant aussi-tost qu'elles commencerent à se preparer, afin de donner lieu à la teste de l'enfant d'estre plus facilement & plus promptement poussée au passage à travers la rupture de ses membranes, sans faire détacher davantage l'arriérefaix avant la sortie de l'enfant, comme elles auroient pû faire, si je les eusse laissées entieres, estant continuellement agitées par la forte impulsion des douleurs du travail.

Observation DLXXXVI.

D'une femme qui avoit depuis trois ans de grandes pertes de sang, & un scyrrhe carcinomateux de tout le corps de la matrice.

LE 30. May 1690. je vis une femme âgée de quarante-cinq ans, qui depuis trois ou quatre ans estoit fort incommodée de grandes pertes de sang, & d'un scyrrhe carcinomateux de tout le corps de la matrice, qui excedoit la grosseur de deux poings, & quoyque son orifice interne qui participoit aussi de cette dureté scyrrheuse, ne me parust pas estre ulceré, je crûs neanmoins que cette femme mourroit très-certainement de cette maladie, qui me parut estre d'autant plus incurable qu'elle estoit devenuë habituelle depuis un si long-temps, & qu'elle lui estoit arrivée dans le plus mauvais âge des femmes, qui est celuy de quarante-cinq ans, où elle estoit; auquel âge la nature commence ordinairement à estre tout-à-fait dereglée dans l'évacuation des menstruës.

Observation DLXXXII.

D'une femme sterile à cause de l'extrême petitesse de l'orifice interne de sa matrice.

LE 3. Juin 1690. une femme âgée de vingt-quatre ans, vint chez moy me consulter au sujet de sa sterilité, estant mariée depuis six ans sans avoir pû devenir grosse, comme elle auroit fort desiré. L'ayant examinée je trouvay l'orifice interne de sa matrice extrêmement petit, de la figure d'un bout de fuseau; ce qui estoit cause que cet orifice ne se pouvant pas assez dilater pour recevoir la semence de son mari cette femme en estoit renduë sterile; à quoy contribuoit encore beaucoup l'évacuation de ses mois qui estoit toûjours très-petite à ce qu'elle me dit.



Observation DLXXXVIII.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant se portoit assez bien quoiqu'elle eust eû une perte de sang, n'estant grosse que de deux mois.

LE 6. Juin 1690. j'ay accouché une femme d'un enfant masle qui vint naturellement & qui se portoit assez bien, quoyque la mere eust eû une perte de sang lors qu'elle n'estoit grosse que de deux mois, & qu'elle eust encore eu vers le huitiéme mois de sa grossesse un flux de ventre durant deux ou trois jours qui l'avoit beaucoup fatiguée; nonobstant quoy elle accoucha assez heureusement, mais elle anticipa la fin de son neuviéme mois de neuf ou dix jours, comme il paroissoit à la médiocre grosseur de son enfant, qui estoit justement proportionné au terme dont la mere estoit grosse: car l'on doit remarquer que l'enfant profite & grossit toûjours à proportion du long sejour qu'il fait dans le ventre de la mere: c'est ce qui fait que l'on voit que tous les enfans qui passent le terme ordinaire de l'accouchement, qui est la fin du neuviéme mois, sont toûjours d'autant plus gros, que leur naissance est differée d'un plus grand nombre de jours par delà ce terme.

Observation DLXXXIX.

D'une femme qui portoit sa matrice tout-à-fait precipitée depuis six mois entiers qu'elle lui pendoit jusques au milieu des cuisses.

LE 26. Juin 1690. je reduisis une descente de matrice à une pauvre femme, qu'elle n'avoit jamais pû remettre depuis six mois entiers qu'elle la portoit tout-à-fait precipitée, lui pendant d'une grosseur extraordinaire jusques au milieu des cuisses, avec de très-grandes incommoditez, dont elle fut entierement soulagée, aussi-tôt que je lui eûs reduit cette partie en sa situation naturelle, & que je lui eûs mis un pessaire dans le col de la matrice pour empêcher la recidive de sa chute. Ce qui avoit rendu la réduction de la matrice de cette femme si difficile, qu'elle n'avoit jamais pu venir à bout de la remettre, estoit l'extrême grosseur de cette partie, causée par la continuelle fluxion d'humeurs

qui s'y portoient durant qu'elle estoit au dehors, estant ainsi tombée.

Observation DXC.

De l'accouchement d'une femme grosse de deux enfans, dont le premier vint naturellement, & le second presentoit l'épaule.

LE 29. Juin 1690. j'ay accouché une femme de deux enfans masles vivans, dont le premier vint naturellement ; mais comme le second se presentoit par l'épaule, cette mauvaise situation qui ne permettoit pas qu'il pust estre poussé dehors en cette posture, m'obligea de le retourner pour le tirer par les pieds, comme je fis immediatement aprés la sortie du premier. Ces deux enfans n'avoient qu'un seul délivre qui leur estoit commun ; & la mere accoucha quinze jours avant la fin du neuviéme mois, & avoit eu les jambes fort enflées vers la fin de sa grossesse, comme il arrive presque toûjours aux femmes qui sont grosses de plusieurs enfans. Cette enflure des jambes & des pieds leur arrivant à cause de l'extrême compression que les grosses veines *Iliaques* reçoivent par la grande étenduë de la matrice, qui fait que le mouvement du retour du sang ne se faisant pas pour lors si facilement qu'à l'ordinaire dans ses veines, les parties inferieures du corps les plus éloignées, qui sont les pieds & les jambes, deviennent toutes tumefiées, à cause du trop long séjour des humeurs superfluës qui s'amassent en ces parties, qui ne peuvent que difficilement renvoyer par les veines tout le sang qu'elles ont facilement receu par l'impulsion des arteres.

Observation DXCI.

D'une femme qui mourut d'une grande perte de sang, n'ayant soupçon de grossesse qu de deux mois & demy.

LE 4. Juillet 1690. je vis une femme qui ayant un soupçon de grossesse depuis deux mois & demy, fut surprise d'une si grande perte de sang qu'elle en tomba plusieurs fois en foiblesse; & avoit même eu des mouvemens convulsifs avant que je fus appellé pour la voir ; je la trouvai presque reduite à l'extremité, & en une si grande foiblesse que je crus qu'elle mourroit dans

peu, comme il arriva une heure après que je l'eûs vûë en ce mauvais état, les convulsions qui étoient survenuës à sa grande perte de sang m'ayant paru estre un très-funeste présage : il est neanmoins si rare de voir mourir des femmes par de semblables pertes de sang dans un soupçon de grossesse aussi peu avancé, que je n'ay jamais vû que celle-là qui en ait perdu la vie, les pertes de sang qui arrivent dans le temps de la grossesse, estant ordinairement d'autant moins dangereuses, que la grosse est moins avancée, quoyque ce même accident soit assez souvent funeste aux femmes qui en sont surprises dans les derniers mois de leur grossesse. Le mari de cette femme me dit qu'un Chirurgien qui l'avoit vûë le même jour avant moi, avoit voulu tenter de la délivrer d'un faux germe qui estoit retenu en sa matrice ; mais qu'il n'avoit pas pû en venir à bout, à quoi je ne trouvay aussi aucune disposition, l'orifice interne de la matrice ne m'ayant pas paru assez ouvert pour pouvoir faire extraction de ce corps étrange sans une trop grande violence. Cela me fit juger que les convulsions dont cette femme avoit esté surprise, qui contribuerent beaucoup à la faire ainsi mourir, pouvoient bien peut-estre avoir esté causées par quelque violence que ce Chirurgien avoit faite à cette femme pour tascher à la délivrer de ce faux germe qui fut trouvé dans sa matrice en faisant ouverture de son corps après sa mort.

OBSERVATION DXCII.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant estoit mort en son ventre depuis plus de dix jours.

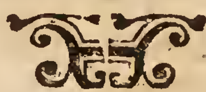
LE 20. Juillet 1690. j'ay accouché une femme au terme de six mois & demy de sa grossesse, d'un enfant qui étoit mort en son ventre depuis plus de dix jours, ainsi qu'il me parut par sa corruption, la mere ayant eû il y avoit un mois, une grande frayeur d'une blessure qu'un autre enfant qu'elle avoit s'estoit faite ; laquelle frayeur ayant vraisemblablement debilité celuy dont elle estoit grosse, avoit beaucoup contribué à le faire mourir d'autant plûtost dans la suite, par un coup qu'elle se donna elle-même sur le ventre, en lassant le corps de robe de son enfant, dont le lasset échappa subitement en se rompant en sa main. Cette femme nonobstant cet accident qui pouvoit lui estre fu-

neste, à cause de la contusion que la matrice pouvoit avoir receuë par le coup qu'elle même s'étoit ainsi donné sur le ventre, se porta bien après que je l'eûs delivrée de cet enfant mort.

Observation DXCIII.

D'une femme grosse de six mois & demy qui mourut avec son enfant dans le ventre, par une fiévre continuë avec une esquinance.

Le 31. Juillet 1690. je fus appellé pour secourir, s'il eust esté possible, une femme grosse de six mois, que je trouvay pour lors reduite à l'extrêmité par une fiévre continuë avec une esquinance mortelle, ayant déja eu il y avoit un an, à ce que me dit son Medecin, un crachement de sang avec une grande oppression de poitrine : mais comme le mauvais état present de la malade qui estoit agonisante, ne permettoit pas d'avoir aucune espérance qu'elle pust jamais échaper ; & qu'elle n'estoit pas en travail, je me contentai de faire le pronostic que je devois sur son estat moribond, qui fut qu'elle ne passeroit pas la journée sans mourir, comme il arriva effectivement, estant expirée une heure ensuite avec son enfant dans le ventre, d'où il fut tiré immediatement après la mort de la mere, ayant encore alors quelque petit reste de vie, comme on le reconnut par quelque legere palpitation vers la region de son cœur. On doit remarquer que comme l'estat de grossesse est ordinairement valetudinaire aux femmes mêmes qui sont du meilleur temperamment, celles qui d'ailleurs estoient sujettes avant leur grossesse à quelque infirmité considerable, comme cette femme dont je viens de rapporter l'exemple, qui étoit sujette à une grande oppression de poitrine, ne manquent pas d'en estre encore beaucoup plus incommodées dans cet estat, qu'elles n'estoient auparavant : de sorte qu'elles y sont pour lors dautant plus en danger de la vie, que l'on ne peut pas dans le temps de la grossesse leur faire si facilement tous les remedes qui leur conviennent en un autre temps.



OBSERVATION DXCIV.

D'une femme qui mourut le sixiéme jour aprés son accouchement, par une inflammation de matrice qui lui causa des convulsions.

LE même jour 31. Juillet 1690. je vis une femme accouchée depuis quatre jours, d'un enfant qui venant le cul devant étoit peri en cette posture, par le peu d'industrie qu'eût la Sagefemme à le dégager aussi promptement du passage qu'elle auroit deu faire pour le sauver. Après que cette femme eût été ainsi accouchée par sa Sagefemme, son ventre resta presque aussi gros que si elle eût eu encore un enfant dedans, ayant même une dureté fort considerable vers le costé gauche de la matrice, avec inflammation de cette partie, où elle sentoit une très-grande douleur, ayant de plus une grosse fiévre avec une grande difficulté de respirer; outre lesquels accidens il étoit encore survenu à cette femme au quatriéme jour une forte convulsion, qui fut suivie de plusieurs autres durant deux jours, qui la firent enfin mourir le sixiéme jour après son accouchement, comme je l'avois bien prédit en la voyant en un si mauvais état; à quoy pouvoit peut-être avoir beaucoup contribué la violence que la Sagefemme pouvoit avoir fait à la matrice par son peu de dexterité, en accouchant cette femme de son enfant qui s'étoit presenté en mauvaise posture.

OBSERVATION DXCV.

De l'accouchement d'une femme qui avoit eû une perte de sang presque continuelle durant les quatre premiers mois de sa grossesse.

LE 1. Aoust 1690. j'ai accouché une femme au terme de huit mois de sa grossesse, d'un enfant mort en son ventre, seulement depuis dix-huit ou vingt heures, comme il me parut par le battement que je sentis au cordon de cet enfant, qui étoit tombé hors de la matrice dès le jour precedent, sans que j'eusse pû le contenir réduit, après l'avoir tenté par plusieurs fois inutilement; parce que la matrice n'étoit pas alors dilatée que pour le seul passage de ce cordon, qui étoit continuellement poussé au dehors à chaque douleur que la mere avoit. Cette femme avoit

eû une petite perte de sang presque continuelle durant les quatre premiers mois de sa grossesse; après quoy s'estant assez bien portée, elle eust tout d'un coup un écoulement d'une grande abondance d'eau par la matrice, accompagné d'une médiocre perte de sang durant cinq ou six jours, ensuite de quoy le cordon du nombril de son enfant fut poussé dehors, comme j'ay dit. Mais quoique dans le commencement que ce cordon sortit, j'y sentisse un battement qui me faisoit manifestement connoistre que cet enfant étoit vivant, je jugeay plus à propos de le laisser au danger où il étoit de mourir, que de risquer certainement la vie de la mere, comme il auroit fallu faire pour dilater de force la matrice pour en tirer l'enfant, qui d'ailleurs seroit indubitablement mort, par la violence qu'il auroit soufferte dans cette opération. C'est pourquoi je patientay jusques à ce que la mere eust eû des douleurs suffisantes à la faire accoucher naturellement; ce qui n'arriva que le lendemain matin. Son enfant qui étoit mort, comme j'ay dit, commençoit déja, quand je le tiray, à se corrompre à un tel degré, que l'épiderme du *Scrotum* s'en séparoit facilement; mais la mere nonobstant sa délicatesse, & tous les accidens qui lui étoient arrivez dans le temps de sa grossesse & de son accouchement se porta bien ensuite.

OBSERVATION DXCVI.

D'une femme qui fut délivrée d'un faux germe dans lequel il y avoit un petit fétus, *qui n'étoit pas plus gros qu'un grain de froment.*

LE 17. Aoust 1690. j'ay délivré une femme d'un faux germe qui lui avoit causé une grande perte de sang, dans lequel je trouvay un petit *fétus* qui n'étoit pas plus gros qu'un grain de froment; ce qui faisoit manifestement connoistre que tous ces sortes de prétendus faux germes, ne sont véritablement que des arriérefaix de *fétus* avortons de cette nature. Cette femme croyoit pour lors estre grosse de deux mois & demi, ou environ, & me dit qu'elle avoit été fort agitée par le rude ébranlement d'un carosse de voiture il y avoit trois semaines, ce qui ayant apparemment détruit le principe de vie de ce petit *fétus* dès ce temps-là, avoit été cause de son avortement dans la suite, joint à la foiblesse naturelle de ce même *fétus*, qui auroit dû estre bien

plus grand, s'il avoit été vigoureux dès le temps de sa conception.

Observation DCXVII.

D'une femme qui avorta d'un petit enfant de trois mois & demy, après avoir pris mal-à-propos un remede purgatif.

Le 28. Aoust 1690. je vis une femme qui étoit avortée, il n'y avoit qu'une heure, d'un petit enfant de trois mois & demi, dont le cœur palpitoit encore assez manifestement; lequel accident étoit arrivé à cette femme par un remede purgatif qu'elle avoit pris ce même jour, par le mauvais conseil de son Medecin, qui prétendoit purger son estomac d'une bile qui lui causoit des dégoûts dont elle se plaignoit, ne prenant pas garde que ces sortes de dégoûts sont ordinaires dans le temps de la grossesse; outre que tous les remedes purgatifs ne convenoient point à cette femme en l'état où elle étoit, ayant pour lors une petite perte de sang depuis cinq ou six jours; de sorte que sa grossesse, qui quoiqu'ébranlée par cette petite perte de sang, auroit neanmoins pû se rétablir, vû la vigueur qu'avoit ce petit *fétus* dont elle avorta, fut entiérement détruite par ce purgatif ordonné si mal-à-propos par ce Medecin, qui n'avoit pas pû croire que cette femme fust grosse d'enfant, comme je l'en avois assuré, s'imaginant qu'elle ne pouvoit pas estre grosse que de quelque faux germe, que la nature avoit même tenté d'expulser par cette petite perte de sang qui avoit paru. Cette femme étant ainsi avortée de ce petit *fétus* vivant, l'arriérefaix resta dans la matrice, qui s'étant fermée incontinent après l'expulsion de l'enfant ne permettoit pas qu'on l'en pust tirer, sans faire une trop grande violence à cette partie, qui lui auroit été plus préjudiciable que le remede ne lui eust été salutaire. C'est pourquoi je jugeay qu'il étoit plus à propos d'en commettre en ce temps l'opération à la nature. Mais cet arriérefaix ainsi resté lui causa trois jours ensuite une grande perte de sang, qu'elle en tomba en de très-grandes foiblesses, qui m'obligerent de lui tirer ce corps étrange, ayant trouvé pour lors la matrice assez dilatée pour le faire sans violence; après quoi cette femme revint peu à peu en convalescence; mais elle eust un très-sensible regret de n'avoir pas suivi le salutaire conseil que je lui avois donné avant son

avortement, qui étoit de se contenter pour tout remede du seul repos & d'une saignée du bras que je lui avois fait faire à cause de la petite perte de sang qu'elle avoit.

OBSERVATION DXCVIII.

D'une femme qui deux jours après estre heureusement accouchée, eut un flux de ventre accompagné de fiévre & de petits mouvemens convulsifs des mains.

LE même jour 28. Aoust 1690. je vis une femme qui estoit accouchée heureusement il y avoit cinq jours, & s'estoit assez bien portée durant les deux premiers jours; mais il lui étoit survenu ensuite un flux de ventre accompagné de fiévre, qui l'ayant beaucoup affoiblie, donnoit lieu d'en craindre une mauvaise issuë, & d'autant plus qu'elle avoit pour lors de temps en temps certains tressaillemens en maniere de petits mouvemens convulsifs des mains, avec une très-grande douleur de teste, qui estoit encore augmentée par la forte imagination qu'elle avoit, que son mal venoit de ce que n'ayant pas pû m'avoir pour la secourir dans ce dernier accouchement, comme j'avois fait dans tous ses precedens, elle avoit été obligée à mon defaut d'avoir recours à un autre Chirurgien de mes confreres, dont elle croyoit n'avoir pas été bien accouchée; mais sans sujet, puis qu'elle s'étoit assez bien portée durant les deux premiers jours, & que les accidens qui lui étoient arrivez ensuite, n'avoient rien qui pust faire croire ce qu'elle s'estoit imaginée; de sorte qu'il estoit necessaire lors que je la vis en cet état, de lui guerir en même temps l'esprit & le corps. Je commençay d'abord par l'esprit, en la persuadant qu'elle avoit esté bien accouchée par ce Chirurgien, & après cela l'ayant fait saigner une fois du pied pour suppléer au defaut de l'évacuation de ses vuidanges, & encore une autrefois du bras, son flux de ventre & la fiévre & tous les autres accidens cesserent au bout de cinq ou six jours, après quoy elle se porta bien.

Observation DXCIX.

D'une femme qui accoucha au terme de huit mois; ayant une fiévre double tierce continuë.

Le 9. Septembre 1690. j'ay accouché une femme au terme de huit mois de sa grossesse, d'un petit enfant masle vivant, dont la naissance avoit été accelerée d'un mois entier, par une fiévre double tierce continuë, dont la mere estoit malade depuis sept ou huit jours, pour laquelle on l'avoit saignée deux fois du bras: elle accoucha neanmoins assez heureusement, veû l'estat de sa maladie; mais après cela la fiévre s'estant encore redoublée durant deux ou trois jours, je fus obligé de la faire saigner du pied, pour suppléer au defaut de l'évacuation de ses vuidanges, ensuite de quoy elle se porta bien; ce simple remede ayant beaucoup contribé à la guerir entierement de sa maladie, qui avoit donné sujet de craindre, que s'estant encore augmentée après son accouchement, elle n'en mourut peu de temps ensuite, comme on le voit assez souvent arriver en d'autres femmes pour de semblables maladies, & principalement en celles qui ont la poitrine mauvaise.

Observation DC.

D'une femme qui ayant eu la petite verole il y avoit deux mois, accoucha au terme de six mois & demi d'un enfant mort, qui avoit plus d'une vingtaine de pustules de cette mesme maladie.

Le 15. Septembre 1690. j'ay accouché une femme au terme de six mois & demy de sa premiere grossesse, d'un enfant qui presentoit les pieds, mort en son ventre depuis deux ou trois jours que la mere avoit souffert une violente contorsion des reins, qui ayant fait détacher en partie son arrierefaix, lui avoit causé une perte de sang, qui parut dès le commencement de son travail. Il y avoit pour lors deux mois que cette femme avoit eû la petite verole, & quoy qu'elle en fust bien guerie depuis tout ce temps, il paroissoit neanmoins au corps de son enfant plus d'une vingtaine de veritables pustules de cette maladie, d'où l'épiderme s'en-

levoit facilement, en les touchant legerement du bout du doigt. Cela faiſoit voir manifeſtement que la maladie de la mere s'étoit communiquée à l'enfant; ce qui n'arrive pas toûjours; car j'ay vû d'autres enfans auſquels il ne paroiſſoit aucune marque de cette maladie, que leur mere avoit eûë auſſi dans le temps de la groſſeſſe. J'en ai rapporté un exemple en l'Obſervation DLXXVI. où j'ay dit que cette maladie contagieuſe ne ſe communique pas toûjours de la mere à l'enfant, qui en eſt préſervé par ſon principe de vie particulier, qui purifie le ſang infecté qu'il reçoit de ſa mere pour ſa nourriture.

Observation DCI.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant qui étoit mort depuis huit jours preſentoit le cul devant.

Le 5. Octobre 1690. j'ay accouché une femme au terme de huit mois & demi de ſa groſſeſſe, d'un enfant qui préſentoit le cul devant, & qui étoit mort en ſon ventre depuis huit ou neuf jours, qu'elle ne l'avoit point ſenti remuër, après avoir reçû un coup de poing, qu'un autre petit enfant de quatre ans lui donna par inadvertance ſur le ventre : & comme le cordon du nombril de cet enfant mort étoit fort corrompu, il ſe rompit en la voulant délivrer de ſon arriérefaix, qui étant d'ailleurs d'une ſuſtance ſcyrrheuſe, fut cauſe que j'eûs d'autant plus de difficulté à le tirer de la matrice, après que le cordon en euſt éte ainſi rompu. C'étoit de ces ſortes d'arriérefaix épais & durs, qui ont comme un cercle graiſſeux au milieu de leur ſurface, qui font toûjours plus de peine à tirer de la matrice que les autres; parce qu'ils ne s'enfilent pas ſi facilement dans le paſſage, quand on en tire le cordon, que les arriérefaix qui ſont moins épais, & d'une ſubſtance plus molle & pliable. Ayant ainſi délivré cette femme de ſon enfant mort & de ſon arriérefaix, dont le cordon s'étoit rompu, elle ſe porta bien enſuite.



Observation DCII.

De l'accouchement d'une femme, qui après avoir été bien délivrée de son arriérefaix, vuida encore le jour ensuite un petit corps de la grosseur d'une moitié de noix, avec une petite portion de membranes.

LE 31. Octobre 1690. j'ay accouché une femme d'un enfant mâle qui vint naturellement ; mais la mere avoit eû un mois auparavant des douleurs reglées durant cinq ou six heures, comme si elle eust été dès lors en travail ; lesquelles douleurs ne venoient que de l'agitation de son enfant, qui s'étoit tourné dès ce temps-là ; & le lendemain que j'eûs accouché & délivré cette femme, elle vuida encore une petite [illegible] un petit corps isolé de la grosseur d'une moitié de noix, de substance un peu plus ferme que celle de l'arriérefaix, qui paroissoit avoir été formé hors de la circonscription du véritable corps de l'arriérefaix, & qui s'étant trouvé un peu plus adherent à la matrice, n'en avoit pas été tiré avec l'arriérefaix, dont il avoit été pour lors séparé avec la petite portion de membranes qui l'y joignoient auparavant. Ce sont de ces sortes de corps ainsi séparez de la circonscription du propre corps de l'arriérefaix, que l'on prend quelquefois, mais abusivement pour des faux germes.

Observation DCIII.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant pour la grosseur extraordinaire de sa teste, étoit resté durant trois jours au passage où il étoit mort ?

LE 4. Novembre 1690. j'ay accouché une jeune femme de son premier enfant, qui pour la grosseur extraordinaire de la tête, étoit resté durant trois jours au passage, & y étant mort sans que la mere en pust accoucher, m'obligea de le tirer avec l'instrument de mon invention appellé *Tireteste*, par le moyen de quoi je sauvay la vie à cette femme qui seroit indubitablement morte dans peu, si je ne lui eusse donné ce secours qui lui fut salutaire. Mais comme la tête de son enfant avoit très-fortement comprimé le col de la vessie, durant le long-temps qu'elle

eſtoit demeurée arreſtée au paſſage, cette femme euſt après eſtre accouchée une iſſuë involontaire de ſon urine durant cinq ou ſix jours ; mais elle ſe porta bien enſuite, & urina volontairement ſans aucune incommodité. Il faut remarquer qu'après ces ſortes d'accouchemens fâcheux, où l'enfant a demeuré durant un trop long-temps au paſſage, le col de la veſſie qui en a été trop violemment comprimé, venant à s'enflammer dans la ſuite, il y ſurvient quelquefois une pourriture gangreneuſe, qui eſt cauſe qu'il s'y fait une fiſtule incurable, qui ſuccede à la perte de ſubſtance de cette partie, comme il eſtoit arrivé à deux femmes, dont j'ay rapporté les exemples dans les Obſervations LXXVI. & DLXXVII. Mais lors que l'iſſuë involontaire de l'urine ne vient que d'une ſimple debilité de cette même partie, pour avoir ſeulement ſouffert une trop violente compreſſion, & qu'il n'y eſt ar- [illegible] ment, cette incommodité n'eſt que paſſagere, comme elle fut en la femme dont je viens de rapporter l'exemple.

OBSERVATION DCIV.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant preſentoit le bras replié, & le cordon de l'ombilic.

LE 18. Novembre 1690. je fus appellé pour ſecourir une femme qui eſtoit en un laborieux travail, dont l'enfant preſentoit le bras replié, & le cordon de l'ombilic, qui ne ſortoit pas neanmoins dehors, mais l'un & l'autre étant reſtez au paſſage, & le cordon de l'ombilic n'étant pas refroidi, & ayant encore un battement très ſenſible, qui marquoit que l'enfant eſtoit vivant. Lors que j'eus connu les choſes en cet état, je repouſſay entierement ce bras, auſſi bien que le cordon de l'ombilic, juſques au derriere de la teſte de l'enfant qui étoit aſſez proche du paſſage, où je la laiſſay bien ſituée, après quoy je commis le reſte de l'operation à la nature, aſſurant la Sagefemme qui m'avoit fait appeller pour ſecourir cette femme, qu'elle accoucheroit naturellement, ayant remedié comme je viens de dire à l'empêchement qui y étoit auparavant ; ce qui arriva une heure enſuite ainſi que je lui avois dit, la mere & l'enfant ſe portant bien tous deux.

OBSER-

OBSERVATION DCV.

D'une femme qui après estre accouchée assez heureusement eut au troisiéme jour une grande oppression, avec un transport au cerveau, qui se termina par un flux de ventre.

LE 29. Novembre 1690. je vis une femme qui étoit accouchée assez heureusement depuis six jours, nonobstant quoi il lui étoit survenu au troisiéme jour une grande oppression de poitrine, avec un transport au cerveau qui se termina par un flux de ventre, qui lui étant venu depuis un jour, avoit détourné & évacué une partie des humeurs qui avoient causé le transport au cerveau; mais l'oppression de poitrine restoit toûjours assez grande avec un petit poulx frequent, pour laquelle oppression je la fis saigner du pied, afin de prevenir le danger où je la voyois, qui étoit d'autant plus grand que cette femme avoit très-mauvaise poitrine, ayant craché le sang par plusieurs fois dans le temps de sa precedente grossesse; & comme j'avois assisté cette femme dans tous ses autres accouchemens, ensuite desquels elle s'estoit toûjours assez bien portée, & que ne m'ayant pas pû avoir dans le temps de ce dernier, comme elle avoit desiré pour lui donner le même secours, elle avoit esté obligée à mon défaut de se servir de l'assistance d'une Sagefemme, qui l'avoit neanmoins accouchée fort heureusement; elle s'estoit imaginée qu'elle n'en avoit pas esté bien delivrée; de sorte que cette pensée qu'elle s'estoit très-fortement imprimée dans l'esprit, avoit beaucoup contribué à lui causer le transport au cerveau, qui lui estoit arrivé dans le temps de la fiévre de son lait, & son oppression de poitrine ne venoit que de la mauvaise disposition qui estoit en elle dès avant son accouchement: cependant cette femme, nonobstant ces fâcheux accidens, ne laissa pas de se bien porter, après que je l'eus fait saigner du pied, ainsi que j'ay dit, pour suppléer au défaut de l'évacuation de ses vuidanges, qui estant très-petites, avoit beaucoup contribué à son oppression de poitrine & au transport au cerveau qui lui estoient arrivez au troisiéme jour après son accouchement.



Observation DCVI.

De l'accouchement d'une femme au terme de neuf mois & dont l'enfant se portoit bien, quoy qu'elle eust eu une perte de sang durant quinze jours, vers le commencement du second mois de sa grossesse.

LE même jour 29. Novembre 1690. j'ay accouché une femme au terme de neuf mois entiers, d'une fille qui se portoit très bien, quoyque la mere eust eû durant quinze jours une perte de sang vers le commencement du second mois de sa grossesse, laquelle perte de sang lui étant arrivée à peu près dans le temps que l'évacuation de ses menstruës devoit se faire, si elle n'eust pas été grosse, donnoit quelque lieu pour lors de douter de sa grossesse, & pouvoit faire croire ensuite, que cette femme ne seroit devenuë grosse qu'après cette perte de sang; qui lui avoit duré quinze jours, & que cela étant, elle seroit accouchée justement à sept mois & demy, & non pas au terme de neuf mois entiers comme j'ay dit: mais la grosseur de son enfant, qui avoit toutes les proportions d'un enfant parfaitement à terme, prouvoit bien manifestement que cette femme étoit déja grosse d'un mois lors que cette perte de sang lui arriva; outre qu'elle avoit déja eu auparavant les dégouts, les vomissemens, & tous les autres signes qu'elle avoit eûs dans le commencement de ses autres precedentes grossesses. C'est pourquoy l'ayant jugée grosse dès avant le temps de cette perte de sang, je la fis saigner du bras, & lui conseillay le repos au lit, avec une abstinence entiere du coït durant quelque temps, même après que sa perte de sang fut cessée, afin d'éviter mieux par cette longue abstinence la recidive de cet accident; moyennant quoy elle fut preservée du grand danger où elle étoit pour lors d'avorter dès le commencemenr du second mois de sa grossesse, qui fut ainsi preservée salutairement pour la mere & pour l'enfant jusques à terme.



OBSERVATION DCVII.

De l'accouchement d'une femme qui avoit une grande perte de sang, son enfant se presentant outre cela par l'épaule.

LE 9. Decembre 1690. j'ay accouché une femme au terme de sept mois, laquelle estoit en grande perte de sang causée par le détachement de son arriérefaix qui se presentoit le premier au passage, l'enfant se presentant outre cela par l'épaule; ce qui m'obligea de le retourner pour le tirer par les pieds, comme je fis, afin de remedier à cette perte de sang qui commençoit à devenir excessive. J'exemptay par ce salutaire secours la mere du grand danger de la vie où elle étoit, & je tiray son enfant vivant, qui autrement auroit péri sans baptême dans le ventre de sa mere, tant à cause de cette grande perte de sang qu'elle avoit, qu'à cause de la mauvaise situation en laquelle il se presentoit.

OBSERVATION DCVIII.

Du laborieux accouchement d'une femme qui estoit en travail depuis sept jours entiers, son enfant estant resté mort au passage.

LE 25. Decembre 1690. j'ay accouché une femme qui étoit en travail de son premier enfant depuis sept jours entiers, sans pouvoir accoucher. L'âge avancé de cette femme qui avoit plus de quarante ans, la grosseur de son enfant, qui étoit son premier, & les mauvaises douleurs qu'elle avoit toûjours euës avoient été cause que son enfant estoit resté au passage, & y estoit mort depuis plusieurs jours, nonobstant toute la bonne conduite dont la Sagefemme de cette femme avoit usé durant tout son travail; de sorte que n'y ayant plus aucune esperance qu'elle pût jamais accoucher d'elle-même, je fus obligé de lui tirer du ventre son enfant mort, m'étant servi pour faire plus facilement cette laborieuse operation, de l'instrument de mon invention nommé *Tireteste*; sans lequel secours, qui fut tout-à-fait salutaire à cette femme, elle seroit indubitablement morte dans peu. Ayant été appellé pour voir cette femme quelques jours devant que de l'accoucher, j'avois bien prévû la difficulté de

son accouchement, tant à cause de son âge trop avancé pour un premier accouchement, que par la consideration de l'extrême grosseur de la teste & de la largeur des épaules de son mari, qui me faisoient conjecturer que l'enfant qui en avoit été engendré, ressemblant par la grosseur de ces mêmes parties à son pere, ne manquoient pas, comme il arrive ordinairement aux enfans de tels peres, de rendre l'accouchement de sa mere des plus laborieux & difficiles.

Observation DCIX.

D'une femme qui eut un très-laborieux travail de son premier enfant qui presentoit le bras avec la teste.

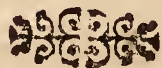
LE 31. Janvier 1691. j'ay accouché une jeune femme âgée de vingt ans, de son premier enfant qui estoit un garçon, qui presentoit le bras avec la teste, ses eaux s'étant écoulées dès le commencement du travail; ce qui fut cause qu'il en fut rendu des plus laborieux. Je repoussay le bras de l'enfant jusques au derriére de sa teste, aussi-tost que je le pus faire; afin de lui donner lieu de venir naturellement, comme il vint en effet; mais ce ne fut qu'après avoir demeuré la teste au passage près de deux jours entiers; nonobstant quoy il vint vivant; mais étant pour lors très-foible, & ayant une grosse tumeur au dessus de la teste, causée par la grande compression que cette partie avoit receuë durant toute la longueur du temps qu'elle avoit esté ainsi arrestée entre les os du passage de la mere, laquelle compression avoit été si extrême, qui le cuir chevelu se mortifia entierement en deux endroits, vers les deux costez de la teste à l'opposite l'un de l'autre, de la largeur du bout du doigt, jusques à découvrir l'os même d'un costé de la largeur de l'ongle du petit doigt. Cet enfant revint neanmoins de la grande foiblesse en laquelle il estoit, par les bons soins que j'en eûs, & la grosse tumeur du dessus de sa teste, que cette grande compression y avoit causée, se dissipa peu à peu dès le jour même, comme il arrive assez ordinairement; & les escarres de ces deux endroits du cuir chevelu qui avoient esté mortifiez, en estant tombez, les deux petits ulceres qui resterent en ces mêmes endroits guerirent après quelque temps, l'un en dix ou douze jours, & l'autre en trente cinq jours seulement, à cause de l'os

qui s'étoit découvert; après quoy ce même enfant qui avoit couru un si grand risque de la vie, en demeurant si long-temps la teste arrêtée au passage, se porta parfaitement bien & la mere aussi.

OBSERVATION DCX.

D'une femme qui accoucha d'un enfant mort sept jours après l'écoulement de ses eaux.

LE 1. Février 1691. j'ay accouché une jeune femme de son premier enfant, qui étoit un gros garçon, dont les eaux s'étoient écoulées depuis sept jours, sans aucune douleur, la mere ayant fait une chûte sur les genoüils un jour avant l'écoulement de ses eaux, & ayant negligé de garder le repos qui lui étoit necessaire après cette chûte. Cet enfant vint mort; le travail de la mere, qui dura dix-huit heures, ayant été fort laborieux; nonobstant quoy j'esperois qu'il viendroit vivant; car une heure devant que la mere accouchast, je sentois mouvoir manifestement la teste de cet enfant au passage; laquelle ayant, selon l'apparence, fortement comprimé le cordon de l'ombilic, qui s'étoit peut-estre glissé interieurement à costé d'elle, durant cette derniere heure qu'elle resta fort engagée dans le passage, avoit été cause de la mort de l'enfant, comme je l'ay vû arriver en d'autres semblables occasions; parce que l'enfant ne peut pas vivre un seul quart d'heure dans le ventre de la mere, lors que le mouvement du sang qui est destiné à le vivifier, durant tout le temps qu'il y séjourne, vient à être entierement intercepté par une exacte compression du cordon de l'ombilic, dans les vaisseaux duquel ce sang doit avoir necessairement un libre cours, jusques à ce que l'enfant ayant été mis hors de la matrice, puisse au defaut de ce sang estre vivifié d'une autre maniere, par l'air qu'il vient à respirer incontinent après qu'il est né; de sorte qu'étant privé du premier il a necessairement besoin de l'autre, & n'en pouvant joüir durant qu'il est encore au ventre de la mere, il suffoque aussi-tost qu'il vient à être privé des deux en même temps.



Observation DCXI.

De l'accouchement d'une femme dont les eaux se préparerent, & percerent comme à l'ordinaire, quoy qu'elle en eust vuidé tout d'un coup une très-grande abondance deux jours auparavant.

Le 4. Février 1691. j'ay accouché une femme d'un très-gros garçon qui vint naturellement, dont les eaux se preparerent & les membranes se percerent comme à l'ordinaire, un seul demy quart d'heure devant qu'elle accouchât quoy qu'elle eust déja vuidé une grande abondance d'eau tout d'un coup sans douleur deux jours auparavant; de sorte qu'on auroit pû croire que cette premiere abondance d'eau qu'elle avoit vuidée, venoit d'une espece d'hydropisie de matrice separée des veritables eaux de l'enfant: mais j'ay de la peine à estre persuadé qu'il se fasse jamais dans la matrice dans le temps de la grossesse aucune hydropisie particuliere hors des membranes de l'enfant; car si l'on voit quelquefois des femmes vuider beaucoup d'eau, plusieurs jours devant que d'être en travail, ces premieres eaux ne viennent ordinairement, que d'une rupture qui se fait aux membrane qui les contiennent, en un endroit plus superieur, & plus foible que celuy qui correspond justement à l'orifice interne de la matrice, comme il étoit arrivé à cette femme dont je viens de parler.

Observation DCXII.

D'une femme qui accoucha heureusement d'un gros enfant à terme, quoyqu'elle eust eû une perte de sang n'estant grosse que de six semaines, qui luy dura près de deux mois.

Le 15. Février 1691. j'ay accouché une femme d'un gros enfant masle qui vint naturellement, & qui se portoit très-bien, quoyque la mere eût eu une mediocre perte de sang, qui lui arriva n'étant grosse que de six semaines, & lui dura près de trois mois sans discontinuer, que quelquefois quatre ou cinq jours, jusques à ce qu'étant grosse de quatre mois & demy, cette perte de sang cessa pour lors tout-à-fait, & cette femme se porta assez bien ensuite, sinon qu'elle fut fort incommodée de

douleurs de reins & dans le ventre durant tout le cours de sa grossesse ; à cause que le cordon de l'ombilic de son enfant étoit de la moitié plus court qu'il ne devoit estre ; ce qui faisoit que l'enfant ne pouvant pas se remüer avec une entiere liberté, tirailloit en se remuant, l'arrierefaix attaché au fond de la matrice. Cette femme ne pouvoit pas se persuader dans le commencement que cette perte de sang lui arriva qu'elle fust grosse, comme je l'en assurois, & eut encore bien plus de peine à le croire quand elle vit cette même perte de sang lui durer si long-temps ; de sorte qu'elle s'imaginoit qu'il étoit entierement impossible qu'une grossesse aussi ébranlée qu'étoit la sienne, qu'elle croyoit pour lors n'estre qu'une fausse grossesse, pût jamais se rétablir, comme je lui en donnois esperance, pourveu qu'elle suivist le conseil que je luy donnay ; qui fut de se faire saigner deux fois du bras, & de se tenir en grand repos au lit durant tout le temps de cette pere de sang, & de s'abstenir entierement du coït encore quelque temps après que sa perte de sang fut cessée, pour éviter qu'elle ne vint à estre nouvellement excitée par cette action ; ce qu'ayant fait fort exactement, comme je lui avois conseillé, elle conserva sa grossesse jusques à terme, & accoucha enfin heureusement de cet enfant masle, dont elle eut une joye d'autant plus grande, qu'ayant plusieurs autres enfans qui n'étoient que des filles, elle avoit passionnément desiré aussi bien que son mari, d'avoir ce garçon, qui la consola de la grande contrainte qu'elle avoit euë de se tenir en repos au lit durant un si long-temps.

OBSERVATION DCXIII.

D'un enfant de deux ans qui avoit de frequens mouvemens convulsifs causez par la douleur de ses deux grosses dents.

LE 13. Mars 1691. je fis ouverture des gencives d'un enfant âgé de deux ans, qui avoit depuis deux au trois jours de frequens mouvemens convulsifs, avec une grosse fiévre, causez par la grande douleur que je lui faisois ses deux grosses dents superieures, qui ayant eu jour par la petite incision que je fis sur la gencive, sortirent facilement ; après quoy les accidens qui n'étoient causez que par la trop grande distension douloureuse des gencives enflammées, cesserent aussi-tost, & l'enfant se porta

bien ensuite, ainsi qu'il est arrivé à plusieurs autres enfans, à qui j'ay fait la même opération en pareille necessité.

OBSERVATION DCXIV.

D'une femme qui avoit une excessive perte de sang, causée par la retention de l'arriérefaix d'un enfant de trois mois, dont elle étoit avortée.

LE 16. Mars 1691. je délivray une femme qui estoit avortée depuis deux heures, d'un enfant de trois mois, mort en son ventre depuis huit ou dix jours, comme il paroissoit à sa corruption; sa Sagefemme, faute de suffisante capacité en son art, ne l'ayant pas pû délivrer de l'arriérefaix, qui estant retenu en la matrice, lui avoit causé une si excessive perte de sang, qu'elle couroit grand risque d'en perdre la vie, si je ne l'eusse promptement délivrée de cet arriérefaix comme je fis, après quoy cette perte de sang cessa, & cette femme se porta bien ensuite.

OSERVATION DCXV.

D'une femme qui mourut d'un petit fêtus *de la grosseur d'une mouche à miel, comme il lui étoit déja arrivé quatre autres fois depuis deux ans.*

LE 23. Avril 1691. j'ay vû une femme qui venoit d'avorter d'un petit *fetus* de la grosseur d'une mouche à miel, que la nature avoit expulsé d'elle-même, sans aucun accident considérable, cette femme ayant pour lors soupçon d'estre grosse de deux mois & demy. C'estoit le cinquiéme avortement qu'elle avoit eu de cette nature depuis deux ans à ce même terme, ou environ. Cet exemple fait voir qu'il y a certaines femmes qui avortent aussi facilement qu'elles conçoivent; mais le meilleur conseil que l'on puisse donner à ces sortes de femmes, pour les préserver de si frequens avortemens, est qu'elles s'abstiennent entiérement du coït durant cinq ou six mois entiers; afin que leur matrice étant fortifiée par le repos durant tout ce temps, elle puisse mieux retenir la conception qui s'y fait ensuite: il est bon aussi qu'elles s'abstiennent d'aller en carosse dans le temps de leur grossesse, & encore plus dans d'autres voitures plus secoüantes; & il est même quelquefois necessaire pour une plus

grande précaution, qu'elles se tiennent au lit, & qu'elles évitent le coït, pour ne pas trop ébranler par cette ardente action leur debile grossesse. Cependant il se rencontre peu de femmes qui veüillent suivre sans répugnance ce salutaire conseil, pour conserver avec plus de facilité le fruit de leur grossesse.

OBSERVATION DCXVI.

D'une femme qui fut délivrée d'un faux germe, qui representoit des eaux glaireuses, au milieu desquelles il y avoit comme un petit fétus *avorté, qui n'estoit pas plus gros qu'un grain de millet.*

LE 24. Avril 1691. j'ay délivré une femme d'un faux germe, laquelle avoit pour lors soupçon d'estre grosse de près de trois mois. Je lui tiray ce faux germe tout entier, contenant encore dans ses membranes des eaux glaireuses, au milieu desquelles on voyoit comme le corps d'un petit *fétus* avorté, qui n'estoit pas plus gros qu'un gros grain de millet; & comme cette femme avoit eu un dévoyement presque continuel, depuis le temps qu'elle croyoit avoir conçû, il y avoit apparence que le principe de vie ayant esté détruit en ce *fétus* dès les premiers jours de sa conception, à cause de ce dévoyement, il estoit resté de la petitesse qu'il pouvoit estre en ce temps-là; de sorte que de vray germe qu'il avoit esté dans le commencement, il estoit devenu ensuite ce que l'on appelle ordinairement un faux germe, en y comprenant cette membrane charnuë qui n'est veritablement qu'une espece d'arriérefaix, dont une conception avortée de la sorte est enveloppée.

OBSERVATION DCXVII.

De l'accouchement d'une femme qui avoit commencé à vuider les eaux de son enfant sept jours auparavant sans aucune douleur.

LE 22. May 1691. j'ay accouché une femme d'un enfant masle qui vint naturellement à terme, & se portoit parfaitement bien, dont elle avoit commencé à vuider les eaux sept jours auparavant sans aucune douleur, ayant toûjours continué d'en vuider jusques au jour de son accouchement, qui ne laissa pas nonobstant cela d'estre fort heureux. Il faut remarquer que lors

que l'on voit une femme vuider ainsi des eaux de la matrice sans douleur, & sans aucune considerable ouverture de cette partie, l'on ne doit pas toûjours croire pour cela, qu'elle soit en travail; car le veritable travail ne commence que lors que les douleurs surviennent après l'entier écoulement de ces eaux; ce qui arrive ordinairement en ces sortes d'occasions après dix-huit ou vingt heures de temps, quand la femme est veritablement à la fin du terme de sa grossesse: car si elle n'y est pas, l'accouchement peut bien estre differé sept jours entiers aprés un pareil écoulement d'eaux, comme en cette femme dont je viens de rapporter l'exemple, mais même encore bien plus long-temps, comme je l'ay vû arriver en plusieurs autres.

OBSERVATION DCXVIII.

*D'une femme grosse à qui un Chirurgien avoit fait fort à contretemps l'operation de la fistule à l'*anus, *qui la fit accoucher au terme de huit mois, & mourir trois jours ensuite.*

LE 13. Juin 1691. je vis une jeune femme accouchée depuis deux jours de son premier enfant, au terme de huit mois, à laquelle un Chirurgien avoit fait fort à contre-temps depuis trois semaines l'opération de la fistule à l'*anus*, avec des incisions vers une des fesses de la longueur de la paume de la main, & de profondeur de trois travers de doigt. Si j'eusse esté appellé devant que de faire une si grande operation à cette femme, j'aurois esté du sentiment de lui faire seulement une simple ponction avec la lancette, pour donner issuë à la matiere de l'abscès qui s'estoit formé en cette partie, & de differer cette dangereuse opération jusques après son accouchement, qui ayant esté acceleré par les cruelles douleurs que cette femme souffroit journellement en pensant son énorme playe, & estant arrivé dans une disposition fiévreuse où elle estoit pour lors, la mit en un très-évident peril de la mort, que je crus lui devoir certainement arriver dans peu, lors que je la vis; ainsi que je le connus par la grande tension douloureuse de son ventre, par la fiévre maligne avec une grande oppression dont elle estoit travaillée, ayant un petit poulx dur & très-frequent, & de grandes foiblesses avec une entiere suppression de ses vuidanges; de sorte que l'on pouvoit manifestement connoistre en ce temps,

que cette operation lui avoit été un remede beaucoup plus prejudiciable que sa maladie, comme je l'avois bien dit à un de mes confreres avec lequel j'avois déja vû cette femme douze ou quinze jours avant son accouchement. Elle mourut un jour après que je l'eus vûë cette derniere fois en un si mauvais estat. Cet exemple prouve bien qu'on ne doit pas traiter que paliativement ces sortes de maladies aux femmes grosses, & les autres qui demandent des operations trop considerables, que l'on ne peut entreprendre que sans un grand danger dans le temps de la grossesse.

Observation DCXIX.

D'une femme qui aprés une perte de sang durant six semaines avorta d'un enfant de cinq mois, ayant vuidé quelques jours auparavant plusieurs caillots de sang endurcis.

Le 16. Juin 1691. je vis une femme qui estoit accouchée toute seule le jour precedent, d'un enfant de cinq mois ou environ, qui vint mort, quoyque la mere l'eut senti mouvoir un jour auparavant. La cause de cet avortement venoit de ce que cette femme estant grosse de deux mois seulement, avoit esté blessée par un homme de ses amis, qui ne la croyant pas grosse l'avoit fortement embrassée par le corps pour la faire sauter par divertissement; ce qui lui causa dans le moment une grande douleur dans le ventre, & lui fit vuider dès le lendemain beaucoup d'eau tout d'un coup par la matrice, sans rendre aucune autre chose en ce temps; mais un mois ensuite elle eut une perte de sang qui lui dura près de six semaines, avec quelque interruption par intervalles, ayant même vuidé en un jour plusieurs caillots de sang endurcis, qu'un Medecin de ses proches parens & un Chirurgien de mes confreres avoient pris par inadvertance pour de veritables morceaux de chair membraneuse; ce qui leur faisoit croire que cette femme n'estoit point grosse d'enfant, quoy que je leur certifiasse le contraire, en leur faisant voir manifestement à l'un & à l'autre, que ces prétendus morceaux de chair que cette femme avoit vuidez, n'estoient que de purs caillots de sang, qu'ils avoient pris pour des parties de quelque corps étrange en maniere de *Mole*, ou faux germe, les assurant au surplus, comme j'avois fait auparavant, qu'elle estoit

encore grosse d'enfant, nonobstant qu'elle eust vuidé ces prétendus corps étranger; ce qu'ils ne voulurent pas croire, tant ils furen préoccupez de leur erreur, jusques à ce que cette femme fust accouchée, ainsi que j'ay dit, de cet enfant quelques jours ensuite de nôtre conference, comme je leur avois prédit. Cet exemple fait voir qu'il n'y a pas lieu de s'étonner grandement si des Gardes d'accouchées, & des Sagefemmes se trompent assez souvent, en prenant des caillots de sang pour des faux germes, puisque des Medecins & des Chirurgiens s'y trompent aussi quelquefois. Mais à la verité je fus fort surpris de voir que ce Chirurgien, qui faisoit une particuliere profession des accouchemens depuis un très-long-temps, s'estoit si lourdement trompé, à ne pas reconnoistre la grossesse de cette femme, & à prendre les simples caillots de sang qu'elle avoit vuidez quelques jours avant l'avortement de son enfant, pour des corps étranges, dont il croyoit que la matrice s'estoit entierement délivrée, sans que cet enfant y eust resté, comme il avoit fait, aussi-bien que son arriérefaix entier.

Observation DCXX.

De l'accouchement d'une femme qui avoit une perte de sang assez considerable, & qui dix-huit jours ensuite fut surprise d'une forte convulsion.

Le 18. Juin 1691. j'ay accouché une femme qui avoit une perte de sang assez considerable. Je l'avois vûë dix heures avant qu'elle eust esté surprise de cet accident; auquel temps je lui avois conseillé pour le prévenir de se faire saigner du bras, comme elle auroit fait le jour ensuite, si son travail ne s'estoit pas declaré: elle témoignoit neanmoins avoir quelque répugnance à ce remede, à cause de la crainte qu'elle avoit, que n'estant seulement grosse que de huit mois moins quelques jours, il ne la fit accoucher avant terme, comme elle disoit lui estre arrivé en sa premiere grossesse, où elle estoit accouchée au même terme d'un enfant mort, après avoir esté saignée; attribuant san sujet au remede, le mauvais évenement qu'il n'avoit point causé; lequel ne provenoit que de la mauvaise disposition qui estoit en elle; de sorte que n'ayant pas esté saignée cette derniere fois comme la premiere, elle connut bien qu'elle n'avoit

pas eu raison en son premier sentiment. Ce dernier enfant dont j'accouchay cette femme, estoit un très-petit garçon, qui à cause de sa naissance prematurée de près de cinq semaines, ne vécut que quinze jours; & la mere, qui d'ailleurs estoit d'une assez mauvaise complexion, fut surprise au dix-huitiéme jour de son accouchement d'une forte convulsion, qui avoit esté precedée durant quelques jours d'un très-grand mal de teste; laquelle convulsion m'obligea de la faire saigner deux fois du pied, après quoi elle se porta bien.

Observation DCXXI.

D'une femme qui eut une considerable perte de sang causée par un faux germe que la nature tentoit d'expulser, & dont elle ne se délivra que par la suppuration.

Le 23. Juin 1691. je vis une femme qui ayant un soupçon de grossesse de près de trois mois, fut surprise d'une perte de sang assez considerable, causée par un faux germe que la nature tentoit d'expulser: mais la matrice ne s'estant pas ouverte dans ce premier effort à proportion de la grosseur de ce corps étrange, comme je ne trouvay pas lieu pour lors de le tirer par l'operation de la main, & que la perte de sang commençoit à cesser, je jugeay plus à propos d'en commettre entierement l'expulsion à la nature, qui ne s'en délivra que par la suppuration qui s'en fit durant quinze jours entiers. Cette femme ayant eu pendant tout ce temps des excretions purulentes de la matrice, qui avoient une odeur très-fetide, comme il arrive ordinairement en ces occasions, ne laissa pas de se bien porter ensuite, sans que la retention de ce corps étrange lui eust causé aucun autre accident, que celui de la puanteur de ces excretions de la matrice, qui estant à la fin devenuës saines, & sans mauvaise odeur, & d'une couleur naturelle firent connoistre que la nature avoit entierement achevé son operation avec plus de seûreté, que si l'on eust fait quelque violence à la matrice pour la dilater suffisamment, afin d'en tirer ce corps étrange par l'operation de la main que l'on ne doit entreprendre, s'il n'y a pas d'accident trop pressant, que lors que la matrice est assez dilatée pour la pouvoir souffrir sans violence.

OBSERVATION DCXXII.

D'une femme qui accoucha d'un gros enfant qui se portoit trés-bien quoy qu'elle eût eu les fiévres durant la plus grande partie du temps sa grossesse.

LE 26. Juin 1691. j'ay accouché une femme d'un gros enfant masle qui se portoit très-bien, quoyque la mere eût eu les fiévres durant la plus grande partie du temps de sa grossesse: mais elle étoit en assez bonne santé, & n'avoit plus de fiévre depuis quinze jours, lors que je l'accouchay; ce qui fit qu'elle porta son enfant jusques à la fin du neuviéme mois, & qu'elle évita le danger qu'elle auroit couru après son accouchement, s'il fût arrivé prematurément dans le temps qu'elle avoit la fiévre: & comme son enfant ne se ressentoit point de la foiblesse de sa mere, ni de l'état valetudinaire où elle avoit été durant un si long-temps, cela faisoit voir que cet enfant, par la vigueur particuliere de son principe de vie séparé de celuy de sa mere, ayant purifié le sang corrompu qu'il en avoit receu pour sa nourriture, durant tout le temps de la maladie qu'elle avoit eüë, n'avoit pas laissé cependant de prendre tout son accroissement, & de se porter aussi bien, que si elle n'eût pas esté malade, comme il paroissoit manifestement par la grosseur & par la force qu'il avoit quand il vint au monde.

OBSERVATION DCXXIII.

D'une femme à qui l'on fit fort mal-à-propos la ponction du ventre, prétendant la guérir de l'hydropisie qui luy étoit survenuë depuis quatre mois qu'elle étoit avortée d'un enfant mort au cinquiéme mois de sa grossesse.

LE 11. Juillet 1691. j'ay vû une femme âgée de vingt-deux ans, qui étoit avortée depuis quatre mois de son premier enfant, mort en son ventre au cinquiéme mois de sa grossesse, sans aucune cause manifeste, sinon qu'elle avoit eû un mois auparavant, beaucoup de fatigue durant une maladie qui étoit survenuë à son mary, le ventre de cette femme ayant commencé à se tumefier extraordinairement, douze ou quinze jours avant qu'elle

se delivrast de cet enfant mort, urinant très-peu pour lors; de sorte que cet avortement lui estant arrivé en cet estat, elle eût ensuite très-peu de vuidanges, son ventre restant toûjours beaucoup enflé durant un mois entier; après quoy il devint presque à l'ordinaire, cette femme ayant pris par l'ordonnance des plus habiles Medecins de la Bretagne, où elle estoit alors, beaucoup de remedes pour la faire desenfler; mais elle demeura peu de temps en cet estat; car huit jours ensuite son ventre recommença à se tumefier de jour en jour, jusques à devenir au point où il étoit lorsque je la vis estant aussi enflé que si elle eust esté grosse de sept mois entiers: mais cette enflure ne venoit que d'une simple hydropisie du ventre. Cependant comme cette femme n'avoit pas eu ses menstruës depuis son avortement, on pouvoit soupçonner qu'avec cette hydropisie du ventre elle auroit pû être grosse, comme j'en ay vû plusieurs exemples, & l'estre devenuë depuis trois mois, dans le temps que son ventre estoit revenu en son estat naturel, qui estoit un mois après l'avortement qu'elle avoit eu: mais l'ayant examinée je ne trouvay aucune disposition en sa matrice, qui pust me faire soupçonner qu'elle fust grosse. C'est pourquoy je l'assuray que l'éminence de son ventre n'estoit causée que par une veritable hydropisie. Trois celebres Medecins qui la virent avec moy dans ce même temps, lui conseillerent l'operation de la ponction du ventre, comme le plus seur moyen de la guerir de son hydropisie, à ce qu'ils pretendoient; mais je fis mon possible pour l'en dissuader, lui conseillant de se faire saigner pour suppléer au defaut de l'évacuation de ses menstruë, dont la suppression avoit beaucoup contribué à lui causer cette hydropisie, refutant l'erreur de ceux qui répugnoient à ce remede, pour la croyance qu'ils avoient qu'il pourroit encore augmenter l'hydropisie, en leur faisant connoistre que toutes les experiences journalieres faisoient assez voir, que les femmes ne deviennent jamais hydropiques, pour quelques frequentes saignées qu'on leur fasse, & quelques abondantes pertes de sang qu'elles ayent; & que celles à qui cette maladie arrive, sont celles qui ont une suppression, ou une notable diminution de leurs menstruës; & comme je crus que la grande obstruction des reins de cette femme, avoit pû contribuer avec la suppression de ses mois, à lui causer son hydropisie du ventre, je lui conseillay encore d'user du bain d'eau tiéde & des eaux minerales, afin que l'obstruction des reins & de la matrice pust plus facilement

estre dégagée par ces remedes. Mais le conseil de ces trois Medecins contraire au mien fut suivi, leurs voix ayant été comptées, sans peser la mienne appuyée de mes raisons ; ce qui fut cause du malheur de cette femme, à qui ils firent faire quelque jours ensuite la ponction du ventre, par un Chirurgien de mes confreres, qui conjointement avec ces Medecins donna à cette femme une esperance d'autant plus grande & certaine, à ce qu'il prétendoit, de la réüssité de cette opération, que son hydropisie estoit recente: de sorte qu'estant remplie de cette vaine esperance, elle souffrt que le Chirurgien lui fit une ponction au ventre, par laquelle lui ayant tiré une assez grande abondance d'eau, elle en parut d'abord soulagée durant le premier jour; mais quelques jours ensuite elle se trouva plus mal qu'à l'ordinaire, & ses jambes qui n'estoient pas enflées avant cette opération, se tumefierent beaucoup ; ce qui estoit un très-mauvais presage; & son ventre s'estant ensuite renflé par de nouvelles eaux, on luy réïtera encore par plusieurs fois la même ponction, mais fort inutilement; car elle mourut enfin quelque mois ensuite à la campagne où ses Medecins lui avoient conseillé de s'en retourner toute moribonde qu'elle estoit, pour éviter les justes reproches qu'elle avoit sujet de leur faire, de lui avoir conseillé un remede qui lui fut plus funeste que sa maladie n'estoit d'elle-même : car estant aussi recente qu'elle estoit en une jeune femme de son âge qui n'avoit pas d'autre incommodité de son hydropisie, que l'oppression qu'elle lui causoit par intervales, il y avoit apparence qu'elle en auroit guéri, si elle eust suivi le bon conseil que je lui avois donné.

Observation DCXXIV.

De l'accouchement d'une femme qui avoit une grande perte de sang, causée par le détachement de l'arrièrefaix.

Le 20. Juillet 1691. j'ay accouché une femme au huitiéme mois de sa grossesse, d'un enfant mort en son ventre, par une grande perte de sang dont elle fut surprise, laquelle venoit du détachement de l'arrièrefaix, comme il parut par plusieurs gros caillots de sang noir, qui estoient fortement adhérens à la moitié de la face interne de cet arrièrefaix, qui s'estoit prematurément détaché de la matrice avant la sortie de l'enfant; ce qui avoit

avoit esté cause de sa mort au ventre de la mere. Comme cette perte de sang, quoique très-abondante, n'avoit pas encore esté jusques à causer des foiblesses à cette femme, & qu'elle avoit des douleurs, qui quoique de mauvaise espece, ne laissoient pas de donner esperance qu'elle pourroit accoucher de cet enfant qui se presentoit naturellement, je jugeay qu'il estoit plus à propos d'en commettre l'expulsion à la nature, en lui aidant par la rupture des membranes des eaux, lors qu'elles seroient en estat de les pouvoir percer, que de risquer à faire trop de violence à la mere, pour précipiter l'extraction de cet enfant mort; ce qui réüssit comme je l'avois préjugé, aussi-tost que j'eûs rompu les membranes des eaux, donnant lieu par ce moyen à la teste de l'enfant d'estre poussée dehors avec moins de difficulté. Un mois avant que j'accouchasse cette femme, il lui avoit paru un petit commencement de cette perte de sang durant deux jours, qui avoit neanmoins entierement cessé, par une saignée du bras que je lui fis faire pour lors, & par le repos qu'elle garda durant dix ou douze jours: mais comme son enfant avoit le col embarassé du cordon de son ombilic, dont la longueur estoit pour ce sujet fort accourcie, cela fut cause que cet enfant ne pouvant pas se mouvoir librement, sans tirailler en même temps l'arriérefaix, il s'en fit dans la suite un détachement prématuré, qui excita enfin cette grande perte de sang, qui fit périr l'enfant dans le ventre de sa mere, qui par le secours que je lui donnay en son accouchement, évita le péril où cette grande perte de sang la pouvoit mettre.

OBSERVATION DCXXV.

D'une femme qui ayant la cuisse & la jambe droites paralitiques, estoit devenuë grosse d'un enfant dont elle avorta au quatriéme mois, sa grossesse ayant esté toûjours ignorée jusques à ce temps-là.

LE 21. Juillet 1691. je vis une femme âgée de vingt-cinq ans, nouvellement revenuë de *Bourbon*, où elle avoit esté prendre les eaux minerales, pour une paralysie de toute la cuisse & de la jambe droites, qui lui estoit restée d'une espece d'apoplexie, où elle estoit tombée, qui fust suivie de la paralysie de la moitié du corps du même costé droit; mais qui s'estoit dissipée, à l'exception de la paralysie de la cuisse & de la jambe, qui estoit toûjours

demeurée depuis le dernier accouchement que cette femme avoit eû à terme, il y avoit un an & demi : & comme après avoir fait beaucoup de remedes pour cette paralysie de la cuisse, on lui avoit enfin conseillé d'aller prendre les eaux de *Bourbon*, s'étant mise en chemin avec son mari qui la conduisoit, elle devint grosse dans ce voyage ; ensuite de quoi s'étant trouvée mal, & étant fort travaillée de suffocations de matrice qui étoient convulsifs, mais croyant que toutes les incommoditez que sa conception récente lui causoit, ne venoient que de la fatigue qu'elle avoit eûë dans son voyage, elle ne laissa pas de prendre les eaux de *Bourbon*, & de se faire donner la douche avec ces eaux sur la cuisse, & d'user des bains, & de la saignée du pied, & de beaucoup d'autres remedes qu'on lui fist ensuite dans l'ignorance de sa grossesse, lesquels la firent enfin avorter d'un enfant de quatre mois, mort en son ventre depuis long-temps, ainsi qu'il parut par sa corruption. Mais étant ainsi avortée de cet enfant, elle ne fut pas délivrée en même temps de l'arriérefaix, qui étant resté dans la matrice, lui causa des suffocations convulsives, qui obligerent un Chirurgien de tenter à la délivrer de cet arriérefaix retenu ; ce qu'il fit seulement six heures après cet avortement, & avec beaucoup de peine, n'étant pas bien expert en ces opérations ; ce qui a pû contribuer dans la suite, à une tumeur extrêmement douloureuse, que cette femme avoit vers la region *Iliaque* gauche, qui se communiquoit à la partie laterale de la matrice de ce même costé, qui étoit opposite à celui de la cuisse paralytique. Cette tumeur douloureuse que l'on ne sentoit que dans le profond, ne venoit que de la fluxion, qui se renouvelloit de temps en temps vers ce costé-là, l'autre costé de la matrice, qui étoit celui de la cuisse paralytique, n'étant aucunement sensible, & étant plûtost deprimé que tumefié : Mais ces accidens venoient principalement de ce que cette femme depuis dix mois qu'elle étoit ainsi avortée, n'avoit pas eû l'évacuation de ses menstruës aussi abondante qu'elle avoit coûtume auparavant ; ce qui étoit cause que depuis tout ce temps, elle étoit sujette à une excrétion continuelle de fleurs blanches, dont l'acrimonie l'incommodoit beaucoup, & lui donnoit lieu de craindre que ces fleurs blanches ne vinssent de quelque disposition ulcereuse de la matrice. Cependant je ne trouvay pas pour lors aucun ulcere formé en sa matrice, qui fust manifeste au toucher ; mais elle y avoit un sentiment si douloureux vers le costé gauche, qui étoit

celui de cette tumeur, que je crus qu'il y avoit une grande communication de l'un à l'autre, & que cette continuelle excrétion de fleurs blanches, dont cette femme étoit fort incommodée, n'étoit qu'une espece d'excrétion purulente de quelque ulcére, qui étant en la partie interieure de la matrice, ne pouvoit pas estre sensible au toucher; & comme cette femme qui étoit venuë expressément à *Paris*, pour me consulter sur ses indispositions, s'en retourna à la campagne dans son séjour ordinaire, après que je lui eûs donné conseil sur le mauvais état où elle étoit quand je la vis, je n'ay point sçû ce qui lui est arrivé depuis ce temps-là; mais je crus pour lors qu'elle ne passeroit pas un an sans mourir.

Observation DCXXVI.

D'une femme qui avorta d'un enfant de quatre mois & demi, qui presentoit un pied avec sortie du cordon de l'ombilic.

LE 22. Juillet 1691. j'ay délivré uue jeune femme qui venoit d'avorter d'un enfant de quatre mois & demi, que sa Sagefemme avoit reçû sans la pouvoir délivrer de l'arriérefaix, dont le cordon s'étoit rompu. Cette femme étoit tombée sut les genoüils il y avoit douze jours; & au lieu de se tenir en repos après cette chûte, elle n'avoit pas laissé d'aller le jour même en carosse; ce qui fust cause qu'elle fut surprise de grandes douleurs dans le ventre dès le lendemain; pour raison dequoy m'ayant consulté, je lui conseillay de se faire saigner du bras, & de se tenir au lit; ce qu'ayant fait, ses douleurs se calmerent entiérement; mais quelques jours après lui étant survenu un flux de ventre durant trois jours, ce nouvel accident ayant renouvellé ces douleurs, la fit avorter de cet enfant, qui fut ondoyé par la Sagefemme, sur un pied, qu'il presenta d'abord que les membranes des eaux eurent été percées; ce qui étoit arrivé dès le jour précedent, ce pied étant sorti avec le cordon de l'ombilic, au battement duquel l'on connoissoit manifestement que l'enfant étoit vivant: mais comme c'étoit le premier enfant de cette femme, & que la matrice n'étant pour lors que très-peu dilatée, joint à ce que cet enfant, qui n'étoit qu'un avorton, avoit été ondoyé comme j'ay dit, je conseillay à sa Sagefemme d'attendre à en faire extraction que la matrice fust passablement

dilatée, pour éviter la violence qu'il eust fallu faire à la mere, qui auroit pû lui estre préjudiciable, sans pouvoir estre utile à cet enfant avorton, dont le foible & tendre corps auroit pû se démembrer, si on se fust efforcé de le tirer devant que la matrice eust esté suffisamment ouverte.

Observation DCXXVII.

D'une femme qui quoique féconde, ayant esté volontairement sterile durant plusieurs années, estoit enfin devenuë veritablement sterile à son grand regret.

Le 28. Juillet 1691. j'ay délivré une femme âgée de trente-cinq ans d'un simple faux germe laquelle croyoit estre grosse de trois mois ou environ. D'abord que cette femme se sentit mal pour cette fausse couche, elle fut fort chagrine parce qu'ayant esperé qu'estant grosse elle auroit pû avoir un garçon, comme elle auroit bien desiré; elle se voyoit par cet accident frustrée de cette esperance, ayant changé de sentiment avec le temps; car comme elle n'avoit jamais eû que deux filles, de la derniere desquelles je l'avois accouchée, il y avoit plus de treize ans, elle avoit esté depuis ce temps-là durant plusieurs années du nombre de ces femmes, qui pour conserver leur embonpoint, & ne pas souffrir les incommoditez de la grossesse & les douleurs de l'accouchement, sont volontairement steriles, s'abstenant pour ce sujet de coucher avec leur mari; durant lequel temps estant devenuë fort grasse, de sterile qu'elle avoit esté volontairement, elle estoit en l'estat present sterile à son grand regret.

Observation DCXXVIII.

D'une femme grosse de trois mois, qui avorta d'un enfant mort en son ventre par la grande frayeur qu'elle avoit eû du tonnerre.

Le 9. Aoust 1691. j'ay vû une femme qui estoit avortée il n'y avoit que deux jours, d'un enfant de trois mois, mort en son ventre depuis sept ou huit jours, par une grande & subite frayeur qu'elle avoit eûë d'un grand éclat de tonnerre, estant restée pour lors presque évanoüie, & ayant eû dès le lendemain de cette grande frayeur un commencement de perte de sang,

qui lui causa enfin cet avortement ; cette seule violente agitation de l'esprit ayant produit en elle le même accident, que la trop grande agitation du corps cause assez souvent en d'autres.

OBSERVATION DCXXIX.

D'une femme très-infirme qui accoucha d'un enfant qui estoit très-fort, quoiqu'elle eust eû une perte de sang qui luy avoit duré plus de six semaines, lors qu'elle n'estoit grosse que de deux mois.

LE 12. Aoust 1691. j'ay accouché une femme d'un enfant masle qui vint naturellement, & qui estoit très fort nonobstant l'extrême délicatesse & la grande infirmité de sa mere, qui en accoucha même dix-huit jours devant le terme complet de neuf mois, estant bien certaine, à ce qu'elle me dit, qu'elle ne pouvoit estre devenuë grosse, à cause de l'absence de son mari, que du premier jour de Decembre précedent; desorte qu'elle n'avoit porté cet enfant que huit mois & douze jours : mais outre cela, lors qu'elle n'estoit grosse que de deux mois, elle avoit eû une perte de sang, qui lui avoit duré plus de six semaines, sans discontinuer que de trois ou quatre jours de fois à autre ; ce qui fut cause qu'elle eust de la peine à croire qu'elle fust grosse, que lors qu'elle sentit remuer son enfant vers le quatriéme mois ; & elle estoit encore si sujette à un crachement de sang, qu'elle estoit obligée à ne vivre pour toute nourriture que de lait de vache, & de pain trempé dedans, dont elle estoit plus soulagée que de tout autre aliment. La perte de sang qu'elle avoit eûë dans les premiers mois de sa grossesse, & le crachement de sang auquel elle estoit ordinairement sujette, m'obligerent à la faire saigner quatre ou cinq fois durant le cours de sa grossesse, & encore une autrefois dans le temps même de son travail, pour éviter que son sang venant à estre plus échaufé par les douleurs de son accouchement; il ne s'en fit un trop impetueux mouvement vers sa poitrine ; toutes lesquelles saignées lui ayant esté faites fort à propos, furent aussi salutaires à l'enfant qu'à la mere, qui se porta bien après que je l'eûs accouchée.



Observation DCXXX.

D'une femme qui vuida de la matrice un petit corps étrange, qu'elle croyoit eſtre un reſte d'une prétenduë Mole, *qu'elle avoit vuidée il y avoit deux mois après eſtre avortée d'un enfant de trois mois.*

Le 29. Aouſt 1691. je vis une femme qui le jour précedent avoit vuidé de la matrice un petit corps étrange de conſiſtance charnuë, de la largeur d'un double, qu'elle me fit voir, me diſant qu'elle étoit avortée il y avoit deux mois, d'un enfant de trois mois, ou environ, & que n'ayant pas été délivrée de l'arriérefaix dans le temps de cet avortement, qui lui étoit arrivé à la campagne, ſans eſtre aſſiſtée par perſonnes entenduës en l'art des accouchemens, elle avoit vuidé quatre ou cinq jours enſuite une eſpece de *Mole*, à ce qu'elle croyoit, groſſe & longue comme la main (mais ce n'étoit veritablement que l'arriérefaix qui étoit reſté en la matrice) après quoi elle n'avoit plus rien vuidé, ni eû même depuis, aucun écoulement de vuidanges, s'étant au reſte aſſez bien portée enſuite: & ſes menſtruës étant venuës au bout du mois à l'ordinaire, elle avoit vuidé quinze jours après, ce petit corps étrange qu'elle me montra; avant la ſortie duquel elle avoit vuidé quelque peu d'eau claire; ce qui l'avoit obligée de me mander, duns la croyance qu'elle avoit que ce dernier petit corps étrange étoit quelque portion de cette prétenduë *Mole* qu'elle avoit vuidée après ſon avortement, qui lui étoit reſtée en la matrice: mais comme elle n'avoit point eû aucune excrétion durant ce long intervale de temps, & qu'elle avoit eû enſuite ſes menſtruës à l'ordinaire, je l'aſſuray que ce dernier petit corps étrange, venoit d'une nouvelle conception, qui s'étoit faite ſeulement depuis les quinze jours, qu'il y avoit que l'évacuation de ſes menſtruës s'étoit faite; laquelle recente conception avoit été détruite par un flux de ventre que cette femme avoit eû durant trois ou quatre jours.



OBSERVATION DCXXXI.

D'une femme qui accoucha heureusement d'un enfant qui se portoit très-bien, quoiqu'elle eust eû une fiévre double tierce continuë fort violente durant douze jours, dont elle fut guérie par le quinquina.

LE 12. Septembre 1691. j'ay accouché une femme d'une fille qui vint naturellement, & se portoit très-bien, quoique la mere eust eû, il n'y avoit que trois semaines, une fiévre double tierce continuë fort violente durant douze jours, pour raison de quoi je l'avois fait saigner deux fois du bras, & lui avois fait prendre ensuite du *quinquina*, par l'usage duquel elle avoit été parfaitement guérie de sa fiévre; après quoi elle accoucha très-heureusement de cette fille; la mere & l'enfant étant pour lors en bonne santé, & ayant évité par le moyen de ce salutaire remede, le péril que l'un & l'autre auroient couru, si cette fiévre dont les redoublemens étoient très-violens, avoit continué jusques au temps de l'accouchement: car la nature beaucoup affoiblie dans cet état maladif, n'auroit pas pû bien faire l'évacuation des vuidanges de la couche, dont la suppression auroit pû estre mortelle à la mere, comme on le voit arriver assez souvent aux femmes qui accouchent malheureusement dans le temps qu'elles sont affligées d'une aussi dangereuse maladie.

OBSERVATION DCXXXII.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant, qui étoit mort, presentoit le cul devant, & avoit un arriérefaix tout scyrrheux.

LE 3. Octobre 1691. j'ay accouché une femme âgée de trente-cinq ans, au terme de huit mois de sa grossesse, d'un enfant qui presentoit le cul devant, & étoit mort en son ventre depuis plus de huit jours, qu'elle ne l'avoit point senti remuer. Cette femme étoit extrémement valetudinaire, & avoit pour lors les deux jambes fort enflées; elle me dit qu'elle n'avoit point eû d'enfant depuis dix ans; durant tout lequel temps elle avoit été volontairement sterile, ne couchant pas avec son mari, pour éviter de devenir grosse, dans la crainte qu'elle avoit toûjours eûë de

mourir en couche, à cause de la difficulté qui se rencontroit ordinairement en ses accouchemens. Cependant elle ne laissa pas de se bien porter, après que je l'eus ainsi délivrée de cet enfant mort & de son arriérefaix, qui estant tout scyrrheux, me parut avoir esté la principale cause qui avoit contribué à le faire mourir au ventre de sa mere, ce même arriérefaix n'ayant pas pû, à cause de la dureté scyrrheuse de toute sa substance, purifier le sang dont il avoit besoin, ni lui en fournir suffisamment pour sa nourriture au terme avancé où il estoit, comme il avoit fait auparavant, quoiqu'avec assez de peine, à cause de l'obstruction de ses vaisseaux.

Observation DCXXXIII.

D'une femme qui accoucha au terme de sept mois, d'un enfant mort en son ventre, par une perte de sang qui avoit esté précedée d'un flux de ventre.

Le 17. Novembre 1691. j'ay accouché une femme d'un enfant de sept mois, ou environ, mort en son ventre depuis deux ou trois jours, durant lesquels elle eust des douleurs presque continuelles dans le ventre, sans aucune declaration de veritable travail; après quoi il lui parut une perte de sang, qui bien qu'elle ne fust que mediocre dans l'apparence exterieure, estoit neanmoins très-grande au dedans, ainsi que je le reconnus par la grande quantité de gros caillots de sang, qui sortirent de la matrice aussi-tost que j'eus délivré cette femme de son arriérefaix, & par l'extrême foiblesse où elle estoit avant que d'accoucher, qui m'obligea de rompre les membranes des eaux, dès qu'elles furent un peu préparées, afin d'accelerer l'expulsion de cet enfant mort, & d'empêcher par ce moyen l'augmentation, de cette perte de sang, qui la mettoit au risque de la vie, qu'elle auroit pû perdre sans le salutaire secours que je lui donnay. Cette perte de sang n'avoit pas esté précedée d'aucune cause manifeste, sinon d'un flux de ventre dont cette femme avoit esté travaillée durant deux ou trois jours, avant que cet accident lui eust paru, lequel ne funeste qu'à l'enfant; car la mere se porta bien après que je l'eus ainsi accouchée, quoiqu'elle fust d'ailleurs d'une mauvaise constitution, & très-sujette à un crachement de sang, sa poitrine ayant esté par accident préservée de nouvelle

fluxion.

fluxion, par la grande diversion d'humeurs qu'avoient fait le flux de ventre & la perte de sang qui avoient precedé.

OBSERVATION DCXXXIV.

D'un enfant d'un an qui avoit une petite tumeur scyrrheuse au bout resté du cordon de l'ombilic, laquelle fut retranchée par une simple ligature.

LE 21. Novembre 1691. je fis une ligature au bout superflu resté au cordon de l'ombilic d'un enfant masle d'un an, pour en retrancher une petite tumeur scyrrheuse de la grosseur d'une noix, qui s'estoit engendrée à l'extremité de ce cordon, après que la partie qui excedoit la ligature, que l'on y avoit faite, en fût tombée à l'ordinaire, peu de jours ensuite de la naissance de cet enfant. Un Chirurgien qui en avoit accouché la mere, attribuoit la naissance de cette tumeur à la faute de la nourrice, l'accusant de n'avoir pas bien bandé le ventre de l'enfant; mais la nourrice au contraire, la rejettoit sur ce même Chirurgien disant qu'il avoit mal lié ce cordon; ce qui avoit esté cause qu'il s'en estoit écoulé des serositez purulentes durant près de six mois; au bout duquel temps il s'y estoit engendré une excroissance de chair, qui estoit devenuë scyrrheuse, dont je fis la ligature vers sa baze qui étoit étroite, & où il restoit encore un petit bout de l'ancien cordon, lequel fut entierement retranché par cette simple ligature, qui ayant fait tomber au bout de huit jours, tout ce qui en estoit superflu, reduisit l'ombilic de l'enfant en un état naturel; ce qui fit bien connoistre à la mere le peu de capacité de ce Chirurgien, qui au lieu de faire à cet enfant la simple operation que je lui fis, dont un apprentif en l'art auroit esté capable, avoit esté un an entier à lui faire mettre inutilement des emplastres, des compresses, & une petite plaque de plomb sur le ventre, dans l'esperance de pouvoir guérir cette tumeur scyrrheuse qui estoit à l'extremité de ce petit bout de cordon resté, laquelle au lieu de diminuer, avoit pris de jour en jour un plus grand accroissement.

Observation DCXXXV.

D'une femme qui estant accouchée trés-heureusement mourut le quatorziéme jour ensuite, ayant esté surprise dés le sixiéme jour, d'une fiévre continuë avec transport au cerveau, à quoy avoit contribué le grand chagrin qu'elle eut d'une mauvaise nouvelle.

LE 10. Decembre 1691. j'ay accouché une femme d'un très-gros enfant masle, qui vint naturellement. Mais quoy que cette femme fust accouchée trés-heureusement de cet enfant qui estoit fort sain, & que je l'eusse bien délivrée de son arriérefaix qui estoit aussi très-sain & entier, & que le cinquiéme jour de son accouchement je l'eusse trouvée sans aucune fiévre, ayant bien reposé durant toute la nuit, elle fut le jour ensuite surprise d'une fiévre continuë avec des redoublemens précedez de frisson, & accompagnez de transport au cerveau, & d'inégalité du poulx; ce qui marquoit la malignité de cette fiévre, qui la fit mourir au quatorziéme jour de son accouchement. Lors que cette femme fut surprise de cette fiévre qui supprima les vuidanges, je tombay malade par malheur pour elle, & pour moi le même jour; ce qui fut cause que la saignée du pied que j'avois conseillé de lui faire, pour suppléer au defaut de l'évacuation de ses vuidanges fut differée plus de quatre ou cinq jours, soit par la negligence de ceux qui la virent en mon absence, qui n'insisterent peut-estre pas assez fortement, pour faire connoistre la necessité qu'il y avoit de faire ce remede en cette occasion, pour détourner ce transport au cerveau, soit par sa repugnance que les parens de la malade pouvoient avoir à cette saignée, qui auroit pû lui estre salutaire, si elle eust esté faite suivant mon conseil dès le commencement. Par l'ouverture du corps de cette femme après son decès, on trouva sa matrice très-saine; de sorte que l'on ne pût attribuer sa mort, qu'à un rrès-sensible chagrin qu'elle avoit eû d'une mauvaise nouvelle qu'on lui avoit dite avant qu'elle fut surprise de cette fiévre & de ce transport au cerveau, & à la forte opinion qu'elle s'estoit mise en teste durant tout le cours de sa grossesse qu'elle mourroit certainement de cette couche, comme il lui arriva par le cas fortuit; sa malheureuse prédiction ayant esté plus vraye en ce dernier accouchement, qu'elle n'avoit esté dans le precedent,

où je l'avois déja vûë dans la même opinion, qui s'estant trouvée fausse cette premiere fois, auroit neanmoins pû estre aussi veritable que cette derniere, si la même cause de ce trop sensible chagrin qu'elle avoit eû, y eust pareillement contribué; car le chagrin n'est jamais plus pernicieux aux femmes, que dans le temps de leurs couches.

Observation DCXXXVI.

D'une femme âgée de soixante-huit ans, qui mourut d'un ulcere carcinomateux de la matrice.

Le 29. Decembre 1691. je vis une femme âgée de soixante-huit ans, laquelle, aprés une entiere cessation de ses menstruës durant vingt années, il estoit arrivé subitement il y avoit deux ans une perte de sang, qui se renouvelloit de temps en temps, avec excrétion de caillots, & un continuel écoulement de matiere purulente trés-fetide, procedant d'un ulcere carcinomateux de la matrice, que je crûs la devoir faire mourir dans peu, comme il arriva quelque mois ensuite que je l'eûs vûë en ce mauvais état: de sorte que l'on doit toûjours considerer ces sortes de pertes de sang qui arrivent aux femmes de cet âge, aprés une longue cessation de leurs menstruës, comme un signe avant-coureur de leur mort certaine.

Observation DCXXXVII.

De l'accouchement d'une femme qui fut preservée de tomber en convulsion, comme il lui estoit arrivé en son precedent accouchement.

Le 6. Janvier 1692. j'ay accouché une femme âgée de trente-cinq ans ou environ, d'une fille qui vint naturellement, & se portoit assez bien, nonobstant les continuelles apprehensions que la mere avoit euës durant tout le cours de sa grossesse, d'avoir une aussi grande difficulté dans ce dernier accouchement, que celle qui s'estoit rencontrée dans son précedent il y avoit douze ans, à cause de plusieurs violentes convulsions dont elle fut surprise qui faillirent à la faire mourir, estant pour lors accouchée avec une très-grande peine d'un enfant mort. Et com-

me cette femme estoit extrêmement boiteuse, par la mauvaise disposition de l'articulation de ses cuisses avec ses hanches, elle croyoit que c'estoit ce vice de conformation, qui lui avoit causé la grande difficulté qu'elle avoit euë en son precedent accouchement : mais estant bien conformée de la part de la matrice, je crûs que ce qui avoit veritablement contribué à lui causer les convulsions dont elle avoit esté surprise en ce precedent accouchement, estoit plûtost la grosseur de la teste de cette femme, qui estant d'ailleurs d'un temperament assez sanguin & pituiteux, avoit le cerveau extrêmement humide; & ce qui me confirma dans cette croyance, fut qu'environ quinze jours devant que je l'accouchasse de ce dernier enfant, elle avoit esté surprise tout d'un coup d'un si grand débordement de pituite du cerveau sur sa gorge, avec une grande oppression, qu'elle auroit pû en tomber en apoplexie, si la nature n'eust esté promptement dégagée par deux saignées du bras qu'on lui fit par mon conseil; après quoy elle se porta assez bien jusques au temps de son accouchement, auquel je la fis saigner encore une autre fois dès qu'elle commençça d'estre en travail, pour éviter avec plus de seureté qu'il ne lui arrivast quelque convulsion; de sorte qu'étant ainsi accouchée fort heureusement, elle se porta très-bien ensuite, & son enfant pareillement.

OBSERVATION DCXXXVIII.

De l'accouchement d'une femme qui avoit esté sterile durant quatre ans, pour la trop petite évacuation de ses menstruës.

LE 16. Janvier 1692. j'ay accouché une femme âgée de trente-deux ans de son premier enfant, qui étoit une fille dont elle n'étoit devenuë grosse, qu'après la quatriéme année de son mariage, & presque contre son esperance; à cause qu'étant une assez grande femme, elle n'avoit jamais eu ses menstruës que durant un seul jour, & très-petitement. On doit remarquer que l'entiere privation de l'évacuation menstruelle est bien une veritable cause de la sterilité des femmes; mais que la paucité de cette évacuation rend seulement la conception plus difficile, comme il étoit arrivé à cette femme, qui bien qu'elle fust dans la plus grande vigueur de son âge, ne devint grosse qu'après la quatriéme année de son mariage.

OBSERVATION DCXXXIX.

D'une femme qui fut délivrée de l'arriérefaix qui étoit resté en sa matrice, après qu'elle eut avorté d'un petit enfant de trois mois.

LE 3. Février 1692. je fus appellé pour délivrer une femme, qui étoit avortée le jour precedent d'un petit *fétus* de trois mois. Je lui tiray de la matrice un petit arriérefaix tout endurci, dont la nature n'avoit pû se décharger, lequel étant retenu avoit causé à cette femme une si excessive perte de sang, qu'elle en étoit tombée par plusieurs fois en de très-grandes foiblesses, & comme lors que je la délivray ainsi, elle avoit un petit poulx très-frequent, avec une très grande alteration, qui venoit non seulement de la fiévre qu'elle avoit depuis trois semaines, mais aussi des potions de *sabine* & *d'armoise*, d'autres remedes échauffans qu'on lui avoit fait prendre inutilement, pour procurer, à ce que l'on pretendoit, l'expulsion de cet arriérefaix, je doutay fort si elle échaperoit, quoy que je l'eusse ainsi délivrée sans aucune violence : neanmoins elle se porta assez bien dans la suite, le secours que je lui donnay en lui tirant de la matrice cet arriérefaix, lui ayant été beaucoup plus salutaire, que toutes les potions dieuretiques & purgatives qu'elle avoit prises, qui n'ayant pas produit l'effet qu'on en avoit vainement esperé, n'avoient servi qu'à lui augmenter encore davantage sa perte de sang.

OBSERVATION DCXL.

D'une femme accouchée au terme de huit mois d'une petite fille, qui avoit l'avant bras tout contrefait, & le cordon de l'ombilic extraordinairement court.

LE 7. Février 1692. j'ay accouché une femme au terme de huit mois, d'une petite fille qui avoit l'avant bras tout contrefait, aussi-bien que la main, qui n'avoit point de pouce. Cet enfant avoit outre cela le plus court cordon de l'ombilic que j'aye jamais vû; toute sa longueur n'excedant pas celle d'un demy pied ; & il étoit si foible qu'il expira un quart d'heure après être né. On pouvoit douter si le vice de conformation du bras

& de la main de cet enfant procedoit de l'extrême brieveté de ſon cordon, qui n'ayant pas laiſſé la liberté entiere à ce bras, qui en avoit eſté contraint, l'avoit ainſi défiguré peu à peu : mais comme le pouce manquoit à cette main, il eſt plus vray-ſemblable que ce défaut de figure venoit d'une autre cauſe, & peut-eſtre de quelque forte imagination que la mere pouvoit avoir euë, dans le commencement de la conception de cet enfant.

OBSERVATION DCXLI.

D'une femme qui accoucha au terme de ſept mois & demy d'une petite fille très-foible, dont la naiſſance avoit eſté accelerée par un flux de ventre que la mere avoit eu pendant deux jours.

LE 10. Mars 1692. j'ay accouché une femme de ſon premier enfant, qui eſtoit une petite fille, qui vint au terme de ſept mois & demy, ſa naiſſance ayant eſté accelerée de ſix ſemaines entieres, par un flux de ventre dont la mere avoit eſté travaillée durant deux jours. Cet enfant qui n'avoit le corps & la force qu'à proportion du terme prématuré auquel il eſtoit venu, eſtoit ſi petit & ſi foible, qu'il ne me parut pas pouvoir vivre, comme en effet ne vécut-il que ſix ou ſept jours ; non pas parce qu'il eſtoit né dans le huitiéme mois de la groſſeſſe de ſa mere, comme elle le croyoit, s'imaginant que s'il fuſt venu juſtement à la fin du ſeptiéme mois, il auroit pû vivre plus facilement. Mais je lui fis manifeſtement connoiſtre par la demonſtration du corps de ſon enfant, que c'eſtoit une grande erreur de croire qu'un enfant fuſt plus vital au ſeptiéme mois qu'au huitiéme, en lui repreſentant que ſi ſon enfant qui eſtoit très-petit, fût venu au monde quinze jours plûtoſt qu'il n'avoit fait, eſtant alors encore plus petit & plus foible, comme on n'en pouvoit pas douter, il auroit eſté pour cette raiſon bien moins capable de vivre, ainſi que toutes les experiences journalieres nous le font aſſez connoiſtre.

OBSERVATION DCXLII.

De deux femmes dont la grossesse n'avoit pas esté connuë, lesquelles avoient esté traitées comme si elles eussent esté hydropiques.

LE 22. Avril 1692. j'ay accouché une femme d'un très-gros enfant masle, qui vint naturellement au terme de neuf mois. Cette femme avoit esté traitée durant les trois derniers mois de sa grossesse, comme si elle eust esté hydropique, par un Medecin qui attribuant l'enflure de son ventre, & les indispositions de sa grossesse à maladie, lui fit prendre mal-à-propos plusieurs violens remedes, ne la croyant pas grosse pour lors, sur la simple relation d'une Sagefemme ignorante, qui ne s'y connoissant pas mieux que lui, estoit de ce même sentiment. Mais comme cette femme vit qu'elle ne recevoit aucun soulagement de tous les remedes que son Medecin lui faisoit prendre, elle fut conseillée par bonheur pour elle & pour son enfant, de me consulter sur l'état où elle pouvoit estre; de sorte que m'ayant mandé chez elle, je l'assuray pour lors, après l'avoir examinée, qu'elle estoit certainement grosse de trois mois ou environ, & qu'elle n'avoit besoin que d'une saignée du bras, afin de temperer une grande chaleur que lui avoient causez plusieurs remedes purgatifs & dieuteriques qu'on lui avoit fait prendre très-mal-à propos, dans la croyance qu'elle n'estoit pas grosse. Ayant suivi avec confiance le salutaire conseil que je lui donnay, elle se porta assez bien durant tout le reste du temps de sa grossesse, & je l'accouchay ensuite très-heureusement, comme j'ay dit, d'un garçon qui se portoit fort bien. Lors que j'eus ainsi accouché cette femme, se ressouvenant de l'erreur de son Medecin, qui l'avoit traitée dans le commencement de sa grossesse comme si elle eust esté hydropique, elle me dit que sans le bon conseil qu'on lui avoit donné de me consulter, elle couroit grand risque d'estre aussi malheureuse que l'avoit esté depuis peu une femme de sa connoissance, âgée de vingt-huit ans, qui estoit morte deux ou trois jours après estre accouchée d'un enfant mort, ensuite d'un violent purgatif au sixiéme mois de sa grossesse; laquelle femme avoit esté traitée durant tout le temps de cette grossesse par son Medecin & par son Chirurgien, comme si elle eust eû

un scyrrhe ou une hydropisie de matrice, le Medecin en rejettant avec quelque raison toute la faute sur l'ignorance du Chirurgien, qui quoy qu'il fit une profession particuliere de l'art des accouchemens, & qu'il eust même accouché cette femme des autres enfans qu'elle avoit eûs, n'avoit pas reconu sa grossesse. Mais l'on vit bien en ces deux occasions, que comme lors qu'un aveugle en conduit un autre, ils sont tous deux en danger de tomber dans la fosse qui se rencontre en leur chemin : un ignorant en conduisant un autre aussi peu éclairé, fait tomber dans la même erreur.

Observation DCXLIII.

D'une femme qui avorta d'un fétus *mort, dont la petitesse & la corruption faisoient douter du veritable temps auquel il avoit esté conceu.*

Le 12. May 1692. une Dame me manda chez elle, pour me montrer un petit *fétus* avorton & son arriérefaix, qui estoient tous flétris & corrompus, l'un & l'autre étant neanmoins sans feteur. Elle me demanda de quel terme je croyois que pouvoit estre ce petit enfant, qui estoit de la longunr du plus grand doigt de la main. Je luis dis qu'à sa grandeur il ne paroissoit pas avoir esté vivant au ventre de sa mere plus de deux mois, ou environ ; mais qu'il pouvoit s'y estre conservé encore autant de temps après sa mort, ses eaux ne s'estant pas écoulées devant le temps de l'avortement, & peut-estre même davantage. Sur cela elle me dit que c'estoit une de ses femmes domestiques, qui estoit avortée ce même jour de cet enfant, & que comme le mari de cette femme estoit absent depuis quatre mois & demy, elle croyoit, voyant cet enfant si petit, que c'estoit un autre homme qui lui avoit fait. Mais pour moy de crainte d'imputer dans ce doute, un crime à cette femme dont elle estoit peut-estre innocente, je laissay la question indecise ; ne pouvant pas avoir une entiere certitude par l'inspection de cet avorton, du veritable temps de sa conception ; en ayant vû d'aussi petits, dont les femmes ne se sont délivrées qu'après cinq mois de leur conception, les ayant portez morts deux ou trois mois dans leur ventre, où ils s'estoient conservez sans grande corruption dans leurs propres eaux, comme font certains fruits dans une saumure convenable

venable : de sorte qu'ils n'estoient que de la grosseur qu'ils pouvoient avoir lors que leur principe de vie avoit esté détruit.

Observation DCXLIV.

D'une femme grosse de six mois, à qui on avoit fait fort mal-à-propos beaucoup de remedes comme si elle eust eû un scyrrhe de matrice.

LE 15. Juin 1692. j'ay accouché une jeune femme d'un enfant qui vint naturellement, & en l'accouchement de laquelle je ne remarquay rien de plus extraordinaire, que le recit que me fit pour lors la propre mere de cette femme, qui me dit qu'elle avoit esté elle-même traitée autrefois, comme si elle eust eû un scyrrhe de matrice, estant grosse de six mois; & que le plus renommé de tous les Chirurgiens qui pratiquoient alors les accouchemens dans cette Ville de *Paris*, dont elle se servoit ordinairement, assuroit sur sa vie qu'elle n'estoit pas grosse; de sorte que plusieurs celebres Medecins qui la voyoient journellement en ce temps, attribuans sur la fausse assurance de ce fameux Chirurgien toutes les incommoditez de sa grossesse à une autre maladie, la firent saigner dix fois du pied, à ce qu'elle me dit, & la firent baigner durant un très-long-temps, & lui donnerent plusieurs violens remedes, prétendans lui faire venir ses menstruës, qui n'estoient supprimées qu'à cause de sa grossesse, qui leur estoit inconnuë, nonobstant quoi elle ne laissa pas d'accoucher à terme d'un fils qui se portoit très-bien. Cet exemple nous fait bien connoistre que ceux qui ont la plus grande réputation en leur art ne sont toûjours pas les plus capables. Mais je ne prétens pas qu'on se serve de ce même exemple, pour prouver que l'on peut bien avec toute seureté saigner du pied les femmes grosses, puisque celle-cy l'ayant esté par dix fois dans le temps de sa grossesse, ne laissa pas de porter son enfant jusques à terme, & d'en accoucher très-heureusement: car ce raisonnement seroit aussi faux, que de soûtenir qu'il n'y auroit point de danger pour un homme d'aller à la guerre, & de monter à l'assaut d'une ville assiegée; à cause qu'on en voit quelques-uns qui ont esté durant vingt années consecutives, sans y estre tuez, ni même blessez.

Observation DCXLV.

D'une femme qui estoit accouchée au septiéme mois de sa grossesse par une extrême peur que lui fit une souris, aprés quoy elle eust une entiere alienation d'esprit qui se convertit en une vraye phrénesie.

Le même jour 15. Juin 1692. je vis une femme accouchée depuis dix jours, au septiéme mois de sa grossesse, deux jours aprés une extrême peur que lui fit une simple souris, qui estant dans le tiroir d'une armoire, où cette femme l'avoit entenduë grater, sauta subitement sur elle, comme elle s'estoit relevée de son lit dans l'obscurité de la nuit, aussi-tost qu'elle toucha au tiroir de cette armoire, qui estant pour lors à demi ouvert, donna lieu à l'évasion précipitée de cette souris : de sorte que cette femme en eust une si grande frayeur, qu'elle fut surprise dès le même jour d'une grosse fiévre, qui la fit accoucher le jour ensuite, & qui s'estant redoublée après son accouchement lui causa une alienation d'esprit, qui ayant commencé dès le quatriéme jour, se convertit en une vraye phrénesie, dont elle estoit fort travaillée lors que je la vis, & qui lui continua durant trois semaines, après quoi elle commença à revenir dans son bon sens, & se porta bien dans la suite nonobstant ce fâcheux accident, qui l'avoit mise en très-grand danger de la vie, dont elle fut préservée par deux saignées du pied que je lui fis faire, & par quelques grains de *laudanum* que je conseillay de lui faire prendre.

Observation DCXLVI.

D'une petite femme très-délicate qui accoucha au terme de huit mois de deux enfans masles qui se portoient bien, laquelle femme eust ensuite une si abondante évacuation de vuidanges, qu'elle en tomba en de grandes foiblesses.

Le 26. Juin 1692. je vis une petite femme âgée de trente-cinq ans, d'une complexion très-délicate, qui venoit d'accoucher de deux enfans masles qui se portoient assez bien, & avoient toute l'apparence de pouvoir vivre, quoiqu'ils fussent venus

au terme de huit mois de la premiere grossesse de leur mere, qui avoit esté si incommodée d'une douleur de costé vers la region de la rate, durant dix ou douze jours devant que d'accoucher, qu'on avoit esté obligé de la saigner deux fois du bras: & incontinent après qu'elle fut accouchée de ces deux enfans, qui n'avoient qu'un gros arrièrefaix qui leur estoit commun, elle eust une si abondante évacuation de vuidanges, qu'elle en tomba en de si grandes foiblesses durant deux ou trois heures, que je crûs qu'elle en mourroit. Je la vis neanmoins le lendemain en assez bonne santé, à l'exception d'une grande douleur de teste dont elle se plaignoit seulement; lequel accident arrive ordinairement à toutes les femmes qui ont eû des pertes de sang surabondantes; à cause que le sang nouvellement engendré n'ayant pas encore toutes les bonnes qualitez du premier, il s'en fait une fermentation semblable à celle qui se fait au vin nouvellement pressuré, qui l'échauffant extraordinairement, & le poussant en même-temps avec plus d'impetuosité vers les parties superieures du corps, & principalement vers la teste, y cause une très-grande douleur, qui ne cesse qu'à mesure que le boüillonnement de ce nouveau sang vient à diminuër peu à peu, à proportion qu'il se perfectionne en se purifiant.

Observation DCXLVII.

D'une femme qui avoit vuidé une espece de faux germe, dans lequel il y avoit un petit fétus *de la grosseur d'une simple mouche à miel.*

Le 4. Juillet 1692. je vis une femme qui venoit de vuider un reste de membrane charnuë, qui estoit demeuré dans la matrice, s'estant détaché d'une autre plus grande portion de pareille nature, qu'elle avoit vuidée deux jours auparavant; avec une mediocre perte de sang, croyant pour lors estre grosse de deux mois & demi ou environ, dans laquelle premiere portion de membrane, qui estoit semblable à ce que l'on appelle ordinairement un faux-germe, il y avoit un petit *fétus* corrompu, de la grosseur d'une simple mouche à miel, qui n'avoit pas pris aucun accroissement, depuis plus d'un mois que cette femme s'estoit blessée en faisant un effort. L'on connoissoit bien par là que tous ces prétendus faux-germes ne sont veritablement que

des arriérefaix de petits *fétus* avortons de cette nature, ausquels la matrice, en se contractant après que les eaux qui estoient contenuës en leurs membranes s'en sont écoulées, change la figure naturelle qu'ils avoient auparavant, en leur donnant ordinairement celle de sa propre cavité, qui est ronde & oblongue.

Observation DCXLVIII.

D'une femme qui mourut d'un flux de ventre le dix-huitiéme jour après son accouchement.

Le 5. Juillet 1692. je vis une femme accouchée depuis quelques jours, qui estoit fort travaillée d'un fâcheux flux de ventre; dont les excrétions estoient toutes verdastres, qui la fit mourir au dix-huitiéme jour, à quoi contribua beaucoup un remede purgatif qu'on lui fit prendre fort mal-à-propos prétendant la purger de la bile qui lui avoit causé cette maladie : mais ce mauvais remede ayant renouvellé son flux de ventre, qui estoit quasi cessé par l'usage du lait que je lui avois conseillé; la fit mourir le jour ensuite, comme je l'avois bien prédit, en avertissant le mari de cette femme qu'on ne manqueroit pas en la purgeant en l'état où elle estoit, d'exciter une sédition qu'on auroit bien de la peine à appaiser.

Observation DCXLIX.

D'une femme âgée de quarante-six ans qui avoit un scyrrhe de la grosseur de la teste d'un enfant, vers la region laterale de la matrice.

Le 6. Juillet 1692. je vis une femme âgée de quarante-six ans, de complexion maigre & seche, qui après avoir esté de tout temps sterile, avoit un scyrrhe de la grosseur de la teste d'un enfant, vers la region laterale de la matrice, qui lui estoit arrivé après l'entiere privation de ses menstruës depuis un an. L'ayant touchée je trouvay neanmoins l'orifice interne de sa matrice en assez bonne disposition, pour juger que la grosse tumeur de son ventre qui estoit un peu plus du costé gauche que du droit, venoit plûtost des parties voisines de la matrice, comme des testicules, ou de quelque autre partie, que du propre

corps de la matrice, & que cette tumeur ſcyrrheuſe feroit indubitablement mourir cette femme dans la ſuite, comme je l'avois vû arriver en une femme dont j'ay parlé en l'Obſervation CCCLXXXIII.

Observation DCL.

D'une femme qui accoucha au terme de ſept mois & demy, d'un enfant mort en ſon ventre, par une perte de ſang cauſee par le détachement de l'arriérefaix.

Le 14. Juillet 1692. j'ay accouché une femme d'un enfant de ſept mois & demi, mort en ſon ventre depuis douze jours qu'elle ne l'avoit point ſenti remuër, ayant eû dès ce temps-là une perte de ſang aſſez conſiderable; mais qui n'ayant continué qu'un jour, ne fut d'aucune conſequence pour la mere, qui ſe porta bien après que je l'eûs délivrée de cet enfant, que cette perte de ſang cauſée par le détachement prématuré d'une partie de l'arriérefaix, avoit fait mourir, ainſi qu'il me parut par pluſieurs caillots de ſang noir, qui eſtoient fortement adherens à cet arriérefaix, lorſque j'en délivray cette femme.

Observation DCLI.

De l'accouchement d'une femme qui avoit une très-grande perte de ſang cauſée par l'entier détachement de l'arriérefaix qui ſe preſentoit le premier.

Le 2. Aouſt 1692. j'ay accouché une femme groſſe de ſix mois, qui eſtoit en une très-grande perte de ſang, cauſée par l'entier détachement de l'arriérefaix qui ſe preſentoit le premier. Elle eſtoit déja tombée par pluſieurs fois en de grandes foibleſſes, & couroit grand riſque de perdre la vie dans peu d'heures, ſi je ne lui euſſe au plûtoſt tiré du ventre ſon enfant, qui eſtoit déja mort, à cauſe de l'excès de cette perte de ſang, qui ceſſa auſſi-toſt que je l'eûs accouchée. Pourquoi faire je fus obligé, dans le doute que j'avois que ſon enfant pouvoit eſtre encore vivant, de le retourner pour le tirer par les pieds, comme je fis. L'opération fut neanmoins inutile à l'enfant qui eſtoit déja mort, comme j'ay dit; mais elle fut ſalutaire à la mere, qui ſe

porta bien ensuite. Il faut remarquer que dans ces sortes d'occasions où l'arriérefaix se presente ainsi le premier au passage, il ne faut pas jamais esperer que la nature, qui est extrêmement affoiblie par l'excessive perte de sang, qui accompagne toûjours cette disposition, puisse d'elle-même pousser l'enfant dehors. C'est pourquoi il faut le tirer au plûtost du ventre de la mere, si on la veut garentir de la mort, & son enfant aussi quand il est encore vivant : car si on ne leur donne promptement ce secours salutaire; l'un & l'autre tardent peu à mourir, à cause de la grandeur de la perte de sang, qui ne peut pas cesser si la matrice n'est entierement délivrée de l'enfant & de l'arriérefaix.

OBSERVATION DCLII.

De l'accouchement d'une femme, dont l'enfant presentoit le costé de la hanche, la mere ayant vuidé toutes ses eaux depuis huit ou neuf jours.

LE 18. Aoust 1692. j'ay accouché une femme au terme de huit mois & demi de sa grossesse, d'un enfant qui presentoit le costé de la hanche. Je le tiray vivant & se portant assez bien, quoique la mere eust vuidé toutes ses eaux depuis huit ou neuf jours : mais pour faire plus facilement cette operation, qui à cause de la secheresse des parties, pouvoit estre très-laborieuse à la mere & à l'enfant, ayant oint toute ma main de beurre, & l'ayant introduit en la matrice, j'allay chercher les pieds de l'enfant, & les ayant amenez tous deux l'un après l'autre hors du passage, j'achevay incontinent après de tirer l'enfant de la même maniere que s'il les eust presentez les premiers. Le secours que je donnay en cette occasion à la mere & à l'enfant dont ils avoient également besoin, leur fut à tous deux très-salutaire.

OBSERVATION DCLIII.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant venoit le cul devant.

LE 26. Aoust 1692. j'ay accouché une jeune femme de son premier enfant, qui estoit un gros garçon qui venoit le cul devant; & comme il estoit déja tellement engagé dans le passage,

qu'on le pouvoit voir, lors que je fus mandé pour la secourir, je fus obligé de le laisser venir en cette posture, pour ne pas risquer la vie de la mere, par les efforts qu'il eust fallu lui faire pour repousser cet enfant, qui estant déja très-foible, pour avoir esté depuis deux jours entiers que la mere estoit en travail, dans cette mauvaise situation, n'auroit pas manqué de périr avant que je l'eusse pû achever; joint que la mere avoit pour lors de très-fortes douleurs, qui donnoient tout lieu d'esperer que la nature pourroit bien dans peu pousser l'enfant dehors, comme elle fit un quart d'heure après, l'ayant aidée cependant en glissant un doigt de chaque main dans le pli des aînes de l'enfant de chaque costé, aussi-tost qu'il y eust lieu de le faire, pour aider en les tirant à dégager ensuite plus facilement ses cuisses & ses jambes hors du passage; ce qu'ayant fait, j'achevay de le tirer, en lui prenant les deux pieds joints ensemble, comme s'il les eust presentez les premiers. La Sagefemme qui avoit esté auprès de cette femme depuis deux jours qu'elle estoit en travail sans la secourir, ni la faire secourir dans le temps qu'elle devoit le faire, voyant que j'avois laissé venir cet enfant le cul devant, comme il estoit quand je fus mandé pour l'assister, me dit que si elle eust crû que je ne l'eusse point retourné, qu'elle ne m'auroit pas envoyé querir: mais je lui fis connoistre qu'elle-même en avoit laissé passer l'occasion, qu'elle devoit prendre dans le même temps que les eaux de l'enfant s'estoient écoulées, & devant qu'il eust esté entierement poussé au passage, où je l'avois trouvé trop fortement engagé & trop avancé pour le pouvoir repousser, sans risquer la vie de la mere & celle de l'enfant, qui estant déja si foible, qu il ne vêcut qu'un seul quart d'heure après que je l'eûs tiré, auroit indubitablement péri dans le temps même de l'opération.

Observation DCLIV.

De l'accouchement d'une femme, dont l'enfant estoit mort en son ventre depuis quatre jours par une grande perte de sang.

Le 11. Septembre 1692. j'ay accouché une jeune femme au terme de huit mois de sa premiere grossesse, d'un enfant masle mort en son ventre depuis quatre jours, qu'elle ne l'avoit point senti remuër, aprés l'avoir senti s'agiter extraordinaire-

ment, ayant esté surprise d'une assez grande perte de sang, sans s'estre blessée par aucune cause manifeste. Elle vuida d'abord cinq ou six palettes de sang tout clair en quatre ou cinq heures de temps; mais après lui avoir fait faire une petite saignée du bras, cette perte de sang s'arresta, ne coulant plus au dehors que quelque peu de serosité. Cette femme eust durant ces quatre jours de fausses douleurs dans le ventre & vers les reins, qui ne répondoient point du tout en bas; après quoi il lui en vint d'assez bonnes, qui avec le secours que je lui donnay la firent accoucher heureusement pour elle de cet enfant mort; & en la délivrant de son arriérefaix, il sortit en même-temps de la matrice un caillot de sang noir plus gros que les deux poings, qui estoit le residu de celui qui estoit resté au dedans après cette perte de sang, qui venoit de ce que l'arriérefaix s'estoit un peu détaché de la matrice, comme il paroissoit manifestement par plusieurs grumeaux de sang noir, qui estoient collez contre l'endroit de ce même arriérefaix qui s'estoit prématurément détaché. Cette femme nonobstant ce fâcheux accident qui pouvoit la mettre en grand péril de sa vie, se porta bien après que je l'eûs ainsi délivrée.

Observation DCLV.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant presentoit le derriere de l'épaule.

Le 14. Septembre 1692. j'ay accouché une femme au terme de neuf mois, d'un enfant qui presentoit le derriere de l'épaule, avec sortie du cordon de l'ombilic, auquel sentant un battement manifeste, je connus que cet enfant estant certainement vivant, avoit besoin du prompt secours que je lui donnay, en le tirant par les pieds immediatement aprés l'avoir retourné, ayant auparavant repoussé au dedans le cordon de l'ombilic qui estoit sorti. Je sauvay par ce moyen la vie à cet enfant qui alloit la perdre; & la mere ayant esté ainsi secouruë assez à temps se porta trés-bien ensuite.



Observation DCLVI.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant se portoit bien, quoy que la mere eust eû les fiévres durant plus de trois mois dans le temps de sa grossesse, dont elle fut guérie par l'usage du quinquina *pris en poudre.*

Le 4 Octobre 1692. j'ay accouché une femme de son premier enfant qui vint naturellement, & se portoit très-bien, quoique la mere eust eu les fiévres durant plus de trois mois dans le temps de sa grossesse, dont elle n'avoit esté guérie que depuis un mois par l'usage du *quinquina*, que je lui fis prendre en poudre delayée dans de l'eau simple toute froide, lui faisant avaler un peu de boüillon à la viande bien chaud, immediatement après chaque prise de ce remede, qui étoit d'une demi drachme: elle n'en eut pas plûtost pris de cette maniere durant deux jours, quatre ou cinq fois à chaque jour, à quatre heures d'intervale l'une de l'autre, qu'elle fut entierement délivrée de sa fiévre, qui n'avoit pas pû ceder à tous les autres remedes dont elle avoit usé, ni même celui-là, lors qu'elle l'avoit pris par le conseil de son Medecin d'une autre façon, soit infusé dans le vin, soit meslé en opiate, ce qui est une preuve évidente que toutes les préparations de ce remede n'en font qu'affoiblir la vertu febrifuge, au lieu de l'augmenter. C'est ce qui avoit fait que cette femme qui étoit d'un temperamment bilieux, ayant pris durant un si long-temps de ce même remede infusé dans le vin, n'en avoit receu aucun soulagement, non plus que de celui qu'elle avoit aussi pris en opiate: car le remede demeurant tout en corps envelopé en la masse des pilules de cet opiate, après les avoir avalées, & s'échapant de l'estomac dans les intestins, devant que la masse de ces pilules fust tout-à-fait developée, ne produisoit point son effet: c'est ce qui m'obligea de lui conseiller de le prendre de la maniere que je viens de dire, laquelle l'ay toûjours trouvée estre la plus efficace, & la plus salutaire, aussi-bien aux femmes grosses qu'aux autres personnes.

Observation DCLVII.

D'une femme qui avoit un fongus *en la matrice, lequel venoit d'un ulcere carcinomateux de cette partie.*

LE 5. Octobre 1692. je vis une femme âgée de quarante-cinq ans qui avoit une cootinuelle évacuation de fleurs blanches, qui n'avoient pas, à ce qu'elle me dit, aucune féteur. L'ayant touchée, je ne trouvay pour lors autre chose qu'une petite inegalité vers le dessus de l'orifice interne de la matrice, du costé gauche, qui me parut comme une espece de verruë, d'où je ne crus pas que pût venir une si abondante excrétion de fleurs blanches, prejugent bien qu'elles s'écouloient certainement du fond de la matrice, où il y avoit quelque disposition ulcereuse; ce que je reconnus bien manifestement ayant veû cette même femme six mois ensuite, qui avoit pour lors un *fongus* en la matrice, que l'on sentoit s'avancer au milieu de son orifice interne; & comme ce *fongus* venoit certainement d'un ulcere carcinomateux qui étoit au dedans du fond de la matrice, je crus que cette femme ne passeroit pas l'année sans mourir, quelque remede qu'on lui pût faire pour tâcher de l'en preserver.

Observation DCLVIII.

D'une femme qui mourut dés le même jour qu'elle fut accouchée, sa Sagefemme lui ayant fait trop de violence pour la délivrer de l'arriérefaix resté en sa matrice.

LE 14. Octobre 1692. je vis une femme qui étoit reduite à l'agonie, étant accouchée le jour même d'un enfant de sept mois. Sa Sagefemme ne l'ayant pas pû délivrer de l'arriérefaix, lui avoit fait beaucoup de violence pendant plus d'une heure, sans en avoir pû tirer que quelques petites portions toutes déchirées, & en ayant laissé dans la matrice la plus grande partie, qui avoit causé à cette femme, qui d'ailleurs étoit d'une foible complexion, une si grande perte de sang, qu'elle étoit preste d'expirer lors que je fus appellé pour la secourir: de sorte que l'ayant vûë en un si pitoyable état, qu'elle en étoit réduite à l'extrémité, je ne voulus pas tenter de lui tirer ce qui lui estoit resté de l'ar-

refaix dans la matrice ; parce que cette partie avoit été par trop irritée, & que les forces de cette femme n'étoient plus suffisantes pour en souffrir l'operation, qui n'auroit fait qu'accelerer sa mort qui arriva quelques heures ensuite, comme je l'avois prédit à son mari ; plûtost par la consideration de la violence que la Sagefemme de cette femme lui avoit faite en s'efforçant de la délivrer, que par la simple retention de l'arriérefaix dans la matrice ; car il faut remarquer qu'il y auroit bien moins de danger, si elle en eût commis entierement l'expulsion à la nature que de faire, comme elle avoit fait, une trop grande violence pour le tirer, sans en pouvoir venir à bout.

OBSERVATION DCLIX.

D'une femme qui ayant porté son enfant mort en son ventre durant dix jours, fut surprise d'une forte convulsion, qui la fit mourir quatre heures aprés estre accouchée.

LE 17. Octobre 1692. j'ay accouché une femme d'un enfant de sept mois, mort en son ventre depuis dix jours qu'elle ne l'avoit point senti remuer, après avoir enduré des douleurs, comme si elle eût été effectivement en travail, qui cesserent neanmoins après quelques heures ; de sorte qu'ayant encore porté cet enfant mort en son ventre durant ces dix jours, il lui vint après cela de foibles douleurs qui tendoient à l'accouchement ; mais il lui survint en même temps une forte convulsion, qui m'obligea de lui tirer du ventre cet enfant mort ; ce que je fis sans user d'aucune violence, nonobstant quoy elle ne laissa pas que de mourir quatre heures ensuite. C'étoit une femme de très-mauvaise complexion qui avoit déja eû trois ou quatre enfans morts, dont elle estoit toûjours avortée environ au même terme ; & comme elle avoit souvent craché du sang, je crus que dans le même temps qu'elle fut surprise de cette mortelle convulsion, il s'étoit ouvert quelque vaisseau dans sa poitrine, par les efforts des douleurs de l'accouchement, qui auroit contribué à la faire mourir ainsi subitement ; & ce qui me le fit croire est qu'elle rendoit par la bouche des excrétions qui paroissoient toutes sanglantes.

Observation DCLX.

D'une femme qui accoucha heureusement de son premier enfant, mort en son ventre depuis plus de quinze jours.

Le 22. Octobre 1692. j'ay accouché une femme de son premier enfant, mort en son ventre depuis plus de quinze jours, qu'elle ne l'avoit point senti remuër, après avoir eû une grande colique & des douleurs d'estomac, dont elle avoit esté beaucoup travaillée durant douze ou quinze jours, ne sentant son enfant que très-foiblement durant cette colique : mais outre cette derniere cause, il y en avoit encore plusieurs autres qui avoient déja beaucoup contribué à rendre cet enfant très-foible ; car cette femme avoit fait dans le commencement de sa grossesse un voyage de cent lieuës ; & peu de temps après qu'elle fut revenuë de ce voyage, elle avoit receu la mauvaise nouvelle que son mary estoit presque à l'extrêmité, par une blessure pour laquelle il avoit esté trépané ; & sa belle-mere & sa belle sœur avec lesquelles elle demeuroit, ayant eu toutes deux la petite verole, l'avoient obligée de changer de logis, pour éviter qu'elle n'en fust attaquée de la même maladie, qu'elle craignoit extrêmement ; toutes lesquelles causes contribuerent beaucoup à faire mourir ainsi son enfant en son ventre, dont elle accoucha neanmoins assez heureusement, & se porta très-bien ensuite que je l'en eûs délivrée.

Observation DCLXI.

D'une femme qui fut délivrée d'un faux germe, qui lui avoit causé une si grande perte de sang, qu'elle en estoit tombée plusieurs fois en grande foiblesse.

Le 2. Novembre 1692. je délivray une femme de ce que l'on appelle ordinairement un faux germe, qui lui avoit causé une si grande perte de sang, qu'elle en estoit tombée plusieurs fois en de grandes foiblesse ; laquelle perte de sang cessa aussi-tost que je lui eus tiré ce corps étrange de la matrice, que la nature n'en avoit pas pû expulser. Je trouvay dans ce faux germe qui estoit de la grosseur d'un œuf de pigeon, ce qui se rencontre ordinairement dans la plûpart des autres, qui est un petit

point de matiere blanche de la grosseur d'un grain de millet, qui estoit vraysemblablement un *fétus* avorté dès les premiers jours qu'il avoit esté conceu. C'estoit-là le troisiéme faux germe de cette nature, que cette femme avoit rendu avec une semblable perte de sang surabondante, depuis treize mois, après avoir eû à chaque fois un soupçon de grossesse de deux mois; & comme il est certain que c'est assez souvent la seule abondance de sang qui noyant la conception, en détruit le principe de vie dès les premiers jours, & que cette femme étoit très sanguine, & d'une constitution assez replete, je lui conseillay d'ajoûter encore à l'évacuation naturelle de ses menstruës finies, une saignée du bras, afin que toute l'habitude de son corps estant mieux épuisée de la surabondance du sang, elle pust ensuite conserver plus facilement sa conception, & empêcher par ce moyen, qu'il ne lui arrivast encore une quatriéme fausse couche.

Observation DCLXII.

De l'accouchement d'une femme qui estoit en travail depuis cinq jours entiers.

Le 4. Novembre *1692.* j'ay accouché une femme d'un très-gros enfant masle, mort en son ventre selon l'apparence, depuis un jour qu'elle ne l'avoit point senti remuër. Il y avoit cinq jours entiers que cette femme estoit en travail de cet enfant, n'estant assistée que de sa Sagefemme, qui quoy qu'elle fust ancienne, & qu'elle lui eust déja receu dix-neuf auttes enfans, n'en estoit pas pour cela plus habile. J'avois vû cette même femme deux jours auparavant, qui seroit indubitablement accouchée, si en l'état où je la trouvay, sa Sagefemme eust rompu les membranes de ses eaux, comme je luy avois recommandé de faire d'abord qu'elles seroient un peu plus préparées qu'elles n'estoient alors; ce qu'ayant négligé, & les membranes estant très fortes, & les douleurs petites, elle laissa encore languir inutilement cette femme sans la secourir, comme je lui avois conseillé; ce qui fit périr l'enfant à force de demeurer trop long-temps près du passage dans une situation fort contraire; lequel enfant cette Sagefemme auroit indubitablement sauvé, si elle eust executé ce que je lui avois bien expressément recommandé. Mais cette femme lassée enfin de la longueur de son travail, m'ayant ren-

voyé querir, je rompis aussi-tost moy-même les membranes de ses eaux, & je l'accouchay un quart d'heure ensuite de ce gros enfant mort, dont la brieveté du cordon avoit pû aussi contribuer à rendre toutes les douleurs du travail de la mere très-lentes, & toutes entrecoupées. Cette femme nonobstant toute la longueur de son travail qui l'avoit extrêmement fatiguée, se porta bien après que je l'eûs ainsi délivrée de ce gros enfant mort.

Observation DCLXIII.

D'une femme qui fut délivrée de l'arrièrefaix, cinq heures après estre avortée d'un petit enfant de trois mois & demy, mort en son ventre depuis dix ou douze jours.

Le 15. Novembre 1692. j'ay délivré une femme qui étoit avortée d'un petit enfant de trois mois & demy, avec une si grande perte de sang, qu'elle en étoit tombée par plusieurs fois en foiblesse, & comme cet avorton étoit mort en son ventre depuis dix ou douze jours, ainsi qu'il paroissoit à sa fletrissure, & qu'il n'avoit pas fait d'ouverture à la matrice qu'à proportion de la petitesse & du peu de solidité de son corps, je ne trouvay pas lieu de la pouvoir délivrer de l'arrièrefaix qui étoit resté en la matrice, que cinq heures ensuite. Cette femme avoit eû plusieurs accès de fiévre quelque temps avant cet avortement, & avoit aussi fait un effort le jour precedent en arrachant elle-même la tringle d'un rideau; lequel effort elle croyoit avoir été la veritable cause de l'avortement qui lui étoit arrivé: mais comme ce petit enfant qu'elle avoit rendu étoit tout flétri, & qu'il paroissoit être mort en son ventre depuis un bien plus long-temps, on pouvoit facilement connoistre que cette derniere cause avoit seulement cooperé à la plus prompte expulsion de ce *fétus* avorton, que la premiere, qui estoit la fiévre que cette femme avoit eûë auparavant, avoit déja privé de la vie, il y avoit au moins dix ou douze jours. Aussi-tost que je l'eûs ainsi délivrée de son arrièrefaix, la grande perte de sang qu'elle avoit cessa, & elle se porta bien dans la suite; ce qui ne seroit pas arrivé avec autant de sureté pour elle, si j'eusse fait quelque violence à la matrice immediatement après que la nature eût expulsé cet avorton, dont la grosseur n'égaloit pas le tiers de celle de cet arrièrefaix, dont je la délivray, lors que la matrice eût esté suffisan-

ment dilatée pour le pouvoir faire sans violence; à quoy contribua beaucoup par accident, cette perte de sang, qui ayant relâché & humecté cette partie, me donna lieu d'en tirer plus facilement ce corps étrangé, qui y étant resté, l'avoit causée.

OBSERVATION DCLXIV.

De l'accouchement d'une femme grosse de six mois; dont l'enfant presentoit les pieds devant, laquelle avoit une perte de sang assez considerable.

LE 26. Novembre 1692. j'ay accouché une femme d'un petit enfant de six mois, qui presentoit les pieds devant, lequel ne vécut que deux jours, sa naissance ayant été accelerée par une perte de sang assez considerable, dont la mere fut surprise trois jours auparavant; à laquelle avoit pû contribuer un voyage de cent lieuës qu'elle avoit fait il y avoit cinq semaines, comme aussi la fatigue qu'elle s'étoit donnée depuis ce temps-là à s'emménager dans un nouveau logis, cette derniere cause ayant achevé d'ébranler entierement & de détruire la grossesse de cette femme, qui auroit pû conserver son enfant jusques à terme, & en accoucher heureusement, si après le retour d'un si grand voyage, elle s'étoit tenuë en repos durant tout le reste de sa grossesse, comme je lui avois conseillé, pour éviter l'accident qui lui arriva, lequel fut funeste à son enfant à cause de sa naissance si prematurée; cependant cette femme se porta bien après que je l'eûs ainsi accouchée.

OBSERVATION DCLXV.

D'une femme qui étant avortée d'un enfant de quatre mois, ne vuida l'arriérefaix que quatre jours ensuite.

LE 24. Decembre 1692. je vis une femme qui étoit avortée il y avoit quatre jours, d'un enfant de quatre mois, & à laquelle l'arriérefaix étoit resté durant ces quatre jours dans la matrice, qui s'étoit refermée incontinent après la sortie de l'enfant. Sa Sagefemme ne l'en ayant pas pû délivrer pour lors, avoit été obligée d'en commettre l'expulsion à la nature, pour éviter la violence qu'il eût fallu faire à cette femme pour lui tirer cet

arriérefaix qu'elle venoit de vuider d'elle-même, avec une grande perte de sang qu'il lui avoit causée, lors que je la vis: mais comme cette perte de sang n'avoit esté excitée que par la retention de ce corps étrange dans la matrice, elle cessa aussi-tost que la nature l'eût mis dehors, & cette femme estant revenuë de la grande foiblesse que cette perte de sang lui avoit causée, se porta bien ensuite.

OBSERVATION DCLXVI.

D'une femme qui avoit un ulcere carcinomateux à la matrice, & au col de la vessie, où elle avoit une fistule qui lui causoit une continuelle issuë involontaire de l'urine.

LE 3. Janvier 1693. j'ay vû une femme âgée de plus de soixante ans, qui après avoir eû une cessation entiere de ses menstruës durant douze années, avoit esté surprise inopinément d'une perte de sang par la matrice, qui lui causa ensuite un ulcere carcinomateux en cette partie, qui se communiquant au col de la vessie, lui avoit aussi causé une telle difficulté de rendre son urine durant cinq mois entiers, qu'elle n'avoit pas pû uriner en tout ce temps qu'avec une très-grande douleur, & par l'aide de la sonde, ensuite dequoy cet ulcere s'estant augmenté, avoit fait enfin une fistule au col de la vessie, par l'érosion que cet ulcere y avoit faite, qui estoit cause que cette femme rendoit, lors que je la vis, son urine involontairement; cet ulcere s'estant même communiqué dans toute la circonference interieure du col de la matrice qui en estoit toute endurcie; ce qui me fit croire que cette femme après avoir traîné une vie languissante ne passeroit pas six mois sans mourir, comme il est arrivé, ces sortes de pertes de sang & les ulcéres carcinomateux de cette nature, dont elles sont suivies, estant toûjours les signes avantcoureurs d'une mort très-certaine aux femmes à qui ces fâcheux accidens arrivent



OBSERVATION DCLXVII.

D'une jeune femme de quatorze ans, qui après avoir eû les fiévres durant un assez long-temps, accoucha heureusement; mais six jours ensuite elle fut surprise de beaucoup de fâcheux accidens qui la mirent en danger.

LE 6. Janvier 1693. j'ay accouché une jeune femme âgée seulement de quatorze ans & deux mois, de son premier enfant qui estoit une fille qui vint naturellement à terme, quoique la mere qui estoit pour lors d'une très-délicate complexion, eust eû les fiévres durant un assez long-temps vers les derniers mois de sa grossesse: elle se portoit neanmoins mieux qu'à l'ordinaire, & n'avoit plus de fiévre quinze jours avant son accouchement; mais le sixiéme jour ensuite elle fut surprise d'une fiévre continuë avec redoublemens, & un flux de ventre assez fâcheux; & comme les vuidanges de la matrice furent en même-temps supprimées, je la fis saigner du pied, dont n'ayant reçû que quelque petit soulagement durant un jour, & la maladie perseverant, je conseillay de réïterer le même remede; mais tous ses parens avoient une si grande repugnance pour cette seconde saignée, que je jugeois estre très-necessaire; à cause de la suppression des vuidanges, qu'ils ne voulurent pas suivre mon conseil, quoique ce fust le plus salutaire que l'on pust donner pour lors à cette jeune femme, qui avoit une entiere suppression de ses vuidanges, avec un transport au cerveau dans tous les temps des redoublemens de sa fiévre, & même certains tressaillemens des mains en maniere de petits mouvemens convulsifs, & plusieurs autres accidens fâcheux, qui ayant perseveré jusques au quinziéme jour de sa couche, me faisoient craindre avec grand sujet qu'elle n'en mourust, comme elle en eust couru grand risque, si elle n'eust pris par mon conseil un grain de *laudanum*, qui produisit un si bon effet en elle, qu'ayant reposé durant toute la nuit après qu'elle eust pris ce remede, son transport au cerveau cessa de revenir, & son flux de ventre & sa fiévre estant en même-temps très-considerablement diminuez, elle se porta mieux de jour en jour, & revint ensuite en très-bonne santé.

OBSERVATION DCLXVIII.

D'une femme qui estant grosse de cinq mois avorta d'un petit enfant tout corrompu, qu'elle avoit porté mort en son ventre plus de six semaines.

LE 12. Janvier 1693. je vis une jeune femme, qui estant grosse de près de cinq mois pour la premiere fois, venoit d'avorter d'un petit enfant tout corrompu, qu'elle avoit porté mort en son ventre plus de six semaines, comme il y avoit bien de l'apparence; car il n'avoit que la proportion d'un enfant de trois mois: & comme cette femme me dit qu'environ ce temps de sa grossesse, elle avoit esté extraordinairement travaillée durant quelques jours d'un très-violent vomissement, je crus que les efforts de ce vomissement avoient beaucoup plus contribué à la blesser, & à faire ainsi périr son enfant en son ventre dans ce temps-là, qu'un assez long voyage qu'elle avoit fait auparavant, dont elle estoit revenuë en une assez bonne santé, qu'elle avoit encore conservée durant quinze jours, devant qu'elle eust esté surprise de ce violent vomissement, auquel on devoit d'autant plus attribuer la veritable cause de cet avortement, qu'elle avoit esté toûjours assez valetudinaire depuis le temps de ce même vomissement, jusques au jour qu'elle se délivra ainsi de ce petit enfant, que la nature expulsa d'elle-même; après quoy cette femme revint en parfaite santé.

OBSERVATION DCLXIX.

De l'accouchement d'une femme, qui sept ou huit jours auparavant avoit eû un fâcheux flux de ventre, dont elle fut guerie en prenant un peu de Laudanum.

LE 15. Janvier 1693. j'ai accouché une femme d'une fille qui vint naturellement à terme; la mere & l'enfant se portant alors très-bien; mais sept ou huit jours avant que j'accouchasse cette femme, elle avoit eû durant quatre ou cinq jours un fâcheux flux de ventre, qui estant presque dysenterique m'obligea, après l'avoir fait saigner une fois du bras, de lui faire prendre par deux fois un peu de *Laudanum*, qui ayant produit le

salutaire effet que j'en avois esperé, fit cesser ce fâcheux flux de ventre, & garentit cette femme du grand péril qu'elle auroit couru, si elle eust accouché dans le temps de cette maladie.

OBSERVATION DCLXX.

D'une femme accouchée très-heureusement depuis huit jours, qui fut surprise de trois accès de convulsion, nonobstant quoy elle se porta bien dans la suite.

LE 5. Février 1693. je vis une femme que j'avois accouchée très-heureusement il y avoit huit jours, laquelle après s'estre assez bien portée durant ce temps, avoit esté surprise depuis quelques heures de deux accès de convulsion, estant restée assoupie dans l'intervale de ces accès, avec plus grande lésion de la memoire que du jugement. L'ayant trouvée en cet estat, & ayant remarqué que les vuidanges de sa couche estoient supprimées, je la fis aussi-tost saigner du pied, nonobstant quoi il lui survint encore une autre convulsion, mais quelque temps ensuite elle se porta bien.

OBSERVATION DCLXXI.

De l'accouchement d'une femme presque reduite à l'extrêmité, qui estoit en travail depuis six jours de son premier enfant, qui estoit mort en son ventre.

LE 21. Février 1693. j'ay accouché une femme, qui lors que je fus mandé pour la secourir estoit presque reduite à l'extrêmité, depuis six jours qu'elle estoit en travail de son premier enfant, qui estoit demeuré au passage depuis plus de trois jours, & y estoit mort, comme il me parut par sa grande corruption; qui estoit cause que son cerveau n'ayant plus de fermeté, les os de sa teste chevauchoient beaucoup les uns sur les autres, & par plusieurs autres signes qui le dénotoient très-manifestement; ce qui me fit résoudre à faire extraction de cet enfant, me servant pour cela de l'instrument de mon invention appellé *Tireteste*; avec lequel je le tiray facilement, quoiqu'il presentast la face en dessus, laquelle mauvaise situation jointe à la grosseur extraordinaire de cet enfant avoit beaucoup contribué à le faire rester,

& périr ainsi au passage. Il estoit déja si corrompu, & son infection estoit si grande, que lors que je l'eûs tiré du ventre de la mere, il en sortit incontinent après beaucoup d'humeurs cadavereuses, d'une si puante odeur, que toute la chambre en fut infectée: mais quoiqu'il y eust lieu pour ce sujet de craindre beaucoup pour la vie de la mere, le secours que je lui donnay en cette extrêmité où elle estoit réduite, ne laissa pas de luy estre entierement salutaire.

Observation DCLXXII.

D'une femme qui avorta d'un petit enfant de cinq mois, qui presentoit le bras audevant de sa teste, avec sortie du cordon de l'ombilic.

Le 8. Mars 1693. j'ay accouché une femme d'un petit enfant de cinq mois, dont elle avorta sans cause manifeste, sinon que l'arriérefaix de ce petit enfant avoit commencé à se détacher, à cause que l'enfant, qui presentoit le bras audevant de sa teste avec sortie du cordon de l'ombilic, s'estoit tellement embarassé dans ce même cordon, que l'arriérefaix en avoit esté tout ébranlé, comme il me parut par quelques caillots de sang noir, que l'on voyoit fortement adherens à l'endroit de cet arriérefaix, qui s'estoit prématurément détaché d'avec la matrice. Cet enfant estoit encore vivant deux heures avant que je le tirasse du ventre de la mere, comme je le reconnus par le battement que je sentis à son cordon qui sortoit; ce qui fit que je l'ondoyay pour lors sur la main qu'il presentoit aussi, pour éviter qu'il ne perist sans Baptême; car comme la matrice estoit trop peu ouverte pour en pouvoir tirer l'enfant en ce temps, sans le démembrer, je fus obligé d'attendre qu'elle eust esté assez dilatée pour le pouvoir permettre sans violence. C'est pourquoi je fis donner à cette femme un clystere, qui ayant augmenté les foibles douleurs qu'elle avoit, contribua beaucoup à faire dilater la matrice suffisamment, pour faciliter l'extraction de cet enfant, dont la mere, avoit vuidé toutes les eaux deux heures avant que j'eusse esté appellé pour la secourir, comme je fis; & quoiqu'elle fust d'une complexion très-délicate, elle ne laissa pas de se bien porter après que je l'eûs délivrée de cet avorton.

OBSERVATION DCLXXIII.

D'une femme qui avorta d'un petit fétus, *qui n'estoit pas plus gros qu'un grain d'orge, qu'elle vuida tout envelopé de ses membranes & de ses eaux.*

LE 30. Mars 1693. je vis une femme, qui après une perte de sang qui lui avoit paru depuis deux jours, venoit d'avorter d'un petit *fétus* qui n'estoit pas plus gros qu'un grain d'orge, & estoit encore tout envelopé de ses eaux & de ses membranes, lors que la mere le vuida, croyant pour lors estre grosse de deux mois passez, & ayant dans la pensée, à ce que me dit son mari, que cet avortement pouvoit lui avoir esté causé par la trop grande attention qu'elle avoit euë à l'affreux recit, qu'on lui avoit fait depuis quelques jours, d'une femme de connoissance à qui on avoit coupé la cuisse, pour avoir passé & marché, estant dans un jardin, sur une plante de Sabine, laquelle on croit avoir la proprieté de faire venir les menstruës aux femmes. Mais la petitesse de cet enfant qu'elle avoit vuidé, marquoit bien que la veritable cause de cet avortement, venoit plûtost d'une violente chûte qu'elle avoit faite six semaines auparavant, qui ayant dès lors détruit le principe de vie en ce petit *fétus*, l'avoit fait rester de la même petitesse qu'il pouvoit estre en ce temps-là, s'estant ainsi conservé dans ses eaux, & dans ses membranes, que cette femme rendit toutes entieres dans le temps de son avortement, le tout ayant la figure & la grosseur d'un de ces œufs de poule qui n'ont point de coquille; & comme cet avortement ne fut accompagné d'aucun autre accident que de celui d'une mediocre perte de sang, elle se porta bien ensuite.

OBSERVATION DCLXXIV.

D'une femme qui avorta au terme de cinq mois & demi de sa grossesse, d'un enfant qu'elle portoit mort en son ventre depuis un mois entier, à l'issuë de la petite verole qu'elle avoit euë.

LE 1. Avril 1693. j'ay accouché une femme au terme de cinq mois & demi de sa grossesse, d'un enfant qu'elle portoit mort en son ventre depuis un mois entier, qu'elle ne l'avoit point

senti remuër, après une troisiéme medecine que son Medecin lui avoit fait prendre, dont elle avoit esté trop fortement purgée. Cette femme n'estant grosse que de trois mois, avoit eû la petite verole, dont elle estoit neanmoins bien guerie, sentant même après sa guerison très-bien remuër son enfant durant quinze jours, jusques à ce qu'ayant esté trop agité par cette derniere medecine purgative, il vint à mourir, comme il parut bien, en ce que la mere ne le sentit plus du tout remuër ensuite, & que quinze jours devant que d'avorter de cet avorton mort, elle fut surprise d'une perte de sang assez abondante, qui ayant continué durant tout ce temps, provoqua enfin l'expulsion de ce même enfant, qui me parut n'avoir que la proportion d'un enfant de quatre mois; son corps estoit si corrompu, qu'il estoit tout dépoüillé de son épiderme; mais il n'avoit aucun vestige de la petite verole que sa mere avoit eûë, comme j'en ay vû en quelques autres enfans, de qui les meres avoient esté affligées de la même maladie dans le temps de leur grossesse, dont j'ay rapporté un exemple en l'Observation DC. L'arriérefaix de cet enfant estoit aussi gros, que celui d'un enfant à terme; ce qui fit que j'eûs un peu de peine à le tirer; parce que la matrice ne s'estoit ouverte qu'à proportion de la petisse du corps de l'enfant. Mais cet arriérefaix ne participoit pas de la corruption qui paroissoit en cet enfant avorton, dont la mere ayant esté ainsi fort heureusement délivrée se porta si bien ensuite, que je croy même, que si son Medecin ne lui eust pas fait ainsi prendre malheureusement cette troisiéme medecine, prétendant la purger entierement des mauvaises humeurs qu'il supposoit pouvoir estre restées dans ses entrailles après la petite verole, dont elle estoit neanmoins fort bien guerie, elle auroit pû porter son enfant vivant jusques à terme, & en accoucher heureusement.

Observation DCLXXV.

D'une jeune femme qui avoit une petite perte de sang depuis cinq semaines, & que l'on entretenoit dans un soupçon de grossesse sans raison.

Le 20. Avril 1693. je vis une jeune femme qu'un Chirurgien de mes confreres entretenoit dans un soupçon de grossesse depuis près de deux mois, que je trouvay estre très-mal fondé, ne l'estant que sur ce qu'elle avoit une petite perte de sang depuis

cinq semaines entieres, après avoir esté bien reglée en l'évacuation de ses menstruës les quatre précedens mois, ayant même anticipé au dernier mois, de huit jours le temps ordinaire de cette évacuation, & n'ayant au reste aucun des signes qu'elle avoit eûs en sa premiere grossesse : sur quoi je dis à cette femme en presence de ceChirurgien,que ce soupçon de prétenduë grossesse auroit esté bien mieux fondé, si au lieu que ses menstruës lui estoient venuës la derniere fois huit jours avant le temps ordinaire, elles eussent au contraire retardé d'autant de jours, lui faisant entendre que si elle eust conçû après la derniere évacuation reglée de ses menstruës,avant cette perte de sang,une conception si recente auroit esté certainement détruite par cette même perte de sang, qui lui duroit depuis cinq semaines entieres, & qui ne venoit que de ce qu'ayant ses menstruës, qui estoient venuës comme j'ay dit avant le temps accoûtumé, elle avoit fait un voyage de huit lieuës,deux ou trois jours ensuite,durant qu'elle estoit encore actuellement dans cette évacuation; par lequel voyage ayant esté beaucoup fatiguée, la fluxion de ses menstruës s'estoit augmentée,& avoit esté ensuite aussi prolongée pout cette cause évidente; & sur ce que cette femme avoit eû durant quelque temps des douleurs de reins avec une pesanteur en bas, comme si la nature eust voulu expulser quelque chose de la matrice,qui avoient donné occasion à ce faux soupçon de grossesse, je lui dis que ces accidens ne venoient que de l'excès de la fluxion qui avoit esté sur cette même partie,qui ne demandoit pour tout remede qu'un grand repos, avec une saignée du bras que je lui conseillay, pour détourner le cours du sang qui s'y portoit continuellement depuis un si long-temps, lui recommandant outre cela une entiere abstinence du coït durant quelque temps; ce qu'ayant executé elle se porta bien dans la suite, reconnoissant pour lors que son soupçon de grossesse n'avoit pas esté bien fondé & que la perte de sang qu'elle avoit euë, ne venoit que de la cause que je lui avois fait entendre.



OBSERVATION DCLXXVI.

De l'accouchement d'une femme qui avoit conçû son enfant dans le temps qu'elle estoit encore dans la fluxion de ses menstruës.

LE 23. Avril 1693. j'ay accouché une femme âgée de quarante-quatre ans ou environ, d'un enfant masle qui se portoit très-bien, & qu'elle avoit même porté trois jours plus que les neuf mois complets, quoiqu'elle l'eust conçû, à ce que m'assura son mari, dans le temps qu'elle estoit encore dans la fluxion de ses menstruës. Ils avoient esté l'un & l'autre depuis onze ou douze ans de ces steriles volontaires, qui ne couchent pas ordinairement ensemble de crainte de faire des enfans, & d'en avoir la charge; de sorte que le mari de cette femme fut fort étonné voyant sa femme grosse, & fâché en même-temps aussi-bien qu'elle, de ce qu'ils seroient condamnez aux dépens, pour n'avoir pas crû qu'une femme pouvoit concevoir, comme elle avoit fait, dans le temps même de l'évacuation de ses menstruës; & ils craignoient outre cela, que cet enfant ayant esté certainement conçû, comme ils en estoient bien assurez, dans un temps si peu convenable, ne fust sujet à plusieurs infirmitez, pour avoir esté infecté dès le commencement de sa generation des superfluitez menstruelles de sa mere. Cependant il vint au monde estant en aussi parfaite santé, que s'il eust esté conçû dans un temps plus propre à la generation.

OBSERVATION DCLXXVII.

D'une femme qui accoucha d'une fille qui avoit le pied tout contrefait.

LE 30. Avril 1693. j'ay accouché une femme d'une fille qui avoit le pied tout contrefait du costé gauche, par le défaut de l'articulation de ce pied, qui estoit si fort en dedans, que sa position ne se pouvoit faire que sur le costé extérieur: & comme la mere me dit qu'elle avoit senti durant sa grossesse une douleur extraordinaire d'un costé du ventre, il y avoit apparence que ce pied ayant esté durant un très-long-temps dans une situation fort contrainte, sa figure s'estoit ainsi viciée peu à peu, le reste du corps de cet enfant qui se portoit très-bien, estant d'une figure naturelle.

OBSER-

OBSERVATION DCLXXVIII.

D'une femme grosse de cinq mois qui avoit une continuelle perte de sang depuis cinq semaines.

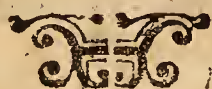
LE 26. May 1693. je vis une femme grosse de cinq mois ou environ, qui avoit une continuelle perte de sang depuis cinq semaines, laquelle estoit devenuë assez abondante depuis quinze jours, & principalement depuis deux ou trois jours; cependant elle sentoit toûjours bien remuer son enfant. Son Medecin & sa Sagefemme avec lesquels je la vis, me dirent tous deux qu'elle avoit vuidé de la matrice, il y avoit huit jours, quelques corps membraneux & charnus; ce qui faisoit qu'ils desesperoient entiérement qu'elle pust conserver davantage sa grossesse: mais je leurs fis connoistre qu'il falloit qu'ils se fussent trompez; parce que si cela eust esté, comme ils le disoient, les eaux de l'enfant de cette femme se seroient indubitablement écoulées dès ce temps-là, par la rupture qui se feroit faite à leurs membranes, au même lieu d'où ces pretendus corps membraneux, qu'ils croyoient qu'elle avoit vuidez, auroient estez détachez. C'est pourquoy je les assurai que ce n'étoit certainement que des purs caillots de sang glacé & endurci, qu'ils avoient ainsi pris par inadvertance pour des corps membraneux & charnus, comme il estoit arrivé à un autre Medecin & à un Chirurgien, dont j'ay fait mention pour un semblable exemple, en l'Observation DCXIX. & les ayant tous deux desabusez de l'erreur où ils avoient esté, je leur dis que comme je trouvois la matrice de cette femme exactement fermée, & qu'elle sentoit bien remuer son enfant à l'ordinaire, il y avoit encore esperance qu'elle pourroit conserver sa grossesse, en se tenant en grand repos dans le lit, lui conseillant outre cela de se faire saigner une fois du bras, & de s'abstenir entierement du coït durant tout le reste du temps de sa grossesse.



OBSERVATION DCLXXIX.

D'une femme qui accoucha au terme de huit mois & demi d'un enfant qui ſe portoit bien, laquelle n'avoit jamais crû eſtre groſſe.

LE 27. May 1693. j'ay accouché une femme âgée de trente-quatre ans ou environ, d'une habitude aſſez replette, au terme de huit mois & demi de ſa premiere groſſeſſe, d'un petit enfant maſle qui ſe portoit aſſez bien, ſes eaux s'étant écoulées un jour auparavant ſans aucune douleur ; ce qui faiſoit que cette femme qui avoit toûjours douté de ſa groſſeſſe, à cauſe qu'elle n'avoit jamais ſenti, à ce qu'elle diſoit, remuer manifeſtement ſon enfant en ſon ventre, comme font toutes les autres femmes, en doutoit encore pour lors; s'imaginant que les eaux qu'elle vuidoit ainſi ſans douleur, ne venoient que d'une ſimple hydropiſie de matrice, qui avoit fait toute ſa groſſeſſe : de ſorte que j'eus même de la peine à la perſuader, lors que ſon travail fut pleinement déclaré par les veritables douleurs de l'accouchement, qu'elle eſtoit effectivement groſſe, ce qu'elle ne voulut pas croire, juſques à ce que l'ayant accouchée de cet enfant elle l'entendit crier auſſitoſt que je l'eûs tiré de ſon ventre. Cette femme eſtoit toute opposée à une autre qui étoit de ſa connoiſſance, dont j'ay rapporté l'exemple en l'Obſervation DLXVI. Car cette autre femme s'étoit imaginée être veritablement groſſe d'enfant durant plus d'un an entier, ſur ce qu'elle ſentoit des mouvemens dans ſon ventre, quoi qu'elle ne le fût point en tout; & celle-cy au contraire ayant effectivement un enfant vivant dans le ventre, & ne s'en étant jamais apperçeûë par aucun ſenſible mouvement, avoit toûjours douté de ſa groſſeſſe. Ces deux exemples ainſi entiérement oppoſez, font bien voir qu'il ne faut pas toûjours croire la relation des femmes mêmes, pour juger ſi elles ſont groſſes ou non; car il s'en rencontre par fois quelques-unes qui croyent être groſſes, & ne le ſont pas, & d'autres qui le ſont, & ne le croyent pas eſtre.



OBSERVATION DCLXXX.

Du laborieux accouchement d'une femme qui avoit été abandonnée dans un très-pitoyable estat, par un Chirurgien, qui ayant entrepris de lui tirer son enfant du ventre, n'en avoit pas pû venir à bout.

LE 14. Juin 1693. j'ay accouché une femme âgée de trente-cinq ans, de son premier enfant, qui estoit une très-grosse fille, dont elle estoit en travail depuis deux ou trois jours. Mais lors que je fus appellé pour secourir cette femme, je la trouvay elle & son enfant dans le plus déplorable estat que l'on puisse jamais voir; la mere estant presque reduite à l'agonie, & l'enfant estant mort par les instrumens, dont un Chirurgien s'estoit malheureusement servi, pour le tirer du ventre de cette femme, sans avoir pû en venir à bout; y ayant travaillé inutilement durant trois heures entieres, & s'estant si fatigué dans cette penible & laborieuse opération, qu'après s'estre reposé par plusieurs intervales, il fut enfin obligé de l'abandonner, quoy qu'il eust bien tiré tout le corps de l'enfant hors du ventre de la mere, à l'exception de la seule teste, qui estoit restée si enchassée entre les os du passage, qu'il ne pût jamais l'en faire sortir, quoy qu'il se fut servi de crochets, pour en faciliter l'extraction: de sorte qu'ayant épuisé en vain toutes ses forces, & toute son industrie, il laissa cette pauvre femme en cette estat pitoyable, & s'en retourna chez lui, pour se reposer de l'extrême fatigue que cette laborieuse opération luy avoit causée; après quoy on me vint querir pour la secourir, comme je fis aussi-tost que je fus arrivé chez elle, en achevant promptement, & très-facilement de lui tirer du ventre avec mes seules mains son enfant sans aucune violence. Beaucoup de personnes qui estoient presentes, lors que je délivray ainsi cette femme furent tout étonnées de la facilité avec laquelle elles me virent tirer cét enfant, sans me servir d'aucun instrument que de mes mains conduites avec jugement; ayant veû auparavant l'extrême difficulté que ce premier Chirurgien y avoit rencontrée. Mais je leur fis entendre que ce qui avoit rendu cette opération difficile, estoit qu'il s'estoit d'abord lassé & fatigué à tenter de retourner cet enfant, pour le tirer par les pieds, quoi qu'il se fut presenté en la posture naturelle, croyant accelerer par ce moyen

l'accouchement,& qu'après avoir ainsi épuisé toutes ses forces, il n'avoit plus esté capable d'achever avec jugement cette laborieuse operation. Cependant nonobstant un si long & si rude travail cette femme seroit indubitablement échappée, si ce n'eust esté un très-fâcheux & continuel flux de ventre qu'elle eût avec une grosse fiévre, qui la fit enfin mourir le treiziéme jour après un si violent accouchement ; qui fut semblable à ces laborieux accouchemens, où *Fabrice d'Aquapendante* dit s'estre toûjours tant lassé & fatigué en les voulant entreprendre, qu'il avoit esté souvent obligé de les laisser achever à d'autres, comme avoit fait ce Chirurgien; que je ne blasmerois pas pour avoir imité en cela ce celebre auteur, s'il m'avoit lui-même mandé ou quelqu'autre Chirurgien; pour secourir cette femme dans une si urgente necessité, comme il devoit faire, sans l'abandonner entierement ainsi qu'il avoit fait, dans le déplorable estat où il l'avoit mise, dont il fut grandement blasmé par beaucoup de personnes qui étoient presentes, nonobstant tout ce que je leur pus dire pour tascher de l'excuser autant qu'il me fut possible en une si mauvaise cause.

Observation DCLXXXI.

D'une femme qui fut délivrée d'une espece de faux germe, dans lequel il y avoit un petit fétus *qui n'estoit pas plus gros qu'un grain de chenevy.*

LE 15. Juin 1693. je delivray une femme d'une espece de faux germe de la grosseur d'un œuf de pigeon, dans lequel je trouvai des eaux & un petit *fétus* avorté, qui n'étoit pas plus gros qu'un grain de chenevy. Cette femme avoit pour lors une mediocre perte de sang depuis plus de quinze jours, & croyoit estre grosse de deux mois & demy; ce qui faisoit manifestement connoistre que le principe de vie avoit esté détruit en ce *fétus* dès les premiers jours de sa conception ; & ce même avorton faisoit bien voir, que tous ces corps étranges que l'on prend ordinairement pour de simples faux germes, ne sont veritablement que des arrierefaix, quoi qu'ils n'en ayent plus la figure, après que la matrice en se contractant leur a donné celle de la capacité, quand les eaux qui estoient contenuës dans ces prétendus faux germes, s'en sont écoulées par la rupture de leurs foibles membranes.

OBSERVATION DCLXXXII.

Du laborieux accouchement d'une femme âgée de trente-cinq ans, qui estoit en travail depuis trois jours entiers.

LE 20. Juin 1693. je vis avec un Medecin & un Chirurgien de mes Confreres une femme âgée de trente-cinq ans, qui estoit en un très-laborieux travail de son premier enfant, depuis trois jours entiers, ses eaux estant écoulées depuis deux jours, & la teste de son enfant estant si fort avancée dans le passage, que je crus que cette femme ne manqueroit pas d'accoucher d'elle-même, pour le peu qu'il lui survint de douleurs, comme il arriva le même jour. Mais elle avoit les deux levres de la vulve fort tumefiées, & la vessie si pleine de l'urine qui avoit esté supprimée, par la grande compression que son col recevoit de la tête de l'enfant, qu'elle faisoit une tumeur fort manifeste au dessus du *Pubis*. J'avois esté mandé pour donner mon conseil à cette femme en l'estat où elle estoit; & pour sçavoir de moi si j'approuverois qu'on la saignast une seconde fois, l'ayant déja esté une fois le jour precedent: & si ce seroit du bras ou du pied qu'il faudroit lui tirer du sang. Je lui conseillay de preferer la saignée du bras, afin de lui donner, en degageant sa poitrine par cette saignée, une plus grande facilité de respirer, & ne consentis pas à celle du pied, pour ne pas attirer sur les parties inferieures la fluxion d'humeurs qui n'y estoit déja que trop grande.

OBSERVATION DCLXXXIII.

D'un autre très-laborieux accouchement d'une femme qui estoit en travail de son premier enfant depuis quatre jours.

LE 29. Juin 1693. je vis avec trois de mes Confreres une femme qui estoit en travail depuis quatre jours entiers de son premier enfant, ses eaux estant écoulées depuis trois jours, & son travail ayant esté très laborieux par les mauvaises douleurs qu'elle avoit toûjours eûës jusqu'alors, à cause de la situation du corps de son enfant, qui estant tout du costé droit, & un peu obliquement, empeschoit que l'impulsion des douleurs ne se fist directement; outre que c'estoit une petite femme boiteuse: de sorte que

considerant que ses douleurs étoient tout-à-fait ralenties, je conseillay de lui faire prendre au plûtost l'infusion de deux drachmes de sené, avec le jus d'une orange, qui les lui ayant renouvellées, la fit coucher assez heureusement six heures ensuite, d'un gros enfant mort, qu'on auroit esté obligé de tirer avec les instrumens, si ce remede n'eust produit le bon effet que nous en avions esperé.

Observation DCLXXXIV

D'une femme qui avorta d'un enfant mort en son ventre depuis plus de douze jours.

LE 1. Juillet 1693. j'ay accouché une femme d'un enfant de cinq mois, mort en son ventre depuis plus de douze jours, comme il me parut par sa corruption; mais comme le cordon de son arriérefaix estoit très-foible, & pareillement corrompu, il se rompit, ce qui fit que tout le corps de cet arriérefaix, qui estoit fort gros, & comme scyrrheux, resta dans la matrice, qui s'estant refermée immediatement après, ne me laissa pas lieu de le tirer qu'une demy-heure ensuite, lors que son orifice interne se fut relasché suffisamment pour pouvoir permettre sans violence l'extraction que j'en fis avec ma main, portée seulement à l'entrée de cet orifice interne, pour en prendre le corps de l'arriérefaix qui s'y presentoit. Cette femme avoit eû auparavant durant dix ou douze jours, une fiévre continuë avec redoublement, qui avoit fait mourir son enfant en son ventre, dont elle estoit neanmois heureusement guérie depuis cinq ou six jours, lors qu'elle en avorta; ce qui contribua beaucoup à l'exempter du grand peril de la vie, où elle auroit esté, si cet avortement lui fut arrivé dans le temps de cette maladie, qui n'auroit pas manqué de s'augmenter ensuite, comme il arrive ordinairement, quand la nature est affoiblie par une si dangereuse maladie.

Observation DCLXXXV.

D'une femme qui avoit le fond de la matrice entierement renversé.

LE 5. Juillet 1693. je vis avec un de mes Confreres une femme accouchée depuis deux jours, qui avoit un entier renversement

du fond de la matrice, qui lui étoit arrivé dans le temps que sa Sagefemme l'avoit voulu délivrer de son arriérefaix, sans qu'elle eust usé d'aucune violence, à ce qu'elle nous dit. Cependant il me parut que si cette Sagefemme n'avoit point fait la faute de causer ce renversement, elle avoit du moins fait celle de ne pas réduire elle-même le fond de la matrice, en le repoussant au dedans aussitost qu'elle s'apperceût qu'il s'estoit ainsi renversé. Mais n'ayant peut-estre pas connu d'abord la chose comme elle estoit, cela fut cause qu'ayant laissé passer l'occasion de faire cette réduction dès le commencement, on ne pouvoit plus y remedier, dans le temps que je fus appellé: car pour lors je trouvay le fond de la matrice extrêmement tumefié, à cause du fort étranglement que l'orifice interne faisoit en maniere de *Paraphimosis*; au dessus de ce fond renversé; lequel éttanglement rendoit la réduction de ce fond ainsi tumefié entierement impossible; ce qui me fit juger que cette femme mourroit certainement dans la suite, comme je l'ai vû arriver à deux autres femmes, après avoir traisné durant quelque temps une vie languissante & pleine de douleurs, à cause de la continuelle perte de sang & fluxion d'humeurs qui accompagne toûjours cette fâcheuse maladie; à laquelle on ne peut remedier, comme j'ay dit, si on laisse passer l'occasion de le faire dès le commencement qu'elle paroist, durant que le fond de la matrice n'est pas encore tumefié ni endurci, comme il devient dans la suite, dont j'ay rapporté un autre exemple en l'Observation CCCLV. On doit remarquer que le renversement du fond de la matrice, qui ne se fait jamais de la sorte, si ce n'est immédiatement après l'accouchement, cause assez souvent une mort subite à la femme, pour la grandeur de la perte de sang qui lui arrive toûjours pour lors, & que celles qui évitent cette mort soudaine, ne manquent pas, quoy qu'elles ayent échappé ce premier danger, de perir dans la suite du temps.

OBSERVATION DCLXXXVI.

De l'extraction d'un enfant mort au ventre de sa mere.

LE 9. Juillet 1693. j'ay accouché une femme âgée de trente-cinq ans, de son premier enfant, qui estoit mort en son ventre, ayant la teste au passage depuis trois jours entiers, après l'écoulement de ses eaux. Lors que je fus appellé pour la secourir,

je la trouvay presque moribonde ; mais comme il y avoit encore quelque petite esperance de la pouvoir sauver , en la délivrant de cet enfant mort , j'en fis l'extraction par le moyen de l'instrument de mon invention appellé *Tireteste*, qui est beaucoup plus commode & plus seur, pour une opération de cette nature, que les crochets dont on se sert ordinairement. Ayant ainsi accouché cette femme dans le déplorable estat où elle étoit, elle se porta mieux de jour en jour, & très-bien dans la suite. Il faut remarquer que comme il arrive souvent, que dans le premier accouchement des femmes avancées en âge, leur enfant demeurant ainsi trop long-temps la teste arrestée au passage , y meure , on ne voit presque jamais cet accident arriver dans les accouchemens suivans aux femmes mêmes les plus âgées, si leur premier enfant a esté d'une juste proportion : car autrement si ce premier enfant n'avoit esté qu'un petit avorton, le second estant beaucoup plus gros , pourroit causer la même difficulté , que si c'estoit un premier.

Observation DCLXXXVII

De l'accouchement d'une femme qui eût un travail très-long, à cause de l'extrême brièveté du cordon de son enfant.

Le 26. Juillet 1693. j'ay accouché une femme d'une petite fille , au terme de huit mois & une semaine, ou environ , qui avoit le col embarrassé d'un tour de son cordon , qui estant de soy naturellement très-court , avoit esté cause que la mere , nonobstant la petitesse de son enfant, eut un travail très-long & fort laborieux, par la mauvaise qualité de ses douleurs, qui furent toutes entrecoupées durant plus de vingt-quatre heures, leur mouvement rejaillissant toûjours vers les reins, & dans le ventre, en maniere de barre, au lieu de répondre en bas, comme les bonnes douleurs font ordinairement: & comme l'extrême brièveté de ce cordon ne pouvoit pas permettre à l'enfant d'estre poussé au passage sans tirailler en même temps l'arriérefaix , cette disposition avoit esté cause que cet arriérefaix s'étant en partie detaché dès le commencement du travail de cette femme, elle avoit eû une perte de sang, qui quoi qu'elle ne parût que petite au dehors, avoit neanmoins esté assez considerable au dedans, comme je m'en apperçûs par plusieurs gros caillots de sang noir & recuit, qui sortirent de la matrice dans le même temps que je la délivray de l'arriérefaix ; ce qui

qui avoit tellement affoibli l'enfant qu'il mourut le jour ensuite. Il faut remarquer que ce qui avoit acceleré de trois semaines entieres la naissance de cet enfant, estoit la même brieveté de ce cordon, qui ne lui avoit pas laissé une entiere liberté de se tourner la teste en bas, comme tous les enfans ont coûtume de faire vers le dernier mois de la grossesse, sans tirailler en même temps l'arriérefaix comme j'ay dit.

OBSERVATION DCLXXXVIII.

D'une femme qui accoucha heureusement à terme d'un enfant qui se portoit bien, quoique la mere eust vuidé beaucoup d'eaux par la matrice, durant près de deux mois.

LE 1. Aoust 1693. je vis une femme qui m'avoit mandé pour l'accoucher, laquelle eust un si prompt travail, que je la trouvay, en arrivant chez elle, accouchée toute seule au terme de neuf mois, d'une fille qui se portoit très-bien, quoique la mere eust vuidé par la matrice plus d'une pinte d'eau, en un seul jour, il y avoit près de deux mois; depuis lequel temps elle avoit toûjours continué d'en vuider assez considerablement par intervalles. On peut douter si toutes les eaux que cette femme avoit ainsi vuidées, venoient d'une espece d'hydropisie de matrice, ou si c'étoient les veritables eaux de l'enfant: & l'on pourroit soustenir qu'elles ne pouvoient proceder que d'une hydropisie de matrice; sur ce que si elles eussent esté des veritables eaux de l'enfant, il semble que cette femme en ayant vuidé tout d'un coup plus d'une pinte la premiere fois, deux mois devant que d'accoucher, son travail se seroit declaré dès lors; parce que son enfant n'auroit pas pû demeurer dans la matrice, après un si grand écoulement de ses propres eaux. Neanmoins je croy que ce n'estoit qu'une partie des veritables eaux de l'enfant, qui s'estoient ainsi écoulées par quelque rupture qui s'estoit faite à leurs membranes, en quelque endroit superieur, qui ne répondant pas directement à l'orifice interne, faisoit que ces eaux ne s'écouloient jamais entierement, & qu'y en restant toûjours une partie de retenuë, cela faisoit que l'accouchement n'en estoit point provoqué, comme il auroit esté indubitablement, si elles se fussent entierement écoulées dès la premiere fois qu'elle en vuida.

Observation DCLXXXIX.

D'une petite fille née depuis quatre jours, qui avoit une inflammation des deux mammelles.

Le même jour 1. Aoust 1693. j'ay vû une petite fille née depuis quatre jours, à qui une garde d'accouchée avoit fait venir une inflammation très-douloureuse des deux mammelles, en lui pressant & succant les deux bouts, prétendant en faire sortir le lait, ou plûtost quelque goutte de simple serosité qui y estoit contenuë, & lui rendre par le moyen de ce succement, les bouts mieux faits. Mais c'est une très-mauvaise méthode dont plusieurs autres gardes d'accouchées ont coûtume de se servir, laquelle on ne doit point suivre; car en comprimant ainsi les mammelles des enfans nouveau-nez, pour une goutte de simple serosité, qu'on en fait sortir, on attire six fois plus d'autres humeurs sur la partie, qui y causent ensuite des inflammations douloureuses de cette nature, qui se dissipent neanmoins peu de temps ensuite, si on s'abstient de leur presser & succer ainsi les mammelles, & y mettant dessus un simple petit linge trempé en huile d'amandes douces & vin meslez ensemble, & prenant garde que l'enfant ne soit point trop serré vers cette partie dans son maillot.

Observation DCXC.

De l'accouchement d'une femme, dont la grossesse avoit esté ignorée dans le commencement.

Le même jour 1. Aoust 1693. j'ay accouché une femme au terme de neuf mois entiers, & cinq jours de plus, d'un gros enfant masle, qui se portoit très-bien, quoique la mere, à ce qu'elle me dit, eust esté traitée, n'estant grosse que de six semaines, comme si elle eust eû seulement un simple retardement de ses menstruës; ayant eû en ce temps une très-legere perte de sang, qui fit que son Medecin attribuant les incommoditez de sa grossesse à ce prétendu retardement, & à la diminution de ses menstruës, la fit saigner du pied, & lui fit prendre ensuite plusieurs remedes dieuretiques & purgatifs; nonobstant quoi elle ne laissa pas de conserver son enfant, & d'en accoucher heureusement à

terme comme j'ay dit; la nature ayant resisté en elle, aux mauvais effets que ces remedes ordonnez aussi mal-à-propos, auroient pû produire en une autre femme, qui n'auroit pas esté d'une si bonne complexion qu'elle estoit.

Observation DCXCI.

D'une femme qui avoit depuis deux ans un grand écoulement de fleurs blanches malignes qui lui avoient causé un ulcere carcinomateux de la matrice.

Le 10. Aoust 1693. je vis une femme âgée de trente-cinq ans, qui avoit, à ce qu'elle me dit, un continuel écoulement de fleurs blanches depuis deux ans, avec des pertes de sang, qui se renouvellant de temps en temps depuis six mois, lui faisoient vuider plusieurs gros caillots; ce qui venoit d'un ulcére carcinomateux qu'elle avoit en la matrice, que je crus proceder originairement de quelque gonorrhée virulente, dont elle avoit pû être infectée, & la devoir faire mourir certainement avant un an: car il est à noter que ces sortes d'ulcéres, qui sont toûjours incurables quelques petits qu'ils soient, viennent le plus souvent d'une pareille cause, qui estant quelquefois ignorée des femmes qui sont affligées d'une si pernicieuse maladie, fait qu'elles qualifient les vilaines excrétions purulentes de ces ulcéres malins, du nom de simples fleurs blanches. Mais il est facile de juger par l'extrême puanteur de ces excrétions qu'elles viennent d'un ulcére carcinomateux de la matrice, dont l'orifice interne est pour lors tout scyrrheux, & tout inégal; ce qui se connoist aisément par le simple toucher du doigt.

Observation DCXCII.

D'une femme qui avorta au troisiéme mois de sa grossesse, d'un petit fétus *tout émacié, neuf jours après avoir eû une extrême peur du tonnerre.*

Le 11. Aoust 1693. je vis une femme qui venoit d'avorter d'un petit *fétus* tout émacié, de la longueur du grand doigt de la main, estant pour lors grosse de près de trois mois, & ayant eû, il y avoit neuf jours, une extrême & subite frayeur d'un grand éclat de tonnerre, qui contribua d'autant plus facilement à lui causer

cet avortement, qu'elle sentoit déja depuis quelques jours des douleurs dans le ventre, vers la region de la matrice, & que c'étoit une petite femme d'une complexion très-délicate, neanmoins assez sanguine, qui avoit déja eû auparavant deux fausses couches de simples faux germes, à quelque temps d'intervale l'une de l'autre; ce qui m'avoit obligé de la faire saigner une fois du bras, dès le commencement du second mois de sa grossesse, pour la préserver autant qu'il estoit possible, que cette troisiéme conception ne se convertist en faux germe, comme il lui estoit arrivé dans ses deux précedentes; car il faut remarquer que c'est assez souvent la trop grande abondance de sang, qui noyant & suffoquant le principe de vie en la conception dès le commencement, la convertit en ce que l'on appelle vulgairement faux germe; laquelle saignée ayant produit le bon effet que j'en avois fait esperer, auroit beaucoup servi à la conservation de l'enfant, dont cette femme estoit veritablement grosse, si le fâcheux accident de ce grand éclat de tonnerre ne l'eust pas fait mourir en son ventre, par la subite frayeur qu'elle en eust. On pourroit neanmoins douter, si ce fut seulement cette grande frayeur, qui fut cause que cette femme avorta ainsi, ou si cet accident lui estoit arrivé par l'effet des douleurs qu'elle avoit déja senties auparavant, vers la region de la matrice, qui procedant de la trop grande plenitude des vaisseaux de cette partie, pouvoient estre les signes avantcoureurs de cet avortement: mais il est certain que l'une & l'autre de ces deux causes pouvoient y avoir beaucoup contribué. Cependant cette femme après avoir ainsi vuidé d'elle-même ce petit avorton & son arriérefaix, sans aucun accident, se porta bien ensuite.

Observation DCXCIII.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant vint les pieds devant avec sortie de la plus grande partie du cordon de l'ombilic.

Le 23. Aoust 1693. j'ay accouché une femme d'un très-gros enfant mâle, qui presentoit les pieds avec sortie de la plus grande partie du cordon de l'ombilic, qui fut poussé tout d'un coup au dehors, par l'impetueuse irruption des eaux, dans le même moment que leurs membranes se rompirent; ce qu'ayant reconnu, je tiray aussi tost l'enfant vivant; mais il estoit déja très-foible, à cause que le cordon de l'ombilic qui estoit ainsi sorti,

avoit esté fortement comprimé dans tout le temps de l'opération, par l'extrême grosseur du corps de l'enfant, qui regardant en dessus, m'obligea de le tourner en le tirant, pour lui mettre la face en dessous, comme on doit toûjours faire, de crainte que la teste ne demeure accrochée par le menton, vers l'os *Pubis.* Neanmoins ce gros enfant, qui paroissoit d'abord tout moribond, reprit vigueur peu à peu, dès qu'il eust commencé à respirer, & se porta très-bien ensuite & la mere aussi.

Observation DCXCIV.

D'une femme qui avorta d'un petit fétus *de deux mois, avec une grande perte de sang causée par la retention de l'arriérefaix.*

Le 31. Aoust 1693. je délivray une femme de l'arriérefaix d'un petit *fétus* de deux mois dont elle estoit avortée il y avoit trois heures, sans aucune cause manifeste, lequel arriérefaix estant retenu en la matrice, après l'expulsion de ce petit avorton, avoit causé à cette femme une si grande perte de sang, qu'elle en estoit tombée par plusieurs fois en de grandes foiblesses, dont elle revint aussi-tost que je l'eûs délivrée de cet arriérefaix; après quoi la perte de sang qui en avoit esté excitée cessa, & cette femme se porta bien ensuite. C'estoit-là le onziéme enfant dont elle estoit avortée, & c'estoit la même femme dont j'ay rapporté l'exemple en l'Observation CDLX.

Observation DCXCV.

D'une femme âgée de soixante-cinq ans qui avoit un ulcére carcinomateux en la matrice avec un flux de ventre qui donnoit lieu de croire qu'elle mourroit dans peu.

Le 5. Septembre 1693. je vis une femme âgée de soixante-cinq ans, ou environ, qui avoit un ulcére carcinomateux de la matrice, que je crus la devoir d'autant plus certainement faire mourir dans peu, qu'elle avoit pour lors un fâcheux flux de ventre accompagné de fiévre. C'estoit une femme à qui, après une entiere privation de ses menstruës durant dix ou douze ans, il estoit venu depuis deux ans une perte de sang, qui s'estoit renouvellée de temps en temps, avec un continuel écoulement

par la matrice de matiere sereuse & purulente, qui procedoit de l'ulcére qui s'estoit formé en cette partie après ces pertes de sang réïterées. Mais comme depuis douze ou quinze jours, cette femme ne vuidoit presque plus par la matrice aucune matiere purulente, comme elle avoit coûtume, cela faisoit que plusieurs Medecins qui furent mandez pour voir cette femme après moi, crurent, à ce qu'ils dirent à ses parens, que je m'estois trompé, lors que je les avois assurez qu'elle avoit un ulcére carcinomateux en la matrice; de sorte que ces mêmes parens m'ayant mandé, le jour ensuite qu'ils avoient consulté ces Medecins, pour me prier d'examiner bien derechef si je trouverois qu'elle eust effectivement un *Cancer* en la matrice, je leur dis qu'ayant suffisamment connu la chose, estre comme je les en avois assuré la premiere fois que je l'avois examinée par le toucher, je n'avois pas besoin de l'examiner davantage; leur faisant entendre que si les Medecins ne pouvoient pas se persuader que cette femme eust un ulcére en la matrice, à cause qu'il ne sortoit de cette partie en ce temps aucune excrétion purulente, qu'ils croyoient en estre un signe très-certain, ils estoient eux-mêmes fort trompez, en ne considerant pas que c'estoit le continuel flux de ventre & la fiévre dont cette femme estoit travaillée, qui avoient diverti & supprimé cette matiere sereuse & purulente qu'elle avoit coûtume de vuider avant ces accidens.

OBSERVATON DCXCVI.

D'une femme qui fut délivrée d'un faux-germe, qui par sa grosseur, par le long séjour qu'il avoit fait dans la matrice, auroit pû estre pris pour une espece de Mole.

LE 15. Septembre 1693. j'ay délivré une femme d'un faux germe de la grosseur du poing, dans lequel je trouvay un petit *fétus* avorté tout flétri, qui n'estoit pas plus gros qu'une petite mouche à miel, quoique cette femme eust pour lors un soupçon de grossesse depuis près de sept mois, par les signes de conception qu'elle avoit eûs dès le premier mois après la derniere évacuation de ses menstruës. Il y avoit trois mois entiers qu'elle avoit une perte de sang continuelle, qui faisoit assez connoistre que la nature avoit tenté dès le commencement de cette perte de sang d'expulser ce qui estoit contenu en la matrice; mais n'en

ayant pas pû venir à bout, cela avoit esté cause, que ce faux germe y estant retenu durant un si long-temps, sans en estre tout-à-fait détaché, y avoit pris un accroissement considerable, & qu'il estoit deux fois plus gros que n'ont coûtume d'estre les faux germes ordinaires, que les femmes rendent presque toûjours environ le deuxiéme ou le troisiéme mois de leur conception. Et comme ce petit *fétus* avorté qui estoit dans ce gros faux germe, n'estoit pas plus gros qu'un *fétus* de quinze jours, je crus que le principe de vie avoit esté détruit en lui dès ce commencement, par quelque autre cause qui avoit précedé cette perte de sang.

OBSERVATION DCXCVII.

De l'accouchement d'une femme dont la grossesse avoit esté ignorée de plusieurs Medecins dans les premiers mois.

LE 16. Septembre 1693. j'ay accouché une femme au terme de neuf mois complets, d'un enfant mâle qui se portoit assez bien, nonobstant que la mere, qui naturellement estoit d'une complexion très-valetudinaire, eust esté au lit durant tout le temps de sa grossesse, qui avoit esté ignorée dans le commencement de plusieurs Medecins, qui attribuans à d'autres maladies toutes les incommoditez qu'elle ressentoit par augmentation dans cet estat, l'avoient fait baigner jusques à dix-huit fois, lui avoient fait appliquer des sangsuës sur ses hemoroïdes, & l'avoient fait saigner six ou sept fois en très-peu de jours, & vouloient même encore la faire saigner du pied, & lui avoient ordonné quantité d'autres remedes, dont au lieu de recevoir du soulagement, comme ils lui avoient fait esperer inutilement, elle fut encore beaucoup plus incommodée qu'elle n'avoit pas esté auparavant; ce qui obligea une des proches parentes de cette femme de venir me prier de l'aller voir, pour lui donner mon conseil touchant ses grandes & continuelles infirmitez, estant persuadée que j'en connoistrois bien mieux la veritable cause que les Medecins qui la voyoient journellement. Desorte que m'ayant pour ce sujet conduit chez la malade, je la trouvay pour lors grosse de cinq ou six semaines, dont ses Medecins furent fort surpris, aussi-bien qu'elle, que je fis souvenir de sa premiere grossesse, il y avoit près de six ans & demi; durant tout le temps de laquelle ayant enduré toutes les mêmes incommoditez qu'en cette derniere, qui estoit sa

troiſiéme, elle n'avoit pas laiſſé d'accoucher enfin aſſez heureuſement à terme d'un fils, que je lui avois reçû, qui ſe portoit fort bien comme ce dernier, nonobſtant toutes les infirmitez de ſa mere, qui durant tous les neuf mois de ſa groſſeſſe avoit eſté journellement ſi travaillée de fiévres, de fréquentes foibleſſes, de palpitations de cœur, de grandes oppreſſions & ſuffocations, qu'on n'auroit jamais cru qu'elle euſt pû conſerver ſa groſſeſſe juſques à terme, & accoucher auſſi heureuſement qu'elle fit, au grand étonnement des Medecins qui l'avoient vûë en un eſtat ſi infirme. Lors que j'eûs accouché cette femme cette derniere fois, elle euſt une ſuppreſſion des vuidanges, & fut ſurpriſe dès le ſecond jour d'une groſſe fiévre continuë avec des redoublemens toutes les nuits, durant leſquels redoublemens elle avoit une aliénation du jugement; ce qui m'obligea de la faire ſaigner deux fois du pied, l'une au troiſiéme jour, & l'autre au cinquiéme de ſon accouchement, pour ſuppléer au défaut de l'évacuation de ſes vuidanges; leſquelles deux ſaignées la préſerverent du grand danger de la vie, où elle auroit eſté ſans cela, & calmerent un peu la violence des redoublemens de ſa fiévre juſques au huitiéme jour; après lequel je lui fis prendre du *quinquina* durant quelques jours, qui ayant beaucoup diminué ſa fiévre, fit que toutes les autres incommoditez dont elle avoit eſté affligée durant tout le temps de ſa groſſeſſe, ceſſerent peu à peu, & qu'elle ſe porta bien enſuite, à quoi contribua auſſi beaucoup une autre ſaignée du bras, que je lui fis encore faire au vingt-quatriéme jour de ſon accouchement, par la neceſſité que j'en vis. On doit remarquer par l'exemple de cette femme, qui eſt la même dont j'ay déja parlé dans l'Obſervation CDXXIX. qu'il y a certaines femmes qui ſont ſi incommodées durant tout le temps de leur groſſeſſe, depuis le premier jour de leur conception juſques à celuy de leur accouchement, qu'elles ſont en une continuelle maladie, qui ne ceſſe point, pour quelque remede qu'on leur puiſſe faire, qu'elles ne ſoient accouchées; & ce même exemple prouve auſſi bien manifeſtement, que ce n'eſt pas la bonne ou la mauvaiſe ſanté de la mere, non plus que celle du pere, qui déterminant le ſexe de l'enfant, fait que ce ſoit plûtoſt un garçon qu'une fille, ou bien au contraire une fille plûtoſt qu'un garçon, ſelon que leur ſanté eſt plus ou moins vigoureuſe & parfaite, comme on le croit ordinairement: car ſi elle y contribuoit quelque choſe, cette femme, qui eſtoit d'une complexion des plus infirmes, n'auroit

n'auroit pas fait trois garçons consécutivement, comme il luy est arrivé, & comme il arrive aussi à d'autres femmes, dont les maris, quoy que très-infirmes, ne laissent pas d'engendrer pareillement des garçons ; au lieu qu'au contraire, on voit souvent des hommes & des femmes de très-bon tempérament qui ne font que des filles à leur grand regret.

Observation DCXCVIII.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant venoit la face en dessus.

LE 17. Septembre 1693. j'ay accouché une femme d'une fille qui venoit la face en dessus ; ce qui prolongea tellement le travail de la mere, qu'elle en fut beaucoup fatiguée durant deux jours entiers, n'ayant pendant tout ce temps que de très-méchantes douleurs, qui réjaillissant vers les reins, sans se déterminer en bas, ne purent qu'à grande peine expulser l'enfant, quoy que la matrice eust été suffisamment dilatée dans l'abord, & que la teste de l'enfant eust été poussée entierement au passage immédiatement après l'écoulement de ses eaux, où elle demeura durant vingt-quatre heures, après quoy il survint à la mere deux seules bonnes douleurs, qui la firent accoucher heureusement de cet enfant qui se portoit bien ; mais qui n'étant que d'une médiocre grosseur, à comparaison de ces précedens enfans, auroit été expulsé bien plus promptement qu'il ne fut, s'il avoit eu la face tournée en dessous, comme tous les enfans, tant les garçons que les filles, ont ordinairement dans la posture naturelle. Car, comme j'ay déja fait remarquer en d'autres Observations, lors que l'enfant a la face ainsi en dessus, ses bras & les jambes étant aussi en cette situation tournez vers le ventre de la mere, sont cause que la matrice venant à se contracter sur les inégalitez de ces parties dans le temps des douleurs, leur impulsion en est interceptée d'abord qu'elles commencent ; ce qui fait que ces mêmes douleurs réjaillissant aussi-tost vers le ventre, ou vers les reins, au lieu de se terminer en bas, comme elles font ordinairement quand l'enfant vient en la posture naturelle ayant la face en dessous ; car pour lors son dos, qui a une superficie égale, étant tourné vers le ventre de la mere, ne donne aucun empêchement au mouvement convulsif de la douleur.

Observation DCXCIX.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant estoit mort en son ventre depuis quatre jours.

Le 24. Septembre de la présente année 1693. je fus à *Versailles* accoucher une femme d'un enfant mort en son ventre depuis quatre jours entiers qu'elle ne l'avoit point senti remuer. n'ayant senti depuis ce temps-là que certains soulevemens, comme si ç'eust été le dos d'un chat qui eust poussé son ventre. Elle n'estoit pour lors que dans le commencement du neuviéme mois de sa grossesse, & estoit tombée fort rudement sur les deux genoüils, il y avoit trois semaines ; & comme elle n'avoit point senti alors aucune incommodité apparente, & qu'elle avoit senti ensuite son enfant se mouvoir comme à l'ordinaire, elle avoit negligé de garder le repos qui luy auroit esté necessaire après cette chûte, & estoit même venuë de *Versailles* à *Paris* en carosse dès le lendemain, & s'en étoit retournée le jour ensuite, sans que la nouvelle agitation qu'elle reçût dans ces deux voyages, l'eust en aucune façon incommodée, à ce qu'elle me dit, ayant même senti bien remuer son enfant durant les quinze jours suivans. Cependant il est à croire que c'estoit cette violente chûte, jointe à l'agitation de ces voyages, qui ayant fait que le cordon de l'ombilic de son enfant, qui estoit fort court, & s'estoit embarassé autour d'une de ses cuisses, avoit esté cause par cet accident, que le sang ne pouvant plus estre porté dans les vaisseaux de ce cordon, si librement qu'il auroit esté necessaire pour la vie & la nourriture de l'enfant, il en avoit esté si débilité, qu'il en estoit enfin mort par la négligence que sa mere eust de garder le repos, qui lui auroit esté très-necessaire après la chûte qu'elle avoit faite.

Observation DCC.

D'une femme qui mourut d'apoplexie au troisiéme jour de son accouchement.

Le 4. Octobre de la même présente année 1693. j'ay accouché une femme au terme de huit mois de sa grossesse, d'un petit

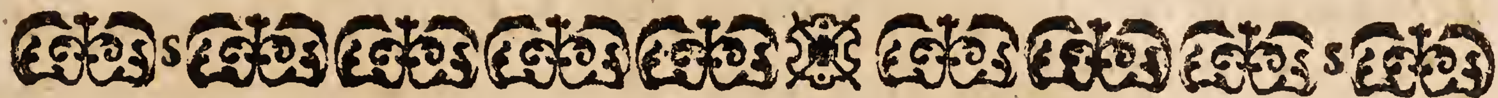
garçon qui se portoit assez bien, nonobstant le mauvais état où étoit la mere qui s'étoit blessée, il y avoit quinze jours, en faisant un violent effort avec le bras, ayant senti pour lors, à ce qu'elle me dit, craquer quelque chose en son ventre. Elle avoit eu depuis presque tout ce temps-là une fiévre double tierce continuë, avec des douleurs continuelles dans le ventre depuis trois ou quatre jours, & avoit une jaunisse par tout le corps jusques dans le blanc des yeux, qui en étoit tout teint. Elle accoucha néanmoins assez heureusement de cet enfant, n'ayant pas même eu de fiévre ce jour-là; ce qui fut peut-estre le bon effet d'une saignée du bras que je lui fis faire le jour précedent. Cependant six heures après estre ainsi accouchée, elle tomba dans un profond assoupissement lethargique, qui s'étant augmenté se convertit en une vraye apoplexie, qui la fit mourir au troisiéme jour de son accouchement. Cette femme avoit craché beaucoup de sang par plusieurs fois, & avoit ressenti durant tout le temps de sa grossesse, une très grande douleur de teste, dont elle estoit journellement tourmentée, laquelle ayant extrêmement débilité son cerveau, avoit esté, selon l'apparence, la vraye cause de cette funeste maladie dont elle fut attaquée après son accouchement, qui quoy que beaucoup moins laborieux que ses deux autres précedens, à cause de la petitesse de son enfant, ne laissa pas dans la mauvaise disposition où elle étoit, de donner occasion au transport d'humeurs qui se fit vers cette partie principale, & qui en éteignit aussi-tost toutes les fonctions animales, nonobstant la saignée du bras que je luy avois fait faire, comme j'ay dit, par précaution, dès le jour précedent de son accouchement, & deux autres saignées, sçavoir une du pied, & une autre du bras, avec plusieurs autres remedes qu'on luy fit encore après qu'elle eust esté surprise de ce funeste accident.



REFLEXION GENERALE
sur la matiere du présent Livre.

COMME dans tout ce présent Recüeil d'Observations on en peut voir de toutes sortes, il ne reste qu'à faire remarquer que ce sont toutes Observations que j'ay faites moy-même avec une si grande exactitude, que j'en ay toûjours écrit les memoires dès le même jour que j'ay vû les choses arriver, comme je les ay fidellement rapportées, sans aucun déguisement de la verité; & que pour les rendre d'autant plus utiles au public, j'y ay marqué toutes les circonstances qui pouvoient donner quelque instruction necessaire, comme sont principalement tous les différens évenemens selon les différentes dispositions des femmes, les différens termes de leurs accouchemens & de leurs avortemens, les différens sexes de leurs enfans, la varieté du nombre des arrièrefaix des enfans jumeaux, & plusieurs autres particularitez qui peuvent, avec les raisons que j'en ay données, servir à faire connoistre beaucoup de choses qui avoient été ignorées jusques à présent. On pourra facilement voir & choisir dans la table des matieres qui suit, celles dont on desire s'éclaircir.

.....Si quid novisti rectius istis,
Candidus imperti, si non, his utere mecum.



TABLE

DES PRINCIPALES MATIERES,

QUI SONT INDIQUE'ES PAR LES OBSERVATIONS où elles sont contenuës.

A

(

B

C

D

Douleurs

E

G

H

I

L

M

N

O

P

R.

S.

DERNIERES OBSERVATIONS SUR LES MALADIES DES FEMMES GROSSES ET ACCOUCHÉES.

Par FRANÇOIS MAURICEAU, *Maître és Arts & ancien Prevôt de la Compagnie des Maîtres Chirurgiens Jurez de la Ville de Paris.*



A PARIS,
Par LA COMPAGNIE DES LIBRAIRES ASSOCIEZ.

M. DCC. XV.
AVEC PRIVILEGE ET APPROBATION.

DERNIERES OBSERVATIONS SUR LES MALADIES DES FEMMES GROSSES ET ACCOUCHE'ES.

PREMIERE OBSERVATION.

D'une femme accouchée au terme de neuf mois de deux enfans, dont l'un avoit la proportion ordinaire aux enfans de neuf mois; mais le second n'avoit que celle d'un enfant de trois ou quatre mois.

LE 12. Octobre 1693. je vis une jeune Femme âgée de 20. ans, accouchée depuis trois semaines, au terme de neuf mois de sa premiere grossesse de deux Enfans mâles, qui n'avoient qu'un délivre commun. Le premier de ces Enfans étoit vivant, & avoit la proportion ordinaire aux Enfans de neuf mois; mais le second étoit mort, & n'avoit que celle d'un enfant de trois ou quatre mois au plus; de sorte qu'il falloit qu'il eût été mort au ventre de sa Mere durant plus de cinq mois, dont elle n'avoit neanmoins reçû aucune incommodité extraordinaire, non plus que cet autre Enfant qui étoit vivant, quoi qu'il eût tiré sa nourriture du même délivre qui étoit commun à ces deux Enfans. La raison de cet évenement vient de ce que les Enfans jumeaux qui n'ont qu'un délivre commun, sont neanmoins separez l'un de l'autre par leurs membranes & par leurs eaux particulieres qui les envelopent, & qu'ils ont aussi leurs vaisseaux particuliers qui leur fournissent la nourriture sans se communiquer de l'un à l'autre; & lors que les eaux des enfans avortons qui viennent à mourir prématurément au ventre de la mere, ne s'écoulent point par la rupture des membranes qui les contiennent, ils s'y peuvent encore conserver durant un long-temps, sans aucune corruption cadavéreuse; ce qui est cause qu'ils ne paroissent, au temps que la nature s'en délivre, que de la proportion qu'ils étoient lors que le principe de vie a été détruit en eux.

II. OBSERVATION.

D'une femme sterile, qui s'imaginoit que l'hydropisie de son ventre procedoit d'une veritable grossesse d'enfant qui l'avoit fait tumefier ainsi qu'il étoit.

LE 13. Octobre 1693. je vis une Femme âgée de 38. ans, ou environ, qui avoit depuis un an le ventre aussi tumefié, que si elle eût été grosse

d'Enfant, comme elle se l'étoit imaginé durant un long-temps ; de sorte que voyant que le terme de sa pretenduë grossesse étoit passé, elle me consulta pour sçavoir au vray si elle n'étoit point grosse ; l'ayant examinée comme elle le desiroit, je connus que la tumeur de son ventre ne procedoit que d'une hydropisie, qui lui étoit arrivée par la diminution & par la suppression entiere de ses mois ; à quoi elle avoit été d'autant plus disposée, qu'elle avoit été toûjours sterile, & d'une complexion valetudinaire, comme ont coûtume d'être la plûpart des Femmes steriles. Un de mes Confreres avec lequel je la vis, lui fit peu de jours aprés, la ponction du ventre, mais inutilement ; car elle mourut quelques jours ensuite, comme je l'avois bien prédis par toutes les mauvaises dispositions où elle étoit lors que je la vis. Cette experience me confirma ce que beaucoup d'autres m'avoient fait connoître, qui est que la privation, ou la considerable diminution des menstruës des Femmes, est presque toûjours la principale cause des hydropisies qui leur arrivent, ou du moins la cause adjuvante.

III. OBSERVATION.

D'une femme accouchée prématurément à sept mois & demi d'un enfant mort par une fluxion de poitrine.

LE 27. Novembre 1693. j'ay accouché une Femme de son premier Enfant, qui étoit un Garçon mort en son ventre depuis deux jours, au terme de sept mois & demy. Cette Femme avoit pour lors les deux cuisses, & les deux lévres de la vulve extrémement tumefiées, depuis cinq ou six jours ; ce qui lui étoit subitement arrivé aprés un gros rhume en maniere de fluxion de poitrine. Elle accoucha neanmoins assez heureusement, & se porta bien dans la suite ; la nature s'étant fort bien dégagée de toutes les humeurs qui lui avoient extraordinairement tumefié les cuisses, & les lévres de la vulve, par une bonne & ample évacuation des vuidanges de sa couche, faute de quoi ces mêmes humeurs n'ayant un aussi libre & entier dégagement qu'elles eurent heureusement, auroient pû refluer vers sa poitrine, qui avoit été fort débilitée par ce gros rhume, dont elle avoit été beaucoup incommodée avant son accouchement, qui en fut prématuré ; ce qui l'auroit mise en grand danger de la vie, comme il y avoit lieu de le craindre.

IV. OBSERVATION.

D'une femme qui accoucha d'un enfant de sept mois qu'elle portoit mort en son ventre depuis quinze jours.

LE 8. Janvier 1694. j'ay accouché une Femme d'un Enfant de sept mois, qu'elle portoit mort en son ventre depuis quinze ou vingt jours qu'elle s'étoit blessée par une tres-violente contorsion de reins : cependant elle se porta bien aprés être accouchée ; mais auparavant elle étoit dans une continuelle inquietude, ne sentant point du tout remuer son Enfant depuis plus

de quinze jours, & ne doutant pas qu'il ne fut mort, comme elle m'en assuroit; elle auroit bien desiré que je l'en eusse délivrée dés ce temps-là, dans la crainte qu'elle avoit que cet Enfant mort en son ventre, ne la fit aussi mourir dans la suite : Mais ne voyant en elle aucun autre accident qui m'obligeât d'accelerer son accouchement : Je lui dis que quoi qu'elle fut certaine que son Enfant fut mort en son ventre, comme il y avoit grande apparence, par beaucoup de signes qui confirmoient son opinion : il falloit neanmoins attendre pour l'en délivrer, que la nature eut commencé par les signes ordinaires d'un travail declaré, à témoigner qu'elle vouloit l'expulser, & que l'on voyoit beaucoup de Femmes porter leur enfant mort en leur ventre des mois entiers, quand leurs eaux n'étoient pas écoulées, sans interesser leur santé, comme il lui arriva, ainsi que j'ay dit.

V. OBSERVATION.

D'une femme qui avorta d'un petit fœtus qui n'étoit pas plus gros qu'une mouche à miel.

LE 8. Fevrier 1694. je délivray une Femme de l'arriere-faix d'un petit fœtus qui n'étoit pas plus gros qu'une grosse mouche à miel, qu'elle avoit rendu un jour & demy auparavant, avec une perte de sang si considerable, qu'elle lui avoit causé plusieurs foiblesse. Le délivre de ce petit Avorton étoit semblable à ces especes de corps étrangers qu'on qualifie ordinairement du nom de faux germe; qui ne sont proprement que des vrais délivres : celui-cy étoit de la grosseur d'un petit œuf de poule. Aussi-tôt que j'en eus délivré cette Femme, sa perte de sang cessa. Elle s'étoit blessée il y avoit dix jours, en faisant un faux pas, croyant pour lors être grosse de prés de deux mois; mais elle pouvoit ne l'être que de trois semaines de moins, car si elle l'eût été de deux mois, ou environ, comme elle le croyoit, ce petit fœtus Avorton, auroit été d'une proportion bien plus grande que celle qu'il avoit lors qu'elle le vuida.

VI. OBSERVATION.

D'une femme qui fut surprise de tres-violentes convulsions qui la firent mourir le lendemain aprés qu'elle fut accouchee de son premier enfant.

LE 16. Fevrier 1694. je vis une Femme qui étoit accouchée le même jour de son premier Enfant qui étoit vivant, laquelle avoit été surprise de convulsions un peu avant que d'accoucher, qui ayant encore continuées aprés qu'elle fut accouchée, la firent mourir le lendemain. Un de mes Confreres qui l'avoit vûë avant moy, lui avoit fait faire deux grandes saignées du bras : Mais j'aurois préferé de faire ces saignées du pied aprés qu'elle fut accouchée, comme je l'ai fait faire en plusieurs autres semblables occasions, avec un bon évenement : car aprés l'accouchement, & principalement dans les premiers

jours, il faut toûjours autant que l'on peut, vuider la plenitude des humeurs par les parties inferieures, imitant la nature, qui tâche toûjours de s'en dégager par ces voyes en ce temps.

VII. OBSERVATION.

D'une femme qui accoucha d'un enfant à terme qui se portoit bien, quoique la mere eût eu une jaunisse par tout le corps, n'étant grosse que de six mois, qui lui dura plus de six semaines.

LE 9. Mars 1694. j'ay accouché une Dame d'un Enfant mâle qui vint à terme, & se portoit bien, quoique la Mere eût eu une jaunisse par tout le corps lors qu'elle n'étoit grosse que de six mois, qui lui dura plus de six semaine : cependant lors qu'elle accoucha de cet Enfant, ils ne se ressentoient point de cette jaunisse, & se portoient bien tous deux : Mais l'arriere-faix étoit tout jaunâtre, ce qui étoit une marque évidente que le sang de la Mere, infecté de l'humeur qui lui avoit causé cette jaunisse, avoit été purifié en se filtrant dans la substance spongieuse de cet arriere-faix, devant que d'être distribué à l'Enfant, pour sa nourriture, qui est un usage fort considerable, auquel cette partie est destinée.

VIII. OBSERVATION.

D'une femme qui avorta d'un petit enfant de trois mois & demi mort en son ventre depuis six jours.

LE 11. Mars 1694. j'ay délivré une Femme d'un petit Enfant mâle de trois mois & demy, qu'elle portoit mort en son ventre, depuis six jours qu'elle avoit été blessée par une chûte, ayant pour lors une tres grande perte de sang. Ce petit Avorton avoit à proportion de son corps le cordon de l'Ombilic extraordinairement long, dont il avoit même deux ou trois tours au bras, & des autres tours au col, tous lesquels contours de ce long cordon l'ayant extrêmement accourci, avoient beaucoup contribué à causer cette grande perte de sang, qui arriva à cette Femme, par le détachement de l'arriere-faix dans la matrice, laquelle perte cessa aussi-tôt que je l'eus delivrée de cet Avorton, aprés quoy elle se porta bien.

IX. OBSERVATION.

D'une femme qui accoucha d'un enfant qui se portoit bien, quoique la mere eût été fort malade durant dix ou douze jours d'une fiévre continuë, & qu'elle eût été en ce temps quatre ou cinq jours sans sentir mouvoir son enfant.

LE 25. Mars 1694. j'ay accouché une Femme au terme de huit mois & demy de sa grossesse, d'un Enfant mâle qui se portoit tres bien, quoique sa Mere eût été fort malade durant dix ou douze jours d'une fiévre continuë,

& qu'elle eut été en ce temps quatre ou cinq jours sans sentir mouvoir son Enfant ; ce qui lui fit croire pour lors qu'il étoit mort en son ventre : cependant elle etoit guerie de cette dangereuse maladie depuis trois semaines, & nonobstant la cessation du mouvement de son Enfant qu'elle n'avoit point senti durant quatre ou cinq jours, comme je viens de dire, elle le sentit remuer à son ordinaire dans la suite, & en accoucha tres-heureusement. Cet exemple fait manifestement connoître que la cessation du mouvement d'un Enfant au ventre de sa Mere durant un aussi long inte vale, n'est pas un signe certain qu'il soit mort, s'il n'est accompagné de plusieurs autres qui denotent aussi la même chose.

X. OBSERVATION.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant avoit un bec de lievre.

LE premier May 1694. j'ay accouché une Femme d'un Enfant mâle qui vint naturellement à terme ; mais cet Enfant avoit une cicatrice à la lévre superieure, aussi apparente que celle qui paroît aprés la réünion d'un bec de Liévre ; ce qui avoit été imprimé à l'Enfant dés les premiers jours de sa conception ; auquel temps la Mere avoit fixement regardé avec attention une personne qui avoit un bec de Liévre figuré comme il paroissoit à son Enfant. Ces sortes de marques peuvent quelquefois bien à la verité être imprimées au corps de l'Enfant dans l'intervale des sept ou huit premiers jours de la conception, comme il étoit arrivé à cet Enfant, auquel temps toutes les parties sont tres-molles ; mais je ne crois pas que la figure des parties d'un Enfant puisse être changée, ou difformée par ces sortes d'imaginations de sa Mere aprés le troisiéme mois de sa conception : car pour lors toutes les parties du corps ont assez de fermeté & de solidité pour resister à ces sortes d'impressions.

XI. OBSERVATION.

D'une femme qui avorta d'un petit enfant de quatre mois & demi par une subite frayeur.

LE 7. May 1694. j'ay accouché une Dame d'un petit Enfant mâle de quatre mois & demy ou environ, qui étoit vivant, & jetta même trois ou quatre petits cris, aussi-tôt que je l'eus délivrée de cet Enfant, qui venoit les pieds devant avec sortie du cordon de l'ombilic. La Mere étoit d'une habitude fort replete, qui avoit eu une subite frayeur deux ou trois jours auparavant en voyant sa Femme de Chambre évanoüie par des vapeurs ausquelles elle étoit sujette, & qui auroit pû être préservée de la Couche prématurée qui lui arriva par cette subite frayeur dont elle fut inopinément surprise ; si elle avoit voulu suivre le bon conseil que je lui avois donné, de se faire saigner plus d'un mois auparavant, sans attendre pour faire cette saignée de précaution qu'elle fut au demy terme de sa grossesse, comme ont coûtume de faire la plûpart des femmes ; car il est trés-certain qu'il est bien

plus salutaire de faire cette premiere saignée aux Femmes qui ont besoin de ce remede dés le second ou le troisiéme mois de leur grossesse, que d'attendre plus long-temps.

XII. OBSERVATION.

De l'accouchement d'une femme grosse au terme de huit mois & demi de deux enfans.

LE 27. Juillet 1694. j'ay accouché une Femme au terme de huit mois & demy de deux Enfans vivans, dont le premier qui étoit un Garçon, présentoit le côté de la fesse, la Mere ayant vuidé les eaux de cet Enfant dés le jour précedent : Je le tiray vivant & le portant assez bien, étant d'une proportion ordinaire aux Enfans de ce terme ; mais la voulant délivrer de l'arriere-faix, je reconnus aussi tôt qu'elle avoit encore un Enfant qui se presentoit naturellement, cependant considerant que c'étoit une Femme tres-delicate, & qu'elle avoit été bien debilitée par l'Operation qu'il fallut entreprendre pour la delivrer de ce premier Enfant, en le tirant par les pieds aprés l'avoir retourné, & qu'il y avoit à craindre que ce second Enfant ne pût pas être expulsé, quoiqu'il se presentât par la tête, & ne vint à perir par le delai de l'Operation, & qu'il ne survint à la Mere quelque dangereuse perte de sang, je jugeai plus à propos de le retourner pour le tirer aussi par les pieds comme je fis. Ce dernier Enfant étoit une Fille vivante, mais d'une proportion d'un quart plus petite que le premier : il n'y avoit qu'un seul Delivre qui étoit commun à ces deux Enfans : la Mere avoit eu les jambes fort enflées dans tout le dernier mois de sa grossesse, comme ont ordinairement toutes les Femmes grosses de plusieurs Enfans, qui ont aussi coûtume d'accoucher assez souvent quinze jours devant la fin du neuviéme mois de leur grossesse, comme il arriva à cette Femme, qui se porta neanmoins fort bien aprés que je l'eus ainsi delivrée.

XIII. OBSERVATION.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant presentoit la main & le cordon de l'ombilic avec la tête.

LE 20. Aoust 1694. j'ay accouché une Femme d'un Enfant qui présentoit la main & le cordon de l'ombilic avec la tête, la Mere ayant vuidé toutes ses eaux dés le jour précedent ; je tirai cet Enfant vivant, aprés avoir repoussé sa main & le cordon de l'ombilic au derriere de la tête, que je reduisis par ce moyen dans la situation naturelle, empêchant cependant que ces parties que j'avois réduites, ne fussent derechef repoussées au dehors dans le temps des douleurs, jusques à ce que la tête de l'Enfant eut été entierement poussée au passage.

XIV OBSERVATION.

D'une femme qui avoit une petite tumeur au ſein droit, qui étant devenue carcinomateuſe, la fit enfin mourir.

LE 30 Aouſt 1694 je vis une Femme qui avoit une petite tumeur au ſein droit au deſſus du mammelon, laquelle étoit dure, & fortement attachée ſur le muſcle pectoral; ce qui étoit cauſe d'une douleur aſſez conſiderable qu'elle ſentoit au bras du même côté, qui me fit juger que cette tumeur quoique petite deviendroit avec le temps carcinomateuſe, comme il arriva dans la ſuite, nonobſtant tous les remedes qu'on lui fit pour l'en empêcher.

XV. OBSERVATION.

D'une Dame qui mourut d'un flux de ventre continuel depuis prés d'un an, aïant pour lors un faux ſoupçon de groſſeſſe depuis cinq mois.

LE 10. Septembre 1694. je vis une jeune Dame âgée de 22. ans, qui avoit un flux de ventre continuel depuis prés d'un an, qui l'avoit reduite preſque à l'extremité; ayant de plus une tres mechante toux qui denotoit qu'elle avoit toute la poitrine gâtée. On me dit pour lors qu'elle avoit eu depuis cinq mois quelque ſoupçon de groſſeſſe, ſur ce qu'elle n'avoit point eu ſes mois depuis tout ce temps là, & qu'elle avoit même crû avoir ſenti quelque eſpece de mouvement dans le ventre étant à Forges, où elle étoit allée par le conſeil des Medecins, pour y prendre des eaux minerales pour ſon dévoyement, & qu'elle avoit encore eu quelques autres ſignes équivoques de groſſeſſe; mais l'ayant examinée je lui trouvai l'orifice interne de la matrice ſi petit, & la matrice même ſi peu tumefiée, que je ne crus pas ce ſoupçon de groſſeſſe bien fondé, & je lui dis que ſi j'avois été appellé plûtôt pour lui donner conſeil, je l'aurois fait ſeigner depuis cinq mois entiers qu'elle n'avoit point eu ſes menſtruës, au moins trois ou quatre fois, pour ſuppléer au défaut de cette évacuation naturelle, nonobſtant la foibleſſe où elle étoit reduite à cauſe de la perſeverance de ſon devoyement. Je trouvai enfin cette Dame en ſi mauvais état lorſque je la vis, que je crûs qu'elle mourroit dans peu, comme il arriva ſept ou huit jours enſuite. Elle vuida par le ſiege quelque jours devant que de mourir, un fort grand ver tout vivant, qui avoit été ſelon l'apparence, la cauſe des frequentes foibleſſes & maux de cœur avec nauſées & vomiſſemens dont elle avoit été travaillée: c'étoit la même Dame dont j'ai parlé en l'Obſervation 600. du Livre d'Obſervations que j'ai ci-devant donné au Public.

XVI. OBSERVATION.

D'une femme qui mourut d'une disposition inflammatoire de la matrice.

LE 24. Septembre 1694. je fus à Saint-Germain en Laye, voir une Femme accouchée depuis dix jours de son premier Enfant, par les mains d'une Sage-femme Angloise qui avoit desiré avoir mon conseil, sur les accidens qui étoient survenus à cette Femme aprés sa couche; mais je trouvai la Malade en un fort mauvais état lorsque je la vis, ayant un tres-mauvais poulx avec de frequens tressaillemens convulsifs des bras & autres accidens, causez par une disposition inflammatoire de la matrice, qui la firent mourir quelques jours ensuite, comme je l'avois bien prédis en la voyant en ce mauvais état.

XVII. OBSERVATION.

D'une femme dont l'enfant étoit mort en son ventre depuis plus de quinze jours.

LE 10. Octobre 1694. j'ai accouché une Femme au terme de huit mois de sa grossesse d'un Enfant qui venoit les pieds devant, & qu'elle portoit mort en son ventre depuis plus de quinze jours, s'étant blessée par la grande fatigue qu'elle s'étoit donnée à solliciter son mari qui étoit malade, n'ayant eu pour lors aucun égard à la conservation de l'Enfant qu'elle portoit en son ventre: cette Femme se porta bien neanmoins aprés que je l'eus delivrée de cet Enfant mort, à quoi contribua aussi beaucoup la joye qu'elle eut de la bonne convalescence de son mari, qui adoucit bien le chagrin qu'elle pouvoit avoir de la mort de son Enfant. La joye contribuë bien à la verité à la bonne convalescence des Femmes en couche; mais le chagrin au contraire leur cause souvent de funestes accidens.

XVIII. OBSERVATION.

Du laborieux accouchement d'une femme, à qui une Sage-femme & trois assez celebres Chirurgiens avoient tenté inutilement l'un aprés l'autre, durant plus de trois jours entiers pour lui tirer du ventre son enfant.

LE 17. Octobre 1694. j'ai accouché une Femme d'un Enfant extrémement gros, que je lui tirai du ventre aprés qu'une Sage-femme & trois assez celebres Chirurgiens se fussent lassez inutilement, en se relayant l'un aprés l'autre, pour tâcher de faire extraction de cet Enfant qui s'étoit présenté naturellement La Sage-femme essaya premierement de tirer cet Enfant par la tête qu'il presentoit; mais comme il avoit vraisemblablement les épaules fort larges, & proportionnées au reste du corps, elle ne put venir

à bout de tirer dehors cet Enfant, qui pour lors étoit vivant, ainsi qu'il paroissoit par les mouvemens manifestes de sa tête; de sorte que cette Sage-Femme ayant épuisé enfin toutes ses forces, elle envoya querir le premier de ces trois Chirurgiens pour la secourir; lequel étant venu fit de si violens efforts pour tirer la tête de cet Enfant, qu'il la separa entierement du corps, l'Enfant restant toûjours arrêté au passage par la grosseur de ses épaules Ce premier Chirurgien s'étant ainsi lassé, le second qui fut mandé se mit à travailler, & arracha les deux bras de l'enfant l'un aprés l'autre, sans pouvoir venir à bout de faire suivre le corps, qui restoit toûjours au dedans; ce que voyant le troisiéme Chirurgien voulut tenter de tirer l'enfant par les pieds; & pour cet effet ayant amené un des pieds au passage, il le tira d'une si violente force, que l'os de la jambe se separa de l'os de la cuisse au droit du genoüil; cette jambe ne tenant plus à la cuisse que par le seul cuir, sans que pour tout cela il pût faire suivre le reste du corps de l'enfant, ni qu'il pût jamais trouver l'autre pied pour le tirer avec ce premier, comme il devoit avoir essayé devant que de tirer ainsi qu'il avoit fait ce premier pied seul; de sorte que tous ces trois Chirurgiens ayant épuisé l'un aprés l'autre toutes les forces de leur corps & de leur esprit, furent obligez de renoncer à cette laborieuse Operation. Ce fut en ce déplorable état que je trouvai cette pauvre Femme en arrivant chez elle, où l'on m'avoit mandé pour la secourir, comme je fis en la presence de ces trois mêmes Chirurgiens que je trouvai auprés d'elle Pour y parvenir, ayant fait mettre cette Femme dans une situation convenable à faire extraction du reste du corps de son enfant, dont ils n'avoient jamais pû venir à bout en plus de trois heures de temps qu'ils y avoient travaillé; je commencai à ôter la jambe droite de cet Enfant que je trouvai pendante hors le passage, ne tenant plus à la cuisse que par la seule peau, comme j'ai dit, aprés quoi je glissai ma main dans la matrice, ce premier pied retranché m'ayant donné lieu de le faire assez facilement, pour y prendre l'autre pied que ces Chirurgiens n'avoient pas pû trouver, lequel j'amenai aussi-tôt dehors, & l'ayant fortement empoigné, y ayant auparavant mis un lac, que je donnai à tenir à l'un de ces Chirurgiens afin qu'il m'aidât à le tirer lorsque je luy dirois, j'achevai facilement l'extraction du reste du corps de ce gros Enfant, que la Mere croyoit avoir porté en son ventre dix mois entiers, en supputant le temps de sa grossesse par celui auquel elle avoit eu la derniere évacuation de ses mois. Cette Femme ayant été ainsi delivrée se porta assez bien le jour ensuite, pour donner lieu d'esperer qu'elle pourroit être assez heureuse d'échaper, nonobstant un si laborieux travail : Mais elle fut surprise dés le second jour d'une si grosse fiévre avec un tres-grand mal de tête, éblouïssement de la vûë, & d'une difficulté de parler avec une espece de paralisie de la langue, que je crus qu'elle mourroit, comme il arriva au sixiéme jour de son Accouchement. Si ces trois Chirurgiens avoient operé avec jugement comme je fis en leur presence, ils auroient pû délivrer cette Femme qu'ils violenterent inutilement durant plus de trois heures entieres : cependant je la delivrai assez facilement en leur pré-

sence, comme je viens de dire, en moins d'un demi quart d'heure. L'on connoîtra bien la cause pour laquelle ces Chirurgiens ne purent pas venir à bout de cette Operation qui leur fut si laborieuse, quand j'aurai declaré la faute qu'un chacun d'eux avoit faite; qui est que le premier voyant que tous les violens efforts qu'il avoit fait pour tirer la tête de l'enfant ne servoient de rien, il devoit introduire un doigt de chacune de ses mains jusque sous l'aisselle de chaque bras de l'enfant, & donnant cependant la tête à tirer à une autre personne, il devoit lui-même tâcher de tirer dehors les épaules de l'enfant avec ses doigts glissez comme je viens de dire, sous l'aisselle de chacun des bras. Pour le second de ces Chirurgiens qui se mit à travailler aprés que le premier se fut fort fatigué & lassé, il tira bien à la verité les bras de l'enfant dehors en conduisant les doigts de sa main sous chacun des bras; mais il fit aussi une grande faute; qui étoit qu'aussi-tôt qu'il en eut tiré un dehors, il le tira seul si fortement qu'il le démembra du corps de l'enfant, ce qu'ayant fait, il tira encore l'autre bras seul & le démembra de la même maniere qu'il avoit fait le premier, sans pouvoir faire sortir le corps de l'enfant qui resta toûjours au ventre de la Mere, ce qui ne seroit pas arrivé, si ce même Chirurgien au lieu de tirer chacun des bras seul, les eut tirez tous deux ensemble; moyennant quoi en faisant une attraction directe, il auroit indubitablement tiré en même temps le corps de l'enfant, dont il ne put pas venir à bout en ne tirant qu'un bras à la fois: car ainsi faisant, l'attraction étoit toûjours oblique, au lieu d'être droite; comme elle auroit été, si ayant amené au dehors les deux bras il les eut tirez comme j'ai dit, également joint ensemble. Ce second Chirurgien s'étant donc fort fatigué ceda la place au troisiéme, qui crut mieux faire en retournant le corps de l'Enfant pour le tirer par les pieds, comme il essaya de faire autant qu'il put, en introduisant sa main dans la matrice, pour y chercher les pieds: en ayant trouvé un, il le tira dehors & la jambe jusqu'au genoüil: ayant cette jambe, il la tira d'une si grande force, qu'il la separa de l'os de la cuisse au droit du genoüil où elle ne tenoit plus qu'à la simple peau, pendante ainsi hors du passage: c'étoit là le deplorable état où je trouvai, comme j'ai dit, cette pauvre Femme. La faute que fit ce troisiéme Chirurgien étoit d'avoir voulu tirer cet Enfant qui étoit fort gros par un seul pied: car il devoit en ayant amené un au dehors, faire en sorte de trouver l'autre, afin de les tirer tous deux ensemble, comme on doit toûjours faire, quand les enfans qu'on veut tirer par les pieds sont fort gros, afin de les pouvoir mieux retourner & de les tirer ensuite plus directement & plus facilement. Pour ne pas diminuer la reputation de ces trois Chirurgiens qui sont mes Confreres, je n'ai pas voulu les nommer, ni leur declarer la faute que j'avois connuë que chacun d'eux avoit faite, devant plus de dix personnes qui étoient presentes, lorsque je delivrai cette Femme: mais le lendemain ayant rencontré le plus celebre des trois je lui fis connoître sincerement ma pensée, en l'avertissant de ce que chacun d'eux devoit avoir fait en cette laborieuse Operation. Il m'avoüa avec la même sincerité que celle avec laquelle je lui parlai, qu'il étoit entierement de

mon ſentiment ſur ce ſujet, & me remercia bien de mon avertiſſement. Je le chargeai d'en avertir pareillement les deux autres, il me promit bien qu'il le feroit, afin qu'ils en puſſent profiter auſſi bien que lui.

XIX. OBSERVATION.

De l'Accouchement d'une femme, qui aïant eu une perte de ſang au ſecond mois de ſa groſſeſſe, crut pour lors n'être pas groſſe, & dans la ſuite être accouchée au terme de ſept mois.

LE 18. Octobre 1694. j'ai accouché une Femme d'un Enfant mâle, qui vint naturellement au terme de neuf mois complets, étant d'une bonne proportion convenable à ce terme, quoique la Mere eut eu une perte de ſang aſſez conſiderable durant trois ſemaines, n'étant encore groſſe que de deux mois, & qu'elle eût fait une violente chute ſur le côté du ventre quinze jours avant que d'accoucher auſſi heureuſement qu'elle fit, tant pour elle que pour ſon enfant qui ſe portoit tres-bien. L'on auroit pû croire que cette Femme ſeroit accouchée de cet Enfant juſtement à ſept mois, s'il n'avoit été que de la groſſeur & de la proportion ordinaire aux enfans de ce terme prématuré, à cauſe de la perte de ſang qui étoit arrivée à la Mere au ſecond mois de ſa groſſeſſe, que l'on auroit pû croire n'avoir été qu'une ſimple évacuation menſtruelle ; mais la groſſeur de ce même Enfant bien proportionnée à celle qui eſt ordinaire aux enfans qui naiſſent au terme de neuf mois complets, faiſoit bien voir manifeſtement que celui-ci étoit veritablement de ce dernier terme, & que c'étoit une perte de ſang qui étoit arrivée à ſa Mere au ſecond mois de ſa groſſeſſe, & non pas une ſimple évacuation menſtruelle. Je pourrois bien rapporter plus de cent autres exemples ſemblables qui ſerviroient à confirmer la même choſe que celle-ci fait aſſez.

XX. OBSERVATION.

De l'Accouchement d'une femme d'un petit fœtus de deux mois & demi, dont l'arriere-faix étoit reſté en la matrice.

LE 14. Decembre 1694. je vis une Femme qui venoit d'avorter d'un petit enfant de deux mois & demi, dont l'arriere-faix étoit reſté dans la matrice que je trouvai tout-à-fait fermée lorſque je la touchai ; ce qui fit que ne voyant pas que cette Femme eut aucun autre accident preſſant, je jugeai plus à propos de commettre à la nature l'expulſion de cet arriere faix, que de lui faire aucune violence pour dilater ſa matrice qui étoit entierement fermée, comme il auroit fallu faire pour l'en délivrer en ce temps ; mais la nature s'en dégagea fort bien elle-même en cinq ou ſix jours, l'ayant expulſé en pluſieurs parcelles ſuppurées ; aprés quoi cette Femme ſe porta bien. Il y a beaucoup plus de ſureté dans ces ſortes d'avortemens de petits enfans de ce terme, de commettre, comme je fis en celui-ci, à la nature l'expulſion de ces petits arriere-faix, quand on trouve la matrice fermée, que

de faire aucune violence pour l'avoir, pourroit être dans la suite bien plus préjudiciable à la Mere.

XXI. OBSERVATION.

De l'avortement d'un petit enfant tout corrompu au terme de quatre mois, avec une grande perte de sang.

LE 17. Decembre 1694. je delivrai une Femme d'un petit enfant avorton corrompu & tout émacié, de la longueur du plus grand doigt de la main. Cette Femme croyoit être grosse de quatre mois ou environ. Je la delivrai aussi en même temps de l'arriere-faix de cet avorton qui lui avoit causé une si grande perte de sang, qu'elle en étoit tombée en foiblesse par plusieurs fois; mais aussi-tôt que je l'eus ainsi délivrée, cette perte de sang cessa, & la femme se porta bien ensuite. Je me conduisis differemment dans ces deux exemples que j'ai raportez dans ces deux dernieres Observations de l'avortement qui arriva à chacune de ces deux Femmes : car en celle de ci-devant je commis à la nature l'expulsion de l'arriere-faix, n'y ayant aucun accident qui m'obligeât de faire aucune violence pour ouvrir la matrice qui étoit fermée; mais en celle-ci la Femme avoit une si grande perte de sang, qu'elle auroit couru un grand risque de la vûë, si je ne l'eusse delivrée de la maniere que je fis, cette perte de sang contribuant même pour lors à une plus facile dilatation de la matrice.

XXII. OBSERVATION.

De l'Accouchement d'une Dame, dont l'enfant se portoit bien, quoique la Mere eut une fievre maligne au sixiéme mois de sa grossesse.

LE 30. Decembre 1694. j'ai accouché une Dame de son premier Enfant, qui étoit un garçon, qui se portoit tres-bien & la Mere aussi, quoiqu'elle eût eu une fiévre double tierce continuë tres-violente avec les accidens d'une fiévre maligne, étant dans le sixiéme mois de sa grossesse dont elle fut guerie par l'usage du Quinquina que je lui avois conseillé, aprés l'avoir fait saigner deux fois du bras.

XXIII. OBSERVATION.

De l'Accouchement d'une Dame qui n'étant grosse que de six mois eut la petite verole, dont il ne lui étoit resté aucune incommodité.

LE 4. Janvier 1695. j'ay accouché une Dame de son premier Enfant, qui étoit une fille qui vint naturellement. Comme cette Dame n'avoit pas coûtume d'avoir bien reglement ses menstruës, & qu'elle étoit quelquefois jusques à quatre mois sans les avoir, plusieurs personnes la croyant grosse plûtôt qu'elle ne l'étoit devenuë, & voyant qu'elle passoit le temps auquel elle devoit accoucher, selon leur supputation, s'imaginoient que sa grossesse n'étoit pas veritable. Etant grosse de six mois ou environ, elle

eût la petite verole, dont elle guérit heureusement, sans qu'il lui restât aucune incommodité, non plus qu'à son enfant, au corps duquel il ne me parut aucun vestige de cette maladie, comme j'en ay vû à quelques autres enfans, dont les Meres avoient eu durant leur grossesse une semblable maladie. J'en ay rapporté un exemple en l'Observation 600. du Livre d'Observations, que j'ai ci-devant donné au Public.

XXIV. OBSERVATION.

De la difficulté d'un Accouchement causée par la forte constriction des parties interieures du vagin.

LE 5. Janvier 1695. j'ay accouché une Femme d'une fille, que bien que tres-foible en venant au monde, ne laissa pas de se bien porter ensuite. La foiblesse de cet Enfant ne venoit que de la difficulté qu'il y eut en l'accouchement de cette Femme, à cause d'une forte constriction des parties interieures du Vagina, laquelle constriction procedoit des fortes cicatrices qui s'étoient faites en cette partie, aprés la pourriture qui y étoit arrivée ensuite de son précédent accouchement, qui étoit celui de son premier enfant, où elle avoit été fort maltraitée, & encore plus mal gouvernée, dans la suite, par le Chirurgien qui l'avoit accouchée cette premiere fois; car il auroit dû empêcher par ses soins cette réünion interieure du Vagina, aprés que les escares que la pourriture qui arriva en cette partie s'en furent separez.

XXV. OBSERVATION.

D'une grande perte de sang causée par la retention d'un morceau de l'arriere-faix depuis un mois.

LE 10. Janvier 1695. je délivray une Femme qui avoit une tres-grande perte de sang, causée par un morceau d'arriere-faix de la grosseur d'un œuf de poule, que sa Sage-Femme en l'accouchant, il y avoit un mois, lui avoit laissé dans la matrice, ce qui lui avoit causé quelques mouvemens convulsifs il y avoit environ quinze jours: cependant ce corps étrange ne me paroissoit point plus corrompu que s'il n'eût sejourné que deux jours dans la matrice, où il avoit enfin causé cette grande perte de sang, le jour même que j'en délivray cette Femme, qui se porta tres-bien ensuite. La raison pour laquelle il ne me parut aucune corruption cadavéreuse en ce corps étrange qui avoit demeuré si long-temps dans la matrice, étoit qu'il falloit qu'il y eut été adherant durant tout ce temps, par quelques racines vives, qui venant enfin à s'en détacher, avoient été cause de cette perte de sang, qui lui arriva dans les efforts que la nature fit pour en faire l'expulsion.

XXVI. OBSERVATION.

De l'Accouchement d'une femme qui eut durant plusieurs jours de tres-violens mouvemens convulsifs.

LE 22. Janvier 1695. j'ai accouché une Femme de son premier Enfant, qui étoit une fille, qui vint naturellement; mais si foible quand elle vint au monde, qu'elle en paroissoit être prête d'expirer; cependant elle se porta bien dans la suite; mais comme la Mere étoit d'un âge assez avancée & d'une habitude assez replete, elle eut un travail fort laborieux durant plusieurs jours, & il lui survint plusieurs mouvemens convulsifs tres-violens au deux & troisiéme, & même jusqu'au cinq & sixieme jour de sa couche, qui m'obligerent à la faire saigner par deux fois au pied, aprés quoi elle commença à se mieux porter, & guérit parfaitement dans la suite.

XXVII. OBSERVATION.

De l'heureux Accouchement d'une Femme guérie d'une tres-violente fievre par l'usage du quinquina.

LE 7. Mars 1695. j'ay accouché une Femme d'une fille à terme, qui se portoit bien, quoique la Mere n'étant grosse que de cinq mois: eut eu durant douze ou quinze jours une tres-violente fiévre dont elle fut guérie par l'usage du Quinquina. C'est un tres bon remede dont on peut aussi-bien se servir pour les Femmes grosses que pour les autres personnes; mais il doit toûjours être précedé de quelque saignée du bras.

XXVIII. OBSERVATION.

D'une Femme qui mourut quelques heures aprés avoir été accouchée pour avoir trop differé à lui tirer du ventre son enfant mort.

LE 5. Avril 1695. un de mes Confreres accoucha en ma presence, une Femme âgée de 32. ans, qui étoit en travail depuis six jours de son premier Enfant, qui étoit resté ayant la tête engagée au passage depuis trois jours à cause de sa grosseur: il n'y avoit pour lors presque plus d'esperance de pouvoir sauver la vie à cette Femme, qui étoit si foible & si abbatuë, qu'elle mourut quelques heures ensuite que ce Chirurgien lui eut tiré du ventre avec un crochet son enfant, qui étoit mort depuis plus de trois jours, comme il nous parut par sa corruption. J'avois vû cette Femme le jour précédent, & avois conseillé d'entreprendre l'Operation dés ce même temps; auquel elle avoit des forces suffisante à pouvoir en esperer une bonne issuë, mais ce Chirurgien n'ayant pas suivi mon conseil, & ayant differé jusques au lendemain, ce delay fut cause que cette Operation fut entierement inutile. Il me parut même si necessaire de l'entreprendre dés cette premiere fois que je vis cette Femme, que je déclaray pour lors que je l'aurois faite encore un jour auparavant, sans tant attendre inutilement comme l'on fit, sous

pretexte que la Mere diſoit qu'elle croyoit avoir ſenti ſon enfant remuer il y avoit peu de temps ; mais le degré de corruption qui paroiſſoit au corps de cet enfant aprés qu'on l'eut tiré du ventre de la Mere, me fit bien connoître que c'étoit plûtôt quelque treſſaillement de matrice, ou quelques ventoſitez comprimées dans les inteſtins autour de la matrice, qu'un veritable mouvement d'enfant qu'elle avoit cru avoir ſenti.

XXIX. OBSERVATION.

De deux Femmes, dont les violens vomiſſemens avoient cauſé la mort de leur enfant en leur ventre.

LE 6. Avril 1695. j'ay accouché une Femme à la fin du ſeptiéme mois de ſa groſſeſſe, d'une petite fille morte en ſon ventre depuis quinze jours, ſans aucune autre cauſe manifeſte que d'un tres-violent vomiſſement, depuis lequel temps elle ne l'avoit plus ſenti remuer. Mais ſi cette Femme eut ſuivi le ſalutaire conſeil que je lui avois donné de ſe faire ſaigner devant que cet accident lui arriva, elle auroit peut-être pû l'éviter, comme auroit auſſi pû faire une autre Femme que je délivray le 25. Juin ſuivant, d'un petit enfant de trois mois, tout émacié & mort en ſon ventre depuis dix jours ſans autre cauſe manifeſte, ſinon qu'elle avoit été auſſi beaucoup travaillée de tres-violens vomiſſemens, & avoit negligé de ſuivre le conſeil que je lui avois donné de ſe faire ſaigner.

XXX. OBSERVATION.

D'une Dame qui ne laiſſa pas d'accoucher heureuſement à terme, quoiqu'elle eût été fort travaillée de tres-violens vomiſſemens.

LE 30. Juin 1695. j'ay accouché à Verſailles une Dame, d'une fille qui vint naturellement au terme de neuf mois complets, la Mere & l'enfant ſe portant bien tous deux, quoique la Mere, ſix ſemaines auparavant, n'étant pour lors groſſe que de ſept mois & demy, eut été extrémement travaillée durant vingt-quatre heures de tres-violens vomiſſemens, qui lui faiſoient vuider juſques à des matieres noires qui paroiſſoient venir des inteſtins avec de tres-grandes douleurs dans le ventre, principalement en l'ypocondre droit, vers la region du foye ; ce qui me fit juger que cet accident ne procedoit que d'une bile qui ſe fermentant extraordinairement dans la Veſſie du fiel, le cauſoit en ſe dégorgeant par le canal hepatique dans le premier inteſtin, d'où elle refluoit par la violence du vomiſſement juſques au fond de l'eſtomach ; mais ce même accident ſe calma auſſi-tôt que j'eus fait ſaigner du bras cette Dame, qui porta enſuite ſon enfant juſques au terme de neuf mois complets, & en accoucha tres-heureuſement comme j'ay dit.

XXXI. OBSERVATION.

De l'Accouchement d'une Femme grosse de deux enfans, chacun desquels se presentoit en mauvaise posture.

LE 7. Juillet 1695. j'ay accouché une Femme de deux gros enfans mâles, dont le premier presentoit la main & l'épaule avec sortie du cordon de l'Ombilic ; & le second venoit les pieds devant. Je les tiray tous deux vivans & se portant bien, ayant repoussé au dedans la main & l'épaule & le cordon de l'Ombilic de ce premier enfant, pour le tirer par les pieds aprés l'avoir retourné ; ce qu'ayant fait, je tiray aussi le second par les pieds qu'il presentoit, comme j'ay dit ; c'étoit la cinquiéme grossesse de cette Femme, qui avoit deja eu en sa premiere grossesse deux enfans, dont l'un étoit garçon, & l'autre une fille ; mais dans cette derniere grossesse, les deux enfans mâles dont je la délivray, étoient extrémement gros pour Jumeaux, à cause que contre l'ordinaire des Femmes qui accouchent de deux enfans, & qui ne les portent presque jamais, jusques à la fin du terme de neuf mois accomplis ; elle avoit porté justement à ce qu'elle me dit, ceux-ci neuf mois entiers. Ces deux enfans avoient chacun un gros arriere-faix separé l'un de l'autre. L'exemple de cette Femme, qui dans ces deux differentes grossesses avoit fait en l'une deux enfans mâles, & en l'autre un garçon & une fille, fait bien voir qu'il y a dans la matiere seminale de la Femme, aussi-bien qu'en celle de l'Homme, des parties qui peuvent cooperer & engendrer des enfans de different sexe.

XXXII. OBSERVATION.

De l'heureux Accouchement d'une pauvre Jardiniere trouvée en un pressant travail au milieu des ramparts de la Ville.

LE 22. Juillet 1695. je délivray par cas fortuit une pauvre Jardiniere, qui en revenant à cinq heures du matin de la Halle, où elle avoit été porter une grande hotée de legumes, venoit d'accoucher dans le moment d'une grosse fille vivante, ayant été tout d'un coup surprise de tres-vives douleurs d'accouchement au milieu du grand chemin, sur les Ramparts de la Ville, derriere les murs du Convent des Capucines, où la Providence de Dieu m'ayant fait passer pour le soulagement de cette pauvre Femme ; dans ce même moment je la délivray aussi-tôt de l'arriere-faix de cet enfant dont elle venoit d'accoucher, en se tenant tout debout suspenduë au col d'une autre femme qui l'accompagnoit ; l'ayant ainsi délivrée elle avoit tant de courage qu'elle vouloit s'en aller à pied à son logis qui étoit fort éloigné ; mais je ne le voulus pas permettre, pour éviter qu'elle ne tombât en foiblesse, je la fis reporter chez elle par trois ou quatre personnes qui s'étoient rencontrées-là en passant, & qui voulurent bien à ma priere donner ce secours à cette Femme, qui s'étant informée de mon nom & de ma demeure à quelques-uns d'eux qui me connoissoient, vint chez moy huit ou dix jours ensuite, pour me

me remercier du charitable secours que je lui avois donné.

XXXIII. OBSERVATION.

D'une Femme âgée de 60. ans qui vuida une espece de corps étranger de la matrice, de la grosseur d'un œuf de poule.

LE 7. Aoust 1695. je vis avec un de mes Confreres une Femme âgée de 60. ans, qui aprés avoir eu durant douze ans une entiere privation de ses menstruës, avoit eu neanmoins par de longs intervales de temps quelque perte de sang, qui s'étant renouvellée plus fortement depuis six mois, lui avoit fait vuider le même jour que je la vis une espece de corps étrange de la grosseur d'un œuf de poule, qui paroissoit presque semblable à un morceau d'arriere-faix, sinon qu'il étoit mollasse, & n'avoit aucune liaison de fibres, comme si c'eût été une espece de graisse rougeâtre, ce qui me fit croire que c'étoit un gros fongus que la nature avoit elle-même expulsé hors de la matrice. J'ay vû en plusieurs autres Femmes de ces sortes de corps étrange de differente grosseur, que l'on ne doit pas croire avoir été engendrez par conception. Ce sont des excroissances de chair fongueuse attachées à la substance interieure de la matrice en maniere d'hemoroïdes, que l'on sent quelquefois se presenter à l'embouchure de son orifice interne d'une grosseur fort considerable, & qui sont extirpables par la ligature qu'on y peut faire, quand leur base est petite ; j'en ay extirpé de la sorte à quelques Femmes pour remedier à un continuel écoulement d'humeurs de cette partie, dont elles ont été guéries aprés cette operation.

XXXIV. OBSERVATION.

D'une Dame, qui ayant été sterile durant les quatre premieres années de son mariage, fut renduë feconde par l'usage des eaux minerales de Forge.

LE 13. Septembre 1695. j'ay accouché une Dame âgée de 35. ans de son premier Enfant, qui étoit un gros garçon qui vint naturellement. Cette Dame avoit été sterile à son grand regret durant les quatre premieres années de son mariage : m'ayant consulté pour en connoître la cause, & y remedier s'il étoit possible. Je lui conseillay de se baigner en son logis, & d'aller ensuite à Forges pour y prendre les Eaux minerales, qui lui furent si salutaires, qu'elle devint grosse de cet Enfant quelques mois ensuite, comme il est arrivé à beaucoup d'autres Femmes à qui j'ay donné le même conseil, tant pour la même intention que pour remedier à plusieurs incommoditez ausquelles elles étoient sujettes. Il faut remarquer que le Bain d'eau tiede est fort utile avant l'usage de la boisson de ces Eaux minerales ; parce que le Bain amolissant toutes les parties les rend plus pénétrables à ces Eaux minerales, qui passent mieux à travers la substance des parties, où il y a quelque obstruction, les en délivre plus facilement ; & l'on doit encore remar-

quer qu'il y a dans toutes les Eaux minerales un certain esprit pénetrant, qui est si subtil qu'il s'évapore facilement, presque aussi tôt que ces Eaux sont hors de leur source. C'est pourquoy elles sont incomparablement plus salutaires étant prises au lieu même de leur source, que lors qu'on les prend en d'autres lieux qui en sont éloignez.

XXXV. OBSERVATION.

D'une Femme qui avorta d'un petit Enfant de trois mois par la passion violente d'un grand chagrin qui lui avoit causé une grande perte de sang.

LE 16. Septembre 1695. je délivray une Femme d'un petit enfant avorton de trois mois ; elle étoit pour lors dans une grande perte de sang, qui lui étoit arrivée aprés avoir senti huit jours auparavant de grandes douleurs dans le ventre, dont elle fut tout d'un coup surprise, par le grand & subit chagrin qu'elle avoit eu en apprenant la resolution qu'une de ses sœurs, qui lui disoit adieu, avoit prise de se retirer du monde, pour aller passer le reste de ses jours dans un Convent. On peut voir par cet exemple que les grandes & subites agitations de l'esprit, peuvent aussi-bien que celles du corps, causer aux Femmes Grosses l'avortement de leur enfant, & principalement quand ces violentes passions de l'esprit sont fort chagrinantes, comme fit celle-cy en cette Femme dont je viens de parler ; ou que ces mêmes agitations de l'esprit sont tres-turbulantes, comme sont la colere outrée, ou une grande & subite frayeur, dont j'ay vû plusieurs exemples.

XXXVI. OBSERVATION.

De l'heureux Accouchement d'une Femme, quoique le cordon de l'ombilic se fût presenté à côté de la tête de l'Enfant.

LE 5. Octobre 1695. je vis une Femme qui venoit d'accoucher tres-heureusement d'une fille qui vint naturellement, quoique le cordon de l'Ombilic se presentât à côté de la tête de son enfant, à ce que me dit la Sage-Femme qui l'avoit accouchée ; & comme son accouchement fut tres-prompt, cela fit que la santé de l'enfant n'en fut pas interessée par la sortie de ce cordon, qui ne demeura ainsi engagé au passage que tres-peu de temps ; car autrement y restant long-temps comprimé, cela l'auroit certainement fait perir en le privant du sang qui doit se communiquer à l'enfant, pour le vivifier durant tout le temps qu'il est au ventre de sa Mere.

XXXVII. OBSERVATION.

De l'Accouchement d'une Dame au terme de sept mois & huit jours dont l'Enfant venoit la face en dessus, avec un presque continuel écoulement de ses eaux depuis plus d'un mois.

LE 10. Octobre 1691. j'ay accouché au terme de sept mois & huit jours une Dame de son premier Enfant, qui étoit une petite fille proportionnée au terme prématurée où elle étoit née. Cependant comme elle avoit ces huit jours plus que le terme de sept mois entiers, elle paroissoit pour lors, nonobstant sa petitesse & la delicatesse ordinaire aux enfans nez à ce terme, donner quelque petite esperance de pouvoir vivre dans la suite. Cet Enfant venoit la face en dessus, & la Mere avoit eu une presque continuelle évacuation de ses eaux depuis plus d'un mois entier, pour raison dequoy je lui avois fait garder exactement le repos au lit durant tout ce temps. L'arrierefaix de ce petit enfant étoit fort gros & fort épais par raport à la petitesse de l'enfant, qui fut cause que la Mere qui étoit d'une habitude assez pletorique, vuida une si grande abondance de sang durant les deux premieres heures apres être accouchée, qu'elle en tomba par plusieurs fois en de mediocres foiblesses qui cesserent aprés cela : de sorte que l'on peut dire que nonobstant l'état oú elle étoit depuis un mois entier, par un écoulement presque continuel des eaux de son enfant qui venoit la face en dessus, l'embompoint de cette Femme qui passoit la mediocrité, & son âge qui étoit pour lors un peu avancé qui sont toutes dispositions qui peuvent rendre un travail fort laborieux dans un premier accouchement ; le sien ne laissa pas d'être assez heureux pour la Mere qui se porta bien aprés ; mais comme son enfant étoit venu à un terme trop prématuré, il fut toûjours dans la suite d'une tres-foible complexion & ne vêcut que quatre ou cinq ans.

XXXVIII. OBSERVATION.

De l'Accouchement d'une Dame dont l'Enfant avoit le cordon de l'ombilic si extraordinairement long, qu'il étoit noüé d'un veritable nœud.

LE 29. Octobre 1695. j'accouchai une Dame d'un tres-gros garçon qui vint naturellement ; mais il avoit le cordon de son nombril si extraordinairement long, que je le trouvai en avoir deux tours au col ; ce qui tenant ainsi l'enfant bridé, avoit prolongé le travail de la Mere durant un jour & demi ; outre laquelle disposition de ce cordon, je trouvai encore qu'il étoit noüé d'un veritable nœud, à trois doigts du ventre de l'enfant, comme je l'avois déja vû en sept ou huit autres Femmes, qui avoient aussi toutes le cordon de leur enfant extraordinairement long & noüé de même, & quoique cette Dame fut extraordinairement delicate, & si maigre qu'elle en étoit toute émaciée, n'ayant pris durant tout le cours de sa grossesse que tres-peu

d'alimens, son enfant ne laissa pas d'être extraordinairement gros, l'ayant même porté en son ventre douze ou treize jours plus que le terme de neuf mois entiers ; à quoi avoit bien pû contribuer le repos exact qu'elle avoit gardé en son lit durant tous les sept & huit premiers mois de sa grossesse, afin de se préserver d'un accouchement pareil à celui qui lui étoit arrivé en sa précedente grossesse qui étoit sa premiere, où elle étoit avortée malheureusement d'un enfant de trois mois.

XXXIX. OBSERVATION.

De l'Accouchement d'une Dame qui fut preservée d'un grand danger où elle étoit de mourir par trois saignées du pied qui lui furent tres-salutaires aprés son accouchement.

LE 6. Novembre 1695. j'ai accouché une Dame de son premier enfant, qui étoit une fille qui vint naturellement : cette Dame aprés s'être assez bien portée durant les six premiers mois de sa grossesse, fut griévement malade d'une fiévre double tierce continuë, dont elle fut surprise étant pour lors à la campagne, & dont elle guérit néanmoins par l'usage du Quinquina que je lui avois conseillé de prendre, aprés s'être fait saigner une fois du bras ; mais quelques jours devant que d'accoucher elle avoit encore eu quelques accez de fiévre, qui pouvoient venir d'une tres-violente toux, dont elle étoit fort travaillée, & qui donnoit lieu de craindre qu'elle ne fut griévement malade aprés qu'elle seroit accouchée : neamoins elle accoucha assez heureusement & se porta bien les deux premiers jours, aprés-quoi, elle fut surprise d'un transport au cerveau avec une grosse fiévre, & une entiere alienation de jugement qui la mirent en tres-grand danger de la vie ; ce qui m'obligea de la faire promptement saigner du pied, & même de conseiller de réïterer encore une autre saignée de l'autre pied dés le jour suivant ; mais au lieu de suivre mon conseil, le pere de la malade apprehendant qu'elle ne fût trop foible pour supporter cette seconde saignée, fut querir un tres-fameux Medecin, qui l'ayant vûë se contenta de la faire ventouser fort imprudemment sur les deux épaules, qu'il fallut découvrir pour faire ce mauvais remede, en l'exposant à l'air dans le temps que la Malade étoit toute en sueur de la fiévre de son lait ; ce qui augmenta encore son transport au lieu de le diminuer ; cependant étant survenu, & voyant cette Dame en ce mauvais état ; je la fis aussi-tôt saigner une seconde fois du pied, comme j'avois conseillé de faire dés auparavant, elle en fut d'abord considerablement soulagée ; mais sa fiévre perseverant encore avec une entiere suppression de ses vuidanges, je conseillai de lui faire encore une troisiéme saignée du pied, qui ayant été faite la guarentit de l'extrême peril de la vie où elle avoit été, & contribua beaucoup à un pafait retablissement de sa santé.

XXXX. OBSERVATION.

Du laborieux Accouchement d'une Femme à qui un petit purgatif fut tres-salutaire pour reveiller ses douleurs, qui ne devinrent efficaces que par ce remede.

LE 17. Novembre 1695. j'ai accouché une Femme de son premier enfant, qui étoit une grosse fille qui vint naturellement ; mais la Mere, qui étoit une petite Femme, sentit auparavant durant trois jours des douleurs qui ne produisoient aucun effet, n'ayant senti de veritables douleurs que le jour qu'elle acoucha par un travail assez laborieux ; & je fus même obligé de lui faire prendre par la bouche une legere infusion de deux gros de Sené avec le jus d'une Orange, pour rendre ses douleurs plus efficaces qu'elles n'étoient pas auparavant ; ce qui ayant produit le bon effet que j'en esperois, la fit accoucher assez heureusement, cinq heures aprés qu'elle eut pris ce remede, qui lui fut salutaire & à son enfant.

XXXXI. OBSERVATION.

De l'Accouchement d'une Dame qui fut surprise de deux ou trois convulsions aprés son accouchement, causées par l'odeur suave d'une Dame qui vint en sa chambre.

LE 30. Novembre 1695. j'ai accouché une jeune Dame âgée seulement de 17. ans, de son premier Enfant qui étoit un garçon qui vint naturellement, mais quoique je l'eusse ainsi accouchée & delivrée tres heureusement elle fût tout d'un coup surprise de deux ou trois violentes convulsions causées par l'odeur suave dont étoit parfumée une Dame de ses amis, qui étoit entrée en sa chambre pour lui faire compliment sur son heureux Accouchement ; ayant été averti de ce dangereux accident je trouvai son Medecin en sa chambre qui se disposoit à lui faire prendre l'Emetique ; mais je m'opposai fortement à ce remede, que j'ai toûjours trouvé pernicieux en ces occasions ; & je la fis aussi-tot saigner du pied ; aprés quoi elle se porta bien, & accoucha si heureusement & si promptement de deux autres enfans dans la suite, qu'en arrivant chez elle je la trouvai chaque fois accouchée naturellement toute seule.

XXXXII. OBSERVATION.

De l'Accouchement d'une Dame qui fut acceleré prématurement de trois semaines par une trop grande saignée qui lui fut faite.

LE 8. Decembre 1695. je vis une Dame qui venoit d'accoucher toute seule d'un garçon qui se portoit assez bien pour le terme de sa grossesse où il étoit venu, qui n'étoit que de huit mois & huit jours, la naissance de son enfant ayant été vraisemblablement accelerée par une saignée de trois

grandes palettes de ſang, au lieu de deux petites palettes ſeulement que je lui avois conſeillé de ſe faire tirer; ce qui fit que ſon enfant s'étant extraordinairement agité en ſon ventre depuis deux ou trois jours qu'on luy avoit fait cette ſaignée elle en accoucha trois ſemaines entiere. plûtôt qu'elle n'auroit fait & comme elle ne fut ſecouruë en ſon Accouchement, qui fut trés-prompt, à cauſe de la mediocre groſſeur de ſon enfant, que par ſon Mari, je trouvai en examinant ſon arriere-faix que toutes les membranes en avoient été ſeparées, & qu'elles étoient reſtées au dedans de la matrice, dont je la delivrai auſſi-tôt que je fus arrivé chez elle. Il faut toûjours examiner de la ſorte un arriere-faix aprés qu'il eſt hors de la matrice, pour voir ſi toutes les membranes ont été auſſi tirées; car ſi elles reſtoient au dedans, comme il arrive quelquefois quand elles ſe rompent & ſe ſeparent du corps charnu de l'arriere-faix, elles cauſent dans la ſuite de trés-grandes douleurs dans le ventre, & pluſieurs autres fâcheux accidens aux Femmes accouchées; & ſouvent la fiévre avec excretion de vuidanges trés-fetides, juſques à ce que ces membranes reſtées ayent été entierement expulſées de la matrice.

XXXXIII. OBSERVATION.

D'une Femme qui fut ſurpriſe de pluſieurs convulſions aprés ſon Accouchement, dont elle fut heureuſement délivrée par deux ſaignées du pied qui lui furent tres-ſalutaires.

LE premier Janvier 1696 je vis une Femme accouchée aſſez heureuſement depuis deux jours au terme ordinaire, à ce que me dit la Sage-Femme qui l'avoit aſſiſtée en ſon Accouchement; cependant cette Femme fut ſurpriſe de deux ou trois convulſions, qui l'auroient miſe en tres-grand peril de la vie, ſi je ne lui euſſe fait faire deux ſaignées du pied, qui la preſerverent de mourir, & firent qu'elle ſe porta bien enſuite de ce remede, que j'ai toûjours trouvé être bien plus ſalutaire en un pareil accident, que l'Emetique que d'autres perſonnes avoient propoſé de lui donner, car le violent vomiſſement que cauſent ordinairement l'Emetique, porte avec impetuoſité les humeurs à la tête; qui eſt déja embaraſſée de celles qui s'y étant portées en trop grande abondance ont cauſé la convulſion.

XXXXIV. OBSERVATION.

De l'Accouchement d'une Dame, dont l'Enfant vuida beaucoup de ſang par le nombril, quoiqu'il eut été noüé aſſez lentement.

LE même jour premier Janvier 1696. j'ay accouché une Dame d'un des plus gros Efans mâles que j'aye de ma vie reçû dont le cordon de l'ombilic étoit auſſi gros que quoique je l'euſſe tres-exactement noüé à triple nœud, comme j'ai toûjours coûtume de faire, il ne laiſſa pas de vuider du ſang aſſez conſiderablement, ſans que la ſanté de l'enfant en fut intereſſée comme il arrive quelquefois à ces ſortes de gros cordons: parce que venant dans

la suite à se fletrir la ligature, quelque serrée qu'elle ait été ; s'en relâche : c'est pourquoi il faut toûjours pour une plus grande sûreté, faire une double ligature à un doigt de distance l'une de l'autre, à ces sortes de gros cordons.

XXXXV. OBSERVATION.

De l'Accouchement d'une Dame qui eut plusieurs foiblesses aprés être accouchée, causées par l'abondante évacuation de ses vuidanges.

LE 5. Janvier 1696. j'ai accouché une Dame d'une tres-grosse fille, qui vint naturellement ; & comme son arriere-faix étoit aussi fort gros car il est proportionné à la grosseur de l'enfant, elle eut une grande évacuation qui ordinairement lui causa quelque legere foiblesse aprés être accouchée : parce que ces gros arrieres-faix ayant de gros vaisseaux rendent toûjours l'évacuation des vuidanges de la couche tres-abondante. Cette Dame croyoit avoir porté son enfant huit ou dix jours dans le dixiéme mois de sa grossesse, qui paroissoit vraisemblable à considerer sa grosseur, étant trés-certain que tous les enfans qui passent le terme de neuf mois complets, quand ils naissent, sont toûjours plus gros que les autres ; & la Mere de cette même Dame qui étoit presente à son accouchement, me dit qu'elle l'avoit portée étant grosse d'elle, neuf mois & demi entiers dont elle étoit pour lors tres-certaine, par l'absence de son Mari durant tout ce temps. Comme l'on voit par l'exemple de cette Femme & celle de la Mere, qu'il y a des Femmes qui portent quelquefois leur enfant plus de neuf mois, ce qui est d'autant plus rare, que ce terme accompli est excedé d'un plus grand nombre de jours, on en voit d'autres au contraire, qui ont coûtume d'accoucher ordinairement huit ou dix jours, & quelques autres quinze jours devant la fin du neuviéme mois de leur grossesse, dont les enfans ne sont ordinairement pour ce sujet que d'une mediocre grosseur.

XXXXVI. OBSERVATION.

De lécoulement involontaire de l'urine causée par une fistule au col de la vessie.

LE 24. Janvier 1696. je vis une pauvre Femme qui avoit depuis plus de quatre ans un continuel écoulement involontaire de l'urine, causé par une fistule incurable qui lui étoit arrivée ensuite de la pourriture qui lui étoit venüe aux parties, aprés un laborieux Accouchement qu'elle eut, n'ayant été secourüe dans son travail, qui dura plusieurs jours, que par la Sage-Femme du Village où elle étoit demeurante, & comme cette fistule venoit d'une consomption totale du col de la vessie, je crus qu'elle étoit entierement incurable. On voit neanmoins quelquefois de ces sortes de fistules quand elles sont petites ou mediocres, & qu'elles ne viennent pas d'une totale destruction du col de la vessie, gueries peu à peu entierement dans la suite, aprés avoir souffert durant quatre ou cinq mois cette incommodité.

XXXXVII OBSERVATION.

De l'Accouchement laborieux d'une Dame qui fut prolongé durant quatre jours, parceque son enfant avoit le col embarassé de trois tours du cordon de l'ombilic.

LE 31. Janvier *1696.* j'ai accouché une Dame d'un garçon qui vint naturellement ; ce ne fut qu'aprés que la Mere eut senti durant quatre jours entiers de tres-mauvaises douleurs qui ne produisoient aucun effet ; parce que cet enfant avoit le col embarassé de trois tours de son cordon ; ce qui fut la veritable cause d'une si longue prolongation de son travail, comme il arrive ordinairement dans ces sortes de dispositions & principalement quand les enfans sont aussi gros qu'étoit celui de cette Dame.

XXXXVIII. OBSERVATION.

De l'Accouchement d'une femme dont l'Enfant étoit mort en son ventre par une perte de sang.

LE 2. Avril *1696.* j'ai accouché une Femme au terme de sept mois, qui avoit été surprise dés le jour precedent d'une perte de sang assez considerable, qui avoit fait mourir son enfant en son ventre ; & comme cette perte provenoit de l'abondance du sang qui avoit paru d'abord sans aucune cause manifeste, & que cette Femme qui n'avoit pas eu d'autres accidens pressans pour accelerer son Accouchement, eut enfin des douleurs assez bonnes, elle accoucha heureusement de cet Enfant mort selon l'apparence dés le jour precedent; comme il me parut par plusieurs caillots de sang noir, qui sortirent de la matrice dans le moment que je la delivrai de son arriere-faix, auquel on voyoit plusieurs endroits tout livides qui s'étant prématurément detachez de la matrice, avoient causé cette perte de sang, qui fut ainsi funeste à l'enfant.

XXXXIX. OBSERVATION.

De l'Avortement d'une Dame qui pretendant n'avoir vuidé qu'un simple faux germe de la grosseur d'un mediocre œuf de poule, on trouva, en ouvrant ses membranes, un petit fœtus de la grosseur d'une petite mouche-à-miel.

LE 17. Avril *1696.* j'ai vû une Dame qui venoit de vuider une espece de prétendu faux germe de la grosseur d'un mediocre œuf de poule, renfermant en ses membranes qui étoient toutes entieres, des eaux & un petit fœtus avorté qui n'étoit que de la grosseur d'une petite mouche à miel, quoique cette Dame fut grosse de six mois entiers, sans en avoir eu aucune certitude, parce qu'aprés les deux premiers mois de la suppression de ses menstruës elle avoit eu une mediocre perte de sang, qui avoit eu deux ou trois recidives par differens intervalles de quinze jours ou trois semaines, & une fois même d'un mois tout entier, de l'une à l'autre ; lesquelles mediocres

diocres pertes de sang elle croyoit pour lors être une simple évacuation de ses mois ; & ne fut desabusée de cette croyance aussi-bien que son Mari qu'en voyant dans ce pretendu faux germe, que j'ouvris en leur présence, ce petit fœtus avorton ; ce qui prouve bien que tous ces prétendus faux germes, que l'on voit vuider à plusieurs Femmes, ne sont effectivement que de petits & veritables arriere-faix dont les fœtus avortez ayant été privez de leur principe de vie dés le commencement, ne se manifestent pas à la vûë, comme il m'avoit encore bien paru par un autre semblable pretendu faux germe que cette même Dame avoit vuidé en ma presence le quinze Juin 1693. dans lequel je trouvai aussi un autre petit fœtus avorté de la grosseur d'un grain de chenevy, ayant pour lors un soupçon de grossesse de deux mois & demy.

L. OBSERVATION.

D'une Dame qui avorta d'un petit fœtus de deux mois par l'exrême chagrin qu'elle avoit eu de la mort d'un de ses parens.

LE 28. Avril 1696. je vis une Femme qui venoit d'avorter d'un petit fœtus de deux mois ou environ, cet accident lui étant arrivé par la fatigue & l'extrême chagrin qu'elle avoit eu de la mort d'un de ses parens, quinze jours auparavant ; ce qui lui avoit causé dés ce temps-là une perte de sang, qui fut le signe avancoureur de cet avortement, que je lui avois bien prédit, & qui augmenta d'autant plus le chagrin où elle étoit qu'elle n'avoit point d'autres enfans.

LI. OBSERVATION

D'une Femme grosse de huit mois & demi, qui mourût avec son Enfant dans le ventre, qu'on lui tira par l'ouverture de son corps aprés sa mort.

LE 15. May 1696. je vis une Femme grosse de huit mois & demi, qui venoit de mourir avec son enfant dans le ventre, par de tres violentes convulsions dont elle avoit été surprise depuis douze heures : c'étoit une femme extraordinairement replete qui avoit perdu son Mari depuis peu, & étoit revenuë d'un long voyage depuis deux jours seulement ; ce qui avoit beaucoup contribué à lui causer ce funeste accident, qui la fit d'autant plûtôt perir, qu'au lieu de la saigner d'abord, qui étoit le plus salutaire remede qu'on lui eût pû faire en cet état, on lui avoit fait prendre l'Emetique qui rendit encore l'accident plus funeste. Une autre Chirurgien qui avoit été mandé pour la secourir, ayant fait en ma presence l'ouverture de son corps aprés sa mort, on trouva son enfant mort en son ventre.

LII. OBSERVATION.

D'une Femme qui avorta d'un petit enfant qui étoit mort en son ventre depuis trois semaines.

LE 27. May 1696. je delivrai une Femme d'un petit enfant qui étoit mort en son ventre depuis trois semaines ou environ, qu'elle ne l'avoit point senti remuer, ainsi qu'il me parut à sa corruption ; ce qui me fit manifestement connoître que cet avortement ne lui avoit point été causé par l'agitation du corps & de l'esprit qu'elle s'étoit donnée depuis deux jours, qu'un de ses Domestiques lui avoit volé une Letre de Change de mille livres ; mais plûtôt par quelque autre cause qui avoit precedé cette derniere, qui avoit seulement determiné la nature par ce nouvel accident, à se dégager du fardeau inutile de cet enfant mort.

LIII. OBSERVATION.

D'une Femme qui avorta d'un petit enfant qu'elle portoit mort en son ventre depuis deux ou trois mois.

LE 15. Juin 1696. j'ai accouché une Femme grosse de sept mois ou environ, d'un petit enfant avorton qu'elle portoit mort en son ventre depuis deux ou trois mois qu'elle ne l'avoit point senti remuer, comme il me parut par la corruption de cet avorton, & par la proportion de la grosseur de son corps qui étoit semblable à celle d'un enfant de quatre mois seulement. Cette Femme avoit lors que je la delivrai de cet enfant mort, une mediocre perte de sang, qui lui continuoit depuis un mois entier.

LIV. OBSERVATION.

D'une Femme, qui quoiqu'elle fût accouchée naturellement, mourut d'apoplexie au quatriéme jour ensuite.

LE 10. Juillet 1696. j'ai accouché une Femme de quarante-cinq ans passez, d'une grosse Fille qui vint naturellement : cependant quoique la Mere qui étoit d'une habitude fort replete se porta tres-bien pour lors, & durant les deux premiers jours aprés qu'elle fût accouchée, elle fût surprise au quatriéme jour de son accouchement, d'une si forte Apoplexie, qu'elle en mourut le même jour : c'étoit la vingt-uniéme grossesse de cette Femme, qui aprés avoir été durant toute sa vie une des plus fecondes, & être toûjours accouchée fort heureusement de tous ses enfans, dont elle en avoit dix ou douze tous vivans, la pluspart desquels je lui avois reçûs, vint à perir ainsi malheureusement par ce funeste accident.

LV. OBSERVATION.

D'une Femme accouchée au terme de huit mois d'un enfant qui presentoit le bras.

LE 22. Juillet 1696. j'ai accouché une Femme au terme de huit mois ou environ, d'un Enfant mâle qui presentoit le bras devant : cette mauvaise posture qui auroit fait perir l'enfant, m'obligea de le retourner pour le tirer par les pieds, comme je fis. Je le tirai vivant & se portant bien, ce qui me fit croire pour lors qu'il pourroit vivre dans la suite nonobstant sa petitesse, qui étoit assez proportionnée au terme de huit mois dont il étoit, & l'agitation qu'il avoit soufferte pour le retourner & le délivrer du ventre de sa Mere, où il étoit en une mauvaise situation ; car bien loin que je sois de l'opinion commune qu'on a que les enfans de huit mois ne vivent pas, comme font bien, à ce que l'on prétend, ceux qui naissent au terme de sept mois ; je suis entierement persuadé par une infinité d'exemples, que les enfans vivent d'autant mieux qu'ils approchent du veritable terme de la grossesse qui est la fin du neuviéme mois ; & qu'ainsi les enfans qui viennent à huit mois sont une fois plus gros, & incomparablement plus vigoureux que ceux qui naissent à sept mois, qui ne sont veritablement qne des avortons, dont à grande peine en voit-on seulement un de cinquante vivre plus de quinze jours.

LVI. OBSERVATION.

D'une Dame qui accoucha au terme de sept mois d'un enfant qu'elle portoit mort en son ventre depuis trois semaines.

LE 24. Juillet 1696. j'ai accouché une Dame d'une petite Fille au terme de sept mois, qu'elle portoit morte en son ventre depuis trois semaines qu'il y avoit qu'elle ne l'avoit point senti remuer, s'étant blessée en faisant un assez long voyage, sans s'être précautionnée de se faire saigner avant que de l'entreprendre, comme doivent faire toutes les Femmes grosses qui ont quelque voyage de necessité indispensable à faire : c'est un remede de précaution qui les rend moins sujettes à être blessées par l'ébranlement & la grande agitation qu'elles souffrent ordinairement dans les voyages de longue traite.

LVII. OBSERVATION.

D'une Dame qui fut accouchée au terme de huit mois, ayant depuis trois semaines une tres-grande perte de sang.

LE 15. Juillet 1696. j'ai accouché une Dame d'une petite fille de huit mois, ou environ, qui se portoit assez bien, quoique la Mere eut eu depuis trois semaines une tres-grande perte de sang par plusieurs recidives qui devint enfin si surabondante, que je croi que cette Dame seroit indubitablement morte, si je ne l'eusse promptement accouchée comme je fis, en

perçant ses eaux & tirant incontinent après son enfant par les pieds ; à quoi je fus obligé par la grandeur de cette perte de sang, qui venoit du détachement d'une partie de l'arriere-faix qui se presentoit au passage, la Mere & l'enfant, quoi qu'il ne fut que de huit mois seulement, se porterent bien dans la suite, nonobstant la grandeur de l'accident, qui les auroit fait perir tous deux si je ne les eusse ainsi secourus.

LVIII. OBSERVATION.

De l'Accouchement d'une Femme dont l'Enfant presentoit le bras, avec une perte de sang considerable.

LE 17. Août 1696. j'ai accouché une Femme d'un enfant mâle, qui presentoit le bras devant ; je le tirai par les pieds aprés l'avoir retourné : il étoit vivant, mais si foible qu'il expira une demi-heure ensuite ; la Mere avoit été surprise d'une perte de sang assez considerable quinze jours auparavant, & avoit même dés ce temps là vuidé aussi presque toutes les eaux de son enfant, que l'on sentoit pour lors se presenter mal, la matrice étant déja dilatée de la largeur d'une piece de quinze sols ; nonobstant toute laquelle disposition, elle ne laissa pas de le porter encore ces quinze jours entiers, aprés lesquels elle fut tout d'un coup surprise des douleurs de l'accouchement, & d'un renouvellement de sa perte de sang, qui m'obligea enfin de la secourir promptement comme je fis ; n'ayant pas jugé à propos d'en entreprendre l'operation devant ce temps ; tant parce que lorsque je vis cette Femme quinze jours auparavant dans l'état où j'ai dit que je l'avois trouvée, elle n'avoit pour lors aucune disposition à l'accouchement, ne sentant aucune douleur, & que l'accident de la perte de sang qu'elle avoit, n'étoit point assez pressant pour m'obliger à lui tirer son enfant en cet état.

LIX. OBSERVATION.

D'une jeune Dame accouchée au terme de huit mois d'un Enfant qui se portoit bien, quoique la mere eut été malade d'une fiévre double tierce continuë, durant plus de trois semaines.

LE 6. Septembre 1696. j'ai accouché une jeune Dame d'un petit enfant mâle au terme de huit mois & quatre ou cinq jours de sa premiere grossesse, qui se portoit assez bien, quoique la Mere eût eu une fiévre double tierce continuë durant plus de trois semaines, n'étant grosse que de cinq mois, lors qu'elle en fut surprise. Deux Medecins qui la voyoient en ce temps-là ne voulant pas suivre mon sentiment, qui étoit de lui faire prendre le Quinquina, après l'avoir saignée une fois ou deux du bras, faillirent à la faire mourir, l'ayant voulu faire purger plusieurs fois, comme ils firent assez imprudemment, avec le Tarte-Emetique & l'Antimoine Diaforetique ; ce qui lui causa de si violens vomissemens qu'elle en eut des mouvemens convulsifs, avec un si grand mal de gorge qu'elle en cracha du sang, & eut des douleurs si gran-

des dans le ventre durant une nuit, qu'elle en faillit avorter dés ce temps-là ; auquel son enfant me parut tourné, ayant même trouvé la matrice ouverte à y introduire le doigt, cependant ayant réconnu que ces douleurs qui ne procedoient que de l'irritation de ces purgatifs qu'elle avoit pris, & des violens vomissemens qu'ils lui avoient causez, n'étoient pas de veritables douleurs de l'accouchement, je les fis cesser entierement par une petite saignée du bras que je fis faire à cette Dame, à qui je fis aussi prendre quelques verrées de simple petit lait tiede, pour calmer un peu l'impression de chaleur que ces remedes purgatifs avoient faite en tout son corps ; aprés quoi tous ces accidens qui paroissoient devoir être funestes à la Mere & à l'enfant cesserent entierement, ayant pris du Quinquina dans la suite, comme je lui avois conseillé.

LX. OBSERVATION.

D'une Femme qui accoucha heureusement, ayant été guérie d'une fiévre quarte par l'usage du Quinquina.

LE 10. Septembre 1696. j'ai accouché une Dame d'une Fille qui vint naturellement : cette Dame avoit eu peu de temps auparavant quatre ou cinq accés de fiévre quarte dont elle avoit été heureusement guérie, par le conseil que je lui donnai de prendre du Quinquina aprés s'être fait saigner une fois du bras, comme les Femmes grosses doivent toûjours faire avant l'usage de ce salutaire Remede.

LXI. OBSERVATION.

D'une Dame sterile, qui devint enfin feconde, aprés dix-huit ans de mariage.

LE 23. Septembre 1696 j'ai accouché une Dame de son premier enfant, qui étoit une Fille qui vint naturellement : cette Dame avoit été toûjours sterile durant dix-huit années qu'il y avoit qu'elle étoit mariée ; & comme elle étoit déja d'un âge assez avancé pour la rendre encore plus sterile qu'elle n'avoit été auparavant, elle n'eut plus d'enfant dans la suite. Lors qu'elle devint grosse de cet Enfant dont je l'accouchai, elle negligéoit beaucoup de conserver sa grossesse qu'elle ignoroit elle-même, par l'opinion de toutes les personnes qui la connoissant pour sterile, ne pouvoient pas croire qu'elle fût veritablement grosse d'enfant ; mais étant venuë me consulter dans ce doute, je l'assurai qu'elle l'étoit trés-certainement, & je lui conseillai de se conserver en sorte qu'elle put accoucher heureusement à terme comme elle fit.

LXII. OBSERVATION.

D'une Femme qui avoit porté un pessaire d'yvoire durant vingt-ans.

LE 25. Septembre 1696. j'ai retiré de la matrice d'une Femme âgée de soixante-sept ans un fort grand Pessaire d'ivoire, en maniere de simple cercle qu'un faiseur de Brayers lui avoit mis, pour une descente de matrice

dont elle étoit incommodée : elle avoit porté durant vingt ans ce même Pessaire, sans en recevoir aucune incommodité ; mais depuis deux ans il lui étoit arrivé une si grande fluxion d'humeurs sur cette partie, qu'il y étoit survenu une disposition ulcereuse, avec un grand écoulement de matiere purulante mêlée de sang depuis six mois ; de sorte que cette Femme en étant extraordinairement affoiblie, elle avoit eu recours à un de mes Confreres, qui jugeant bien que ce Pessaire tenoit lieu d'un corps étranger en cette partie en l'état où elle étoit, avoit essayé de le tirer dehors ; mais n'en ayant pas pû venir à bout, il m'avoit mandé pour le faire, comme je fis facilement en sa presence, aprés quoi cette Femme se porta trés-bien, & ne sentit plus dans la suite toutes les incommoditez qu'elle avoit endurées depuis deux ans.

LXIII. OBSERVATION.

De l'heureux Accouchement d'une Dame qui avoit eu une perte de sang qui lui avoit duré quinze jours, n'étant grosse que de deux mois.

LE 30. Septembre 1696. j'ai accouché une Dame d'une tres-grosse fille qui vint naturellement au terme de neuf mois : c'étoit la cinquiéme fille que cette Dame avoit euë tout de suite, sans avoir eu aucun garçon dans toutes ses grossesses precedentes ; & dans cette derniere, n'étant encore grosse que deux mois, elle avoit eu une mediocre perte de sang qui lui avoit duré prés de quinze jours, nonobstant quoi elle avoit conservé sa grossesse par une saignée du bras que je lui fis faire, & par le repos au lit, & l'abstinence de coucher avec son Mari durant un mois entier, comme il est necessaire de conseiller à toutes les Femmes grosses auquelles il paroît quelque perte de cette nature, de quelque temps qu'elles puissent être grosses.

LXIV. OBSERVATION.

D'une Dame qui avorta d'un petit fœtus de la grosseur d'une mouche à miel, tout enveloppé de ses membranes.

LE 10 Octobre 1696. je vis une Dame qui venoit d'avorter d'un petit fœtus, de la grosseur d'une mouche à miel, qu'elle rendit tout enveloppé de ses eaux & de ses membranes, le tout ensemble étant de la grosseur d'un œuf de pigeon, croyant pour lors être grosse de quatre mois & demi ; mais je crus qu'il étoit bien plus vrai-semblable que le principe de vie ayant été détruit en cet avorton dés le premier mois de la grossesse de cette Dame par une perte de sang qu'elle eut en ce temps là, cet accident avoit été cause qu'il étoit resté ainsi petit jusqu'au temps que la nature l'expulsa.

LXV. OBSERVATION.

De l'Accouchement d'une Dame, de deux enfans au terme de sept mois & demi, dont le premier venoit la face en dessus, & l'autre les pieds devant.

LE 11. Octobre 1696. j'ai accouché une Dame de deux Enfans mâles au terme de sept mois & demi ou environ de sa grossesse, qui quoique petits, pour être venus à un terme si prématuré, paroissoient être assez vigoureux pour esperer qu'ils pourroient se faire nourrir & vivre dans la suite. Ces deux Jumeaux n'avoient qu'un arriere-faix qui leur étoit commun; le premier s'étoit presenté la face en dessus, & l'autre les pieds devant: celui-ci mourut trois semaines ensuite, & l'autre a vêcu & se portoit bien à ce que me dit la Mere le 8. Avril 1700. en l'accouchant d'un autre enfant, qui étoit une fille qui vint aussi la face en dessus.

LXVI OBSERVATION.

De l'Accouchement naturel d'une Dame, dont l'arriere-faix avoit au milieu de ses membranes une autre espece de petit arriere-faix entierement separé

LE 5. Decembre 1696. j'ai accouché une Dame d'une fille, qui vint naturellement. Je remarquay aprés l'avoir delivrée de son arriere-faix, une chose assez particuliere, que j'avois déja vûë en quelques autres Femmes, qui est qu'au milieu des membranes de l'arriere-faix, il y avoit une autre espece de petit arriere-faix particulier bien figuré, & de même substance que le veritable arriere-faix, dont il étoit entierement separé, ayant sa circonscription particuliere à plus de quatre grands travers de pouces qu'avoit un interstice membraneux qui étoit entre les deux; ce petit étoit de la largeur de deux pouces, & de l'épaisseur d'un demi doigt; ayant deux ou trois considérables vaisseaux qui s'y remarquoient manifestement: de sorte que si ce second petit arriere-faix fut resté en la matrice aprés avoir delivré la Mere de l'autre qui avoit sa figure bien reguliere, on auroit crû que c'eut été quelque faux germe, ou quelqu'autre corps étranger, si on n'avoit pas bien precisement examiné la chose.

LXVII. OBSERVATION.

D'une Dame qui eut un tres-laborieux travail durant deux jours entiers.

LE 15. Decembre 1696. j'ai accouché à Versailles une jeune Dame de son premier Enfant, qui étoit une trés-grosse fille, qui vint naturellement; mais ce ne fut qu'aprés un trés-laborieux travail pendant deux jours; ayant eu dans tout le temps qu'il dura, de tres-fortes & vives douleurs de reins toûjours entrecoupées, qui ne répondoient presque point en bas, à

cause de la brieveté du cordon de l'enfant, qui outre cela faisoit une circonvolation vers le jaret d'une des jambes de cet enfant; ce qui faisoit continuellement rejallir les douleurs vers les reins de la Mere de sorte que apprehendant que ces mêmes douleurs ne lui fissent perdre enfin toutes ses forces qui commençoient à diminuer, je trouvai à propos, avec l'approbation d'un trés celebre Medecin, qui étoit present au travail de cette Dame, de lui faire prendre une legere infusion de deux gros de Sené & d'une once de Manne avec le jus d'une Orange : afin de déterminer les douleurs vers le bas; ce qui ayant produit le bon effet que j'en avois esperé, fit accoucher fort heureusement cette Dame, quatre heures aprés qu'elle eut pris ce Remede.

LXVIII. OBSERVATION.

D'une Dame qui avorta d'un Enfant de cinq mois & demi ne croïant pas être grosse, se figurant que les eaux qu'elle vuidoit en grande abondance, venoit d'une simple hydropisie de matrice.

LE 16 Décembre 1696. je vis une Dame qui étoit avortée depuis trois jours d'un petit enfant de cinq mois & demi, qui ne vêcut qu'une heure : cette Dame avoit pour lors depuis deux mois & demi, une perte d'eau & de sang qu'elle vuidoit de temps en temps par intervalles en tres-grande abondance : qui faisoit qu'elle ne pouvoit pas croire, aussi-bien que tous ceux qu'elle avoit consultez avant moi, qu'elle fut veritablement grosse d'enfant, comme je l'en avois toûjours assurée car ils s'imaginoient aussi bien qu'elle, que ce n'étoit qu'une simple hydropisie de matrice, dont la nature se dégageoit par l'écoulement de cette abondance d'eau qu'elle vuidoit de temps en temps, comme je viens de dire.

LXIX. OBSERVATION.

D'une jeune Femme qui avorta au troisiéme mois de sa grossesse, ensuite d'un flux de ventre durant dix ou douze jours.

LE 18. Decembre 1696. je vis une jeune Femme qui venoit d'avorter d'un petit Enfant de trois mois qui étoit son premier enfant : elle avoit depuis dix ou douze jours un flux de ventre, pour lequel le Medecin qui la voyoit, l'avoit fait saigner trois fois, & lui avoit fait prendre ce même jour une medecine purgative, qui avoit beaucoup contribué à causer cet avortement à cette jeune Femme, qui n'ayant pas plus de quinze ans me parut d'une complexion tres-delicate, comme sa matrice ne s'étoit ouverte qu'à proportion de la petitesse de cet avorton, je trouvai plus à propos de commettre à la nature l'expulsion de l'arriere-faix qui étoit demeuré au dedans, que de faire aucune violence pour le tirer dans le temps que je fus appellé; ce qui reüssit comme je l'avois fait esperer; car dés le lendemain la matrice s'en dégagea d'elle-même sans aucun accident.

LXX. OBSERVATION.

D'une Femme morte avec son Enfant dans le ventre, où le Chirurgien trouva la matrice être trés-mince dans les derniers mois de sa grossesse.

LE 24. Janvier 1697 un de mes Confreres me dit qu'il venoit de Palaiseau, où il étoit allé pour secourir une pauvre Femme grosse de neuf mois ou environ de son second enfant, laquelle il avoit trouvée en arrivant morte depuis deux heures avec son enfant dans le ventre, par une grande perte de sang suivi de convulsions, dont elle avoit été surprise dés le jour précedent; cette grande & subite perte ayant succedé à une petite & simple qui lui étoit arrivée depuis sept ou huit jours : & comme le Chirurgien de Palaiseau avoit negligé de tirer l'Enfant de cette Femme par l'Operation Cesarienne aussi-tôt qu'elle fut expirée, cet autre Chirurgien de mes Confreres le tira par cette voye; mais il le trouva mort, & connut qu'une portion de l'arriere-faix qui s'étoit détaché de la matrice, avoit été cause de ce funeste accident; il me dit aussi en même temps, qu'il avoit trouvé, en faisant l'ouverture du corps de cette Femme, la matrice extrêmement mince, comme elle est ordinairement dans les derniers mois de la grossesse quand les eaux de l'enfant qui en faisoient une grande distension, ne s'en sont pas écoulées.

LXXI. OBSERVATION.

De l'Accouchement d'une Femme, dont l'Enfant presentoit la face devant.

LE 27. Janvier 1697. j'accouchai une trés-jeune Femme de son premier enfant, qui étoit un gros garçon qui presentoit la face devant, & la bouche la premiere; ce qui rendit tres-long & fort laborieux le travail de la Mere, qui étoit une trés-petite Femme qui n'avoit pour lors que quinze ans; son enfant souffrit tant dans cette mauvaise posture en laquelle il s'étoit presenté, qu'il ne vêcut que cinq heures, aprés que j'en eus heureusement delivré la Mere qui se porta bien ensuite : mais tout le visage de l'Enfant étoit si défiguré de s'être presenté en une si mauvaise posture, qu'il paroissoit être celui d'un tres-hideux Maure, comme il arrive ordinairement à tous les enfans qui se presentent de la sorte.

LXXII. OBSERVATION.

Du laborieux Accouchement d'une Femme causé par la rupture du cordon de l'arriere-faix.

LE 8. Février 1697. je vis une Femme entre les mains d'un Chirurgien, qui aprés avoir reçû l'Enfant dont elle venoit d'accoucher naturellement, la voulant delivrer de son arriere-faix en rompit le cordon; ce qui l'avoit obligé de porter dans cet instant sa main dans la matrice pour en tirer cet arriere-faix qui y étoit resté; mais n'étant pas bien versé dans ces

sortes d'operations, il n'avoit pas pû le faire qu'avec une trés-grande difficulté, & en faisant beaucoup souffrir la Mere, pour tirer, comme il avoit déja fait, la plus grande partie de cet arriere-faix toute en morceaux : de sorte qu'étant arrivé sur ces entrefaites, & voyant cette Femme se plaindre des extrêmes violences qu'il lui avoit faites, je jugeai à propos de lui conseiller de commettre plûtôt à la nature le reste de cette operation par trop laborieuse. Il suivit mon conseil que je crus plus salutaire pour cette Femme ; & la nature se dégagea mieux d'elle-même dans la suite, de ce qui pouvoit être resté dans la matrice, que n'auroit pas pû faire ce Chirurgien, en continuant une si laborieuse operation.

LXXIII. OBSERVATION.

D'une fille âgée de 27. ans, qui étoit une vraye Nine, qui pour son malheur étant devenuë grosse d'Enfant, mourut avec son Enfant dans le ventre.

LE 17. Mars 1697. je vis à l'appartement de la Maîtresse Sage-Femme de l'Hôtel-Dieu, une Fille âgée de vingt-sept ans, grosse de huit mois & demi, ou environ, qui n'étoit pas plus grande qu'une vraye Nine, n'ayant que deux pieds de hauteur ; elle avoit l'épine du dos & les deux jambes toutes torses, & les os des cuises extrêmement courts ; ce qui contribuoit beaucoup à la rendre plus petite qu'elle n'auroit été, si ces parties ne se fussent point ainsi mal conformées dés les premieres années de sa plus tendre jeunesse : cependant cette Fille de la figure que je la viens de décrire, qui n'auroit pas été capable de donner de l'amour à un Esope, ne laissa pas d'en donner pour son malheur à l'un des domestiques du logis où elle demeuroit, qui lui fit l'Enfant dont elle étoit grosse. Lors que je la vis ainsi, elle se portoit assez bien, sentant remuer son enfant, & ayant du lait en son sein qui étoit assez bien conformé ; mais son ventre touchoit par le bas ses deux genoüils ; ce qui donnoit grand lieu de craindre pour sa vie, & pour celle de son Enfant, quand elle se trouveroit mal pour accoucher, comme il arriva en effet ; car elle mourut ainsi que l'on me dit ensuite avec son enfant dans le ventre, aprés avoir eu durant trois jours entiers un travail des plus laborieux, sans qu'elle pût jamais accoucher, ni être secouruë par les Chirurgiens qui la virent en ce déplorable état, qui les fit craindre qu'elle ne mourût entre leurs mains, s'ils avoient tenté de la délivrer de son enfant ; ce qu'ils ne pouvoient pas faire qu'en se servant d'instrument pour démembrer cet Enfant s'il étoit necessaire, ou pour le tirer tout entier en faisant l'operation Cesarienne à la Mere, qui seroit toûjours indubitablement morte aprés cette cruelle operation.

LXXIV. OBSERVATION.

D'une Femme accouchée au terme de quatre ou cinq mois, qui mourut quelques jours enſuite par une inflammation univerſelle du ventre.

LE 20. Mars 1697. je vis une Femme accouchée le jour precedent au terme de quatre ou cinq mois d'un enfant mort, à ce que me dit un de més Confreres qui l'avoit délivrée de cet Enfant, & qui dés le lendemain voyant que cette Femme avoit le ventre extrêmement tendu, & croyant que cette grande tenſion ne venoit que d'une grande abondance d'humeurs retenuës, dont la nature auroit de la peine à ſe dégager, ſi elle n'étoit aidée, à ce qu'il pretendoit, lui avoit fait prendre pour ce ſujet un verre d'une potion purgative qu'elle avoit vomie, ce que ce Chirurgien voyant, il m'avoit mandé, dans le doute où il étoit, s'il feroit prendre à cette Femme un autre verre reſtant du même purgatif qu'il lui avoit déja donné, pour mieux dégager, ſelon qu'il prétendoit, ainſi que j'ai dit, l'embarras qui étoit en ſon ventre; mais ayant bien examiné la Malade, & le funeſte état où elle étoit, je reconnus facilement que tout ſon ventre n'étoit ainſi extrêmement tendu que par une inflammation univerſelle, & je lui dis que c'étoit un trés-pernicieux remede qu'un purgatif donné à une Femme en l'état déplorable où elle étoit, & que je croyois qu'elle mourroit trés-certainement, comme il arriva dés le lendemain.

LXXV. OBSERVATION.

D'une Femme qui accoucha heureuſement, quoiqu'elle eut vuidé, n'étant groſſe que de deux mois, beaucoup d'eau rouſſe de la matrice.

LE 22. Avril 1697. j'ai accouché une Dame d'une groſſe fille à terme, qui vint naturellement & ſe portant bien, quoique la Mere n'étant qu'au terme de deux mois de ſa groſſeſſe, eût vuidé beaucoup d'eau rouſſe de la matrice, par deux ou trois diverſes fois, à quelques jours d'intervalle l'une de l'autre, & qu'il lui eût même paru quelque teinture de ſang, qui eſt ordinairement un ſigne avancoureur des avortemens qui arrivent aux Femmes: ce même accident neanmoins ne préjudicia point à la groſſeſſe de celle-ci, ni à la ſanté de ſon enfant qui vint à terme comme j'ai dit.

LXXVI. OBSERVATION.

D'une Femme accouchée depuis quinze jours au terme de huit mois d'un Enfant vivant, laquelle sentant plusieurs mouvemens dans son ventre, s'imaginoit que c'étoit un autre Enfant que la Sage-Femme y avoit laissé.

LE 29. Avril 1697. je vis une Femme accouchée depuis quinze jours au terme de huit mois ou environ, d'un Enfant vivant & proportionné en grosseur à celle des enfans de ce terme; cette Femme étant pour lors tres-foible & extrêmement émaciée, à cause d'un frequent vomissement qui avoit continué avec violence durant toute sa grossesse, & même aprés son accouchement, croyant cependant sentir mouvoir en son ventre, comme si un autre enfant y fût encore resté aprés l'expulsion de ce premier. Plusieurs personnes qui la virent, sentant un mouvement manifeste, en mettant la main sur son ventre, furent de cette opinion; mais ayant vû moi-même cette Femme quinze jours aprés son accouchement, je crûs que ces sortes de mouvemens que l'on sentoit effectivement, en mettant la main vers le côté gauche de la region ombilicale, venoient plutôt d'une espece de mouvement convulsif, ou contraction subite de quelque partie en maniere de tressaillement, ou de quelque intestin rempli de matiere endurcie, ou de la rate même, ou de quelque autre partie, que d'un enfant; & comme cette Femme étoit extrêmement fatiguée de continuels vomissemens, je la fis saigner du pied, aprés quoy elle se porta un peu mieux dans la suite. Et ce qui étoit outre cela remarquable en cette Femme, étoit qu'en sa penultiéme grossesse, elle étoit accouchée de trois enfans vivans, mais ses violens vomissemens luy étant revenus, elle mourut le 15. Mai suivant, auquel jour m'étant trouvé à l'ouverture de son corps aprés sa mort avec deux de mes Confreres, nous vîmes que c'étoit une tumeur schirreuse vers l'orifice inferieur de l'Estomach, qui avoit été enfin la veritable cause de sa mort, & des mouvemens convulsifs de cette partie schirreuse, qui agitant ainsi son ventre, faisoient croire à plusieurs personnes qui la virent qu'il lui étoit resté un autre enfant dedans, se persuadant cette opinion sur ce qu'elle étoit effectivement accouchée de trois enfans vivans comme j'ai dit, dans sa penultiéme grossesse. Pour ce qui est de sa matrice nous la trouvâmes dans un état, & d'une figure comme est celle des autres femmes qui ne font qu'un enfant.

LXXVII. OBSERVATION.

D'une Femme qui avoit un faux soupçon de grossesse, qui n'étoit fondé que sur des signes fort équivoques, qui venoient seulement d'une diminution de l'évacuation menstruale.

LE 30. Avril 1697. je vis une Femme qui avoit pour lors quelque soupçon de grossesse, qui n'étoit fondé que sur des signes fort équivoques, & principalement à cause d'une tumeur assez considerable vers la region

de la matrice, & de quelqu'autres signes douteux, qui procedoient seulement d'une diminution de l'évacuation menstruale, laquelle diminution ayant fait tumefier extraordinairement les deux testicules, avoit donné lieu à ce faux soupçon de grossesse, en faisant ainsi tumefier le ventre de cette Femme. Elle avoit aussi été fort travaillée d'une tres-mauvaise fluxion sur la poitrine, avec une toux continuelle durant deux ou trois mois, qui lui avoit enfin causé une hydropisie de poitrine, qui la fit mourir peu de temps aprés que je l'eus vûë en ce mauvais état, comme je l'avois bien prédit, sçachant bien que la matrice étant l'horloge de la santé des Femmes, elles ne peuvent avoir une considerable diminution, ou privation entiere de leur évacuation menstruale, qu'il ne leur arrive pour ce sujet, dans la suite beaucoup d'incommoditez, & des accidens qui leur sont souvent funestes, ainsi que furent ceux qui firent mourir la Femme dont je viens de parler.

LXXVIII. OBSERVATION.

De l'Accouchement d'une Femme à l'Enfant de laquelle il survint un hydrocephale d'une monstrueuse grosseur, qui le fit mourir.

LE 7. May 1697. j'ai accouché une Femme de son premier Enfant qui étoit une fille, qui vint naturellement, sinon que sa naissance avoit été accelerée de cinq semaines par le trop grand exercice que la Mere avoit fait quelques jours auparavant, qui lui avoit même causé une perte de sang assez considerable. Cet Enfant étant ainsi venu prématurément étoit fort petit, & n'étoit que de la proportion ordinaire aux enfans de ce terme : il paroissoit neanmoins être assez vigoureux pour donner esperance qu'il pourroit vivre dans la suite ; mais deux mois aprés on perdit cette esperance par un hydrocephale qui étant survenu à la tête de cet Enfant, & qui s'augmentant de jour en jour, devint enfin d'une si monstrueuse grosseur, qu'il avoit une fois plus de circonferance que la tête d'un tres-gros homme ; & comme cet hydrocephale procedoit d'une tres-grande abondance d'eau, qui faisoit une prodigieuse distension de toutes les parties de la tête de cet Enfant, un tres-celebre Chirurgien prétendant évacuer toutes ces eaux, lui fit appliquer un Cautere au derriere de la tête vers la nuque du col ; mais aussi-tôt que ce Cautere eut produit l'effet qu'il prétendoit, & que cette grande abondance d'eau qui avoit causé à cet Enfant un si prodigieux hydrocephale s'en fut écoulé, le même jour l'enfant mourut de convulsions dont il fut surpris en même temps.

LXXIX. OBSERVATION.

D'une Dame qui accoucha d'un Enfant mort en son ventre, sans aucune autre cause manifeste, que celle de gros chiens qui étoient auprés d'elle le jour & la nuit.

LE 28. Juin 1697. j'ai accouché une Dame d'un enfant mâle mort en son ventre, sans autre cause manifeste que celle de gros chiens qui étoient jour & nuit auprés d'elle, qui pouvoient l'avoir blessée, comme il lui étoit

déja arrivé en d'autres de ses précedentes grossesses, ce qui fit qu'ayant quitté par le conseil que je lui donnai pour lors, la mauvaise habitude qu'elle avoit de souffrir ainsi ces gros chiens auprés d'elle dans ses autres grossesses suivantes, elle accoucha heureusement de ses autres enfans.

LXXX. OBSERVATION.

De l'Accouchement d'une Femme qui avoit une perte de sang trés-considerable.

LE 30. Juin 1697. j'ai accouché une Femme grosse de huit mois, qui avoit une perte de sang tres-considerable depuis huit ou dix jours, & qui étoit en grand risque de la vie; si je ne l'eusse pour lors delivrée de son enfant qui étoit mort en son ventre; tant à cause de la grande perte de sang qu'elle avoit, qu'à cause du cordon de l'ombilic de son enfant qui étoit sorti depuis huit heures, lors que sa Sage-Femme me manda pour la secourir, comme je fis aussi-tôt en retournant son enfant pour le tirer par les pids.

LXXXI. OBSERVATION.

De l'Accouchement d'une Dame qui eut un trés-laborieux travail durant cinq jours entiers.

LE premier Août 1697. j'ai accouché une Dame âgée de quarante-trois ans de son premier Enfant, qui étoit un garçon qui vint naturellement; mais son travail qui dura cinq jours entiers, fut si laborieux que je fus obligé de la faire saigner trois fois du bras durant ce temps, pour éviter qu'elle n'eut un transport au cerveau; & de lui faire même prendre en differentes fois deux legeres infusions de Sené avec le jus d'une Orange, afin de lui reveiller ses douleurs qui cesserent plusieurs fois, aprés avoir été assez fortes pour en faire accoucher toute autre. Elle accoucha enfin avec tant de difficulté, que son enfant, qui pour sa grosseur avoit demeuré trop long-temps au passage, vint si foible qu'il ne vêcut que douze heures; mais la Mere, qui auroit tres-certainement perie, si je ne l'eusse secouruë de la maniere que je fis, se porta bien ensuite: on voit par cet exemple que l'âge avancé des Femmes, & la grosseur de leur enfant rendent leur premier accouchement tres-laborieux.

LXXXII. OBSERVATION.

De l'Accouchement prématuré d'ue Dame, qui fut acceleré par un flux de ventre durant douze jours, & par plusieurs purgatifs reïterez.

LE 5. Août 1697. j'ai accouché une Dame d'une petite fille, qui vint au terme de sept mois & demi de sa grossesse; la naissance prématurée de cet enfant ayant été accelerée, tant par la disposition ordinaire de la Mere, qui avoit coûtume en ses autres precedentes grossesses d'accoucher ainsi prématurément, qu'à cause qu'elle avoit eu depuis peu un flux de ventre

durant douze ou quinze jours, que parce que son Medecin lui avoit fait prendre par trois fois dix-huit grains de Rhubarbe à chaque fois, prétendant la guérir de son flux de ventre ; mais si elle m'eût demandé avis, je lui aurois conseillé de se faire saigner du bras & de ne point se purger dans le terme où elle étoit, qui étoit justement le temps où elle avoit coûtume d'accoucher prématurément Ce purgatif quoique leger, lui avoit causé une perte de sang assez considerable pour en apprehender la suite, & avoit fait détacher de telle sorte l'arriere-faix, que l'Enfant fut poussé dehors aprés plusieurs gros caillots de sang, tout envelopé de ses membranes & de l'arriere-faix en même temps, étant si foible qu'il ne vêcut que deux jours.

LXXXIII. OBSERVATION.

D'une Dame qui accoucha au terme de sept mois d'un enfant mort en son ventre, par l'agitation d'un voyage de deux cens lieuës qu'elle venoit de faire.

LE 13. Août 1697. j'ai accouché une Dame d'un enfant de sept mois, mort en son ventre depuis deux jours qu'elle ne l'avoit point senti remuer; à quoi avoit beaucoup contribué un voyage de deux cens lieuës qu'elle venoit de faire à grandes journées, étant travaillée d'un trés-violent mal de tête qui lui prenoit tous les jours par accez vers le midi, pourquoi on l'avoit fait saigner deux fois du bras depuis dix ou douze jours qu'elle étoit arrivée de son voyage, mais sans aucun soulagement ; ce qui fit que m'ayant demandé avis, je lui conseillai de prendre du Quinquina ; ayant consideré que le violent mal de tête dont elle se plaignoit, n'étoit qu'un accident d'une disposition fiévreuse où elle étoit, ce qu'ayant fait durant trois jours, elle fut guérie de ce violent mal de tête, & accoucha assez heureusement de cet enfant mort dont je la delivrai. Le cordon de l'ombilic de son enfant étoit naturellement fort court, & étoit outre cela embarrassé au col de l'enfant ; ce qui prolongea fort le travail de la Mere, à qui je fis considerer par son exemple la necessité qu'il y a que les Femmes grosses menent une vie plus sedentaire qu'elle n'avoit fait, en entreprenant un si long & penible voyage dans l'état où elle étoit.

LXXXIV. OBSERVATION.

D'une Femme qui accoucha d'un gros Enfant mort en son ventre depuis trois ou quatre jours, s'étant blessée par une extrême colere.

LE 18. Octobre 1697. j'ai accouché une Femme d'un tres-gros Enfant mâle, mort en son ventre depuis trois ou quatre jours qu'elle ne l'avoit senti remuer, sentant seulement un soulevement de temps en temps, aprés s'être blessée par une extrême colere où elle se mit huit ou dix jours auparavant, contre un de ses domestiques ; & encore plus manifestement en voulant elle-même donner le foüet à un de ses enfans, qui regimboit forte-

ment contre sa Mere qui le vouloit ainsi châtier. Cet Enfant mort dont je la délivrai avoit les épaules si larges, que ma seule force n'auroit pas été suffisante à le tirer du ventre de sa Mere, si je n'eusse fait tirer par un autre personne un linge dont j'avois engagé la tête sous le menton, pour me donner lieu de dégager en même temps plus facilement les épaules du passage, où elles étoient arrêtées.

LXXXV. OBSERVATION.

De l'Accouchement d'une Dame qui avoit eu un continuel écoulement des eaux de son Enfant depuis un mois entier.

LE 18. Décembre 1697. j'ai accouché une Dame d'une fille qui vint au au terme de huit mois, & qui étoit assez vigoureuse pour vivre dans la suite, quoique la Mere eût eu un continuel écoulement de ses eaux durant tout le dernier mois de cette grossesse ; ces eaux ayant même paru considerablement teintes de sang, cinq ou six jours devant son accouchement. Cet exemple me confirma aussi-bien qu'un tres-grand nombre d'autres que j'ai vûs, que les enfans nez à huit mois vivent incomparablement mieux, & qu'ils sont toûjours bien plus vigoureux que les enfans nez à sept mois ; mais se peut-il jamais trouver un plus bel exemple pour prouver cette verité, que celui de Monsieur Dionis mon parent, Oncle de Monsieur Dionis mon Cousin, premier Chirurgien de Madame la Duchesse de Bourgogne, lequel n'est mort que depuis quelques années, aprés avoir vêcu quatre-vingt-six ans, quoiqu'il fut né à huit mois de la grossesse de sa Mere, par une occasion bien fatale qui en avoit acceleré l'accouchement. J'en ai rapporté les raisons au chapitre premier de mon second Livre des Accouchemens, & plusieurs exemples dans mon Livre d'Observations.

LXXXVI. OBSERVATION.

D'une Femme qui venoit d'accoucher prématurement de deux petites filles au terme de six mois & demi, qui ne vécurent que jusqu'au lendemain, & furent enfin cause que celle de la Mere, qui avoit eu auparavant douze ou quinze couches prématurées.

LE 24. Janvier 1698. je vis une Femme qui venoit d'accoûcher prématurément de deux petites filles au terme de six mois & demi de sa grossesse, qui lui fut encore plus fatale que n'avoient été douze ou quinze autres, où je l'avois toûjours vûë malheureusement avorter de tous les enfans qu'elle avoit conçûs, qui quoi qu'ils fussent presque tous vivans lors qu'elle en avortoit ainsi prématurément, depuis le troisiéme mois jusques au cinquiéme mois inclusivement de toutes ses precedentes grossesses, perissoient tous peu d'heures aprés, nonobstant toutes les précautions qu'elle eut aportées, pour tâcher d'éviter un si grand malheur qui lui étoit arrivé un si grand nombre de fois reiterées consécutivement, comme je viens de dire : de sorte que cette Femme

Femme voyant qu'avec les ſalutaires conſeils que je lui avois donnez pour la conſervation de ſa groſſeſſe, elle s'étoit heureuſement preſervée cette derniere fois juſques au terme de ſix mois & demi, elle avoit une grande eſperance de la conſerver juſques à terme de neuf mois complets, dont elle fut enfin fruſtrée par l'avortement de ces deux petites filles, qui ne vêcurent que juſques au lendemain. Cette Femme avoit eu durant dix ou douze jours un petit flux de ventre, avec une toux qui lui étoit ſurvenuë, aprés un purgatif qu'elle avoit pris par le conſeil d'un Medecin de ſes amis, qui au lieu d'aider d'autant mieux à la conſervation de ſa groſſeſſe juſques à terme, avoit d'autant plus contribué à la faire accoucher prématurément, à quoi elle étoit d'elle-même par ſa propre conſtitution naturelle toute diſpoſée : de ſorte qu'on peut bien dire, comme j'ai fait, que cette derniere couche lui fut encore plus fatale que n'avoient été toutes les autres precedentes ; car elle mourut enfin quarante jours enſuite, ayant été durant tout ce temps-là malade d'une fiévre continuë avec redoublemens. On voit quelque fois de ces ſortes de Femmes, qui quoi qu'elles ayent en elles par une tres-malheureuſe fecondité, une diſpoſition à les faire facilement concevoir leurs enfans, en ont auſſi une autre qui les fait auſſi facilement, mais encore bien plus malheureuſement avorter.

LXXXVII. OBSERVATION.

D'une Dame qui vuida dans ſon baſſin, au terme de deux mois de ſa groſſeſſe, un petit enfant tout envelopé de ſes membranes & de ſes eaux.

LE 25. Janvier 1698. je vis une Dame qui vuida en ma preſence en prenant ſon baſſin, un petit enfant tout envelopé de ſes membranes & de ſes eaux, avec une mediocre perte de ſang au terme de deux mois ou environ de ſa groſſeſſe. Elle me dit qu'elle avoit fait un tres-méchant reſve en dormant qui l'avoit extrêmement fatiguée, s'étant ſubitement éveillée en ce temps avec une grande palpitation de cœur, qui lui avoit duré plus d'une demi-heure, ce qui avoit bien pu autant contribuer à lui cauſer cet avortement, que pluſieurs voyages qu'elle avoit faits enſuite de Verſailles à Paris & à Marly, au lieu de ſe tenir de repos comme elle auroit dû faire pour la conſervation de ſa groſſeſſe, ainſi que je lui avois conſeillé. J'ai encore vû cette même Dame avoir dans la ſuite deux ou trois avortemens au même temps ou environ de ſes groſſeſſes ; ce qui faiſoit bien connoître la diſpoſition qu'elle avoit en elle à un ſi malheureux accident.

LXXXVIII. OBSERVATION.

De l'Accouchement d'une Femme, dont l'Enfant preſentoit l'épaule avec ſortie du cordon de l'ombilic.

LE 26. Janvier 1698. j'ai accouché une Femme d'un Enfant qui preſentoit l'épaule avec ſortie du cordon de l'ombilic ; ce qui l'avoit fait mourir en ſon ventre devant que j'euſſe été mandé pour la ſecourir, comme je

fis en tirant cet Enfant par les pieds, aprés l'avoir retourné. Cette Femme me dit pour lors qu'elle avoit été presque entierement guérie d'une issuë involontaire d'urine où je l'avois vûë aprés son precedent accouchement, causée par une fistule qui lui étoit arrivée ensuite de la pourriture qui s'étoit faite à ses parties, quoi que la Sage-Femme qui l'avoit accouchée ne lui eût fait aucune violence à ce qu'elle m'assura, ainsi qu'il étoit encore arrivé à une autre Femme que j'avois vûë en pareil accident. Ces sortes de fistules peuvent bien quelquefois guérir quand elles sont petites, mais les grandes sont ordinairement incurables.

LXXXIX. OBSERVATION.

De l'Accouchement d'une Femme, dont la grossesse avoit été ignorée de plusieurs Medecins dans le commencement.

LE 27. Janvier 1698. j'ai accouché une Femme d'une fille, qui vint naturellement à terme; la Mere ayant été fort incommodée dés le commencement de cette grossesse qui étoit sa septiéme, avoit consulté plusieurs Medecins, qui n'ayant pas connu sa grossesse, lui avoient fait faire beaucoup de remedes inutiles, & la vouloient encore faire saigner du pied lors qu'elle me consulta sur toutes ses incommoditez, que je connus bien ne proceder certainement que d'une veritable grossesse, dont l'ayant assûrée, elle cessa aussi-tôt l'usage de tous les remedes qu'on lui vouloit faire faire aussi mal-à-propos que tous les autres qu'on lui avoit conseillez dans l'ignorance de sa grossesse. Elle se trouva si bien du salutaire conseil que je lui donnai, n'étant pour lors grosse que de quatre mois, qui étoit de ne faire aucun remede dans la suite que ceux qui pouvoient convenir à une Femme grosse, qu'elle porta son Enfant jusques à la fin de son terme dont je l'accouchai trés-heureusement.

XC. OBSERVATION.

De l'Accouchement naturel d'une Dame, qui avoit eu sept garçons tous de suite, dont elle étoit toûjours heureusement accouchée, & qui en sa huitiéme grossesse fit une fille qui lui causa la mort.

LE 24. Mars 1698. j'ai accouché une Dame d'un garçon qui vint naturellement; c'étoit le septiéme de ses enfans, qui tous étoient de sexe masculin; elle avoit eu les cinq premiers avec son défunt Mari, ensuite dequoi ayant épousé un second Mari, elle eut les deux derniers dont je l'ai accouchée heureusement, comme j'ai aussi fait des cinq premiers; ce qui faisoit bien voir la disposition qui étoit en elle d'engendrer plûtot des garçons que des filles, bien contraire à celle de plusieurs autres Femmes que j'ai aussi moi-même acouchées d'un encore plus grand nombre de filles qu'elles avoient faites toutes de suite; mais l'exemple de cette Dame dont je viens de parler m'a tres-bien fait connoître l'inconstance des felicitez humaines: car aprés avoir eu sept garçons tout de suite, & être accouchée fort heureusement, comme

j'ai dit, elle devint grosse l'année suivante d'une fille qu'elle souhaitoit passionnément; mais s'étant blessée vers la fin du huitiéme mois de cette derniere grossesse, elle fut surprise d'une perte de sang durant quinze jours qui se renouvellant par intervalles de temps en temps, devint enfin si excessive, que je fus obligé de l'acoucher, pour tâcher de lui sauver la vie & à son enfant, comme j'ai fait à un grand nombre d'autres Femmes avec un heureux événement; mais ayant été appelé trop tard pour l'aider en cette extrême necessité, le secours que je lui donnai en l'accouchant, ne lui servit qu'à prolonger sa vie durant quelques heures; car l'extrême foiblesse où cette excessive perte de sang l'avoit reduite, la fit mourir deux heures aprés que je l'eus delivrée de son enfant, qui ayant été baptisé, vêcut encore quatre ou cinq jours aprés la Mere.

XCI. OBSERVATION.

D'une Femme à qui, étant avortée depuis deux jours au quatriéme mois de sa grossesse, l'arriere-faix étoit resté en sa matrice, & lui avoit causé une grande perte de sang.

LE 30. Mars 1698. je fus à Versailles où je delivrai une Femme de l'arriere-faix qui lui étoit resté en la matrice depuis douze jours entiers, qu'il y avoit qu'elle étoit avortée d'un enfant de quatre mois, sa Sage-Femme ne l'ayant pas pu delivrer de cet arriere-faix, ayant trouvé, à ce qu'elle me dit, la matrice fermée incontinent aprés la sortie de l'enfant. Cet arriere-faix ainsi resté avoit causé à cette Femme une tres-grande perte de sang, suivie de plusieurs foiblesses reiterées, qui la mettant en grand danger de la vie, obligerent le Medecin qui la voyoit, de me mander pour la secourir, comme je fis en la delivrant, aussi-tôt que je fus arrivé chez elle, de cet arriere-faix retenu en la matrice depuis un si long-temps, aprés quoi elle se porta tres-bien.

XCII. OBSERVATION.

D'une Femme qui mourut un jour aprés avoir été accouchée, ayant eu un tres-laborieux travail durant cinq jours.

LE 16. Avril 1698. je vis une Femme avec un Medecin son parent qui fut accouchée en nôtre presence par un Chirurgien qui lui tira avec une extrême peine durant prés de deux heures un tres-gros enfant mort en son ventre, & qui étoit resté la tête fortement engagée au passage. Comme c'étoit son premier enfant, elle avoit eu durant cinq jours entiers un tres-laborieux travail, sans pouvoir accoucher: elle avoit pour lors le ventre extraordinairement tendu, une grosse fiévre, avec un frequent vomissement & un hoquet, tous lesquels accidens marquoient assez la disposition inflammatoire qui étoit en tout son bas ventre; ce que voyant je jugeai bien que cette operation lui seroit inutile, & tres-laborieuse, comme elle fut en effet; cette Femme mourut un jour ensuite, ainsi que je l'avois prédit.

XCIII. OBSERVATION.

D'une Femme à qui l'on fit l'operation Cesarienne aprés sa mort, qui lui arriva par trois fortes convulsions.

LE 25. Avril 1698. je vis une pauvre Femme morte, à qui un Chirurgien qui étoit présent, venoit de faire l'operation Cesarienne, aprés qu'elle fut expirée, grosse à terme, par la violence de trois fortes convulsions dont elle avoit été subitement surprise : ce Chirurgien me dit qu'il avoit trouvé son enfant mort & que c'étoit la seconde grossesse de cette Femme. Son Mari qui m'étoit venu querir pour la secourir dans un si pressant besoin, me dit qu'elle étoit néanmoins accouchée assez heureusement de son premier enfant ; mais qu'elle étoit sujette à l'Epilepsie depuis huit ans, qu'elle avoit eu une tres-grande frayeur. Il fut fort surpris de ce qu'en entrant dans la chambre de sa femme avec moi, qui venoit pour la secourir, s'il eut été possible, nous la trouvâmes morte ainsi malheureusement avec son enfant, que ce Chirurgien venoit de lui tirer du ventre de la maniere que je viens de dire.

XCIV. OBSERVATION.

D'une Femme qui accoucha heureusement à terme, quoiqu'elle eut vuidé une grande abondance d'eau un mois auparavant.

LE 26. Avril 1698. j'ai accouché une Femme d'un garçon, qui vint naturellement à terme, & qui se portoit trés-bien, quoi qu'elle eût vuidé une tres-grande abondance d'eau sans douleur un mois auparavant, & qu'elle eut continué d'en vuider par plusieurs autres fois depuis ce temps-là ; & j'ai même vû plusieurs autres Femmes en vuider de la sorte en abondance plus de deux mois auparavant, & ne laisser pas dans la suite de conserver leur grossesse, & d'accoucher aussi heureusement à terme que cet accident ne leur fut pas arrivé. L'écoulement prématuré de ces eaux vient de la foiblesse des membranes qui les contiennent, & qui venant à s'ouvrir par la violence qu'elles reçoivent dans une trop grande distension, ou par quelque effort que la Femme peut avoir fait, laissent en même temps écouler les eaux qu'elles contiennent, par le lieu où elles ont été entr'ouvertes ; de sorte que si ce même lieu étoit vers la partie inferieure de ces membranes toutes les eaux s'en écouleroient, aprés quoi les douleurs de l'accouchement succederoient infailliblement ; mais lors que l'ouverture est superieure, il ne s'en écoule que la sur-abondance, jusques à cette ouverture, aprés quoi cet écoulement vient à cesser pour quelque temps, & recommence aussi quelquefois à paroître dans la suite, lorsque de nouvelles eaux s'y étant engendrées en une suffisante quantité, viennent par intervalles à renouveller le même accident.

XCV. OBSERVATION.

De l'Accouchement d'une Dame au terme de six mois, d'un enfant qui venoit les pieds devant.

LE 27. Avril 1698. j'ai accouché une Dame d'une petite fille de six mois, qui pour être venuë à un terme si prématuré ne vêcut qu'un jour. Je tirai cet enfant par les pieds qu'il presentoit : la Mere avoit pour lors une grande jaunisse qui lui étoit arrivée depuis dix ou douze jours, par l'extrême chagrin qu'elle avoit eu de la mort de son Pere ; ce qui avoit beaucoup contribué à la faire accoucher ainsi prématurément, comme aussi un purgatif qu'on lui avoit fait prendre depuis trois ou quatre jours pour la guérir, à ce que l'on prétendoit, de sa jaunisse : & quoi que son travail n'eût pas été fort laborieux, elle eut durant deux ou trois heures ensuite une si grande évacuation de vuidanges qu'elle en eût plusieurs foiblesses, aprés quoi elle se porta assez bien nonobstant ces accidens qui lui étoient arrivez.

XCVI. OBSERVATION.

D'une Dame qui accoucha au terme de huit mois & huit jours d'un Enfant qui se portoit bien, quoique la mere eut eu une perte de sang durant sept ou huit jours au troisiéme mois de sa grossesse.

LE 28. Avril 1698. j'ai accouché une Dame d'une petite fille au terme de huit mois & huit jours; qui se portoit assez bien, quoi que la Mere eût eu une mediocre perte de sang durant sept ou huit jours, n'étant pour lors grosse que de trois mois, comme il lui étoit déja arrivé dans ses deux précedentes grossesses, nonobstant quoi elle n'avoit pas laissé d'accoucher heureusement dans la premiere semaine du neuviéme mois de sa grossesse, d'enfans qui se portoient bien, ainsi qu'elle fit encore en celle-ci.

XCVII. OBSERVATION.

De l'Accouchement d'une Femme au terme de sept mois, dont l'Enfant qui étoit mort, presentoit le cul devant, la Mere aïant été tout subitement surprise d'un trés-violent mal de tête, avec ébloüissement de la vuë.

LE 9. Mai 1698. j'ai accouché une Femme au terme de sept mois de son premier enfant qui presentoit le cul devant, & étoit mort depuis peu au ventre de sa Mere, qui aprés s'être assez bien portée dans tout le temps de sa grossesse, fut tout d'un coup surprise d'un tres-violent mal de tête avec un si grand ébloüissement de la vûë, durant deux jours entiers, que l'on fut obligé de la saigner trois fois en trois jours de temps, aprés quoi sa vûë que l'on apprehendoit qu'elle ne perdît se retablit. Le cordon de cet enfant mort dont je la delivrai, étoit tout noir & corrompu dans toute son étenduë.

& l'arriere-faix en étoit à demi schireux : cette Femme se porta assez bien aprés être accouchée durant un mois entier ; mais aprés cela elle fut tout d'un coup surprise de convulsion & d'une forte apoplexie dont elle mourut subitement en deux heures de temps : ce funeste accident lui arriva le jour precedent que ses mois avoient commencé à paroître : de sorte que la nature n'ayant pas pû se dégager entierement de la superfluïté surabondante des menstruës comme elle avoit tâché de faire, il se fit un si grand transport d'humeurs au cerveau, qu'elle en tomba en même temps dans cette apoplexie qui la fit ainsi mourir.

XCVIII. OBSERVATION.

De l'Accouchement d'une Femme qui étoit dans une trés-grande perte de sang, & d'une autre Femme à qui un Chirurgien avoit temerairement fait l'operation Cesarienne, qui est toûjours fatale à la Mere.

LE 4. Juillet 1698. j'ai accouché une Femme grosse de huit mois & demi, qui étoit dans une tres-grande perte de sang qui l'avoit reduite à l'extremité de la vie, lorsque je fus appellé par sa Sage-Femme pour la secourir Je fus obligé de retourner son enfant pour le tirer promptement par les pieds, sans quoi elle seroit indubitablement morte de cette perte de sang, qui venant du détachement de l'arriere-faix, avoit déja fait mourir l'enfant ; mais aprés que j'eus fait cette operation qui fut salutaire à la Mere, qui se porta bien dans la suite ; sa Sage Femme m'en donnant des loüanges, que j'attribuai à Dieu seul, qui dans ces sortes d'operations perilleuses conduit le jugement & les mains du Chirurgien qui les entreprend dans une si urgente necessité me dit pour lors avoir vû il y avoit environ douze ans, un Chirurgien faire en sa presence l'operation Cesarienne à une Femme, pour lui tirer du ventre son enfant qui étoit vivant, afin de lui procurer le Baptême, sans quoi il étoit en danger d'en être privé à ce qu'il pretendoit, par le peu d'esperance qu'il avoit que la Mere pût accoucher d'elle-même, étant en travail de cet Enfant qui étoit son premier, depuis plusieurs jours ; mais par cette temerité il tua cette pauvre Femme, qui mourut quelques jours aprés cette cruelle operation, qui fut à la verité salutaire à l'enfant, puisqu'il vivoit encore lorsque cette Sage-Femme m'en fit la relation ; mais comme il pouvoit bien dans cette necessité ondoyer la tête de l'Enfant qui se presentoit au passage, & lui procurer par ce moyen le Baptême, je croi qu'il fit une grande faute, que j'estime un veritable crime, de n'avoir pas en cette occasion preferé la vie de la Mere à celle de l'enfant, comme on doit toûjours faire, lorsqu'il est impossible de la sauver à tous deux. Si l'on m'alleguoit pour excuser la temerité de ce Chirurgien, la supposition qu'il faisoit que la Mere pouvoit échaper aprés cette operation ; cette supposition n'est pas bonne à faire à tous ceux qui sçavent aussi-bien que moi, que cette operation est toûjours mortelle à la Mere.

XCIX. OBSERVATION.

De l'Accouchement d'une Femme dont l'Enfant venoit le cul devant, la mere aïant vuidé ſes eaux quinze jours auparavant.

LE 6. Juillet 1698. j'ai accouché une Femme au terme de neuf mois d'un garçon qui venoit le cul devant : cette Femme avoit vuidé les eaux de ſon enfant quinze jours auparavant, nonobſtant quoi cet Enfant ſe portoit trés-bien. Je le laiſſai venir en cette mauvaiſe ſituation, voyant que la Mere avoit des douleurs aſſez fortes pour eſperer qu'elle en accoucheroit promptement, comme elle fit : car j'ai ſouvent connu par experience qu'il étoit plus ſûr de laiſſer venir les enfans en cette mauvaiſe poſture quand les douleurs de la Mere ſont trés-bonnes, que de riſquer à les retourner ſans une urgente neceſſité.

C. OBSERVATION.

D'une Femme qui accoucha de deux enfans mâles au terme de huit mois, qui ſe portoient bien, quoique la mere eut eu une perte de ſang au ſecond mois de ſa groſſeſſe, cauſée par de l'Emetique qu'on lui avoit fait prendre imprudemment.

LE 24. Juillet 1698. j'ai accouché une Femme au terme de huit mois de deux enfans mâles qui ſe portoient bien, quoi que la Mere eût eu une perte de ſang au ſecond mois de ſa groſſeſſe, cauſée par de l'Emetique qu'on lui avoit fait prendre fort imprudemment, attribuant les incommoditez qu'elle avoit pour lors, à autre maladies qu'à ſa groſſeſſe qu'elle ignora elle-même, juſqu'à ce que l'ayant viſitée je lui fis connoître dés ce même temps, qu'elle étoit veritablement groſſe, ſans quoi elle n'auroit pas conſervé ſa groſſeſſe, comme elle fit, en ſuivant les ſalutaires conſeils que je lui donnai pour ce ſujet.

CI. OBSERVATION.

De l'Accouchement d'une Dame au terme de ſept mois d'un Enfant mort en ſon ventre depuis quinze jours.

LE 28. Juillet 1698. j'ai accouché une Dame de ſon premier enfant, qui étoit une petite fille qu'elle avoit portée morte en ſon ventre depuis quinze jours qu'elle ne l'avoit point ſenti remuer, aprés l'avoir ſenti s'agiter extraodinairement durant un jour, & qui paroiſſoit à ſa proportion, être du terme de ſept mois ou environ ; mais comme cette Dame n'avoit que dix-huit ans, & qu'elle n'avoit jamais été bien reglée de ſes mois, ſa groſſeſſe avoit été ignorée durant les trois premiers mois par elle-même, & par pluſieurs perſonnes qu'elle avoit conſultées ſur ſes incommoditez, qui lui avoient fait prendre trés-mal à propos quantité de remedes pour lui procurer l'évacuation de ſes menſtruës, croyant que toutes ces incommoditez dont elle ſe

plaignoit, ne venoient que de leur simple retention, en quoi ils s'étoient fort trompez : cela fit que dans la suite aprés un parfait rétablissement de sa santé, étant redevenuë grosse ; & ayant suivi les salutaires conseils que je lui donnai, elle conserva bien ses autres grossesses ; & je l'ai accouchée fort heureusement de plusieurs autres enfans vivans.

CII. OBSERVATION.

De l'Accouchement d'une Dame au terme de cinq mois, d'une petite fille qui venoit les pieds devant.

LE 18. Août 1698. j'ai accouché une Dame au terme de cinq mois de de sa grossesse, d'une petite fille qui venoit les pieds devant ; cette Dame avoit déja eu deux mois auparavant, une grande disposition à avorter de cet enfant dés ce temps-là, ayant senti pour lors durant trois ou quatre heures des douleurs dans le ventre, avec un considerable écoulement d'eau de la matrice, nonobstant quoi elle avoit encore porté cet enfant deux mois, & en avorta ainsi sans aucune autre cause manifeste.

CIII. OBSERVATION.

De l'Accouchement d'une Dame, dont l'Enfant expira peu de temps aprés être né, à cause de l'extrême compression que la tête de l'Enfant avoit faite au cordon de l'ombilic qui se presentoit au passage.

LE 22. Août 1698. j'ai accouché une Dame d'un enfant mâle, qui expira aussi-tôt que je l'eus reçû Il s'etoit bien presenté la tête la premiere, qui est la posture naturelle qu'il devoit avoir ; mais par un grand malheur pour cet Enfant, c'étoit avec une continuelle sortie du cordon de l'ombilic, qui fut tellement comprimé par la tête de l'enfant durant toute la longueur du travail, que cet accident fut cause de sa mort en naissant de la sorte ; à quoi je ne pus pas remedier par toutes les précautions que je pus apporter pour repousser au dedans ce cordon qui se presentoit toûjours devant la tête, qui le repoussoit continuellement au dehors à chaque douleur qui survenoit à la Mere : & comme ces douleurs étoient de tres-mauvaise nature, & peu efficaces, l'Enfant fut tellement debilité par l'interception du sang dans ce cordon ainsi comprimé durant plus d'une grande heure, ce fâcheux accident fut cause qu'il expira un quart-d'heure aprés être né de la sorte. J'aurois bien pu en cette occasion tenter de retourner cet Enfant pour le tirer par les pieds ; mais comme c'étoit un trés-gros enfant qui auroit rendu l'operation trés-laborieuse, je n'eusse pas pu le faire sans mettre la Mere en risque de la vie aussi-bien que l'enfant : c'est pourquoi je jugeai plus à propos de laisser venir l'enfant dans la posture où il s'étoit presenté, que de les mettre tous deux conjointement dans ce danger.

CIV. OBSERVATION

D'une Dame qui avorta au troisiéme mois de sa grossesse, par l'effet d'une violente colique nephretique, & de plusieurs remedes qu'on lui fit prendre mal-à-propos.

LE 11. Septembre 1698, j'ai accouché une Dame au terme de trois mois ou environ de sa grossesse, d'un petit fœtus de la grosseur d'une petite mouche à miel. Cette Dame n'étant encore grosse que de quinze jours ou trois semaines, fut surprise d'une violente colique nephretique, à quoi elle étoit ordinairement sujette, qui lui causa de tres-frequens vomissemens, pour lesquels son Medecin ne la croyant pas grosse, lui fit prendre pour lors un doux Emetique, prétendant remedier par ce moyen à son vomissement; mais voyant que ce remede n'avoit pas operé comme il le desiroit, il lui fit prendre encore quelques jours ensuite une medecine purgative, qui lui causa durant quelques jours une petite perte de sang, qui cessa neanmoins aprés qu'elle eut été saignée du bras par mon conseil, pour remedier à ce nouvel accident, qui ayant dés ce temps-là détruit le principe de vie en ce petit fœtus, fut cause qu'il resta de la proportion qu'il étoit pour lors, jusques au temps qu'il fut expulsé, qui étoit environ la fin du troisiéme mois de sa grossesse, aprés une perte de sang qui avoit toûjours continué à cette Dame durant quinze jours; mais si on l'eut seulement saignée sans lui faire aucun autre remede, comme je l'avois conseillé, il y auroit eu lieu d'esperer qu'elle auroit pu plus facilement conserver sa grossesse, comme elle a bien fait plusieurs autres grossesses suivantes dont je l'ai accouchée heureusement à terme d'Enfans vivans.

CV. OBSERVATION.

D'une Dame qui accoucha heureusement, quoique sa matrice eut paru dilatée de la largeur de l'extrêmité du doigt plus de trois semaines auparavant.

LE 12. Septembre 1698. j'ai accouché une Dame d'un garçon qui vint naturellement; elle avoit vuidé par la matrice quelques eaux glaireuses plus de trois semaines auparavant, sentant même quelques douleurs qui pouvoient faire croire qu'elle accoucheroit dés ce temps-là, & d'autant plûtôt en ce que sa matrice étoit dilatée de la largeur de l'extremité du doigt, ce qui donnoit lieu de sentir manifestement la tête de son enfant, nonobstant quoi elle ne laissa pas de le porter encore durant ces trois semaines, & d'en accoucher heureusement. Lorsque cette Dame vuida, comme j'ai dis, ses eaux glaireuses de la matrice, la partie superieure de l'orifice interne me parut tumefiée de la grosseur de la moitié d'un œuf, & allongée jusques à paroître à l'exterieure du passage, comme si ç'eût été une espece de descente de matrice, qui se reduisit neanmoins par le repos au lit que je lui conseillai de garder durant quelque jours, & par une saignée du bras que je lui fis faire.

CVI. OBSERVATION.

D'une Dame âgée de 58. ans, qui avoit un ulcere carcinomateux incurable à la matrice.

LE 20. Septembre 1698. je vis une Dame âgée de cinquante-huit ans, qui aprés avoir perdu par l'âge l'évacuation de ses menstruës depuis dix ans, avoit été surprise d'une perte de sang avec caillots dont elle étoit incommodée depuis six mois, qui venoit d'un ulcere carcinomateux en la matrice que je crus pour lors la devoir faire mourir tres-certainement dans la suite, comme il arriva trois mois aprés que je l'eus vûë en cet état. Elle étoit outre cela sujette à une fâcheuse colique nephretique, qui lui faisoit souvent vuider des pierres d'une grosseur considerable par le conduit de l'urine : & quoique sa maladie fut entierement incurable comme sont tous les ulceres carcinomateux de la matrice, dont j'ai vû plus de trois cens exemples en d'autres Femmes qui en sont toutes mortes dans la suite, ainsi que je leur avois auparavant prédit, il n'y en a pas eu une à qui plusieurs differens Charlatans n'eussent promis de les guerir par l'effet des prétendus remedes qu'ils leurs avoient donnez ; comme ils s'en trouva plusieurs qui firent en vain une pareille promesse à cette Dame, à qui ils donnerent beaucoup de remedes qui ne servirent qu'à la faire encore d'autant plûtôt mourir.

CVII. OBSERVATION.

D'une Dame qui fit une espece de mole toute particuliere, composée d'un trés-grand nombre de vessicules remplies d'eau.

LE 21. Septembre 1698. j'ai delivré une Dame d'une espece de mole toute particuliere, composée d'un tres-grand nombre de vessicules remplies d'eau en maniere d'hidatide ; toute leur masse ressemblante aux grains d'une grape de raisin, qui étoient de differente grosseur, tout farcis de sang caillé dans leurs intervales. Cette Dame croyoit pour lors être grosse de plus de cinq mois, & avoir senti quelquefois mouvoir en son ventre, comme si ç'eut été un veritable enfant ; ce qui devoit être attribué à certains tressaillemens de la matrice qui lui arrivoient de temps en temps ; & elle avoit une mediocre perte de sang qui lui avoit toûjours continué depuis trois mois, comme je l'avois vû arriver en une autre Femme dont j'ai parlé en l'Observation 377. de mon Livre d'Observations. Deux jours aprés que j'eus delivré cette Dame de cette espece de mole, je vis encore une autre Femme, qui aprés un pareil soupçon de grossesse de cinq mois, & une mediocre perte de sang depuis deux mois & demi, qui cessoit un peu & remuoit par intervalles fut surprise tout d'un coup d'une perte plus abondante, & vuida une semblable mole composée aussi d'un trés-grand nombre de pareilles vessicules, qui s'étoient ainsi irregulierement engendrées dans les premiers jours de la conception ; toutes les particules de la matiere seminale au lieu de former un Enfant, comme elles auroient dû faire dans une disposition naturelle, né

formant par leur mouvement confus & desordonné qu'un corps étrange, comme étoit celui dont je viens de faire la description.

CVIII. OBSERVATION.

De l'Accouchement d'une Dame au terme de huit mois & demi, par une perte de sang interieure, causée par l'accourcissement du cordon de l'Enfant.

LE 12. Novembre 1698. j'ai accouché une Dame au terme de huit mois & demi de sa grossesse, d'un enfant mâle mort en son ventre par le détachement de l'arriere-faix, qui avoit causé à la Mere une perte de sang interieurement, si abondante que son enfant en étoit mort, ce qui n'étoit arrivé que depuis un jour, comme il me parut vrai-semblable, par la disposition de l'enfant qui n'étoit point corrompu, & par de gros caillots de sang endurci dont toute la face interieure de l'arriere-faix étoit farcie, ce qui manifestoit bien le détachement prématuré qui en étoit arrivé, qui avoit fait ainsi perir l'Enfant, qui avoit le col embarassé de deux tours de son cordon, laquelle disposition avoit beaucoup contribué à cet accident, avec l'agitation extraordinaire d'un carosse fort rude que la Mere avoit soufferte le jour même & la veille de celui auquel elle accoucha. On peut facilement concevoir comme le cordon d'un enfant fort accourci par les contours dont il a le col embarrassé, ne lui laisse plus la liberté de se mouvoir facilement, sans tirailler en même temps l'arriere-faix auquel il est attaché ; à quoi contribuë d'autant plus la Mere, qui au lieu de mener une vie sedentaire, vient à s'agiter extraordinairement dans le dernier mois de sa grossesse.

CIX. OBSERVATION.

D'une Dame, qui accouchant avec une grande fluxion de poitrine, mourut le quatriéme jour de son accouchement.

LE 4. Decembre 1698. j'ai accouché une Dame d'un trés-gros garçon qui venoit la face en dessus : cette Dame avoit pour lors une grande douleur de côté, avec une fluxion de poitrine qui lui avoit déja causé trois accés de fiévre, dont le dernier avoit excité par sa violence les douleurs de l'accouchement, qui au lieu de la soulager de cette fluxion de poitrine, comme on esperoit contre mon sentiment, au contraire cette funeste maladie en fut aprés tellement augmentée, que cette Dame mourut le quatriéme jour de son accouchement comme je l'avois bien prédit dés le lendemain que je la vis avec une suppression de vuidange, une trés-grosse fiévre, & une si grande difficulté de respirer avec ralement, qu'elle étoit obligée d'être continuellement à son seant, ses crachats étant tanez & d'une trés-mauvaise qualité, avec augmentation de sa douleur de côté ; par tous lesquels signes je connus bien qu'elle mourroit trés-certainement dans peu de jours, comme il arriva. Il faut observer par cet exemple ce que j'ai connu par beaucoup

d'autres semblables ; qui est que tant s'en faut que les Femmes qui accouchent lorsqu'elles ont quelque maladie, qui de soi étoit déja fort dangereuse, en soient soulagées aprés leur accouchement, comme on l'espere souvent en vain, bien au contraire, cette même maladie en devient ordinairement plus dangereuse, par une entiere suppression de vuidanges de la couche qui arrive, parce que la nature, qui est pour lors occupée par une maladie, qui étant de soi trés-dangereuse, comme j'ai dit, ne se pouvant pas bien dégager, ainsi qu'elle devroit faire par une bonne & loüable évacuation des vuidanges de la couche, & ses humeurs retenuës venant à refluer vers les parties principales, augmentent ainsi la maladie & la rendent encore plus funeste qu'elle n'étoit avant l'accouchement.

CX. OBSERVATION.

De l'Accouchement d'une Dame, qui eut durant six semaines entieres plusieurs récidives d'une perte de sang fort considerable.

LE 10. Décembre 1698 j'ai accouché une Dame d'un enfant mâle vivant, au huitiéme mois de sa grossesse, étant pour lors en une si grande perte de sang avec des foiblesses reiterées, que si je ne l'eusse accouchée en retournant son enfant pour le tirer par les pieds, elle seroit indubitablement morte dans peu d'heures avec son enfant dans le ventre. Il y avoit six semaines entieres que cette perte duroit à cette Dame, qui s'étoit blessée en allant au voyage que la Cour fit à Compiegne ; mais comme cette perte étoit seulement mediocre durant tout ce temps, elle s'arrêta par plusieurs intervalles, par le moyen des deux saignées du bras que je lui fis faire à differentes fois, & du repos au lit que je lui fis observer ; ce qui contribua beaucoup au salut de son enfant qui se porta bien ensuite, quoi qu'il fût né de la sorte à huit mois par le secours que je lui donnai, qui fut aussi salutaire à la Mere.

CXI. OBSERVATION.

D'une Dame qui fut traitée mal-à-propos, durant trois mois, d'une prétenduë relaxation de matrice.

LE 28. Decembre 1698. je vis à Versailles une Dame qui se plaignoit d'être fort incommodée d'une grande pesanteur de la matrice depuis cinq ou six mois qu'elle étoit accouchée au terme de huit mois : cette Dame me dit pour lors qu'on l'avoit traitée depuis trois ou quatre mois, comme si elle eût eu une veritable relaxation de la matrice, pour laquelle on lui avoit fait garder le lit, & on lui avoit aussi mis un Pessaire avec lequel on avoit prétendu la guerir de cette relaxation imaginaire, qui ne procedoit que d'une simple pesanteur de matrice, causée par un gonflement de cette partie qui s'observoit de temps en temps de la superfluité des menstruës, dont il ne se faisoit pas une assez libre évacuation tant pour la durée du tems, que pour la qualité de cette même évacuation ; ce qui causoit toute son incom-

modité, que l'on augmentoit encore, en lui faiſant uſer mal à propos de Lotions aſtringentes en cette partie, qui en retenant les ſuperfluitez que la nature envoye ordinairement, augmentoient encore ſon incommodité au lieu de l'en ſoulager, comme je fis par les ſalutaires conſeils que je lui donnai; de ſorte que les ayant ſuivis, elle fut non ſeulement guerie de cette peſanteur de matrice, dont elle avoit été ſi long-temps incommodée depuis ſa derniere couche, comme je viens de dire; mais peu de mois enſuite elle redevint groſſe par trois fois conſecutives l'une aprés l'autre, de trois des plus beaux enfans mâles que l'on puiſſe voir, qu'elle a portez juſqu'à neuf mois entiers, & qui tous trois ſe portent parfaitement bien, quoique la Mere ſoit d'une delicateſſe extraordinaire, & qui étant toûjours accouchée de tous ſes autres enfans precedens à des termes prématurez, les avoit tous vû mourir peu de temps enſuite; mais cette vertueuſe Dame a auſſi beaucoup contribué de ſa part de la ſatisfaction qu'elle a d'avoir preſentement une ſi belle lignée, en ſe contraignant de garder tres-exactement le lit, durant tous les trois derniers mois de ces trois dernieres groſſeſſes, comme je lui avois conſeillé; ce qui lui a ſi bien réüſſi, qu'elle a même porté le dernier de ces trois enfans que je lui ai tous reçûs huit ou dix jours plus que les neuf mois complets; & comme les enfans ſont ordinairement d'autant plus gros, qu'ils ſejournent plus long-temps au ventre de leur Mere, ce dernier, pour cette raiſon, étoit le plus gros & le plus fort de tous ceux qu'elle avoit eu auparavant.

CXII. OBSERVATION.

D'une Femme qui accoucha de deux filles vivantes, quoique la Mere eut eu quelques heures auparavant deux aſſez fortes convulſions.

LE 27. Janvier *1699.* j'ai accouché une Femme de deux filles vivantes au terme de huit mois & huit jours, quoique la Mere eut eu quelques heures auparavant deux aſſez fortes convulſions, qui avoient été précedées d'un trés-grand mal de tête durant toute la nuit: je la fis ſaigner deux fois du bras avant que de l'accoucher; & comme elle ne revenoit point à connoiſſance aprés être accouchée, je la fis ſaigner du pied dés le lendemain, aprés quoi la connoiſſance lui revint, & elle ſe porta bien enſuite; ſes parens s'oppoſerent autant qu'ils purent à cette ſaignée du pied, vû les deux ſaignées du bras qu'on lui avoit faites le jour precedent, dans l'aprehenſion qu'ils avoient qu'elle ne mourut de foibleſſe; mais ils connurent bien aprés, que ſans ce remede elle ſeroit indubitablement morte, lequel au lieu de debiliter la nature, la fortifia au contraire, ayant été fait fort à propos, ainſi que la grandeur de l'accident le requeroit.

CXIII. OBSERVATION.

D'une Dame, à qui l'on fit imprudemment jusqu'à cinq saignées, & user de bains réïterez, pour une frequente envie d'uriner, qui la firent accoucher prématurément au septiéme mois de sa grossesse, d'un enfant qui expira trés-peu aprés.

LE 8. Avril 1699. je vis une Dame grosse de sept mois ou environ, qui sentoit depuis quelques jours de tres-grandes douleurs de reins avec envie frequente d'uriner, qui lui causoient la fiévre, pour raison dequoi elle avoit déja été saignée par trois fois depuis dix jours sans aucun soulagement manifeste, & avoit même été baignée par le mauvais conseil du Chirurgien qui l'accouchoit ordinairement, joint à celui de deux Medecins qui furent d'avis de reïterer encore les bains, & plusieurs autres remedes qu'ils lui firent prendre, que je jugeai être pernicieux dans l'état present de sa grossesse, & qui pouvoient la faire accoucher prématurément, comme il arriva quelques jours ensuite, ainsi que je l'avois bien prédit; ses Medecins l'ayant fait saigner jusques à cinq fois, & ayant aussi continué à la baigner durant quelques jours, son travail se declara, & cela fut cause que son enfant mourut peu aprés qu'elle fut ainsi prématurément accouchée; ce qui vrai-semblablement ne seroit pas arrivé, si on avoit suivi mon conseil, qui étoit de se contenter de trois saignées, qu'on lui avoit déja faites, & de lui faire prendre quelques émulsions, pour calmer un peu ses douleurs de reins, & les frequentes envies d'uriner qu'elle ressentoit, & sur tout de s'abstenir de l'usage des bains qu'on lui conseilloit contre mon sentiment; qui est une grande imprudence de traiter les Femmes grosses dans les maladies qui leur arrivent, comme on feroit en semblables maladies, celles qui ne sont pas grosses.

CXIV. OBSERVATION.

D'une Femme qui étoit en une trés-grande perte de sang, causée par la retention de l'arriere-faix d'un enfant de trois mois, & demi, dont elle étoit avortée depuis quatre jours.

LE 17. Juin 1699. je delivrai une Femme de l'arriere-faix d'un petit enfant dont elle étoit avortée au terme de trois mois & demi de sa grossesse, il y avoit quatre jours; la nature ayant facilement poussé dehors ce petit enfant avec ses eaux; mais comme la matrice ne s'étoit ouverte qu'à proportion de la petitesse de cet enfant, l'arriere-faix fut retenu dedans, à cause de son volume qui étoit trois fois plus gros, comme il arrive assez ordinairement en ces sortes d'avortemens: cette Dame avoit pour lors une tres-grande perte de sang, qui cessa aussi-tôt que je l'eus delivrée de cet arriere-faix, qui en étoit la cause. L'accident de cette couche prématurée lui étoit arrivé ensuite d'un gros rhume avec une toux violente, & par de frequentes purgations que des Medecins qui la voyoient lui avoient conseillé de prendre

pour remedier, à ce qu'ils prétendoient, à toutes les incommoditez dont elle se plaignoit ; mais au lieu de ces medecines purgatives, je lui aurois conseillé, si elle m'eût consulté sur ce sujet, de se faire saigner une fois du bras, & de prendre ensuite du lait d'ânesse, pour tâcher de calmer sa toux, qui fut encore plus irritée qu'elle n'étoit avant que de prendre ces medecines purgatives.

CXV. OBSERVATION.

D'une Dame qui accoucha au terme de sept mois & demi, d'un enfant qui avoit le ventre extraordinairement tumefié, par un trés-gros foye tout endurci.

LE premier Juillet 1699. j'ai accouché une Dame d'un enfant de sept mois & demi, ou environ, qui étoit si foible qu'il expira demi-heure ensuite : cet enfant avoit tout le ventre extraordinairement tumefié par un trés-gros foye tout endurci, par un effet du mauvais temperament de la Mere, qui étoit souvent des quinze jours entiers sans avoir la liberté de son ventre, & ce qui me parut encore plus extraordinaire, est que tout l'épiderme du corps de cet enfant se separoit trés-facilement de la peau, quoiqu'il fut encore vivant lorsque je le tirai du ventre de sa Mere, qui se porta neanmoins assez bien aprés que je l'eus ainsi accouchée.

CXVI. OBSERVATION.

D'une Dame qui étoit avortée depuis un jour, & qui étoit en grande perte de sang, causée par la retention de l'arriere-faix.

LE 17. Juillet 1699. je fus à Versailles delivrer une Dame qui étoit avortée d'un petit Enfant de trois mois le jour precedent, dont l'arriere-faix qui étoit resté en la matrice lui avoit causé une si grande perte de sang, qu'elle en tomboit continuellement en foiblesse ; ce qui m'obligea de la delivrer de cet arriere-faix retenu aussi-tôt que je fus arrivé chez elle pour la secourir, comme je fis dans ce pressant besoin ; aprés quoi cette perte qui l'avoit presque réduite à l'extremité, cessa aussi-tôt, & tous les accidens qu'elle lui avoit causez.

CXVII. OBSERVATION.

D'une Dame, qui ayant vuidé les eaux de son enfant depuis quinze jours, & ne l'ayant point senti depuis huit jours, voulut croire qu'il étoit mort, quoiqu'il fut vivant.

AU même mois de Juillet 1699. on me consulta pour une Dame qui accoucha au terme de neuf mois complets de son premier enfant vivant, quoi qu'elle eût vuidé ses eaux il y avoit environ quinze jours, & qu'elle ne le sentit plus remuer depuis plus de huit jours, à ce qu'elle disoit ; ce qui faisoit croire au Chirurgien qui la devoit assister en son accouchement,

que son enfant étoit mort en son ventre, contre la verité, ne prenant pas garde que l'enfant n'ayant plus la liberté de faire les mouvemens particuliers de ses membres lorsque les eaux se sont écoulées ; parce que la matrice se resserre & embrasse étroitement & immediatement l'enfant, ce qui fait qu'il n'a plus pour lors que le mouvement de totalité de son corps, qui paroît une espece de mouvement de decidence qui peut tromper ceux qui n'y font pas reflexion, comme ce Chirurgien, qui vouloit fort imprudemment donner à cette Dame une medecine pour lui faire vuider, à ce qu'il prétendoit, son enfant qu'il croyoit être mort en son ventre, ce que cette Dame n'ayant jamais voulu accepter pour l'extrême répugnance qu'elle avoit de prendre ce remede ; cependant six heures aprés l'instance réïterée qu'on lui en avoit fait, son travail commença à se declarer naturellement, & elle accoucha ensuite trés-heureusement de son enfant qui étoit bien vivant.

CXVIII. OBSERVATION.

D'une Dame qui accoucha au terme de huit mois, d'un enfant qui avoit la tête d'une figure monstrueuse, & les deux pieds bots,

LE 17. Septembre 1699. j'ai accouché une Dame au terme de huit mois de sa grossesse, d'une fille qui avoit la tête d'une figure monstrueuse, n'ayant point de cerveau ; mais au lieu de toute la partie superieure de la tête, on voyoit seulement une substance étrangere de couleur d'un rouge brun, qui y paroissoit, avec l'extrêmité inferieure du coronal & de l'occipital, & les deux yeux fort éminens en dehors ; mais le reste étoit conformé à l'ordinaire avec les autres parties du corps, à l'exception des deux pieds qui étoient bots en dedans : & comme cette Dame me dit pour lors, que dés le commencement de sa grossesse, elle avoit fait un trés-fatiguant voyage, jusques à faire des vingt-cinq lieuës en un seul jour, il y avoit bien de l'apparence que ce fut la violente agitation qu'elle reçût en ce rude voyage, qui avoit contribué à donner à son enfant la figure monstreuse que l'on voyoit à sa tête & à ses pieds : cet Enfant étoit manifestement vivant, lorsque je le tirai du ventre de sa Mere, remuant assez fortement les bras & les jambes, sans toutefois faire aucun cri : mais il mourut un quart-d'heure ensuite, comme ont toûjours coûtume de faire tous ceux qui ont la tête ainsi monstrueuse, & que je l'ai vû arriver à cinq ou six autres enfans, qui avoient à peu prés la tête figurée comme celui-ci avoit la sienne. On en peut voir plusieurs exemples au chapitre 10. de mon premier Livre des Accouchemens.



CXIX. OBSERVATION.

De l'Accouchement d'une Dame dont l'Enfant preſentoit le bras & avoit le col embaraſſé de trois tours de ſon cordon.

LE 24. Septembre 1699. j'ai accouché une Dame d'un trés-gros Enfant mâle qui preſentoit le bras devant, & avoit le col embaraſſé de trois tours de ſon cordon : je le tirai par les pieds après avoir repouſſé au dedans le bras qu'il préſentoit, afin de lui retourner plus facilement le corps auſſitôt que j'eus trouvé les deux pieds : cet Enfant étoit vivant, & ſe porta bien après être revenu au bout d'un quart-d'heure, de la foibleſſe où il étoit, cauſée tant par la mauvaiſe ſituation en laquelle il s'étoit preſenté, que par les contours de ſon cordon dont il avoit le col embaraſſé, qui avec la groſſeur de l'enfant, avoient rendu l'operation d'autant plus laborieuſe.

CXX. OBSERVATION.

De l'Accouchement d'une Dame, qui avoit une perte de ſang exceſſive.

LE 21. Octobre 1699. j'ai accouché une Dame groſſe à terme, qui avoit une perte de ſang depuis ſept ou huit jours, qui étoit devenuë enfin ſi exceſſive, que je fus obligé de l'accoucher pour lui ſauver la vie qu'elle couroit grand riſque de perdre ſans le ſecours que je lui donnai ; ſon enfant étoit mort en ſon ventre, par la grandeur de cette perte de ſang, qui venoit du détachement interieur de l'arriere-faix ; mais la Mere ſe porta bien enſuite.

CXXI. OBSERVATION.

De l'Accouchement d'une Dame, dont l'Enfant ſe portoit bien, quoique la Mere eut eu la petite verole au cinquiéme mois de ſa groſſeſſe.

AU mois de Décembre 1699. j'ai accouché à Verſailles une Dame d'un garçon qui ſe portoit trés-bien, quoique la Mere eut eu la petite verole au cinquiéme mois de ſa groſſeſſe, ne lui étant reſté aucune incommodité d'une ſi dangereuſe maladie non plus qu'à ſon enfant.

CXXII. OBSERVATION.

De l'Accouchement d'une Dame, qui nonobſtant qu'elle eut de trés-pernicieux accidens, qui ſembloient lui devoir être funeſtes, ne laiſſa pas de ſe bien porter dans la ſuite.

LE premier Juillet 1700. j'ai accouché une Dame au terme de ſept mois & trois ſemaines, d'une petite fille aſſez foible, ſur le corps de laquelle paroiſſoient pluſieurs taches rouges, qui dénotoient que la ſanté de cet Enfant avoit été alterée par la mauvaiſe où étoit la Mere, qui pour lors étoit dans un grand accés de fiévre depuis vingt-quatre heures, dont elle avoit

été surprise avec frisson ensuite, d'un rhume avec toux & douleur de gorge, dont elle étoit fort incommodée depuis huit jours, & d'une douleur de côté fixe au dessous de la mammelle avec augmentation de sa toux & crachats teints de sang, qui marquoient en elle une vraie disposition pluretique qui la fit accoucher ainsi prématurément : cependant nonobstant tous ces fâcheux accidens qui donnoient lieu d'apprehender pour sa vie, elle se porta bien dans la suite, la nature s'étant bien degagée par une bonne & loüable évacuation des vuidanges de sa couche qui lui fut trés-salutaire.

CXXIII. OBSERVATION.

De l'Accouchement heureux d'une Dame, qui eut un gros enfant mâle qui se portoit bien, nonobstant un autre enfant mâle jumeau mort au ventre de sa mere, qui n'avoit que la proportion d'un enfant de quatre mois & demi.

LE 5. Novembre 1700. j'ai accouché une Dame d'un trés-gros enfant mâle au terme de neuf mois complets, qui étoit fort sain, nonobstant un autre enfant mâle jumeau mort au ventre de sa Mere, lequel n'avoit que la proportion d'un enfant de quatre mois & demi tout au plus, & paroissoit tout flêtri & émacié sans aucune feteur, étant encore envelopé de ses membranes & de ses eaux particulieres, & n'ayant qu'un même arriere-faix commun avec celui qui étoit vivant ; de sorte qu'il paroissoit que la Mere l'avoit porté plus de quatre mois mort en son ventre, sans avoir en aucune façon interessé sa santé ni celle de l'autre enfant, qui étoit vivant, sinon que celui-cy avoit le pied gauche fort contourné en dedans, en maniere de pied bot ; ce qui pouvoit venir de la situation contrainte qu'il avoit euë au ventre de la Mere, à cause de cet autre enfant mort.

CXXIV. OBSERVATION.

De l'Accouchement d'une Dame, dont l'enfant se portoit bien, quoique la mere eut été trés-malade d'une fiévre double-tierce continuë durant trois semaines, dont elle fut guérie par l'usage du quinquina.

LE 3. Décembre 1700. j'ai accouché une Dame au terme de neuf mois d'une fille qui vint naturellement, & qui se portoit fort bien, quoique la Mere eut été tres malade d'une fiévre double tierce continuë durant trois semaines, dont elle avoit été bien guérie depuis un mois, par l'usage du Quinquina, que je lui avois conseillé, aprés l'avoir fait saigner une fois du bras, comme on doit toûjours faire avant l'usage de ce remede pour le rendre plus salutaire à la Mere & à l'enfant.

CXXV. OBSERVATION.

D'une Dame qui accoucha naturellement & sans difficulté, & qui nonobstant mourut à la fin du neuviéme jour d'une fiévre maligne, dont elle fut surprise.

LE 11. Décembre j'ai accouché une Femme d'une fille qui vint fort naturellement, & sans aucune difficulté, nonobstant quoi la Mere mourut à la fin du neuviéme jour d'une fiévre maligne, dont son Mari & ses Parens furent fort étonnez, vû qu'elle étoit accouchée si heureusement en leur presence, ne sçachant pas comme moi, que les Femmes accouchées sont beaucoup plus susceptibles en ce temps de toutes les maladies ausquelles elles ont quelque disposition: cet exemple me fit souvenir d'un autre bien plus considerable que j'ai vû une certaine année, il y a plus de quarante ans, où la plus grande partie des Femmes en couche moururent ainsi de fiévre maligne, quoi qu'elles fussent accouchées trés-heureusement; & la mortalité fut pour lors si grande sur toutes les Femmes accouchées en l'Hôtel-Dieu de Paris, que plus des deux tiers moururent de la sorte; ce qui obligea Monsieur le premier Président de commettre plusieurs celebres Medecins & Chirurgiens pour faire ouverture de leurs corps aprés leur mort, pour en connoître la veritable cause; ce qui ayant été executé, ils n'en trouverent point d'autre cause évidente.

CXXVI. OBSERVATION.

D'une Dame qui accoucha d'un petit enfant de quatre mois & demi, dont la grossesse avoit été ignorée, à cause d'une perte de sang qu'elle avoit depuis deux mois, qui se renouvelloit de tems en tems.

LE 18. Fevrier 1701. je vis à Versailles une Femme qui avoit une perte de sang depuis deux mois, qui se renouvelloit assez considerablement, de temps en temps, & plusieurs autres incommoditez qu'un celebre Chirurgien qui l'avoit vûë le même jour, attribuoit à ce que l'on me dit, à un Squire de matrice, qu'il croyoit devoir devenir carcinomateux dans la suite: mais étant venu voir cette Femme suivant la requisition de son Mari qui avoit été fort alarmé du sentiment de ce Chirurgien, & l'ayant moi-même examinée, je trouvai que ce Chirurgien s'étoit fort trompé en son jugement, & que cette même Femme étoit veritablement grosse d'enfant comme je l'en assurai pour lors aussi-bien que son Mari; ce qui se trouva si vrai, qu'elle accoucha cinq ou six jours aprés d'un petit enfant de quatre mois & demi ou environ, qui vécut deux ou trois heures, lequel auroit même pû être conservé jusques à terme au ventre de sa Mere, si sa grossesse avoit été connuë dans le commencement, & qu'on n'eut pas attribué, comme on avoit fait, à d'autres maladies imaginaires les incommoditez qu'elle ressentoit.

CXXVII. OBSERVATION.

D'une Femme qui accoucha d'un Enfant qui expira peu de tems aprés, à cause de la sortie & de la compression du cordon de l'ombilic.

LE 18. Mars 1701 j'ai accouché une Femme d'un gros enfant mâle, qui étoit si foible qu'il expira un quart-d'heure aprés, à cause que le cordon de son nombril avoit été poussé dehors dans le temps que je n'étois pas chez elle au moment que ses eaux se coulerent, qui firent sortir avec elles ce cordon ; & quoi que je l'eusse reduit au dedans aussi-tôt que je fus arrivé, n'y ayant pas pour lors une dilatation de la matrice, ni des douleurs assez fortes pour en esperer un prompt accouchement, qui auroit été necessaire pour le salut de l'enfant, dont la tête comprimoit toûjours, cependant ce cordon quoique reduit, cela débilita tellement l'enfant qu'il expira comme j'ai dit un quart-d'heure aprés être né de la sorte ; parce que l'enfant ayant necessairement besoin d'être vivifié par le sang de sa Mere qui lui doit être communiqué durant tout le temps qu'il est en son ventre, s'il vient à en être privé par la forte compression de son cordon, il ne manque pas de perir en trés-peu de temps.

CXXVIII. OBSERVATION.

D'une Femme qui accoucha d'un Enfant mort au cinquiéme mois de sa grossesse, ayant eu avant cela, durant douze ou quinze jours, une fiévre double tierce.

LE 27. Mars 1701 je vis une Dame qui venoit d'avorter d'un enfant mort au cinquiéme mois de sa premiere grossesse, ayant eu avant cela, durant douze ou quinze jours, une fiévre double tierce avec de grandes douleurs dans le ventre & dans les reins, qui contribuerent beaucoup à lui causer cet accident, qui fut funeste à l'enfant. J'ai souvent vû que les Femmes grosses qui sont malades de ces sortes de fiévres, ont presque toûjours de trés-grandes douleurs dans le ventre, & aux reins dans tous les redoublemens des accés de leur fiévre, causées par la grande ardeur de toutes les humeurs du corps, qui étant pour lors extraordinairement échauffées & rarefiées, & venant pour ce sujet à occuper plus de place qu'auparavant, & gonflant toutes les parties qui les contiennent, en font une distention trés-douloureuse, la même chose arrivant aussi aux eaux qui sont contenuës avec l'enfant dans la matrice ; ce qui provoque assez souvent prématurément les douleurs de l'accouchement.

CXXIX. OBSERVATION.

D'une Dame grosse de huit mois, qui ayant été surprise de fortes convulsions, mourut peu de temps aprés être accouchée, pour n'avoir été saignée, comme on lui avoit conseillé.

AU mois de Mai 1701 je fus mandé pour voir une Dame grosse de huit mois, d'une habitude fort replete, qui avoit été surprise de deux fortes convulsions, aprés avoir été travaillée durant quinze jours d'un violent mal de tête, avec un éresypele qui avoit disparu depuis quelques jours, ensuite dequoi elle avoit été surprise de ces deux convulsions, qui me parurent pour ce sujet devoir être certainement funestes à cette Dame, comme je le déclarai dés-lors à tous ses parens & amis qui étoient chez elle, leur disant que je ne croyois pas qu'on put dans l'état present où elle étoit lui faire un meilleur remede que celui de la saigner au plûtôt, pour prévenir un troisiéme accés de cette convulsion, qui pourroit être encore plus violent que les deux précedens; mais un Medecin empirique qui étoit là present, s'opposa fortement au bon conseil que je donnai de faire saigner au plûtôt cette Dame, comme je viens de dire, sans alleguer d'autre raison que celle de dire que cette Dame étant au huitiéme mois de sa grossesse, si on venoit à la saigner cette saignée la débilitant encore, la pourroit faire accoucher en ce prétendu mauvais mois de sa grossesse. Voyant cette opposition je me contentai, aprés avoir bien refuté la mauvaise raison de ce mauvais Medecin, de dire que je croyois que cette Dame mourroit trés-certainement dans peu, comme il arriva deux jours aprés avoir été accouchée par un celebre Chirurgien, ayant été encore surprise auparavant d'une troisiéme convulsion, ainsi que je l'avois prédit, qui obligea ses parens de mander au plûtôt ce Chirurgien pour l'accoucher, comme il fit fort-bien ayant trouvé lors qu'il fut mandé, que cette derniere convulsion plus forte que les précedentes avoit enfin excité en elle les douleurs de l'accouchement, qui ne fut pas neanmoins salutaire ni à la Mere ni à l'enfant, qui perirent tous deux par ce funeste accident, dont on auroit peut-être pû les garentir par deux ou trois saignées faites à propos, durant les quinze jours que cette Dame avoit été travaillée de ce violent mal de tête, qui fut le signe avancoureur de cet éresypele qui parut ensuite, & des convulsions dont elle fut surprise.

CXXX. OBSERVATION.

D'une Dame qui accoucha au terme de cinq mois & demi, d'une petite fille morte en son ventre par une perte de sang.

LE premier Juillet 1701. j'ai accouché une Dame au terme de cinq mois & demi de sa grossesse, d'une petite fille morte en son ventre par une perte de sang, qui quoi qu'elle ne parut que petite à l'exterieur, avoit été neanmoins grande au dedans, ainsi qu'il me parut par beaucoup de caillots endurcis, qui furent poussez dehors avec le delivre dans le même moment que l'enfant.

fut expulsé par une forte douleur qui lui survint, aprés beaucoup de petites & mauvaises qu'elle avoit euës durant trois ou quatre heures, ayant même eu une alienation de jugement durant une heure, qui donnoit lieu d'en apprehender un mauvais évenement; cependant elle accoucha assez facilement une demi-heure aprés que je lui eus fait tirer deux petites palettes de sang du bras, & elle se porta bien ensuite.

CXXXI. OBSERVATION.

D'une Femme qui avoit un squire de matrice, qui paroissant de nature carcinomateuse, la devoit faire mourir dans la suite.

LE 13. Juillet 1701. je vis une Femme âgée de quarante-six ans, qui ayant été fort dereglée en ses mois depuis deux ans, avoit un Squire de matrice si considerable qu'il se manifestoit au dehors en lui mettant la main sur le ventre; ayant outre cela une espece de fougue que l'on sentoit sortir hors de l'orifice interne de la grosseur de l'extremité du doigt, lesquelles mauvaises dispositions je crus devoir certainement faire mourir cette Femme dans la suite, parce qu'elles me parurent de nature carcinomateuse.

CXXXII. OBSERVATION.

D'une Dame qui accoucha d'un Enfant mort en son ventre, dont il ne paroissoit point d'autre cause manifeste, sinon que cet enfant avoit le col court & embarassé de deux ou trois tours de son cordon.

AU mois d'Août 1701. j'ai accouché une Dame de son premier enfant à terme, qui vint mort, quoique le travail de la Mere eut été peu laborieux; cependant je ne trouvai autre cause conjecturale de la mort de cet enfant que d'avoir le col court & embarassé de deux ou trois tours du cordon de son nombril, ce qui n'étoit pas une cause bien manifeste, on pouvoit neanmoins attribuer ce mauvais évenement à cette seule cause, puisqu'il n'en paroissoit point d'autre.

CXXXIII. OBSERVATION.

D'une Dame qui accoucha au terme de huit mois & demi, d'un Enfant qui se portoit bien, nonobstant le déplorable état où étoit la mere, qui étoit toute languissante depuis deux ans d'un abcés aux reins.

AU même mois d'Août 1701. j'ai accouché une Dame au terme de huit mois & demi de sa grossesse d'un garçon qui se portoit assez bien, nonobstant le déplorable état où étoit la Mere qui étoit toute languissante depuis deux ans d'un abcés aux reins, qui lui avoit causé un grand nombre de mauvais accidens, qui la firent enfin mourir huit mois ensuite, comme je

l'avois bien prédit : cependant cette Dame toute infirme qu'elle étoit, pour ce même abcés de reins qui la fit enfin perir de la maniere que je viens de dire n'avoit pas laiſſé d'avoir fait encore quatre ou cinq autres enfans, & de les porter tous juſques à terme dont je l'avois accouchée auſſi heureuſement que de ce dernier.

CXXXIV. OBSERVATION.

D'un Enfant mâle né depuis trois ſemaines, qui avoit une tumeur en l'aine, cauſée par un de ſes teſticules, laquelle on croyoit être une hernie,

LE 22. Novembre 1701. un Chirurgien me fit voir un enfant mâle âgé ſeulement de trois ſemaines, qui avoit une tumeur en l'aîne droite, qu'il me dit être, à ce qu'il croyoit une hernie en maniere de bubonocele ; mais l'ayant examiné en ſa preſence, je lui fis voir manifeſtement que cette pretenduë hernie étoit un des teſticules de l'enfant qui n'étant pas deſcendu dans le ſerotum, & étant reſté en l'aîne y formoit cette tumeur ; & que la preuve de cela paroiſſoit trés-manifeſtement, en ce qu'il n'y avoit qu'un ſeul teſticule dans le ſerotum de cet enfant, & pour ce ſujet je lui conſeillai de ne mettre aucune compreſſe ni aucun bandage ſur cette tumeur, de crainte de meurtrir & violenter le teſticule qui y étoit reſté, lequel deſcendroit de lui-même peu à peu avec le temps dans le ſerotum, où il auroit dû être naturellement placé avec l'autre qui s'y rencontroit.

CXXXV. OBSERVATION.

D'une Dame qui ſe croyant groſſe de prés de trois mois, vuida une eſpece de faux-germe, dans lequel il y avoit un trés-petit fœtus avorté, qui n'étoit pas plus gros qu'un petit grain de chenevi.

LE 24. Novembre 1701. je vis une Dame qui ſe croyant groſſe de prés de trois mois, fut ſurpriſe d'une mediocre perte de ſang durant un jour, aprés quoi elle vuida avec quelques mediocres douleurs, une eſpece de faux-germe, dans lequel je trouvai un trés-petit fœtus avorté qui n'étoit pas plus gros qu'un petit grain de chenevi qui étoit envelopé de ſes eaux, où l'on voyoit un petit filet auquel il étoit attaché, qui n'étoit autre choſe que le cordon du nombril de ce petit avorton, dont le principe de vie ayant été détruit peu de jours aprés ſa conception, avoit été cauſe qu'il n'avoit pas groſſi depuis ce temps.

CXXXVI. OBSERVATION.

D'une Dame qui mourut d'une fiévre maligne au quatriéme jour après ſon Accouchement.

LE 10. Septembre 1701. je vis une Dame qui venoit d'accoucher aſſez heureuſement d'un gros Enfant mâle que ſa garde avoit reçû. Cette Dame ſ'avoit eu durant trois jours de trés-mauvaiſes douleurs entrecoupées, qui

cessoient le jour & augmentoient considerablement durant toutes les nuits, par une espece de redoublement de fiévre qui paroissoit maligne, & qui ayant fort augmenté la fit mourir au quatriéme jour aprés son accouchement lui étant survenu un dévoyement avec une disposition à transport au cerveau, à quoi avoit beaucoup contribué un remede qu'on lui fit prendre fort mal à propos, qu'un de ses amis lui avoit donné, pretendant qu'il étoit trés-propre pour appaiser les tranchées dont elle se plaignoit : ce prétendu remede étoit composé de trois prises, dont elle prit deux les deux premiers jours, & voyant qu'elle n'en recevoit aucun soulagement, elle voulut prendre la troisiéme, mais elle ne l'eut pas si-tôt avalée qu'elle sentit une trés-grande chaleur dans son estomach avec plusieurs accidens qui la firent mourir le jour ensuite.

CXXXVII. OBSERVATION.

De l'Accouchement d'une Dame dont l'Enfant presentoit un des côtez de la face tournée en dessus.

LE 14. Decembre 1701. j'ai accouché une Dame de son premier enfant, qui étoit un garçon qui pesentoit un des côtez de la face tournée en dessus, la tête étant renversée, dans l'impulsion des douleurs, sur l'épaule du côté opposite au côté de la face qui se presentoit ; ce qui rendant la sortie de l'enfant impossible m'obligea de le retourner pour le tirer par les pieds & comme je fis, pour sauver la vie à la Mere & à l'enfant qui se porterent bien tous deux par le salutaire secours que je leur donnai fort à propos, Ayant examiné cet enfant, aprés que je l'eus ainsi tiré du ventre de sa Mere, je trouvai qu'il avoit quatre dents trés-visibles, deux en haut & deux en bas de different côté.

CXXXVIII. OBSERVATION.

Du second Accouchement d'une Dame qui fut fort heureux, quoiqu'en son premier accouchement elle eut eu un renversement de matrice, dont elle faillit mourir.

LE 2. Juillet 1702. j'ai accouché une Dame d'un garçon qui vint naturellement : c'étoit son second enfant qui vint à la fin du neuviéme mois de sa grossesse ; mais elle avoit été accouchée de son premier par un autre Chirurgien, n'étant alors qu'au terme de huit mois, & ce premier enfant étant beaucoup plus petit pour ce sujet que ce second qui étoit fort gros, l'ayant porté, comme j'ai dit, jusques à la fin du neuviéme mois : Elle me dit outre cela qu'en accouchant de son premier enfant, elle avoit eu un renversement de matrice dont elle faillit à mourir, ayant senti des extrêmes douleurs pour lui remettre la matrice qui avoit été ainsi renversée, lorsque ce Chirurgien la voulut délivrer ; mais par les précautions que je pris en l'accouchant de ce second enfant je la garantis bien de ce dangereux accident qu'elle apprehendoit extrêmement, & elle se porta trés-bien ensuite.

CXXXIX.

CXXXIX. OBSERVATION.

D'une Dame qui accoucha de son premier enfant, qui avoit le cordon de l'ombilic plus court de la moitié qu'à l'ordinaire, & les deux mains mal conformées, en maniere de mains potes.

LE 15. Juillet 1702. j'ai accouché une Dame de son premier enfant qui étoit un garçon, dont le cordon de l'ombilic étoit de la moitié plus court qu'à l'ordinaire, ce qui avoit tellement contraint cet enfant dans le ventre de sa Mere qu'elle étoit souvent des cinq & six jours sans le sentir remuer, n'ayant pas une pleine liberté de se mouvoir à cause de peu de longueur qu'avoit son cordon, ce qui fut peut-être aussi cause qu'étant demeuré long-temps dans une posture contraire, les poignets de ses deux mains en devinrent mal conformez en maniere de mains potes, le pouce de chaque main paroissant vacillant, & sans os ni falanges qui le soûtint; à quoi avoit encore pû contribuer une trés-forte imagination de la Mere qui se plaisoit durant sa grossesse à regarder attentivement un chien, qui laissoit tomber en dansant ses pates de devant comme si elles eussent été immobiles : cet Enfant au surplus étoit bien conformé de toutes les parties de son corps; & se portoit bien.

CXL. OBSERVATION.

De l'Accouchement d'une Dame, dont l'Enfant presentoit le côté de la hanche avec un coude.

LE 6. Août 1702. j'ai accouché à Versailles une Dame d'une grosse fille qui presentoit le côté de la hanche avec un coude, il y avoit trois jours que cette Dame étoit en de continuelles mauvaises douleurs, & deux jours entiers que les eaux de son enfant s'étoient écoulées, sans qu'il eut paru aucune dilatation de matrice suffisante pour pouvoir esperer l'accouchement; mais enfin lui étant survenu des douleurs assez fortes, la matrice commença à se dilater, & l'on connût que l'enfant qui se presentoit en cette mauvaise posture avoit vuidé toutes ses matieres, & comme ces douleurs étoient devenuës assez fortes, le Chirurgien qui étoit auprés de cette Dame commença d'esperer qu'elle accoucheroit dans peu, par la croyance qu'il avoit que son enfant venoit bien, à cause d'une espece de rondeur solide que la hanche & la fesse de l'enfant qu'il sentoit s'avancer un peu vers le passage, y fesoient; mais ses douleurs qui lui avoient donné cette vaine esperance étant entierement cessées, on me manda pour la secourir, comme je fis aussi-tôt que je fus arrivé chez elle, aprés avoir reconnu qu'il étoit impossible que la nature put achever l'expulsion de cet enfant dans la mauvaise situation où il étoit : c'est pourquoi je fus obligé de le dégager promptement & de le tirer par les pieds; & comme l'operation étoit laborieuse, & que cet enfant étoit déja tres-foible avant que de l'entreprendre, il ne me parut, aprés l'avoir tiré du ventre de sa Mere vivant, que durant quelques momens,

pendant lesquels il respira deux ou trois fois trés-manifestement ; mais la Mere, nonobstant un si long & laborieux travail se porta bien ensuite.

CXLI. OBSERVATION.

De l'Accouchement d'une Dame, au terme de sept mois, qui avoit été acceleré par un flux dyssenterique.

LE 29. Septembre 1702. j'ai accouché une Dame au terme de sept mois de grossesse, d'une petite fille qui ne vêcut que peu d'heures, sa naissance ayant été accelerée par le flux dyssenterique dont la Mere étoit fort incommodée depuis deux ou trois jours, & qui ayant toûjours continué aprés son accouchement avec grande foiblesse, vomissement, fiévre & transport au cerveau, la fit mourir le cinquiéme jour ensuite, comme je l'avois prédit, la voyant ainsi accouchée prématurément par la violence d'une si pernicieuse maladie.

CXLII. OBSERVATION.

De l'heureux Accouchement d'une Dame, qui avoit été trés-malade d'une colique nephretique six semaines auparavant, qui lui avoit causé de continuels vomissemens durant cinq ou six jours.

LE 12. Novembre 1702. j'ai accouché une Dame à terme d'un garçon qui se portoit bien, quoique la Mere eut été trés-violemment malade d'une colique nephretique, six semaines auparavant, qui lui avoit causé de continuels vomissemens durant cinq ou six jours qui m'obligerent à la faire saigner par deux fois du bras, & à lui faire prendre aussi par deux differentes fois un demi grain de Laudanum, qui produisirent un bon effet, & contribuerent à lui faire porter son enfant jusques à terme, & à en accoucher aussi heureusement qu'elle fit.

CXLIII. OBSERVATION.

De l'imprudence d'une Garde, qui ayant voulu accoucher une Dame, avoit rompu le cordon de l'Enfant, qui perdit tout son sang durant qu'elle voulût délivrer la Mere de son arriere-faix, qui étoit resté en la matrice.

LE 14. Décembre 1702. je vis une Dame à Versailles qui étoit accouchée depuis une heure, d'un garçon que je trouvai si foible en arrivant chez elle, qu'il expira un quart-d'heure ensuite ; la Mere n'ayant été secouruë en son accouchement que par sa Garde ; qui, par son imprudence, fut cause de la mort de cet enfant, dont le cordon étoit si court, que cette Garde l'avoit rompu en tirant l'enfant ; de sorte qu'aprés cela n'ayant pas songé de nouër ce cordon, comme elle le devoit faire devant que de s'occuper à délivrer la Mere de son arriere-faix, durant cet intervale de temps qui fut assez long, l'enfant avoit perdu une si grande abondance de sang par son

nombril, qui n'étoit pas encore noüé, & en étoit devenu si foible, qu'il expira en ma presence ainsi que je l'ai dit.

CXLIV. OBSERVATION.

D'une Dame qui étoit avortée d'un petit fœtus de deux ou trois mois tout émacié, dont le delivre étant resté dans la matrice, n'en fut expulsé dans la suite qu'en supuration.

LE 2. Janvier 1703. je vis une Dame qui étoit avortée depuis quelques jours d'un petit fœtus de deux ou trois mois tout émacié, dont le délivre étant resté en la matrice, n'en fut expulsé dans la suite qu'en suppuration, par des excretions purulentes & fort fetides, pendant douze ou quinze jours, durant lequel temps elle fut fort incommodée de vapeurs, & de maux de cœurs procedans de l'infection que causent ces sortes de corps étranges retenus en la matrice, & d'une disposition fiévreuse qui dure ordinairement jusques à ce que l'on voye que les excretions de cette partie soient tout-à-fait purifiées; qui est la veritable marque qui fait connoître que la nature est tout-à-fait dégagée; aprés quoi l'on voit aussi-tôt cesser entierement tous les accidens que la retention de ces corps étranges avoit causez, comme il arriva à cette Dame qui se porta bien ensuite.

CXLV. OBSERVATION.

D'un fongus de substance aßez solide, semblable à une espece de faux-germe de la grosseur d'un mediocre œuf de poule, qu'une Femme de 74. ans avoit vuidé par la matrice, qui l'avoit ainsi expulsé.

LE 18. Mars 1703 un de mes Confréres me fit voir un fongus de substance assez solide, de la grosseur d'un mediocre œuf de poule, semblable en apparence à un espece de faux-germe qu'il me dit avoir été vuidé & expulsé de la matrice d'une Femme âgée de soixante & quatorze ans, qui étoit Sage-Femme de profession, & qui l'avoit rendu la nuit precedente aprés avoir eu une perte de sang qui lui avoit toûjours continué depuis plus de six mois, & avoit commencé à lui paroître il y avoit quatre ans, cessant qnelquefois par intervalles. J'ouvris en sa presence ce corps étrange avec des ciseaux; sa substance m'en parut fort coriace, spongieuse, & caverneuse, ayant en elle beaucoup de petites cellules; mais il ne faut pas croire que ces sortes de corps étranges se puissent engendrer par conception; chose qui auroit été impossible en une Femme de soixante & quatorze ans; ce sont des espéces de fongus qui s'engendrent quelquefois dans la matrice où ils les sont adherans, qui naissent d'une espéce d'hemorroïde, en sa partie interieure; de sorte que si leur adherance en cette partie n'est pas trop forte, la nature s'en peut quelquefois dégager d'elle-même, comme il étoit arrivé à cette Femme, ou bien on l'en peut délivrer quand on sent manifestement ces sortes de fongus se presenter à l'orifice interne de la matrice en les extirpant par la ligature, quand ils sont si avancez hors de l'orifice

qu'on puisse faire cette operation, que j'ai moi-même faite avec bon succez à plusieurs Femmes.

CXLVI. OBSERVATION.

D'une jeune Femme accouchée de son premier enfant par la violence de plusieurs convulsions qui la firent mourir aussi-bien que son enfant.

LE 15. Mars 1703. je vis une jeune Femme accouchée depuis une heure de son premier Enfant, qui étoit une trés-grosse fille morte en son ventre, par la violence des convulsions dont elle avoit été surprise, comme elle étoit dans un profond assoupissement, lors que je la vis, & sans aucune connoissance, avec plusieurs autres accidens pernicieux, je crus bien qu'elle mourroit trés-certainement, comme il arriva dés le jour suivant, étant toûjours restée aprés son accouchement sans aucune connoissance. J'ai bien vû beaucoup de Femmes rechapper qui avoient été surprises de trés-violentes convulsions avant que d'accoucher; mais elles étoient revenuës à connoissance dans les intervales des convulsions; & pour celles qui restoient ainsi sans aucune connoissance aprés être accouchées, je les ai vûës presque toutes mourir peu de temps aprés.

CXLVII. OBSERVATION.

D'une trés-fameuse Garde, qui s'étant ingerée d'accoucher une Dame, auprés de laquelle elle étoit seulement pour la garder, lui ayant reçû un trés-gros Enfant, que la nature avoit elle-même expulsé, crut qu'il lui en étoit resté un second dans le ventre, où elle avoit seulement laissé l'arriere-faix de l'Enfant qu'elle avoit reçû.

LE 23. May 1703. je fus mandé avec un grand empressement chez une Dame qui venoit d'être accouchée par sa Garde, qui assuroit, comme elle le croyoit, qu'il lui étoit encore resté un autre enfant dans le ventre, & que pour le tirer il falloit de necessité avoir mon secours; mais cette Garde s'étoit trés-lourdement trompée; car ayant moi-même examiné la chose aussi-tôt que je fus arrivé, je trouvay qu'il n'y avoit plus d'enfant à venir; mais seulement un fort gros arriere-faix qui se présentoit; qui étoit celui de l'enfant que cette Garde avoit seulement reçû, sans tirer dehors cet arriere-faix dont je delivrai cette Dame en un moment, ce que lui ayant fait connoître par démonstration, elle fut aussi-tôt toute consolée, & grandement joyeüse de ce que je l'avois en même temps délivrée de la grande apprehension que l'ignorance de sa Garde lui avoit causée; & ce qui étoit de singulier en cette Dame est que cet enfant, qui étoit encore une fille, comme avoient été les sept precedentes qu'elle avoit eu sans avoir fait aucun garçon, de tous lesquels enfans je l'avois accouchée, excepté deux autres que cette même Garde lui avoit encore reçûs en mon absence; ce qui faisoit connoître en elle, au grand

regret de son Mari qui en étoit fort chagrin, la grande disposition qu'elle avoit d'engendrer toûjours des enfans de ce même sexe feminin, toute contraire à celle de plusieurs autres Femmes que j'ai moi-même accouchées de sept garçons tout de suite.

CXLVIII. OBSERVATION.

De l'Accouchement d'une Dame, dont l'Enfant presentoit le genoüil; c'étoit le troisiéme des Enfans de cette Dame, qui s'étoient tous presentez en mauvaise posture dans ses accouchemens.

LE 2. Août 1703. j'ai accouché une Dame d'un garçon qui presentoit le genoüil; je le tirai par les pieds se portant trés-bien, nonobstant la mauvaise situation en laquelle il se presentoit, & que sa Mere eut eu une perte de sang fort considerable lors qu'elle n'étoit grosse que de deux mois, laquelle cessa par les bons conseils que je lui donnai, qui contribuerent beaucoup à lui faire porter son enfant jusqu'à terme; & cette même Dame étoit si sujette à avoir des enfans mal situez dans la plûpart de ses accouchemens, que c'étoit le troisiéme enfant mal tourné dont je l'avois tres-heureusement délivrée, le premier venoit le cul devant, le second presentoit les pieds, & ce dernier le genoüil, comme je viens de dire, tous lesquels enfans se porterent trés-bien dans la suite & la Mere aussi.

CXLIX. OBSERVATION.

De deux Femmes qui avorterent de leurs Enfans par differentes causes.

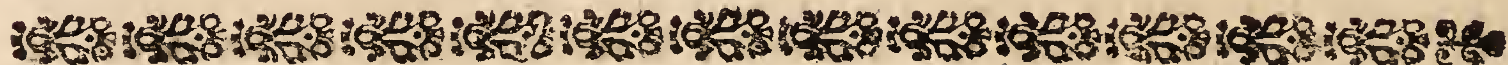
LE 15. Avril 1704. je vis une Dame qui venoit d'avorter au cinq ou sixiéme mois de sa grossesse d'un petit enfant tout émacié, mort en son ventre sans aucune cause manifeste de s'être blessée, que par l'extrême chagrin qu'elle avoit eu six semaines auparavant pour la mort de son premier enfant, qui avoit ainsi fait perir dés ce temps ce dernier dont elle venoit d'avorter; & quelque jours ensuite je vis une Marchande Drapiere, qui étoit aussi avortée depuis quatre jours au second mois de sa grossesse d'un petit fetus qui fut expulsé avec une perte de sang tres-abondante, sans autre cause manifeste de s'être blessée que celle d'avoir étendu les bras un peu trop fortement pour mesurer de l'étoffe sept ou huit jours auparavant : ces exemples font bien connoître que les Femmes sont obligées d'user de toutes sortes de précautions pour la conservation des enfans dont elles sont grosses.



CL. ET DERNIERE OBSERVATION

Contenant une Relation de la veritable cause de l'écoulement involontaire de l'urine arrivée à une Dame ensuite d'un de ses accouchemens, & de la malheureuse destinée de cette Dame, qui mourut immediatement aprés son dernier accouchement, comme on lui avoit prédit.

JE finirai enfin ces cent cinquante nouvelles & dernieres Observations, pour les joindre à la suite des sept cens autres que j'ai ci-devant données au public, par une Relation fidelle de quatre differens laborieux accouchemens d'une Dame à qui je donnai dans ses pressans besoins un tres-salutaire secours; je n'avois pas voulu jusques à present communiquer cette relation qu'à mes seuls amis; mais comme je ne la crois pas moins utile au public que toutes mes autres Observations, j'ai jugé à propos de lui en faire part, la mettant ici dans son entier.



RELATION TRES-SINCERE ET FIDELLE

Où l'on fait manifestement connoître la veritable cause de l'écoulement involontaire de l'urine dont Madame. ... fut incommodée depuis son dernier Accouchement, dans lequel je la secourus & la délivrai le 24. Novembre 1695. d'un trés-gros Enfant mort en son ventre, aprés un fort laborieux travail durant quatre jours.*

POur mieux connoître la veritable cause du fâcheux accident arrivé à Madame *.... depuis son dernier Accouchement, il est tres-necessaire de faire remarquer sa veritable disposition naturelle : cette Dame étoit d'une complexion assez delicate, sujette à de grands maux de reins, qui lui ont fait vuider souvent du gravier par les voyes de l'urine, & plusieurs fois même des pierres d'une grosseur bien considerable. Il faut sçavoir aussi qu'elle avoit l'espace d'entre les os du passage de l'enfant naturellement si serré, qu'il auroit été entierement impossible qu'elle eût accouché de deux autres enfans vivans, comme elle a fait dans la suite, si ces mêmes enfans n'avoient été de plus d'un tiers moins gros que son dernier : c'est pourquoi avant que de faire la Relation du dernier Accouchement de cette Dame il faut raporter fidelement toutes les circonstances de ses trois précedens Accouchemens, où je l'ai toûjours assisté; & dans tous lesquels, aussi bien qu'en ce dernier, j'ose dire qu'aprés Dieu, je n'ai pas peu contribué à lui conserver la vie, qu'elle auroit indubitablement perduë, sans les salutaires secours qui lui furent donnez par mes soins.

Le premier Accouchement de Madame *.... fut le 31. Janvier 1691.

l'on peu voir dans mon Livre d'*Observations sur la Grossesse & l'Accouchement des Femmes*, la Relation fidele que j'en donne en la DCIX. Observation, dans laquelle je parle de cette Dame dans les termes suivans, sans pourtant la nommer.

» Le trente-uniéme Janvier 1691. j'ai accouché une jeune Femme âgée de » vingt-ans, de son premier Enfant, qui étoit un garçon, qui presentoit » le bras avec la tête, ses eaux s'étant écoulées dés le commencement de son » travail; ce qui fut cause qu'il en fut rendu des plus laborieux. Je repous- » sai le bras de l'enfant jusqu'au derriere de sa tête, aussi-tôt que je le pus » faire, afin de lui donuer lieu de venir naturellement, comme il vint en » effet; mais ce ne fut qu'aprés avoir demeuré la tête au passage prés de » deux jours entiers, nonobstant quoi il vint vivant; mais étant pour lors » tres foible, & ayant une fort grosse tumeur au dessus de la tête, causée » par la grande compression que cette partie avoit reçûë durant toute la » longueur du temps qu'elle avoit été ainsi arrêtée entre les os du passage » de la Mere, qui étoient fort serrez; laquelle compression avoit été si » extrême, que le cuir chevelu se mortifia entierement en deux endroits, » vers les deux côtez de la tête, à l'opposite l'un de l'autre, de la largeur du » bout du doigt, jusqu'à découvrir l'os même d'un côté, de la largeur de » l'ongle du petit doigt. Cet Enfant revint néanmoins de la grande foiblesse » en laquelle il étoit, par les bons soins que j'en eus; & la grosse tumeur du » dessus de sa tête, que cette grande compression y avoit causé, se dissipa » peu à peu dés le jour même, comme il arrive assez ordinairement; & les » escarres de ces deux endroits du cuir chevelu qui avoient été mortifiez, » en étant tombez, les deux petits ulceres qui resterent en ces mêmes en- » droits, guérirent aprés quelque temps, l'un en dix ou douze jours, & l'au- » tre en trente-cinq jours seulement, à cause de l'os qui s'étoit découvert. » Aprés quoi ce même Enfant, qui avoit couru un si grand risque de la vie, » en demeurant si long temps la tête arrêtée au passage, se porta parfaitement » bien, & la Mere aussi.

Ayant fait la description du premier Accouchement de Madame *...., & de toutes ses circonstances, il faut rapporter ce qui arriva de son second Accouchement, qui fut le premier Avril 1693. dont je fais encore une fidele description, qu'on peut aussi voir en la DCLXXIV. Observation de mon Livre d'*Observations sur la Grossesse & l'Accouchement des Femmes*, dans les mêmes termes qui suivent.

» Le premier Avril 1693. j'ai accouché une Femme au terme de cinq » mois & demi de sa grossesse, d'un enfant qu'elle portoit mort en son » ventre depuis un mois entier, qu'elle ne l'avoit point senti remuer, aprés » une troisiéme medecine que son Medecin lui avoit fait prendre, dont » elle avoit été trop fortement purgée. Cette Femme n'étant grosse que de

» trois mois, avoit eu la petite verole, dont elle étoit néanmoins bien guérie, sentant même aprés sa guérison, trés-bien remuer son enfant durant quinze jours, jusqu'à ce qu'ayant été trop agitée par cette derniere » medecine purgative, il vint à mourir, comme il parut bien, en ce que » la Mere ne le sentit plus du tout remuer ensuite ; & que quinze jours devant que d'avorter de cet Enfant mort, elle fut surprise d'une perte de » sang assez abondante, qui ayant continué durant tout ce temps, provoqua enfin l'expulsion de ce même Enfant, qui me parût n'avoir que la » proportion d'un enfant de quatre mois. Son corps étoit si corrompu, » qu'il étoit tout dépoüillé de son épiderme ; mais il n'avoit aucun vestige » de la petite verolle que sa Mere avoit euë, comme j'en ai vû en quelques » autres enfans, de qui les Meres avoient été affligées de la même maladie » dans le temps de leur grossesse. L'arriere-faix de cet enfant étoit aussi » gros que celui d'un enfant à terme ; ce qui fit que j'eus un peu de peine » à le tirer, parce que la matrice ne s'étoit ouverte qu'à proportion de la » petitesse du corps de l'enfant. Mais cet arriere-faix ne participoit pas de » la corruption qui paroissoit en cet Enfant avorton, dont la Mere ayant » été ainsi fort heureusement delivrée, se porta si bien ensuite, que je croi » même que si son Medecin ne lui eût pas fait ainsi prendre malheureusement cette troisiéme medecine, prétendant la purger entierement des » mauvaises humeurs qu'il supposoit pouvoir être restées dans ses entrailles » aprés la petite verole, dont elle étoit néanmoins fort bien guérie, elle » auroit pû porter son enfant vivant jusqu'à terme, & en accoucher heureusement.

Pour le troisiéme Accouchement de Madame *.... qui fut le septiéme Juillet 1694. il n'y eut rien de particulier à remarquer, si non qu'elle accoucha de ce troisiéme Enfant avec beaucoup moins de difficulté que de son premier, n'ayant été qu'un seul jour en travail ; parce que ce dernier enfant qui étoit vivant, & qui se porte bien présentement, étoit pour lors fort petit ; nonobstant quoi il ne pût pas être poussé dehors, sans que sa tête en parût d'abord toute applatie à cause de l'extrême compression qu'elle avoit reçûë par l'angustie des os de la Mere qui forment le passage, qu'elle avoit naturellement si extraordinairement serrez, qu'entre deux mille Femmes il ne s'en rencontre pas une qui les ait ainsi conformez.

Ces trois premiers Accouchemens de Madame *.... étant décrits avec toutes leurs circonstances, il ne reste plus qu'à faire une fidele Relation de celles de son quatriéme & dernier Accouchement, où je l'ai encore secouruë, & où je n'ai pas moins contribué que dans les autres precedens, à sauver la vie à cette Dame, qu'elle auroit indubitablement perduë dés-lors, si je ne l'eusse délivrée, comme je fis, d'un trés-gros enfant mort en son ventre, aprés un fort laborieux travail durant quatre jours, de la maniere qui suit.

Madame *.... grosse au terme de neuf mois entiers, & même de plusieurs jours

jours par delà s'étant mieux portée qu'à son ordinaire, & ayant eu un trés-grand appetit, qu'elle avoit bien satisfait durant tout le temps de cette derniere grossesse, fut surprise des premieres douleurs de l'Accouchement dés la nuit au matin du vingt-un Novembre 1595. auquel temps elle m'envoya querir pour la secourir. Etant arrivé chez-elle, je la trouvai dans une assez bonne disposition de la part des douleurs, pour en esperer un aussi heureux Accouchement qu'avoit été celui de son troisiéme enfant, si ce quatriéme n'eût pas de beaucoup excedé en grosseur le troisiéme. Elle eut durant toute la journée par plusieurs & diverses fois de tres-fortes douleurs, qui auroient été plus que suffisantes pour faire heureusement accoucher toute autre Femme, qui n'auroit pas eu les os du passage aussi serrez, comme elle les a, par une mauvaise conformation de ses parties, qui lui étant naturelle, a fait toute la difficulté de son Accouchement. Aprés avoir eu durant ce premier jour, de tres-fortes douleurs, ces eaux s'écoulerent en ce temps à l'ordinaire; mais la tête de son enfant, qui étoit des plus grosses, ayant été poussée au commencement de ce passage trop étroit, elle y resta toûjours depuis ce premier jour aprés l'entier écoulement des eaux, sans pouvoir être poussée plus avant par les douleurs, qui ayant été tres-fortes & vigoureuses, commencerent à se ralentir peu à peu, & enfin à cesser tout-à-fait.

Je fis cependant tout ce que le jugement & l'experience de quarante années me purent suggerer pout réveiller les douleurs de Madame *.... en lui faisant prendre plusieurs remedes propres à produire cet effet & la mettant dans plusieurs differentes situations convenables, qui lui procurerent par plusieurs fois de tres-bonnes & fortes douleurs, qui auroient été efficaces sans doute, si la grosseur de la tête de l'enfant, & le vice de conformation des os du passage, n'avoient été en Madame *.... deux obstacles, qui furent aussi insurmontables durant le second & le troisiéme jour de son travail qu'ils avoient été dés le premier jour. Enfin reconnoissant bien par le mauvais état où étoit ladite Dame au quatriéme jour de ce laborieux travail, qu'il n'y avoit plus lieu d'esperer qu'elle pût accoucher d'elle-même, sans les derniers secours de l'Art, je la fis saigner du bras une seconde fois, & lui fis prendre ensuite par la bouche une legere infusion de deux dragmes de sené avec le jus d'une orange; afin de réveiller encore, autant qu'il étoit possible, par ce petit purgatif, ses douleurs qui étoient entierement cessées.

Ce remede produisit bien l'effet qu'on en pouvoit esperer, & fit encore en cette extrêmité revenir de tres-bonnes douleurs, qui néamoins furent aussi inutiles qu'auparavant, pour la même raison de l'angustie des os du passage, & de l'extrême grosseur de la tête de l'enfant; qui par un trop long sejour qu'il y fit durant trois jours aprés l'écoulement des eaux, vint enfin à y perir.

Les choses restées en cet état, aprés avoir reconnu que les forces de Madame *.... diminuoient beaucoup, & qu'elle commençoit même d'a-

voir un transport au cerveau, avec alienation de jugement, par de frequens intervalles; je proposai à Madame * .... Mere de la Malade, & à Mr * .... son Mari, de mander Mr du Tertre leur Chirurgien ordinaire, qui n'est pas moins entendu au fait des Accouchemens qu'en celui de la saignée où il excelle. J'en fis accepter la proportion d'autant plus volontiers à Monsieur & à Madame * ... & à ladite Madame * * * leur Mere, que je leur fis entendre qu'il pouvoit donner un meilleur conseil en cette occasion, que toute autre; parce qu'ayant été lui-même présent au premier Accouchement de Madame * .... il pouvoit plus facilement connoître la veritable cause de la difficulté qui se rencontroit en ce dernier, se souvenant bien de celle du premier, dont il avoit été témoin oculaire.

On le manda aussi-tôt pour déliberer avec moi sur ce qui étoit à faire; pour tâcher de sauver la vie à Madame * .... en l'extrêmité où elle étoit réduite. Monsieur du Tertre étant venu, & moi lui ayant exposé toutes les choses qui s'étoient passées depuis le commencement du travail & l'état present de la Malade, ledit Sieur du Tertre la toucha lui-même, & reconnut aussi tôt que la grande difficulté de l'Accouchement, procedoit veritablemenr de l'extrême angustie des os du passage, qui par une mauvaise conformation étoient, comme il a été dit, beaucoup plus serrez en Madame * .... qu'en toute autre Femme, ainsi que je lui fis remarquer. Cependant il fut du sentiment qu'on pourroit tenter à lui donner un second purgatif plus fort que celui que je lui avois fait prendre, il n'y avoit que quatre heures; afin disoit-il, d'exciter la nature à faire ses derniers efforts; par lesquels il dit, qu'il esperoit qu'elle pourroit peut-être accoucher de ce dernier enfant, comme elle avoit fait de son premier en sa presence; & pour cet effet il conseilla de lui exciter le vomissement, en lui faisant prendre du Tartre Emetique, avec un once de Manne dans un boüillon; mais je lui dis positivement que je ne croyois pas que ce second purgatif pût jamais faire accoucher Madame * .... en l'état où les choses étoient; & que ne produisant pas l'effet qu'on en esperoit inutilement, ce même second purgatif, pris immediatement aprés l'agitation du premier, ne manqueroit pas d'allumer le feu dans les entrailles de Madame * .... & de lui causer une disposition inflammatoire aux parties: j'insistai même beaucoup, pour faire valoir mes raisons; mais voyant que Mr. du Tertre persistoit toûjours à donner bonne esperance de l'effet du remede qu'il avoit proposé, je fus obligé d'y acquiescer, pour ne pas paroître trop opiniâtre en mon sentiment. Ce ne fut néanmoins qu'aprés avoir fait mon pronostic, de ce qui arriva dans la suite.

Madame * .... ayant pris sur les huit heures du matin ce remede, que son Apotiquaire lui avoit preparé; il lui excita seulement plusieurs nausées, sans aucun vomissement, & fit tout son effet par bas, comme je l'avois préjugé, & augmenta en même temps la disposition inflammatoire qui commençoit d'être aux Parties; aprés quoi il ne restoit plus rien à faire en cette extrêmité, pour tâcher de sauver la vie à Madame * .... qui avoit

reçû ſes Sacremens dés le matin, que de tenter le dernier remede, dont Mr. du Tertre étoit convenu avec moi; qui étoit de lui tirer ſon Enfant par le moyen du crochet, y ayant pour lors une certitude morale qu'il étoit mort en ſon ventre, par la longueur du temps qu'il y avoit, qu'elle ne l'avoit point ſenti remuer, & par le long ſejour que ſa tête avoit fait au paſſage: où elle avoit été dans une tres-grande compreſſion, & par des excrétions tres-puantes qui s'écouloient de la matrice.

C'eſt enfin ce que j'executai le ſuſdit jour vingt quatre Novembre 1695. à une heure aprés midi; & comme j'avois bien reconnu que la tête de cet enfant étoit ſi groſſe, qu'il auroit été impoſſible de la tirer ſans en diminuer le volume, à cauſe de l'anguſtie des os du paſſage de la Mere, je fis d'abord avec mon inſtrument, conduit avec prudence & jugement, comme il étoit convenable, une ouverture ſuffiſante entre les os parietaux de cette tête, par laquelle ouverture, aprés avoir vuidé avec deux de mes doigts une partie du cerveau, je fis paſſer cette tête applatie; aprés quoi l'ayant priſe avec mes ſeules mains, j'achevai auſſi-tôt de tirer le reſte du corps de cet Enfant mort qui étoit des plus gros, & l'arriere-faix incontinent enſuite, qui fut ſuivi en même temps d'excretions de la matrice qui étoient d'une infection ſi grande, que toutes les perſonnes qui étoient pour lors dans la chambre de la Malade, n'en purent ſupporter la puante odeur. Cependant comme durant toute cette operation, qui fut achevée en un demi quart d'heure, la Mere ne témoigna pas aucune plainte extraordinaire que je lui euſſe fait aucune violence conſiderable, on crût la voyant ainſi délivrée, qu'il y avoit lieu de bien eſperer pour le recouvrement de ſa ſanté; mais comme elle avoit pour lors une groſſe fiévre, qui devint encore plus violente & maligne durant les trois ou quatre premiers jours aprés ſon Accouchement, par l'irritation, & par le feu que ce dernier purgatif avoit allumé dans toutes ſes entrailles, avec un continuel flux de ventre & d'urine, il y eut lieu d'apprehender pour ſa vie; ou que venant rechaper, elle ne fût incommodée dans la ſuite d'un écoulement involontaire d'urine qu'elle a eu toûjours depuis ce temps là; & qui provenoit de ce que le col de la veſſie ayant été trop fortement comprimé par la tête de l'enfant reſté au paſſage pendant quatre jours que ce travail a duré, il eſt arrivé une mortification enſuite de l'inflammation qui y étoit dés les premiers jours, & qui en a fait ſeparer une eſcarre de la largeur d'une piece de quinze ſols, aprés quoi il eſt reſté en ce même endroit une fiſtule qui cauſe ce continuel écoulement involontaire de l'urine pour lequel Monſieur & Madame * .... ont conſulté pluſieurs fois Mr. Beſſiere, fameux Chirurgien, auquel j'expliquai au long ce qui donnoit à connoître la veritable cauſe de ce fâcheux accident, en lui faiſant voir cette même portion du col de la veſſie, qui s'en étoit détachée par la mortification qui y étoit arrivée, pour les raiſons marquées ci-deſſus, & que Mr. Beſſiere jugea toutes être tréſ-ſingulieres, qui étoit que cette portion du col de la veſſie, qui s'en étoit ainſi ſeparée, étoit toute farcie de quantité de petites pierres tres-ſolides;

dont la substance étoit toute penetrée, lesquelles selon toute apparence, s'y étoient engendrées par les sedimens graveleux, ausquels ladite Dame étoit naturellement sujette, & qui s'y étoient amassez durant les quatre jours de son laborieux travail; la forte compression de la tête de l'enfant restée au passage empêchant pour lors ces mêmes sedimens graveleux d'être expulsez de même que le plus liquide de l'urine, qui s'en échapoit toûjours par intervale.

Mais comme les ignorans, qui ne jugent ordinairement des choses que par leur évenement, sans en rechercher ni examiner les veritables causes, & que les méchans, les médisans, & tous les envieux de la réputation que je me suis acquise dans l'exercice de mon Art, prennent occasion de cet accident de Madame *. . . . . pour m'en imputer aussi faussement que malicieusement la cause; j'ai jugé à propos d'en informer le Public par cette sincere & veritable Relation, qui pourra aussi servir de fidele Instruction à tous ceux qui se verront obligez de consulter sur de pareilles incommoditez.

Certificat de Monsieur Bessiere, Maître Chirurgien Juré à Paris, Chirurgien du Roy en ses Camps & Armées de la Cour.

JE soussigné, certifie que la presente Relation est trés-fidele & veritable dans toutes ses circonstances, qui sont bien remarquables; en foi dequoi je l'ai signée. A Paris le 2. Fevrier *1696.* BESSIERE.

Je ne puis rien ajoûter à cette fidele Relation, & aux observations que j'ai ci-devant communiquées aux Public de plus étonnant & de plus considerable que ce qui est arrivé dans la suite à cette même Dame par sa malheureuse destinée, qu'elle ne put pas éviter, quoique je l'en eusse fait avertir par Madame sa belle-sœur, qui me dit en l'accouchant le dix Fevrier 1702. qu'elle étoit trés-affligée de se voir sans enfans; ayant perdu depuis peu le seul qui lui étoit resté, qui étoit le troisiéme dont je l'avois accouchée le sept Juillet *1694.* ainsi que je l'ai declaré dans la presente Relation; & qu'elle l'avoit priée de me demander si ce flux involontaire d'urine, dont elle avoit été incommodée durant une année, & duquel elle étoit neanmoins guérie dans la suite, ne l'empêcheroit pas de pouvoir esperer d'avoir encore quelqu'autre Enfant, qui la put consoler de la perte qu'elle avoit faite de celui que je lui avois reçû, & si au cas qu'elle devint grosse, je voudrois bien l'accoucher dans la suite; à laquelle demande je lui répondis que je croyois bien que cet accident ne l'empêcheroit pas de devenir grosse; mais que ce seroit le plus grand malheur qui lui pût arriver; préjugeant bien pour lors qu'elle periroit si elle la devenoit, par la difficulté qu'elle auroit en son Accouchement, qui ne seroit pas moins grande que celle de ses precedens, dont je l'avois heureusement delivrée. Qu'au reste elle pouvoit faire choix d'une autre personne que moi, pour la servir en cette occasion, qui lui seroit indubitablement fatale, si elle n'y étoit secou-

tuë aussi-bien qu'elle le fut de moi ; comme j'ai dit, dans tous ses quatre premiers Accouchemens : cependant, nonobstant un si positif avertissement, que je lui fis donner par Madame sa belle-Sœur, ne pouvant éviter, comme j'ai dit sa malheureuse destinée ; elle redevint grosse, & pour se précautionner contre cette fatale prédiction, elle choisit à mon refus un celebre Chirurgien pour la secourir en son accouchement, qui la vit mourir en sa presence deux heures aprés lui avoir tiré du ventre avec une grande difficulté, son enfant qui étoit mort durant le travail de la Mere, qui fut tres-laborieux durant deux ou trois jours, pour les raisons que j'ai assez declarées daus les descriptions que j'ai faites de ses precedens accouchemens, qui pouvoient être connus de ce celebre Chirurgien qui l'accoucha cette derniere fois avec un si funeste évenement, fort contraire à la grande esperance qu'il avoit donnée de son habileté.

Comme j'ai entierement quitté depuis trois ans l'exercice de ma Profession, parce que les infirmitez de l'âge avancée où je suis sur ma soixante-treiziéme année, ne me permettent pas de la continuer davantage, j'ai cru qu'aprés y avoir rempli mon devoir au mieux qu'il m'a été possible durant plus de cinquante ans, je pouvois me reposer, & attendre avec patience l'heure à laquelle il plaira à Dieu de me retirer de ce monde, implorant cependant sa grande misericorde en laquelle je mets toute ma confiance, & le priant aussi d'éclairer l'entendement de ceux qui liront les ouvrages que j'ai donnez au Public, concernans ma Profession, & de leur inspirer des moyens plus sûrs pour aider les Femmes grosses & accouchées & leurs enfans ; que tous ceux que j'ai enseignez dans ces écrits, & que lui seul qui est digne de loüange, en soit à jamais glorifié par les uns & par les autres.

Approbation pour les dernieres Observations de M. Mauriceau.

JE soussigné Conseiller, Lecteur & Professeur Royal, Docteur Regent de la Faculté de Medecine de Paris, certifie avoir examiné par l'ordre de Monseigneur le Chancelier, ce Manuscrit intitulé, *dernieres Observations de M. Mauriceau sur les Maladies des Femmes grosses & accouchées, &c.* dans lequel je n'ai rien trouvé qui ne soit tres-digne de l'impression. Fait à Paris ce 27. Septembre 1706. ANDRY.

PRIVILEGE DU ROY.

LOUIS PAR LA GRACE DE DIEU, ROY DE FRANCE ET DE NAVARRE : A nos amez & feaux Conseillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maistres des Requestes ordinaires de nostre Hostel, Grand-Conseil, Prevost de Paris, Baillifs, Senéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Justiciers qu'il appartiendra, SALUT. Nostre bien amé MICHEL CLOUZIER, Libraire à Paris, Nous ayant tres-humblement fait remontrer qu'il étoit sollicité de reimprimer *l'Histoire de Tucidide, traduite par feu Nicolas Perrot, Sieur d'Ablancourt, de l'Academie Françoise, l'Histoire, & les Annales de Tacite, traduite par le mesme, l'Histoire d'Herodote, traduite par feu Sieur du Rier, les Plaidoyers, Harangues, & Oeuvres diverses du sieur Patru, de la mesme Academie, l'Histoire Romaine, traduite par le sieur Cœffeteau, Evesque de Marseille, l'Histoire du Monde, par le feu sieur Chevreau, les Oeuvres du feu sieur Dernusson, Avocat en Parlement,* les-

quels Ouvrages il defireroit faire imprimer : Mais comme ces Livres sont d'un trés-long debit, & qu'il ne les peut faire sans s'engager à une trés-grande dépense, il Nous a trés-humblement fait supplier, pour le dedommager des avances considerables qu'il est obligé de faire, pour l'impression desdits Livres, de lui accorder nos Lettres de continuation de Privilege, pour les *Oeuvres du sieur Mauriceau, les Conseils de la Sagesse, les Oeuvres du Reverend Pere Malebranche, le Dictionnaire François-Italien, & le Maitre Italien, du sieur Venerony, les Dialogues de Lucien, du sieur d'Ablancourt, le Traité des Excommunications, & des Monitoires, par Eveillon, Recueils des Edits & Reglemens de la Cour des Aydes de Paris, sur le fait des Tailles depuis 1500. jusques à present* : A CES CAUSES, voulant favorablement traiter ledit CLOUZIER, & en mesme temps exciter par son exemple les autres Libraires & Imprimeurs à entreprendre des editions de Livres aussi utiles au Public, pour l'avancement des Sciences & des belles Lettres, qui ont esté toûjours florissantes dans nostre Royaum, ainsi qu'à soûtenir l'Imprimerie & Librairie, qui ont esté jusqu'à present cultivées par nos Sujets avec autant de succés que de reputation : Nous lui avons permis, & permettons par ces Presentes, de reimprimer, ou faire reimprimer, vendre ou debiter par tout nostre Royaume, Pays, Terres & Seigneuries de nostre obeïssance, en tels volumes, forme, marge, caractere, conjointement ou separément, & autant de fois que bon lui semblera, *lesdites Oeuvres du sieur Mauriceau, les Conseils de la Sagesse, les Oeuvres du Reverend Pere Malebranche, le Dictionnaire François-Italien, & le Maistre Italien, du sieur Venerony, les Dialogues de Lucien, du sieur d'Ablancourt, le Traité des Excommunications, & des Monitoires, par Eveillon, Recueils des Edits & Reglemens de la Cour des Aydes de Paris, sur le fait des Tailles depuis 1500. jusques à present*, pendant le temps & espace de quinze années consecutives, à compter du jour de la datte desdites Presentes, à condition & expresse par ledit MICHEL CLOUZIER, de faire reimprimer dans le cours des deux premieres années d'icelles, *l'Histoire d'Herodote, & le Traité des Propres du sieur Dernusson*; dans le cours de l'année suivante, *les Plaidoyers, Harangues, & autres Oeuvres du sieur Patru, l'Histoire & Annales de Tacite*; dans la quatriéme année, *l'Histoire de Tucidide, le restant des Oeuvres du sieur Dernusson, l'Histoire Romaine de Cœffeteau, & l'Histoire du Monde du sieur Chevreau*; & faute de remplir exactement ladite condition, les presentes Lettres seront nulles, & de nul effet, & faisons défenses à toutes sortes de personnes, de quelque qualité & condition qu'elles puissent estre d'en introduire d'impression étrangeré dans aucun lieu de nôtre obeïssance, & à tous Imprimeurs, Libraires, & autres, d'imprimer, faire imprimer, vendre faire vendre ou debiter lesdits Livres cy-dessus enoncez, en tout ou en partie, sous quelque pretexte que ce soit, d'augmentation, correction, changement de titre, de traduction en langue Latine, ou autrement, ni d'en faire des Extraits ou Abregez, sans la permission expresse, & par écrit dudit Exposant, ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiscation des Exemplaires contrefaits, de dix mille livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hostel-Dieu de Paris, l'autre tiers audit Exposant, & de tous dépens, dommages & interests, à la charge que ces presentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, & ce dans trois mois de la datte d'icelles ; que l'impression desdits Livres sera faite dans nostre Royaume, & non ailleurs, en bon papier, & en beaux caracteres, conformément aux Reglemens de la Librairie, & qu'avant que de les exposer en vente il en sera mis deux Exemplaires de chacun dans nostre Bibliotheque publique, un dans celle de nostre Chasteau du Louvre, & un dans celle de nostre trés-cher & feal Chevalier Chancelier de France, le sieur Phelyppeaux, Comte de Pontchartrain, Commandeur de nos Ordres, le tout à peine de nullité des Presentes ; du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire joüir l'Exposant, ou ses ayant causes, pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empeschement ; Voulons que la copie desdites Presentes qui sera imprimée, au commencement ou à la fin dudit Livre, soit tenuë pour dûëment signifiée, & qu'aux Copies collationnées par l'un de nos amez & feaux Conseillers & Secretaires, foy soit ajoûtée comme à l'Original : Commandons au premier nostre Huissier, ou Sergent de faire pour l'execution d'icelles, tous Actes requis & necessaires, sans demander autre permission, & nonobstant clameur de Haro, Chartre Normande, & Lettres à ce contraires ; CAR tel est nostre plaisir. Donné à Fontainebleau le 24. jour du mois de Juillet, l'an de grace mil sept-cent douze, & de nostre Regne le soixante dixiéme. Par le Roy en son Conseil.

DE SAINT HILAIRE.

Registré sur le Registre, num. 560. de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, page 508. num. 560. conformément aux Reglemens, & notamment à l'Arrest du 13. Aoust 1703. A Paris ce 7. Septembre 1712.

L. JOSSE, *Syndic.*